

REVUE

Voltaire

n° 7 - 2007

Échos du théâtre voltairien



Voltaire7 · I. Échos du théâtre voltairien (PDF complet)	979-10-231-2482-8
Voltaire7 · I. Hommage à J. Patrick Lee	979-10-231-2483-5
Voltaire7 · I. S. Menant. Le théâtre de Voltaire en Europe...	979-10-231-2484-2
Voltaire7 · I. R. Goulbourne · La réception des comédies de Voltaire en Angleterre...	979-10-231-2485-9
Voltaire7 · I. E. Jaubert · Le théâtre de Voltaire en Allemagne...	979-10-231-2486-6
Voltaire7 · I. G. Métayer · Leçon esthétique et lacune philosophique...	979-10-231-2487-3
Voltaire7 · I. M. Hageman · La réception du théâtre de Voltaire aux Pays-Bas	979-10-231-2488-0
Voltaire7 · I. L. Macé · « Tout finit par des chasons »...	979-10-231-2489-7
Voltaire7 · II. N. Elaguina & O. Ferret · Le chantier du Corpus des notes marginales...	979-10-231-2490-3
Voltaire7 · II. N. Cronk · Voltaire's marginalia : who is the intended readership ?	979-10-231-2491-0
Voltaire7 · II. O. Ferret · Notes sur « Nonnote »	979-10-231-2492-7
Voltaire7 · II. N. Cronk · Voltaire (non) lecteur de Nieuwentijt...	979-10-231-2493-4
Voltaire7 · II. C. Mervaud · Le sinophile et le sinophobe...	979-10-231-2494-1
Voltaire7 · II. J. Dagen · Voltaire lecteur de Platon	979-10-231-2495-8
Voltaire7 · Varia. J. Mallinson · Epistolary illusions...	979-10-231-2496-5
Voltaire7 · Varia. G. Stenger · De la sensation à la superstition...	979-10-231-2497-2
Voltaire7 · Varia. M. Mervaud · Une anecdote de Voltaire...	979-10-231-2498-9
Voltaire7 · Varia. D. Droixhe · Encore le « manuscrit clandestin »...	979-10-231-2499-6
Voltaire7 · Varia. C. Paillard · Ingérence censoriale et imbroglie éditorial...	979-10-231-2500-9
Voltaire7 · IV. C. Mervaud & C. Paillard · Quelques lettres autour du théâtre de Voltaire	979-10-231-2501-6
Voltaire7 · IV. C. Paillard · De la plume de Voltaire aux presses des Cramer...	979-10-231-2502-3
Voltaire7 · IV. F. Jacob · Jean-Baptiste Leprince et Simon-Bernard Lenoir, huiles sur toile...	979-10-231-2503-0
Voltaire7 · V. Comptes rendus	979-10-231-2504-7

R E V U E

Voltaire

N° 7 • 2007

Échos du théâtre voltairien



version papier :

© Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2007

ISBN : 978-2-84050-517-4

version numériques et tirés-à-part :

© Sorbonne Université Presses, 2022

Maquette et réalisation : Compo-Méca s.a.r.l. (Mouguerre)
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

adaptation numérique: Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

sup@sorbonne-universite.fr

sup.sorbonne-universite.fr

SOMMAIRE

Joseph Patrick Lee (1942-2006) Nicholas Cronk.....	7
---	---

PREMIÈRE PARTIE

LA RÉCEPTION DU THÉÂTRE DE VOLTAIRE EN EUROPE

Le théâtre de Voltaire en Europe au XVIII ^e siècle : essai d'une problématique générale Sylvain Menant.....	13
La réception des comédies de Voltaire en Angleterre au XVIII ^e siècle Russell Goulbourne.....	21
Récupération théorique et exploitation pratique : le théâtre de Voltaire en Allemagne (1730-1770) Elsa Jaubert.....	37
Leçon esthétique et lacune philosophique : Nietzsche lecteur du <i>Mahomet</i> de Voltaire Guillaume Métayer.....	53
La réception du théâtre de Voltaire aux Pays-Bas Marjolein Hageman.....	89
« Tout finit par des chansons ». les tragédies voltairiennes adaptées pour l'opéra en Italie au tournant du XIX ^e siècle Laurence Macé.....	99

DEUXIÈME PARTIE

EN MARGE DU TOME 6 DU *CORPUS DES NOTES MARGINALES*

Le chantier du <i>Corpus des notes marginales</i> de Voltaire : bilan et perspectives Natalia Elaguina & Olivier Ferret.....	127
Voltaire's marginalia : who is the intended readership ? Nicholas Cronk.....	137
Notes sur « Nonnote » Olivier Ferret.....	155
Voltaire (non) lecteur de Nieuwentijt : le problème des causes finales dans la pensée voltairienne Nicholas Cronk.....	169

Le sinophile et le sinophobe. Voltaire lecteur de Cornelius de Pauw Christiane Mervaud.....	183
Voltaire lecteur de Platon Jean Dagen.....	205

VARIA

Epistolary illusions : Voltaire, <i>Paméla</i> , and La Mettrie Jonathan Mallinson	225
De la sensation à la superstition : éléments pour une histoire de l'esprit humain dans quelques articles du <i>Dictionnaire philosophique</i> de Voltaire Gerhardt Stenger.....	239
4 Une anecdote de Voltaire sur Catherine I ^{re} de Russie : histoire ou fiction ? Michel Mervaud	255
Le « manuscrit clandestin » de la correspondance entre Voltaire et Frédéric II (1758) Itinéraire d'une copie et contrainte éditoriale Daniel Droixhe	267
Ingérence censoriale et imbroglio éditorial. La censure de la correspondance de Voltaire dans les éditions in-8° et in-12 de Kehl Christophe Paillard.....	275

INÉDITS ET DOCUMENTS

Quelques lettres autour du théâtre de Voltaire Christiane Mervaud & Christophe Paillard	313
De la plume de Voltaire aux presses des Cramer. Le problème de l'auto-annotation Christophe Paillard.....	341
Jean-Baptiste Leprince, « M ^{lle} Clairon dans le rôle d'Idamé » et Simon-Bernard Lenoir, « Lekain dans le rôle d'Orosmane », huiles sur toile, institut et musée Voltaire, Genève François Jacob	357

COMPTES RENDUS

<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 30C (<i>Œuvres de 1746-1748</i> , III). Oxford, Voltaire Foundation, 2004.....	359
Catherine Volpilhac-Auger	
Voltaire, <i>Le Siècle de Louis XIV</i> , éd. J. Hellegouarc'h et S. Menant, Paris, Le Livre de Poche, 2005.....	364
Diego Venturino	
Voltaire, <i>Écrits autobiographiques</i> , éd. J. Goldzink, Paris, GF-Flammarion, 2006....	367
Jonathan Mallinson	
Voltaire, <i>Lettres philosophiques, Derniers écrits sur Dieu</i> , éd. G. Stenger, Paris, GF-Flammarion, 2006.....	370
Nicholas Cronk	
AGENDA DE LA SEV.....	375

*La Revue Voltaire a tenu à dédier ce numéro à la mémoire de Patrick Lee,
qu'elle s'honore d'avoir compté parmi ses collaborateurs.*



JOSEPH PATRICK LEE (1942-2006)

Pat Lee, like Voltaire, was educated by the Jesuits. Born on 30 November 1942, in Leitchfield, Kentucky, he studied for his bachelor's degree at Brescia College in Owensboro, Kentucky, majoring in French with minors in English, Spanish and history. Thereafter he earned his PhD at Fordham, the Jesuit University of New York, with a major in French and a minor in Spanish, producing for his doctoral dissertation a critical edition of Voltaire's *Sermon des cinquante*. That it was the Jesuits who trained him to think critically about one of Voltaire's most outspoken attacks on Christianity is a nice irony which Pat would have enjoyed.

Following his graduation from Brescia in 1963, he stayed with the college as an instructor and assistant professor of French until 1971, when he took up a similar post at the University of Georgia. In 1978, Pat moved to Belmont Abbey College in Belmont, North Carolina, as academic dean and associate professor of French, and a year later he was promoted to Vice-President for academic affairs. His intellectual clarity and his evident humaneness made him well suited to academic administration, and in 1981 he was appointed as Provost and senior Vice-President for academic affairs at Barry University, a Catholic university in Miami Shores, Florida. For the next twenty-five years he directed the academic business of the university, transforming what had been a small college of just under 2,000 students when he arrived into today's institution of more than 9,200 students. During this time he earned the universal respect and affection of all those he worked with, staff and students alike.

His work as Provost was onerous and allowed no time for research leave, but Pat became nonetheless one of the pre-eminent experts on Voltaire in the USA ; he played an active role in the Voltaire Society of America, and from 2000 was a member of the editorial board of the *Complete works of Voltaire*. A gregarious and assiduous conference-goer, he regularly organised panels on Voltaire at the annual conferences of the American Society of Eighteenth-Century Studies. The last two such panels which he oversaw and chaired in Montréal in 2006 were sponsored jointly by the Voltaire Society of America, the Voltaire Foundation and the Société des études voltairiennes, so it is eminently appropriate that some of the papers given on that occasion under his chairmanship are published in the present volume. Pat's publications were almost exclusively devoted to Voltaire, and at the time of his death he was working on a book provisionally entitled *Voltaire in America, 1800 to the present*. His articles cover a wide range, and many reflect his considerable familiarity with eighteenth-century bibliography and the richness of his private library. His article on « The apocryphal Voltaire : problems in the Voltairian canon¹ » is a remarkable piece of synthesis drawing on wide knowledge of Voltairiana, while his « Bibliographie des éditions illustrées américaines des œuvres de Voltaire² », drawing on the resources of his personal collection, is testimony too, in its illustrations, to his catholic (with a small « c ») sense of humour. Pat was especially proud of his work on the translator John Lockman : « The unexamined premise : Voltaire, John Lockman and the myth of the *English letters*³ » uses extensive documentary evidence to demonstrate that Lockman translated (at least a part, and perhaps the whole, of) the *Letters concerning the English nation*, thereby casting doubt on Harcourt Brown's thesis that Voltaire had composed part of the *English letters* in English. Pat was preparing the critical edition of the *Sermon des cinquante* for the *Complete Works of Voltaire*, and his most important and enduring research concerns this work. He located manuscripts, and made a crucial contribution to our understanding of the text's complex history of composition and publication, research published in a series of articles which will form the basis of the future critical edition⁴.

1 In *The Enterprise of Enlightenment : a tribute to David Williams from his friends*, ed. T. Pratt and D. McCallam, Berne, 2004, p. 265-273.

2 *Revue Voltaire*, 5 (2005), p. 285-307.

3 *SVEC* 2001:10, p. 240-270.

4 « La genèse du *Sermon des cinquante* », *SVEC*, 256 (1988), p. 49-82 ; « The textual history of Voltaire's *Sermon des cinquante* », *SVEC*, 304 (1992), p. 1080-1083 ; « Le *Sermon des cinquante* de Voltaire : manuscrit clandestin », in *La Philosophie clandestine à l'âge classique*, ed. A. McKenna and A. Mothu, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, t. 1, p. 455-465 ; and « The publication of the *Sermon des cinquante* : was Voltaire jealous of Rousseau ? », in *Voltaire et ses combats*, ed. U. Kölving and Ch. Mervaud, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, t. 1, p. 687-694.

Pat was a kind and generous man, charitable in all senses of the word, and he lived his life according to deeply-held values : he discreetly offered financial help to many students in need at his university, to help them pursue their studies. An outgoing man, with a warm personality and an infectious laugh, Pat enjoyed travel as an opportunity to renew acquaintance with friends – and with book-sellers. He especially loved visiting France, ever since as a young professor he had shepherded visiting groups of his students. He was a frequent and welcome visitor at Voltaire conferences in France, and we saw him recently in Grenoble and in Nice. His last visit to France was in June 2006, when he came to attend the *Journées Voltaire* at the Sorbonne, and also to collect from the Bibliothèque nationale de France, where it had been on display, his prized manuscript of M^{me} Du Châtelet's « Recueil de poésies » ; he liked to tell of how he had acquired this manuscript on the web, and it was the subject of one of his last publications⁵.

Pat's death on 29 July 2006, at the age of 63, robbed us of a distinguished scholar and of a dear and life-enhancing friend. He is survived by his wife of 34 years, Louise, and visitors to their home in Florida, given the freedom of the library and the swimming-pool, warmly recall their generous hospitality. To Louise and family we send our deep condolences. We long treasure the blessing of Pat's friendship.

Nicholas Cronk

5 « Le *Recueil de poésies* : manuscrit de M^{me} Du Châtelet », in *Emilie Du Châtelet : rewriting Enlightenment philosophy and science*, ed. J. P. Zinsser and J. C. Hayes, SVEC 2006:01, p. 105-123.

PREMIÈRE PARTIE

La réception du théâtre
de Voltaire en Europe

LE THÉÂTRE DE VOLTAIRE EN EUROPE AU XVIII^E SIÈCLE : ESSAI D'UNE PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

Sylvain Menant

Université Paris-Sorbonne (CELLF 17^e-18^e, UMR 8599)

L'histoire d'ensemble du théâtre en Europe au XVIII^e siècle reste à faire. Bien des études partielles existent, sur les théâtres nationaux, sur les influences, sur les courants théoriques, sur l'architecture, sur les troupes. Mais les relations entre tous ces éléments constituent en elles-mêmes un objet scientifique du plus haut intérêt. Car les frontières n'existaient guère dans le domaine du théâtre écrit, joué ou lu, de sorte que les œuvres et les pratiques sont étroitement dépendantes les unes des autres, directement ou indirectement. L'existence d'une langue de culture commune à toutes les élites, le français, la pratique des langues étrangères dans les milieux cultivés, par les femmes comme par les hommes, l'existence d'un puissant réseau d'acculturation commun dans toute l'Europe catholique, celui que formaient les collèges de la Compagnie de Jésus, la circulation intense des auteurs et des acteurs, tous ces facteurs tendaient à faire de la vie théâtrale dans toute l'Europe une activité solidaire, où le jeu des variations l'emportait largement sur la splendide indépendance des créations. L'un des éléments structurants de ce vaste ensemble si difficile à maîtriser aujourd'hui est certainement constitué par l'œuvre dramatique de Voltaire et ses métamorphoses, ses mises en scène, ses traductions, ses adaptations, ses imitations. Au-delà de l'hommage rendu à la mémoire du maître par la description de son audience internationale, l'étude du théâtre de Voltaire en Europe a ce profond intérêt de nous introduire dans le monde à bien des égards unifié et à bien des égards divers de la vie théâtrale européenne dans son ensemble, et de nous y guider grâce à un fil conducteur dont l'importance ne saurait être contestée. Nous le savons en effet : si Voltaire – les études de Henri Lagrave et de Jean-Pierre Perchellet l'ont mathématiquement montré – est de loin en France le dramaturge qui attire le plus de spectateurs tout au long du siècle, il est certainement dans l'ensemble de l'Europe le dramaturge le plus populaire. Il suffit de rappeler que *Zaïre*, dans sa traduction anglaise, donne lieu à plus de représentations outre-Manche au XVIII^e siècle qu'aucune pièce de Shakespeare, qu'il existe au moins 24 traductions différentes de cette

pièce, que Goethe lui-même traduit en allemand *Mahomet* et *Tancredi*¹. Mais ces sondages, si significatifs qu'ils soient, ne peuvent pas se substituer à une étude méthodique de la réception de l'ensemble du théâtre de Voltaire dans l'ensemble des pays européens. C'est un des traits du projet ambitieux que j'ai développé dans le séminaire d'études voltairiennes que j'anime à la Sorbonne depuis 2001, non sans être entendu de plusieurs jeunes chercheurs. À partir des réflexions que nos rencontres ont fait naître, je voudrais présenter brièvement les divers aspects complémentaires de la problématique complexe que suppose une telle étude, et l'illustrer chemin faisant de deux cas qui ne feront pas dans ce recueil l'objet d'une autre étude particulière, celui de l'Espagne et celui de la Pologne. Pour le premier, j'utiliserai notamment les travaux déjà publiés de Paul Mérimée (1936), Christopher Todd (1970) et surtout Francisco Lafarga (1989)² ; pour le second, les recherches, encore inédites, conduites dans le cadre du séminaire par une jeune chercheuse polonaise, Dorota Chmielewska, qui viennent compléter celles de Marek Ostaszewicz (1982), Zdzislaw Libera (1982) et Stanislaw Fiszer (2001)³.

Lorsqu'on relit les essais de synthèse déjà anciens, comme l'article de Piotr Zaborov sur « Le théâtre de Voltaire en Russie au XVIII^e siècle » (1968)⁴, ou celui, bien plus ancien, de Harold Lawton Bruce sur « Voltaire on the English stage »⁵, on prend la mesure des questions qui doivent être traitées à propos de chaque pays, la matière étant évidemment d'une richesse variable selon les pays et les sources disponibles. J'en distinguerai sept, que je vais classer dans l'ordre de la difficulté croissante.

QUESTION DE LA PRÉSENCE

À partir de quand, et jusqu'à quand, s'intéresse-t-on au théâtre de Voltaire ? Cette question amène évidemment à sortir du XVIII^e siècle, si un *terminus*

1 Voir J.-M. Goulemot, article « Traduction », dans J.-M. Goulemot, A. Magnan, D. Masseur (dir.), *Inventaire Voltaire*, Paris, Gallimard, 1995, p. 1332.

2 P. Mérimée, *L'Influence française en Espagne au XVIII^e siècle*, Paris, 1936 ; Chr. Todd, « A provisional bibliography of published Spanish translations of Voltaire », *SVEC*, 161 (1976), p. 43-136 ; F. Lafarga, *Voltaire en España, 1734-1835*, Barcelone, 1982, trad. française complétée : *Voltaire en Espagne, 1734-1835*, *SVEC*, 261 (1989).

3 M. Ostaszewicz, « Esquisse d'une histoire de la tragédie voltairienne en Pologne » et Z. Libera, « Quelques remarques sur la réception de Voltaire en Pologne », dans *Voltaire et Rousseau en France et en Pologne*, Varsovie, 1982 ; M. Ostaszewicz, « La destinée d'une tragédie : *La Mort de César* en Pologne », dans *Voltaire, Rousseau et la tolérance*, Amsterdam-Lille, 1980 ; S. Fiszer, *L'Image de la Pologne dans l'œuvre de Voltaire*, *SVEC* 2001:05.

4 P. R. Zaborov, « Le théâtre de Voltaire en Russie au XVIII^e siècle », *CMRS*, 9 (1968), p. 145 et suiv.

5 H. L. Bruce, « Voltaire on the English stage », *University of California publications in Modern Philology*, Berkeley, June 1918, LVIII, p. 25 sqq.

ad quem assez clair s'impose au XIX^e siècle. Elle suppose une enquête bibliographique qui décèle les éditions locales et les traductions imprimées, mais cette enquête ne suffit pas. Elle doit s'étendre aux catalogues de libraires, et à ceux des bibliothèques privées (comme celle que mène Ewa Radimska dans les bibliothèques des châteaux de Bohême, où l'œuvre de Voltaire est particulièrement représentée par son théâtre, à côté d'ouvrages historiques comme l'*Histoire de Charles XII*), pour mesurer la rapidité et l'ampleur de la diffusion des éditions françaises, suisses ou hollandaises. L'enquête doit repérer les informations que recèlent les journaux intimes et les correspondances (selon une démarche que pratique, pour la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, Elena Gretchanaia dans les papiers de l'aristocratie russe) et notamment les « correspondances littéraires », dont les travaux du groupe Schlobach et récemment ceux d'Éric Francalanza sur Suard montrent la fécondité ; si une enquête méthodique paraît impossible, la vigilance devrait être payante dans ce domaine, à un moment où se multiplient notamment les éditions de correspondances. L'enquête doit aussi exploiter les informations fournies par les périodiques, dans les articles et les annonces (comme le font pour l'Angleterre Shelly Charles à partir du *Pour et Contre* de Prévoist ou, plus récemment, Gabrielle Gazi à partir de la *Monthly Review*). Les fonds manuscrits se révèlent utiles : copies de pièces ou de rôles, traductions ou ébauches de traduction ne sont pas rares, comme l'a montré pour l'Italie Laurence Macé. Enfin les archives des théâtres, les affiches conservées permettent de retrouver avec précision la chronologie de la présentation et de l'effacement des diverses pièces, comme le fait pour les Pays-Bas Marjolein Hageman. Une hypothèse prend forme déjà : dans beaucoup de pays, il semble qu'après une diffusion précoce des textes, la vogue du théâtre de Voltaire, surtout sur les scènes, soit surtout tardive, et corresponde, dans l'Europe napoléonienne et dans l'Europe de la réaction post-révolutionnaire, à une sorte de consécration d'un Voltaire classique moderne qui se trouve porteur de valeurs libérales.

QUESTION DES PRÉFÉRENCES NATIONALES

Ces informations factuelles permettent ou permettront de dégager l'anthologie que s'est formée chaque nation dans l'immense production dramatique de Voltaire. Si des pièces comme *Zaïre* ou *Mahomet* connaissent partout le succès, semble-t-il, les choix varient ensuite selon des raisons qu'il est passionnant de dégager. L'horizon d'attente des intellectuels et du public intervient ici de façon décisive, et comprendre les choix permet de comprendre aussi les traditions et les aspirations à la nouveauté d'un peuple ou plutôt de ses élites ; mais les questions religieuses et politiques, comme les rivalités littéraires, jouent un rôle

important qu'il faut dégager dans chaque cas. Par exemple en Espagne, un traducteur, Urquijo, voit dans la présentation d'une version de *La Mort de César*, en 1791, un moyen de contribuer à la réforme des théâtres alors à l'ordre du jour, comme il l'explique dans sa préface⁶. Trente ans plus tard, le libéral Altès modifie, dans une nouvelle traduction (1823), le dénouement de la tragédie : au lieu de poursuivre les assassins de César, le peuple se met de leur côté, dans une alliance destinée à faire triompher la liberté et la démocratie⁷. Le théâtre de Voltaire est évidemment utilisé à des fins d'actualité très diverses, fournissant de solides éléments dramatiques, des personnages intéressants, des discours bien conduits et le prestige d'un grand nom.

QUESTION DES ESTHÉTIQUES LITTÉRAIRES

16

Lorsque les textes sont lus en français, les réactions des lecteurs ne peuvent nous être connues que par le choix des livres conservés dans leurs bibliothèques (choix souvent difficiles à interpréter car les plus riches ont des bibliothécaires ou des secrétaires, et les collections ont souvent été expurgées au cours des ans, parfois tardivement enrichies par des achats dans les ventes), par les marques de lecture (mais tous ne sont pas comme Voltaire des coutumiers de la note marginale), par des commentaires privés (dans des lettres) ou publics (dans les critiques dramatiques par exemple, ou les polémiques théoriques, notamment en Allemagne). Ces signes peuvent s'appliquer aussi à des traductions, mais c'est le plus souvent la traduction elle-même et ses choix, souvent hardis, qui sont révélateurs du choc de deux esthétiques, des infléchissements d'une attente déçue ou du projet d'utiliser le texte voltairien pour des effets auxquels Voltaire lui-même n'avait pas aspiré. Dans ce domaine de la traduction-adaptation, un phénomène du siècle des Lumières mais aussi du monde des théâtres, nos connaissances et notre compréhension ont beaucoup progressé ces dernières années avec les travaux en France du Centre d'étude de la traduction de Metz, animé par Annie Cointre et Annie Rivara⁸, ou, à Los Angeles et à Paris, ceux que nous avons consacrés, depuis 2004, à la « naturalisation/naturalization » du texte littéraire⁹. Mais les recherches sur la traduction des romans a avancé plus

6 F. Lafarga, *Voltaire en Espagne*, p. 102.

7 F. Lafarga, *Voltaire en Espagne*, p. 103.

8 Voir *La Traduction des genres non-romanesques*, textes réunis par A. Cointre et A. Rivara, Metz, Centre d'étude de la traduction, 2003.

9 Voir *Échanges culturels et naturalisation des textes littéraires au XVIII^e siècle*, textes réunis par Shelly Charles, Paris, PUPS, à paraître en 2008, Actes des colloques de Los Angeles et Paris organisés par Robert Manniquis (University of California at Los Angeles, Clark Library) et Sylvain Menant (Université Paris-Sorbonne et CNRS, CELLF 17-18, UMR 8599).

vite que celle qu'on devra conduire sur la traduction du théâtre, où des facteurs complexes entrent en ligne de compte si la traduction prépare une mise en scène. Dans le cas du théâtre de Voltaire se pose la question de la fidélité ou de la liberté, mais aussi celle des vers et de la prose, et les raisons de ces choix sont toujours intéressantes à trouver ou à conjecturer.

QUESTION DE LA REPRÉSENTATION

Si les volumes imprimés vont entre les mains de quelques centaines de lecteurs, il est clair que la représentation des pièces de Voltaire est l'occasion de réunir des milliers de spectateurs, si l'on veut bien compter les audiences cumulées. Certes, faire l'histoire de la représentation du théâtre de Voltaire est plus difficile que de faire l'histoire de ses éditions et traductions : mais c'est dans cette histoire du théâtre joué que se trouvent les informations majeures sur l'image de Voltaire que se faisait l'Europe, et sur la nature du message qui s'est diffusé. Ceci suppose que nous sachions qui jouait ces pièces : des troupes françaises itinérantes, ou des troupes locales qui intégraient des pièces de Voltaire dans leur répertoire ? La nature du contexte, c'est-à-dire du répertoire où s'inséraient des pièces de Voltaire, est de toute première importance. Jouées par des acteurs français, les pièces avaient la fonction d'une initiation ou d'une consécration de la culture française moderne¹⁰ ; mêlées à un répertoire local, elles s'y intégraient sans doute en l'élargissant sans le contredire. La manière de jouer, l'accent mis sur tel aspect des rôles et de l'intrigue, sont autant de révélateurs d'une « interprétation », comme l'on dit si bien.

QUESTION DE DESTINATAIRES

Les partenaires des acteurs sont évidemment les spectateurs. Le choix des pièces, leur transformation, leur mise en scène, sont guidés par la nécessité d'attirer et de satisfaire le public, loi absolue du théâtre. Or les sondages, par exemple en Pologne, montrent que des publics divers se côtoient sans se mêler. Si dans les salons aristocratiques et les châteaux on joue Voltaire en français pour un public qui parle français et connaît assez bien les grandes œuvres des Lumières pour en comprendre et en apprécier (sinon en accepter) les idées et les audaces, il existe des théâtres où les pièces de Voltaire, pour être appréciées et même comprises, doivent non seulement être traduites, mais subir un traitement radical, ou au moins d'importantes retouches. Dans un

¹⁰ Voir par exemple le livre de J.-J. Olivier, *Les Comédiens français dans les cours d'Allemagne*, Paris, 1901-1905.

même pays et à la même époque, diverses idées peuvent ainsi se former de la personnalité, des thèmes et des opinions de Voltaire. Ses œuvres peuvent apparaître soit comme en rupture avec les traditions et l'esprit national, soit au contraire comme une simple variante moderne et française sur un héritage commun parfaitement acceptable. C'est ainsi que dans la traduction de *Zaïre* faite par Fulgencio Labrancha et publiée à Murcie en 1768 (retrouvée par Francisco Aguilar)¹¹, les cinq actes sont réduits à trois « *por no ser muy acomodado para nuestro teatro* », avec des regroupements et des suppressions ; elle utilise l'octosyllabe à rime assonante et tous les acteurs annoncent la fin de la pièce, selon l'usage de l'ancien théâtre. Comme le fait remarquer F. Lafarga, non seulement ces transformations rapprochent la pièce des habitudes du public, mais elles lui confèrent un cachet d'archaïsme qui tend à faire oublier le message philosophique de *Zaïre*, au profit de commentaires moraux absents du texte de Voltaire (« *Que a pesar de su error, todos / los hombres somos hermanos* »). Dans une autre traduction de *Zaïre*, *La fe trinfante del amor y cetro*, ou *Xayra*, due à Vicente Garcia de la Huerta (1784), les monologues sont interrompus par des interventions des personnages présents et F. Lafarga y relève « une certaine contamination de l'ancienne comédie espagnole¹² ». Pourtant ces traductions ne semblent pas avoir été jouées avant l'année 1804. Les efforts d'adaptation sont révélateurs mais ne suffisent pas à contrebalancer les efforts d'une censure particulièrement hostile à Voltaire dont le nom pourtant ne figure pas dans les éditions. En Pologne, des différences sensibles existent entre le Voltaire d'un Stanislas-Auguste Poniatowski ou de son entourage, celui d'une élite curieuse des créations françaises, et celui d'un public bourgeois auquel est offert un théâtre banalisé. Tous s'accordent sur le jugement vague que résume le journaliste du *Monitor* en 1765 : « Molière, Racine, Corneille, Voltaire en France [...] méritèrent la gloire immortelle pour leurs œuvres dramatiques, et dans ce genre ils surpassèrent les auteurs de l'Antiquité¹³ ». Mais ce que les divers publics mettent derrière ce terme d'« œuvres dramatiques » est bien différent. Étudiant une traduction d'*Alzire* en espagnol (publiée en 1788) par Tomas de Iriarte, Roman Alvarez et Theodore Braun¹⁴ montrent comment est mis en œuvre le procédé de la « *connaturalizacion* » prôné par Iriarte : il s'agit d'adapter à la mentalité du public une tragédie faite pour choquer à la fois sa fierté nationale et ses sentiments religieux. Une gageure ! Même ainsi transformée, la tragédie ne connut en Espagne que de rares représentations.

11 F. Lafarga, *Voltaire en Espagne*, p. 119.

12 F. Lafarga, *Voltaire en Espagne*, p. 120-121.

13 Cité dans S. Fiszer, *L'Image de la Pologne*, p. 135.

14 « Voltaire's *Alzire* and Iriarte's *connaturalizacion* », *SVEC*, 242 (1986), p. 125-144.

On peut s'interroger sur l'audience réelle de ces tentatives de traduction-adaptation dans un pays structurellement fermé à l'influence voltairienne. Dans un pays au contraire ouvert sur le monde et sur la nouveauté, comme les Pays-Bas, on le voit dans les travaux de Marjolein Hageman, ces méthodes portent leur fruit – fruit ambigu, mais abondant.

SIXIÈME QUESTION

Lorsqu'il est lu ou vu dans le texte français, ou dans une traduction fidèle, le théâtre de Voltaire à l'étranger soulève une sixième interrogation (qui ne se présente guère lorsque le texte est transformé, ou même joué, sans le nom de Voltaire). Est-il interprété comme la continuation moderne de l'esthétique classique française, ou plutôt comme le porte-parole sur la scène des idées nouvelles de la philosophie des Lumières ? C'est surtout l'examen de la critique dramatique qui peut nous éclairer, dans chaque pays, sur ce point, et il est probable que c'est sur cette question d'interprétation que l'opinion a évolué le plus nettement au cours du siècle, la signification subversive des tragédies surtout restant longtemps imperceptible, masquée par tout ce qui émeut et saisit le spectateur dans ce théâtre fait pour agir immédiatement sur le sentiment. Dans une adaptation de *Sémiramis* par Zavala (1793), la pièce est réduite à un seul acte, qui présente successivement et, semble-t-il, sans lien, les scènes les plus spectaculaires de la tragédie de Voltaire, que la représentation (en septembre 1793, à Madrid) met en valeur par la somptuosité du décor et l'intervention d'une actrice célèbre, Rita Luna¹⁵. Voltaire n'est plus alors qu'un poète plein d'imagination et de ressources, nullement le philosophe critique et agissant que nous connaissons.

Ajoutons à ces six questions une septième voie pour une enquête d'ensemble sur le théâtre de Voltaire en Europe. Avec le déclin du genre tragique, au moins sur les scènes étrangères, et avec la popularité croissante d'œuvres moins marquées par l'esthétique française du Grand Siècle, notamment les contes, un nouveau théâtre de Voltaire voit le jour dans diverses langues. Il s'agit d'adaptations dramatiques ou lyriques, qui profitent de la célébrité de quelques titres et de quelques canevas. Dorota Chemlievska, après Ewa Rządowska¹⁶, montre le succès, à Varsovie notamment, de comédies tirées des contes : souvent leur portée philosophique, si difficile d'ailleurs à cerner, est remplacée par une

15 F. Lafarga, *Voltaire en Espagne*, p. 109-110.

16 Ewa Rządowska, « À propos de la réception de quelques textes français du XVIII^e siècle en Pologne », dans *La Réception de l'œuvre littéraire*, Wrocław, 1983, p. 197-201.

plus traditionnelle interprétation morale, condamnation des défauts moraux et des ridicules sociaux. Le choix des textes utilisés, la dramatisation du récit, la transformation des personnages et des dénouements constituent autant d'objets passionnants pour l'analyse ; même dans le domaine français, les recherches en cours d'une jeune femme grecque, Georgia Pavlou, montrent la fécondité de ce terrain, où apparaissent en évidence les traits saillants de la lecture de Voltaire telle que l'ont conduite les représentants du monde dramatique.

20

Voltaire à Thiriot, le 10 mars 1736 : « Je vous prie instamment de m'envoyer la Zaïre anglaise » (D 1033). Il s'agit de la traduction d'Aaron Hill, publiée en janvier, et intitulée *The Tragedy of Zaïre*. Et le 16 mars : « J'ai lu la Zaïre anglaise. Elle m'a enchanté plus qu'elle n'a flatté mon amour-propre. Comment, des Anglais tendres ! naturels ! without bombast ! without similes at the end of acts ! » (D 1035). Grâce à « M. Hill », comme il l'appelle, Voltaire a donné le jour à des Anglais convertis à l'esthétique classique française, au naturel français, à la tendresse française. Tel est bien le rêve que permet de caresser la diffusion de son théâtre à travers l'Europe : une conversion de l'élite, ou des foules. On peut s'interroger sur ces espoirs de voltairisation de l'Europe, et se demander si le théâtre de Voltaire, en franchissant les frontières, ne s'est pas plutôt trouvé atteint d'eupéanisation, au sens où l'on parle, aujourd'hui, avec des réticences, de mondialisation.

De ce phénomène complexe, les présentations qui suivent, reflet des recherches en cours dans le séminaire d'études voltairiennes de la Sorbonne, éclairent cinq aspects régionaux.

LA RÉCEPTION DES COMÉDIES DE VOLTAIRE EN ANGLETERRE AU XVIII^e SIÈCLE

Russell Goulbourne
Université de Leeds, G.-B.

Si Voltaire était connu en Angleterre au dix-huitième siècle comme un auteur qui « excels all writers of his age and country in the elegance of his style, and the wonderful variety of his talents¹ », c'est du moins en partie parce qu'il était un grand poète. David Hume, dans la deuxième édition de ses *Essays, moral and political* en 1742, définit les poètes, après les philosophes, comme les membres les plus importants de toute société, et il nomme à titre d'exemple Voltaire, qui prend place aux côtés de poètes anciens et modernes d'une renommée révélatrice :

Were we to distinguish the Ranks of Men by their Genius and Capacity more than by their virtue and Usefulness to the Public, great Philosophers would certainly challenge the first Rank, and must be plac'd at the Top of human Kind. [...] Great Poets may challenge the second Place ; and this Species of Genius, tho' rare, is yet much more frequent than the former. Of the *Greek* Poets that remain, *Homer* alone seems to merit this Character ; of the *Romans*, *Virgil*, *Horace* and *Lucretius* ; of the *English*, *Milton* and *Pope* ; *Corneille*, *Racine*, *Boileau* and *Voltaire* of the *French* ; and *Tasso* and *Ariosto* of the *Italians*².

Faisant écho à Hume, Philip Stanhope, comte de Chesterfield et grand ami de Voltaire, écrit à son fils à Berlin en octobre 1752 et compare Voltaire à Horace (et Frédéric à Auguste) en citant l'*Art poétique* du poète romain :

You have an Horace there, as well as an Augustus ; I need not name Voltaire *qui nil molitur inepte*, as Horace himself said of another poet [Homer]. I have lately

¹ William Jones, préface de son *Grammar of the Persian language* (1771), dans *The works of Sir William Jones*, Londres, G. G. Robinson, 1799, t. 2, p. 123.

² David Hume, *Essays, Moral and Political*, 2^e édition, Edimbourg, A. Kincaid, 1742, t. 2, p. 51. La réputation de Voltaire poète est telle que Thomas Deletanville peut, dans son livre de grammaire française, donner à traduire dans son chapitre sur les adverbes la phrase suivante : « He composes verses as easily as Voltaire » (*A new set of exercises upon the various parts of French speech*, Londres, J. Nourse, 1758, p. 92).

read over all his works, that are published, though I had read them more than once before. [...] In reading over all his works, with more attention I suppose than before, my former admiration of him is, I own, turned into astonishment³.

Et dans sa lettre du 26 mars 1754, le comte exhorte son fils à faire un accueil chaleureux au grand poète :

I am extremely glad to hear that you are soon to have Voltaire at Mannheim : immediately upon his arrival, pray make him a thousand compliments from me. I admire him most exceedingly ; and whether as an Epic, Dramatic, or Lyric Poet, or Prose-writer, I think I justly apply to him the *nil molitur inepte* (t. 2, p. 360).

Mais si Voltaire est, comme Horace, le poète par excellence, n'oublions pas que Hume, pour sa part, le place aussi aux côtés de Corneille et de Racine, ce qui nous rappelle que Voltaire était non seulement poète, mais poète dramatique, et poète tragique plus particulièrement, comme le note le comte de Chesterfield dans sa lettre à son fils du 4 octobre 1752 : « Voltaire undoubtedly exceeds all the French poets : should you insist upon an exception in favour of Racine, I must insist, on my part, that he at least equals him⁴ ». Edward Taylor, lui aussi, compare Voltaire à Corneille et à Racine dans ses *Cursory remarks on tragedy* :

If Corneille and Racine greatly reformed and improved the French drama, Voltaire seems to have brought it to the greatest degree of perfection to which it is capable of being raised⁵.

C'est aussi par un éloge du théâtre de Voltaire que George Keate commence sa célèbre épître intitulée *Ferney* en 1768 :

3 *Letters written by the late Right Honourable Philip Dormer Stanhope, Earl of Chesterfield, to his son, Philip Stanhope*, Londres, J. Dodsley, 1774, t. 2, p. 295. La citation d'Horace est tirée du vers 140 de l'*Art poétique* (« qui ne met rien en mouvement hors de propos », *Épîtres*, éd. F. Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 1955, p. 210).

4 *Letters written by the late Right Honourable Philip Dormer Stanhope*, t. 2, p. 297. Dans sa lettre du 17 octobre 1763, le comte écrit à son fils : « If there are any new little books at Paris, pray bring them me. I have already Voltaire's *Zélis dans le bain* [sic], his *Droit du seigneur*, and *Olympie* » (t. 2, p. 467). Il se trompe pourtant en attribuant à Voltaire *Zélis au bain* (La Haye, 1763), poème du marquis de Pezay (1741-1777), ami de Voltaire, que Diderot décrit ainsi dans la *Correspondance littéraire* du 1^{er} juin 1764 : « C'est un poète de vingt ans qui a de la grâce, qui manque d'idées, mais qui mérite, à cause de son âge, une indulgence extrême » (éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, t. 6, p. 11). Voltaire fera allusion au poème, dont il possédait d'ailleurs un exemplaire de l'édition de 1768 (BV 2350), dans sa lettre du 30 septembre 1768 à M^{me} de Saint-Julien (D 15229).

5 Edward Taylor, *Cursory Remarks on Tragedy, on Shakespeare, and on Certain French and Italian Poets, Principally Tragedians*, Londres, W. Owen, 1774, p. 107. Il déclare ailleurs : « The fame of Voltaire, as a tragedian, has hitherto remained unimpeached, unless by the Abbé Desfontaines, Fréron, and a few of the same character : but let not the English wish to appear in such unworthy company, nor endeavour to depreciate his merit » (p. 126).

While crowded Theatres your Pow'r confess
 And weep obedient to your feign'd Distress,
 While polish'd Readers of a polish'd Age
 Delighted turn your animated Page,
 Shall these intruding Lines the Poet greet,
 And find a Welcome in his calm Retreat⁶ ?

Et en 1775, Robert Hill fera écho à Keate en faisant l'éloge du poète tragique tout au début de son poème sur Voltaire :

Behold the Bard, the Poet of the age,
 Whose living verse embellishes the stage ;
 [...]
 Still Melpomene does all his lays inspire,
 And still directs his rich harmonious fire⁷.

Mais on connaissait aussi Voltaire dramaturge comique. Une note infrapaginale ajoutée précisément au début du poème de Hill souligne le fait que Voltaire est inspiré non seulement par Melpomène mais aussi par Thalie, et que « from these he has catched a spark of the celestial fire⁸ ». Dans son épître, Keate évoque, lui aussi, le riche génie comique de Voltaire :

From courts withdrawn, where'er your Footsteps bend,
 The Train you love, a faithful Train, attend :
 Swift at the Beck'ning of your magic Hand
 They come, and FANCY leads th' ideal Band.
 WIT's lighter Offspring seeks the sunny Glade,
 While SATIRE skulks behind th' obscurer Shade ;
 Near him his Sister, COMIC MAID, is seen,
 Who checks, with laughing Eyes, his rigid Mien ;
 Combin'd, o'er Worlds an Empire they maintain,
 And ev'ry Vice and Folly wears their Chain⁹.

6 George Keate, *Ferney : an epistle to Monsr de Voltaire*, Londres, J. Dodsley, 1768, p. 1. Le poème de Keate fit un certain bruit en Angleterre à l'époque : voir André-Michel Rousseau, *L'Angleterre et Voltaire, SVEC*, 145-147 (1976), p. 271-277.

7 Robert Hill, *Poems on Several Occasions*, Londres, M. Harrison, 1775, p. 55.

8 R. Hill, *Poems on Several Occasions*, p. 55. Cela n'empêche néanmoins pas Hill d'écrire ailleurs un « Parallel between Mr de Voltaire and the great Corneille » dans lequel il déclare : « Corneille refin'd the French Theatric State, /The other [Voltaire] did new Excellence create. /The nobler Part the Frenchmen have both chose, /Preferring Melpomene to laughing Thalia's Muse » (p. 224).

9 G. Keate, *Ferney*, p. 4.

La question se pose donc de savoir comment on acquérait, lisait, traduisait, commentait et critiquait les comédies de Voltaire en Angleterre au dix-huitième siècle, et plus précisément du vivant de l'auteur¹⁰.

Commençons par la question des éditions. On connaissait certaines comédies de Voltaire pour ainsi dire en version originale, c'est-à-dire en français, langue couramment lue et parlée en Angleterre à l'époque, bien entendu, comme le fait remarquer Thomas Sheridan en 1756 :

If the spreading of books in the originals in other countries, and the number of their readers, were to be the test of the excellence of their writers, France would certainly bear away the palm, not only from Great Britain, but from Athens and Rome. [...] To what other cause can it be assigned [...] that the name of Voltaire is so familiar to all the mouths of Europe, whilst those of Akenside or Mason are scarce ever heard but from English tongues¹¹ ?

24

Cette présence du texte français des comédies de Voltaire en Angleterre est attestée d'abord par les catalogues des libraires de l'époque, basés souvent sur la vente de bibliothèques privées¹². D'abord les différentes éditions des œuvres complètes de Voltaire, et donc forcément certaines comédies, figurent très largement dans les centaines de catalogues publiés entre 1734 et 1778. Mentionnons notamment les éditions de 1732 et de 1739, contenant la première

10 Nous laissons pourtant délibérément de côté les adaptations de trois comédies de Voltaire à l'époque, à savoir *No one's enemy but one's own*, comédie en trois actes d'Arthur Murphy inspirée de *L'Indiscret* et donnée à Covent Garden quatre fois entre le 9 et le 19 janvier 1764 ; deux pièces de Charles Macklin inspirées de *Nanine*, le *True-born Scotsman*, pièce représentée à Dublin en juillet 1764 et qu'il réécrit en 1781 sous le titre *The man of the world* ; et enfin *The English merchant*, comédie de George Colman inspirée de *L'Écossaise* et représentée pour la première fois à Drury Lane en février 1767. Sur ces trois adaptations, voir Harold Bruce, *Voltaire on the English stage*, Berkeley, University of California Press, 1918, p. 79-86 et 105-116, et Willard Kinne, *Revivals and importations of French comedies in England, 1749-1800*, New York, Columbia University Press, 1939, p. 87-89 et 100-101 ; sur celle de Murphy, voir Howard Dunbar, *The Dramatic Career of Arthur Murphy*, New York, MLA, 1946, p. 157-164.

11 Thomas Sheridan, *British Education, or the source of the disorders of Great Britain*, Londres, J. Dodsley, 1756, p. 202-203. Sheridan fait allusion d'abord à Mark Akenside, auteur du grand poème philosophique, *The Pleasures of Imagination* (1744), traduit par le baron d'Holbach en 1759, et ensuite à William Mason, ami de Thomas Gray et l'un des plus célèbres poètes de son temps, auteur entre autres de *The English Garden*, poème traduit en français en 1788.

12 Voir à ce sujet R. S. Crane, « The diffusion of Voltaire's writings in England, 1750-1800 », *Modern Philology*, 20 (1923), p. 261-174 ; Giles Barber, « Book imports and exports in the eighteenth century », dans R. Myers et M. Harris (dir.), *Sale and Distribution of Books from 1700*, Oxford, Oxford Polytechnic Press, 1982, p. 77-105 ; et David J. Shaw, « French-language publishing in London to 1900 », dans B. Taylor (dir.), *Foreign-Language Printing in London, 1500-1900*, Londres, British Library, 2002, p. 101-122.

comédie de Voltaire, *L'Indiscret*¹³ ; l'édition de 1740, contenant *L'Indiscret* et *L'Enfant prodigue*¹⁴ ; les éditions de 1748, de 1751, de 1752 et de 1757, qui ajoutent à ces deux comédies deux autres, *Nanine* et *La Prude*¹⁵ ; l'édition de 1764, qui ajoute à ces quatre comédies cinq autres, *La Princesse de Navarre*, *La Femme qui a raison*, *Socrate*, *L'Écossaise* et *Le Droit du seigneur*¹⁶ ; et enfin la plus importante édition disponible en Angleterre avant la mort de Voltaire, l'édition de 1768, qui ajoute à ces neuf comédies trois autres, *Charlot*, *Les Deux Tonneaux* et *Le Baron d'Otrante*¹⁷. Certaines éditions séparées étaient disponibles aussi chez des libraires à Londres, dont trois éditions différentes de *L'Indiscret*¹⁸, la première édition de *L'Enfant prodigue* (1738) ainsi qu'une édition non datée de la même pièce¹⁹, une édition de 1750 de *Nanine*²⁰, une édition non datée de *L'Écossaise*²¹ et enfin une édition de 1763 du *Droit du seigneur*²².

- 13 L'édition de 1732 est en vente chez huit libraires à Londres entre 1734 et 1778 (la date du catalogue est indiquée entre parenthèses) : James Buckland (1734) ; Thomas Osborne (1735, 1736) ; Olive Payne (1735) ; Paul Vaillant (1735) ; Fletcher Gyles (1739) ; Thomas Payne (1761, 1775-1778) ; William Cater (1770) et Thomas Davies (1770). L'édition de 1739 est disponible chez trois libraires entre 1741 et 1778 : Thomas Osborne (1741-1742) ; Thomas Wilcox (1760) et Langford (1778). Pour plus de détails sur les libraires cités en note, voir H. R. Plomer, *A Dictionary of the Printers and Booksellers Who Were at Work in England, Scotland and Ireland from 1668 to 1725*, Oxford, Oxford University Press, 1922, et *A Dictionary of the Printers and Booksellers Who Were at Work in England, Scotland and Ireland from 1726 to 1775*, Oxford, Oxford University Press, 1932.
- 14 L'édition de 1740 est disponible chez Osborne et Shipton en 1754 et chez Thomas Evans en 1769 et en 1771.
- 15 L'édition de 1748 est en vente chez trois libraires entre 1758 et 1768 : Thomas Payne (1758) ; Thomas Osborne (1759, 1761, 1762, 1768) et John Whiston et Benjamin White (1762). L'édition de 1751 est disponible chez quatre libraires entre 1760 et 1775 : Thomas Payne (1760, 1762, 1763, 1773-1775) ; John Whiston et Benjamin White (1760) ; Baker et Leigh (1768, 1770, 1771) et Benjamin White (1769, 1770). L'édition de 1752 est disponible chez trois libraires entre 1764 et 1778 : Thomas Payne (1764, 1765) ; Joseph Pote (1770) et James Robson (1773-1776, 1778). Et l'édition de 1757 est disponible chez sept libraires entre 1761 et 1778 : Samuel Paterson (1761) ; Paul Vaillant (1762) ; T. Becket et P. A de Hondt (1764) ; Thomas Davies (1766, 1768) ; Thomas Payne (1764, 1769-1773) ; James Christie (1775) et James Robson (1778).
- 16 L'édition de 1764 est disponible chez neuf libraires entre 1765 et 1778 : Peter Molini (1765) ; James Fletcher (1767) ; Charles Marsh (1767) ; Benjamin White (1767, 1770, 1771, 1778) ; Thomas Davies (1768) ; Thomas Payne (1769, 1770) ; James Robson (1773, 1774) ; Thomas Lowndes (1774, 1778) et James Christie (1775).
- 17 L'édition de 1768 est disponible chez six libraires entre 1769 et 1778 : William Cater (1769) ; Thomas Davies (1771) ; S. Baker et G. Leigh (1775) ; Benjamin White (1775, 1776, 1778) ; Thomas Payne (1776, 1778) et James Robson (1776, 1778).
- 18 L'édition de 1725 est en vente chez Thomas Payne en 1767, celle de 1731 chez George Wagstaff la même année, et celle de 1733 chez John Woodyer en 1752.
- 19 L'édition de 1738 est disponible chez Baker et Leigh en 1775 ; l'édition non datée est disponible chez Whiston et White en 1751.
- 20 Cette édition est en vente chez Thomas Payne en 1757.
- 21 Cette édition est en vente chez Thomas Payne en 1764.
- 22 Cette édition est disponible chez Becket et de Hondt en 1764.

Cette présence du texte français des comédies de Voltaire en Angleterre est confirmée ensuite par les comptes rendus dans les revues de l'époque, notamment dans les deux revues littéraires les plus importantes : la *Monthly review*, fondée en 1749 par le presbytérien Ralph Griffiths et qui reflète l'opinion libérale des Whigs radicaux, et la revue concurrente, la *Critical review*, fondée en 1756 par le romancier Tobias Smollett et qui est rangée plutôt du côté des Torys et apparaît donc comme politiquement plus conservatrice²³. Ces deux revues jouaient un rôle primordial en présentant aux lecteurs tant londoniens que provinciaux des critiques des nouvelles parutions, y compris des parutions à l'étranger²⁴. Dès février 1760, la *Monthly review* annonce la publication à Genève en 1759 de *Socrate*, comédie hautement irrégulière que Voltaire attribue à James Thomson, auteur de nombre de tragédies sur des sujets tirés de l'Antiquité. Le critique se moque d'abord de la façon dont Voltaire cherche à esquiver sa responsabilité comme auteur : « What could induce this writer to impose so gross a falsehood on the public, we do not readily conceive » ; mais il admet ensuite que la pièce n'est pas sans valeur littéraire :

With respect to the merit of the work itself, however, it is far from being contemptible ; altho' it be something irregular, and but little adapted to the stage. [...] As to the execution and design, the Author has not confined himself strictly to historical fact ; his plan is, nevertheless, extremely simple, and the characters well supported²⁵.

En août 1760, la *Critical review* accueille avec une certaine froideur *L'Écossaise*, comédie que Voltaire attribue à nouveau à un dramaturge anglais, cette fois-ci à John Home : « The plot is simple and interesting ; the dialogue rather too naked, and without the least heightening of art²⁶ ». En janvier 1773, en revanche, la

²³ Voir Robert D. Spector, « *Critical Review* » et Wilbur T. Albrecht, « *Monthly Review* », dans A. Sullivan (dir.), *British Literary Magazines : the Augustan age and the age of Johnson, 1698-1788*, New York, Greenwood, 1983, p. 72-77 et 231-237.

²⁴ Selon Griffiths, le but de la *Monthly Review* était d'offrir aux lecteurs « some idea of a book before they lay out their money or time on it » (avertissement du t. 1, mai 1749). Smollett, lui, s'attaquait, pour vanter la *Critical Review*, à la mauvaise qualité de la *Monthly Review*, dans laquelle il avait vu « the noble art of criticism reduced to a contemptible manufactue subservient to the most sordid views of avarice and interest, and carried on by wretched hirelings, without talent, candour, spirit or circumspection » (*Public Advertiser*, 9 décembre 1775). Voir à ce sujet Antonia Forster, « Review journals and the reading public », dans I. Rivers (dir.), *Books and Their Readers in Eighteenth-Century England : new essays*, Londres, Leicester University Press, 2001, p. 171-190. Voir aussi Gabrielle Gazi, « Voltaire dans le *Monthly Review*, 1749-1763 », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 323-334.

²⁵ *Monthly Review*, t. 22 (février 1760), p. 153-154.

²⁶ *Critical review*, t. 10 (août 1760), p. 153. Hywel B. Evans identifie une édition de *L'Écossaise* publiée apparemment à Londres en 1760, mais le lieu d'édition est en fait faux : il s'agirait plutôt de Genève (« A provisional bibliography of English editions and translations of Voltaire », *SVEC*, 8, 1959, p. 9-121, ici p. 60).

même revue est beaucoup plus positive au sujet du *Dépositaire*, comédie inspirée de la vie de la célèbre Ninon de Lenclos, dans laquelle le critique identifie, ce qui est très intéressant, le mélange des tons (du sentimental et du comique) qui est, comme nous le savons, si important dans la nouvelle esthétique dramatique de Voltaire :

Voltaire assures us, that throughout the piece he has introduced the genuine sentiments of that distinguished lady, as the subject of integrity and love. [...] We desire however, that our readers will not suppose this comedy to be merely sentimental. Several of the characters in it are of the most familiar kind, and are thrown into such ridiculous situations as cannot fail to excite laughter ; while most of the scenes in which the heroine is concerned may justly claim a more serious degree of approbation. The plot is so very intricate, that we shall not venture to give a sketch of it, but wish every reader that proportion of entertainment which we have received from a repeated perusal of the whole²⁷.

Voilà donc pour les comédies de Voltaire en français en Angleterre. Mais on les traduisait aussi, malgré les réserves qu'inspiraient les œuvres de Voltaire à l'ecclésiastique William Jones, curé dans le Suffolk, qui dénoncera en 1780 les effets néfastes que produirait la lecture des « seducing publications » de Voltaire « which some Englishmen have been very forward to translate²⁸ ». La première comédie de Voltaire traduite en anglais est *Socrate*, traduction due à un anonyme et publiée à Londres dès février 1760. L'avertissement qui précède *Socrates* constate que l'ouvrage constitue encore une preuve du « Genius of its author, who is most deservedly esteemed as the greatest author of the literary world²⁹ ». L'attitude de la *Critical review* envers cette traduction en mars 1760 est plutôt positive. Bien que la pièce soit caractérisée, remarque-t-elle, par « littleness and absurdities » et que « the materials are rudely thrown together », il reste néanmoins vrai qu'il s'agit après tout, et paradoxalement peut-être, de l'œuvre d'un grand maître :

Whether from a supposition that Voltaire was the author, or from what other cause, we know not, there seems to us some of those strokes which characterise the *master*, and show an endeavour in the writer to sink beneath his own abilities³⁰.

27 *Critical Review*, t. 35 (janvier 1773), p. 65. Evans identifie une édition du *Dépositaire* publiée apparemment à Londres en 1773 (« A provisional bibliography of English editions and translations of Voltaire », p. 57), mais le lieu d'édition est encore une fois faux : il s'agirait plutôt d'un imprimeur aux Pays-Bas.

28 William Jones, *Letters from a Tutor to His Pupils*, Londres, G. Robinson, 1780, p. 159.

29 Voltaire, *Socrates*, Londres, J. Dodsley, 1760, p. [iv].

30 *Critical Review*, t. 9 (mars 1760), p. 221, 235.

La *Monthly review*, en revanche, se montre beaucoup moins favorable à *Socrates* en avril 1760. L'auteur du compte rendu, William Kenrick, qui était depuis 1758 responsable des notices consacrées aux ouvrages français dans la revue³¹, reproche à Voltaire d'avoir écrit la pièce sous un pseudonyme anglais. Mais ce qui est encore plus intéressant, c'est que Kenrick souligne aussi le fait que la pièce de Voltaire peut être conçue comme une sorte de réplique à la discussion théorique que propose Diderot dans son *Discours de la poésie dramatique* en 1758 au sujet de la possibilité de mettre en scène la mort de Socrate. Là où Diderot envisage une pièce sentimentale construite autour de tableaux vivants, Voltaire écrit une pièce franchement bizarre sur le plan dramaturgique, dans laquelle le comique et le sentimental s'affrontent de manière choquante. Comme le fait remarquer Kenrick, au terme de sa comparaison entre le plan de Diderot et la pièce de Voltaire : « From this plan, that of the piece before us considerably differs ». Il note ensuite que Voltaire ajoute au plan envisagé par Diderot un drame familial à travers deux personnages-clés, Aglaé, pupille de Socrate, et Sophronime, amant d'Aglaé et élève de Socrate :

There is a pleasing simplicity in the characters of Sophronime and Aglae, whose mutual tenderness for each other, and respect for their patron and instructor, give a noble idea of their virtue and greatness of mind³².

Mais Kenrick ne peut pas s'empêcher de faire remarquer que, malgré cette innovation dramaturgique, la pièce n'est pas une réussite :

How far the introducing these characters, however, to diversify the action, may be an improvement, (unless the main business of the piece had been more particularly illustrated, and the whole had received a higher finishing) we do not take upon us here to determine.

En fait, à la fin de sa parenthèse, il ajoute une note infrapaginale qui sert à souligner son incompréhension devant l'innovation générique de la pièce de Voltaire, sorte d'anti-tragédie :

³¹ Voir Benjamin C. Nangle, *The Monthly Review, first series, 1749-1789 : indexes of contributors and articles*, Oxford, Clarendon Press, 1934, p. 55-56. Dans les années 1760 Kenrick lui-même traduit des œuvres de Jean-Jacques Rousseau (*Eloisa*, 1761 ; *Emilia and Sophia*, 1763 ; *Treatise of the Social Contract*, 1763), ainsi que le *Traité sur la tolérance* de Voltaire, sous le titre *Treatise on religious toleration* (1764). Voir à ce sujet R. B. Sewall, « William Kenrick as translator and critic of Rousseau », *Philological Quarterly*, 20 (1941), p. 58-68, et P. Fussell, « William Kenrick : eighteenth-century scourge and critic », *Journal of the Rutgers University Library*, 20 (1957), p. 42-59.

³² *Monthly Review*, t. 22 (avril 1760), p. 286.

The piece, upon the whole, is but flimsily wrought ; and there is, moreover, a cast of drollery given to the characters of Xantippe, and the judges of Socrates, which sinks the work much beneath the dignity of Tragedy (p. 288).

En fin de compte, c'est la nouvelle esthétique dramatique de Voltaire qui choque la *Monthly review*.

Six mois plus tard paraît une traduction – anonyme, encore une fois – de la comédie suivante, *L'Écossaise*, publiée à Londres par Wilkie sous le titre *The Coffee-House, or the fair fugitive*. Dès septembre 1760 la *Monthly Review* n'a pas l'air d'apprécier l'ouvrage, présenté comme l'une des productions les plus pauvres de Voltaire : « This is what the French call a *weeping* or *whining* Comedy. If it is really Voltaire's, we venture to pronounce it one of his poorest productions³³ ». Comme on pouvait s'y attendre, la perspective de la *Critical review* est tout autre, constatant pour sa part, au sujet de la qualité de la traduction elle-même, par exemple, que « the natural ease and freedom of the dialogue is happily preserved in the translation³⁴ ». Ensuite l'auteur du compte rendu se concentre sur le personnage de l'anglais Freeport : la pièce a des chances d'intéresser un public anglais parce que l'action, ne l'oublions pas, se déroule dans un café à Londres, et que le personnage de Freeport, qui vient secourir la pauvre héroïne éponyme, est vite accueilli comme le portrait type de l'Anglais, brusque mais gentil et sensible. Comme le feront remarquer John et Anna Laetitia Aikin en 1773 :

Mr. Voltaire's *Écossaise* was purposely written to exhibit a worthy English character ; marked, indeed, with some whimsical peculiarities, but distinguished by a strong spirit of benevolence. It was impossible to expose national foibles more gently than by combining them with national virtues³⁵.

Voilà donc deux comédies que Voltaire attribue de façon ludique à des auteurs anglais et qui se voient par la suite traduites en anglais en 1760, c'est-à-dire au moment même où l'auteur commence à atteindre le sommet de sa célébrité européenne et, paradoxalement peut-être, que la France et l'Angleterre se font la guerre. Car il est vrai que les Anglais aimaient les Français autant qu'ils les détestaient, et Voltaire surtout représentait, du moins parmi les nobles et les savants, le modèle même du cosmopolite³⁶. Comme le fait remarquer Smollett

33 *Monthly Review*, t. 23 (septembre 1760), p. 237.

34 *Critical Review*, t. 10 (septembre 1760), p. 241.

35 J. Aikin et A. L. Aikin, *Miscellaneous Pieces in Prose*, Londres, J. Johnson, 1773, p. 8.

36 Voir à ce sujet Gerald Newman, *The Rise of English Nationalism : a cultural history, 1740-1830*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1987, p. 14-18 et 35-46, et Robin Eagles, *Francophilia in English Society, 1748-1815*, Basingstoke, Macmillan, 2000.

lui-même au début de son compte rendu de *Candide* dans la *Critical review* en juin 1759 : « The writings of Mr. Voltaire are as much in fashion among the English as Chinese furniture, and some of them as fantastic³⁷ ». Rien d'étonnant, donc, au fait qu'en 1761 soit lancée la première traduction anglaise des œuvres complètes de Voltaire par Smollett et Thomas Francklin, publiée en 35 volumes entre 1761 et 1765, « with notes, historical and critical », comme le signale la page de titre³⁸. Smollett lui-même ne prit, paraît-il, qu'une faible part à la traduction, mais la contribution de Thomas Francklin, professeur de grec à l'université de Cambridge, semble avoir été plus décisive dans la mesure où il dirigeait les sept volumes des œuvres de théâtre, qui comprennent six comédies : *L'Indiscret* sous le titre *The Babblers* ; *L'Enfant prodigue* sous le titre *The Prodigal* ; *Nanine* sans changement de titre ; *La Prude*, ou *The Prude* ; *Socrate*, ou *Socrates* ; et enfin *Le Café, ou l'Écossaise*, sous le titre *The Coffee-House, or the Scotch-Woman*³⁹.

30 Les notes ajoutées au texte méritent notre attention, car le ton en est pour la plupart peu flatteur. Par exemple, une note est placée tout au début de la traduction de *Nanine* :

This Comedy is call'd in the French Nanine, ou le préjugé vaincu ; Nanine, or Prejudice overcome. It is written, as we are told in the title page, in verses of ten syllables. The absurdity of Comedies in rhyme I have already remark'd. The original begins thus :

Il faut parler, il faut, Monsieur le *Comte*,
Vous expliquer nettement sur mon *compte*.

The reader cannot but observe, what villainous rhimes *Comte* and *compte* are, and perhaps will more readily forgive my reducing this comedy into plain prose⁴⁰.

Il s'agit ici d'une critique d'ordre purement formel : le traducteur préfère la comédie en prose à la comédie en vers. Rien d'étonnant donc au fait que le traducteur s'oppose aussi à l'usage que fait Voltaire du décasyllabe, ou du « vers de cinq pieds », comme il l'appelle lui-même, dans *L'Enfant prodigue* :

37 *Critical Review*, t. 7 (juin 1759), p. 550. Sur l'attribution de ce compte rendu à Smollett, voir James G. Basker, *Tobias Smollett : critic and journalist*, Newark, University of Delaware Press, 1988, p. 252-253.

38 Voir au sujet de cette traduction Eugène Joliat, « Smollett, editor of Voltaire », *Modern Language Notes*, 54 (1939), p. 429-436, et A.-M. Rousseau, *L'Angleterre et Voltaire*, p. 362-363, 367-369, 768-773 et 977-988.

39 Les volumes des œuvres de théâtre (t. 12-15, 18, 25 et 27) sont publiés entre 1761 et 1763. Si la *Critical Review* n'hésite pas à attribuer la traduction des pièces de théâtre à Francklin lui-même (t. 11, mai 1761, p. 377), il reste néanmoins encore des doutes au sujet de l'identité du traducteur de chaque pièce, et il est plutôt probable que seule la traduction d'*Oreste* est le fruit du travail de Francklin, comme le note H. Bruce (*Voltaire on the English Stage*, p. 94).

40 *The Works of M. de Voltaire, Translated from the French, with Notes, Historical and Critical*, Londres, J. Newbery et al., 1761-1765, t. 15, p. 105.

It is astonishing that it shou'd ever enter into the head of a Dramatic writer to put his comedies into rhyme ; but it is still more astonishing that the sensible and ingenious Voltaire shou'd adopt a custom so ridiculous : the confining his verses to five feet, has certainly nothing but the novelty to recommend it ; they are even perhaps more faulty than if they had fifteen, by the quicker return of the same sounds to our ear. What pleasure a French author, or a French audience, might take in them, we cannot pretend to determine (t. 14, p. 122).

Cette critique de la versification voltairienne revient dans la note insérée à la fin de *Nanine*, au moment où la Marquise, mère du Comte, lequel vient de demander la main de la misérable héroïne éponyme, réagit à la mésalliance sur un ton comique :

Que ce jour

Soit des vertus la digne récompense,

Mais sans tirer jamais à conséquence.

The last line is entirely superfluous, and seems indeed to overthrow the tendency of the whole piece, which wou'd certainly have ended better with the first ; but the author wanted a verse to answer the other, and was resolv'd to throw it in, however absurdly (t. 15, p. 187).

La critique formelle se fond ici en critique dramaturgique, l'auteur de la note n'arrivant pas à apprécier le détournement comique qu'effectue Voltaire par moyen du dernier vers pour faire d'un dénouement apparemment sentimental un moment pleinement comique⁴¹.

Une pareille critique de la dramaturgie comique de Voltaire se retrouve, par exemple, dans la traduction de *L'Indiscret*. Une note est insérée dans la scène 12, où Pasquin, valet de Clitandre, cherche à semer la confusion entre Damis, le personnage éponyme de la comédie, et Hortense, qu'il aime sans savoir que Clitandre l'aime aussi. Il s'agit d'un véritable tour de force comique, Pasquin entretenant un dépit amoureux entre Damis et Hortense, grâce à une lettre et un portrait ; mais pour le traducteur, il s'agit d'une mauvaise scène dans une mauvaise comédie :

Pasquin's scheme of deceiving them both by the letter and picture is well imagin'd : but the execution of it very awkwardly and inartificially conducted [...]. Voltaire's comedies, tho' they have some merit, are not excellent, and this is one of the poorest of them⁴².

41 Voir Russell Goulbourne, *Voltaire Comic Dramatist*, SVEC 2006:03, p. 179-181.

42 *The Works of M. de Voltaire*, t. 15, p. 221.

Le traducteur, en faisant si peu de cas de la technique comique de Voltaire, néglige ainsi tous les riches échos de Molière dans cette scène, notamment les échos du *Dépit amoureux* et de *Dom Juan*⁴³. Les notes insérées dans la traduction de *Socrate* critiquent aussi le dramaturge : le traducteur condamne Voltaire pour avoir eu recours à un pseudonyme, présentant la préface de la pièce comme « nothing but pure fiction, design'd to conceal the real author of this motley performance⁴⁴ ». Dans la scène 9 de l'acte II, le traducteur semble ne pas apprécier la façon dont Voltaire fait parler Anitus, ridicule prêtre de Cérès, lorsque celui-ci déclare que « Ces philosophes sont d'une subtilité diabolique », ou en version anglaise, « You know these philosophers are devilish subtle », phrase qu'il glose ainsi :

The reader will observe, that Mr. Voltaire has made use of two or three phrases that wou'd come with more propriety from the mouth of a French catholic, than a heathen priest ; such as gagner le ciel, hérétique and diabolique ; and some other terms which the Greek were probably not very well acquainted with (t. 25, p. 153).

32

De telles remarques ironiques donnent à penser plutôt que l'auteur de la note n'a rien compris à la pièce, dont tout le dispositif satirique repose justement sur la façon dont Voltaire fait d'Athènes une image fidèle et révélatrice de Paris au dix-huitième siècle, où les philosophes persécutés, notamment Diderot, se voient comme les héritiers infortunés de Socrate lui-même⁴⁵.

Cette traduction des œuvres de Voltaire connaît un grand succès à l'époque⁴⁶. Elle est saluée dès mai 1761 par la *Critical review*, mais les remarques de celle-ci sont loin d'être impartiales étant donné que Smollett, co-responsable de la traduction, est en même temps rédacteur en chef de la revue. Notons toutefois l'accueil élogieux que la *Critical review* réserve à l'édition :

43 Voir R. Goulbourne, *Voltaire Comic Dramatist*, p. 33.

44 *The Works of M. de Voltaire*, t. 25, p. 111. Une semblable critique se trouve dans la note ajoutée à la fin de la préface de la traduction de *L'Écossaise* : « This preface, with the two epistles dedicatory, contains nothing very intelligible or entertaining to an English reader [...]. One cannot indeed easily find out any reason, why Mr. Voltaire chose to father this comedy on Mr. Hume [sic] ; or what end it could answer to tell so many long stories about a comedy, which, the reader will see, is, after all, but a very indifferent performance » (t. 27, p. 118).

45 Voir R. Goulbourne, *Voltaire Comic Dramatist*, p. 187-198.

46 Cette traduction est en vente chez douze libraires entre 1763 et 1778 : John Whiston et Benjamin White (1763, 1764) ; Thomas Payne (1764, 1768, 1770-1773, 1776, 1778) ; Thomas Davies (1766) ; Benjamin White (1766) ; S. Baker et G. Leigh (1767, 1768, 1775) ; Mileson Hingeston (1767) ; Thomas Evans (1769, 1771) ; William Otridge (1770) ; Joseph Pote (1770) ; Samuel Paterson (1773) ; James Robson (1775, 1778) et Thomas Lowndes (1778). De la publicité pour cette traduction est faite jusque dans des journaux provinciaux, dont *The York courier*, d'où sans doute la présence de l'édition chez deux libraires à York en 1774 (Christopher Etherington) et en 1777 (Henry Sotheran) : voir John Feather, *The Provincial Book Trade in Eighteenth-Century England*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 66-67.

While the public is cloyed with wretched translations of French originals not worth knowing, it must afford universal satisfaction, that gentlemen of approved abilities associate their labours to entertain the English reader with a complete edition of the Works of the celebrated M. de Voltaire, the most original, spirited, pleasing, and popular writer of his age and country⁴⁷.

William Kenrick, auteur du compte rendu de la traduction dans la *Monthly review* et grand ennemi de Smollett⁴⁸, dénonce en revanche ce qu'il présente comme les nombreuses bévues des traducteurs, faisant semblant de plaindre Voltaire comme la victime mutilée des traducteurs et se moquant de Smollett lui-même parce qu'il dirige une équipe de traducteurs si peu doués, le présentant comme « the forehorse in the team of dullness⁴⁹ ». Quoi qu'on en pense, cette traduction sert à rendre accessibles aux Anglais les œuvres de Voltaire telles qu'elles se présentent dans l'édition de Genève de 1756.

En somme, on peut constater que des dix-huit comédies de Voltaire, six sont traduites en anglais du vivant de l'auteur : *L'Indiscret*, *L'Enfant prodigue*, *Nanine*, *La Prude*, *Socrate*, *L'Écossaise*. Et il est frappant que ce ne soit pas tout simplement le côté sentimental que les lecteurs et traducteurs anglais recherchent chez Voltaire ; loin de là. Ils s'intéressent, comme on pouvait s'y attendre, aux pièces dites « anglaises » de Voltaire, c'est-à-dire à *Socrate* et à *L'Écossaise*, que Voltaire présente sous des pseudonymes anglais ; mais ils s'intéressent aussi aux comédies franchement comiques, comme *L'Indiscret* et *La Prude*, l'intérêt de cette dernière venant peut-être du fait qu'elle est inspirée en partie du moins d'une comédie de William Wycherley, *The Plain dealer* (1676)⁵⁰.

Mais ce ne sont pas seulement les comédies elles-mêmes qui intéressent les Anglais du dix-huitième siècle, car les discussions théoriques sur le genre comique que propose Voltaire, elles aussi, trouvent bon nombre de lecteurs attentifs. Au début de 1761 paraît à Londres une traduction de *Voltaire's critical essays on dramatic poetry*, comprenant entre autres la préface de *L'Enfant prodigue* et celle de *Nanine*⁵¹. William Kenrick, auteur du compte rendu de l'édition dans la *Monthly review*, admet que Voltaire est « possessed of the most happy talents

47 *Critical Review*, t. 11 (mai 1761), p. 377.

48 Voir B. C. Nangle, *The Monthly Review, first series, 1749-1789*, p. 55, et E. Joliat, « Smollett, editor of Voltaire », p. 434-435.

49 *Monthly Review*, t. 29 (octobre 1763), p. 273.

50 Voir R. Goulbourne, *Voltaire Comic Dramatist*, p. 102-105.

51 *Voltaire's Critical Essays on Dramatic Poetry*, Londres, L. Davis et C. Reymers, 1761, p. 226-241. Cette édition est disponible chez neuf libraires entre 1761 et 1778 : Thomas Payne (1761-1765, 1773, 1774, 1778) ; William Cater (1764, 1765, 1768-1770) ; L. Davis et C. Reymers (1764, 1768) ; Thomas Evans (1769, 1771) ; Samuel Paterson (1771, 1774) ; Richard Dymott (1772) ; Lockyer Davis (1773) ; Joseph White (1773) et S. Baker et G. Leigh (1775).

for criticism », mais il fait remarquer ensuite que « the ingenuity of Mr. Voltaire is, however, on most occasions, more conspicuous than his judgement, as the brilliance and elegance of his style exceed the solidity of his arguments », avant d'admettre que « no man in the world is a better judge of what will please on the French stage, or more capable of putting his precepts in practice than Mr. Voltaire⁵² ». En revanche, et malgré le fait que cette traduction ne précède que de quelques mois la grande traduction de Smollett et Francklin, la *Critical review* accueille chaleureusement les *Critical essays* dès décembre 1760 :

English readers are extremely obliged to the judicious translator of this little volume, for collecting and publishing in their language the most ingenious essays of one of the best modern critics.

34 Chose intéressante, la plus grande partie du compte rendu est consacrée aux remarques de Voltaire sur la comédie, et notamment à la préface de *L'Enfant prodigue*, où Voltaire défend le principe du mélange du comique et du sentimental dans une comédie ; l'auteur du compte rendu cite abondamment cette préface, avant de remarquer :

We heartily recommend this extract to our comic writers, who seem to think the subject too much exhausted, to sustain with spirit a dialogue of five acts, and therefore confine their genius to farce, interlude, and imitation⁵³.

Voltaire est donc proposé en modèle aux dramaturges comiques anglais de l'époque.

Horace Walpole relève en quelque sorte le défi quatre ans plus tard, en 1765, lorsqu'il cite la préface de *L'Enfant prodigue* dans la préface de la deuxième édition de son roman gothique *The Castle of Otranto*. Mais cette fois-ci il la cite de manière beaucoup moins positive et bien plus polémique. Dans la préface, que Walpole n'hésitera pas à envoyer à Voltaire en juin 1768 lorsque les deux auteurs entreront brièvement en correspondance, Walpole s'attaque à Voltaire pour avoir dénigré les tragédies de Shakespeare, citant la préface de *L'Enfant prodigue*, « that exquisite piece of which I declare my admiration, and which, should I live twenty years longer, I trust I should never attempt to ridicule », mais cela pour appuyer une argumentation toute contraire à celle de Voltaire :

52 *Monthly Review*, t. 24 (mars 1761), p. 138. Sur l'attribution de ce compte rendu à Kenrick, voir B. C. Nangle, *The Monthly review, first series, 1749-1789*, p. 55.

53 *Critical Review*, t. 10 (décembre 1760), p. 430, 434. J. G. Basker souligne qu'il est surprenant que la *Critical Review* n'agisse pas toujours dans l'intérêt de Smollett (*Tobias Smollett*, p. 157).

Surely if a comedy may be *toute sérieuse*, tragedy may now and then, soberly, be indulged in a smile. Who shall prescribe it? Shall the critic, who in self-defence declares that *no kind* ought to be excluded from comedy, give laws to Shakespeare⁵⁴?

C'est cette préface polémique de Walpole qui semble inciter Voltaire à déclarer sa guerre esthétique contre l'Angleterre. Et le premier assaut qu'il donne n'est, semble-t-il, rien moins qu'une nouvelle comédie écrite en septembre 1768, *Le Baron d'Otrante*, opéra-comique basé sur l'un de ses propres contes en vers, *L'Éducation d'un prince*, et destiné à Grétry. L'action du *Baron d'Otrante* se déroule dans le même espace que le roman de Walpole – Otrante, dans le sud de l'Italie – mais l'esthétique de l'opéra-comique est toute contraire à celle du roman anglais, non pas gothique mais carnavalesque et moliéresque. En fin de compte, il convient parfaitement à Voltaire de répondre à une critique anglaise acerbe de son esthétique de la comédie par une nouvelle comédie, disponible en Angleterre, comme nous l'avons vu, grâce à l'édition de 1768 des œuvres complètes de Voltaire. De la critique à la création, ce n'est pour Voltaire qu'un petit pas à franchir⁵⁵.

54 Horace Walpole, *The Castle of Otranto*, éd. W. S. Lewis et Z. J. Clery, Oxford, Oxford University Press, 1996, p. 12. Il est intéressant de noter que la *Critical review* accueille chaleureusement l'attaque contre Voltaire lancée par Walpole dans la préface de son roman dans un compte rendu publié alors que Smollett était à l'étranger : « Voltaire is so far from being a genius, that he is not a poet of the first magnitude, even in his own country, the most fruitful in poetry, but the most barren in genius (if we except Germany) of any perhaps under the sun » (t. 19, juin 1765, p. 469).

55 Nous tenons à exprimer notre vive reconnaissance à Lisa Needham, Christopher Todd et Edward Welch du précieux soutien qu'ils ont bien voulu nous apporter au cours de la rédaction de cet article.

RÉCUPÉRATION THÉORIQUE ET EXPLOITATION PRATIQUE : LE THÉÂTRE DE VOLTAIRE EN ALLEMAGNE (1730-1770)

Elsa Jaubert

Université Paris-Sorbonne

Lorsque l'on parle de Voltaire en Allemagne, on songe immédiatement à l'histoire houleuse de ses rapports avec Frédéric II, à leur correspondance et au séjour du Français à Berlin (1750-1753). Mais cet épisode tend à masquer la réalité bien plus vaste de la réception de Voltaire outre-Rhin, notamment celle de son théâtre. L'Allemagne réserve en effet très tôt au dramaturge un accueil à la hauteur de la gloire dont il jouit en France. Cet accueil est d'ailleurs double, puisqu'il se déroule à la fois sur le plan de la théorie esthétique et sur celui de l'exploitation pratique. Nous montrerons ainsi dans un premier temps comment les théoriciens allemands ont repris les œuvres et les réflexions de Voltaire au service de leurs projets de réforme du théâtre allemand, puis nous tenterons d'évaluer la fortune de son théâtre dans les librairies et sur les scènes allemandes.

RÉCUPÉRATION THÉORIQUE : VOLTAIRE AU SERVICE DE LA RÉFORME DU THÉÂTRE ALLEMAND

Johann Christoph Gottsched, le grand réformateur de la littérature allemande des Lumières, s'approprie une partie des théories esthétiques françaises pour créer, dans son *Art poétique critique* (1730), un canon de règles censées rendre la littérature germanique, et plus particulièrement le théâtre, conforme à la raison, et guider les jeunes auteurs vers le bon goût. Il s'appuie ainsi entre autres sur Boileau, d'Aubignac, Fontenelle, Fénelon, Saint-Évremond et Voltaire. Dans le chapitre consacré à la vraisemblance, par exemple, Gottsched reprend mot pour mot les critiques de Voltaire à l'égard de l'*Œdipe* de Sophocle, telles qu'il les avait formulées en 1719 dans ses lettres à M. de Genonville (*Lettres écrites par l'auteur qui contiennent la critique de l'Œdipe de Sophocle, de celui*

de Corneille, et du sien)¹. La question de la vraisemblance étant la pierre de touche de la poétique gottschédienne, il n'est pas surprenant que l'analyse de Voltaire ait séduit le critique allemand et qu'il l'ait récupérée dans le cadre de son argumentation. Mais Gottsched en use avec Voltaire comme avec tous les autres auteurs : il ne le considère et ne l'utilise comme une autorité esthétique que lorsque les jugements ou les productions du Français peuvent lui servir à consolider ses propres théories. Le cas de l'opéra, genre sévèrement condamné par Gottsched mais pratiqué par Voltaire, est révélateur de cette stratégie ; bien loin d'infléchir sa position, il déplore que le grand dramaturge tragique se soit abaissé à ces fadaïses².

38

D'autres éléments de la critique dramatique de Voltaire rencontrent en Allemagne une approbation pleine et entière ; c'est le cas par exemple du problème de la galanterie excessive des tragédies françaises. Gottsched se plaint, dans la préface de son *Caton mourant*, que « la manie de faire des mariages a envahi la scène », et déclare avoir « essayé de voir si une tragédie ne pouvait pas retenir l'attention, même sans hymen »³. Les Allemands sont particulièrement sensibles à ce thème, comme l'illustre une lettre du dramaturge et professeur de morale Christian Fürchtegott Gellert à un de ses correspondants allemands à Paris, en 1753 : Gellert y estime qu'un « amour raisonnable, tendre et innocent » fait le plus grand plaisir de l'homme et qu'il est légitime de montrer ses bons côtés.

Mais que l'on ne montre, comme la scène française d'aujourd'hui les représente, que des jeunes gens voluptueux et des filles coquettes, qui nous offensent avec insolence et déraison, c'est un crime contre les bonnes mœurs et donc aussi contre le théâtre. [...] Certainement, il faut être reconnaissant à M. de Voltaire

1 Johann Christoph Gottsched, *Versuch einer critischen Dichtkunst vor die Deutschen*, 1^{re} partie, chap. 6, « Von der Wahrscheinlichkeit in der Poesie », dans *Schriften zur Literatur*, éd. H. Steinmetz, Stuttgart, Reclam, UB 9361, p. 148-150. Voir à ce sujet Catherine Julliard, *Gottsched et l'Esthétique théâtrale française. La Réception allemande des théories françaises*, Frankfurt/M., Peter Lang, 1998, p. 112 et suiv.

2 Cf. Hermann A. Korff, *Voltaire im literarischen Deutschland des 18. Jahrhunderts, ein Beitrag zur Geschichte des deutschen Geistes von Gottsched bis Goethe*, Heidelberg, C. Winter, 1917, p. 32.

3 « *Das Hochzeitmachen hat in theatralischen Vorstellungen dergestalt überhandgenommen, daß ich es längst überdrüssig geworden bin. [...] ich habe es daher auch hier versuchen wollen, ob denn ein Trauerspiel nicht ohne die Vollziehung einer Heirat Aufmerksamkeit erlangen könne ?* », J. C. Gottsched, *Sterbender Cato*, Vorrede (1732), éd. H. Steinmetz, Stuttgart, Reclam, UB 2097/97a, 1984, p. 8.

d'avoir voulu essayer de détruire les reproches que toute l'Europe savante fait à la France, de ne souffrir guère au Théâtre que les intrigues galantes⁴.

Un journal littéraire berlinois lui rend aussi hommage pour avoir « raillé les héros amoureux et galants de la plupart des tragédies⁵ ». Bon nombre de positions de Voltaire, en particulier du fait de son classicisme, correspondent ainsi aux ambitions purificatrices et morales des auteurs allemands, qui s'empresent par conséquent de citer le Français comme une autorité, ou de le saluer pour son œuvre.

Pour Gottsched, Voltaire fait d'ailleurs partie des poètes de bon goût dont il recommande la lecture, aux côtés entre autres de Virgile et de Térence, de Boileau, de Corneille et de Racine. Voilà les « modèles à suivre » pour les jeunes gens⁶. C'est donc en toute logique que Voltaire a l'honneur d'être publié dans le cadre du *Théâtre allemand*, édité par Gottsched. Ce recueil en six volumes, composé de pièces traduites et d'œuvres originales, devait fournir un répertoire régulier aux troupes de théâtre et servir d'exemple aux jeunes auteurs. C'est bien évidemment Voltaire dramaturge tragique qui recueille les suffrages du professeur de Leipzig, puisque les deux pièces retenues sont *Zaïre* (1732) et *Alzire* (1736), publiées en 1741 dans les deuxième et troisième tomes du *Théâtre allemand*⁷. Les traductions sont confiées à de proches collaborateurs : *Zaïre* est traduite par Schwabe, *Alzire* par l'épouse de Gottsched, grande traductrice et elle-même auteur de plusieurs comédies. Gottsched a manifestement été tout autant sensible à la forme de ces deux tragédies, qui remplissent son cahier des charges rigoureux, qu'à leur sujet : dans sa préface, il met en relief l'intention de Voltaire de mettre en scène la religion chrétienne dans ces deux tragédies, à l'exemple de *Polyeucte*. Il espère que les œuvres de Voltaire auront le même succès que la pièce de Corneille, dont il souligne qu'elle a été bien accueillie en Allemagne, y compris par les ennemis de la scène, qui y voient pourtant en

4 « Daß man aber (wie sie die französische Schaubühne von itzt schildern) nur wohlustige Jünglinge und verbuhlte Mädchen dahinstellt, die uns mit Freschheit und Aberwitz beleidigen, ist ein Verbrechen wider die guten Sitten und also auch wider das Theater. [...] Ja gewiß ! man muß Herren von Voltaire dankbar sein, daß er versuchen wollte : de détruire les reproches que toute l'Europe savante fait à la France, de ne souffrir guère au Théâtre que les intrigues galantes », C. F. Gellerts Briefwechsel, éd. John F. Reynolds, Berlin-New York, Walter de Gruyter, 1987, 4 vol., t. 1, p. 162.

5 « Die verliebten und galanten Helden der meisten Tragödien verspottet », *Critische Nachrichten aus dem Reiche der Gelehrsamkeit*, Berlin, 1750, cité par H. A. Korff, *Voltaire im literarischen Deutschland des 18. Jahrhunderts*, p. 80.

6 Cf. J. C. Gottsched, *Critische Dichtkunst*, p. 69.

7 On trouve par ailleurs dans la bibliothèque personnelle de Gottsched *La Mort de César*, *Œdipe*, *Alzire*, *Nanine* et *Mariamne* (on peut consulter le *Catalogus Bibliothecae (liès) quam Jo. Ch. Gottschedius collegit atque reliquit*, Lipsiae, 1767).

général le refuge des fables païennes et immorales. Cette argumentation est révélatrice de la situation allemande. En effet, il ne faut pas oublier que, dans le Saint Empire, les hommes de lettres doivent lutter avec des autorités politiques et religieuses bien plus hostiles au théâtre qu'en France ; la réhabilitation de la scène reste un enjeu majeur tout au long du XVIII^e siècle. Le pasteur Goeze, par exemple, ennemi farouche de Lessing et du théâtre en général, considère Voltaire comme un auteur « satanique »⁸ et comme la figure emblématique d'une époque qui, au lieu de combattre le vice, ne fait que le policer et rendre la corruption plus aimable. Le théâtre ne peut être pour ce théologien qu'une école du vice. Le fait que Voltaire traite un sujet religieux devient donc pour Gottsched un argument de poids contre les détracteurs de la scène et il n'est sans doute pas étranger à la décision de traduire précisément ces deux tragédies⁹. On remarque que dans sa préface, Gottsched ne s'attarde pas sur l'auteur lui-même, expliquant que sa renommée est déjà grande outre-Rhin, et qu'il n'a donc pas besoin de sa défense¹⁰.

Il est vrai que Voltaire est souvent cité comme l'un des plus grands dramaturges français. Pour la plupart des hommes de lettres allemands de l'époque, la France est un modèle qui doit jouer un rôle déterminant dans l'éducation du goût. Les pièces françaises apportent ainsi un peu de raffinement à un théâtre allemand jugé grossier et indigent, comme l'illustre bien ce poème adressé à la célèbre actrice et directrice de troupe Caroline Neuber :

Ce qui manque encore à l'Allemagne, la richesse de la France nous le fournit,
 Le doux trait de Racine, la gloire de Corneille,
 L'énergie de Crébillon, Voltaire et ses fulgurants éclairs,
 Le sel de Molière, l'aménité de Destouches,
 L'intelligence de Marivaux, son émotion pleine de grâce et de tendresse,
 Son habileté à percer à jour le secret des âmes,
 La raillerie mordante et spirituelle de Regnard,

8 Cf. Roland Krebs, *L'Idée de « Théâtre National » dans l'Allemagne des Lumières. Théorie et réalisations*, Wiesbaden, O. Harrassowitz, Wolfenbütteler Forschungen Bd. 28, 1985, p. 357.

9 Il n'est pas impossible que Gottsched ait été aussi sensible au thème de la tolérance religieuse qui s'y manifeste. Avec Voltaire, la tragédie se met au service du combat philosophique. Gottsched a lui-même par la suite abordé ce sujet dans *Les Noces sanglantes parisiennes* (*Die Parisische Bluthochzeit*), une tragédie sur la nuit de la Saint-Barthélemy, et dans *Agis, roi de Sparte* (*Agis, König von Sparta*).

10 J. C. Gottsched, *Deutsche Schaubühne*, Leipzig, 1741-1745, Deutsche Neudrucke, Reihe 18. Jahrhundert, éd. H. Steinmetz, Stuttgart, Metzler, 1972, 6 vol., préface du t. 2.

Tout ce qui, vêtu à l'allemande, enchante l'oreille et le cœur des connaisseurs¹¹.

De façon très représentative des hiérarchies esthétiques, Lessing déclare en 1751 que « Corneille et Molière ont élevé le théâtre français à cette hauteur où Racine et Regnard l'ont maintenu, où il se maintient encore de nos jours avec les œuvres de Messieurs Crébillon, Voltaire, Destouches, La Chaussée et Boissy¹² ». Et comme tous les auteurs de l'époque, Lessing commence d'ailleurs par traduire des auteurs français. En 1747, pour le compte de la troupe de la Neuberin et en échange d'un accès permanent gratuit aux représentations, il entreprend, en collaboration avec C. F. Weiße, plusieurs traductions, dont *Annibal* de Marivaux et *Mariamne* de Voltaire. Johann Friedrich Löwen, homme de lettres engagé dans la réforme du théâtre allemand, traduit lui aussi des pièces françaises, pour la troupe de J. F. Schönemann, entre autres *L'École des mères* de La Chaussée et *Sémiramis* de Voltaire, publiées en 1757. Koch, acteur et directeur de troupe, traduit lui-même pour ses propres représentations *L'Enfant prodigue* et *Ceïpe*, ainsi que *Démocrite* de Regnard et *Le Philosophe marié* de Destouches¹³.

Dans ce contexte, Voltaire jouit d'un tel statut de modèle qu'il devient même l'archétype de l'auteur tragique. Si, dans le domaine de la comédie, les Allemands attendent en effet la venue d'un « Molière allemand », dans le domaine de la tragédie, c'est un « Voltaire allemand » que l'on espère¹⁴. Un ami

11 « Was Deutschland noch versagt, dieß zinst uns Frankreich Stärke, /Racinens süßer Zug, Corneillens Wunderwerke, /Der Nachdruck Crebillons, Voltairens starker Blitz, /Und Molierens Salz, Destouchens muntre Witz, /Des Marivaux Verstand und zärtlich holdes Rühren, /Sein Griff, das Innerste der Seelen auszuspuhen, /Des Regnards bissender und Geisterfüllter Scherz /Entzücken deutsch gekleidet der Kenner Ohr und Herz », Gerhard Rudolph Albrecht Sievers Glückwünschendes Sendschreiben an die Frau Neuberin, Kiel, 1738, dans Richard Daunicht, *Die Neuberin. Materialien zur Theatergeschichte des 18. Jahrhunderts*, Heidenau/Sa., Mitteldeutsche Kunstanstalt, 1956, p. 83.

12 « Corneille und Moliere haben es [das Französische Theater] zu derjenigen Größe erhoben, welche Racine und Regnard unterstützt haben, und welche noch itzo durch die Werke der Herren Crebillon, Voltaire, des Touches, la Chaussée und Boissy fortduert », Gotthold Ephraim Lessing, *Das Neueste aus dem Reiche des Witzes*, Décembre 1751, dans Gotthold Ephraim Lessings sämtliche Schriften, éd. K. Lachmann et F. Muncker, Stuttgart, G. J. Göschen, 1886, 21 vol., t. 4, p. 475.

13 Cf. Heinz Kindermann, *Theatergeschichte Europas*, Salzburg, O. Müller, 1961, 10 vol., t. 4, p. 493.

14 Voir Johann Friedrich Löwen, ce « Voltaire allemand » pourrait être Christian Felix Weiße, pour peu qu'il décide d'appliquer son talent à la tragédie (*Johann Christian Krügers Poetische und Theatralische Schriften*, Leipzig, 1763, préface).

de Lessing résume ainsi l'ambition des jeunes gens épris de théâtre : « suivre le grand Molière et marcher dans les pas du divin Voltaire¹⁵ ».

Mais la réception du théâtre de Voltaire ne se limite pas à la tragédie. Sans être le premier nom pour la comédie, il apparaît néanmoins fréquemment aux côtés de Molière, Destouches et Regnard, d'autant plus que les pays de langue allemande réagissent eux aussi à l'évolution du genre comique ; comédie larmoyante de La Chaussée, comédie attendrissante de Voltaire, genre sérieux de Diderot, ces nouveautés font l'objet de nombreuses discussions, qui reprennent souvent les arguments des critiques français. En 1747, la publication de sa traduction de *L'Enfant prodigue* (1736) permet au comédien et dramaturge J. G. Uhlisch de commencer à remettre en question les normes gottschédiennes ; sa préface rappelle « la grande renommée » acquise par Voltaire avec ses « excellentes tragédies », il cite une partie de la préface d'origine, qui justifie le mélange du plaisant et du touchant au nom de « la représentation des mœurs », puis il rend compte en détail de la critique de Bruhier d'Ablaincourt¹⁶ – mais il semble bien que ce soit en réalité pour mieux défendre Voltaire, car il souligne ensuite que, malgré ces remarques, la pièce possède encore de grands mérites par rapport aux autres comédies, et signale qu'elle a toujours été jouée avec succès. Enfin, il cite le jugement particulièrement positif d'un Allemand. Par cette traduction, Uhlisch se prononce donc lui-même pour un élargissement du champ esthétique¹⁷. En 1751, Gellert prend fait et cause pour la comédie touchante, dans un essai en latin (*Pro comoedia commovente*), traduit en allemand, publié et commenté par Lessing dans sa *Bibliothèque théâtrale*¹⁸. Gellert y salue en particulier Marivaux et Voltaire, qui ont ouvert la voie de ce nouveau genre avec succès, et évoque, pour illustrer son propos, des pièces comme *Les Philosophes amoureux* de Destouches, *Mélanide* de La Chaussée, *La Pupille* de Fagan, *Nanine* de Voltaire ou encore *Sidney* de Gresset. Alors que Gottsched admet difficilement qu'une comédie puisse aussi émouvoir et non simplement faire rire, Gellert, lui, défend cette spécificité du nouveau genre : la comédie touchante fournit selon lui l'occasion

42

15 « *Den großen Molieren / Zu folgen, und zugleich den göttlichen Voltären / Im Trauerspiele treu und willig nachzugehen* », H. A. Ossenfelder, cité par Johann Friedrich von Reden-Esbeck, *Caroline Neuber und ihre Zeitgenossen. Ein Beitrag zur deutschen Kultur- und Theatergeschichte. Mit sieben Kunstbeilagen*, Leipzig, A. Barth, 1881 ; Nachdruck Leipzig, 1985, p. 315.

16 Jean-Jacques Bruhier d'Ablaincourt, *Caprices d'imagination ou Lettres sur différens sujets d'Histoire, de Morale, de Critique, d'Histoire naturelle*, Paris, 1740. Uhlisch cite la vingt-troisième et dernière lettre.

17 Cette traduction est reprise en 1754 dans *Neue Sammlung von Schauspielen herausgegeben von Johann Friedrich Schönemann, Erster Band*, Hamburg ; une nouvelle traduction en vers est publiée en 1767 dans *Neue Sammlung von Schauspielen, welche auf der Kaiserlich Königlichen privil. deutschen Schaubühne zu Wien aufgeführt werden*, Wien, J. P. Krauß, t. 12.

18 « Des Hrn. Prof. Gellerts Abhandlung für das rührende Lustspiel », *Theatralische Bibliothek*, 1^{er} feuillet, dans *Gotthold Ephraim Lessings sämtliche Schriften*, t. 6, p. 32-49.

de renouveler les sujets traités, elle répond parfaitement aux objectifs de la poésie, qui sont de plaire et d'instruire, et incite les spectateurs à suivre l'exemple des personnages vertueux. La légitimité de cette nouvelle forme s'affirme peu à peu, le discours théorique s'accompagnant toujours de références à Voltaire. G. K. Pfeffel reprend par exemple en 1767 les propres arguments de Voltaire contre la comédie larmoyante et en faveur de la comédie attendrissante, dans sa préface à la traduction de *Julie ou le Triomphe de l'amitié* de Marin – mais il ne comprend pas réellement la différence que Voltaire faisait entre ces deux genres et parle sans distinction de « comédie touchante » (*rührendes Lustspiel*)¹⁹. En 1768, dans ses *Lettres sur le théâtre viennois*, Joseph von Sonnenfels place *Le Père de famille* de Diderot en première position de la haute comédie, mais il évoque aussi Voltaire avec *Nanine* et *L'Écossaise*, *Mélanide* et *L'École des mères* de La Chaussée, *Le Philosophe sans le savoir* de Sedaine et *Eugénie* de Beaumarchais. En écho à son jugement, une traduction de *Nanine* est publiée l'année suivante dans le recueil du *Nouveau Théâtre de Vienne*, où elle est présentée comme une « comédie touchante » et « une œuvre parfaite »²⁰. La comédie attendrissante est désormais reconnue.

Même les comédies burlesques de Voltaire trouvent leur place dans le développement du théâtre allemand. À Vienne, notamment, où la tradition populaire locale est très forte, des pièces comme *L'Échange*²¹ servent aux tenants de la purification de la scène dans leur campagne contre l'improvisation et les farces grossières. Dans sa préface de 1764, le traducteur J. G. von Laudes souligne le succès remporté par la pièce en France, la tournure originale de cette comédie ainsi que la vivacité et l'esprit de la langue. Pour les Viennois, cette farce bouffonne « reste un texte littéraire mettant en scène des personnages de la réalité contemporaine. Elle démontre donc qu'un comique populaire de qualité est possible²² ». La situation très particulière de la scène viennoise entraîne donc une utilisation différente de Voltaire.

Malgré tout, l'admiration n'est pas unanime. Le premier à s'attaquer au monument Voltaire et à amorcer un tournant dans la réception de son

19 *Theatralische Belustigungen. Nach französischen Mustern. Dritte Sammlung*, Frankfurt und Leipzig, J. G. Garbe, 1767, préface, dans Michel Grimberg (dir.), *Die Rezeption der französischen Komödie : ein Korpus von Übersetzervorreden 1694-1802*, Frankfurt/M, Peter Lang, 1998, t. 65, p. 166 et suiv. À propos de la conception voltairienne de la comédie attendrissante, voir Elsa Jaubert, « Voltaire dramaturge comique : un “auteur amphibie” ? », *Revue Voltaire*, 6 (2006), p. 155-168.

20 M. Grimberg (éd.), *Die Rezeption der französischen Komödie*, t. 73, p. 182 sqq.

21 Pièce écrite en 1734 mais jouée en public pour la première fois à la Comédie-Italienne en 1761.

22 M. Grimberg, *La Réception de la comédie française dans les pays de langue allemande (1694-1799)*, Frankfurt/M, Peter Lang, Gallo-Germanica 17, 1995, p. 252 et M. Grimberg (dir.), *Die Rezeption der französischen Komödie*, t. 47, p. 117 sqq.

théâtre est Lessing, dont l'esprit critique et la plume acerbe n'épargnent pas le Français. Dès 1759, dans ses *Lettres sur la littérature contemporaine*, il établit une hiérarchie dans laquelle il place certes *Zaïre* bien au-dessus des tragédies de Corneille, mais encore bien en dessous de l'*Othello* de Shakespeare²³. On retrouve cette même hiérarchie quelques années plus tard dans la *Dramaturgie de Hambourg*, où Lessing développe plus longuement sa critique. Il compare notamment le spectre apparaissant dans *Sémiramis* à celui d'*Hamlet*²⁴. Le théâtre de Voltaire, comme celui de Corneille, sert à Lessing de levier pour sa critique radicale de la dramaturgie classique française. Lessing reproche à Voltaire des invraisemblances dans l'action et les caractères, et des maladresses dans la construction, en particulier dans *Mérope*. Il l'accuse essentiellement de ne faire que s'accommoder tant bien que mal des règles, sans en respecter ni en comprendre l'esprit²⁵.

44

Herder, à la suite du Suisse J. J. Bodmer, stigmatise pour sa part le manque de couleur locale de ses tragédies. Tous les personnages sont fondamentalement des Français :

J'ai cherché dans les pièces de théâtre françaises le monde, le siècle, la nation, et je n'ai jamais trouvé que la nation française. Dans *Sémiramis*, *Tancredè*, *Zaïre*... où est le monde assyrien, celui des chevaliers, celui des Turcs²⁶ ?

Quant à J. J. Eschenburg, traducteur de Shakespeare, il reprend d'un point de vue philologique et dramaturgique la comparaison entre le *Julius César* de Shakespeare et *La Mort de César* de Voltaire, pour conclure à la supériorité incontestable de la version anglaise : le caractère du César français ne peut ni intéresser, ni provoquer l'effroi, celui de Shakespeare est bien plus théâtral ; Voltaire a dénaturé le caractère de Brutus et la scène de conspiration de

23 G. E. Lessing, *Briefe, die neueste Literatur betreffend*, éd. W. Bender, Stuttgart, Reclam, UB 9339-44/44a, 1972, Lettre XVII (1759), p. 50.

24 G. E. Lessing, *Hamburgische Dramaturgie*, éd. K. L. Berghahn, Stuttgart, Reclam, UB 7738[7], 1981, 11^e feuillet (5 juin 1767), p. 62-67. Voltaire est victime ici de sa propre plume, car ce sont en grande partie ses *Lettres philosophiques* qui, avec les *Lettres sur les Anglais et sur les Français* de Muralt, ont fixé en Allemagne l'image des théâtres français et anglais et la perception du caractère de ces deux nations. C'est d'ailleurs Lessing qui, dès 1750, publie les lettres de Voltaire à ce sujet dans sa revue théâtrale (*Des Herrn von Voltaire Gedanken über die Trauer- und Lustspiele der Engländer, aus seinen Briefen über die Engländer übers.*, dans *Beiträge zur Historie und Aufnahme des Theaters*, Metzler, Stuttgart, 1750, 1. Stück, IV).

25 Cf. G. E. Lessing, *Hamburgische Dramaturgie*, en particulier les feuillets 44 à 50 (septembre-octobre 1767), p. 227-261.

26 « *Ich habe in den französischen Theaterstücken Welt, Jahrhundert, Nation gesucht und immer französische Nation gefunden. In Semiramis, Tancred, Zaire... wo ist da assyrische, Ritter-, Türken-Welt ?* », Johann Gottfried Herder, cité par H. A. Korff, *Voltaire im literarischen Deutschland des 18. Jahrhunderts*, p. 85 sqq.

Shakespeare est bien plus belle²⁷. Dix ans plus tard enfin, en 1781, ces deux pièces deviennent pour Justus Möser l'occasion de montrer combien le génie français est éloigné de l'anglais. Il arrive à la même conclusion que Lessing : le théâtre français n'est pas tragique, il n'ébranle pas les affects comme le théâtre anglais. La pièce de Voltaire est « une image lisse, belle, brillante, qui n'a pas son pareil dans l'art, mais qui n'est rien de tout ce qu'elle devrait être²⁸ ! ».

Même si, au début des années 1780, Wieland continue à penser que les Allemands n'ont pas de tragédies qui puissent rivaliser avec *Mahomet* ou *Alzire*²⁹, la grande époque du classicisme à la française est bel et bien terminée. Certes, tous les Allemands ne sont pas des admirateurs inconditionnels de Shakespeare, et nombreux sont ceux qui aspirent en réalité à une synthèse des caractéristiques anglaises et françaises³⁰. Mais si l'on veut admirer encore Voltaire, il faut désormais le défendre.

À partir des années 1730, Voltaire constitue une référence essentielle des réflexions allemandes sur le théâtre : ses jugements servent de caution esthétique³¹, ses œuvres sont citées comme des exemples de bon goût³², elles offrent des points d'appui à des réflexions sur la nature et les effets de la tragédie³³,

27 Johann Joachim Eschenburg, *Versuch über Shakespears Genie und Schriften, in Vergleichung mit den dramatischen Dichtern der Griechen und Franzosen, Aus dem Engl. übers. und mit einem doppelten Anhang begleitet von Johann Joachim Eschenburg*, Leipzig, Schwickert, 1771.

28 « Was tut nun Voltaire ? Erwischt alle diese starken Züge aus und gibt uns ein glattes, schönes, glänzendes Bild, was in der Kunst nicht seines gleichen hat, aber nun gerade von allem dem nichts ist, was es sein sollte ! », Justus Möser, *Über die deutsche Sprache und Literatur*, dans *Sämtliche Werke. Historischkritische Ausgabe in 14 Bänden. Vermischte Schriften*, 2^e partie, t. 3, éd. Oda May, Osnabrück, Wenner, 1986, p. 71-94.

29 Cf. H. A. Korff, *Voltaire im literarischen Deutschland des 18. Jahrhunderts*, p. 74.

30 Voir à ce sujet E. Jaubert, « *Richard III et Roméo et Juliette* de Christian Felix Weiße : une voie médiane entre barbarie anglaise et superficialité française ? », *Revue germanique internationale*, avril 2007, Paris, CNRS Éditions, p. 23-35.

31 Outre les réflexions de Gottsched, on note des références plus ponctuelles mais tout aussi révélatrices du statut de Voltaire : Johann Elias Schlegel, par exemple, lorsqu'il traduit *Le Glorieux*, rappelle dans sa préface que Voltaire et l'abbé Prévost considèrent qu'il s'agit là de la meilleure pièce de Destouches (cf. M. Grimberg, dir., *Die Rezeption der französischen Komödie*, t. 17, p. 31).

32 En 1748, dans ses préfaces aux pièces jouées par la troupe de Schönemann (qui contient *Edipe* et *Mahomet*), Krüger se désespère de voir que le public allemand ne souhaite pas voir deux fois les plus belles œuvres de Destouches ou de Voltaire, et qu'il a si peu de goût qu'il ose comparer *Alzire* au *Festin de Pierre* (dans la version jouée par les troupes ambulantes), et que certains rient de voir leur voisin pleurer pendant la représentation de *Zaire* (cf. M. Grimberg, dir., *Die Rezeption der französischen Komödie*, t. 22, p. 51).

33 En particulier dans la correspondance entre Lessing, Friedrich Nicolai et Moses Mendelssohn (*Briefwechsel über das Trauerspiel* (1756-1757), éd. J. Schulte-Sasse, München, Winkler, 1972) et chez J. J. Dusch (cf. H. A. Korff, *Voltaire im literarischen Deutschland des 18. Jahrhunderts*, p. 78).

et ses personnages deviennent même des cas d'école pour le jeu des acteurs³⁴. Par ailleurs, qu'il s'agisse des tragédies, des comédies attendrissantes ou même des comédies burlesques, tous les aspects de sa production dramatique trouvent un écho dans les pays de langue allemande, souvent alimenté par les réflexions critiques de l'auteur lui-même et de ses compatriotes. La réception est donc active, complète et réinvestie par des problématiques propres à l'Allemagne.

Mais au-delà de ces considérations théoriques, l'objectif de la plupart des traductions est alors de fournir un répertoire aux troupes et de former le goût des auteurs allemands. Il faut dès lors s'interroger sur la présence de Voltaire dans les librairies et sur les scènes allemandes.

EXPLOITATION PRATIQUE : UN CLASSIQUE DES LIBRAIRIES ET DU RÉPERTOIRE DES TROUPES

46

Le français est la langue de la bonne société allemande du XVIII^e siècle, que la plupart des hommes de lettres maîtrisent eux aussi. Par conséquent, la diffusion des œuvres françaises se fait tout d'abord dans la langue originale. La littérature française est la seule à jouir en Allemagne de cette diffusion de première main, assurée par les contrefaçons publiées dans les Provinces-Unies et dans le Saint Empire, puis largement distribuées sur l'ensemble du territoire allemand. Voltaire ne fait pas exception : parmi les grandes éditions, on peut citer par exemple les *Ceuvres de M. de Voltaire* en dix volumes, publiées à Dresde entre 1748 et 1754, puis en huit volumes, de 1752 à 1756. Elles s'adressent en priorité à la noblesse, mais les ouvrages français sont également très appréciés de la haute bourgeoisie.

Ces éditions en français se doublent bien sûr rapidement de nombreuses traductions en allemand, qui élargissent le public. On assiste ainsi à un phénomène de « réception en deux étapes » propre à la littérature française³⁵. Voltaire jouit pour sa part d'une telle renommée que ses œuvres sont rapidement traduites pour les troupes, la publication venant parfois plus tard. C'est le

³⁴ Les exemples de personnages que Mylius cite à propos du jeu des acteurs évoquent ceux de Molière, de Destouches et de Voltaire, avec *L'Enfant prodigue* (« Beweis, daß die Schauspielkunst eine freye Kunst sey », *Beiträge zur Historie und Aufnahme des Theaters*, Metzler, Stuttgart, 1750, 1. Stück, p. 10). Dans son traité sur l'éloquence du corps, J. F. Löwen prend, entre autres, l'exemple des deux personnages principaux de *Zaire* pour développer ses réflexions sur le jeu des acteurs et les nuances qu'ils doivent apporter à leur rôle (*Kurzgefaßte Grundsätze von der Beredsamkeit des Leibes*, Hamburg, Härtel, 1755).

³⁵ Cf. M. Grimberg, *La Réception de la comédie française*, p. 35 et Frédéric Barbier, « Der französische Buchhandel und Leipzig zwischen 1700 und ca. 1830 », dans M. Espagne et M. Middel (dir.), *Von der Elbe bis an die Seine. Kulturtransfer zwischen Sachsen und Frankreich im 18. und 19. Jahrhundert*, Leipzig, 1993, p. 257-275.

cas de *L'Enfant prodigue* (1736), traduit en 1738-1739, mais publié en 1747 seulement. *Nanine* (1749) est traduite dès 1750, puis à nouveau en 1753. *Le Café ou l'Écossaise* (1760) est immédiatement traduite en Allemagne, par un ami de Lessing (J. J. C. Bode), et imprimée à neuf reprises entre 1760 et 1771. La préface de Voltaire est parfois jointe au texte allemand. Ses œuvres théâtrales complètes en cinq volumes sont publiées en allemand entre 1766 et 1771, accompagnées de nombreux paratextes de l'auteur³⁶. L'éditeur justifie son entreprise en signalant que Molière et Destouches ont déjà leurs œuvres complètes en allemand : or la gloire de Voltaire est aussi grande en Allemagne que celle de ces deux auteurs, et de plus il s'est distingué à la fois dans le genre comique et tragique. Il estime en outre qu'il n'est pas nécessaire de rappeler les beautés et les mérites de ses œuvres, car ils sont connus de tous depuis longtemps³⁷.

Sans entrer dans les détails de l'histoire des traductions et des publications, on note cependant que toutes les pièces de Voltaire sont traduites et retraduites, la plupart des versions connaissant plusieurs éditions, en général dans le cadre de recueils de pièces de théâtre. Ces recueils constituent des florilèges à visée théorique, dans la lignée du *Théâtre allemand* édité par Gottsched, afin de fournir des modèles, des pièces exemplaires aux lecteurs, aux auteurs et aux acteurs. Ils servent aussi parfois de « vitrine » aux troupes allemandes pour illustrer la qualité de leurs représentations et promouvoir le bon goût dramatique. Voltaire ne manque bien évidemment dans aucun de ces recueils.

Fascinées par la France, de nombreuses Cours allemandes engagent des troupes de comédiens français. Cette pratique connaît son apogée entre 1730 et 1765³⁸. Le répertoire de ces troupes françaises est dicté par deux impératifs : le divertissement du public aristocratique et le renouvellement du répertoire, imposé par la fréquence des représentations (en général deux par semaine). Il faut donc varier les spectacles sur le mode comique, ce qui fait de ces troupes de grandes consommatrices de pièces, parfois peu exigeantes sur la qualité. À partir des années 1750, la réception sur les théâtres de cour, qui ne nécessite pas de travail de traduction, est presque immédiate. On traduit et représente presque tout ce qui est créé sur les scènes parisiennes. Dans ce contexte, Voltaire représente un cas exceptionnel et pourtant significatif : la renommée dont il

36 *Des Herrn Arouet von Voltaire sämtliche Schauspiele, nebst den dazu gehörigen Schriften, aus dem Französischen von verschiedenen Federn übersetzt*, Nürnberg, bey G. N. Raspe, 1766-1771, 5 vol.

37 Cf. M. Grimberg (dir.), *Die Rezeption der französischen Komödie*, t. 55, p. 132 sqq.

38 Cf. Michael Steltz, *Geschichte und Spielplan der französischen Theater an deutschen Fürstnhöfen im 17. und 18. Jahrhundert*, Diss., München, 1965, p. 163, et H. Kindermann, *Theatergeschichte Europas*, t. 4, p. 655.

jouit en Allemagne et son séjour prolongé outre-Rhin lui attirent de nombreuses sympathies chez les Princes. Elles se traduisent par des correspondances et des échanges littéraires, notamment avec le Prince Électeur du Palatinat Charles-Théodore, à qui Voltaire donne la primeur de deux de ses tragédies, *L'Orphelin de la Chine* et *Olympie*, créées respectivement à Mannheim en août 1755 et à Schwetzingen le 30 septembre 1762. Sa tragédie *Rome sauvée* est elle aussi jouée à Berlin en sa présence en juillet 1750, avant sa représentation à la Comédie-Française en 1752³⁹.

48

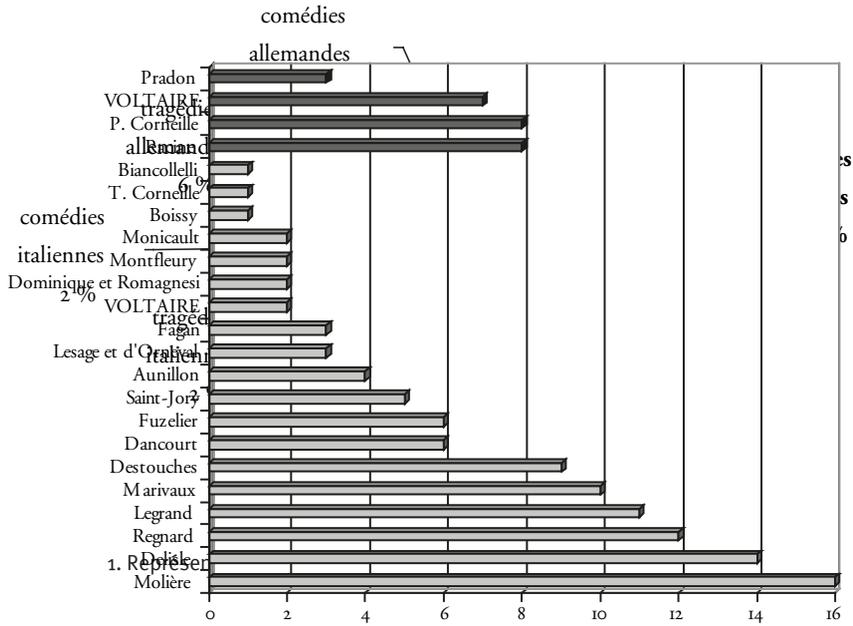
Les troupes allemandes pour leur part voient avec envie la position de ces comédiens français, engagés par contrats, à salaires fixes et libérés pour un temps des angoisses de la vie ambulante et des chicanes des autorités, et c'est aussi dans l'espoir – déçu – de bénéficier de la même faveur auprès des Princes qu'elles accueillent un répertoire français ou à la française⁴⁰. Mais ce sont avant tout la réforme de Gottsched et ses positions esthétiques qui contribuent à la faveur dont jouit le théâtre français. En effet, le professeur ne se contente pas d'exposer ses idées sur le papier mais souhaite aussi les promouvoir sur scène. Il va donc à la rencontre des praticiens du théâtre et commence sa collaboration avec Caroline Neuber dès 1727⁴¹, sur la base d'une communauté d'objectifs : la réhabilitation de l'art dramatique et des comédiens, et la promotion du théâtre régulier et du bon goût sur les scènes allemandes. On voit bien comment s'articulent ici théorie et pratique. L'évolution du répertoire de la Neuberin montre comment les représentations inspirées par les principes réformateurs tentent peu à peu de régulariser la scène allemande. En dépit de quelques concessions inévitables au goût du public, les pièces françaises y deviennent rapidement majoritaires. Certes, toutes ne sont pas « régulières » au strict sens gottschedien, comme on peut encore l'observer dans le répertoire de 1735, mais elles témoignent déjà d'une ambition artistique bien plus élevée que celle des autres troupes de l'époque (fig. 1 et 2).

Les répertoires de 1735 et 1741 permettent d'observer les progrès de la réforme : le choix des auteurs français est plus rigoureusement effectué selon les critères gottschediens. En 1741, on retrouve certes toujours Regnard, Marivaux

39 Cf. M. Steltz, *Geschichte und Spielplan der französischen Theater*, p. 71, p. 113-118 et Jean-Jacques Olivier, *Les Comédiens français dans les cours d'Allemagne au XVIII^e siècle*, Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1901-1905, 4 vol., t. 1, p. 39-43. Voltaire a séjourné à Schwetzingen en 1753.

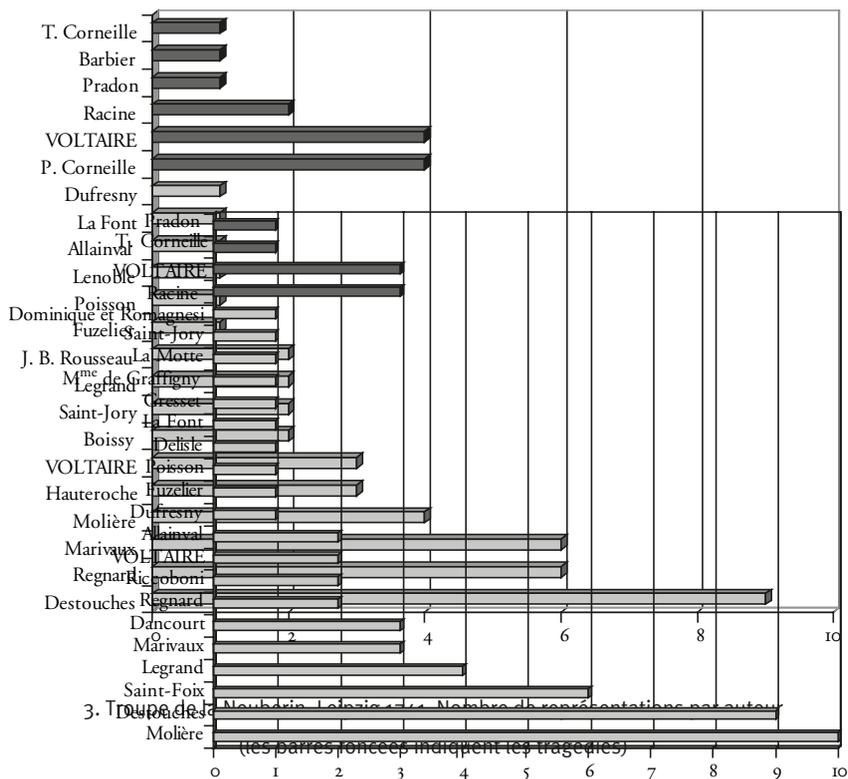
40 Cf. M. Steltz, *Geschichte und Spielplan der französischen Theater*, p. 166 et suiv. et Wilfried Barner et alii, *Lessing, Epoche – Werk – Wirkung*, München, Beck, 6. Aufl., 1998, p. 78 sqq.

41 Cf. H. Kindermann, *Theatergeschichte Europas*, t. 4, p. 479-500 et Ruedi Graf, « Der Professor und die Komödiantin. Zum Spannungsverhältnis von Gottscheds Theaterreform und Schaubühne », dans B. Rudin et M. Schulz (dir.), *Vernunft und Sinnlichkeit : Beiträge zur Theaterpoche der Neuberin*, Neuberin-Museum, Reichenbach, 1999, p. 125-144.



2. Troupe de la Neuberin, Hambourg 1735.

Nombre de représentations par auteur (les barres foncées indiquent les tragédies)



4. Nombre de représentations par auteur, troupe de J. G. Koch, Leipzig, 1750-1752

et Molière en bonnes places, mais c'est logiquement Destouches, le modèle recommandé par Gottsched, qui domine les représentations. On remarque en outre la disparition complète de Delisle, qui s'accompagne aussi d'un très net recul des pièces du Théâtre Italien et du Théâtre de la Foire, comme *Momus Fabuliste* (Fuzelier) ou encore *Arlequin Hulla* (Lesage et d'Orneval). En 1735, tragédies et comédies confondues, Voltaire connaît neuf représentations, et se trouve ainsi à égalité avec Destouches en sixième position (fig. 3). En 1741, en revanche, il occupe la deuxième place après Destouches.

Dans le répertoire des autres grandes troupes de l'époque, comme celles de Schönemann ou de Koch, la proportion de pièces françaises est à peine moindre que chez la Neuberin, bien que ces troupes jouent deux fois moins de tragédies (fig. 4). Les pièces françaises constituent ainsi 72 % des représentations de Koch au début des années 1750, et 74 % des représentations de Schönemann en 1756⁴².

La troupe de Koch donne bien évidemment les deux pièces traduites par le directeur, *L'Enfant prodigue* et *Cedipe*, mais également *Mahomet* et *Zaïre*. Les cinq représentations placent Voltaire en quatrième position des auteurs français. Mais c'est sans conteste sur la scène du *Théâtre national de Hambourg* qu'il triomphe entre 1767 et 1769. Il y est l'auteur le plus joué avec en tout quarante représentations.

Mais contrairement à Molière, Voltaire n'est pas joué par toutes les troupes allemandes. Sa présence est en réalité révélatrice du lien des troupes avec les hommes de lettres allemands et de leur degré d'engagement dans la réforme. Partout où l'on tente de relever le niveau des spectacles, Destouches et Voltaire deviennent les auteurs français favoris des entrepreneurs de théâtre, et la réforme progressant, de nombreuses troupes indifférentes aux questions esthétiques se dotent elles aussi d'un répertoire « mixte », alliant sans scrupule tradition populaire et pièces régulières : Destouches, Gottsched, Racine, Voltaire et Regnard côtoient Hanswurst, le bouffon des farces populaires allemandes et les héros des *Haupt-und Staatsactionen*, tragédies grandiloquentes mêlées

42 L'arrivée de pièces originales allemandes « régulières » ne réduit pas significativement ces chiffres, au contraire : les progrès de la réforme et l'augmentation de l'offre en matière de traductions favorisent l'arrivée sur la scène de nouveaux auteurs et de nouvelles pièces étrangères. Après les dramaturges classiques et reconnus, c'est l'ensemble de la production française de la fin du xvii^e et de la première moitié du xviii^e siècle qui se voit traduite et représentée. Dans les années 1760, la demande continue de croître et la production nationale ne peut la satisfaire. On se tourne alors vers les pièces contemporaines et la réception est presque instantanée : Ackermann représente ainsi *Le Café ou l'Écossaise* (1760) dès 1761. Les genres de la comédie larmoyante et surtout du drame bourgeois font alors leur apparition sur les scènes allemandes.

d'intermèdes farcesques⁴³. À partir des années 1750, le directeur Schuch, célèbre pour ses rôles de Hanswurst, introduit dans son répertoire *Alzire*, *Zaïre*, *Nanine* puis *Le Café*. Löwen signale en 1766 que l'on joue encore *Alzire* ou *Le Marchand de Londres* de Lillo avec l'intervention du bouffon⁴⁴. Cette assimilation des pièces réformées par le répertoire des troupes ambulantes, tant décrié par Gottsched, est paradoxalement la meilleure preuve de l'efficacité de son action, puisque le théâtre purifié commence à faire recette. On peut ainsi considérer la présence de Voltaire au répertoire comme un indicateur de régularisation ou de purification du théâtre allemand.

52

La Shakespearomanie qui s'empare de l'Allemagne à la fin des années 1760 sonne le glas de la tragédie française sur les scènes allemandes : dans les années 1780, une représentation de Voltaire est une curiosité. Le classicisme de Weimar tentera bien de remettre les Français à l'honneur, pour lutter contre le naturalisme et la trivialité des drames bourgeois. C'est ainsi que Goethe traduit puis met en scène *Mahomet* en janvier 1800 sur le théâtre de Weimar, dont il assure la direction, puis qu'il adapte *Tancredé*. Mais son objectif n'est pas un retour pur et simple à la tradition française⁴⁵ et ces initiatives restent d'ailleurs sans lendemain ; elles ne parviennent pas à relancer l'intérêt du public pour l'œuvre dramatique de Voltaire, qui semble désormais appartenir à un autre âge et ne trouve plus de résonance significative.

43 C'est le cas entre autres des troupes de Schuch, Brenner, Wallerotty et Ußler (cf. Eike Pies, *Prinzipale. Zur Genealogie des deutschsprachigen Berufstheaters vom 17. bis 19. Jahrhundert*, Düsseldorf, Henn Verlag, 1973). On observe le même phénomène dans l'édition : Johann Adolph Martini, libraire à Hambourg, déplore le mélange des genres dans les recueils dramatiques, où l'on peut trouver pêle-mêle aussi bien le *Caton mourant* de Gottsched et *Le Glorieux* de Destouches que des farces comme *Le Festin de noces d'Arlequin* ou *Le Fiancé sans fiancée* (*Gesammelter Lustspiele Erster Band*, 1748, Vorbericht des Verlegers, dans M. Grimberg (dir.), *Die Rezeption der französischen Komödie*, t. 24, p. 60).

44 Johann Friedrich Löwen, *Geschichte des deutschen Theaters (1766) und Flugschriften über das Hamburger Nationaltheater (1766 und 1767)*, éd. H. Stümcke, Berlin, Neudrucke literarhistorischer Seltenheiten 8, 1905, p. 10.

45 Voir à ce sujet Bernard Franco, « Ambivalences du classicisme : *Mahomet*, de Voltaire à Goethe », *Études germaniques*, Juillet-Septembre 2006 (n° 3), Paris, Didier Érudition, p. 367-380, et le poème de Friedrich Schiller « An Goethe, als er den Mahomet von Voltaire auf die Bühne brachte » (1800).

LEÇON ESTHÉTIQUE ET LACUNE PHILOSOPHIQUE :
NIETZSCHE LECTEUR DU *MAHOMET* DE VOLTAIRE

Guillaume Métayer

Université Paris-Sorbonne – CNRS (CELLF 17^e-18^e, UMR 8599)

Au moment de sa rupture avec Wagner, Nietzsche se tourne vers Voltaire et lui dédie pour le centenaire de sa mort en 1878, comme à « l'un des plus grands libérateurs de l'esprit¹ », *Humain, trop humain*, livre d'un style nouveau, fragmentaire et sarcastique.

Dans cet ouvrage, qui inaugure ce que Charles Andler avait appelé la « période positiviste » de Nietzsche², l'exemple voltairien est partout sensible. Il ne s'agit pas là pourtant d'un retournement complet. Nietzsche avait déjà fait de Voltaire l'un de ses points de références privilégiés dans l'histoire culturelle de l'Europe. Dès 1870, alors qu'il prépare la *Naissance de la Tragédie*, Nietzsche s'inspire directement et ouvertement des théories esthétiques de Voltaire³. Dans *Humain, trop humain*, ce n'est, là encore, pas seulement le précurseur de sa critique radicale des « préjugés » que Nietzsche admire en Voltaire, mais le théoricien esthétique, l'auteur dramatique et même le poète tragique. L'aphorisme « La Révolution dans la Poésie » (« *Die Revolution in der Poesie* ») présente un éloge aussi vibrant qu'inactuel d'une tragédie de Voltaire, *Mahomet ou le Fanatisme* :

1 KSA, 2, p. 10, Annexe, 1.

2 Charles Andler, *Nietzsche, sa vie et sa pensée*, Paris, impr. P. Mersch, L. Seitz et C^{ie}, Éditions Bossard, 1921. Réédit. Paris, Gallimard, coll. Bibliothèque des Idées, 1958.

3 La conférence « *Das griechische Musikdrama* » de janvier 1870 est en effet directement inspirée par Voltaire et parfois même démarquée de l'Épître dédicatoire de *Sémiramis* ou *Dissertation sur la Tragédie antique et moderne*. Ce point, abordé dans notre thèse sur *Voltaire chez Nietzsche*, a été l'objet, le 21 octobre 2006, d'une communication intitulée « Nietzsche, Voltaire et la philologie de l'opéra », au colloque « Nietzsche et la Philologie » organisé par les Universités de Paris X-Nanterre et de Reims, Patrick Wotling et Jean-François Balaudé. D'ailleurs, dès 1869, Nietzsche met en place cette réflexion sur l'évolution du genre tragique dont les « chaînes » ont été brisées par l'exemple de Shakespeare : voir Fragment posthume de l'automne 1869, 1[81], KSA, 7, p. 36, Annexe, 2. Les éditeurs des œuvres complètes affirment que la source n'en a pas été retrouvée, mais il n'est pas impossible qu'il s'agisse, tout simplement, d'un brouillon du « Drame musical grec ». De même, en 1873, dans un autre fragment, Nietzsche affirme déjà que les Allemands ne sont pas sortis uniquement à leur avantage de « l'école des Français » : voir Été-automne 1873, 29[118], KSA, 7, p. 685, Annexe, 3.

Qu'on lise seulement de temps en temps le *Mahomet* de Voltaire pour avoir clairement présent à l'âme ce qui, avec cette interruption de la tradition [due à Lessing et au romantisme], a été perdu une fois pour toutes pour la civilisation européenne. Voltaire fut le dernier des grands auteurs dramatiques, qui sut dompter son âme polymorphe, née aussi pour les plus grands orages tragiques, avec la mesure grecque⁴.

Chacun des termes employés ici par le philosophe appartient à son vocabulaire esthétique le plus élaboré et renvoie aux conceptions mises en œuvre dans la *Naissance de la Tragédie*. Nietzsche les applique ici, pour la première fois, non plus au romantisme wagnérien, mais au dernier classicisme des Lumières incarné par Voltaire. L'image de l'âme « polymorphe » (« *vieltgestaltige* ») n'est pas anodine. Elle correspond parfaitement à un lieu commun de la réception allemande de Voltaire. Goethe, dans la notice qu'il consacre à Voltaire dans son *Histoire de la théorie des couleurs* évoque ainsi le « grand talent de Voltaire de se communiquer de toutes les manières et dans toutes les formes⁵ », qui est, selon lui, la cause de sa royauté spirituelle. Les notes prises par le jeune Nietzsche sur la *Geschichte der französischen Literatur des 18. Jahrhunderts* de Hermann Hettner mettent en avant des caractéristiques semblables : « Dans toutes les formes poétiq.[ues] et scientifiq.[ues] imaginables [Voltaire] cherche à défendre sa puissante cause⁶ ».

Or, ce *topos* et cette évidence d'un Voltaire aux « mille formes⁷ », Nietzsche l'intègre à ses critères esthétiques : la capacité avide de s'incarner dans des formes diverses renvoie directement à la pulsion dionysiaque, mise ici en balance, précisément, avec le domaine apollinien que représente dans l'aphorisme la notion importante de « domptage » (« *Bändigung* »), refondation nietzschéenne de celle, plus classique, de « mesure ». L'idée de *Bändigung* est d'ailleurs, dans le reste de l'aphorisme, rapprochée de celle des « fers » (« *Fesseln* »), doublet de celle des « chaînes » (« *Ketten* »), directement héritée par Nietzsche de la métaphore voltairienne de la « danse dans les chaînes » qu'il a beaucoup exploitée⁸. Certes, il ne s'agit pas ici de « danse » mais de « marche sur des sentiers étroits qui surplombent des abîmes vertigineux⁹ », mais le processus

4 MA, I, § 221, KSA, 2, p. 182, Annexe, 4.

5 Goethe, *Geschichte der Farbenlehre, Werke*, Hamburger Ausgabe, DTV, t. XIV, p. 190-191, Annexe, 5.

6 Voir G. Métayer, « Un manuscrit du jeune Nietzsche sur Voltaire », « Notes et Documents », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2002, n° 1, p. 115-122.

7 Le revers en est évidemment le reproche de manque de profondeur et d'achèvement, exprimé par Goethe dans sa notice sur Voltaire de ses *Anmerkungen au Neveu de Rameau*. A. W. Schegel dit de même dans sa vingtième leçon : *Vorlesungen über dramatische Kunst und Literatur*, hg. von Edgar Lohner, W. Kohlhammer Verlag, Stuttgart, Berlin, Köln, Mainz, 1966, t. 2, p. 52-53, Annexe, 6.

8 Voir notre thèse sur *Voltaire chez Nietzsche. Libération de l'esprit et réforme de la civilisation* (dirigée par S. Menant), Université Paris-Sorbonne, 2003.

9 Voir Annexe, 7.

décrit est le même : il s'agit de parvenir à donner une « apparence » de liberté, par opposition au « déchaînement » (« *Entfesselung* ») démobilisant occasionné par le « bond dans le naturalisme », forme de « retour à la nature » rousseauiste, et par les « railleries » de Lessing contre le modèle français. Dans un fragment un peu plus tardif, Nietzsche constate avec étonnement le « très fort contraste » (« *stärkster Gegensatz* ») entre le fondement de l'art grec, la « *Bändigung* », et le fondement de l'art moderne, l'« *Entfesselung*¹⁰ » ; il s'en prend, au même moment, au « naturalisme » de Bayreuth¹¹. L'aphorisme de *Humain, trop humain* montre donc que Voltaire dramaturge occupe, aux yeux de Nietzsche, une place charnière, celle de dernier tenant de la conception grecque de l'art face à sa conception romantique et moderne. L'histoire de l'esthétique européenne, indissociable de celle de la civilisation, a, elle aussi, connu une terrible « inversion des valeurs » aristocratiques et foncièrement grecques dont Voltaire a été le dernier représentant¹².

Ce contexte esthétique posé, il reste à comprendre pourquoi Nietzsche a choisi de mettre en exergue cette pièce précise de Voltaire. S'agit-il d'une démonstration audacieuse du lien étroit à établir entre la « liberté de l'esprit » et l'excellence artistique de poète tragique ? Une étude de la réception de *Mahomet*, menée de Voltaire à Nietzsche, doit permettre d'apporter des éléments de réponse factuels à cette question.

À LA RECHERCHE DU *MAHOMET* DE NIETZSCHE

Comment Nietzsche en est-il arrivé à lire *Mahomet ou le Fanatisme* ? Sa bibliothèque ne conserve aucune trace de cette tragédie. On y trouve une édition française de *Zaïre*, datant de 1859 et annotée de nombreux traits au crayon¹³, marquant, semble-t-il, la répartition des répliques pour une lecture

¹⁰ Fragment de l'été 1878, 30 [151], KSA, 8, p. 548.

¹¹ Été 1878, 31 [6], KSA, 8, p. 558, Annexe, 8.

¹² Un certain nombre de références nietzschéennes à Voltaire insistent sur cet aspect « dernier » de l'écrivain français. Inspiré sans doute par les remarques de Goethe sur la traduction du *Neveu de Rameau*, qui font de Voltaire le dernier rejeton de la famille France, Nietzsche écrit dans le *Gai Savoir* (§ 101) que Voltaire est « l'accomplissement » (« *Vollender* ») du goût de cour ; dans *Ecce Homo* (« Pourquoi j'écris de si bons livres ») il l'oppose à « tout ce qui a tenu la plume après lui » (KSA, 6, p. 322). Il note avec intérêt la phrase du journal des Goncourt : « Voltaire dernier esprit de l'ancienne France, le premier de la nouvelle » (Fragment de novembre 1887-mars 1888, 11 [296], KSA, 13, p. 117).

¹³ *Zaïre*. Seconde édition, Bielefeld, Velhagen & Klasing, Théâtre français par Schütz, 1859, 72 p. La bibliothèque de Nietzsche contient toute une série de pièces du répertoire français publiée dans la même collection (Molière, *Le Malade imaginaire*, 1860 ; *Le Bourgeois gentilhomme* de 1860, annoté aussi au crayon à papier, un autre volume de la même pièce (non ouvert) de 1877 ; *Les Femmes savantes*, 1877 ; *Les Précieuses ridicules*, 1879 ; une *Esther* de 1853, une *Athalie* de 1863 et une *Andromache* [sic] de 1877), garnies d'annotations, ou encore *La Calomnie* de Scribe (1862).

en société. Les bibliothécaires de Weimar affirment que certains ouvrages du fonds ont pu appartenir à la famille de Nietzsche et non pas nécessairement au philosophe lui-même, hypothèse que semble confirmer l'absence de référence à *Zaïre* dans l'œuvre de Nietzsche, et que corrobore la présence d'une édition allemande de la pièce dont les pages n'ont pas été découpées¹⁴.

Les tables des ouvrages de Voltaire actuellement conservées dans la bibliothèque de Nietzsche ne mentionnent ni *Mahomet*, ni même le théâtre de Voltaire¹⁵. Nietzsche avait-il été incité à lire cette pièce par la fréquentation des *Lettres choisies* par Moland, qu'il avait abondamment annotées ? Dans cette anthologie, quelques lettres évoquent la pièce, deux qui sont contemporaines de sa création en 1741, une au Président Hénault (15 mai, D 2482), une à Cideville (11 juillet, D 2542), et une autre datée de la fin 1760, à Ferney, adressée au marquis Albergati Capacelli (23 décembre, D 9492). Plus encore, Nietzsche avait pu prendre connaissance d'un extrait en français de la tragédie dans le traité sur la *Connaissance des Beautés et des Défauts de la Langue française*, que Moland avait attaché à son anthologie. L'article « Ambition¹⁶ » de cette œuvre alphabétique, peut-être rédigée par un élève de Voltaire, loue la peinture de cette passion dans *Mahomet* :

56

Je trouve l'ambition caractérisée plus en grand, et peinte dans son plus haut degré, dans la tragédie de *Mahomet*. C'est Mahomet qui parle (acte II, sc. V).

« Je suis ambitieux : tout homme l'est, sans doute ;
Mais jamais roi, pontife, ou chef, ou citoyen,
Ne conçut un projet aussi grand que le mien.
Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre
Par les lois, par les arts, et surtout par la guerre ;
Le temps de l'Arabie est à la fin venu.

14 *Zaïre. Trauerspiel in fünf Aufzügen. Übersetzt von Malwine Gräfin Maltzan*, Leipzig, Reclam, s.d., 54 p. Nietzsche possédait également un certain nombre d'éditions de classiques français parus chez Reclam.

15 Voltaire, *Voltair's* [sic] *sämmtliche Schriften. Erster Band*, Berlin, A. Meyer, 1786, 581 p., 17 cm. Inhalt : Kleine Romane (S. 1-427), Dialoge (S. 428-550), Erzählungen (S. 551-581) ; Voltaire, *Voltair's* [sic] *sämtliche Schriften. Zweiter Band*, Berlin, A. Meyer, 1786, 503 p., 17 cm. Inhalt : Kleine Romane (S. 1-314), Dialoge (S. 315-503) ; Voltaire, *Geist aus Voltaire's Schriften, sein Leben und Wirken. Mit Voltaire's Bildniß*, Stuttgart, F. Brodhag, 1837, 472 p., 22 cm. Inhalt : Voltaire's Leben und Wirken (S. 1-119) ; *Candide*, übers. von A. J. Groß-Hoffinger (S. 121-288) ; *Zadig* (S. 289-366) ; Vermischte Aufsätze über Religion, Politik und Philosophie (S. 367-466). On notera que le troisième tome des *sämmtliche Schriften*, mentionné dans d'autres catalogues, et notamment par la sœur de Nietzsche, a malheureusement disparu.

16 L'article apparaît étrangement après « Amitié » et « Amour », t. 23, p. 337-339. L'auteur, préfigurant les transitions entre articles du *Dictionnaire philosophique*, écrit pour justifier ce jeu avec l'ordre alphabétique : « J'aurais dû, en suivant l'ordre alphabétique, traiter l'ambition avant l'amitié ; mais j'ai mieux aimé commencer par une vertu que par un vice ».

Ce peuple généreux, trop longtemps inconnu,
 Laissait dans ses déserts ensevelir sa gloire ;
 Voici les jours nouveaux marqués pour la victoire.
 Vois du nord au midi l'univers désolé,
 La Perse encor sanglante, et son trône ébranlé ;
 L'Inde esclave et timide, et l'Égypte abaissée ;
 Des murs de Constantin la splendeur éclipsée ;
 Vois l'empire romain tombant de toutes parts,
 Ce grand corps déchiré, dont les membres épars
 Languissent dispersés sans honneur et sans vie :
 Sur ces débris du monde élevons l'Arabie.
 Il faut un nouveau culte, il faut de nouveaux fers ;
 Il faut un nouveau dieu pour l'aveugle univers.
 En Égypte Osiris, Zoroastre en Asie,
 Chez les Crétois Minos, Numa dans l'Italie,
 À des peuples sans mœurs, et sans culte, et sans rois,
 Donnèrent aisément d'insuffisantes lois.
 Je viens, après mille ans, changer ces lois grossières ;
 J'apporte un joug plus noble aux nations entières.
 J'abolis les faux dieux ; et mon culte épuré
 De ma grandeur naissante est le premier degré.
 Ne me reproche point de tromper ma patrie :
 Je détruis sa faiblesse et son idolâtrie ;
 Sous un roi, sous un dieu, je viens la réunir ;
 Et, pour la rendre illustre, il la faut asservir¹⁷ ».

Voilà bien l'ambition à son comble : celui qui parle ainsi veut être à la fois conquérant, législateur, roi, pontife, et prophète ; et il y parvient. Il faut avouer que les autres desseins des plus grands hommes sont de bien petites vanités auprès de cette ambition.

Cette trentaine de vers français donne une idée assez précise des qualités poétiques, rhétoriques et philosophiques de l'original français, mais ne suffit évidemment pas à fonder l'éloge de Nietzsche, même si l'inscription de Mahomet dans une lignée de législateurs et la présence de Zoroastre prennent un relief particulier dès lors que l'on imagine Nietzsche lecteur de ces lignes. Il semble évident toutefois que ces quelques vers, si éloquents soient-ils, ne sont pas la seule connaissance que Nietzsche devait avoir d'un texte dont un de ses aphorismes fait un éloge aussi vibrant.

17 *Mahomet*, éd. Ch. Todd, *OCV*, t. 20B (2002), vers 199-228, p. 208-210.

Si l'actualité récente a remis sur le devant de la scène *Mahomet ou le Fanatisme*¹⁸, cette pièce avait toujours été considérée comme l'une des tragédies les plus réussies de Voltaire¹⁹.

Auteur français le plus traduit et le plus commenté en Allemagne au XVIII^e siècle, Voltaire était aussi celui dont les œuvres y avaient connu la plus large diffusion²⁰. Or, entre 1770 et 1815, 50 % des traductions étaient des pièces de théâtre, parmi lesquelles on recense jusqu'à sept versions de *Mahomet*, ce qui place la pièce dans une bonne moyenne²¹.

58 L'attention de Nietzsche n'a pu être attirée sur cette tragédie par Lessing, cité dans l'aphorisme et qu'il évoque souvent en même temps que Voltaire²². En effet, la *Dramaturgie de Hambourg* est beaucoup moins prolixe sur *Mahomet*, qui n'a pas été représenté alors, que sur *Sémiramis*, *Mérope* et *Zaïre*, riches ou de leur préface théorique, ou d'approches comparées avec les auteurs italiens et anglais. Lessing n'évoque *Mahomet* qu'en passant, à propos de la *Zelmire* de De Belloy (1762), et encore ne s'agit-il que de la traduction d'un article du *Journal encyclopédique* (juillet 1762). L'auteur de l'article regrette que la pièce de De Belloy soit de pure invention et exprime sa préférence pour les sujets historiques, voire ceux qui, comme *Zaïre* et *Alzire* de Voltaire, ont un fond historique. Quant à la tragédie de *Mahomet*, sa véracité historique lui paraît transcendée par la vérité typologique :

En ce qui concerne *Mahomet*, il est l'extrait, la quintessence, pour ainsi dire, de toute la vie de cet imposteur ; le fanatisme, mis en action ; la plus belle peinture philosophique, qui ait jamais été faite de ce monstre dangereux²³.

18 Si les éditions Gallimard ont refusé l'idée d'une telle publication, plusieurs éditions du texte ont paru depuis le 11 septembre 2001 : chez Freier Geist (1^{er} janvier 2003), Garnier-Flammarion avec *Zaïre* et deux comédies (janvier 2004), Christian Bourgois (mai 2006), Mille et Une Nuits (août 2006). La parution du *Mahomet* dans l'édition des *Œuvres complètes* de la Voltaire Foundation d'Oxford en 2002 n'appartient pas à ce mouvement éditorial.

19 Avant même ces rééditions séparées, elle figurait, par exemple, parmi les tragédies voltairiennes disponibles, de nos jours encore, pour le public cultivé : *Théâtre du XVIII^e siècle*, textes choisis, établis, présentés et annotés par Jacques Truchet, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1972, t. 1, p. 753-812.

20 H. J. Lüsebrink recense soixante-dix éditeurs répartis dans trente-six villes différentes. Voir « Transferts culturels et pouvoirs de fascination : aspects de la réception de Voltaire en Allemagne à la fin du siècle des Lumières (1770-1815) », dans U. Kölving et Ch. Mervaud (dir.), *Voltaire et ses combats. Actes du congrès international Oxford-Paris (1994)*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, p. 1145-1156.

21 C'est autant que pour *Tancredé*, mais moins que pour *Alzire* (14) et *Zaïre* (12).

22 Nietzsche reproche par exemple à David Friedrich Strauss d'avoir voulu jouer au « Voltaire allemand » ou au « Lessing français » (*David Strauss, le Confesseur et l'Écrivain*, première des *Considérations inactuelles*, § 9, KSA, 1, p. 208).

23 *Hamburgische Dramaturgie*, § 18, Reklam, p. 101, Annexe, 9.

Sans doute cette question du rapport entre le type et le personnage historique n'est-elle pas sans écho, nous le verrons, dans la lecture nietzschéenne. Toutefois, Lessing ne joue pas ici le rôle d'intermédiaire qui a pu être le sien dans la transmission de *Sémiramis*.

August Wilhelm Schlegel, dans ses *Cours de littérature dramatique*²⁴, dont Nietzsche s'est copieusement servi pour élaborer sa théorie de la tragédie, présente *Mahomet* parmi « les fameuses tragédies qui fondent la principale gloire de Voltaire dans le genre dramatique » et « ces pièces dont les sujets étaient entièrement neufs au théâtre », aux côtés de *Zaïre*, *Alzire*, *Sémiramis* et *Tancrède*²⁵ et par opposition aux sujets grecs et romains.

Or, s'il fait l'éloge d'*Alzire*, Schlegel développe, en deux temps, une critique virulente du *Mahomet* de Voltaire. La tragédie lui apparaît d'abord, à l'inverse de l'éloge nietzschéen, comme une pièce dont la valeur poétique est détournée au bénéfice de son message philosophique :

Il fit usage de la poésie pour atteindre un but étranger à l'art, et c'est ce qui trouble fréquemment la pureté de l'impression que produisent ses tragédies. Dans *Mahomet* par exemple il veut montrer le danger du fanatisme, ou pour mieux dire de la croyance à une révélation quelconque. D'après ces intentions, il défigure indignement un grand caractère historique, et il accumule les plus révoltantes atrocités²⁶.

Détaillant plus loin l'analyse des principales tragédies de Voltaire, Schlegel s'en prend à nouveau à *Mahomet* et à la déloyauté (« *Unlauterkeit*²⁷ ») des vues de l'auteur : « Il est résulté de là un ouvrage d'un grand effet, mais d'un effet effroyable, et contre lequel les sens, l'humanité, la philosophie et la religion se révoltent également²⁸ ». La critique est à la fois esthétique, historique et philosophique :

[...] quelle manière de défigurer, que dis-je, d'anéantir l'histoire ! Il a dépouillé de son charme une époque merveilleuse : il ne s'est pas douté du coloris oriental. Mahomet était un faux prophète ; mais s'il n'avait pas été un enthousiaste, sa doctrine n'eût point changé la face de la moitié de l'univers : quoi de plus mal

24 *Vorlesungen über dramatische Kunst und Literatur*. Ouvrage publié pour la première fois en 1809. La bibliothèque de Nietzsche ne semble pas conserver d'édition et les éditeurs de Nietzsche citent donc cette dernière édition savante.

25 Onzième leçon. Traduit de l'allemand par M^{me} Necker de Saussure, nouvelle édition revue et annotée, Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1865, t. 2, p. 67. Voir Schlegel, *Vorlesungen*, t. 2, p. 70, Annexe, 10.

26 Onzième leçon, t. 2, p. 59 ; voir *Vorlesungen*, t. 2, p. 53, Annexe, 11.

27 *Vorlesungen*, p. 72.

28 Traduction citée, p. 70 ; voir *Vorlesungen*, p. 72, Annexe, 12.

conçu que d'en faire un froid imposteur ? Une seule des maximes sublimes du Coran suffirait pour réfuter une idée aussi fausse et aussi absurde²⁹.

Ainsi, chez Schlegel, si *Mahomet* est une des tragédies les plus importantes de Voltaire, elle n'en constitue pas moins pour lui, aux antipodes du jugement exprimé par Nietzsche dans *Humain, trop humain*, un objet d'horreur et de dégoût, notamment en raison de l'infidélité à la « couleur locale » et de l'injustice envers la réalité historique. Ce n'est certainement pas Schlegel qui a initié Nietzsche à la lecture de *Mahomet*.

Avant Schlegel, Nietzsche s'était familiarisé avec Voltaire dans l'ouvrage de Hettner consacré à l'histoire de la littérature française du XVIII^e siècle, sa *Geschichte der französischen Literatur des 18. Jahrhunderts*, sur laquelle il a pris d'abondantes notes en 1863. Si la pièce n'apparaît pas dans les notes de Nietzsche (contrairement à *Rome sauvée*, *Oreste* et *Sémiramis*)³⁰, *Mahomet* était présenté également par le critique hégélien, qui consacre près d'une page à la tragédie, parmi les « tragédies les plus importantes de Voltaire³¹ ». Il y voit l'explosion de l'anticléricalisme dramaturgique de Voltaire, à peine esquissé dans *Cedipe*, mais qui fait désormais le fond même de cette tragédie. Hettner évoque les expressions de Voltaire sur son protagoniste éponyme : « Tartuffe le grand³² », « Tartuffe les armes à la main³³ », auquel fait écho l'usage récurrent par Nietzsche du terme français germanisé de « *Tartüfferie*³⁴ » et plus généralement le goût commun à Nietzsche et Voltaire de la dénonciation de l'hypocrisie religieuse, considérée comme illusionniste et charlatane.

Bien évidemment, ces intercessions ne sont pas suffisantes pour rendre compte de la référence élogieuse à *Mahomet* dans *Humain, trop humain*. La monographie de David Friedrich Strauss consacrée à *Voltaire*³⁵, que Nietzsche avait lue, ne

29 Traduction citée, p. 71 ; voir *Vorlesungen*, p. 72, Annexe, 13.

30 Voir G. Métayer, « Un manuscrit du jeune Nietzsche sur Voltaire ».

31 *Literaturgeschichte des achtzehnten Jahrhunderts*, 2. Th. : *Geschichte der französischen Literatur im achtzehnten Jahrhundert*, Braunschweig, Vieweg, 1860, 553 p., BN (Bibliothèque de Nietzsche). « *Die bedeutendsten Tragödien Voltaire's* », p. 228.

32 À Missy, 1^{er} septembre 1742 (D 2648).

33 Cité p. 229. Lettre de décembre 1740 (D 2386).

34 Par exemple la « tartufferie du vieux Kant » dans *Par-delà Bien et Mal*, I, § 5, *KSA*, 5, p. 18 ou la « tartufferie de la morale », II, § 24, *KSA*, 5, p. 41. Un fragment posthume du printemps 1884 réclame des « nouvelles Lumières » qu'elles se dressent « contre les Églises et les prêtres / contre les hommes d'État [...] in summa contre la tartufferie » (25 [294], *KSA*, 11, p. 86). Nietzsche emploie ce terme une cinquantaine de fois.

35 *Voltaire, sechs Vorträge*, Leipzig, S. Hirzel, 1870 [avec trois annexes, traductions en allemand du *Dîner du comte de Boulainvilliers*, du *Testament de Jean Meslier* et d'extraits de la correspondance de Voltaire consacrés à Marie Corneille]. Traduction française : *Voltaire. Six conférences de David-Frédéric Strauss*, ouvrage traduit de l'allemand sur la troisième édition, par Louis Narval [alias Ernest Lesigne] et précédé d'une lettre-préface du traducteur à M. E. Littré, Paris, Reinwald, 1876.

serait-ce que pour préparer ses attaques contre le vieux savant dans la première *Considération inactuelle*, et qu'il cite à plusieurs reprises³⁶, attire l'attention sur un fait passé, semble-t-il, sous silence par Schlegel et Hettner : *Mahomet* est, avec *Tancredè*³⁷, l'une des pièces de Voltaire dont Goethe a jugé bon de donner une traduction en allemand en 1800 pour la scène du Théâtre National de Weimar³⁸.

LA MÉDIATION GOETHÉENNE

Évidemment, en 1878, au moment où il publie cet éloge détonant de *Mahomet*, Nietzsche était trop grand lecteur de Goethe pour l'ignorer. Sa bibliothèque conserve d'ailleurs, dans son édition des œuvres complètes de Goethe, le tome qui contient les traductions goethéennes de *Mahomet* et de *Tancredè*, ouvrage acheté dès le 25 janvier 1868³⁹. Rien de surprenant donc à ce que, près de trois ans après la première édition de *Humain, trop humain* et sa dédicace à Voltaire, le 13 février 1881, dans une lettre de Gênes adressée à sa mère et à sa sœur, Nietzsche mentionne à nouveau le *Mahomet* de Voltaire, indissociable, cette fois, de la traduction de Goethe. Le conseil de lecture qu'il donne à son aînée – « Chère Lisbeth, à lire en société, je recommande le *Mahomet* de Voltaire, traduit par Goethe (dans toutes les éditions de Goethe)⁴⁰ – fait directement écho à la recommandation de *Humain, trop humain* : « Qu'on lise seulement de temps en temps⁴¹... »

36 David Strauss, *le Confesseur et l'Écrivain*, § 9, KSA, 1, p. 208. *Ibid.*, § 10, p. 216 ; § 12, p. 227 ; fragment posthume de Printemps-automne 1873, 27 [1], KSA, 7, p. 587 ou encore 27 [21], KSA, 7, p. 592 et 27 [39], KSA, 7, p. 598.

37 Nietzsche ne mentionne pas cette pièce, quoiqu'elle ait été connue de Schopenhauer. À ce propos, il faut remarquer que l'édition Gallimard Folio de la *Métaphysique de l'Amour* semble ne pas avoir élucidé cette référence et avoir confondu Tancredè et *Tancredè*, le héros du Tasse et la tragédie de Voltaire. Tant est improbable une référence aux tragédies de l'auteur de *Candide* sous la plume d'un philosophe. Schopenhauer écrit : « Dans les tragédies à intrigue amoureuse, les amoureux, qui étaient l'instrument du génie de l'espèce, disparaissent le plus souvent dès lors que les espoirs de l'espèce sont déçus, par exemple dans *Roméo et Juliette*, *Tancredè*, *Don Carlos*, *la Fiancée de Messine*, etc. » (p. 77 et n. 13, p. 175).

38 Voltaire, p. 74. Il affirme que *Mahomet* et *Tancredè* ont été rendus familiers aux lecteurs par les traductions de Goethe.

39 Goethe, *Sämtliche Werke in vierzig Bänden*, Vollständige, neu geordnete Ausgabe. Fünfunddreißigster Band, Stuttgart und Augsburg, J. G. Cotta, 1858, 459 p. *Mahomet* : p. 163-244. Pas de traces de lecture sur les pages concernées. *Tancredè* : p. 245-332.

40 KSB, 6, lettre n° 82, p. 62, Annexe, 14. Notons que Voltaire fait ici partie d'un programme de lectures françaises puisque Nietzsche y ajoute aussitôt une référence à Mme de Sévigné : « Que Madame de Sévigné ait fait remporter un grand succès, je l'ai entendu dire avec grand plaisir, mieux, je m'attendais à l'entendre. » Voir Annexe, 15.

41 L'injonction de lecture est une pratique courante de la rhétorique nietzschéenne. On la retrouve par exemple dans l'aphorisme 190 du troisième livre d'*Aurore* consacré à « La culture allemande de jadis » : « Qu'on considère aujourd'hui Schiller, Wilhelm von Humboldt [...] qu'on lise leur correspondance », KSA, 3, p. 163, Annexe, 16.

Donner à lire est, au fond, une manière, en s'en portant garant, de se faire l'auteur du livre qu'on recommande. Le geste du conseil mime celui de la traduction. Il suggère qu'il existe en Allemagne une fascination, doublée de répulsion, pour Voltaire, génie de son siècle, et pourtant figure de l'hostilité au génie, génie le plus français et grand esprit européen. Un désir constant traverse les écrivains, de Lessing à Nietzsche, celui de devenir le « Voltaire allemand ». C'est ainsi que Napoléon nommait Wieland, c'est ce que Nietzsche reproche à David Strauss et Friedrich Schlegel à Goethe lui-même⁴². Le retour du même conseil de lecture dans les sphères publique et privée semble indiquer que Nietzsche entretenait un rapport privilégié avec cette tragédie de Voltaire, dans sa médiation goethéenne⁴³, témoignant d'une réelle fréquentation (il s'agit bien de la lire « de temps en temps »).

62

Goethe constitue en effet l'un des relais importants de Voltaire à Nietzsche, sur lequel il vaut la peine de s'attarder quelques instants⁴⁴. Si Nietzsche a bien une connaissance de première main de Voltaire, sa lecture se fait souvent au miroir de la tradition allemande, pour s'y opposer le plus souvent, mais aussi, dans le cas particulier de Schopenhauer et de Goethe, pour s'y retrouver. La médiation joue même le rôle d'une méthode d'analyse, que l'on pourrait rapprocher du « perspectivisme » nietzschéen. Ici, la multiplication des points de vue n'aboutit pas nécessairement comme chez un Anatole France, au « scepticisme », dans son sens le plus étymologique. Les points de vue ne s'annulent pas nécessairement,

42 Friedrich Schlegel appelle Goethe « *ein deutscher Voltaire* » (cité par Brockmeier, « Voltaire und Goethe, Religionskritik und Kunstreligion », Vortrag auf der Internationalen wissenschaftlichen Tagung : *Voltaire und Europa. Der interkulturelle Kontext von Voltaires Correspondance* ; Salzburg, 23. bis 26. November 1994 ; veranstaltet vom Institut für Romanistik der Universität Salzburg unter der Tagungsleitung von Univ.-Prof. Dr. Brigitte Winklehner).

43 Dans son tableau des traductions de Voltaire, Korff (*Voltaire im literarischen Deutschland des 18. Jahrhunderts*, Heidelberg, 1918) mentionne, outre celle de Goethe, trois autres versions allemandes de *Mahomet*. La première, de Hambourg et Braunschweig, date de 1748 et porte un titre intéressant *Die Schwärmerey oder Mahomet (L'Enthousiasme ou Mahomet)* ; la seconde de Vienne en 1749, due à H. G. Koch s'intitule *Mahomet der Lügenprophet (Mahomet le faux prophète)*. Quant à la troisième, « nouvelle traduction en iambes », due à J. F. Löwen, grand traducteur des tragédies de Voltaire, elle date de 1768, reste sans lieu de publication et porte pour titre *Mahomet der Prophet*. Le terme savant et roman de fanatisme est donc singulièrement absent de toutes les versions allemandes, y compris celle de Goethe, sobrement intitulée *Mahomet* (elle fut finalement publiée à Tübingen en 1802, tout comme *Tançrède*).

44 Les éditeurs de Goethe mentionnent une liste de volumes probablement possédés par Goethe, qui ne saurait évidemment rendre compte de la connaissance de premier ordre que l'écrivain allemand, né en 1749, pouvait avoir de Voltaire : *Histoire de Charles XII*, 1739 ; *Olympie* (s.d.) ; *Œuvres* (s.d.) ; traductions allemandes : *Henriade*, 1766 ; *Der Tod Cäsars* (s.d.). Dans la bibliothèque de Goethe à Weimar : Voltaire, *Théâtre*, 5 vol., Paris, Bibliothèque portative du voyageur, 1803. Goethe a retiré huit fois les *Œuvres* de Voltaire (Keudell Nr. 376) de la bibliothèque ducale de Weimar entre 1780 et 1825.

puisqu'ils ne sont pas nécessairement égaux. Ils peuvent être hiérarchisés, mais ils doivent aussi être historicisés, ressaisis dans leur inscription historique. Leur reconstruction archéologique appartient de plein droit au projet généalogique nietzschéen.

Du reste, les quelques remarques que Nietzsche consacre, çà et là, à la vision goethéenne de Voltaire sont éloquentes, dans leur conformité avec le modèle nietzschéen. Elles tendent à reconstruire l'image archéologique d'un Voltaire à la fois écrivain de premier ordre et « libérateur de l'esprit », occultée par les alluvions de l'oubli et de l'envie.

C'est ainsi qu'il reprend en note, à partir des *Conversations avec Eckermann*, ouvrage qu'il considérait comme « le meilleur livre allemand⁴⁵ » que « Voltaire [était], selon Goethe, “la source générale de la lumière”⁴⁶ ». C'est bien dans un sous-sol du romantisme que Nietzsche découvre Voltaire – paradoxalement, ce « dernier » était une « source », terme si fort pour les Allemands de l'époque de Goethe, une source de « lumière », qui renvoie bien sûr au champ lexical de l'*Aufklärung*, mais aussi aux derniers mots de Goethe lui-même.

Cette idée d'une importance sous-jacente des auteurs français tels que Voltaire, Goethe la confirme lui-même dans une autre conversation avec son disciple, à l'occasion d'une discussion sur la traduction de *Faust* par Gérard de Nerval :

Vous n'avez aucune idée de la signification que Voltaire et ses grands contemporains avaient dans ma jeunesse, et comme ils régnaient sur tout le monde moral. Ne ressort pas clairement de ma biographie l'influence que ces hommes ont eue sur ma jeunesse, et ce qu'il m'a coûté de me défendre contre eux et de me poser, sur mes propres pieds, dans une vraie relation à la nature⁴⁷.

Cette fois, Goethe récite à Eckermann un poème philosophique de Voltaire, les *Systèmes* (1772)⁴⁸, connu aussi de Schopenhauer⁴⁹, tandis que, dans la conversation précédemment citée, un long développement était consacré aux

45 *Humain, trop humain*, II, *Le Voyageur et son Ombre*, § 109, KSA, 2, p. 599. Il est étonnant de voir à quel point Nietzsche a été nourri de cet ouvrage, dont il cite des extraits qui sont souvent riches de rencontres voltairiennes, mais aussi, de manière comparable, de *Dichtung und Wahrheit*. Ainsi, il évoque, dans la première *Considération inactuelle* sur David Strauss (§ 7) le long passage sur la littérature française du XVIII^e siècle, en particulier sur Voltaire, à travers le dégoût de Goethe pour le *Système de la Nature* du baron d'Holbach, livre « mortifère » et « cimmérien ». Voir KSA, 1, p. 193, Annexe, 17.

46 « Voltaire, nach Goethe, “die allgemeine Quelle des Lichts” », Fragment posthume, 30 [160], KSA, 8, p. 550. Conversation du 16 décembre 1828.

47 3 janvier 1830. Voir Annexe, 18.

48 Voir Annexe, 19.

49 Lettre à Julius Frauenstädt, 31 octobre 1856 : voir Schopenhauer, *Gesammelte Briefe*, herausgegeben von Arthur Hübscher, Bouvier, Bonn, 1987, p. 403, Annexe, 20.

« petits poèmes aux grands personnages » de Voltaire⁵⁰, dont Eckermann dit ne pas parvenir à se séparer⁵¹, un goût que Goethe avoue partager⁵². La place de Voltaire dans les lectures goethéennes de Nietzsche signale l'importance du poète français dans sa culture personnelle. Nous voyons aussi comment la lecture de Goethe s'est transformée en interprétation, en vision de Voltaire : le long développement consacré à la capacité qu'a Voltaire de se comporter avec adresse, « noblesse » et « bienséance⁵³ » parmi les grands⁵⁴, le commentaire enthousiaste du poème à la margrave de Bayreuth, que Goethe lui-même avait d'ailleurs traduit, se retrouvent dans le thème nietzschéen d'un Voltaire « accomplissement » du « goût de cour⁵⁵ ». La problématique de la civilisation dans laquelle éclôt le grand écrivain est une question fondamentale pour Nietzsche. Concernant Voltaire, il trouve partout chez Goethe cette interrogation sur les rapports entre société de cour et création, par exemple dans *Poésie et vérité*, où Goethe, natif de Francfort, la ville même où Voltaire a été emprisonné sur ordre du résident Freitag, fait état des inquiétudes qu'inspirait à son père, marqué par l'exemple voltairien, le commerce des écrivains avec les grands⁵⁶.

Il raconte aussi les théâtres à la française de son enfance, avec les chaises réservées aux spectateurs privilégiés, cette « antichambre princière » dont parle Nietzsche à la suite de Schlegel⁵⁷, qu'il assimile à une forme aristocratique de chœur, une coutume que, Goethe le rappelle, Voltaire avait combattue au moment de *Sémiramis*⁵⁸. Il s'intéresse aux relations incestueuses entretenues par la haute société avec la littérature et aux dangers que cette promiscuité a fait naître pour l'ordre social, l'Église et l'État⁵⁹.

50 Voir Annexe, 21.

51 Il en avait déjà parlé à Goethe le vendredi 3 octobre 1828 : voir Annexe, 22.

52 16 décembre 1828. « En fait, dit Goethe, tout ce qu'un grand talent comme Voltaire écrit est bon, même si je ne veux pas laisser passer toutes ses insolences [...] les petits poèmes aux grands personnages appartiennent sans conteste aux choses les plus aimables qu'il a écrites. Il n'y a là aucune ligne qui ne soit pleine d'esprit, de clarté, de joie et de grâce ». Voir Annexe, 23.

53 C'est encore cette « *Convenienz* » voltairienne que Goethe recommande à Eckermann dans ses essais poétiques au roi de Bavière dans la conversation du 3 mars 1830 : voir Annexe, 24.

54 Nietzsche note ailleurs une conversation avec son ami Köselitz, ou Peter Gast, sur cette question de la « noblesse » de Voltaire dans les *Conversations de Goethe avec Eckermann* : « *Köselitz : Eckermann über Voltaire : « zu vornehm war er — [sic]* », Automne 1881, 12 [221], *KSA*, 9, p. 615.

55 *Gai Savoir*, § 101.

56 *Dichtung und Wahrheit*, I, 2. Voir Goethe, *Werke in vierzehn Bänden*, Hamburger Ausgabe, hrsg. von Erich Trunz, t. IX, p. 76 (Annexe, 25) et t. X, p. 56 (Annexe, 26).

57 « *Das griechische Musikdrama* », *KSA*, 1, p. 515; Fragment d'automne 1869, 1 [104], *KSA*, 7, p. 40.

58 *Dichtung und Wahrheit*, I, 3, Goethe, *Werke*, t. IX, p. 94, Annexe, 27.

59 Goethe, *Werke*, t. IX, p. 484, Annexe, 28.

Plus encore, il est question d'une autre figure évoquée par Nietzsche dans son aphorisme sur la « Révolution dans la Poésie » : Byron. Eckermann se réjouit de l'estime que le poète anglais porte, lui aussi, à Voltaire, jugeant sensible l'influence du Français sur l'Anglais⁶⁰. C'est là précisément que Goethe affirme :

Byron [...] savait trop bien, où il y avait quelque chose à prendre, et il était trop sensé pour ne pas avoir puisé aussi dans cette source générale de lumière⁶¹.

Dans la fin de « La Révolution dans la Poésie » Nietzsche écrit :

Lord Byron a dit un jour : « En ce qui concerne la poésie, plus j'y réfléchis, plus je suis fermement convaincu que, tous autant que nous sommes, nous sommes sur la mauvaise voie, les uns et les autres. Nous suivons tous un système révolutionnaire profondément faux, – notre génération ou la suivante en arrivera à la même conviction⁶².

Et Nietzsche d'ajouter, non seulement les réserves, toutes voltairiennes, de Byron sur Shakespeare⁶³, mais la question suivante⁶⁴ : « Au fond, la vision artistique mûrie de Goethe, dans la deuxième moitié de sa vie, ne dit-elle pas exactement la même chose⁶⁵ ? ».

Ainsi, Nietzsche, en reprenant le *Mahomet* de Voltaire, vise le retour sur soi du romantisme goethéen, parallèle à celui de Byron, la prise de conscience tardive des dommages causés par la « rupture de la tradition » dont Voltaire avait principalement fait les frais. Si, ailleurs, Nietzsche peut blâmer Goethe d'avoir cédé à la « réaction » dans son opposition à la conception voltairienne, profondément sécularisée, de la nature⁶⁶, il loue ici le retour de Goethe aux valeurs du classicisme français dont Voltaire a été le dernier tenant et l'ultime ténor.

⁶⁰ Voir Annexe, 29.

⁶¹ Voir Annexe, 30.

⁶² Voir Annexe, 31.

⁶³ Voir Annexe, 32.

⁶⁴ Goethe, Voltaire et Byron se retrouvent aussi, sous l'œil de Nietzsche, dans leur commune tentation supranationale de la fuite en Suisse (Été-automne 1881, 11 [249], *KSA*, 11, p. 536), tandis que Goethe, dans son entretien avec Eckermann du 14 mars 1830, se rapproche de Voltaire et Byron, ainsi d'ailleurs que de Rousseau, sous le chapitre des écrivains persécutés : voir Annexe, 33.

⁶⁵ Voir Annexe, 34.

⁶⁶ Été 1880, 4 [40], *KSA*, 9, p. 109 et *Aurore*, III, § 197, « L'hostilité des Allemands aux Lumières » : « En troisième lieu, les savants : ils luttèrent contre l'esprit de Newton et de Voltaire, ils essayèrent de rétablir, comme Goethe et Schopenhauer, l'idée d'une nature divinisée ou diabolisée, et la signification toute morale et symbolique de cette idée », *KSA*, 1, p. 371, Annexe, 35.

C'est chez Goethe déjà, dans l'article « Musique » des « Remarques sur les personnages et objets mentionnés dans le *Neveu de Rameau*⁶⁷ », que Nietzsche avait en effet trouvé, dès 1871, entre le « Drame musical grec » et *La Naissance de la Tragédie*, un signe supplémentaire de la pertinence toute hellénique de l'esthétique voltairienne. Il note en effet, à la suite de ce texte de Goethe, que Voltaire avait « récité » ses poésies sur un ton monotone, avec une « emphase psalmodique⁶⁸ », autre notation qui construit peu à peu ce Voltaire formaliste, plus proche de la solennité grecque que le naturalisme romantique, ce Voltaire même dont Nietzsche louera la tragédie de *Mahomet*. De fait, Goethe évoque, dans ce texte, tout un appareil et attirail de la scène tragique, des « robes à crinoline » qui rappellent les « poupées » que Nietzsche avait empruntées à Voltaire pour évoquer la tragédie grecque⁶⁹. Finalement, Nietzsche n'aura que railleries pour *Faust*, tragédie ratée, petite-bourgeoise, née d'une nature qui se savait elle-même trop conciliante pour le tragique⁷⁰. L'image nietzschéenne de Voltaire grand auteur tragique se construit donc à la fois avec et contre Goethe.

Une autre vision de Voltaire que Nietzsche emprunte sans doute à Goethe, c'est précisément celle du dernier représentant d'une longue tradition – idée présente aussi dans l'image de la « danse dans les chaînes » –, celle d'un Voltaire « dernier », d'un « accomplissement ». Deux textes de Goethe mettent en scène cette conception du génie comme héritage. La fameuse notice de Goethe sur Voltaire dans ses *Remarques sur le Neveu de Rameau* est en effet paraphrasée dans les *Conversations de Goethe avec Eckermann* :

[...] un peuple met en avant ses héros, qui se tiennent comme des demi-dieux sur le sommet pour leur protection et leur salut ; et c'est ainsi que se sont unies les forces poétiques des Français en Voltaire. De tels meneurs d'un peuple sont grands dans la génération sur laquelle ils agissent, mais si plus d'un durent plus longtemps, la plupart sont remplacés par d'autres et oubliés par l'époque suivante⁷¹.

67 Voir Annexe, 36.

68 1871, 9 [121], KSA, 7, p. 318, Annexe, 37.

69 Goethe, *Sämtliche Werke*, Jubiläums-Ausgabe, vol. 34, 2^e partie, « *Schriften zur Kunst* », Stuttgart u. Berlin, J. G. Cotta'sche Buchhandlung Nachfolger [s.d.], p. 172. « Dans la première moitié du siècle précédent, en France, l'ensemble des arts étaient maniérés d'une manière singulière, presque incroyable pour nous, et séparés de toute véritable vérité et simplicité de l'art. Non seulement la construction aventureuse de l'opéra était, par tradition, devenue toujours plus figée et rigide, mais même la tragédie était jouée en robes à crinoline, et les chefs-d'œuvre étaient portés par une déclamation creuse et affectée. Cela allait si loin que l'extraordinaire Voltaire, à la lecture de ses propres pièces, tombait dans une emphase inexpressive, monotone, presque psalmodique et était convaincu qu'était exprimée de cette manière la dignité de ses pièces, lesquelles méritaient un bien meilleur traitement ». Voir Annexe, 38.

70 *Humain, trop humain*, II, *Le Voyageur et son Ombre*, § 124. KSA, 2, p. 606.

71 Deuxième partie. Vendredi 13 février 1829 : voir Annexe, 39.

Goethe exprime, dans une autre conversation, une idée comparable où le rôle d'incitateur attaché au « génie » est plus clairement affirmé, et non seulement celle d'une transmission et capitalisation à travers les générations. Eckermann dit :

Les hommes qu'avaient les Français du siècle dernier en littérature, cela semble tout à fait extraordinaire. Je m'en étonne déjà en n'y portant qu'un rapide regard.

C'était la métamorphose d'une littérature séculaire, dit Goethe, qui avait prospéré depuis Louis XIV et se trouvait enfin dans toute sa fleur. Mais Voltaire excita et révéla des esprits comme Diderot, D'Alembert, Beaumarchais et d'autres, car pour être quelque chose à côté de lui, il fallait être beaucoup [...]72.

De même, la supériorité intellectuelle du Paris du XIX^e siècle repose, déclare Goethe dans un autre échange mentionné par Nietzsche73, sur l'effort des générations précédentes, des Molière et des Voltaire, et elle explique la naissance de génies précoces, comme Ampère74. Pourtant, Goethe, malgré son choix de traduire *Mahomet*, ne fait pas de Voltaire le « dernier des grands auteurs dramatiques », comme Nietzsche. Il insiste plutôt sur son incapacité à dépasser Corneille, qu'il commente, et sur son caractère « âgé75 », tardif et crépusculaire, à l'instar de l'image que les jeunes littérateurs allemands76 se faisaient de la littérature française du temps.

De nombreux autres thèmes du Voltaire de Nietzsche apparaissent dans ces entretiens comme dans *Poésie et Vérité*, celui de la maladie77, ou encore de l'esprit78 et du « goût79 ». Ce n'est pas ici le lieu d'une synthèse du Voltaire de Goethe, pas même dans ses *Conversations* tant prisées par Nietzsche, mais simplement d'un éclairage sur la médiation goethéenne du *Mahomet*.

Les méandres de la médiation ne polluent pas nécessairement la source. C'est bien Voltaire que Nietzsche rencontrait dans la traduction de Goethe, dont la fidélité a été soulignée par les commentateurs, notamment Glaesener

72 21 mars 1831 : voir Annexe, 40.

73 David Strauss, *le Confesseur et l'Écrivain*, § 1. « *Wir Deutsche sind von gestern* », *KSA*, 1, p. 159.

74 3 mai 1827, Troisième partie : voir Annexe, 41.

75 *Dichtung und Wahrheit*, III, 11, Goethe, *Werke*, t. IX, p. 484, Annexe, 42.

76 *Dichtung und Wahrheit*, III, 11, Goethe, *Werke*, t. IX, p. 484, Annexe, 43.

77 20 décembre 1829. « L'extraordinaire, que réalisent les hommes, dit Goethe, suppose une organisation très délicate, afin d'être capables de ressentir des sensations rares et d'entendre la voix céleste. Seulement, une telle organisation, en conflit avec le monde et les éléments, est facilement détruite et blessée, et celui qui n'a pas, comme Voltaire, une extraordinaire ténacité attachée à sa grande sensibilité, devient facilement sujet à des états maladifs prolongés ». Voir Annexe, 44.

78 21 mars 1831 : voir Annexe, 45.

79 *Dichtung und Wahrheit*, III, 11, Goethe, *Werke*, t. IX p. 484, Annexe, 46.

et Stackelberg⁸⁰. Certes, Goethe n'a pas traduit le bref monologue final de Mahomet qui succède au suicide de Palmire et a inséré une amplification à la scène 1 de l'acte IV. Le protagoniste de Voltaire dit simplement :

Je lui tiens lieu de tout. Qu'elle passe en mes bras
Sur la cendre des siens, qu'elle ne connaît pas.
Son cœur même en secret, ambitieux peut-être,
Sentira quelque orgueil à captiver son maître.
Mais déjà l'heure approche...

Celui de Goethe est plus racinien⁸¹ dans le raffinement sadique, et plus disert :

L'ennemi est à terre et bientôt pourchassé,
Et parmi les périls Palmire va tremblante
Chercher refuge auprès de son unique maître.
Elle me voit venir dans le jour des flambeaux,
Les éclats des épées ne sauraient l'arrêter,
Nul cadavre, nul sang n'embarrasse son pas,
Et sur son propre père elle passe, elle vole :
Excitée par l'effroi, la peur et l'espérance,
Attachée à mon sein, abîmée en la joie
De me voir sain et sauf, comme en un demi-rêve,
Palmire enfin, au seuil des dévastations,
Découvre dans mes bras le bonheur de l'amour⁸².

68

Si le monologue final de Mahomet proposait aussi la peinture d'un sentiment double, il s'agissait non d'un amour ambigu comme celui de Néron, mais précisément du triomphe de l'imposture sur un reste de sentiments nobles et humains. Le mouvement des quatre derniers vers, qui arrache Mahomet à ses larmes et à ses remords⁸³ sur Palmire et le ramène brutalement à sa tragique ambition, n'est pas dépourvu de sublime. Goethe a donc légèrement adouci le personnage de l'imposteur. La version de Goethe est, par ailleurs,

⁸⁰ Henri Glaesener, « Goethe imitateur et traducteur de Voltaire au théâtre », *Revue de Littérature comparée*, 1933, p. 219-231. Jürgen von Stackelberg, par exemple, « Pourquoi – et comment – Goethe a-t-il traduit le *Mahomet* de Voltaire ? », dans U. Kölving et Ch. Mervaud (dir.), *Voltaire et ses combats*, p. 1157-1163.

⁸¹ Goethe affirme dans *Poésie et Vérité* (I, 3, Hamburger Ausgabe, t. IX, p. 91) avoir appris par cœur et récité à haute voix (« *auswendig zu lernen und laut zu rezitieren* ») des passages entiers (« *ganze Stellen* ») de Racine dans sa jeunesse à Francfort.

⁸² Nous traduisons les vers blancs de Goethe : voir Annexe, 47.

⁸³ La tradition rapporte que le fameux acteur Lekain a rendu célèbre l'hémistiche suivant de cette tirade : « Il est donc des remords ? ».

très fidèle⁸⁴, et le traducteur a refusé de suivre les avis de Schiller, qui lui conseillait de modifier l'intrigue de la pièce⁸⁵.

C'est donc bien Goethe qui est à l'origine de la fortune allemande du *Mahomet* et c'est bien sous sa forme goethéenne, plus romantique, d'une pièce qui se clôt sur un suicide, que la cite Schopenhauer⁸⁶ dans une référence incidente à la fin de Palmire, au sein d'un développement sur le droit de se donner la mort, autre question débattue par Voltaire avec passion.

Le *Mahomet* de Voltaire, dans sa transmission goethéenne, permet à Nietzsche d'identifier dans le classicisme français, et jusque chez son dernier représentant le plus paradoxal, une tradition de ce fameux « dressage », cette « *Züchtung* », fondatrice de diverses excellences européennes, et dont il envisage sinon de reprendre l'héritage, du moins d'extraire des éléments constitutifs avec lesquels construire le modèle du « Surhomme ». Bien sûr, le premier aspect est esthétique. Il s'agit donc bien de ressaisir et de reprendre le geste goethéen et, à cet égard, Nietzsche rencontre un autre géant de la littérature allemande : Schiller. À y bien regarder, son aphorisme sur « La Révolution dans la Poésie » reprend, en effet, presque terme à terme les notions et les expressions des stances que Schiller adressa alors « À Goethe, lorsqu'il porta à la scène le *Mahomet* de Voltaire ». Schiller s'en prenait à la « fausse contrainte des règles » pour louer le « retour à la vérité et à la nature » opéré par Goethe⁸⁷. Loin de donner dans le patriotisme schillérien, qui s'en prenait aux « idoles étrangères » (« *fremden Götzen* »), défendait l'« art indigène » (« *Einheim'scher Kunst* ») et le « laurier qui a verdi sur le Pinde allemand⁸⁸ », on sait que Nietzsche souhaitait se « dé-germaniser » (« *sich entdeutschen*⁸⁹ »). Surtout, Schiller faisait le lien entre la forme politique de la France et cette fausse contrainte, dans un esprit révolutionnaire qui n'est pas celui de Nietzsche⁹⁰ :

Car là où des esclaves sont à genoux, où règnent les despotes,
[...] Là, l'art ne peut former le Noble,
Par nul Louis il ne peut être semé⁹¹.

84 L'étude, par Glaesener (« Goethe imitateur et traducteur de Voltaire au théâtre »), de la version goethéenne d'un autre moment fort de la tragédie, la rencontre entre Séide et Palmire dans le cachot de celle-ci, le démontre.

85 Glaesener évoque à ce propos le manque de temps, mais les propositions de Schiller ne correspondaient pas au dessein de Goethe avancé par Glaesener, le « relèvement de la scène allemande ».

86 *Parerga et Paralipomena* (chap. XIII, § 157, « Sur le suicide »).

87 Vers 1 et 2 : voir Annexe, 48.

88 Voir Annexe, 49.

89 *Humain, trop humain*, II, § 323, *KSA*, 2, p. 511.

90 Dans la suite de l'aphorisme, Nietzsche insiste précisément sur le fait que Voltaire savait unir la « liberté de l'esprit » avec une mentalité absolument pas révolutionnaire.

91 Voir Annexe, 50.

L'opposition des deux discours est manifeste. D'un côté, Nietzsche valorise le « *vornehm* », noblesse fondée sur la distinction, de l'autre Schiller « *das Edle* », noblesse morale ; d'un côté, Nietzsche exalte les « esprits libres » (« *freie Geister* »), Schiller, lui, les « âmes libres » (« *freie Seelen* »). De même, quand Schiller parle de se « mettre dans les vieilles chaînes » (« *die alte Fesseln* »), il évoque l'époque de la « minorité » (« *Minderjährigkeit* ») dans un mouvement qui rappelle le fameux texte de Kant sur *Qu'est-ce que les Lumières ?* (« *Was ist Aufklärung ?* »), là où Nietzsche voit précisément dans ces contraintes la matrice d'une véritable maturité, tandis que « le retour à la nature » ne scelle, à ses yeux, qu'une régression. Dans la seconde partie de ces stances, toutefois, Schiller reconnaît aux Français des qualités mesurées, celles d'avoir sacralisé l'art et, sans atteindre au grand art, permis ainsi de le protéger des atteintes du réalisme. Nietzsche reprend bien ici l'idée que « Chez le Franc seulement l'art pouvait se trouver⁹² » lorsqu'il écrit que la tragédie française était « l'unique forme d'art moderne ». C'est donc sur l'ensemble de ce contexte weimarien que repose l'aphorisme de Nietzsche. Goethe et Schiller étaient en contact constant lorsque Goethe traduisait *Mahomet*, en faisait des lectures et le fit représenter, comme le confirment leurs échanges épistolaires nourris⁹³, qui multiplient les allusions à cette pièce et à cette traduction, au choix des comédiens, des costumes et de tous les détails nécessaires à sa mise en scène⁹⁴. D'ailleurs, la manière dont Goethe présente son projet dans un extrait de quelques scènes choisies de sa traduction est très proche de celle de Schiller⁹⁵.

92 Voir Annexe, 51.

93 Voir, par exemple, Goethe à Schiller, 17 décembre 1799 (Annexe, 52) et 8 janvier 1800 (Annexe, 53). Voir aussi les lettres des 9, 13, 19, 20 janvier, 15 juin 1800. Le 25 juillet 1800, Goethe annonce à Schiller qu'il commence la traduction de *Tancrède*, matière d'une partie de la suite de leur correspondance. Schiller le félicite le 30 juillet, évoquant *Mahomet* et promettant ses stances.

94 Tout ce contexte qui émane de la correspondance de Goethe, et qui engage notamment August Wilhelm Schlegel, Wilhelm von Humboldt, le duc de Saxe-Weimar et Schiller ne peut être retracé ici. Voir, pour une première approche, les *Briefe an Goethe, Gesamtausgabe in Regestform*, Herman Böhlhaus Nachfolger Verlag, Weimar, 1995. Le 18 octobre 1799, Schiller renvoie à Goethe sa version du *Mahomet* avec des remarques qui « concernent pour la plupart l'original même et non la traduction » (« *Sie betreffen größtenteils das Original selbst und nicht die Übersetzung* »). Suivent de riches considérations sur la construction de la pièce, notamment les entrées d'Ammon. Réponse polie de Goethe le 19 octobre.

95 « *Einige Szenen aus Mahomet von Voltaire* », *Propyläen*, III, 1, 1800, p. 169. Il s'agit bien de développer le formalisme du rythme et de la versification. Voir Goethe, *Sämtliche Werke, Jubiläums-Ausgabe*, vol. 36, « *Schriften zur Literatur* », p. 184-186.

Le contexte du classicisme de Weimar n'est pourtant pas le seul relais ; les références de Nietzsche à *Mahomet* se doublent encore d'un événement marquant pour la conscience nationale allemande, qui approfondit encore la médiation goethéenne : la rencontre de Goethe avec Napoléon dont l'entretien porta en partie sur Voltaire et sur *Mahomet*. Cette conversation sort le débat des questions esthétiques pour l'ouvrir à des interrogations philosophiques.

VOLTAIRE DANS L'ŒIL DE NIETZSCHE ET DE NAPOLÉON

Nietzsche évoque ainsi, dans un fragment posthume de 1884, le jugement de Napoléon sur cette tragédie et son personnage historique éponyme : « Voltaire, lorsqu'il s'est mépris sur Mahomet, est sur la voie contre les natures élevées ; Napoléon avait raison de s'en indigner⁹⁶ ». Il faut préciser que le portrait de Mahomet offert par la tragédie de Voltaire est notoirement contrebalancé par la présentation qui en est faite dans l'*Essai sur les mœurs* ou l'article « Alcoran, ou plutôt le Koran » des *Questions sur l'Encyclopédie*. Voltaire, comme dans l'article « Mahométans », s'efforce dans la première section d'y détruire les préjugés des chrétiens à l'encontre de l'islam, notamment en ce qui concerne le mauvais traitement réservé aux femmes dans la religion du prophète arabe. La deuxième section de l'article, en revanche, présente Mahomet comme un « sublime et hardi charlatan », un réformateur de l'ancienne religion de la région, qui a conservé d'ailleurs des dogmes et des usages des mages, comme la foi en un jugement dernier⁹⁷ et la circoncision. Sa réforme, qui constituait un progrès en son temps, n'en est pas moins inadaptée à celui de Voltaire. Enfin, les « moyens » de Mahomet, « la fourberie et le meurtre », furent « affreux » : cette notation démontre que la tragédie de Voltaire s'inspire aussi de sa perception de la fondation de l'islam. Voltaire refuse, ici encore, dans la religion comme dans l'art et la politique, les dépréciations comme les admirations en bloc : s'il retrouve une forme de déisme dans le mahométisme et un progrès par rapport à l'adoration des étoiles, il ne veut pas suivre le

96 Fragment de 1884, 25 [187], KSA, 11, p. 64, Annexe, 54. La référence donnée par la KSA est Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, 1823, p. 102 et suiv.

97 Nietzsche semble penser, au contraire, que ce dogme est la seule chose que Mahomet ait empruntée à saint Paul comme moyen idéal d'oppression sacerdotale. Voir *Antéchrist*, § 42, KSA, 6, p. 215.

comte de Boulainvilliers⁹⁸ dans son attachement aux Arabes, ce « peuple de brigands ».

Pour revenir au jugement sévère de Napoléon sur *Mahomet*, repris à son compte par Nietzsche, il faut noter qu'il passe, là encore, par Goethe, puisqu'il s'agit de la conversation de l'écrivain allemand et du souverain français, à Erfurt, le 2 octobre 1808, telle qu'elle est rapportée par Goethe lui-même⁹⁹, mais aussi par de très nombreuses plumes, et reprise encore par les critiques bien connus de Nietzsche¹⁰⁰ avant que Nietzsche lui-même n'en donne une interprétation comiquement injuste¹⁰¹.

72

Napoléon blâmait dans *Mahomet* l'invraisemblance psychologique du protagoniste, qu'il jugeait trop bavard et trop cynique. C'est sans aucun doute à cette idée du grand homme taciturne que Nietzsche fait encore référence dans un fragment de la même année : « Les très grands hommes demeurent muets sur ce qui se passe en eux ; pas moyen de trouver celui auquel ils se confieraient. (Napoléon par exemple). Sombre¹⁰² ».

Nietzsche compare d'ailleurs l'empereur et le prophète sous l'angle de leur commune tendance à se fuir eux-mêmes, laquelle peut prendre la forme paroxystique de l'épilepsie¹⁰³. C'est bien la solidarité innée des grands hommes d'action qui inspire la critique de Napoléon, comme en témoigne la relation de Las Cases dans le *Mémorial* :

98 Nietzsche avait pu lire *Le Dîner du comte de Boulainvilliers*, donné par Strauss en appendice de son *Voltaire*, dialogue dans lequel le personnage du comte, fidèle à son modèle historique, insiste sur les succès militaires de Mahomet pour mieux les opposer à l'inaction prêtée au Christ. « Et comment le mahométisme s'est-il élevé encore plus haut ? Du moins ses mensonges ont été plus nobles, et son fanatisme plus généreux. Du moins Mahomet a écrit et combattu ; et Jésus n'a su ni écrire ni se défendre. Mahomet avait le courage d'Alexandre avec l'esprit de Numa ; et votre Jésus a sué sang et eau dès qu'il a été condamné par ses juges. Le mahométisme n'a jamais changé, et vous autres vous avez changé vingt fois toute votre religion ». Deuxième Entretien, éd. U. Kölvig, OCV, t. 63A (1767), p. 376. Quelques fragments de Nietzsche retrouvent cette image d'Épinal : voir Mars 1875, 3 [53], KSA, 8, p. 28, Annexe, 55 ; Printemps 1888, 14 [180], KSA, 13, p. 364, Annexe, 56. L'assimilation de l'islam, comme le premier judaïsme, à une religion sémitique affirmative va dans le même sens. Printemps 1888, 14 [195], KSA, 13, p. 380.

99 Goethe, t. X, p. 545 (*Autobiographische Einzelheiten*), Annexe, 57. Il est intéressant de noter que le terme employé par Goethe est celui de « *Weltüberwinder* », quand on sait l'écho du terme « *Selbstüberwindung* » chez Nietzsche.

100 Strauss, *Voltaire*, p. 77 ; Hettner, *Geschichte der französischen Literatur des 18. Jahrhunderts*, p. 229.

101 *Par-delà Bien et Mal*, VI, « Nous les savants », § 209. Selon Nietzsche, lorsque Napoléon s'écria, voyant Goethe : « Voilà un homme », il voulait dire : « moi qui m'attendais à ne trouver qu'un Allemand ! » (KSA, 5, p. 140).

102 25 [199], KSA, 11, p. 66, Annexe, 58.

103 *Aurore*, V, § 549, « Fuite de soi » (« *Selbstflucht* »), KSA, 3, p. 318, Annexe, 59.

Mahomet a été l'objet de sa plus vive critique, dans le caractère et dans les moyens. Voltaire, disait l'empereur, avait ici manqué à l'histoire et au cœur humain. Il prostituait le grand caractère de Mahomet par les intrigues les plus basses. Il faisait agir un grand homme qui avait changé la face du monde, comme le plus vil scélérat, digne au plus du gibet. Il ne travestissait pas moins inconvenablement le grand caractère d'Omar, dont il ne faisait qu'un coupe-jarrets de mélodrame et un vrai masque...

Le faux psychologique conduit à l'échec esthétique :

L'Empereur est ravi de Racine, il y trouve de vraies délices ; il admire éminemment Corneille, et fait fort peu de cas de Voltaire, plein, dit-il, de boursoufflure, de clinquant, toujours faux, ne connaissant ni les hommes, ni les choses, ni la vérité, ni la grandeur des passions.

Certes, Las Cases rapporte que :

Quand l'armée traversait la Syrie, il n'est pas un des soldats qui n'eût à la bouche ces vers de *Zaïre* :

Les Français sont lassés de chercher désormais
Des climats que pour eux le destin n'a point faits.
Ils n'abandonnent point leur fertile patrie,
Pour languir aux déserts de l'aride Arabie¹⁰⁴.

Certes, la première tragédie de Voltaire, *Œdipe*, trouve grâce, contrairement à *Brutus*, aux yeux de l'empereur :

Après le dîner l'Empereur a lu *Œdipe*, qu'il a extrêmement vanté ; puis *Brutus*, dont il a fait une analyse très remarquable. Voltaire, disait-il, n'avait point entendu ici le vrai sentiment. Les Romains étaient guidés par l'amour de la patrie comme nous le sommes par l'honneur. Or, Voltaire ne peignait pas le vrai sublime de Brutus sacrifiant ses enfants, malgré ses angoisses paternelles, au salut de la patrie ; il en avait fait un monstre d'orgueil [...] (t. I, p. 646)¹⁰⁵.

104 Las Cases, *Mémorial*, texte établi et commenté par Gérard Walter, Avant-propos d'André Maurois, Introduction de Jean Prévost, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, t. I, 1956, p. 133.

105 Las Cases mentionne à deux reprises les éloges de Napoléon à propos de l'*Œdipe* de Voltaire, précisant même quelle était sa scène favorite : « Il est passé de là [l'*Œdipe* de Sophocle] à l'*Œdipe* de Voltaire, qu'il a beaucoup vanté. Cette pièce lui présentait, disait-il, la plus belle scène de notre théâtre. Quant à ses vices, les amours si ridicules de Philoctète, par exemple, il ne fallait point en accuser le poète, mais bien les mœurs du temps et les grandes actrices du jour, qui imposaient la loi. Cet éloge de Voltaire nous a frappés : il était nouveau pour nous, tant il était rare dans la bouche de l'Empereur » (t. II, p. 473). Même éloge plus haut (t. II, p. 113) : « Après le dîner, on a lu *Zaïre*, et les belles scènes d'*Œdipe*, parmi lesquelles l'Empereur distinguait surtout celle de la reconnaissance qu'il dit être la plus belle, la plus complète du théâtre ».

Certes, Napoléon avait fait représenter à Erfurt une autre tragédie de Voltaire, *La Mort de César*. Il avait invité Goethe à sa représentation¹⁰⁶ et lui demanda même d'écrire une pièce sur Brutus¹⁰⁷ ou, selon les versions, sur César, épisode dont Nietzsche s'est peut-être souvenu dans le *Gai Savoir*¹⁰⁸ ; mais il n'avait, en somme, que peu d'admiration pour le Voltaire tragique : « Il est étonnant, pour revenir à Voltaire, disait-il, combien peu il supporte la lecture. Quand la pompe de la diction, les prestiges de la scène ne trompent plus l'analyse ni le vrai goût, alors il perd immédiatement mille pour cent¹⁰⁹ ».

Pour Napoléon, « la haute tragédie était l'école des grands hommes [...] » (t. I, p. 385) ; l'erreur de Voltaire est donc lourde : il s'est bien placé « au milieu de la route des hommes supérieurs », selon la traduction que donne Nietzsche à ce propos de Napoléon. Au fond, la critique napoléonienne de Voltaire n'est pas loin de celle des romantiques allemands. Voltaire a cru au « despotisme éclairé », à l'influence instante et occulte sur les grands, et n'a pas vu venir le règne des masses et du génie :

74

Voltaire péchait ici surtout par la base, en attribuant à l'intrigue ce qui n'appartient qu'à l'opinion. « Les hommes qui ont changé l'univers, faisait observer l'Empereur, n'y sont jamais parvenus en gagnant des chefs ; mais toujours en remuant des masses. Le premier moyen est du ressort de l'intrigue, et n'amène que des résultats secondaires ; le second est la marche du génie, et change la face du monde ! »

Nulle tragédie plus que *Mahomet* ne signale cette erreur de Voltaire : « Quant à Voltaire, il [Napoléon] a parcouru *Mahomet*, *Sémiramis* et autres, en faisant ressortir les vices, et concluant, comme de coutume, que Voltaire n'a connu ni les choses, ni les hommes, ni les grandes passions¹¹⁰ » (t. I, p. 736).

Ainsi Napoléon, comme Goethe, fait de Mahomet le réformateur, une figure du « génie » romantique et comme Nietzsche après lui, part de la tragédie de Voltaire pour réfléchir sur le type du grand homme ou de l'« homme supérieur »,

¹⁰⁶ Goethe note dans son journal qu'il a assisté à la représentation. *Goethes Tagebuch*, 6 octobre 1808 : « *Abends Schauspiel : La Mort de César* ».

¹⁰⁷ T. X, p. 547. Goethe le note dans son journal : voir Annexe, 60. Il signale aussi une représentation de l'*Œdipe* de Voltaire à Weimar le 3 octobre et les débats qui l'ont accompagnée : voir Annexe, 61.

¹⁰⁸ Dans l'aphorisme « À la gloire de Shakespeare », § 98, qui précède de quelques pages à peine celui sur « Voltaire », et dans lequel Nietzsche affirme que le vrai titre de la pièce *Jules César* du poète anglais devrait être *Brutus*.

¹⁰⁹ Las Cases, *Mémorial*, t. I, p. 501-502.

¹¹⁰ On pourra encore ajouter : « Au dessert, il s'est fait apporter Voltaire, et a entamé la lecture de quelques-unes de ses pièces, qu'il a interrompue bientôt après. Nous nous en dégoûtons chaque jour davantage ».

fondateur d'empire ou de religion. Il ne s'agit plus ici simplement de s'en prendre à l'absence de « couleur locale », mais la critique romantique ne veut pas accorder de vérité au type voltairien du fanatique qui s'impose par la fraude, le meurtre, la violence. La foi révolutionnaire dans le « génie », dont l'inspiration entre en résonance avec les peuples, explique sans doute l'in vraisemblance qui frappe cette typologie. Que Voltaire ait pu donner voix à ce qui se dit d'essentiel au fond même de l'enthousiasme, dans l'obscurité à soi-même, à la manière du nain Mime enchanté par le sang du dragon dans le *Siegfried* de Wagner¹¹¹, n'appartient pas, semble-t-il, à l'horizon de réception du texte.

Nietzsche décrit d'une autre manière le phénomène des législations grandioses de l'histoire humaine, longtemps inséparables, par leur ampleur même, de formes diverses d'aveuglement volontaire de leurs promoteurs¹¹², à rebours de la rhétorique propre à cette tragédie de Voltaire, quoique en accord avec son propos de fond. Il note : « Pour expliquer les succès de Mahomet en 13 ans : “peut-être y avait-il eu avant de longues guerres civiles (pense Napoléon), sous lesquelles de grands caractères, de grands talents, d'irrésistibles impulsions, etc. s'étaient formés”¹¹³ ».

Ces notations retranscrivent directement les réflexions de l'Empereur dans le *Mémorial* :

De là, l'Empereur, passant à la vérité historique, doutait de ce qu'on attribuait à Mahomet [...]. L'Empereur pensait qu'indépendamment des circonstances fortuites qui amènent parfois les prodiges, il fallait encore qu'il y eût ici, en arrière, quelque chose que nous ignorons. Que l'Europe avait sans doute succombé sous les résultats de quelque cause première qui nous demeurait cachée ; que peut-être ces peuples, surgis tout à coup du fond des déserts, avaient eu chez eux de longues guerres civiles, parmi lesquelles s'étaient formés de grands caractères, de grands talents, des impulsions irrésistibles ; ou quelque autre cause de cette nature, etc. [...] (t. I, p. 501-502).

C'est l'intérêt de la réforme propre de Voltaire, de sa volonté de sécularisation, de rabaisser Mahomet ; mais Nietzsche, quelle que soit sa volonté de reprendre ce travail de destruction sceptique, se refuse à suivre le portrait à charge mis en œuvre dans cette pièce de propagande philosophique.

Le cadre oriental est, au fond, chez tous ceux qui se sont emparés du prophète de l'islam, un prétexte. En 1741, Voltaire cherche à railler le

111 Acte II, scène 3.

112 « *Gesetzgeber der Zukunft* », Été-automne 1884, 26 [406], *KSA*, 11, p. 257, Annexe, 62.
On retrouve les mêmes idées dans Juin-Juillet 1885, 38 [13], *KSA*, 11, p. 611, Annexe, 63.

113 Printemps 1884, 25 [191], *KSA*, 11, p. 65, Annexe, 64.

fanatisme en général, et chrétien¹¹⁴ en particulier¹¹⁵, dans une optique fondamentalement optimiste¹¹⁶ ; en 1800, Goethe veut réformer la scène allemande et probablement railler l'Empereur. C'est ainsi en tout cas que la pièce a été comprise à Vienne, et interdite, même s'il avait aussi traduit *Mahomet* pour répondre au désir du duc de Weimar¹¹⁷, admirateur de Frédéric II, intéressé à faire représenter sur la scène de Weimar un « Tartuffe le grand » qui apparaîtrait comme son contraire. Napoléon, quant à lui, défend moins telle ou telle révélation qu'une idée générale du grand homme comme héros issu de longues guerres civiles. Nietzsche, enfin, évoque le *Mahomet* de Voltaire à la fois pour reprendre à son compte une meilleure estimation de l'apport du classicisme français et pour composer un portrait plus précis du type de « l'homme supérieur ». La tragédie de Voltaire se trouve donc, par sa forme et par son thème, malgré les libertés qui y ont été prises avec l'histoire, au cœur d'un débat franco-allemand d'ordres à la fois esthétique, politique et philosophique entre les XIX^e et XX^e siècles.

Goethe avait choisi cette pièce en raison de sa propre attirance pour l'Orient et pour le personnage de Mahomet, auquel il avait consacré un premier drame perdu, dont il ne reste plus que quelques fragments. Reliquat de ce projet, le fameux « Chant de Mahome¹¹⁸ », repris dans ses poésies, met en œuvre une comparaison typiquement goethéenne entre les génies et les forces naturelles¹¹⁹. Le poème était au départ divisé en plusieurs voix, non seulement celle de Fatema, la fille du prophète, mais celle de son gendre Ali, partisan passionné, dont on peut imaginer que Goethe, marquant son opposition à

114 Jürgen von Stackelberg rapporte que c'est bien comme tragédie illustrant la lutte du christianisme contre l'islam, religion inhumaine, que *Mahomet* est célébrée en 1743 dans un article des *Göttingische Gelehrte Anzeigen*, périodique de l'*Aufklärung*. Voir « Pourquoi – et comment – Goethe a-t-il traduit le *Mahomet* de Voltaire ? », p. 1157-1163.

115 La lettre à Capacelli (D 9492) citée plus haut témoigne des interprétations laissées ouvertes à l'infini par la typologisation : « On a vu une cabale de canailles, et un abbé Desfontaines à la tête de cette cabale, au sortir de Bicêtre, forcer le gouvernement à suspendre les représentations de *Mahomet*, joué par ordre du gouvernement. Ils avaient pris pour prétexte que, dans cette tragédie de *Mahomet*, il y avait plusieurs traits contre ce faux prophète qui pouvaient rejaillir sur les convulsionnaires ; ainsi ils eurent l'insolence d'empêcher, pour quelque temps, les représentations d'un ouvrage dédié à un pape, approuvé par un pape ».

116 Tragédie des Lumières par excellence, la pièce de Voltaire répond donc à plusieurs objets : plus que la peinture d'une illustre infortune, elle se veut le portrait chargé d'un imposteur. En ce sens, elle est sous-tendue par un optimisme qui contredit sa nature de tragédie. Le blâme de l'imposture sous-entend et réclame une possibilité de progrès.

117 Jürgen von Stackelberg le rappelle explicitement dans « *Goethes Übersetzung von Voltaires Mahomet* », *Über Voltaire*, Wilhelm Fink Verlag, Munich, 1999, p. 174.

118 « *Mahomets Gesang* », dans Goethe, *Werke*, t. I, p. 42 et suiv.

119 Ce chant devait intervenir dans le drame au moment de la catastrophe tragique de l'empoisonnement de Mahomet : voir *Dichtung und Wahrheit*, III, 14, Goethe, *Werke*, t. X, p. 41, Annexe, 65.

Voltaire, l'avait conçu comme un anti-Séide. Dans *Poésie et Vérité*, Goethe s'explique sur les raisons qui l'avaient conduit au projet d'écrire un drame sur le prophète. L'incise souligne implicitement le caractère d'« explication » avec Voltaire que revêt cette entreprise : « [...] ainsi se développa en moi le dessein de représenter [...] la vie de Mahomet, que je n'ai jamais pu considérer comme un imposteur¹²⁰ ». Pour réaliser ce projet, Goethe a lu une biographie du prophète¹²¹ que ses éditeurs ne parviennent pas à identifier¹²², mais qui, à l'exception de Bayle, semble différente de celles utilisées par Voltaire, notamment celle de Boulainvilliers.

Curieusement, Goethe s'était déjà « approché d'une forme régulière » (« *näherte sich mehr der regelmäßigen Form* »), compensée par des emprunts à la « liberté » vis-à-vis des unités de temps et de lieu¹²³. Le début de la pièce décrit le parcours ascensionnel qui mène du polythéisme du culte stellaire au monothéisme, à travers l'adoration exclusive de l'étoile principale et de la lune¹²⁴, dans un esprit qui rappelle de semblables méditations déistes ou explications génétiques du monothéisme chez Voltaire¹²⁵. Ce Mahomet qui « se convertit lui-même » (« *selbst bekehrt* ») partage ensuite sa foi avec les siens, sa femme et Ali tout d'abord. Au deuxième acte, Ali et lui-même essayent de propager davantage encore leurs convictions, au point de causer son exil. Le troisième acte signe sa victoire contre l'idolâtrie, obtenue par la force et la ruse, ce qui conduit à une souillure du religieux par le terrestre. Dans le quatrième acte, la doctrine de Mahomet devient davantage un prétexte qu'une fin ; il utilise tous les moyens, même les plus cruels. Une femme l'empoisonne. Se sentant partir, il se retourne sur lui, purifie sa doctrine, mérite l'admiration du monde, et meurt¹²⁶.

L'intérêt de Goethe pour Mahomet ne se dément pas, puisque le premier poème du *Divan occidental-oriental* (1819) est intitulé « Hégire¹²⁷ » – selon le terme français usité alors en allemand – et met en scène, dans un jeu de miroir déjà perçu avec le *Mahomet* de Voltaire, les troubles de la période napoléonienne, tandis qu'un autre poème, intitulé « Le prophète parle » (« *Der Prophet*

120 *Dichtung und Wahrheit*, III, 14, Goethe, *Werke*, t. X, p. 39, Annexe, 66. « *Betrüger* » est le terme utilisé par Gottsched pour traduire l'article « Mahomet » du *Dictionnaire* de Bayle.

121 *Dichtung und Wahrheit*, III, 14, Goethe, *Werke*, t. X, p. 39, Annexe, 67.

122 Les éditeurs citent Bayle, Maracci, Turpin, Gagnier. Plus tard, Goethe lit la biographie d'Oelsner, voir *Tag- und Jahreshäfte*, 1815, *Werke*, t. X, p. 515.

123 *Werke*, t. X, p. 515, Annexe, 68.

124 *Werke*, t. X, p. 515, Annexe, 69.

125 Par exemple, dans l'article « Religion » du *Dictionnaire philosophique*.

126 *Dichtung und Wahrheit*, III, 14, Goethe, *Werke*, t. X, p. 40, Annexe, 70.

127 Goethe, *Werke*, t. II, p. 7.

spricht »)¹²⁸, identifie encore le prophète avec le « génie ». Mahomet est évidemment un personnage important du *Divan oriental-occidental*, ce recueil dans lequel Goethe tente de réconcilier l'Orient et l'Occident¹²⁹, ainsi que dans les notes et traités explicatifs qu'il a rédigés¹³⁰.

Or, ce qui rapproche Nietzsche de Mahomet, c'est d'abord l'idée du grand législateur¹³¹, celle même qu'il avait appliquée à Voltaire. Nietzsche se situe dans la descendance des « Zarathoustra, Moïse, Mahomet Jésus Platon¹³² Brutus Spinoza Mirabeau », ce qui lui permet de se considérer comme un « aristocrate dans l'histoire de l'esprit¹³³ ». Le deuxième point, qui rejoint une tendance de Voltaire, c'est l'antithèse facile qu'offre l'islam dans le procès contre la tradition européenne du judéo-christianisme, la haine de la domination sacerdotale, à travers notamment la doctrine du « jugement¹³⁴ », ou encore de l'autre monde¹³⁵.

78

Cette première approche de la réception nietzschéenne du *Mahomet* de Voltaire nous permet de saisir la culture voltairienne de Nietzsche dans toute sa richesse et sa complexité. Elle repose sur une connaissance de Voltaire à la fois de première et de seconde main, profondément impliquée dans le débat franco-allemand, et quelque peu compliquée par les décalages de sens occasionnés par les médiations de la période romantique : la question du « génie » et de « l'homme supérieur » tend ainsi à se substituer à la problématique de l'imposteur et du fanatique, propre aux Lumières.

Le choix de Goethe de traduire *Mahomet* pour réformer la scène allemande et le débat que la pièce suscita avec Schiller et Napoléon en font l'exemple le plus frappant, pour le public allemand cultivé de l'époque, de l'excellence occultée des classiques français. Il permet au philosophe de développer sa critique inactuelle de l'esthétique romantique et de sa prétendue liberté, conquise face aux formes et aux contraintes héritées, une libération qu'il juge factice parce que

128 T. XIV, p. 50.

129 *Werke*, t. II., p. 110, 112 et suiv., p. 115 et suiv., p. 123, dans un poème du « *Nachlass* » où Mahomet est décrit comme ayant subjugué le monde sous « l'Un ».

130 *Noten und Abhandlungen zum besserem Verständnis des West-östlichen Divans, Werke*, t. II, notamment les articles « Arabes » (p. 129-130) et « Mahomet » (p. 142-146), qui développent, dans le même esprit, un parallèle entre le « poète » et le « prophète », ainsi que d'autres occurrences plus incidentes p. 156, 166, 206, 235 sqq.

131 C'est dans cet esprit qu'il lit, à Turin, au printemps 1888, l'ouvrage de Louis Jacolliot, *Les Législateurs religieux. Manou, Moïse, Mahomet*, Paris, Lacroix, 1876.

132 Platon est pour Nietzsche un Mahomet qui a raté sa grande réforme de la Méditerranée à partir de la Sicile. Voir *Aurore*, V, § 496, KSA, 3, p. 291.

133 Automne 1881, 15 [17], KSA, 9, p. 642, Annexe, 71.

134 *Der Antichrist*, § 42, KSA, 6, p. 215, Annexe, 72.

135 Printemps-automne 1881, 11 [19], KSA, 9, p. 449, Annexe, 73 ; Printemps 1888, 14 [204], KSA, 13, p. 386, Annexe, 74.

purement négative et profondément régressive. L'exemple voltairien fonctionne ici à merveille, car il implique que l'obéissance à la contrainte artistique est aussi la matrice de la « liberté de l'esprit », cette forme intellectuelle de la « danse dans les chaînes ». Pourtant, le cas du *Mahomet* est intéressant dans la mesure où Nietzsche brise ici cette association des deux qualités maîtresses de Voltaire, et où, emboîtant le pas de Napoléon, il se refuse à considérer *Mahomet*, tragédie de propagande philosophique, comme le modèle d'une tragédie de la « liberté de l'esprit ». Il découvre, au contraire, dans le violent portrait à charge de l'imposteur brossé par Voltaire, par-delà le masque oriental d'une critique qui se veut universelle, les limites de sa psychologie des grands hommes. Sans doute ignore-t-il que le déiste Voltaire a exprimé ailleurs, tout en conservant les réserves que suscitent à ses yeux toutes les manipulations des fondateurs de dogmes et de sectes, des aperçus plus favorables sur le prophète de l'islam, par l'effet d'une opposition polémique commode avec le judéo-christianisme, mais aussi parce qu'il y voit une forme de monothéisme plus aboutie qui constitue comme une étape vers son déisme. En tout cas, la représentation voltairienne de Mahomet dans la tragédie n'est perçue par Nietzsche que comme un symptôme d'une attitude générale de Voltaire vis-à-vis des « hommes supérieurs », qui fixe une limite au modèle voltairien de « réforme de la civilisation ». Ainsi donc, la figure historique du prophète de l'islam s'efface derrière de nombreux débats esthétiques et philosophiques dont il est davantage le prétexte que le thème.

1. *einem der grössten Befreier des Geistes.*
2. *Jetzt Einfluss Shakespeares. Durch ihn ist sie der Beschränkung durch antike Nachahmung entgangen, welche die ursprünglich spanische Bühne der Franzosen in Fesseln schlug.*
3. *Nachdem wir aus der Schule der Franzosen heraus sind, sind wir hilflos geworden : wir wollten natürlicher werden, sind es auch geworden, indem man sich möglichst gehen lies und im Grunde nur schlotterig und beliebig nachmachte, was man früher peinlich nachmachte. Es ist alles erlaubt zu denken, aber im Grunde ist nur die öffentliche Meinung erlaubt. Man ist scheinbar frei geworden, indem man sich die Fesseln der strengen Convention zerriss und die Stricke der Philisterei eintauschte.*
- 80 4. *Man lese nur von Zeit zu Zeit Voltaire's Mahomet, um sich klar vor die Seele zu stellen, was durch jenen Abbruch der Tradition ein für alle Mal der europäischen Cultur verloren gegangen ist. Voltaire war der letzte der grossen Dramatiker, welcher seine vielgestaltige, auch den grössten tragischen Gewitterstürmen gewachsene Seele durch griechisches Maas bändigte [...].*
5. *Voltaire's großes Talent, sich auf alle Weise, sich in jeder Form zu kommunizieren, machte ihn für eine gewisse Zeit zum unumschränkten geistigen Herrn seiner Nation.*
6. *Voltaire hingegen wollte in allen möglichen Gattungen glänzen ; eine unruhige Eitelkeit erlaubte ihm nicht, bloß nach der Vollkommenheit in einer einzigen zu streben ; bei der vielseitigen Gewandtheit seines Geistes konnte er Oberflächlichkeit und Unreife der Begriffe nicht vermeiden.*
7. *auf den schmalen Stegen schreiten, welche schwindelnde Abgründe überbrücken.*
8. *Aber der Naturalismus der Gebärde, des Gesanges, im Vergleich zum Orchester !! Was für geschraubte erkünstelte verdorbene Töne, was für eine falsche Natur hörte man da !*
9. *[...] was den Mahomet anbelangt, so ist er der Auszug, die Quintessenz, so zu reden, aus dem ganzen Leben dieses Betrügers ; der Fanatismus, in Handlung gezeigt ; das schönste philosophische Gemälde, das jemals von diesem gefährlichen Ungeheuer gemacht worden.*
10. *[Trauspielen] worin Voltaire zum Teil noch unversuchte Gegenstände auf die Bühne gebracht und die hauptsächlich seine Ruhm in der dramatischen Laufbahn begründet haben.*
11. *er benutzte die Poesie als Mittel zu fremdartigen Zwecken. Dies trübt oft die künstlerische Reinheit seiner Darstellungen. Im Mahomet wollte er die Gefahren des Fanatismus aufstellen oder [...] des Glaubens an irgendeine Offenbarung überhaupt. Zu diesem Behuf entstellt er auf schnöde Art einen großen historischen Charakter, häuft widerwärtig die schreiendsten Greuel und peinigt das Gefühl.*

12. *So ist ein Werk entstanden, das Wirkung macht, aber eine schreiende peinliche Wirkung, wogegen sich die Menschlichkeit, die Philosophie und der religiöse Sinn in gleichem Grade empört.*

13. [...] *welche Entstellung, ja Verzerrung der Geschichte! Von ihren wundervollen Reizen hat er sie entkleidet, an orientalisches Kolorit ist nicht zu denken. Mahomet war ein falscher Prophet, aber zuverlässig ein Begeisterter, sonst hätte er nicht durch seine Lehre die halbe Welt umgestaltet. Welche in Unverstand, ihn bloß zum kalten Betrüger zu machen! Ein einziger von den tausend erhabenen Sprüchen des Koran würde hinreichen, um diese widersinnigen Erdichtungen niederzudonnern.*

14. *Liebe Lisbeth, zum Lesen in Gesellschaft empfehle ich Voltaire's Mahomet, von Goethe übersetzt (in allen Goethe-Ausgaben).*

15. *Daß Frau von Sévigné eingeschlagen hat, hörte ich mit großem Vergnügen, ja, ich wartete darauf, es zu hören.*

16. *Man sehe sich heute einmal nach Schiller, Wilhelm von Humboldt [...] um, man lese ihre Briefwechsel...*

17. *ihm kam das Buch so kimmerisch, so totenhaft vor, dass er Mühe hatte, seine Gegenwart auszuhalten, dass er davor wie vor einem Gespenster schauderte.*

18. *Sie können sich dabei nicht denken, was ich mir denke, und haben keinen Begriff von der Bedeutung, die Voltaire und seine großen Zeitgenossen in meiner Jugend hatten, und wie sie die ganze sittliche Welt beherrschten. Es geht aus meiner Biographie nicht deutlich hervor, was diese Männer für einen Einfluß auf meine Jugend gehabt, und was es mich gekostet, mich gegen sie zu wehren und mich auf eigene Füße in ein wahreres Verhältnis zur Natur zu stellen.*

19. *Wir sprachen über Voltaire ferneres, und Goethe rezitierte mir das Gedicht les Systèmes, woraus ich mir abnahm, wie sehr er solche Sachen in seiner Jugend mußte studiert und sich angeeignet haben.*

20. *Meine Philosophie ist tief; sie ist aber auch hoch: Das sollten sie nicht vergessen. [...] möge es nie dahin kommen, dass ich sagen müßte was Voltaire dem Spinoza in den Mund legt: « J'ai de plats écoliers et de mauvais critiques ».*

21. *ich halte mich noch immer in dem Kreise seiner kleinen Gedichte an Personen, die ich lese und immer wieder lese und von denen ich mich nicht trennen kann.*

22. *Es geht mir ungünstig mit der neuesten deutschen Literatur, sagte ich. Zu den Gedichten von Egon Ebert kam ich aus Voltaire, dessen erste Bekanntschaft ich gemacht, und zwar durch die kleinen Gedichte an Personen, die gewiß zu dem Besten gehören, was er je geschrieben.*

23. *Eigentlich, sagte Goethe, ist alles gut, was ein so großes Talent wie Voltaire schreibt, wiewohl ich nicht alle seine Frechheiten gelten lassen möchte. Aber Sie haben nicht unrecht, wenn Sie so lange bei seinen kleinen Gedichten an Personen verweilen; sie gehören ohne Frage zu den lebenswürdigsten Sachen, die er*

geschrieben. Es ist darin keine Zeile, die nicht voller Geist, Klarheit, Heiterkeit und Anmut wäre.

24. [Goethe] spricht günstig über mein Gedicht in bezug auf den König von Bayern, indem er bemerkt, daß Lord Byron vorteilhaft auf mich gewirkt. Mir fehle jedoch noch dasjenige, was man Convenienz heiße, worin Voltaire so groß gewesen. Diesen wolle er mir zum Muster vorschlagen.

25. Denn man habe ja gesehen, wie schmähsch der berühmte Voltaire, auf Requisition des preußischen Residenten Freitag, in Frankfurt sei verhaftet worden, da er doch vorher so hoch in Gunsten gestanden und als des Königs Lehrmeister in der französischen Poesie anzusehen gewesen. Es mangelte bei solchen Gelegenheiten nicht an Betrachtungen und Beispielen, um vor Höfen und Herrendienst zu warnen, wovon sie überhaupt ein geborner Frankfurter kaum einen Begriff machen konnte.

82

26. Durch alle solche Er widerungen ließ sich jedoch mein Vater von seinen Gesinnungen nicht abwendig machen. Er pflegte gewöhnlich sein stärkstes Argument bis zum Schluss der Unterhaltung aufzusparen, da er denn Voltaires Abenteuer mit Friedrich dem Zweiten umständlich ausmalte: Wie die übergroße Gunst, die Familiarität, die wechselseitigen Verbindlichkeiten auf einmal aufgehoben und verschwanden, und wir das Schauspiel erlebt, dass jener außerordentliche Dichter und Schriftsteller, durch Frankfurter Stadtsoldaten, auf Requisition des Residenten Freytag und nach Befehl des Bürgermeisters von Fichard, arretiert und eine ziemliche Zeit im Gasthof zur Rose auf der Zeil gefänglich angehalten worden. Hierauf hätte sich zwar manches einwenden lassen, unter andern, dass Voltaire selbst nicht ohne Schuld gewesen; aber wir gaben uns aus kindlicher Achtung jedes Mal gefangen.

27. [Das Prosenium] war nach französischer Art sehr tief und an beiden Seiten mit Sitzen eingefasst [...]. Das Ganze galt für einen besondern Ehrenplatz; nur Offiziere bedienten sich gewöhnlich desselben, obgleich die Nähe der Schauspieler, ich will nicht sagen jede Illusion, sondern gewissermaßen jedes Gefallen aufhob. Sogar jenen Gebrauch oder Missbrauch, über den sich Voltaire so sehr beschwert, habe ich noch erlebt und mit Augen gesehen.

28. Der Einfluss der Sozietät auf die Schriftsteller nahm immer mehr überhand; denn die beste Gesellschaft, bestehend aus Personen von Geburt, Rang und Vermögen, wählte zu einer ihrer Hauptunterhaltungen die Literatur, und diese ward dadurch ganz gesellschaftlich und vornehm. [...] Konnte man dem Publikum nicht imponieren, so suchte man es zu überraschen oder durch Demut zu gewinnen; und so entsprang, abgesehen davon, was Kirche und Staat im Innersten bewegte, eine solche literarische Gärung, dass Voltaire selbst seiner vollen Tätigkeit, seines ganzen Übergewichts bedurfte, um sich über dem Strom der allgemeinen Nichtachtung empor zu halten.

29. Ich fand dieser Tage eine Stelle in Lord Byron, sagte ich, woraus zu meiner Freude hervorging, welche außerordentliche Achtung auch Byron vor Voltaire

gehabt. Auch sieht man es ihm wohl an, wie sehr er Voltaire mag gelesen, studiert und benutzt haben.

30. Byron, sagte Goethe, wußte zu gut, wo etwas zu holen war, und er war zu geschickt, als daß er aus dieser allgemeinen Quelle des Lichts nicht auch hätte schöpfen sollen.

31. Lord Byron hat einmal ausgesprochen : « Was die Poesie im Allgemeinen anlangt, so bin ich, je mehr ich darüber nachdenke, immer fester der Ueberzeugung, dass wir allesammt auf dem falschen Wege sind, Einer wie der Andere. Wir folgen Alle einem innerlich falschen revolutionären System, – unsere oder die nächste Generation wird noch zu der selben Ueberzeugung gelangen. »

32. Es ist diess der selbe Byron, welcher sagt : « Ich betrachte Shakespeare als das schlechteste Vorbild, wenn auch als den ausserordentlichsten Dichter. »

33. Ein deutscher Schriftsteller, ein deutscher Märtyrer ! – Ja, mein Guter, Sie werden es nicht anders finden. Und ich selbst kann mich noch kaum beklagen ; es ist allen andern nicht besser gegangen, den meisten sogar schlechter, und in England und Frankreich ganz wie bei uns. Was hat nicht Molière zu leiden gehabt, und was nicht Rousseau und Voltaire ! Byron ward durch die bösen Zungen aus England getrieben und würde zuletzt ans Ende der Welt geflohen sein, wenn ein früher Tod ihn nicht den Philistern und ihrem Haß enthoben hätte.

34. Und sagt im Grunde Goethe's gereifte künstlerische Einsicht aus der zweiten Hälfte seines Lebens nicht genau das Selbe ?

35. sie kämpften gegen Newton's und Voltaire's Geist und suchten, gleich Goethe und Schopenhauer, den Gedanken einer vergöttlichen oder verteufelten Natur und ihrer durchgängigen ethischen und symbolischen Bedeutsamkeit wieder aufrecht zu stellen.

36. Anmerkungen über Personen und Gegenständen deren in dem Dialog Rameau's Neffe erwähnt wird (Musik).

37. Voltaire hat auch seine Dichtungen so pathetisch monoton recitirt. / Goethe, Bd. 29, 338 : « psalmodirender Bombast ».

38. In der Hälfte des vorigen Jahrhunderts waren die sämtliche Künste in Frankreich auf eine sonderbare, ja für uns fast unglaubliche Weise maniert und von aller eigentlichen Kunst Wahrheit und Einfalt getrennt. Nicht allein das abenteuerliche Gebäude der Oper war durch das Herkommen nur starrer und steifer geworden, auch die Tragödie ward im Reifröcken gespielt, und eine hohle, affektierte Deklamation trug ihre Meisterwerke vor. Dieses ging so weit, dass der außerordentliche Voltaire, bei Vorlesung seiner eigenen Stücke, in einen ausdruckslosen, eintönigen, gleichfalls psalmodierenden Bombast verfiel und sich überzeugt hielt, dass auf diese Weise die Würde seiner Stücke, die eine weit bessere Behandlung verdienten, ausgedrückt werde.

39. *So bringt ein Volk seine Helden hervor, die gleich Halbgöttern zu Schutz und Heil an der Spitze stehen ; und so vereinigten sich die poetischen Kräfte der Franzosen in Voltaire. Solche Häuptlinge eines Volkes sind groß in der Generation, in der sie wirken ; manche dauern später hinaus ; die meisten werden durch andere ersetzt und von der Folgezeit vergessen.*

40. *Was aber die Franzosen im vorigen Jahrhundert in der Literatur für Männer hatten, erscheint ganz außerordentlich. Ich muß schon erstaunen, wie ich nur eben hineinblicke. Es war die Metamorphose einer hundertjährigen Literatur, sagte Goethe, die seit Ludwig dem Vierzehnten heranwuchs und zuletzt in voller Blüte stand. Voltaire hetzte aber eigentlich Geister wie Diderot, D'Alembert, Beaumarchais und andere herauf, denn um neben ihm nur etwas zu sein, mußte man viel sein, und es galt kein Feiern.*

41. *Nun aber denken Sie sich eine Stadt wie Paris, wo die vorzüglichsten Köpfe eines großen Reiches auf einem einzigen Fleck beisammen sind und in täglichem Verkehr, Kampf und Wetteifer sich gegenseitig belehren und steigern, wo das Beste aus allen Reichen der Natur und Kunst des ganzen Erdbodens der täglichen Anschauung offen steht ; diese Weltstadt denken Sie sich, wo jeder Gang über eine Brücke oder einen Platz an eine große Vergangenheit erinnert und wo an jeder Straßenecke ein Stück Geschichte sich entwickelt hat. Und zu diesem allen denken Sie sich nicht das Paris einer dumpfen geistlosen Zeit, sondern das Paris des neunzehnten Jahrhunderts, in welchem seit drei Menschenaltern durch Männer wie Molière, Voltaire, Diderot und ihresgleichen eine solche Fülle von Geist in Kurs gesetzt ist, wie sie sich auf der ganzen Erde auf einem einzigen Fleck nicht zum zweiten Male findet, und Sie werden begreifen, daß ein guter Kopf wie Ampère, in solcher Fülle aufgewachsen, in seinem vierundzwanzigsten Jahre wohl etwas sein kann.*

42. *Und eben dieser Voltaire, das Wunder seiner Zeit, war nun selbst bejährt wie die Literatur.*

43. *Der Tragödien waren viele vom Theater verschwunden, und Voltaire ließ die jetzt dargebotene, bedeutende Gelegenheit nicht aus den Händen, Corneilles Werke herauszugeben, um zu zeigen, wie mangelhaft sein Vorgänger gewesen sei, den er, der allgemeinen Stimme nach, nicht erreicht haben sollte.*

44. *Der Kanzler hat Manzoni besucht, er lebt auf seinem Landgute in der Nähe von Mailand und ist zu meinem Bedauern fortwährend kränklich. Es ist eigen, sagte ich, daß man so häufig bei ausgezeichneten Talenten, besonders bei Poeten, findet, daß sie eine schwächliche Konstitution haben. Das Außerordentliche, was solche Menschen leisten, sagte Goethe, setzt eine sehr zarte Organisation voraus, damit sie seltener Empfindungen fähig sein und die Stimme der Himmlischen vernehmen mögen. Nun ist eine solche Organisation im Konflikt mit der Welt und den Elementen leicht gestört und verletzt, und wer nicht, wie Voltaire, mit großer*

Sensibilität eine außerordentliche Zähigkeit verbindet, ist leicht einer fortgesetzten Kränklichkeit unterworfen.

45. *Wir redeten sodann über den Unterschied des deutschen Begriffes von Geist und des französischen esprit. Das französische esprit, sagte Goethe, kommt dem nahe, was wir Deutsche Witz nennen. Unser Geist würden die Franzosen vielleicht durch esprit und âme ausdrücken. Es liegt darin zugleich der Begriff von Produktivität, welchen das französische esprit nicht hat. Voltaire, sagte ich, hat doch nach deutschen Begriffen dasjenige, was wir Geist nennen. Und da nun das französische esprit nicht hinreicht, was sagen nun die Franzosen? In diesem hohen Falle, sagte Goethe, drücken sie es durch génie aus.*

46. *Was uns aber von den Franzosen gewaltiger als alles andere entfernte, war die wiederholte unhöfliche Behauptung, dass es den Deutschen überhaupt, sowie dem nach französischer Kultur strebenden König, an Geschmack fehle. Über diese Redensart, die wie ein Refrain, sich an jedes Urteil anschloss, suchten wir uns durch Nichtachtung zu beruhigen; aufklären darüber konnten wir uns aber um so weniger, als man uns versichern wollte, schon Menage habe gesagt, die französischen Schriftsteller besäßen alles, nur nicht Geschmack; sowie wir denn auch aus dem jetzt lebenden Paris zu erfahren hatten, dass die neusten Autoren sämtlich des Geschmacks ermangelten und Voltaire selbst diesem höchsten Tadel nicht ganz entgehen könne. Schon früher und wiederholt auf die Natur gewiesen, wollten wir daher nichts gelten lassen als Wahrheit und Aufrichtigkeit des Gefühls und den raschen, derben Ausdruck desselben.*

47. *Gestreckt sind meine Feinde, gleich verjagt / Und zwischen den Gefahren bebend sucht / Palmire Schutz bei ihrem einzigen Herrn. / Sie sieht mich bei dem Schein der Fackeln kommen, / Der Schwerter Blinken hält sie nicht zurück. / Kein Blut, kein Leichnam hemmet ihren Fuß, / Und über ihren eignen Vater fliegt sie weg: / Und, aufgeregt von Schrecken, Furcht und Hoffnung, / Versunken im Gefühl, an meiner Brust / Gerettet mich zu sehen, halb im Traum, / Am Rande der Vernichtung, lernet sie / Der Liebe Glück in meinen Armen kennen.*

48. *Du selbst, der uns von falschem Regelzwange / Zur Wahrheit und Natur zurückgeführt [...].*

49. *einen Lorbeer zeigen, / Der auf dem deutschen Pindus selbst gegrünt.*

50. *Denn dort, wo Sklaven knien, Despoten walten, [...] / Da kann die Kunst das Edle nicht gestalten, / Von keinem Ludwig wird es ausgesät [...].*

51. *Nur bei dem Franken war noch Kunst zu finden.*

52. *Der Herzog und die Herzogin werden heute den Thee bei mir nehmen und der Vorlesung des Mahomets ein, wie ich hoffe, günstiges Ohr leihen. Mögen Sie dieser Function beiwohnen, so sind Sie schönstens eingeladen.*

53. *Morgen also um halb sechse assistiren Sie wohl bei der Lese Probe.*

54. *Voltaire, als er Mahomet mißverstand, ist in der Bahn gegen die höheren Naturen ; Napoleon hatte Recht, sich zu entrüsten.*

55. *Jede Religion hat für ihre höchsten Bilder ein Analogon in einem Seelezustande. Der Gott Mahomets die Einsamkeit der Wüste, fernes Gebrüll des Löwen, Vision eines schrecklichen Kämpfers. Der Gott der Christen – alles was sich Männer und Weiber bei dem Worte « Liebe » denken. Der Gott der Griechen : eine schöne Traumgestalt.*

56. *der Muhammedanismus, als eine Religion für Männer, hat eine tiefe Verachtung für die Sentimentalität und Verlogenheit des Christenthums... einer Weibs-Religion, als welche er sie fühlt –.*

57. *Er [Daru] fügte sodann dazu, dass ich auch aus dem Französischen übersetzt habe und zwar Voltaires « Mahomet ». Der Kaiser versetzte : « Es ist kein gutes Stück, und legte sehr umständlich auseinander wie unschicklich es sei, dass der Weltüberwinder von sich selbst eine so ungünstige Schilderung mache. »*

58. *Den ganz großen Menschen ist die Lippe über ihr Innerstes geschlossen – keine Möglichkeit, Jemandem zu begegnen, dem sie sich öffneten – Napoleon z. B. Duster –.*

59. *Bei den höchsten Exemplaren des Thatendranges möchte der Satz sich beweisen lassen : man erwäge doch, mit dem Wissen und den Erfahrungen eines Irrenarztes, wie billig – dass Vier von den Thatendurstigsten aller Zeiten Epileptiker gewesen sind (nämlich Alexander, Cäsar, Muhammed und Napoleon) : so wie auch Byron diesem Leiden unterworfen war.*

60. *Den 6. große Jagd. Die Schauspieler kommen an mit ihrem Direktor. Abends « Tod des Cäsars ». Gelegenheit zur Aufforderung einen « Brutus » zu schreiben.*

61. *Den 3. Mancherlei Beredung wegen einer in Weimar zu gebenden Vorstellung. Ödip.*

62. *In der That ist ihre Lage ungeheuer, und sie haben sich oft die Augen zugebunden z. B. Plato, als er einst vermeinte, das Gute nicht festzusetzen, sondern es als etwas Ewiges vorzufinden. Und in gröberer Formen, nämlich bei den Religionsstiftern, ist ihr « Du Sollst » ihnen als Befehl ihres Gottes zugekommen : wie Im Falle Muhameds, ihre Gesetzgebung der Werthe galt ihnen als eine « Eingebung », und dass sie sie ausführten, als ein Akt des Gehorsams.*

63. *Die eigentlichen Philosophen aber sind Befehlende und Gesetzgeber, sie sagen : so soll es sein ! [...] In viel gröberer Formen waltet dieser selbe Wille zur Blindheit bei den Religions-Stiftern : ihr « du sollst » darf durchaus ihren Ohren nicht klingen wie « ich will » – nur als dem Befehle eines Gottes wagen sie ihrer Aufgabe nachzukommen, nur als « Eingebung » ist ihre Gesetzgebung der Werthe eine tragbare Bürde, unter der ihr Gewissen nicht zerbricht. – Sobald nun jene zwei Trostmittel, das Platos und das Muhameds, dahingefallen sind und kein Denker mehr an er Hypothese eines « Gottes » oder « ewiger Werthe » sein Gewissen*

erleichtern kann, erhebt sich der Anspruch des Gesetzgebers neuer Werthe zu einer neuen und noch nicht erreichten Furchtbarkeit. [...]

64. Zur Erklärung der Erfolge Muhamet's in 13 Jahren : « vielleicht gab es lange Bürgerkriege vorher (meint Napoleon) unter welchen sich große Charaktere, große Talente, unwiderstehliche Impulsionen usw. gebildet hatten ».

65. Im Stück sollte Ali, zu Ehren seines Meisters, auf dem höchsten Punkt des Gelingens diesen Gesang vortragen, kurz vor der Umwendung, die durch das Gift geschieht.

66. [...] so entwickelte sich bei mir der Vorsatz, an dem Leben Mahomets, den ich nie als einen Betrüger hatte ansehen können.

67. Ich hatte kurz vorher das Leben des orientalischen Propheten mit großem Interesse gelesen und studiert.

68. ob ich mich gleich der dem Theater einmal errungenen Freiheit, mit Zeit und Ort nach Belieben schalten zu dürfen, mäßig bediente.

69. Das Stück fing mit einer Hymne an, welche Mahomet allein unter dem heiteren Nachthimmel anstimmt. Erst verehrt er die unendlichen Gestirne als ebenso viele Götter ; dann steigt der freundliche Stern Gad (unser Jupiter) hervor, und nun wird diesem, als dem König der Gestirne, ausschließliche Verehrung gewidmet. Nicht lange, so bewegt sich der Mond herauf und gewinnt Aug' und Herz des Anbetenden, der sodann, durch die hervortretende Sonne herrlich erquickt und gestärkt, zu neuem Preisen aufgerufen wird. Aber dieser Wechsel, wie erfreulich er auch sein mag, ist dennoch beunruhigend, das Gemüt empfindet, dass es sich nochmals überbieten muss ; es erhebt sich zu Gott, dem Einzigen, Ewigen, Unbegrenzten, dem alle diese begrenzten herrlichen Wesen ihr Dasein zu verdanken haben.

70. Nachdem sich also Mahomet selbst bekehrt, teilt er diese Gefühle und Gesinnungen den Seinigen mit ; seine Frau und Ali fallen ihm unbedingt zu. Im zweiten Akt versucht er selbst, heftiger aber Ali, diesen Glauben in dem Stamm weiter auszubreiten. Hier zeigt sich Beistimmung und Widersetzlichkeit nach Verschiedenheit der Charaktere. Der Zwist beginnt, der Streit wird gewaltsam, und Mahomet muss entfliehen. Im dritten Akt bezwingt er seine Gegner, macht seine Religion zur öffentlichen, reinigt die Kaaba von den Götzenbildern ; weil aber doch nicht alles durch Kraft zu tun ist, so muss er auch zur List seine Zuflucht nehmen. Das Irdische wächst und breitet sich aus, das Göttliche tritt zurück und wird getrübt. Im vierten Akt verfolgt Mahomet seine Eroberungen, die Lehre wird mehr Vorwand als Zweck ; alle denkbaren Mittel müssen benutzt werden ; es fehlt nicht an Grausamkeiten. Eine Frau, deren Mann er hat hinrichten lassen, vergiftet ihn. Im fünften fühlt er sich vergiftet. Seine große Fassung, die Wiederkehr zu sich selbst, zum höheren Sinn, machen ihn der Bewunderung würdig. Er reinigt seine Lehre, befestigt sein Reich und stirbt.

71. *Mein Stolz dagegen ist : ich habe meine Herkunft – deshalb brauche ich den Ruhm nicht. In dem, was Zarathustra, Moses, Muhamed Jesus Plato Brutus Spinoza Mirabeau bewegte, lebe ich auch schon, und in manchen Dingen kommt in mir erst reif an's Tageslicht, was embryonisch ein paar Jahrtausende brauchte. Wir sind die ersten Aristokraten in der Geschichte des Geistes – der historische Sinn beginnt erst jetzt.*

72. *Was allein entlehnte später Muhamed dem Christenthum ? Die Erfindung des Paulus, sein Mittel zur Priester-Tyrannie, zur Heerden-Bildung den Unsterblichkeits-Glauben – das heisst die Lehre vom « Gericht »...*

73. *Die großen Reformatoren, wie Muhammed, verstehen dies, den Gewohnheiten und dem Besitz der Menschen einen neuen Glanz zu geben – nicht « etwas Anderes » sie erstreben zu heißen, sondern das was sie haben wollen und können, als etwas Höheres zu sehen (mehr Vernunft und Weisheit und Glück darin zu « entdecken » als sie bis jetzt darin fanden).*

88

74. *Muhammedanismus hat von den Christen wiederum gelernt : die Benutzung des « Jenseits » als Straf-Organ.*

LA RÉCEPTION DU THÉÂTRE DE VOLTAIRE AUX PAYS-BAS

Marjolein Hageman

Université Paris-Sorbonne

Quand on dit de Voltaire que de par sa stature il a dépassé les frontières, on l'entend ordinairement d'abord du penseur, du philosophe, du polémiste. Mais on peut le soutenir tout autant du dramaturge, étant donné l'éclatante réussite qu'a connue le théâtre voltairien au XVIII^e siècle même, à peu près dans toute l'Europe et notamment dans les Provinces-Unies : les pièces de Voltaire y ont fait l'objet d'un accueil particulièrement favorable, ainsi que l'ont établi les travaux d'un certain nombre de chercheurs néerlandais sur la théâtre néerlandais au XVIII^e siècle et surtout sur la place importante qu'a occupée le théâtre français à cette époque dans les différentes Provinces¹. Il importe sans doute de rappeler ici les liens privilégiés que Voltaire a entretenus avec les Pays-Bas². D'abord ce pays où il a effectué plusieurs séjours est loin de lui être inconnu. Ensuite et surtout il a en partie contribué à inspirer à Voltaire son idéal de liberté et de tolérance. Rappelons que les Provinces-Unies constituaient alors un modèle particulier – une République – et que dès 1680 elles étaient considérées comme le centre de la République des Lettres, notamment grâce au développement considérable de ses activités éditoriales. Pour faire découvrir quelle a été la richesse de l'apport de Voltaire dramaturge dans un pays tel que les Provinces-Unies³, on sera donc conduit à évoquer d'abord la place qu'y a tenue le théâtre français et surtout la place qu'y a tenue le théâtre de Voltaire. On achèvera d'en prendre toute la mesure en étudiant les traductions dont il a fait l'objet. Il sera alors possible d'apprécier au plus

1 Voir Anna De Haas, *De Wetten va het treurspel, over ernstig toneel in Nederland, 1700-1772*, Hilversum Verloren, 1998 ; Bennie Pratasik, *Theaterleven in de provincie*, 1997, p. 234-239 ; A. J. Koogje, *Répertoire du théâtre français de La Haye, (1750-1789)*, 's Gravenhage, 1987 et *Le Théâtre français à La Haye (1789-1795)*, thèse (1987) ; A. Liefvering, *De Franse Comedie in Den Haag (1749-1793)*, diss. Utrecht, 1999.

2 Voir J. Verduynde, *Voltaire en Hollande*, SVEC, 46 (1966).

3 Les informations collectées ici résultent de la consultation des fonds de la Bibliothèque nationale de France, de la bibliothèque universitaire d'Amsterdam, de la bibliothèque universitaire de Leyde, de la bibliothèque universitaire et de la bibliothèque royale de La Haye, enfin des bibliothèques universitaires d'Utrecht et de Groningue.

juste, à la lumière des réactions d'auteurs et critiques néerlandais, quelle a été dans les Provinces-Unies l'influence de Voltaire dramaturge sur la littérature nationale.

90

La place du théâtre français et de celui de Voltaire dans les Provinces-Unies est très importante. Comme l'écrit Pierre van Cleef dans un ouvrage paru en 1739⁴ : « le moindre artisan, la plus chétive servante veulent aller voir la Comédie, même la Comédie Française, quoiqu'ils ignorent absolument la langue ». Le théâtre français obtient un grand succès dans des Provinces-Unies. On le joue dans les grands théâtres officiels et les sociétés privées. En ce qui concerne les théâtres, on remarque souvent qu'une troupe française et une troupe néerlandaise sont en concurrence. Pour jouer les pièces voltairiennes, les Provinces-Unies possédaient un atout de choix, M. Corver, l'équivalent de Lekain en France. Les sociétés se sont surtout développées dans la deuxième partie du siècle. Les pièces y sont lues et/ou jouées en français. Certaines pièces sont traduites en néerlandais exclusivement pour une société. C'est le cas de *Zaïre* de Menkema pour la société théâtrale, *Kunstruim Spaart Geen Vlyt* (L'amour de l'art n'épargne pas le travail)⁵. La traduction ne s'adressant qu'à un public restreint et connaisseur, Menkema préfère conserver les passages dits blasphématoires.

Les grandes villes telles que La Haye, Amsterdam et Leyde connaissent une vie théâtrale intense. La Haye est le centre diplomatique du pays. Elle est la ville du théâtre français. Les pièces de Voltaire y sont très souvent jouées, même si elles le sont un peu moins dès la seconde moitié du XVIII^e siècle⁶. Déjà au XVII^e siècle, les comédiens français se produisent régulièrement dans le théâtre de la Casuariestraat ou dans le Buitenhof et également à Leyde, Utrecht, Haarlem, Nimègue, rarement à Amsterdam. Le prince d'Orange les favorise dès 1678. Ils se font appeler les « comédiens du prince ». La troupe voyage à travers la France et les Pays-Bas. La vie théâtrale à Amsterdam est dominée par le Théâtre d'Amsterdam depuis 1638. Il possède sa propre troupe, son propre répertoire et une bonne réputation. On y joue plusieurs pièces de Voltaire : *Brutus*, *Le Café ou l'Écossaise*, *L'Enfant prodigue*, *Mahomet*, *La Mort de César*, *Nanine*, *Olympie*, *L'Orphelin de Chine*⁷. La plupart des œuvres représentées sont des traductions de Corneille, du *Brutus* de Voltaire et de Crébillon. Le grand succès de *Brutus*, encore à la fin du siècle et au XIX^e siècle, est dû à son thème

4 P. van Cleef, *Les Amusements de la Hollande avec des remarques nouvelles et particulières sur le Génie, Mœurs et caractères de la Nation. Entremêlés d'épisodes curieux et intéressants*, La Haye, 1739.

5 Menkema, *Zaïre*, Amsterdam, 1777.

6 A. J. Koogje, *Répertoire du théâtre français de La Haye, (1700-1750)*.

7 A. de Haas, *Het repertoire van de Amsterdamse schouwburg 1700-1772*, Maastricht, 2001.

patriotique. En 1705, à Leyde, Dirck van Soest fait construire un théâtre dans le Oude Vest. *Tancrède*, *Mahomet* et *Olympie* de Voltaire sont joués à Leyde. En 1774, sur les cinq soirées qui font les meilleures recettes de la saison, quatre incluent des pièces de Voltaire. Le nom de Voltaire est encore à cette date un gage de succès. Il semble en fait que les pièces qui ont été les plus appréciées sont les tragédies de Voltaire, dans la lignée des grands classiques français. Ce type de pièce représente pour les Néerlandais un idéal de pureté, un modèle. Toutefois, la réussite de *La Mort de César* est en partie due à l'absence de cette galanterie⁸ qui était souvent reprochée aux Français. Ils masqueraient ainsi l'essentiel et seraient souvent trop superficiels.

Si l'on sait que les pièces ont été beaucoup représentées, qu'en est-il de leur présence dans les bibliothèques néerlandaises ? Selon l'historienne José de Kruif⁹, trois philosophes français des Lumières reviennent souvent : Voltaire, Rousseau et Montesquieu. Les Néerlandais possèdent surtout les œuvres historiques et les pièces de théâtre de Voltaire. Jusqu'à vers 1750, la proportion des œuvres en français et en hollandais est à peu près égale. Après cette date, les livres en hollandais sont plus répandus¹⁰. On retrouve notamment un nombre conséquent d'œuvres en français dans des bibliothèques telles que celle, célèbre, de Rijklof Michaël van Goens¹¹. Le catalogue montre qu'elle est essentiellement constituée de livres d'histoire et de poésie et qu'elle contient environ dix-neuf mille volumes en différentes langues anciennes et modernes, dont près de la moitié en français. De même, la bibliothèque du poète-diplomate Willem van Haren est l'une des plus riches de l'époque. Elle comporte 56 % d'ouvrages en français et 21 tomes des œuvres complètes de Voltaire¹².

Le théâtre français a pris, depuis le XVII^e siècle, une place de plus en plus importante jusqu'à 1750, date vers laquelle la culture française commence à être rejetée par certains. Voltaire est sans doute l'un des auteurs les plus appréciés du public néerlandais, ce que confirme l'examen des traductions.

8 A. De Haas, *De Wetten van het treurspel*.

9 José de Kruif, *Liefhebbers en gewoonstelezers. Leescultuur in Den Haag in de achttiende eeuw* Utrecht, Proefschrift, 1999.

10 J. J. Salvera de Grave, *Français et livres français dans les Pays-Bas au XVIII^e siècle*, Paris, Champion, 1930.

11 *Catalogue fait sur un plan nouveau, systématique & raisonné d'une bibliothèque de littérature, particulièrement d'histoire et de poésie, d'environ XIX mille volumes en différentes langues, anciennes et modernes*, dont la vente se fera à Utrecht le 14 octobre 1776 & les jours suivants par les Srs. C. Kribber, A. v. Paddenburg & Jo. v. Schoonhoven & comp., libraires à Utrecht.

12 H. J. L. Haselen, *Willem van Haren's, "Gevallen van Friso", koning der Gangariden en Prasiaten*, Leiden, Proefschrift, 1992.

Les traductions d'œuvres en langues étrangères sont fréquentes dans les Provinces-Unies. En 1750, 88 % des traductions de théâtre étaient tirées du français, en particulier des classiques : Racine, Corneille et Voltaire – et c'est le cas de 23 des 27 tragédies de Voltaire. La société *Nil Volentibus Arduum*, créée à Amsterdam en 1669, considère que les classiques français sont ce qu'il y a de meilleur à traduire. Néanmoins, selon cette société, les traducteurs ne doivent pas être subordonnés à la version originale, mais l'imiter, voire la dépasser¹³. Il ne faut pas être trop fidèle au texte sous peine de donner un mauvais texte néerlandais car les langues néerlandaises et françaises sont différentes tant au point de vue de la grammaire, du style, que de la poétique. Les traducteurs admettent néanmoins qu'il est parfois difficile d'égaliser l'original et qu'il peut y avoir des pertes lors de la traduction. On conserve en général ou le sens, ou la forme. Les traducteurs sont soit des écrivains amateurs, des marchands comme Gobert Klinkhamer qui traduit *Zaïre*, soit des professionnels comme Sybrand Feitama qui donne une traduction du *Télémaque* de Fénelon considérée comme supérieure à l'original. Dès 1750, les choses changent. Il est désormais mal vu de traduire. Les auteurs se justifient en général dans leur préface : ils doivent prouver ce que leur texte apporte à la langue et à la culture néerlandaises. Toutefois, certains défendent encore les traductions. Le célèbre poète A. L. Barbaz¹⁴ affirme : « Quoique né Hollandais, dès ma première jeunesse appliqué à lire les grands tragiques qui ont honoré la France, je me suis rempli du goût pour leur inimitable style ; et c'est en traduisant, en vers hollandais, Racine, Voltaire, De la Harpe, Destouches, Saint-Lambert, etc. que je me suis, de quelque sorte familiarisé avec la poésie française. [...] nous avons des traductions supérieures de *Phèdre*, *Méropé*, *Alzire*, *Zaïre*, et de tant d'autres chefs-d'œuvre, qui seront à jamais l'ornement de la scène hollandaise ». Voyons quel a été le sort de quelques traductions de pièces voltairiennes.

Méropé a été traduite par deux auteurs : Johann Feitama semble être le premier (sa traduction paraît en 1749, puis en 1755) ; P. J. Uylenbroek en fait publier une en 1779, rééditée en 1791 et en 1803. La pièce traduite appartient au répertoire d'Amsterdam et se trouve régulièrement jouée chaque saison jusqu'en 1824. Dans une lettre du 10 février 1780 à P. J. Uylenbroek, Juliana Cornelia de Lannoy, célèbre femme de lettres, soulève le débat de la justesse de certains passages traduits du français. Mais elle complimente finalement Uylenbroek pour cette traduction qu'elle dit très proche de l'original (« *uitmuttend wel*

13 L. G. Korpel, *Over het nut en de wijze der vertalingen : Nederlandse vertaalreflectie (1750-1820 in een Westeuropees kader)*, Amsterdam-Atlanta, GA, 1992.

14 A. L. Barbaz, *Le Théâtre français de Mr. A. L. Barbaz, auteur hollandais*, 1802 (Préface de *Télémon et Polyctète*, tragédie en 5 actes et en vers).

nagevolgd») et qui a le mérite d'avoir conservé le feu et la vie (« *het vuur en leven*») qui le caractérisent. En l'occurrence, le traducteur a choisi d'imiter le style plutôt que d'être fidèle à la lettre de la version originale.

En ce qui concerne *Olympie*, Anthony Hartsen a donné une *Olympia* en 1764. Il y a eu notamment une autre traduction en 1782. D'après J. Hartog¹⁵, de nombreuses pièces françaises ont été mal traduites dont *Olympie*. Selon lui, certains traducteurs auraient tenté de restituer la beauté des vers, mais en vain : ils auraient dilué les idées de l'auteur et effacé toute l'intensité de la pièce à cause de leurs vers « faciles et lisses » (« *gladde en gelikte* »). L'auteur vise entre autres Feitama et ses successeurs. Feitama confesse : « De mon côté, je ne reconnais pas comme un péché le fait de faire une faute de langage, si par ce biais des pensées plus délicieuses sont mises au jour¹⁶ ». Il évoque la prédominance de l'idée sur la forme.

L'Orphelin de la Chine est aussi traduit. N. W. Op den Hooff donne une traduction sous le titre : *De Vorstelijke wees, of het veroverd China* (Le prince ou la Chine occupée) en 1765 pour la société Par Goût et par Zèle. Elle est imprimée à Amsterdam chez Izaak Duim. La pièce est représentée sur le théâtre d'Amsterdam. Jan Nomsz, en 1782, propose la sienne parue chez Helders à Amsterdam : *Het Weeskind van China*. Au sujet de cette pièce jouée en fin de saison 1817-1818 à Amsterdam, la critique dans le *Tooneelkijker*¹⁷ est la suivante : « Cette traduction [...] honore à tous égards le poète Nomsz, un des plus grands auteurs que les Pays-Bas aient engendré ; malgré tout ce que l'envie mesquine et l'esprit partisan local infructueusement essaie de blâmer¹⁸ ». *Het Weeskind van China* est après une longue absence de la scène à nouveau au premier plan. Le critique poursuit : « Cette traduction est naturelle, juste et forte, ni fade ni maladroit, comme il semble que ce soit le défaut de certains de nos jours ; on traduit les vers, mais sans conserver l'esprit de l'auteur¹⁹ ». Le critique est très élogieux pour Nomsz, mais le traducteur n'a, semble-t-il, pas traduit le texte voltairien de manière littérale. En tout état de cause, la traduction paraît conforme aux attentes du public néerlandais.

15 J. Hartog, *De Spectatoriale geschriften van 1741-1800, bijdrage tot de kennis van het huiselijk maatschappelijk en kerkelijk leven onder ons volk, in de tweede helft der helft der 18^{de} eeuw*, Utrecht, 1890.

16 « *Ik voor mij bekenne rond uit, geen zonde van een taal fout te maaken, als daardoor een heerlijker gedachten wordt ter neêr gezet* ».

17 « *Het Weeskind van China, naar het fransch van Voltaire, door J. Nomsz* » dans *De Tooneelkijker*, deel 3 (1818), p. 429-442.

18 « *Deze vertaling [...] strekt allerzins tot eer van den dichter Nomsz, een de grootste, welke Nederland heeft voortgebracht; ondanks alles wat kleingeestige naijver en plaatselijke partijdigheid vruchteloos in hem trachten te berispen* ».

19 « *De vertaling is ongedwongen, juist en krachtig, niet flaasch en stijf, gelijk hedendaags het gebrek bij sommigen schijnt te worden ; men vertaalt de verzen, zonder den geest des dichters over te brengen* ».

Mahomet, créé en France en 1742, n'a pas été traduit avant 1770. Il était en effet dangereux de critiquer la religion dans un contexte politique peu stable. Deux traductions sont connues. La première est celle d'Anthony Hartsen, membre de la Oefening Beschaaft de Kunsten (L'exercice civilisé/poli des arts). La pièce est jouée en 1770 sur le théâtre d'Amsterdam et sa traduction est publiée à nouveau en 1783. L'autre traduction, qui émane de Christiaan Schaef, paraît sous le titre de : *De Dweepery of Mahomet de Profet*, elle aussi en 1770. Les traductions se veulent fidèles à l'original. Néanmoins, la pièce a perdu de sa saveur. La concision, la vivacité du style ont laissé place au souci de clarté de Schaef et de Hartsen. La précision est de rigueur, quitte à employer des phrases souvent complexes : il s'agit de bien expliciter le texte français, et les traducteurs ôtent ainsi de possibles ambiguïtés. Quelques changements sont remarquables. L'intrigue a été renvoyée à « un pays lointain » ; le nom de Dieu a été effacé : son sur-emploi pourrait être considéré comme blasphématoire dans un pays protestant tel que les Provinces-Unies. Les images comme celle du sang ont aussi été ôtées : elles sont certainement trop choquantes pour le public de l'époque. Chez Schaef, il semble que la visée moralisante est plus importante que chez Voltaire. Il s'agit de ne pas effrayer le spectateur, de marquer une plus grande distance avec l'action représentée. De même, *Zaire* a été christianisée par des traducteurs dont Jan Nomsz afin de rendre la pièce plus morale.

Au vu de ces traductions, il paraît plus compréhensible que les Néerlandais n'aient pas particulièrement perçu les attaques anti-chrétiennes que comportent ces pièces. Mais l'aspect politique de la mise en scène d'un tyran semble cependant avoir posé problème. Dans le journal, *De Amstel Schouwtooneel*²⁰, un critique évoque la traduction de Hartsen qu'il ne trouve pas pleinement satisfaisante. Il écrit toutefois qu'« il y a aussi, sous les mêmes vers faibles et peu souples, beaucoup de vers forts et retentissants, qui avec un bon effet pourront être récités²¹ ». L'important, pour le critique, est l'effet produit par la pièce jouée bien plus que sa fidélité ou non à la version originale. Dès lors, il faut savoir que la censure était parfois exercée par les acteurs eux-mêmes. Il s'agissait d'aller dans le sens du public et donc d'éviter les attaques contre la religion ou le pouvoir. Ainsi Menkema, l'un des traducteurs de *Zaire*, n'ôte pas les passages dits blasphématoires, mais il écrit dans sa préface : « Je considère qu'une traduction littérale ne sied pas au théâtre public. Il faut faire des changements importants pour éviter de ridiculiser la religion, de heurter les oreilles sensibles ».

20 Barbaz, *De Amstel Schouwtooneel*, numéro 17, Amsterdam, le 25 avril 1808.

21 « *er zijn, onder der zelve zwakke of stramme vaerzen, ook vele krachtige en rollende vaerzen in, die met een goede uitwerking kunnen worden opgezegd* ».

Les traducteurs sont souvent peu fidèles. Néanmoins, ils essaient de conserver soit la forme, soit uniquement le rendu, l'intensité des vers, soit le contenu, c'est-à-dire les idées de Voltaire. Les Néerlandais n'ont donc pas eu une véritable vision de l'art de Voltaire, si ce n'est une vision tronquée, un aperçu. Seule l'élite qui avait accès aux textes français pouvait en connaître la valeur. L'écrivain Betje Wolff recommande ainsi à ses amis d'apprendre le français pour éviter les mauvaises traductions²². Si le théâtre voltairien est très présent à l'époque, quelles ont été les réactions des Néerlandais et l'influence de ce théâtre sur la littérature néerlandaise ?

Les réactions des Néerlandais sont diverses, mais l'influence des pièces de Voltaire sur la littérature néerlandaise est incontestable. Les réactions que l'on retrouve dans les journaux ou les lettres sont celles des lettrés. Parmi elles, on privilégiera celles de quelques auteurs célèbres. Il semble que les avis sont essentiellement positifs pendant la première moitié du siècle, un peu moins par la suite. Le poète Jan Frederik Helmers connaît et apprécie dès ses dix-huit ans l'ensemble des rôles des pièces de Voltaire²³. Belle van Zuylen, la future M^{me} de Charrière, aurait joué le rôle de Nanine dans sa jeunesse. Il semble que la connaissance des œuvres de Voltaire occupe une place importante dans l'éducation des jeunes gens bien nés. Selon le célèbre poète Bilderdijk²⁴, le « vigoureux Voltaire » est « le poète le plus poétique peut-être que sa nation ait jamais eu ». Il l'admire surtout pour son théâtre et le considère comme un habile continuateur de la tradition classique : « Jamais je ne lis Voltaire sans m'étonner de son habileté à maintenir l'intérêt, surtout dans son *Brutus* et son *Amélie* ». Il écrit aussi que Voltaire est « un juge compétent en tout ce qui concerne le nouveau théâtre ». Voltaire apparaît comme un modèle. Néanmoins, il trouve que l'unité d'action n'est pas bien respectée dans *Brutus* car l'intérêt s'étend sur quatre personnages : la pureté dramaturgique n'est pas respectée. D'ailleurs, l'une des critiques qu'il adresse aux Français est la confusion des idées qui s'opposerait à la clarté des Anciens. En ce sens, le caractère hollandais serait plus proche de celui des Anciens. De plus, dès le début du XIX^e siècle, Bilderdijk devient plus critique envers Voltaire : il n'est plus pour lui un véritable poète ; il lui reproche ses attaques contre la religion. De même, en 1719, dans son *Journal historique, politique, critique et galant*, Justus van Effen publiait déjà

22 Is. van Cleef, *Betje Wolff en Aagje Deken, Brieven over verscheiden onderwerpen*, Den Haag, 1780-1781.

23 M. van Hattum, *J. F. Helmers, 1767-1813, Leven en werk van een Amsterdamse wereldburger*, 1996.

24 Bilderdijk, *Dichtwerken* (XV, 11, 1779), dans J. Smit, H. J. Paris, *Bilderdijk et la France*, Amsterdam, 1929 (Thèse de doctorat, Université d'Amsterdam).

une « Lettre à Madame *** contenant la critique de l'*Cedipe* de M. de Voltaire ». Justus van Effen reproche à l'auteur (selon le résumé qui se trouve dans *L'Europe savante*) le choix du sujet, la construction de la tragédie et l'« apparition » (« *verscheidene* ») de ses personnages : « Tout ce que l'on peut reconnaître chez Monsieur Arouet est le génie de l'auteur et la beauté de sa versification, mais, tout le reste est sans valeur²⁵ ». Les idées ne sont pas mentionnées. Seul le style paraît digne de louanges. Or, pour beaucoup de Néerlandais, les Français emploient souvent le beau style pour masquer l'absence de fond²⁶.

Dans l'une de ses lettres « *over verscheiden onderwerpen* » publiées à La Haye en 1780-1781, l'écrivain Betje Wolff, auteur avec Aagje Deken du célèbre roman *Sarah Burgerhart*, écrit : « Je ne suis ni l'amie ni l'ennemie de cet homme célèbre [Voltaire], mais je vénère l'auteur philanthrope d'*Alzire* et de *Zaïre*, j'estime un ennemi du Fanatisme, dans un *Mahomet*²⁷ ». Le combat de Voltaire a donc été entendu dans les Provinces-Unies. Pourtant, comme beaucoup, elle apprécie le théâtre voltairien, mais pas l'œuvre philosophique et historique, notamment à cause des accusations d'athéisme qui lui sont adressées. Elle écrit que « *Mahomet* est son chef-d'œuvre » : « Je lis tout avec approbation, excepté ce qu'il écrit en tant que philosophe, historien ou théologien²⁸ ». Ainsi, malgré le succès indiscutable de Voltaire, les critiques faites aux écrivains français et aux Lumières françaises n'épargnent pas le poète.

S'il a été diversement apprécié, son influence sur les auteurs néerlandais s'est bien fait sentir. Le poète-diplomate Willem van Haren a connu Voltaire et a voulu s'inscrire dans sa lignée. Son frère Onno Zwier van Haren s'est inspiré pour sa tragédie *Guillaume I^{er}* de l'amour de la liberté et de la forme utilisée par Voltaire dans *La Mort de César*. Il affirme que « Voltaire, en suivant l'exemple des trois grands maîtres, ajouté à son propre esprit, a porté la tragédie française à son niveau de perfection²⁹ ». De plus, le thème de *La Mort de César* est, pour les Néerlandais, patriotique, et il leur rappelle leur propre histoire : la République se reconnaît dans République romaine, soucieuse de rester libre ; la situation rappelle la révolte du peuple néerlandais contre la domination de plus en plus oppressante de Philippe II, roi d'Espagne ; César pourrait être

25 « *Alles wat men in de heer Arouet kan waarden, is het genie van de auteur en de schoonheid van zijn versificatie* », maar « *de hele rest is waardeloos* ».

26 Bilderdijk, *Dichtwerken*, t. IV.

27 « *Ik ben noch de Vriendin, noch de Vyandin deezes vermaarden mans : maar ik verëer den Menschlievenden Schrijver der Alzire en der Zaïre, ik acht en vyand van het Fanatisme, in een Mahomet* ».

28 Betje Wolff, lettre à M. Houttuyn du 19 octobre 1770.

29 « *Voltaire, by de lessen van die drie groote Meesters syn eigen Geest voegende, het Fransch Treurtoneel tot een punt van volmaaktheid gebragt* ». (O. Z. van Haren, *Proeve van Nederduitsche treurspellen*, Zwolle 1773).

assimilé au roi, Philippe II et Brutus représenterait Guillaume I^{er}. Il faut aussi savoir que Charles-Quint, père de Philippe II, a pris en main l'éducation de Guillaume : entre Philippe II et Guillaume, il s'agirait donc de fratricide, au nom d'un intérêt supérieur, celui de l'État. Le dramaturge Van Leuve, entre autres, reprend le thème dans son *Cesar's dood*. Comme chez Voltaire, l'amour n'y a pas sa place, ce qui avait beaucoup plu au public néerlandais³⁰. D'autres pièces ont inspiré des dramaturges. Jan Nomsz utilise *Nanine* pour sa pièce, *De Ruiter*, en 1780. Johannes Kinker s'est inspiré de *Zaïre* pour *Orosman de kleine of De dood van Zaïre* en 1787. Le poète Helmers écrit une tragédie, *Dinomaché of de verlossing van Athene*³¹ proche de la *Méropé* voltairienne. Juliana Cornelia de Lannoy (1738-1782) aurait traduit *Méropé* de Voltaire et affirme, dans la préface de *Cleopatra, koningin van Syriën*, s'être inspirée de Voltaire pour écrire sa pièce la plus célèbre³².

Voilà donc un aperçu de quelques pistes de recherche sur la réception du théâtre voltairien à l'époque dans les Provinces-Unies. Ce théâtre a été plutôt bien reçu par le public néerlandais : il a laissé son empreinte dans la littérature du pays ; Voltaire a été considéré comme l'un des grands classiques aux côtés de Corneille et Racine. Néanmoins, dès la deuxième moitié du XVIII^e siècle, certains auteurs se montrent plus sceptiques. À l'instar du poète-dramaturge Bilderdijk, on se demande si la scène néerlandaise doit se laisser submerger par le théâtre français. L'acteur M. Corver considère que le théâtre néerlandais ne doit pas être remplacé par le théâtre français, mais en tirer les innovations les plus intéressantes, comme celles proposées par le jeu de Lekain dans les pièces voltairiennes. Les traductions montrent, elles aussi, une volonté d'assimiler ces pièces, de les rendre lisibles et visibles pour les Néerlandais.

30 A. de Haas, *De Wetten van het treurspel*.

31 Van Schoonneveldt, *De Navolging van het Frans-classicistische treurspel*, Amsterdam, Mars, 1798.

32 W. R. D. van Oostrum, *Juliana Cornelia de Lannoy, 1738-1782, ambitieus, vrijmoedig en gevat de W. R. D.*, Hilversum, 1999.

« TOUT FINIT PAR DES CHANSONS ».
LES TRAGÉDIES VOLTAIRIENNES
ADAPTÉES POUR L'OPÉRA EN ITALIE
AU TOURNANT DU XIX^E SIÈCLE

Laurence Macé
Université Paris XIII-Villetaneuse

Sans discontinuer et jusqu'à l'extrême fin de sa vie, Voltaire s'intéressa à l'opéra italien en général et à l'œuvre de Métastase en particulier¹. On sait que la mélomanie d'Émilie a très certainement eu une grande part dans les quatre opéras français auxquels Voltaire s'essaya de 1733 à 1745². L'influence de Francesco Algarotti, ami du couple et auteur de l'un des plus célèbres textes théoriques du XVIII^e siècle sur le genre lyrique, le *Saggio sopra l'opera in musica* (1755), est passée plus inaperçue. Elle est pourtant attestée par Voltaire lui-même qui écrit dans une lettre à Formont le 15 novembre 1735 :

Je viens d'apprendre que la Didon qui a fait tant de fracas sur notre théâtre, est une espèce de traduction d'un opéra italien de Métastasio, se disant poète de l'empereur. Je tiens cette anecdote d'un jeune Vénitien qui est ici. Personne ne sait cela en France, tant nous sommes bien instruits dans notre petit coin du Parnasse de ce qui se passe dans les autres coins³ !

- 1 Pour les textes de Métastase possédés par Voltaire à Ferney, voir BV 2433-2440. Dans les *Opere drammatiche* de Métastase parues à Milan en 1734 (BV 2434 ; CN, t. 5, p. 607), des fragments d'une lettre datée du 10 août 1744 font office de signets. La lecture de cet ouvrage que Voltaire a conservé par devers lui jusqu'à Ferney remonte donc à l'époque de Cirey.
- 2 Sur l'influence de la mélomanie mondaine d'Émilie sur la conception voltairienne de l'opéra, voir Camille Guyon-Lecoq, *La Vertu des passions. L'esthétique et la morale au miroir de la tragédie lyrique 1673-1733*, Paris, Champion, 2002, p. 191-194 ; plus récemment, voir Robert Adelson, « La belle Issé : M^{me} du Châtelet musicienne », à paraître dans les Actes du Colloque du tricentenaire de la marquise du Châtelet (1706-2006), Centre international d'étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire. Voir aussi plus généralement Dennis Fletcher, « Voltaire et l'opéra », *L'Opéra au XVIII^e siècle*, Aix, Université d'Aix, 1983, p. 547-558.
- 3 D 942. Signalons que pour Reinhard Strohm (*Dramma per musica. Italian Opera Seria of the Eighteenth Century*, New Haven and London, Yale University Press, 1997, p. 26), le *Saggio sopra l'opera in musica* (BV 49) qui parut sans adresse en 1755 fut en réalité publié à Livourne où l'intérêt pour l'opéra était déjà très vif.

Fort sans doute des connaissances acquises à la fréquentation d'Algarotti, Voltaire prit position dans la querelle des Bouffons en donnant de l'opéra une définition célèbre, largement inspirée de l'exemple de Métastase.

Le récitatif italien est proprement la mélopée des anciens ; c'est cette déclamation notée et soutenue par des instruments de musique. Cette mélopée, qui n'est ennuyeuse que dans vos mauvaises tragédies opéra, est admirable dans vos bonnes pièces. *Les chœurs que vous y avez ajoutés depuis quelques années, et qui sont liés essentiellement au sujet*, approchent d'autant plus des chœurs des anciens, qu'ils sont exprimés avec une musique différente du récitatif, comme la strophe, l'épode et l'antistrophe étaient chantées chez les Grecs tout autrement que la mélopée des scènes,

100

expliqua-t-il dans la *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne* au cardinal Angelo Maria Querini⁴. De l'adaptation de ses tragédies en opéras, il ne dit rien, en revanche, quoiqu'un premier exemple de ce type de transposition soit attesté de son vivant et qu'il en ait eu connaissance. *Tancredi* fut en effet adapté pour l'opéra du théâtre royal de Turin à l'occasion du carnaval de 1767 et le livret de Silvio Salesio Balbis figure, sous le titre de *Tancredi dramma per musica*, parmi les livres de Voltaire à Ferney⁵.

Plutôt que d'aborder la question générale de la réception du théâtre de Voltaire en Italie – question anodine à première vue mais qui suscita des flots d'encre patriotique à l'époque où les hussards de la République le disputaient aux plus zélés partisans de la jeune nation italienne –, j'ai donc choisi d'aborder un sujet plus resserré, plus ouvert sur le XIX^e siècle et plus susceptible aussi de faire apparaître certaines spécificités de la réception par l'Italie des textes tragiques de Voltaire : je veux parler du *melodramma* ou *dramma per musica*, le grand genre théâtral de l'Italie du *Settecento* qui, dans le dernier quart du XVIII^e siècle et les premières années du XIX^e siècle, adapta l'une après l'autre nombre de tragédies voltairiennes⁶.

Deux faits m'ont amenée à m'intéresser à cette question un peu périphérique à première vue par rapport à la question plus générale de la réception des textes de

4 *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne*, OCV, t. 30A (2003), p. 142. C'est nous qui soulignons en italique. Sur cette *Dissertation*, voir Robert Niklaus, « The significance of Voltaire's *Dissertation* and its relevance to *Semiramis* », *Enlightenment Essays in memory of Robert Shackleton*, G. Barber and C. P. Courtney (dir.), Oxford, Voltaire Foundation, 1988, p. 231-248 et OCV, t. 30A, p. 94-105.

5 BV 3248, *Tancredi. Dramma per musica da rappresentarsi nel regio Teatro di Torino nel carnevale del 1767*, Torino, Stamperia Reale. Du même auteur, Voltaire possédait également à Ferney *Naum profeta. Esposti in versi italiani di Silvio Salesio Balbis. Aggiuntovi l'Epicedro di Davide in morte di Saule e di Gionata*, Saluzzo, Stamperia del Bodoni, 1763 (BV 248).

6 On entend ici le mot mélodrame et l'adjectif qui en dérive au sens ancien du terme, dérivé de l'italien et voisin d'*opéra*, pour désigner un drame entièrement chanté.

Voltaire en Italie : une note de Salvatore Rotta dans l'article déjà très complet qu'il consacrait à la réception italienne de Voltaire en 1970, qui mentionnait un petit nombre d'adaptations pour l'opéra de tragédies et de contes voltairiens d'une part⁷ et la découverte à Livourne d'une collection très complète de livrets d'opéra parmi lesquels une belle série de livrets inspirés de Voltaire d'autre part⁸.

Alors que les parodies de tragédies voltairiennes ont donné lieu à un certain nombre de publications ces dernières années⁹, je me propose d'examiner ici les rapports qui se nouèrent entre la tragédie voltairienne et l'opéra en Italie dans les toutes dernières années du XVIII^e siècle et dans les premières années du XIX^e siècle. Je présenterai d'abord un état de la question et j'analyserai la série livournaise des livrets d'opéras voltairiens avant d'ouvrir sur des considérations plus générales quant à l'intérêt de ce petit corpus sur le plan de l'histoire littéraire italienne en général et de l'histoire de la réception de Voltaire en particulier.

ÉTAT DE LA QUESTION

Sur la question des adaptations des tragédies françaises pour l'opéra en Italie, on dispose de renseignements trop rigides établis entre les disciplines, on dispose d'informations parcellaires. Certes, les répertoires consacrés aux livrets d'opéra qui se sont multipliés tout au long du XX^e siècle permettent d'esquisser, d'un point de vue strictement bibliographique, les premiers contours de cette réception longtemps ignorée des textes tragiques¹⁰. Pourtant,

- 7 Salvatore Rotta, « Voltaire in Italia. Note sulle traduzioni settecentesche delle opere voltairiane », *Annali della Scuola Normale Superiore di Pisa*, série II, vol. XXXIX, 1970, p. 412, n. 93.
- 8 Pour un catalogue de cette série, on renvoie au répertoire de *Testi drammatici per musica della Biblioteca Labronica di Livorno*, a cura di Rossana Chiti e Federico Marri, Livorno, Ufficio Pubblicazione del Comune, 1994.
- 9 Voir notamment Isabelle Degauque, *Les Tragédies de Voltaire au miroir de leurs parodies dramatiques (1719-1762) : stratégies, esthétiques et éthiques*, thèse de doctorat, Université de Nantes, 2001 (à paraître, Champion, 2007), et Gilles Plante, « Un secret bien gardé : La Cabale de Saint-Foix, "parodie" muselée de *Sémiramis* », *Cahiers Voltaire*, 5 (2006), p. 23-50.
- 10 L'annexe I présente pièce par pièce les principales adaptations qui furent données des textes de Voltaire avant 1823. Les sources compilées pour réaliser cette annexe sont les suivantes : Félix Clément et Pierre Larousse, *Dictionnaire des opéras. Édition revue et mise à jour par Arthur Pongin*, Paris, Tchou pour la Bibliothèque des Introuvables, 1999 ; Oscar George Theodore Sonneck, *Catalogue of Opera Librettos printed before 1800*, Washington, Government printing office, 1914, 2 vol. ; Umberto Manferrari, *Dizionario universale delle opere melodrammatiche*, Firenze, Sansoni Antiquariato, 1951 ; Aldo Caselli, *Catalogo delle opere liriche pubblicate in Italia*, Firenze, Olschki, 1969 ; Alfred Loewenberg, *Annals of opera, 1597-1940, compiled from the original sources*, St Clair Shores, Scholarly Press, 1971 ; Franz Stieger, *Opernlexikon*, Teil 1. Titeltatalog, Tutzing, Hans Schneider, 1975 ; Claudio Sartori, *I Libretti italiani a stampa. Indici 6.1*, Cuneo, Bertola e Locatelli, 1993. Pour Venise, on a en outre eu recours à Michele Girardi et Franco Rossi, *Il Teatro La Fenice. Cronologia degli spettacoli 1792-1936*, Venezia, Albrizzi editore, 1989.

les travaux consacrés aux livrets « voltairiens » demeurent rares et les études interrogeant le passage du théâtre parlé au théâtre chanté moins nombreuses encore, réservées pour l'essentiel aux textes ayant rencontré une réelle fortune musicale comme la *Semiramide* de Gioacchino Rossini en 1823¹¹. Malgré l'intérêt suscité par les livrets d'opéra depuis les années 1970-1980, le corpus des adaptations des tragédies voltairiennes pour l'opéra reste ainsi à définir et les obstacles à la constitution de ce corpus encore nombreux.

La première cause de ce retard est sans doute à chercher dans le statut particulier des textes d'opéra et dans le poids de la hiérarchie des genres qui a longtemps considéré comme quantité négligeable ces textes difficilement compréhensibles indépendamment de la musique avec laquelle ils furent représentés¹². Voltaire lui-même est tout à fait représentatif de l'ambivalence manifestée à l'égard de ce genre « mineur » quand il écrit, dans la *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne* qui précède *Sémiramis*, que

102

malgré tous ces défauts, l'enchantement qui résulte de ce mélange heureux de scènes, de chœurs, de danses, de symphonie, et de cette variété de décorations, subjuge jusqu'au critique même ; et la meilleure comédie, la meilleure tragédie, n'est jamais fréquentée par les mêmes personnes aussi assidûment qu'un opéra médiocre. Les beautés régulières, nobles, sévères, ne sont pas les plus recherchées par le vulgaire : si on représente une ou deux fois *Cinna*, on joue trois mois les *Fêtes vénitienes*, un poème épique est moins lu que des épigrammes licencieuses [...] enfin, dans tous les genres, les petits agréments l'emportent sur le vrai mérite¹³.

Dans l'Italie du *Settecento*, la musique prime sur le texte et malgré les tentatives de réforme de l'*opera seria* menées à Vienne par Gluck et Calzabigi dans les années 1760, le rapport ne s'inversera pas, les musiciens l'emportant toujours

11 Daniela Goldin, « Vita, avventura e morte della *Semiramide* », *La Vera Fenice. Librettisti e libretti tra Sette e Ottocento*, Turin, Einaudi, 1985, p. 190-229.

12 Sur le rapport entre texte et musique et sur le statut du poète face au musicien, voir la lettre à Thiriot où, le 23 janvier 1755, Voltaire constate, à propos de Royer et Sireuil : « C'est une méthode très impertinente qui ne sert qu'à rendre notre poésie ridicule, et à montrer la stérilité de nos ménestriers. Ce n'est point ainsi qu'en usent les Italiens nos maîtres. Metastasio et Vinci ne se gênaient pas l'un l'autre » (D 6095). Voltaire évoque ici Leonardo Vinci, qui mit en musique le livret romain de la *Semiramide* de Métastase et non Léonard de Vinci (!) comme l'indique erronément l'édition de la Pléiade (t. 4, p. 347, n. 9).

13 *OCV*, t. 30A, p. 148-149. Sur le « jugement tout en contrastes » de Voltaire dans ce texte, voir C. Guyon-Lecoq, *La Vertu des passions*, p. 187-226.

sur les poètes¹⁴. De fait, les livrets livournais que nous étudierons plus loin mentionnent assez rarement l'auteur du texte et les répertoires constitués au XX^e siècle, tributaires de ces sources, manifestent la même tendance¹⁵. Le librettiste est si généralement dédaigné qu'il n'est pas jusqu'à l'impresario qui ne prenne le pas sur lui comme dans le premier livret de la série livournaise où Angiolo Bentivoglio, le promoteur du spectacle, dédie le livret au public sans mentionner l'auteur du texte, l'abbé Gaetano Sartor¹⁶. Inégalement mentionné dans les livrets, le poète-librettiste a peu retenu l'intérêt des musicologues et l'inspirateur du livret encore moins et l'on ne s'étonnera pas, donc, que le nom de Voltaire n'apparaisse que très exceptionnellement dans les index des répertoires mentionnés ci-dessus.

Il faut reconnaître en outre que le texte fourni par les livrets n'offre guère de repères sûrs pour s'orienter dans le maquis des adaptations des tragédies françaises qui se multiplièrent dans la seconde moitié du XVIII^e siècle et au début du siècle suivant. Pour des problèmes liés au titre d'abord : même lorsque les répertoires présentent une entrée par titres, celui-ci est en effet parfois tellement changeant qu'il rend difficile un repérage systématique des *opere serie* adaptées des tragédies voltairiennes¹⁷. Avant Gaetano Rossi qui fournit le texte de la *Semiramide* de Rossini, Antonio Sografi rédigea ainsi une première adaptation de la *Sémiramis* de Voltaire, représentée avec succès dans toute l'Italie sous les titres les plus divers : *Semiramide* bien sûr mais aussi *La Morte di Semiramide*, *La Morte di Semiramide ossia La Vendetta di Nino* ou *La Vendetta di Nino* tout

- 14 Sur le primat de la musique en Italie par rapport à la France où, à l'inverse, le texte l'emporte de loin sur la musique, voir par exemple le *Courrier des spectateurs*, 30 nivôse an XII (21 janvier 1804) : « En Italie où la musique est tout, le poème lui est absolument subordonné ; ce n'est qu'un canevas informe sur lequel on fait mille dessins charmants », cité par Andrea Fabiano, *I « buffoni » alla conquista di Parigi. Storia dell'opera italiana tra « Ancien Régime » e Restaurazione* (1752-1815), Torino, Paravia, 1998, p. 344.
- 15 Ainsi, on ne trouve pas mention des librettistes dans le *Dictionnaire des opéras* de Clément et Larousse. Manferrari, Loewenberg et Caselli consacrent les entrées de leurs répertoires respectifs aux seuls compositeurs. Seul le répertoire de Claudio Sartori (*I Libretti italiani a stampa*) observe un relatif équilibre, l'index des auteurs des textes littéraires occupant 111 pages (p. 225-336) contre 131 pages pour les compositeurs (p. 337-468).
- 16 *La Morte di Cesare. Dramma per musica da rappresentarsi nel teatro degli Avvalorati sotto la protezione reale di S. M. A. & C. & C. l'autunno dell'anno MDCCXC. Dedicato al rispettabilissimo pubblico di Livorno*, Nella Stamperia di Tommaso Masi e Comp., p. 3-4. Sur cet impresario, voir C. Sartori, *I Libretti italiani a stampa*, p. 472. Plus généralement, sur la figure de l'impresario à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle, on renvoie à la *Storia dell'opera italiana. Vol. 2.4. I sistemi. Il sistema produttivo e le sue competenze*, ed. Lorenzo Bianconi et Giorgio Pestelli, Torino, EDT, 1987, p. 114-129.
- 17 Pareille « fluidité » des titres est soulignée par Luigi Ferrari dans les premières traductions du théâtre tragique français : *Le Traduzioni del teatro tragico francese nei secoli XVII-XVIII*, Paris, Champion, 1925, p. VIII.

court¹⁸. Pour retracer l'ensemble des adaptations d'un texte donné, il faut donc interroger la totalité des titres disponibles sans pouvoir toujours identifier avec certitude *a priori*, sur la base de ce seul indice, la source littéraire du livret. Que dire par exemple, tant qu'on n'a pas consulté le livret, des *Americani* représentés à Naples en 1805 d'après le texte de Gaetano Rossi, par ailleurs auteur d'une *Alzira* mise en musique par quatre compositeurs différents de 1794 à 1805¹⁹ ?

104

La forte intertextualité qui caractérise les textes d'opéra rend également difficile voire totalement absurde d'attribuer à un livret donné une source littéraire unique. Les deux plus célèbres adaptations voltairiennes pour l'opéra, le *Tancredi* (1813) et la *Semiramide* (1823) de Rossini, fournissent un bon exemple de l'indémêlable intertextualité propre aux textes lyriques. Le livret de *Tancredi*, que l'on doit à Gaetano Rossi, doit en effet au moins autant à la *Jérusalem délivrée* du Tasse qu'au *Tancrède* de Voltaire. Quant à la *Semiramide* dans laquelle Rossi s'inspire explicitement de la tragédie voltairienne, elle s'insère dans une série impressionnante d'autres *Sémiramis*, dont celle de Métastase en 1729²⁰.

La seconde cause, plus pratique, qui explique le peu d'intérêt suscité jusque dans les années 1970-1980 par les livrets d'opéra est une conséquence directe de leur statut esthétique mineur. De petit format, publiés sur un papier de qualité médiocre et destinés à une consommation immédiate, les livrets d'opéra nous sont en effet difficilement parvenus. Dès le XVIII^e siècle, certes, des poètes et des musiciens constituèrent des collections de livrets qui se conservèrent plus facilement. Dans ses *Mémoires*, Lorenzo Da Ponte raconte ainsi que c'est en consultant la collection de livrets d'un certain Varese qu'il apprit à écrire pour la musique²¹. Ce type de collections demeura toutefois assez rare et, jusqu'à une date assez récente²², le chercheur désireux de travailler sur les livrets se trouvait confronté au problème majeur des fonds imprimés italiens, à savoir

18 Sur l'importance de cette adaptation pour l'esthétique du genre, voir Marita P. McClymonds, « *La morte di Semiramide ossia La Vendetta di Nino and the Restoration of Death and Tragedy to the Italian Operatic Stages in the 1780s and 90s* », *Trasmissione e ricezione delle forme di cultura musicale*, 3. *Free papers*, L. Bianconi, F. A. Gallo, A. Pompelo, D. Rostrì (dir.), Turin, EDT, 1990, p. 285-292.

19 Voir Annexe I.

20 D. Goldin, *La Vera Fenice*, p. 190-194.

21 Lorenzo Da Ponte, *Memorie*, a cura di Cesare Pagnini, Milan, BUR, 1960, p. 95, cité par D. Goldin, *La Vera Fenice*, p. 5.

22 La mise à disposition des catalogues d'un grand nombre de fonds imprimés sur Internet et le développement de moteurs de recherche capables d'interroger ces fonds minorent ces effets, sans les faire disparaître entièrement. Au moment où nous rédigeons cet article, la série des livrets voltairiens de Livourne ne figure pas dans le catalogue collectif italien (ICU).

leur extrême dispersion sur tout le territoire de la péninsule²³. Dans ce contexte, identifier une série de livrets dépendait exclusivement de la bonne volonté de bibliothécaires et d'archivistes isolés soucieux de mettre leur matériel à la disposition des chercheurs. En l'occurrence, c'est la publication du catalogue de la collection de livrets conservée à la Biblioteca Labronica de Livourne qui attirera mon attention sur ce fonds²⁴.

D'autres causes d'ordre historiographique propres aux musicologues ont nui enfin à l'étude du passage au théâtre chanté des tragédies voltairiennes. Il faut rappeler d'une part qu'à la notable exception de Mozart, le répertoire de l'*opera seria* du XVIII^e siècle demeure largement méconnu. Michel Noiray a récemment souligné que si le genre sérieux souffrit d'une infériorité numérique par rapport à la forme comique au XVIII^e siècle, sa discographie actuelle, quasi inexistante, reste inversement proportionnelle à la diffusion qu'il rencontra à l'échelle européenne, et qu'elle reflète très mal la place qu'il occupa dans la hiérarchie des genres et dans les débats esthétiques de l'époque²⁵.

La périodisation autour de l'année 1800 adoptée par certains spécialistes des livrets est enfin particulièrement dommageable pour toute enquête se proposant d'étudier le passage du répertoire parlé au répertoire chanté au tournant du XVIII^e et du XIX^e siècles²⁶. Qui ne fait pas l'effort de croiser les informations issues des différents catalogues risque en effet de se faire une image trompeuse de cette réception, arbitrairement coupée en deux par l'année 1800 et réduite du même coup à portion congrue. L'introduction d'une fausse solution de continuité – l'année 1800 – au sein d'un répertoire unifié est en outre d'autant plus fâcheuse que ce sont précisément les catalogues qui ont porté le plus d'attention aux librettistes – ceux de Sonneck et de Sartori – qui ont opté pour cette périodisation. Dans le répertoire de Sartori qui s'arrête en 1800, Gaetano

23 Rappelons par exemple que le catalogue collectif Mazzatinti-Sorbelli des manuscrits italiens, commencé à la fin du XVIII^e siècle et qui comporte plus de cent volumes de manuscrits dispersés dans plus d'une centaine de bibliothèques italiennes, demeure inachevé à ce jour.

24 Pour un autre exemple de ce type de collections, voir Ugo Sesini, *Catalogo della biblioteca del Liceo Musicale di Bologna. Vol. V. Libretti d'opera in musica*, Bologna, Cooperativa tipografica Azzoguidi, 1943.

25 Sur ce constat, on renvoie à Michel Noiray, « L'*opera seria* de Haendel à Mozart : réflexions préalables à l'analyse du répertoire », *Musurgia*, 4, 1997, p. 29-39. L'auteur voit dans les critiques de Calzabigi, relayées par Wagner jusqu'aux travaux des musicologues allemands, l'origine de la conception négative et anti-dramatique de l'*opera seria*. Pour un exemple du sort peu enviable réservé par le grand public à l'*opera seria* du XVIII^e siècle, à l'exception de Mozart, voir l'édition préparée par Alain Pâris, *Livrets d'opéra. Édition bilingue*. I. *De Beethoven à Purcell* ; II. *De Rossini à Weber*, Paris, Laffont, 1991.

26 Parmi les répertoires adoptant cette périodisation peu significative dans le cas des livrets « voltairiens », signalons l'ouvrage de Sonneck, *Catalogue of Opera Librettos printed before 1800*, et celui de C. Sartori, *I Libretti italiani a stampa*.

Rossi, le librettiste du *Tancredi* et de la *Semiramide* de Rossini, ne fait ainsi l'objet que d'une très courte notice mentionnant les seuls livrets d'*Adelaide di Guesclino* (Venise, 1799) et des *Sciti* (Milan, 1799 ; Venise, 1800)²⁷ tandis que l'entrée consacrée à Mattia Butturini évoque la création de *Zaira* à Venise en 1797 sans faire mention de la version donnée à Livourne cinq ans plus tard. Il en est de même pour *Gli Sciti*, mis au moins trois fois en musique sur le livret de Gaetano Rossi entre 1799 et 1823²⁸.

Au bout du compte, malgré l'attention particulière que Voltaire porta à l'opéra, ce genre « bizarre » pour lequel il écrivit quatre livrets, le corpus des tragédies voltairiennes adaptées pour l'opéra reste encore à définir. Seuls quelques livrets-phares ont retenu l'attention, pour leurs auteurs ou en raison du succès musical qu'ils ont rencontré. Le reste a sombré dans les oubliettes de l'histoire.

ANALYSE DU CORPUS DE LIVOURNE

Faute de pouvoir cerner de manière définitive le corpus des adaptations opératiques de Voltaire dont on trouvera un premier essai dans l'annexe 1, nous nous proposons donc d'envisager au sein de ce corpus un ensemble de dimension plus modeste mais cohérent : la série des livrets « voltairiens » conservés à Livourne²⁹.

Avant d'analyser ces tragédies voltairiennes adaptées pour la scène lyrique, il faut d'abord rappeler que les allers-retours entre tragédie et opéra étaient pratique courante au XVIII^e siècle : pour preuve, les accusations portées par Voltaire lui-même contre la *Didon* de Le Franc de Pompignan évoquées plus haut. Même si l'opéra bouffe l'emportait sur l'*opera seria* d'un point de vue strictement quantitatif, le théâtre tragique français avait déjà fourni, avant Voltaire, des sujets aux opéras italiens. Voltaire lui-même en était conscient, qui avait écrit, dans une variante tardive de la vingt-deuxième lettre philosophique, que « Métastase avait pris la plupart de ses opéras dans nos tragédies françaises³⁰ ».

27 C. Sartori, *I libretti a stampa*, p. 316.

28 C. Sartori, *I libretti a stampa*, p. 245.

29 La série de Livourne est inconnue des principaux répertoires que nous avons consultés. Sur la légitimité et la fécondité de ce type d'approche sérielle, on renvoie à l'introduction de Sylvain Menant aux *Séries parodiques au siècle des Lumières*, S. Menant et D. Quéro (dir.), Paris, PUPS, 2005, p. 7-11. Nous reprenons à notre compte la définition qu'il y donne de la série : « Nous appelons donc série non pas forcément une collection explicite, telle qu'un roman et ses suites, un recueil et ses modèles déclarés, mais tout ensemble fondé sur des rapports que le public peut et doit saisir pour appréhender la totalité, ou l'essentiel du sens et de la portée d'une œuvre ».

30 *Lettres philosophiques*, « Sur M. Pope et quelques autres auteurs fameux », éd. Lanson, Paris, Didier, 1964, t. 2, p. 136. La variante, une digression sur l'idée d'imitation, date de 1756. Sur le rapport de l'opéra métastasien à la tragédie, voir Andrea Chegai, *L'Esilio di Metastasio. Forme e riforme dello spettacolo d'opera fra Sette e Ottocento*, Firenze, Le Lettere, 1998, p. 14-15.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, Voltaire n'était donc ni le premier, ni le seul tragique à être « traduit » sur la scène chantée et la perméabilité était avérée entre « grande littérature » et livrets d'opéra. Témoins le *Cinna* donné sur le théâtre de la Scala de Milan pour le carnaval de 1793³¹ et les adaptations opératiques des tragédies alfieriennes dans les premières années du XIX^e siècle³².

La série livournaise des adaptations voltairiennes que nous nous proposons d'étudier se compose de huit livrets publiés entre 1790 et 1816 (voir Annexe 11). En un très petit nombre d'années, sept tragédies voltairiennes – des tragédies historiques essentiellement – fournissent ainsi la matière de huit livrets dans une ville où l'on s'intéressait suffisamment au genre lyrique pour qu'Algarotti choisît d'y publier son *Saggio sopra l'opera in musica* dès 1755.

Que le sous-genre historique occupe la première place dans ces adaptations opératiques ne surprend guère, l'Histoire s'étant largement invitée sur le devant de la scène depuis 1789. On ne saurait de fait interpréter la série livournaise hors du contexte qui voit se succéder en Italie le *triennio* jacobin (1796-1799), les quatorze mois de la réaction austro-russe (mi-avril 1799 / mi-juin 1800) puis le retour de Bonaparte et la politique italienne du Consulat. En mars 1801, la Toscane, dont Livourne est le port franc, est cédée par les Habsbourg-Lorraine et le nouveau royaume d'Étrurie attribué au gendre de Charles IV d'Espagne, Louis de Bourbon-Parme. À l'échelle de la réception plus large du théâtre de Voltaire en Italie, les tragédies historiques étaient en outre, si l'on en croit Eugène Bouvy, le genre où le public était susceptible de percevoir le plus grand nombre d'analogies entre Voltaire et Métastase³³. Même si *Brutus* et *Rome sauvée*, cantonnés sur la scène parlée, n'apparaissent pas dans la série livournaise, la tragédie historique semble, pour des raisons politiques et génériques, le genre voltairien le plus aisément adapté à l'opéra.

Qu'en est-il concrètement de ces adaptations opératiques des tragédies voltairiennes ? L'une des clés de la question du rapport du texte lyrique au texte-source est donnée par Lorenzo Da Ponte, c'est celle de l'« extrait », pratiqué depuis longtemps par les périodiques et dont le concept apparaît ici transposé dans le domaine poétique. À propos de la réduction pour l'opéra du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais, Da Ponte écrit ainsi :

31 Sonneck, *Catalogue of Opera Librettos printed before 1800*, t. 1, p. 285.

32 Sur la perméabilité entre « grande littérature » et livrets et sur les adaptations « mélodramatiques » des tragédies d'Alfieri, voir Angelo Fabrizio, « Riflessi del linguaggio tragico alfieriano nei libretti d'opera settecenteschi », *Studi e problemi di critica testuale*, XII (1976), p. 136-155.

33 Eugène Bouvy, *Voltaire et l'Italie*, Paris, 1898, p. 214.

Le temps consacré aux représentations dramatiques, un certain nombre de personnages communément pratiqué dans celles-ci et certaines considérations et convenances prudentes dues aux mœurs, au lieu et aux spectateurs, furent les raisons pour lesquelles je n'ai pas fait une traduction de cette excellente comédie mais plutôt une imitation, ou si on veut un extrait³⁴.

Comme Da Ponte, l'impresario chargé de monter *La Morte di Cesare* se déclare, dans son adresse au lecteur, prisonnier de « la nécessité des circonstances, qui enchaînent le génie de quiconque écrit pour le théâtre moderne³⁵ ». Les « sévères lois du mélodrame » constituent en réalité un *topos* du librettiste qui obéit à la volonté du compositeur et à une structure pré-établie qui lui impose le nombre et la qualité des morceaux ainsi que leurs placements respectifs (cavatines, airs, duos, chœurs...), auxquelles s'ajoutent encore les exigences de pathétique et de spectaculaire propres à l'opéra³⁶.

108

De fait, le modèle de réduction mis en œuvre dans les adaptations voltairiennes semble conforme à ce qui se pratique ordinairement. D'une part, la structure de la tragédie voltairienne est profondément bouleversée. Toutes les adaptations livournaises ne présentent ainsi que deux actes, plus ou moins équilibrés quant au nombre de scènes, y compris quand la tragédie initiale rompait déjà avec la règle des cinq actes : on compte par exemple dix et dix-sept scènes pour les actes I et II de *La Morte di Cesare* en 1790 ; onze et neuf scènes pour les actes I et II de *l'Adelaide di Guesclino* en 1801.

On peut s'étonner dès lors du peu d'influence de ces bouleversements radicaux sur la règle des trois unités, assez généralement observée. Alors que dans la *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne*, Voltaire avait salué le respect par Métastase de l'unité de lieu, d'action et de temps³⁷, le corpus livornais montre que sur ce point au moins, la leçon de Métastase, conjugée au modèle voltairien, apparaît globalement reçue.

Des trois unités, l'unité de temps est certainement celle qui résiste le mieux à l'adaptation opératique. Dans *La Morte di Cesare*, l'action se concentre ainsi en une seule journée, celle du retour triomphal de César (« *In questo giorno*

34 D. Goldin, *La Vera Fenice*, p. 37 : « *Il tempo prescritto dall'uso alle drammatiche rappresentazioni, un certo dato numero di personaggi comunemente praticato nelle medesime ed alcune altre prudenti viste e convenienze, dovute ai costumi, al loco e agli spettatori, furono le cagioni per cui non ho fatto una traduzione di questa eccellente commedia, ma una imitazione, piuttosto, o vogliamo dire un estratto* ».

35 « *Avviso al lettore* », *La Morte di Cesare*, p. 5.

36 Pour un exemple plus tardif de ce *topos*, voir l'avant-propos placé par Salvatore Cammarano en tête de sa *Merope* (1847), cité par A. Fabrizi, « *Riflessi del linguaggio tragico alfieriano nei libretti d'opera settecenteschi* », p. 141. Sur l'éminente adaptabilité des livrets, voir M. Noiray, « *L'opera seria* de Haendel à Mozart », p. 32.

37 *OCV*, t. 30A, p. 142.

Romai Di sdegno non si accende », I, 1) qui, après une longue série d'entretiens nocturnes, se termine par l'entrée de César dans le Sénat (« *Al nuovo giornol Deciderà il senato* », II, 3)³⁸. C'est sur ce point que l'influence du modèle voltairien paraît la plus manifeste, surtout dans les pièces, nombreuses, où l'hymen, désiré ou redouté, constitue le point culminant de l'action : *La Morte di Semiramide* s'ouvre sur l'ambition de Seleucus devant le choix imminent que doit faire la reine d'un successeur à Ninus et d'un roi pour l'Assyrie (« *Oggi tu sail Che deve la Reginal Al trono dell'Assiria / Sceglir un successor [...]* », I, 2)³⁹ ; Vandomo s'apprête à épouser Adélaïde lorsque les armées de Nemours paraissent sous les murs de Lille (« *Io vò, che spiri / Tutto goija e contento / In sì felice dì* », I, 5)⁴⁰ ; Orosmano aspire à l'union qui doit le lier à Zaira (« *E' tutto pronto ormai [...]* », I, 1)⁴¹ ; Zulima trahit père et patrie pour fuir les noces qui devaient l'unir à Osmano (« *Come il dì che si lieto / Mi figurai [...]* », I, 3)⁴² ; Indadiro, prince scythe, est sur le point d'épouser Obeida la Perse au début des *Scythes* (« *Un sì felice giornol'E' sacro al Dio d'Amor* », I, 1)⁴³ et le chœur se réjouit des noces imminentes d'Amenaïde et d'Orbassano à l'ouverture de *Tancredi* (« *Più dolci, e lacide spirano l'aurel In sì bel giorno* », I, 3)⁴⁴. De la tragédie initiale, les librettistes, quelle que soit leur fidélité au modèle voltairien, conservent le cadre temporel hérité du classicisme français et, comme le montrent les quelques exemples que nous venons de citer, le soulignent même volontiers. L'action tout entière se déroule dans le cadre d'une seule journée ou d'une journée et d'une nuit comme *Zaira* dont l'épilogue intervient au cœur de la nuit la plus noire (« *O qual notte di orrore, e di pianto! Qual funesto terribil momento!* », II, 11).

L'unité de lieu fait l'objet d'un traitement plus complexe. Élargie au cadre d'une ville, elle est globalement observée par les librettistes. L'action est « à Rome », « à Babylone », « à Lille », « dans une partie de la Scythie [...] confinant à la Perse », « à Syracuse », précise-t-on systématiquement en tête du livret. Seule *Zulima* présente une légère entorse à la règle, l'action se déroulant en deux lieux proches mais distincts : « La scène est dans un château et dans le port d'Arsene, ville de l'ancien royaume de Tremizene sur la côte d'Afrique⁴⁵ ». Sur le plan dramaturgique cependant, le respect de l'unité de lieu apparaît parfois peu compatible avec l'esthétique du spectaculaire qui

38 *La Morte di Cesare*, p. 9 et 43.

39 *La Morte di Semiramide*, p. 12.

40 *Adelaide di Guesclino*, p. 11.

41 *Zaira*, p. 8.

42 *Zulima*, p. 7.

43 *Gli Sciti*, p. 5.

44 *Tancredi*, p. 4.

45 *Zulima*, p. 3. C'est nous qui soulignons.

fait se succéder les décors sur la scène, et pas seulement dans les pièces à effets. Trois décors sont ainsi nécessaires pour l'acte I de *La Morte di Cesare* (le temple de Bellone, la place d'armes devant le champ de Mars et une galerie du palais de César), quatre pour l'acte II (le jardin de César, le temple, la galerie et le Forum romain) soit cinq décors au total. Curieusement, *La Morte di Semiramide* ne fait pas mieux, mais peut-être moins bien, puisque l'on compte trois décors pour l'acte I (l'appartement de Sémiramis, l'entrée du Temple et la grande place de Babylone) et quatre décors pour l'acte II (l'appartement de Sémiramis, l'entrée du temple, les appartements royaux (?) et le souterrain grandiose conservant l'urne de Ninus) soit un total de quatre ou cinq décors au plus⁴⁶. Ces derniers, de même que les machines, ont une fonction tellement essentielle dans le spectacle que les noms des décorateurs et des machinistes sont presque toujours mentionnés aux côtés de ceux des chanteurs et des musiciens en tête du livret. Des engagements prestigieux au service de tel ou tel souverain justifient la débauche de décors. « Toutes les scènes sont de l'invention et de la direction du célèbre chevalier M. Francesco Fontanesi de Reggio di Modena, Professeur à l'Académie Royale de dessin de Florence, de l'Académie Royale de Parme et de l'Académie Clémentine de Bologne », précise ainsi le livret de *La Morte di Cesare*, alors que le « machiniste » Pietro Fontana est « actuellement au service de la Cour Royale de Parme⁴⁷ ».

Enfin, le respect de l'unité d'action reste calqué sur le modèle voltairien. La plupart des adaptations, notamment celles de Sografi et de Rossi, disciples de Cesarotti dont les traductions s'étaient distinguées par leur fidélité, restent proches de l'intrigue nouée par Voltaire où l'amour le disputait à la politique d'une manière plus ou moins convaincante. Cette tension potentiellement éversive se retrouve dans les adaptations lyriques qui, loin de la corriger, la recherchent et l'accentuent, notamment dans les solos des personnages masculins dont la tendresse est volontiers soulignée. « *Dovrei sprezzarti, altera ; / Odiarti anch'io, crudele ; / Ma tu lo sai se t'amo, / Se ti son io fedele* » (I, 7), rétorque ainsi Vandomo à Adelaide qui le repousse⁴⁸. Les adaptations marquent, sur ce point, une surenchère, allant jusqu'à corriger le modèle voltairien lorsque l'intrigue amoureuse avait été écartée de la scène. Ainsi *La Morte di Cesare* de Gaetano Sartor entrelace-t-elle deux intrigues, l'une politique, construite autour de la prétention à la royauté de César (« [...] *E' scritto in essi, / Che se non restan soggiogatii Parti / Roma è perduta, e che non può domargli, / Se non*

46 Dans l'hypothèse, impossible à confirmer, où les appartements royaux de l'acte II ne se confondraient pas avec l'appartement de Sémiramis.

47 *La Morte di Cesare*, p. 8.

48 *Adelaide di Guesclino*, p. 14.

un Re », I, 8) et du refus des conjurés (« [...] *Dimmi è vero / Che vuoi in Roma regnar?* », II, 3) ; l'autre amoureuse, construite autour du lien entre César et un personnage inventé de toutes pièces, Calfurnia, l'épouse de César, qui offre duos (I, 5 ; I, 10) et solos (I, 3 ; II, 15) à la *prima donna* Anna Casentini. Le choix par Gaetano Rossi du *lieto fine* dans les deux adaptations les plus tardives de notre corpus, *Gli Sciti* et *Tancredi*, est sans doute à rapprocher aussi de cette réception « tendre » et romanesque du modèle voltairien⁴⁹.

Quelque fidélité qu'elles manifestent à l'égard des trois unités, les adaptations lyriques conservent rarement le nombre de personnages du texte-source. L'une des tendances lourdes consiste à supprimer des personnages mineurs : dans *La Morte di Semiramide*, Otane, ministre de Sémiramis, et Cédar, attaché à Assur, sont ainsi absents de la réduction mélodramatique qui se place pourtant explicitement dans la lignée du « grand Voltaire⁵⁰ ». Des changements de noms interviennent également, Assur devenant ainsi Seleucus dans le même livret. Ce sont là des modifications que l'on avait déjà observées dans les traductions italiennes du théâtre tragique français jusque dans le premier tiers du siècle, ce qui montre qu'il n'y a pas forcément solution de continuité, loin s'en faut, entre la réduction opératique et le traitement théâtral des tragédies voltairiennes⁵¹. Comme dans les adaptations des tragédies d'Alfieri mais moins systématiquement, de nouveaux personnages de confidentes ou d'amies sont parfois introduits comme Calfurnia, épouse de César, et Porzia, épouse de Brutus dans *La Morte di Cesare*. Aucune traduction italienne de cette tragédie sans femme, écrite pour le collègue d'Harcourt en 1735, n'ayant jamais introduit de rôle féminin, il faut sans doute voir là, outre le goût manifeste des *melodrammi* pour la tendresse signalé plus haut, un effet de la composition des troupes lyriques qui imposait de donner un rôle aux chanteuses et une fonction dramatique au personnage qu'elles incarnaient. Sur ce point, la réussite est inégale : le librettiste de la *Morte di Cesare* confère un rôle moteur à Porzia mais purement sentimental – et musical – à Calfurnia.

Enfin, concernant les personnages et les mœurs, le commentaire de Voltaire sur l'*Eroe cinese* de Métastase semble globalement encore valable :

49 Sur la pratique du *lieto fine* conforme aux préceptes arcadiens, voir L. Ferrari, *Le Traduzioni del teatro tragico francese nei secoli XVII-XVIII*, et pour l'opéra, M. P. McClymonds (« *La morte di Semiramide ossia La Vendetta di Nino and the Restoration of Death and Tragedy* »), selon laquelle l'adaptation voltairienne contribua à la restauration de la mort et de la tragédie sur la scène italienne dans les deux dernières décennies du siècle.

50 « Argomento », *La Morte di Semiramide*, p. 9.

51 Sur les traductions du théâtre tragique français, voir L. Ferrari, *Le Traduzioni del teatro tragico francese nei secoli XVII-XVIII*, p. IX.

On ne se douterait point que la scène soit chez lui à la Chine. Elle peut être où l'on veut : c'est une intrigue d'opéra ordinaire. Point de mœurs étrangères, point de caractères semblables aux miens, un tout autre sujet et un tout autre pinceau. Son ouvrage peut valoir infiniment mieux que le mien mais il n'a aucun rapport⁵².

Les tragédies de Voltaire elles-mêmes avaient fait l'objet de nombreuses critiques sur ce point. La sensibilité de notre corpus pour la peinture de mœurs n'est pas plus grande et même inférieure souvent à celle du texte-source. Comme chez Voltaire, l'*Adelaide* de Gaetano Rossi pourrait aisément passer des marches de l'Angleterre à celle des Maures. De même, la colère d'Orosmano trahi ne se distingue guère de celle de Vandomo et d'Indadiro, et malgré la sensibilité nouvelle du décor tout en grottes et vallées ombragées des *Sciti*, l'adaptation semble n'avoir retenu de la tragédie initiale que la tendresse du rôle d'Obeida, contrainte de tuer son amant pour venger son mari.

112

C'est sans doute dans une analyse littéraire et musicologique plus pointue, qui excède le cadre de cette contribution, qu'il faudrait chercher la raison de ces effets. Si la plupart des adaptations de notre corpus se ressemblent, c'est en effet qu'elles obéissent à un code commun. Sur le plan musicologique, le langage mélodramatique des réductions voltairiennes demeure largement conforme au langage codifié par Métastase : d'un côté, les récitatifs continuent d'exprimer le mouvement des sentiments ou reproduisent les dialogues en introduisant ou en résumant les actions ; de l'autre, « des airs [...] au rythme facile » sont chargés de « représent[er] une expression de joie, de douleur, de haine ou tout autre conflit à travers un langage typiquement arcadien, sans pointes expressives⁵³ ». Il faut attendre *Tancredi* (1813) pour que Gaetano Rossi, auteur par ailleurs d'*Adelaide di Guesclino* (1799) et des *Sciti* (1799), suive la leçon critique de Calzabigi, de Goldoni et de Da Ponte et adopte un langage mélodramatique sensiblement nouveau.

Sur le plan poétique également, le constat est partagé. La pratique de l'enjambement, introduite de manière systématique par l'*Orfeo ed Euridice* de Calzabigi en 1762 au profit d'une déclamation riche de tension et de pathos apparaît diffuse dans les livrets de Livourne. Les nombreux vers que nous avons cités dans ces pages illustrent cette tendance générale, comme dans le récit par Argirio du combat épique entre Tancredi et Orbassano : « [...] *Il tuo campion guidai/Al chiuso vallo. E già Orbazzan ferocel/Attendea il suo rivale ; e pari in questol'Era lo sdegno, e la possanza : Immensol/Accorso v'era il popolo : le trombel*

52 D 6273, à Henri Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville, 21 mai 1755.

53 D. Goldin, *La Vera Fenice*, p. 7.

*Diero il segnale ; s'avventar gli eroi*⁵⁴ ». L'analyse métrique montre en revanche que l'héritage métastasien ne disparaît pas mais persiste aux côtés de structures nouvelles, plus aptes à suivre les évolutions du genre : témoins les *pentasillabi sdrucchioli* qui, dans le chœur d'*Orfeo*, traduisaient une atmosphère de cauchemar et de terreur et que l'on retrouve dans *La Morte di Semiramide* (« *Varca sollecital Per l'onde quietel Ombra terribilel Del nostro Re* », I, 10, p. 22) aux côtés d'un langage plus attendu (« *Che palpiti soavi / Che dolci smanie io provo, / L'ardore in cui mi trovo / Brillare il cor mi fa* », I, 8, p. 20).

LES ENSEIGNEMENTS DE LA SÉRIE LIVOURNAISE

Au-delà de ces commentaires génériques, il faut encore souligner les pistes qu'ouvre une série comme celle de Livourne.

Le premier point croise les interrogations héritées des apports récents de l'histoire sociale et de l'histoire des idées. Alors que les études de réception font une place de plus en plus large à la problématique des réseaux et au concept de communauté interprétative, la série des adaptations livournaises de Voltaire dessine les contours d'une sociabilité organisée autour d'une représentation publique. À l'inverse des nombreuses traductions voltairiennes qui ont précédé, il est en effet très frappant de constater que, dans les livrets, le public est systématiquement convoqué et invoqué, dans le titre et sur la page de garde. À l'intérieur même de la brochure, le librettiste s'adresse à lui comme Angiolo Bentivoglio qui, en 1790, présente sa longue dédicace au public du port toscan pour lequel il travaille « pour la première fois⁵⁵ ».

Relativement nouvelle, la sociabilité qu'illustrent les livrets livournais ne date pas de la Révolution mais des années 1760-1780 qui ont vu, sous l'impulsion du grand-duc Pierre-Léopold, l'émergence par le biais de la censure d'État d'un espace public propre au débat⁵⁶. Ouverte sur l'Europe, entretenant des contacts directs avec Marseille et Londres, sensible de longue date aux influences de la franc-maçonnerie dont des travaux récents ont montré le rôle éminent dans les débats sur l'opéra au XVIII^e siècle, Livourne occupe assurément une place à part dans le panorama culturel toscan et, plus largement, dans celui de la

54 *Tancredi*, II, 12, p. 45.

55 *La Morte di Cesare*, p. 3.

56 Sur la politique de Pierre-Léopold en matière de censure, voir Sandro Landi, *Il Governo delle opinioni. Censura e formazione del consenso nella Toscana del Settecento*, Bologna, Il Mulino, 2000. Sur les conséquences de cette politique sur la réception de Voltaire en Toscane, on renvoie à notre article, « L'édition clandestine dans la Toscane des réformes : le cas de Voltaire », *La Lettre clandestine*, 7 (1998), PUPS, p. 237-257.

péninsule⁵⁷. Encouragés plus ou moins ouvertement par le gouvernement, les libraires-imprimeurs livournais avaient été à l'avant-garde du mouvement visant à la formation d'une opinion publique apte à soutenir la politique du souverain éclairé. Au premier rang d'entre eux, Tommaso Masi, qui « signe » trois des neuf livrets de la série, avait débuté à l'été 1772 en faisant paraître, en collaboration avec le napolitain Gravier, les *Annali d'Italia dal 1750 al 1772*, en continuation de la grande œuvre de Muratori⁵⁸. En 1774-1775, il avait aussi donné en français une *Collection de tragédies, comédies et drames choisis des plus célèbres auteurs modernes* en douze tomes : onze d'entre eux contenaient une tragédie de Voltaire⁵⁹.

Dès les années 1770, la sociabilité toscane s'était de fait caractérisée par un élargissement du public, notamment à Livourne où les commerçants, nombreux, cherchaient une légitimité dans la culture. La dédicace de *La Morte di Cesare* évoque explicitement les marchands de la ville qui veillent au bonheur de tous (« *concordi / Alla commun felicità vegliate* ») par leur zèle infatigable (« *instancabili cure* »),

*Vaste, e provide cure, a cui non meno
Per man guidata d'incorrotta fede
Mirabilmente il florido Commercio
Deve vigor, debbe grandezza e fame*⁶⁰.

114

57 Pour une lecture maçonnique de ces débats, voir Gerardo Tocchini, *I Fratelli d'Orfeo. Gluck e il teatro musicale massonico tra Vienna e Parigi*, Firenze, Olschki, 1998, et plus récemment en français, Andrea Chegai, « Une médiation difficile. L'opéra métastasien et l'opéra français dans les écrits de Calzabigi et dans la *Lettre sur le mécanisme de l'opéra italien* », *La « Querelle des Bouffons » dans la vie culturelle française du XVIII^e siècle*, Textes réunis et présentés par Andrea Fabiano, Paris, CNRS Éditions, 2005, p. 229-241. Rappelons que Calzabigi, qui mena le combat pour la réforme de l'*opera seria* et dont les contacts maçonniques viennois sont attestés, était originaire de Livourne.

58 Sur la figure de Tommaso Masi, voir Maria Augusta Timpanaro-Morelli, *Autori, stampatori, librai. Per una storia dell'editoria in Firenze nel secolo XVIII*, Firenze, Olschki, p. 450-451.

59 *Collection de tragédies, comédies et drames choisis des plus célèbres auteurs modernes, dédiée à son Excellence le général comte de Marbeuf &c. &c.*, tome premier [douzième], A Livourne, 1774 [1775], Chez Thomas Masi et compagnie, éditeurs et imprimeurs libraires, Avec approbation, cité par S. Rotta, « Voltaire in Italia », p. 388. La collection présentait alors au tome I *Les Loix de Minos*, p. 71-134 ; au tome III, *L'Orphelin de la Chine*, p. 143-215 ; au tome IV, *Adélaïde du Guesclin*, p. 127-202 ; au tome V, *Alzire*, p. 65-134 ; au tome VI, *Le Fanatisme ou Mahomet le prophète*, p. 83-158 ; au tome VII, *Tancredè*, p. 3-84 ; au tome VIII, *La Mort de César*, p. 73-122 ; au tome IX, *Zulime*, p. 67-133 ; au tome X, *Zaïre*, p. 3-86 ; au tome XI, *Sémiramis*, p. 3-90 ; au tome XII, *Mérope*, p. 143-22. Sur Gravier, signalons qu'en 1773 puis en 1777, il avait fait paraître en français à Naples des éditions séparées des principales tragédies voltairiennes.

60 *La Morte di Cesare*, p. 3-4.

Au début des années 1790, le public des *opere* est sans doute fort proche de celui décrit par Giovambattista Casti dans *La Grotta di Trofonio*, un opéra bouffe mettant en scène le personnage comique de Don Gasperone, « marchand de cuir, livournais [...] jeune stupide et idiot » (« *mercante di cuoio, livornese [...] giovine sciocco e idiota* »), qui se laisse séduire par Don Piastrone, « commerçant italien établi au Levant, homme ignorant et fanatique de la philosophie » (« *negoziante italiano stabilitosi in Levante, uomo ignorante e fanatico per la filosofia* »)⁶¹. Casti, florentin, en témoigne : le public qui, de 1790 à 1815, se passionne pour les adaptations voltairiennes est un public profondément différent des autres publics aristocratiques de la péninsule, préfigurant le succès populaire du genre lyrique dans l'Italie du XIX^e siècle⁶².

À ce public, le librettiste et le compositeur mais surtout un groupe très complexe rassemblant l'impresario, les chanteurs, les danseurs et les musiciens, le metteur en scène, les costumiers et le(s) décorateur(s), tous mentionnés en tête des livrets, offraient un spectacle total où les deux actes de la « réduction » mélodramatique étaient interrompus par un ballet pantomime au livret détaillé, plus ou moins en rapport avec le spectacle principal comme l'illustre le tableau suivant⁶³.

Mélodrame	Ballet	Chorégraphie
<i>La Morte di Cesare</i> (1790)	<i>Il tempio della morte. Ballo tragico pantomimo di lieto fine in cinque atti</i>	Filippo Beretti
<i>La Morte di Semiramide</i> (1799)	<i>La Morte di Datirio usurpatore dell'Assiria oddia La Figlia dell'Antro inalzata al trono. Ballo eroico-tragico-pantomimo in cinque azioni</i>	Urbano Garzia
<i>L'Adelaide di Guesclino</i> (1801)	<i>Ladislao re d'Ungheria. Ballo eroico in cinque atti</i>	Pasquale Brunetti

61 Cité par D. Goldin, *La Vera Fenice*, p. 28. Sur Casti, voir Gabriele Muresu, *Le Occasioni di un libertino* (G. B. Casti), Florence-Messine, d'Anna, 1973.

62 Sur la particularité du public de Livourne, on renvoie à la *Storia dell'opera italiana. Vol. 2.5. La spettacolarità*, éd. Lorenzo Bianconi e Giorgio Pestelli, Torino, EDT, 1988, p. 152. Pour une lecture marxiste du succès populaire de l'opéra dans l'Italie du XIX^e siècle, en l'absence d'une tradition romanesque susceptible d'assumer pareille fonction, voir Antonio Gramsci, *Letteratura e vita nazionale, Quaderni del carcere 5*, et Massimo Mila, « L'opera come forma popolare della comunicazione artistica », *Il Romanticismo*, Budapest, 1968, p. 193-203, cités par A. Fabrizi, « Riflessi del linguaggio tragico alfieriano nei libretti d'opera settecenteschi », p. 154-155.

63 Sur la place croissante des ballets qui, de simples interludes, gagnent en autonomie dans les opéras de la seconde moitié du XIX^e siècle, voir Franco Piperno, « Il sistema produttivo fino al 1780 », dans *Storia dell'opera italiana. Vol. 2.4*, p. 45 et suiv. Sur l'évolution postérieure du ballet vers la pantomime, voir Kathleen Kuzmick Hansell, « Il ballo teatrale e l'opera italiana », dans *Storia dell'opera italiana. Vol. 2.5*, p. 252-271.

Mélodrame	Ballet	Chorégraphie
<i>Zaira</i> (1802)	<i>Matilde ossia La donna selvaggia. Ballo eroico in cinque atti</i>	Giovanni Monticini
<i>Zulima</i> (1803)	<i>Ginevra di Scozia. Ballo eroico tragico pantomimo tratto dal poema epico dell'Ariosto diviso in sette azioni</i>	Urbano Garzia
<i>Gli Sciti</i> (1807)	<i>Il Mesenzio. Ballo eroico pantomimo in quattro atti</i>	Angiolo Tinti
<i>Tancredi</i> (1815)	<i>Cesare in Egitto. Tragico ballo eroico-pantomimo in quattro atti</i>	Gaetano Gioja

Alors que les témoignages à l'égard des troupes d'acteurs professionnels critiqués pour leur médiocrité et leur propension à l'improvisation au détriment du texte abondent et que ce sont des professionnels du spectacle qui transforment les tragédies en *melodrammi*, la tragédie demeure un répertoire réservé à l'élite et, souvent, aux scènes privées⁶⁴. Comme le savait bien Voltaire qui se revendiqua de ce type d'esthétique dans *Le Temple de la gloire* (1745)⁶⁵, la représentation d'un mélodrame était au contraire un spectacle total dont l'*Opera seria* de Calzabigi (1769) offre une mise en abyme satirique en décrivant des représentations de cinq à six heures⁶⁶. On peut d'ailleurs signaler que les tragédies de Voltaire fournirent aussi matière à des ballets, même si, pour des impératifs de variété évidents, ce n'est pas le cas dans le corpus livournais que nous examinons ici. Au beau milieu de l'opéra de Fabrizi, *L'Amore per interesse*, on représenta ainsi *Adelaide di Guesclino*, ballet héroïque, à la cour de Parme au carnaval de 1788⁶⁷ ; dans les mêmes années, Leonardo Marini dessina de superbes costumes de ballet pour *L'Orfano cinese*⁶⁸ et, en 1793, Filippo Beretti, chorégraphe du ballet donné à Livourne lors de la représentation de *La Morte di Cesare*, donna un ballet tragique pantomime en cinq actes au milieu de l'adaptation opératique de *Cinna* à la Scala de Milan au carnaval de 1793⁶⁹.

64 Sur ce point, voir notre article, « Les représentations d'auteurs français sur les scènes privées italiennes », *Études sur le XVIII^e siècle*, 33 (2005), p. 169-178.

65 « Le célèbre Metastasio, dans la plupart des fêtes qu'il composa pour la cour de l'empereur Charles VI, osa faire chanter des maximes de morale et elles plurent » (*Le Temple de la gloire*, M, t. 4, p. 349).

66 Cité par D. Goldin, *La Vera Fenice*, p. 10.

67 Sonneck, *Catalogue of Opera Librettos printed before 1800*, t. 1, p. 32 et 101.

68 Voir les planches 121-122 et 123 (1790) dans *Storia dell'opera italiana. Vol. 2.5*, pages non numérotées.

69 Sonneck, *Catalogue of Opera Librettos printed before 1800*, t. 1, p. 285. Faute d'avoir pu consulter les livrets mentionnés ci-dessus, nous nous fondons sur le seul titre pour formuler l'hypothèse que ces ballets trouvent leur origine dans les tragédies homonymes de Voltaire.

Certes, sur une telle durée, il ne fallait pas attendre une grande qualité d'attention des spectateurs et les idées passent au second plan dans la réduction opératique, notamment dans les récitatifs où les spectateurs ont l'habitude de « papoter » comme l'avait souligné Métastase lui-même en 1724 dans un intermède intitulé *La Cantante e l'impresario*⁷⁰. Comme on l'a vu plus haut, Voltaire et ceux qui mirent en musique ses tragédies savaient bien que ce que recherchait en priorité le public, c'était l'enchantement que procurait ce spectacle total. Comme l'auteur de *Sémiramis* l'avait écrit, la « meilleure comédie, la meilleure tragédie n'[était] jamais fréquentée par les mêmes personnes aussi assidûment qu'un opéra médiocre⁷¹ ».

Cette citation nous conduit à une seconde piste, à savoir l'importance de ce type de corpus pour la compréhension plus générale de la réception de Voltaire en Italie, ou du moins de son théâtre et de sa poésie. En 1745, dans la *Dissertation sur la tragédie ancienne et moderne* dédiée au cardinal Querini, le poète français avait exprimé l'idée que les progrès des Italiens dans la musique avaient nui à ceux de la véritable tragédie et que « l'opéra, en séduisant les Italiens par les agréments de la musique, a[vait] détruit d'un côté la véritable tragédie grecque qu'il faisait renaître de l'autre⁷² ». Les termes du débat étaient-ils les mêmes à la fin du siècle ? Que penser des rapports entre le développement des réductions opératiques des tragédies voltairiennes et le succès de ce même théâtre ?

À la différence de ce que pensait Voltaire, on n'assiste pas dans l'Italie de la fin du siècle à une concurrence entre les deux formes de spectacle. Bien au contraire, il semble qu'on constate plutôt un effet d'entraînement entre opéra et tragédie. Si l'on regarde les représentations de Voltaire qui sont données dans la péninsule, la plupart sur des scènes publiques mais aussi dans les collèges et sur certaines scènes privées à partir de 1780, on constate ainsi que de même qu'il n'existe pas de solution de continuité entre scène privée et scène publique, de même les tragédies voltairiennes et leurs réductions opératiques ne s'excluent pas les unes les autres mais cohabitent en bonne intelligence, y compris à Venise, le principal centre théâtral de la péninsule qui a définitivement éclipsé Bologne à la fin du XVIII^e siècle. Tout au plus assiste-t-on parfois pendant et après la période jacobine à une spécialisation du répertoire : au théâtre parlé les tragédies patriotiques, au théâtre chanté

70 D. Goldin, *La Vera Fenice*, p. 10.

71 OCV, t. 30A, p. 148.

72 OCV, t. 30A, p. 144.

les autres genres⁷³. Ainsi, *La Mort de César* est représentée cinq fois sur la scène du Teatro civico de Venise dans la traduction de Cesarotti en août 1797 tandis que l'Académie Nationale des Lettres et des Beaux Arts de Pérouse parraine une représentation de *Brutus* le 4 prairial an VII (23 mai 1799). À la même période (avril-mai 1799), le San Benedetto et la Fenice donnent respectivement vingt-neuf et vingt-six représentations des adaptations mélodramatiques de *Tancrède* et d'*Adélaïde du Guesclin*, mises toutes deux en musique par Simone Mayr⁷⁴.

118

Cette cohabitation est plus manifeste encore dans le domaine éditorial. Comme l'avait bien noté Voltaire lui-même au moment de la première de *L'Orphelin de la Chine* en 1755, en soulignant que la publication contemporaine de l'*Eroe cinese* « sera[it] favorable au débit de [s]on ouvrage » et ne « ferait [pas] tort au [s]ien⁷⁵ », mélodrames et tragédies ne s'excluent pas davantage sur le papier que sur la scène. D'une part, la série des livrets de Livourne s'ancre dans un contexte local très favorable. On a évoqué plus haut la publication en français chez Tommaso Masi d'une *Collection de tragédies, comédies et drames choisis des plus célèbres auteurs modernes* en 1774-1775 et il faut sans doute établir un lien entre le goût du public livournais pour les adaptations opératiques voltairiennes et l'édition française des tragédies du grand homme donnée par Masi quelque vingt-cinq ans plus tôt. À Livourne comme ailleurs, d'autre part, il semble d'usage, lorsqu'on sort d'un opéra voltairien, de se procurer le livret mais aussi le texte de la tragédie originale voire une édition complète du théâtre de Voltaire. Le nombre de ces éditions, qui avait crû considérablement dans la seconde moitié du siècle, ne faiblit pas, loin s'en faut, pour la période 1780-1805, et Voltaire continue de faire recette, à Venise surtout et à Parme, où l'imprimeur Bodoni donne en 1804-1805 puis à nouveau en 1813 de très belles éditions des tragédies voltairiennes⁷⁶. Même si cette question excède le cadre de cet article, il serait sans doute intéressant de comparer les principes esthétiques qui guident les traductions bardées

73 Il existe cependant des exceptions notables à cette règle. *Il Fanatismo ossia Maometto profeta* profite ainsi du succès de *La Morte di Cesare* au Teatro civico de Venise qui le programme, à la fin du mois de septembre 1797, dans la traduction de Cesarotti. À l'inverse, l'adaptation de *La Morte di Cesare* par Gaetano Sartor constitue l'un des grands succès mélodramatiques de la décennie 1788-1798, comme le montre l'annexe I.

74 D'après le « Giornale de' teatri » consigné dans le *Teatro moderno applaudito*, XXXVI, juin 1799, p. 4.

75 D 6273, au marquis de Thibouville, 21 mai 1755.

76 Voir L. Ferrari, *Le Traduzioni del teatro tragico francese nei secoli XVII-XVIII*, p. 296-302 pour les seules *raccolte* voltairiennes, auxquelles il conviendrait d'ajouter encore les collections de tragiques français ou de théâtre tout court qui connaissent un vaste succès à la même période.

d'avant-propos et d'analyses critico-historiques en tout genre – éditions qui fleurissent à partir du *triennio* jacobin – et l'esthétique propre aux livrets. Quelles que soient les intentions des uns et des autres, réformer le théâtre italien en se fondant sur les pièces à succès pour le *Teatro moderno applaudito* ou analyser d'un point de vue comparatiste les meilleures tragédies grecques et françaises pour Piero Napoli Signorelli, la figure de Voltaire demeure incontournable.

Enfin, et c'est sur ce point que je conclurai, on pourrait sans doute mettre la question des réductions opératiques de Voltaire en relation avec la première réception de Voltaire en Italie (une réception très mitigée) et voir, à travers une institution comme l'Arcadie, comment cette réception s'articule à l'histoire littéraire italienne tout court.

En 1728, six ans avant la première traduction à Venise de *L'Histoire de Charles XII, roi de Suède*, un librettiste italien disciple de Gravina, Paolo Rolli, avait vivement réagi à la poétique voltairienne en publiant des *Remarks upon M. Voltaire's Essay on the epick poetry of the European nations*, rapidement traduites à Vérone en 1730 en tête de la traduction par Rolli du *Paradis perdu* de Milton⁷⁷. Rolli, héritier du classicisme arcadien selon lequel la raison devait être modérée par la sensibilité et profondément attaché à l'idée que la poésie avait d'abord pour fonction de dévoiler des réalités supérieures, reprochait à Voltaire d'être trop français dans son ambition législatrice, trop moderne dans l'affirmation de son relativisme esthétique, trop prosaïque surtout car aveugle aux enseignements sublimes de la poésie. En identifiant comme subversive la tentation du burlesque et de la prose chez Voltaire, Rolli avait eu deux intuitions proprement géniales destinées à une grande fortune en Italie mais il s'était assez vite trouvé en porte-à-faux face à la nouvelle tactique de Voltaire – inspirée par Algarotti peut-être, bien au fait de tous ces débats. De *Métastase*, un autre élève de Gravina, Voltaire écrivait en effet en 1747, à Algarotti précisément :

Ce sera à Vienne et à Dresde que l'élégant et l'aimable Metastasio, et le comte Argoloti plus solide, plus universel, et aussi aimable auront réformé la poésie italienne⁷⁸.

77 Paolo Rolli, *Il Paradiso perduto poema inglese del signor Milton tradotto in nostra lingua al quale si premettono osservazioni sopra il libro del signor di VOLTAIRE che esamina l'epica poesia delle nazioni europee, scritte originalmente in inglese, e in Londra stampate nel 1728 poi nella propria lingua tradotte, ed al marchese Scipione Maffei dedicate da Paolo Rolli*, Verona, Alberto Tumermani, 1730.

78 Dans la lettre à la comtesse de Bentinck du 9 mars 1756 (D 6771), Voltaire avait rappelé qu'il avait été parmi les premiers à distinguer le mérite de *Métastase* contre Quinault et avait souligné sa vertu essentielle : avoir joint « aux agréments de l'opéra les grands mouvements de la tragédie ».

À l'autre bout du siècle, les adaptations opératiques d'Antonio Sografi et Gaetano Rossi, disciples de Cesarotti, sanctionnent le succès partiel de cette stratégie de Voltaire qui semble avoir rallié à sa conception poétique l'un des grands filons issus de l'Arcadie romaine, l'école de Métastase qui, de Vienne à Naples en passant par Turin, réserva un bon accueil aux textes poétiques de Voltaire. Quelques noms peu connus illustrent cette tradition dont la cohérence apparaît sur la longue durée : Giacinto Ceruti qui, dans le cadre de l'Académie San Paolina de Turin, proposa une traduction des chants VII et IX de *La Henriade* publiée à Lucques en 1763 ; Silvio Salesio Balbis, auteur de la réduction mélodramatique turinoise de *Tancredi* en 1767 possédée par Voltaire et évoquée plus haut ; le napolitain Mattei, traducteur des *Psaumes* bibliques et défenseur de Métastase qui, par le mélodrame, renouait selon lui avec la tragédie antique.

120

À l'échelle de la réception de Voltaire dans l'Italie du XVIII^e siècle, ce réseau, qui semble avoir trouvé l'un de ses centres à Livourne, apparaît converti à la poétique voltairienne ou capable à tout le moins d'utiliser Voltaire pour faire valoir ses positions dans le panorama italien. Face à lui, un autre réseau, hérité de Rolli et centré à Sienne dans les années 1760-1780, trouva son porte-parole principal en Alfieri qui détestait Métastase. Dans le domaine tragique, c'est le « réseau siennois » qui apparaît vainqueur, puisque c'est à partir de Voltaire mais largement contre lui qu'Alfieri fonda sa réforme de la tragédie italienne⁷⁹. À leur manière, les réductions opératiques des tragédies voltairiennes attestent donc, au tournant du siècle, que la victoire de Voltaire, si victoire il y a, est une victoire à la Pyrrhus.

79 Sur le rapport complexe de Vittorio Alfieri à Voltaire, on renvoie à Guido Santato, *Alfieri e Voltaire. Dall'imitazione alla contestazione*, Firenze, Olschki, 1988.

ANNEXE I

Adaptations opératiques de tragédies voltairiennes (par titre) en Italie avant 1823⁸⁰

Adélaïde du Guesclin

Adelaide di Guesclino (livret de G. Rossi) : Venise, 1799 (sur une musique de S. Mayr) ; Florence, 1800 (sur une musique de F. Gnecco) ; Livourne, 1801 (sur une musique de S. Mayr).

Alzire

Alzira (livret de G. Rossi) : Florence, 1794 (sur une musique de N. Zingarelli) ; Bologne, 1797 (sur une musique de S. Nasolini et N. Zingarelli) ; Gênes, 1798 (sur une musique de G. Niccolini) ; Rome, 1805 et 1810 (sur une musique de N. A. Manfroce).

Gli Americani (livret de G. Schneidt) : Naples, 1802 (sur une musique de G. Tritto), repris à Naples en 1805 sous le titre de *Gonsalvo*.

Gli Americani (livret de G. Rossi) : Venise, 1806 (sur une musique de S. Mayr) ; Padoue, 1819.

La mort de César

La Morte di Cesare (livret de G. Sartor) : Venise, 1788-1789 (sur une musique de F. Bianchi) ; Rome, 1789 (sur une musique de G. Andreozzi) ; Livourne, 1790 ; Trieste, 1790 (sous le titre *La Morte di Giulio Cesare*, sur la musique de F. Bianchi) ; Milan, 1790-1791 (sur une musique de N. A. Zingarelli) ; Reggio, 1791 ; Gênes, 1796 ; Venise, 1797 (sur une musique de F. Bianchi) ; Brescia, 1798 (sur une musique de G. Tritto).

L'orphelin de la Chine

L'Orfano cinese : Venise, 1787 (sur une musique de F. Bianchi) ; Florence, 1787.

Les scythes

Gli Sciti (livret de G. Rossi) : Milan, 1799 (sur une musique de G. Niccolini) ; Venise, 1800 (sur une musique de S. Mayr) ; Venise, 1801 ; Livourne, 1807.

Gli Sciti (livret de Tottola) : Naples, 1823 (sur une musique de S. Mercadante).

⁸⁰ On adopte ici comme *terminus ante quem* 1823, l'année de la première de la *Semiramide* de Rossini. Figurent dans cette liste six adaptations livournaises inconnues des répertoires mentionnés dans la note 10.

Sémiramis

La Vendetta di Nino (livret de F. Moretti, d'après la traduction de M. Cesarotti) : Florence, 1786 (sur une musique d'A. Prati) ; Naples, 1789 ; Naples, 1790 (sur une musique de F. Bianchi).

La Morte di Semiramide (livret d'A. Sografi) : Padoue, 1790 ; Bologne, 1791 ; Milan, 1791 (sur une musique de G. B. Borghi) ; Bergame, 1792 ; Gênes, 1792 ; Rome, 1792 (sur une musique de S. Nasolini) ; Venise, 1794 ; Trieste, 1795 (sur une musique de F. X. Himmel) ; Gênes, 1795 ; Pise, 1795 ; Florence, 1799 ; Livourne, 1799 ; Trieste, 1802 ; Bologne, 1805 ; Naples, 1815.

La Morte di Semiramide (livret de F. Moretti et morceaux de G. Ansarni) : Venise, 1791 (sur une musique d'A. Prati).

La Morte di Semiramide (livret de G. Mazzola) : Naples, 1795 (sur une musique de F. X. Himmel).

La Morte di Semiramide (?) : Venise, 1798 (sur une musique de S. Nasolini).

122

La Morte di Semiramide, cantate : Venise, 1797.

Semiramide (livret de G. Rossi) : Venise, 1823 ; Naples, 1823 (sur une musique de G. Rossini).

Tancredi

Tancredi (livret de S. S. Balbis) : Turin, 1766 (sur une musique de F. G. Bertoni).

Tancredi (livret d'A. Pepoli) : Venise, 1795 (sur une musique de F. Gardi) ; Venise, 1799 (sur une musique de F. Gardi).

Tancredi (livret de G. Rossi) : Venise, 1813 (sur une musique de G. Rossini) ; Milan, 1813 ; Livourne, 1815 ; Livourne, 1816.

Zaire

Zaira (livret de M. Butturini) : Venise, 1795 ; Venise, 1797 (sur une musique de S. Nasolini) ; Reggio Emilia, 1802 (oratorio, sous le titre *Il trionfo della religione*) ; Livourne, 1802 (sur une musique de F. Federici).

Zaira (livret de M. Bocciardini) : Palerme, 1799 ; Naples, 1802 (sous le titre *Il Trionfo della religione*) ; Milan, 1803 (sur une musique de F. Federici) ; Venise, 1804 ; Milan, 1806 ; Florence, 1809 (sur une musique de V. Lavigna et F. Federici).

Zulime

Zulima (livret de C. Olivieri) : Florence, 1776-1777 (sur une musique de G. M. Ruttini) ; Naples, 1782 (sur une musique de F. Bianchi).

Zulima (livret de F. Gonella di Ferrara) : Florence, 1796 (sur une musique de M. Portogallo) ; Livourne, 1803 ; Milan, 1815.

Adaptations mélodramatiques de tragédies voltairiennes
à Livourne (1790-1815)

1790

La Morte di Cesare. Dramma per musica da rappresentarsi nel teatro degli Avvalorati sotto la protezione reale di S. M. A. &c. &c. l'autunno dell'anno MDCCXC. Dedicato al rispettabilissimo pubblico di Livorno, Nella Stamperia di Tommaso Masi e Comp. [livret de G. Sartor ; musique de F. Robuschi].

1799

La Morte di Semiramide. Dramma serio per musica diviso in due atti da rappresentarsi nel Regio Teatro degl' Illustrissimi Signori Accademici Avvalorati in Livorno l'autunno dell'anno 1799, Presso Giuseppe Zecchini e Comp., Con approvazione [livret d'A. Sografi ; musique de S. Nasolini].

1801

L'Adelaide di Guesclino. Dramma serio per musica da rappresentarsi nel Regio Teatro degl' Illustrissimi Signori Accademici Avvalorati in Livorno nell'autunno 1801, Livorno presso la Società Tipografica, Con approvazione [livret de G. Rossi ; musique de S. Mayr].

1802

Zaira. Dramma tragico per musica da rappresentarsi nel regio teatro degl' Illustrissimi Signori Accademici Avvalorati in Livorno l'autunno dell'anno 1802. Livorno presso Buonavoglia & Comp. Con approvazione [livret de M. Butturini ; musique de Federici].

1803

Zulima. Dramma per musica da rappresentarsi in Livorno nell'autunno dell'anno 1803 nel Regio Teatro degl' Illustrissimi Signori Accademici Avvalorati. Livorno per la Stamperia Teatrale. Con approvazione. Si vende nella Libreria di Via della Posta [livret de F. Gonella di Ferrara ; musique de M. Portogallo].

1807

Gli Sciti. Dramma serio per musica da rappresentarsi nel regio Teatro degl' Illustrissimi Signori Accademici Avvalorati di Livorno l'autunno dell'anno 1807. Livorno per Tommaso Masi e Comp. Con approvazione. [livret de G. Rossi ; musique de S. Mayr].

1815

Tancredi. Melo-dramma eroico da rappresentarsi nel nuovo I. E. R. Teatro degl' Illustrissimi Sigg. Floridi nell'estate dell'anno 1815. Livorno presso Gio. Vincenzo Falorni. Con approvazione [livret de G. Rossi ; musique de G. Rossini].

124

1816

Tancredi. Melo-dramma eroico per musica da rappresentarsi nell'Imp. e Reale Teatro degl' Ill. mi Sigg. Acc. Floridi l'estate del 1816. Livorno presso Pietro Meucci in Piazza d'Arme. Con approvazione [livret de G. Rossi ; musique de G. Rossini].

DEUXIÈME PARTIE

En marge du tome 6
du *Corpus des notes marginales*

LE CHANTIER DU *CORPUS DES NOTES MARGINALES*
DE VOLTAIRE : BILAN ET PERSPECTIVES

Natalia Elaguina

*Conservatrice en chef des manuscrits occidentaux,
Bibliothèque nationale de Russie*

Olivier Ferret

Université Lyon 2, membre de l'Institut universitaire de France

On connaît l'histoire complexe des travaux entrepris autour de la Bibliothèque de Voltaire, depuis la publication, en 1961, par une équipe dirigée par Vladimir Liublinsky, du catalogue des livres conservés à la Bibliothèque publique de Leningrad¹ – actuellement Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Petersbourg – jusqu'à l'élaboration d'un protocole éditorial susceptible de mettre à la disposition des chercheurs les nombreuses traces de lecture dont Voltaire a coutume de couvrir ses ouvrages, et à la publication, entre 1979 et 1994, des cinq premiers tomes de ce qui est devenu le *Corpus des notes marginales*². On sait aussi que, par-delà les aléas de l'Histoire, le projet a été relancé en 2002 au moment de la signature, par Vladimir Zaïtsev, Directeur général de la Bibliothèque nationale de Russie, d'un contrat avec la Voltaire Foundation d'Oxford prévoyant la publication, sous la direction de Natalia Elaguina, des volumes restants. Une telle renaissance vient de se concrétiser par la parution, en 2006, du sixième tome qui marque aussi une étape décisive puisque le *Corpus* fait dorénavant partie intégrante des *Œuvres complètes de Voltaire*³ : le tome 6, préparé à la Voltaire Foundation par les soins de Janet Godden, constitue le tome 141 de la collection ; les trois volumes suivants doivent désormais paraître, à un rythme d'un volume tous les deux ans ; les cinq

1 M. P. Alekséev et T. N. Kopréeva, *Biblioteka Vol'tera* [Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres ; désormais BV], Moscou, Leningrad, 1961.

2 *Corpus des notes marginales de Voltaire* [désormais CN], Berlin, Akademie Verlag, 1979-1994, 5 vol. Voir N. Elaguina, « *Corpus des notes marginales* : le projet et sa réalisation », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 19-26.

3 Voir V. N. Zaïtsev, « La Bibliothèque de Voltaire à Saint-Petersbourg », *Les Œuvres complètes de Voltaire* [désormais OCV], t. 141 (2006), p. xxiii-xxvi.

premiers volumes, actuellement épuisés, seront aussi réimprimés, dans la même collection publiée à Oxford.

L'intérêt scientifique des *marginalia*, longtemps ignoré ou méconnu, avait été mis en évidence lors d'un colloque international organisé à la Sorbonne en juin 2002, au moment de la relance du projet, par l'équipe « Voltaire en son temps » (Centre d'étude de la langue et de la littérature françaises des XVII^e et XVIII^e siècles) et la Société des études voltairiennes⁴ : c'est dans des circonstances comparables que s'est déroulée, en juin 2006, une journée d'études destinée à souligner l'apport que constitue la publication de ce sixième tome du *Corpus*, qui comporte les *marginalia* de Voltaire sur les ouvrages de Nadal à Platon. Les analyses, qui portent respectivement sur les ouvrages de Nonnotte, de Nieuwentijt, de Cornelius de Pauw et de Platon, confirment certes la valeur heuristique du *Corpus*, qui constitue un outil de travail de premier ordre pour les études voltairistes⁵. Elles sont aussi l'occasion de susciter de nombreuses interrogations démontrant, s'il en était besoin, que la publication des *marginalia* concourt au renouvellement des études voltairistes en attirant l'attention sur les méthodes de travail de Voltaire mais aussi sur certaines de ses stratégies polémiques. On s'en tiendra ici à quelques-unes de ces questions soulevées dans les contributions qui suivent.

128

– La question du destinataire des *marginalia*. On a longtemps tenu les notes portées par Voltaire en marge de ses ouvrages pour l'expression spontanée de réactions à la lecture qui pourraient donner accès à un Voltaire « sur le vif » – illusion qu'entretient d'ailleurs la formulation abrupte et sans nuances de marques d'admiration ou de dénigrement. On savait que, notamment parce qu'elles présentent une énonciation beaucoup plus complexe, il entre une part de mise en scène dans le geste d'annotation. Mais si mise en scène il y a, à l'intention de quel lecteur est-elle élaborée ? S'il n'est pas douteux qu'une partie (difficilement appréciable) des notes est à usage privé, la destination de nombreuses autres demeure problématique : certaines donnent lieu à une publication, et ressortissent ainsi au statut générique des notes en bas de page ; d'autres sont montrées aux visiteurs de Ferney ; d'autres encore semblent destinées à être recopiées (voire écrites) dans des exemplaires donnés en cadeau à des privilégiés.

– La question de l'auteur des *marginalia*. On savait que si de nombreuses notes sont écrites de la main de Voltaire, d'autres le sont de la main de son secrétaire Wagnière, et parfois de scripteurs inconnus. Mais lorsque l'on reconnaît l'écriture, par exemple, de M^{me} du Châtelet (Platon)⁶, se pose le problème du

4 Les actes ont été publiés en 2003 dans le numéro 3 de la *Revue Voltaire*.

5 Voir Ch. Mervaud, « Du bon usage des *marginalia* », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 101-127.

6 Voir les illustrations reproduites ici-même, fig. 2 à 4, p. 219-221.

statut de l'annotation : ces notes sont-elles le résultat d'une lecture en commun ? d'une lecture séparée ? Outre la part de Voltaire dans les remarques portées en marge, se pose aussi la question de l'usage que fait Voltaire de cette annotation à quatre mains.

– La question de la datation des *marginalia*. En plus des témoignages extérieurs, livrés notamment par la correspondance, des indices matériels relatifs, par exemple, à la nature des signets utilisés, et repérés dans le *Corpus*, permettent occasionnellement de dater les traces de lecture (Nonnotte). Le problème de la datation est moindre lorsque la lecture est contemporaine de la publication de l'ouvrage, *a fortiori* d'un ouvrage tardif (Cornelius de Pauw), même s'il n'est pas exclu que Voltaire en fréquente encore les pages par la suite. Il se pose en revanche de manière beaucoup plus aiguë lorsque Voltaire dispose d'un exemplaire publié très tôt, et lorsqu'il s'agit d'un auteur qui alimente sa réflexion sa vie durant (Platon) : outre la présence, déjà mentionnée, de l'écriture de M^{me} du Châtelet qui permet de dater de l'époque de Cirey la lecture du philosophe grec, la mise en rapport entre les *marginalia* et les œuvres de Voltaire indique une très probable relecture dans la seconde moitié des années 1760. Que certaines œuvres aient fait l'objet de plusieurs lectures, c'est ce que confirme aussi l'existence, qui n'avait pas été relevée jusque-là, de notes marginales écrites dans des encres de couleurs différentes (Nieuwentijt)⁷. Le problème se pose encore, mais en d'autres termes, lorsque l'exemplaire annoté ne correspond pas à l'édition originale (Nonnotte, Nieuwentijt) : qu'est-ce qui a pu pousser Voltaire à fréquenter, quelque quarante-cinq ans au moins après son édition originale, un ouvrage dont le contenu, entre temps, est devenu inactuel (Nieuwentijt) ?

– La question du mode de lecture reflété par les *marginalia*. La question s'entend d'une part dans un sens quantitatif : certains ouvrages font l'objet d'une annotation ponctuelle et dispersée (Nieuwentijt) voire très légère (Nonnotte) ; d'autres, d'une annotation particulièrement abondante (Cornelius de Pauw, Platon). On se gardera de conclure systématiquement que la quantité de l'annotation est proportionnelle à l'intérêt que Voltaire porte à l'ouvrage. On observera aussi que plusieurs passages non repérés à la lecture sont manifestement exploités dans l'œuvre (Nonnotte) et qu'à l'inverse de nombreuses traces de lecture ne semblent pas avoir été utilisées (Cornelius de Pauw). Se pose ainsi le problème des critères qui président à la sélection opérée à la lecture, que matérialisent les *marginalia*. La question s'entend d'autre part dans un sens qualitatif. Les exemples étudiés révèlent en effet une grande diversité de modes de lecture, de la lecture orientée par un projet philosophique

⁷ Voir les illustrations reproduites ici-même, fig. 5 et 6, p. 135-136 et dans le cahier hors texte en couleur, p. III-IV.

(Platon), idéologique (Cornelius de Pauw) ou polémique (Nonnotte) à une très paradoxale non-lecture (Nieuwentijt) : si Voltaire engage parfois dans les marges un débat avec l'auteur qu'il lit (Platon), il lui arrive aussi d'adopter une position en retrait qui s'explique aisément lorsque Voltaire manifeste une hostilité radicale envers l'auteur (Nonnotte) ou l'orientation idéologique du texte (Cornelius de Pauw), mais qui est plus surprenante lorsque le contenu de l'ouvrage semble en accord avec ses prises de position (Nieuwentijt). Ces deux ordres de considérations, quantitatives et qualitatives, sont enfin rendues plus complexes encore lorsqu'on connaît l'existence de plusieurs exemplaires du même ouvrage, annotés d'une manière différente, qu'ils soient – ou non – conservés dans l'actuelle Bibliothèque nationale de Russie.

130

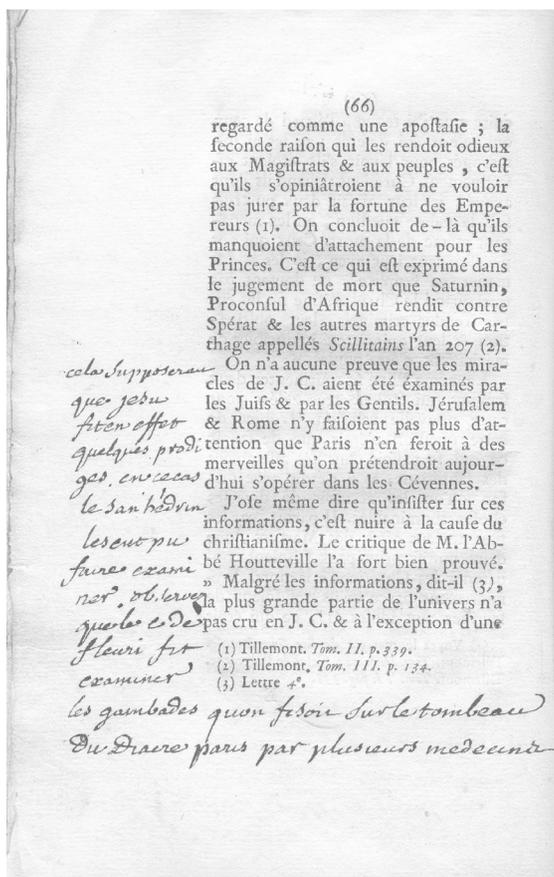
– La question de la constitution de la Bibliothèque de Voltaire. La confrontation des traces de lecture avec les mentions faites, dans l'œuvre, des ouvrages annotés soulève, on l'a vu, une première question relative à l'exploitation qui est faite des *marginalia* : répétons que tous les passages marqués à la lecture n'ont pas leur équivalent dans l'œuvre et que l'œuvre fait souvent référence à des passages qui n'ont pas été repérés sur l'exemplaire. Une autre question surgit dès lors que, comme on l'a signalé, l'exemplaire annoté ne correspond pas à l'édition originale d'un ouvrage dont Voltaire a très probablement eu connaissance (Nieuwentijt) ou qu'il a manifestement utilisé (Nonnotte) bien avant la date de publication de l'exemplaire. Le problème engage cette fois-ci la constitution même de la Bibliothèque de Voltaire conservée à Saint-Petersbourg. Plusieurs contributions relèvent le caractère lacunaire du *Corpus* et rejoignent par là les travaux récents consacrés aux circonstances dans lesquelles s'est effectué le transfert à Saint-Petersbourg des ouvrages de Voltaire⁸, ainsi que la découverte d'exemplaires annotés par Voltaire dans le fonds de bibliothèques autres que la Bibliothèque nationale de Russie⁹.

On voit donc que le chantier ouvert par la publication du *Corpus des notes marginales de Voltaire* est riche et prometteur. Aux études voltairistes s'ouvrent de nouveaux champs de recherche, appelés à suivre des directions diversifiées et complémentaires. Les études consacrées aux *marginalia* ont d'ores et déjà prouvé l'importance de l'analyse des traces de lecture laissées par Voltaire : elles ne sont pas sans incidences sur les éditions critiques de son œuvre que comporte et comportera la collection même dans laquelle le *Corpus* est désormais intégré.

⁸ Voir Jean-Louis Wagnière ou les deux morts de Voltaire : correspondance inédite, éd. Ch. Paillard, Saint Malo, Éditions Cristel, 2005.

⁹ Voir Ch. Mervaud et C. Seth, « Notes marginales inédites sur *Le Vrai Sens du Système de la nature* », *Revue Voltaire*, 4 (2004), p. 299-340 ; I. Zaitseva, « Des marginalia inédits de Voltaire sur deux livres de sa bibliothèque retrouvés à Tsarskoë Selo », *Cahiers Voltaire*, 5 (2006), p. 199-132.

Elles contribuent aussi à une nécessaire réflexion épistémologique sur les outils à la disposition des chercheurs : tout comme la correspondance, les *marginalia* fournissent d'inappréciables renseignements pour peu que l'on en fasse « bon usage ». Ces études prennent place enfin dans un ensemble de travaux que la publication du *Corpus* a permis d'entreprendre et qui s'orientent aussi bien du côté du recensement des exemplaires annotés par Voltaire et retrouvés ailleurs qu'à Saint-Petersbourg¹⁰ que du côté des *marginalia* de Voltaire sur ses propres œuvres¹¹. Les enjeux de ces recherches n'en font attendre qu'avec plus d'impatience l'achèvement de la publication des derniers volumes du *Corpus*.



1. [J.-A. Naigeon], *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, [s.l.], 1766, (BV 2546), p. 66. Note de Voltaire

- 10 Voir l'enquête lancée à l'initiative de J. Vercrysse dans le numéro 6 de la *Revue Voltaire* (2006), p. 359-361.
- 11 Voir l'article de Ch. Paillard, « De la plume de Voltaire aux presses des Cramer. Le problème de l'auto-annotation », ici-même, p. 341-355.

114 SUR LA LÉGISLATION

industrie, qui dans leur liaison avec le bonheur, sembloient n'appartenir qu'au caprice de l'intérêt personnel, devinrent dans leur rapport avec la force publique, un objet de méditation & de surveillance pour le Gouvernement.

*Il faudroit,
dire légitime
et la puissance*

C'est faute de réunir & de considérer ensemble ces deux conditions essentielles de la Société, le bonheur & la puissance, qu'on est sujet à s'égarer.

*ce mot garde
ne sentent
pas*

Le Ministre du Despote ne pense qu'à la force; l'ardent Ami de l'humanité ne fait des plans que pour le bonheur. L'un ne demande que des soldats; l'autre veut renverser toutes les barrières. L'un méconnoît que la force est un fléau, quand elle ne garde que l'infortune; l'autre oublie qu'au milieu des passions des hommes, le bonheur sans défense est un souffle passager, dont on ne jouit quelques instans, que pour apprendre à le regretter. / L'administrateur éclairé se garantit de ces erreurs funestes; il étaye par la puissance l'édifice qu'il élève pour le bonheur; il gémit de ces précautions poli-

ET LE COMM. DES GRAINS. 15

tiques qui attestent à l'Univers l'inquiétude ambitieuse des Souverains, comme les loix civiles annoncent les prétentions injustes des Particuliers ; mais il soumet ses desseins aux circonstances qu'il ne peut vaincre ; heureux de pouvoir tempérer encore par sa sagesse, les sacrifices, que la défense de l'Etat impose aux Citoyens.

Que ces inconvéniens, inséparables de l'établissement des Sociétés, ne fassent pas regretter les bois, ni la vie sauvage ; car dans cette situation aussi, les hommes devoient modérer leurs desirs pour les satisfaire, & garder par la force & la surveillance ce qu'ils avoient atteint par adresse.

C'est une servitude éternelle de la nature humaine, que de jouir au milieu des sacrifices & des contrariétés ; & les loix sociales ont peut-être adouci cette condition ; car en garantissant à chacun sa propriété, elles ont dispensé de combattre pour obtenir, & d'avoir de la force pour conserver : l'inquiétude divisée entre tous les hommes dans la vie sauvage, s'est con-

*

repriment

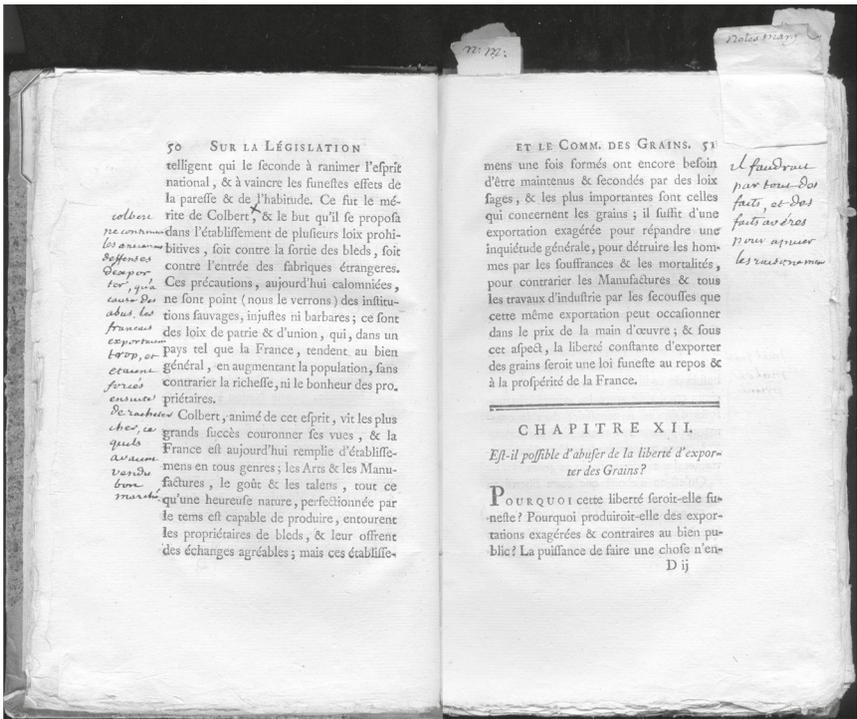
tempérer
Des sacrifices.
quel style

gatomatias

Jamais
une bonne
vele mot
propre

une inquiétude
divi
See

3. [J. Necker], *Sur la législation et le commerce des grains*, Paris, 1775, 2 vol. (BV 2558), p. 15. Notes de Voltaire et signets marqués « n. marg. » et « notes marg. » par Voltaire et par Wagnière



50 SUR LA LÉGISLATION

teignent qui le seconde à ranimer l'esprit national, & à vaincre les funestes effets de la paresse & de l'habitude. Ce fut le mérite de Colbert, & le but qu'il se proposa dans l'établissement de plusieurs loix prohibitives, soit contre la sortie des bleds, soit contre l'entrée des fabriques étrangères. Ces précautions, aujourd'hui calomniées, ne sont point (nous le verrons) des institutions sauvages, injustes ni barbares; ce sont des loix de patrie & d'union, qui, dans un pays tel que la France, tendent au bien général, en augmentant la population, sans contrarier la richesse, ni le bonheur des propriétaires.

*colbert
ne commande
les ans
Réponses
ter, qui
cause des
abus, les
français
exportation
lors, en
crainte
forçés
ansuit
De ras
Avec, ce
quels
à aucun
vendre
bon
marché*

Colbert, animé de cet esprit, vit les plus grands succès couronner ses vues, & la France est aujourd'hui remplie d'établissements en tous genres; les Arts & les Manufactures, le goût & les talens, tout ce qu'une heureuse nature, perfectionnée par le tems est capable de produire, entourent les propriétaires de bleds, & leur offrent des échanges agréables; mais ces établisse-

ET LE COMM. DES GRAINS. 51

mens une fois formés ont encore besoin d'être maintenus & secondés par des loix sages, & les plus importantes sont celles qui concernent les grains; il fust d'une exportation exagérée pour répandre une inquiétude générale, pour détruire les hommes par les souffrances & les mortalités, pour contrarier les Manufactures & tous les travaux d'industrie par les secouffes que cette même exportation peut occasionner dans le prix de la main d'œuvre; & sous cet aspect, la liberté constante d'exporter des grains seroit une loi funeste au repos & à la prospérité de la France.

*Il faudroit
par tous des
faits, et des
faits au dres
pour acquies
les raisonnem*

CHAPITRE XII.

Est-il possible d'abuser de la liberté d'exporter des Grains?

POURQUOI cette liberté seroit-elle funeste? Pourquoi produiroit-elle des exportations exagérées & contraires au bien public? La puissance de faire une chose n'en-
D ij

4. [J. Necker], *Sur la législation et le commerce des grains*, Paris, 1775, 2 vol. (BV 2558), p. 50-51. Notes de Voltaire et signets marqués « n. m. » et « notes marg. » par Voltaire et par Wagnière

P R E L I M I N A I R E. 3

contraire, & éviter par-là les cruels remords de ce Juge intérieur qui les condamne. C'est pour cette raison que les aveugles Payens ont attribué à leurs Dieux les mêmes passions que celles qu'ils ressentoient, prétendant que l'ivrognerie, la paillardise, l'adultère, & de pires vices encore leur faisoient plaisir. *celà est faux et ridicule.*

Sans qu'il soit besoin de rechercher d'autres preuves de ce qu'on vient d'avancer, si ceux qui auront été assez mal-heureux pour se forger des raisons qui tendent à effacer dans leurs esprits, la connoissance des attributs de leur Créateur, veulent bien rentrer en eux-mêmes, ils verront que si ce que les Chrétiens appellent la Parole de Dieu, dans laquelle sa volonté est comprise, leur permettoit de donner dans cette vie l'essor libre à leurs passions, & leur promettoit de jouir éternellement de ce plaisir, ils chercheroient avec autant d'empressement des arguments, pour se prouver à eux-mêmes & à tout autre qu'il y a un Dieu, & que la Bible est sa Parole révélée, qu'ils en ont à chercher des raisons pour se persuader, & faire accroire aux autres que cela n'est pas. Car le desir d'être heureux, naît avec l'homme. S'il croit trouver sa béatitude dans la connoissance d'un Dieu, tous ses efforts tendront à y parvenir : Mais s'il s'aperçoit qu'en reconnoissant un Saint Maître, cette Parole l'oblige à renoncer à ses plaisirs criminels, il souhaitera qu'il n'y ait pas un tel Dieu, mais en même tems il dissimulera ses sentimens, afin de ne pas passer pour ce qu'il est véritablement, c'est-à-dire pour un malheureux Athée.

Pour prouver ce que je viens de dire, j'atteste ceux-la mêmes qui ont vécu dans ce facheux état de doute & d'incertitude, & qui ayant suivi leur penchant autant que cela se pouvoit sans craindre ni d'être punis par le juge séculier, ni de perdre leur honneur & leurs biens, sont rentrés depuis dans le bon chemin. Il n'est pas nécessaire de rapporter les témoignages de ceux qui après leur conversion ont fait cet aveu ingenu, quoique cela me seroit fort facile.

Or comme tout cet égarement n'est autre chose qu'une impétuosité qui les entraîne, n'ayant pas la moindre ombre de raison pour fondement, on en ramène plusieurs de cette espèce, lorsqu'il plaît à Dieu, qui est la cause suprême de toutes choses, de benir les moyens dont on s'est servi pour faire cette bonne œuvre. Outre l'avancement en âge qui modère souvent les impétueux transports de la jeunesse, on les a souvent ramenés ces gens-là en leur faisant faire une juste attention sur la sagesse de Dieu, sur sa puissance & sur sa bonté qui se font voir de tant de manières convaincantes dans la contemplation du monde & dans la direction de toute chose à tous ceux qui ne veulent pas prendre plaisir à s'aveugler. Il faut sur tout leur faire voir leur fragilité, & celle de tous les hommes, & la vanité de tout ce qu'ils

(a 2)

*les fables des
poètes netaison
pas la religion.
les anciens en sa
quierent la moralité
la plus severe*

*Préservatif
contre cet a-
mour propre.
verbage*

5. B. Nieuwentijt, *L'Existence de Dieu*, Amsterdam et Leipzig, 1760 (BV 2576), p. 3.

Notes de Voltaire en marge du « Discours préliminaire », à l'encre noire et à l'encre brune

une chambre, prétendoit avoir prouvé juste qu'elle est mûe par un poids & non par un ressort, parce que le premier lui paroissoit le plus simple.

Enfin cette Philosophie hypothétique est d'autant plus pernicieuse, qu'en diminuant la haute opinion que l'on doit avoir & des Oeuvres du Créateur, & du Créateur lui-même, elle exige nécessairement qu'on s' imagine connoître à fonds toute chose, du moins ce qui se passe de plus important dans la nature, car il faudroit être absolument insensé pour se figurer que quelqu'un pût trouver une Hypothèse capable de rendre raison des Phénomènes qui lui étoient entièrement inconnus; parce qu'un changement dans les Phénomènes, en cause nécessairement aussi un dans l'Hypothèse.

Pour se tirer de cet embarras, il faut plus de travail que ne pensoit peut-être celui qui ne l'a jamais éprouvé, sur tout si nous avons fait quelque progrès dans cette étude. Tous ceux qui en ont fait l'expérience, savent combien il est chagrinant de se voir obligé d'abandonner une Hypothèse qu'on a adoptée & crû vraie pendant beaucoup d'années : Qui nous a coûté tant de nuits d'étude, pour laquelle on a tant écrit, tant médité, tant lu de livres, & par le moyen de laquelle on s'imaginait être parvenu presque au faite de la Sagesse, ou du moins d'y parvenir bien-tôt. Ceux qui en voudroient voir un exemple, n'ont qu'à lire la Préface ou le livre de l'Anatomie du Cerveau de Mr. *Willisius*.

Pour n'être donc pas séduit par cette manière de ne philosopher que par Hypothèses, il est nécessaire en premier lieu, qu'on ne s'attache pas trop à cette étude spéculative, quelque chatouillement secret qu'elle nous cause par la fertilité de ses suppositions, & par le moyen qu'elle nous donne de mettre notre genie dans tout son beau jour; mais il faut plutôt s'appliquer à des expériences réelles, & qu'on examine les choses dans la Nature même, & non dans les idées de l'homme. Nous découvrirons par-là la petitesse de nos connoissances dans une infinité de rencontres, & cela nous convaincra beaucoup mieux & d'une toute autre manière, de la puissance & de la sagesse de l'adorable Créateur, & nous fera voir aussi combien il y a de différence, entre savoir quelque chose par expérience, & conjecturer quelque chose par supposition.

L'autre expédient pour se mettre à couvert des mauvaises suites de ces sortes d'étude, est de répondre doucement & sans rougir par un *Nescio*, ou je n'en fais rien, lorsqu'on nous questionne sur des choses dont nous n'avons pas une perception suffisamment claire, sans prétendre en vouloir rendre raison par des Hypothèses incertaines ou destituées de preuves, & cela dans la vue de conserver sa réputation. Un tel

Préservatif
contre cette
manière.

ah tu as raison
enfin, mais
ta raison est
bien bavarde

Autre Préservatif.

VOLTAIRE'S MARGINALIA :
WHO IS THE INTENDED READERSHIP¹ ?

Nicholas Cronk

Voltaire Foundation, Université d'Oxford

« L'on est en droit de s'étonner que personne encore jusqu'à présent n'ait songé à recueillir ces annotations [...]. Il y a là un Voltaire inconnu à découvrir et à mettre au jour [...] »² : so wrote J.-Édouard Gardet in 1860, describing his pioneering visit to the Hermitage library, and announcing the importance of the annotations in Voltaire's books. He himself published the marginalia on two key works of Rousseau, but otherwise, with only one exception, what was known of Voltaire's marginalia in the nineteenth century did not come from the library in St Petersburg ; and we have had to wait until the late twentieth century for the project dreamed of by J.-Édouard Gardet to be realised. The publication of the marginalia in Voltaire's library in St Petersburg was prepared by a team of Russian scholars under the leadership of Larissa Albina, and began to be published in what was then the German Democratic Republic. Volume 1 appeared in 1979, but the series sadly came to a halt in 1994, with Volume 5 (and the letter M). The National Library of Russia in St Petersburg and the Voltaire Foundation in Oxford are now working in collaboration to complete the project, and they have agreed that the *Corpus des notes marginales* will henceforth be incorporated into the Oxford *Œuvres complètes de Voltaire*. Volume 6 (containing the annotations on authors from Nadal to Plato) appeared in June 2006 as Volume 141 of the *Complete works* ; the remaining three volumes will appear at two-yearly intervals, and at the same time the Voltaire Foundation will reprint Volumes 1 to 5, currently out of print. In the same way that Coleridge's marginalia occupies six volumes in the

¹ This paper was read at the ASECS conference held in Montreal 30 March-2 April 2006, as part of the panel « Recent research on Voltaire » organised and chaired by Pat Lee.

² J.-Édouard Gardet, « Une visite à l'Ermitage (le discours sur l'*Inégalité des conditions* et le *Contrat social*, annotés par Voltaire) », *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, 14th series, 1860, p. 1519-1543 (p. 1524).

great Princeton edition of *The Collected Works of Samuel Taylor Coleridge*³, so it is appropriate that Voltaire's marginalia, more extensive even than Coleridge's, should be available and edited as an integral and integrated part of Voltaire's *Complete works*.

THE STUDY OF MARGINALIA AS A LITERARY GENRE

138

The inclusion of the marginalia in the *Complete works of Voltaire* is timely. It is obviously good news for editors of Voltaire, for whom the *Corpus des notes marginales* has become an essential tool for investigating Voltaire's use of sources. And beyond that, the marginalia represent in their own right a fascinating aspect of Voltaire's writing⁴. The earliest scholars to have studied Voltaire from this angle were necessarily based in Leningrad (as it then was), and less attention was paid to the subject outside Russia, until the conference held in 2002 at the Sorbonne⁵. This renewed scholarly interest in the phenomenon of Voltaire's marginalia comes at a time when the genre of marginalia in general is attracting increasing scholarly attention. In the English-speaking world, H. J. Jackson's *Marginalia : Readers Writing in Books*, published in 2001⁶, has done for the subject what Anthony Grafton's *The Footnote : A Curious History* did for the footnote a few years before⁷. The subject of marginalia has suddenly moved to the forefront of literary research, a development stimulated in English studies by R. C. Alston's superb catalogue, published in 1994, of books with marginalia held in the British Library⁸.

Scholars working in different periods are discovering the potential interest of marginalia. William H. Sherman, for example, is at present completing a study to be entitled *Used Books : Reading Renaissance Marginalia*⁹ ; but it is perhaps in the area of English Romanticism that the impact of this current interest in marginalia is most noticeable. A study of Keats's copy of *Paradise Lost*, with its nineteen marginal notes and numerous underlinings, seemingly affords us

3 Volume 12, *Marginalia*, in 6 parts (Princeton University Press, 1980-2001), ed. H. J. Jackson and G. Whalley. H. J. Jackson has also edited a one-volume anthology of Coleridge's marginalia, serving as an introduction to the great Coleridgean themes : Samuel Taylor Coleridge, *A Book I Value : selected marginalia* (Princeton University Press, 2003).

4 See Christiane Mervaud, « Du bon usage des *marginalia* », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 101-127.

5 The proceedings are published in the *Revue Voltaire*, 3 (2003).

6 New Haven, Yale University Press.

7 Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1997.

8 *Books with Manuscript : a short title catalogue of books with manuscript notes in the British Library*, London, British Library, 1994.

9 Cited in Robin Myers, Michael Harris and Giles Mandelbrote (eds.), *Owners, Annotators and the Signs of Reading*, London, British Library, 2005, p. xii.

direct access to his response to Milton¹⁰. One can similarly study in detail Keats's responses to his contemporaries, Wordsworth, Coleridge, Byron and Shelley, using the marginalia to establish which works Keats read and when, so as to build up a picture of the various influences at play¹¹. In these examples, the study of marginalia tells us something about the intellectual formation and the reactions of a great writer ; but from the perspective of reader-response, it can be just as interesting to study the marginal jottings of unknown readers. H. J. Jackson's most recent work, *Romantic Readers : the evidence of marginalia* (2005)¹², does just that : it studies a corpus of some 600 English books annotated by unknown (and unknowable) readers in the period 1790-1830, in an attempt to understand how readers responded to contemporary writing.

An assumption in all these studies is of course that marginal notes reflect the immediate and intimate response of the reader (whether he/she is famous or unknown). « How can we recapture the mental processes by which readers appropriated texts ? » writes Robert Darnton. « How can we avoid anachronism, the fatal sin of most historical research ? One of the best strategies lies through marginalia¹³ ». Thus the great attraction of marginalia, according to this view, is that they accord us immediate access to the « mental processes » of the reader. But do they ? And what of the particular case of Voltaire, where, as Christiane Mervaud rightly warns us, « Voltaire n'est pas plus vrai en robe de chambre qu'en tenue de cérémonie¹⁴ ».

To put the question another way, who is the intended reader of Voltaire's marginalia ? Are we entitled to assume, in the case of Voltaire, that, as with the English Romantic poets cited above, the marginalia are composed purely for the writer's own private consumption ? Take the case of Blin de Sainmore's *Lettre de Jean Calas à sa femme*, of 1767 (BV 190). The author tells a far-fetched and sentimental tale of how Voltaire reduced his audience at Les Délices to tears with an account of the events of the Calas affair, and then produced Calas's son from a neighbouring room, to the amazement of one and all. Voltaire's remark in the margin – his only comment on the entire text – is unambiguous : « Il ny a pas là un mot de vrai¹⁵ ». Would Voltaire have felt it necessary to write this for

10 See Beth Lau, *Keats's Paradise Lost*, Gainesville, University Press of Florida, 1998.

11 See Beth Lau, *Keats's Reading of the Romantic Poets*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1991.

12 New Haven, Yale University Press, 2005. See also H. J. Jackson, « "Marginal frivolities" : readers' notes as evidence for the history of reading », in *Owners, Annotators and the Signs of Reading*, p. 137-151.

13 Robert Darnton, « Seven bad reasons not to study manuscripts », *Harvard Library Bulletin*, 4/4 (1993-1994), p. 37-42 (p. 40).

14 Ch. Mervaud, « Du bon usage des *marginalia* », p. 109.

15 *CN*, t. 1, p. 368.

himself? Or is it perhaps written for the benefit of contemporaries, to whom he might wish to show the volume? Or is it even possible that he wrote it with an eye on posterity and his posthumous biographers?

KNOWLEDGE OF VOLTAIRE'S MARGINALIA IN HIS LIFETIME

140

As a first step to looking more closely at the intended readership of Voltaire's marginalia, we might consider how well known was the existence of the annotation in his lifetime. We know of one remarkable case where Voltaire deliberately manufactured annotated copies as part of a campaign against La Beaumelle. The Bibliothèque nationale de France possesses an annotated copy of a work of 1768, *Examen de la Nouvelle Histoire de Henri IV par M. de Bury*, which Voltaire believed to be by La Beaumelle¹⁶. The volume contains a note signed by Barbier which explains the presence of annotation in the volume: « Les notes qui se trouvent dans ce volume sont de Voltaire, l'écriture est celle de son secrétaire [Wagnière]. Voltaire envoya à Paris plusieurs exemplaires chargés de ces notes, dans la vue de nuire à la Beaumelle. Il parvint seulement à faire mettre au Pilon 600 exemplaires de cette brochure. Quelques exemplaires ont été vendus 76 f.¹⁷ ». The gist of this note is confirmed by a letter which Voltaire wrote to Hénault on 28 September 1768: « J'avais déjà prévenu plusieurs de mes amis qui m'ont pressé de leur faire parvenir cet examen de l'histoire de Henri 4 duquel il y a déjà trois éditions. Je l'ai envoyé chargé de mes notes dans lesquelles j'ai fait voir qu'il y a presque autant d'erreurs dans l'examen que dans le livre examiné » (D 15228)¹⁸. This example is fascinating for several reasons. First, the question of transmission: Voltaire uses the annotated book as a form of clandestine manuscript, indeed as an offensive weapon; and a manuscript note inside the BnF copy suggests that Voltaire sent this book in the first instance to Damilaville, whose role as a disseminator of the Voltairian message is well known¹⁹. In this case, Voltaire successfully destroyed a book

16 Bengesco, t. 2, p. 432; see also t. 2, p. 163-164. The authorship of the *Examen*, which attacked Hénault, was always claimed by La Beaumelle's friend, the marquis de Bélestat, and it seems as if La Beaumelle, then in poor health, was at most a collaborator in the work; see Claude Lauriol, *La Beaumelle: un protestant cévenol entre Montesquieu et Voltaire*, Geneva, Droz, 1978, p. 545, n. 40. Writing to Hénault in September and October 1768, Voltaire is unsure about the attribution of the work to Bélestat, and suspicious of La Beaumelle's involvement (D 15228, D 15278).

17 BnF, Rés 8-LB35-27, facing the title-page; quoted in Jeroom Vercruysse, « Notes inédites de Voltaire », *Studi francesi*, 7 (1963), p. 258-264 (p. 259).

18 Voltaire followed up this attack on the *Examen* with an open letter to Marin published in the *Mercur de France* in July 1769 (D 15733).

19 See Ch. Mervaud, « La logistique du combat contre l'infâme: la correspondance de Voltaire et de "frère Damilaville" », *Raison présente*, 112 (1994), p. 3-25.

and its reputation by means of annotated editions strategically distributed. Secondly, these notes are possibly unique in that from being manuscript marginalia they evolve, with certain changes, into printed text : some of the notes were published in Volume 2 of the *Évangile du jour*²⁰, and reprinted again the same year as a separate brochure : *Examen de la Nouvelle Histoire de Henri IV... avec des notes*²¹. Voltaire's fondness for the printed note is well known²² ; what is interesting about the present case is that it demonstrates the generic link between the marginal and the printed note : they appear to share, to some extent at least, a common strategic purpose.

Leaving this special example to one side, it would seem that at least some of Voltaire's contemporaries were acquainted with examples of his marginalia. The « Visit to Voltaire » acquired of course canonical status, often as part of an English traveller's Grand Tour, and we have some evidence that Voltaire showed off his annotated books to visitors. Paul-Claude Moulou described his impression of Voltaire's library in a letter to Jakob Heinrich Meister of December 1774 : « J'ai visité & compté sa bibliothèque : elle est de 6210 volumes. Il y en a beaucoup de médiocres, surtout en fait d'histoire. Il n'y a pas 30 volumes de romans : mais presque tous ces livres sont précieux par les notes dont M. de Voltaire les a chargés » (D 19217). Another visitor in the summer of 1777, J. de Vrintz, recalled : « Il me conduisit dans sa bibliothèque ; j'y vis toute l'enfilade des pères de l'Église, chargés de notes et commentaires²³ ». From showing the annotated volumes, it was but a step to offering them as gifts. We know that Voltaire made a gift to Wagnière of the (unique) copy of his annotations on Chastellux's *De la félicité publique*. This was a special case, to which we shall return ; but he may well have given or sent other volumes. The comte d'Antraigues visited Voltaire in 1776, accompanied by the « princess » Potoska : « L'après dîner la princesse qui se proposait de revenir avec moi à Lausanne choisit un volume dans la bibliothèque et le demanda à Voltaire. Il était chargé de notes de sa main. Voltaire lui l'offrit en lui disant, "Princesse choisissés ici ce qui peut vous plaire, je vous le donne"²⁴ ». We can only guess how many other volumes Voltaire may have given away in this manner.

20 *L'Évangile du jour*, t. 2, Londres, 1769, p. 1-76.

21 These notes, in their printed version, are not included in the Moland edition, an oversight deplored by Bengesco (t. 2, p. 164, 432). On the changes incurred in the evolution of marginal to printed note, see Ch. Mervaud, « Du bon usage des *marginalia* », p. 123-124.

22 See *Les Notes de Voltaire : une écriture polyphonique*, ed. N. Cronk and Ch. Mervaud, SVEC 2003:03.

23 Quoted by F. Bessire, « Un après-midi chez Voltaire : récit inédit d'une visite à Ferney », *Cahiers Voltaire*, 1 (2002), p. 109-113 (p. 113).

24 Colin Duckworth, « Voltaire at Ferney : an unpublished description », *SVEC*, 174 (1978), p. 61-67 (p. 66).

Knowledge of the existence of the marginalia became an issue at the time of the sale of Voltaire's library, immediately after his death. M^{me} Denis decided to sell Voltaire's library to Catherine II in early August 1778²⁵. Grimm then found himself in the delicate position of handling the negotiation between the two women over the sale, and he wrote to Wagnière on 11 August to ask about Voltaire's library; as he explained to François Tronchin : « Je lui demandais quelques éclaircissemens qui me sont absolument nécessaires, comme sur le nombre des volumes, item, s'il est vrai que M. de Voltaire a fait des notes marginales à la plupart de ses livres, car une circonstance comme celle là influerait considérablement sur le prix²⁶ ». Interestingly, Grimm has heard rumour of the existence of annotation in Voltaire's books, and seeks confirmation from those better placed to know. In due course Wagnière replied : « Il est très vrai que dans plusieurs volumes il y a des notes marginales et des signets de la main de M. de Voltaire et de la mienne par ses ordres, sous sa dictée, tres curieuses, mais il faut feuilleter les volumes²⁷ ». Meanwhile, Tronchin wrote back to Grimm : « Par ce qui ma été rapporté ou peut m'être connu, je doute que les notes marginales dont quelques-uns des livres se trouveront chargés soyent des objets de curiosité bien interessans. Le livre *De la félicité*, le vol. de l'histoire de Veli, sont je crois les plus apostillés²⁸ ». Wagnière, as Voltaire's right hand for the previous twenty-four years, is of course best placed to know – and some of the marginalia are indeed in his hand, Voltaire dictating his marginalia in the same way that he dictated his other works. But Grimm knows only of vague rumours that the books might contain marginalia, and François Tronchin, though a friend and presumably a frequent visitor at Ferney, is not especially well informed either; he interestingly singles out just two works which he knows to contain extensive marginalia – we can only assume that Voltaire must have shown them to him : Paul-François Velly's *Histoire de France* (BV 3409), and Chastellux's *De la félicité publique*.

25 M^{me} Denis wrote from Paris to Wagnière in Ferney : « J'ai une grande nouvelle à vous apprendre. L'impératrice de Russie me demande la Bibliothèque de mon oncle, elle a voulu que j'y mis le prix, je l'ai refusé, elle me promet si je lui donne cette Bibliothèque de faire un petit temple où elle la logera et au milieu de ce temple un beau mozolé à M. de Voltaire, j'ai été si flatté de cette offre que je l'ai accepté, je lui ai donné ma parole avant-hier par M. Grime, ainsi la Bibliothèque ne m'appartient plus » (11 August 1778, in *Jean-Louis Wagnière ou les deux morts de Voltaire : correspondance inédite*, éd. Christophe Paillard, Saint Malo, Éditions Cristel, 2005, p. 164).

26 Grimm à Tronchin, 15 September 1778 (*Jean-Louis Wagnière ou les deux morts de Voltaire*, p. 208).

27 Copy of letter from Wagnière to Grimm, quoted by Sergei Karp, *Quand Catherine II achetait la bibliothèque de Voltaire*, Ferney-Voltaire, 1999, p. 28.

28 Tronchin à Grimm, 27 September 1778 (*Jean-Louis Wagnière ou les deux morts de Voltaire*, p. 219).

This last example is particularly interesting²⁹ ; it evidently enjoyed a special status for Voltaire, whose annotations in this instance were a genuine expression of his admiration for the work. He wrote to the author in December 1772, informing him of his marginal homage : « Je chargeai de notes mon exemplaire ; et c'est ce que je ne fais que quand le livre me charme et m'instruit » (D 18067) ; and it seems that Voltaire offered the annotated copy to Wagnière, who at a later stage must have sold it. In the 1820s, it was acquired by Count G. V. Orlov, and is now in the Historical Museum in Moscow. It was this volume which formed the basis for the publication in 1822 by A.-A. Renouard and Alfred de Chastellux, the first full set of Voltaire's marginalia to be published. Wagnière, perhaps at the time of the sale of the library, copied the notes from the edition given him into another identical edition, and the volume containing the notes copied in Wagnière's hand remains in the St Petersburg collection, a striking example of how the manuscript marginalia had even by that time acquired a certain status within Voltaire's *œuvre*³⁰. There has survived another edition of the same book containing just one marginal note by Voltaire – and in this case we really can suppose he is writing for himself rather than for an audience³¹.

There were in the nineteenth century a small number of publications of Voltaire's marginalia (see the Appendix) ; but with two important exceptions – those of Voltaire's annotations on Nieuwentijt, published by Beuchot in 1834, and on Rousseau's *Discours sur l'origine de l'inégalité* and *Du contrat social*, published by Gardet in 1860 – these were not derived from books in the library in St Petersburg. Indeed, one of the particularities of the library, and the challenge of studying its marginalia, is what one might term the problem of the diaspora : what is the status of the annotated volumes that exist outside the Voltaire library now housed in the National Library of Russia in St Petersburg, and what is their relationship to that collection ? The correspondance of Wagnière and others from the years 1778 and 1779, recently edited by Christophe Paillard³², gives evidence of the extreme care taken to ensure the integrity of the library after Voltaire's death and before it was shipped to Russia³³.

29 Bengesco, t. 2, p. 432-433. See Roland Mortier, « Voltaire lecteur de Chastellux », in *Le Siècle de Voltaire : hommage à René Pomeau*, ed. Ch. Mervaud and S. Menant, 2 vols, Oxford, Voltaire Foundation, 1987, t. 2, p. 663-673.

30 *CN*, t. 2, p. 518-602 ; and p. 871, n. 344.

31 *CN*, t. 2, p. 602-603.

32 *Jean-Louis Wagnière ou les deux morts de Voltaire*.

33 The volumes which Voltaire had sent to Paris from Ferney in the last weeks of his life were for the most part returned : see Christiane Mervaud and Catriona Seth, « Notes marginales inédites sur *Le Vrai Sens du Système de la nature* », *Revue Voltaire*, 4 (2004), p. 299-340 (p. 306, n. 18).

Even so, one can understand that some individual volumes may have escaped Wagnière's vigilance, books which Voltaire perhaps left behind on his travels (though it has to be said that he travelled little from Ferney in his later years) or which were simply removed from the library, with or without the knowledge of Voltaire or of his secretary. Voltaire's contemporaries would certainly have been aware of the potential value of such volumes. We know of a small number of annotated volumes in circulation in France in the early nineteenth century. One such is Voltaire's annotated copy of le Père Gabriel Daniel's *Observations critiques sur l'Histoire de France de Mézerai* (1700) ; this volume was known to Charles Nodier, and its marginalia were eventually published in 1860 (and reprinted in the Moland edition³⁴). Another example is a copy of La Mothe Le Vayer's *Doutes sceptiques* which belonged to Renouard and was sold in 1829, but whose annotations were never published³⁵. The whereabouts of both these copies remains unknown ; and neither work is present (in any edition) in the library in St Petersburg, leading us to conjecture that these are volumes which somehow were removed from the library before it was shipped to Russia³⁶. The « Société des études voltairiennes » has launched a project to produce as full a list as possible of the annotated volumes outside the library in St Petersburg³⁷ ; but on present evidence the number of books like these which « got away » seems relatively small. Indeed it may well turn out to be the case that the majority of « leaks » from the library took place in Russia, after Wagnière had delivered the books, witness, for example, the two volumes by Fénelon and Guibert identified as coming from Voltaire's library and recently found at Tsarskoe Selo³⁸.

THE PROBLEM OF DUPLICATE EDITIONS

There is a peculiarity about Voltaire's library which gives us pause to reflect, however : this is the phenomenon of duplicates, that is to say, those books which Voltaire annotated more than once. These « duplicates » fall into two distinct groups.

Firstly, there are those cases where Voltaire read and annotated the same text more than once, in different editions, and where the library in St Petersburg still retains these multiple copies. Thus the *Œuvres* of Guez de Balzac are to

³⁴ M, t. 29, p. 411-438 ; see Bengesco, t. 2, p. 428-429.

³⁵ See Bengesco, t. 2, p. 433.

³⁶ The library in St Petersburg contains other works by these authors, however ; see BV 938-939, and BV 1900.

³⁷ See *Revue Voltaire*, 6 (2006), p. 359-361.

³⁸ See Irina Zaitseva, « Des marginalia inédits de Voltaire sur deux livres de sa bibliothèque retrouvés à Tsarskoë Selo », *Cahiers Voltaire*, 5 (2006), p. 119-132.

be found twice, in editions of 1628 (BV 103) and 1665 (BV 104), both of them with copious marginal markings. Sometimes the reduplication of editions simply reflects the fact that Voltaire felt the need to return at intervals to certain key authors : thus the library contains editions of Corneille's theatre from 1664 (BV 410), 1723 (BV 411) and 1747 (BV 412), texts which Voltaire read and reread, so it is hardly surprising that they all contain markings. Similarly with the plays of Crébillon père, which Voltaire owned in editions of 1720 (BV 436) and 1750 (BV 437), or with Amelot de La Houssaie's *Mémoires historiques*, of which Voltaire possessed no fewer than three copies (BV 26-28), all of them showing signs of reading. It is certainly no surprise that he should have annotated Diderot's *Pensées philosophiques* more than once in different editions – it was a text which troubled him, and to which he felt compelled to return³⁹. In other cases, it is clear that Voltaire wished to read the revised editions of certain texts (so these are not duplicates in the strict sense). Thus a 1749 edition of Montesquieu's *De l'esprit des lois* (BV 1157) is copiously annotated ; Voltaire also acquired an edition of 1753 (BV 1158), « nouvelle édition, revue et corrigée, avec des changements considérables », and this volume is also annotated, but more lightly, reflecting the fact that the annotation here represents his second reading of the book⁴⁰. Two editions of d'Holbach's *Système de la nature* of 1770 (BV 753) and 1771 (BV 754) are both annotated, and again, as one might have expected, the first heavily, and the second very much more briefly⁴¹. Even though he owned La Beaumelle's *Mes Pensées* in the sixth edition (BV 820), Voltaire would still have wanted to acquire the seventh edition, « augmentée de plus de la moitié », and so he did (BV 821) ; the markings on both these editions are minimal, but clearly he did read both⁴².

The second group of duplicates is much smaller, and more puzzling. These are the instances where the same text has been annotated more than once, in an identical edition, and where one of the two copies forms part of the Voltaire library in St Petersburg while the other remains outside it. One of the most important publications of Voltaire's marginalia in the nineteenth century is that of Beuchot, who included in his edition (t. 50, 1834) the annotations of three works. These three sets of marginalia, reprinted without further comment by Moland (t. 31, 1880), are curious and demand closer attention than they have so far had.

39 See N. Cronk, « Voltaire lecteur de Diderot : le dialogue manqué des notes marginales », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 69-78.

40 *CN*, t. 5, p. 727-759.

41 *CN*, t. 4, p. 439-454.

42 *CN*, t. 5, p. 38-39.

The three annotated works in question are : (i) D'Holbach's *Le Christianisme dévoilé ou l'Examen des principes et des effets de la religion chrétienne*⁴³ ; (ii) Nieuwentijt's *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*⁴⁴ ; and (iii) D'Holbach's *Le Bon Sens, ou Idées naturelles opposées aux idées surnaturelles* (Londres, 1774)⁴⁵. All three are key texts in so far as they provide Voltaire with a pretext to rehearse and develop his – by now, well-known – views on religion ; and to that extent these constitute what we might term « seminal » Voltairean annotations. All three have been long familiar, thanks to their inclusion in the Moland edition. And all three are also oddly problematic.

Only the marginalia of Nieuwentijt's *L'Existence de Dieu* are announced by Beuchot as being taken from a volume in the St Petersburg library ; but this begs a question. Beuchot (1777-1851), who never travelled to Russia, cannot have seen the original volume ; if we believe his account, he had access to a copy of the volume made in St Petersburg in 1823, and which he then re-copied in 1829 into an edition now held in the BnF. (This tortuous process explains the « mistakes » in transcription noted by Jeroom Vercruysse⁴⁶). But who was this person who obtained access to the Hermitage library in the 1820s, at a time when it was the Tsar's private library ? And why did he or she choose to copy this particular volume ? The provenance and status of these annotations is more complex than appears at first sight⁴⁷.

The two other sets of marginalia, both commentaries on d'Holbach, present a different puzzle. Again Beuchot must have seen editions in circulation in France, but in these two cases he gives no indication at all of their provenance ; we can only conjecture that he had access to copies in private collections, and that he wished to respect the privacy of the collectors. (If the volumes had been in his own collection, they would presumably have passed to the Bibliothèque nationale together with the rest of his library.) What Beuchot could not have known (and what we only learned with the publication of Volume 4 of the *Corpus des notes marginales* in 1988) is that in both cases, the same text, in the very same edition, exists in the library in St Petersburg, with annotation – but

43 M, t. 31, p. 129-133 ; see Bengesco, t. 2, p. 423. This work was at one point attributed to Damilaville, which explains why some of these annotations were first published in the article « Damilaville » of the *Biographie universelle*.

44 M, t. 31, p. 135-150. Compare BV 2576.

45 M, t. 31, p. 151-160. Bengesco, t. 2, p. 430.

46 See J. Vercruysse, « La fortune de Bernard Nieuwentydt en France au XVIII^e siècle et les notes marginales de Voltaire », *SVEC*, 30 (1964), p. 223-246.

47 See below my article « Voltaire (non) lecteur de Nieuwentijt : le problème des causes finales dans la pensée voltairienne », p. 169-181.

with different annotation⁴⁸. The annotated copy of d'Holbach's *Le Bon Sens* which Beuchot saw has not, so far as I am aware, been located. The copy of d'Holbach's *Le Christianisme dévoilé* known to Beuchot would appear to be the volume, clearly a collector's item, now in the British Library in London⁴⁹. Of this last annotation, Beuchot writes : « Je donne [les Remarques] toutes pour la première fois. J'en ai fait moi-même le relevé sur l'exemplaire qui contient les notes de la main de Voltaire⁵⁰ ». Beuchot, quite reasonably, believed he was looking at Voltaire's « personal » copy, which had somehow separated itself from the library ; he could not have known that there was an identical edition, differently annotated, in the library in Russia. A further example of this phenomenon of duplicates is provided by *Le Vrai Sens du Système de la nature* (Londres, 1774) : we know of two annotated copies, one in Voltaire's library in St Petersburg⁵¹, and the other, a differently annotated copy of the same edition, in the Bibliothèque municipale de Rouen ; this latter edition is the object of a meticulous study by Christiane Mervaud and Catriona Seth⁵².

In these three cases, then, Voltaire annotated the same text in the same edition twice. How do we explain this phenomenon ? It is admittedly a small corpus, but even so it is very striking, not least because all three works in question are convenient springboards for the (re-)exposition of Voltaire's religious thinking. It is theoretically possible that the volumes in circulation outside the Voltaire library are clever forgeries ; but in that case, one would have to imitate not only Voltaire's hand, but also his style of annotating, and all three volumes in question seem plausibly Voltairian ; and in the case of the first two, Beuchot would not have included them in his edition if he had seriously doubted their authenticity. Assuming then that these duplicate editions are genuine, as they seem to be, we have to account for three coincidental facts : (1) that Voltaire annotated the same book twice, in identical editions ; (2) that one of the two copies in each case remained in Voltaire's library, while the other remained in circulation in France ; and (3) that these are in each case seminal texts.

48 See *Le Christianisme dévoilé* (1756 [1761]), BV 1649, CN, t. 4, p. 422-432 ; and *Le Bon Sens* (1774), BV 1648, CN, t. 4, p. 407-421.

49 British Library, shelfmark C.28.k.3. A note on the flyleaf of this copy reads : « Ce volume annoté de la main de Voltaire m'a été donné par Madame la duchesse Decazes, en Juin 1834. » It would seem therefore that the volume was in the possession of the duchesse Decazes when Beuchot copied the annotations from it. Élie, comte then duc, Decazes was a prominent minister under Louis XVIII (1815-1820), then ambassador to Great Britain (1820-1821).

50 M, t. 29, p. 129.

51 BV 1613 ; CN, t. 4, p. 334-360.

52 Ch. Mervaud and C. Seth, « Notes marginales inédites sur *Le Vrai Sens du Système de la nature* ».

The only apparent explanation of this series of circumstances is that Voltaire did not always annotate books purely for private consumption, but sometimes, as seemingly in these cases, produced annotated volumes which he presented as gifts and which were therefore intended to be circulated for public consumption. Voltaire's marginalia, at least in these selected cases, far from providing us with a key to his innermost private thoughts, as Gardet (« un Voltaire inconnu ») and Beuchot must have thought, are public utterances designed to influence others, in effect a form of manuscript publication. The case of the *Examen de la Nouvelle Histoire de Henri IV* is exceptional to the extent that a version of these marginal notes ended up in print ; but it is not exceptional as an example of marginalia conceived by Voltaire for circulation and a wider audience. Voltaire was endlessly creative in seeking means to drive home his message, and he makes of marginalia a polemical genre.

ONE EDITION, TWO READINGS : D'HOLBACH'S *LE CHRISTIANISME DÉVOILÉ*

Let us look more closely at one specific example of duplicated editions, that of d'Holbach's *Le Christianisme dévoilé*. This work makes a crude, not to say bigoted, attack on Christianity, and Voltaire's marginal response is of course intriguing : he is fascinated by the arguments, tempted by some of them, yet disapproving of others. A letter to M^{me} de La Tour du Pin de Saint-Julien of 15 December 1766 makes clear one reason why Voltaire was exercised by the work – it was being attributed in some quarters to him : « Vous m'apprenez que dans votre société on m'attribue le *christianisme dévoilé*, par feu M^r Boulanger ; mais je vous assure que les gens au fait ne m'attribuent point du tout cet ouvrage [...]. Il est entièrement opposé à mes principes. Ce livre conduit à l'athéisme que je déteste. J'ai toujours regardé l'athéisme comme le plus grand égarement de la raison » (D 13737). And one way of proving his innocence in this case is of course to show to visitors his marginalia on the volume in question, as he goes on to offer in the same letter : « Ma coutume est d'écrire sur la marge de mes livres ce que je pense d'eux. Vous verrez, quand vous daignerez venir à Ferney les marges du *Christianisme dévoilé* chargées de remarques qui démontrent que l'auteur s'est trompé sur les faits les plus essentiels ».

We know of two sets of annotation of this work, and for ease of reference I shall refer to them as the St Petersburg and the London copies. How does the annotation of the two editions compare ? In the St Petersburg copy, we find occasional indications, exclamations almost, of unambiguous agreement : « neuf et fort » (twice, p. 427), « bien » (p. 429), « bravo » (p. 432). More often however the remarks are critical. It may be a simple disagreement, as in « non pas toujours » (p. 423). Voltaire repeatedly corrects points of fact in the text :

thus « cela nest pas vrai. la genese admet le cahos » (p. 426)⁵³. Voltaire is also critical of d'Holbach's style : « plate préface » (p. 422), « ce livre est trop plein de déclamations vagues » (p. 423), or more succinctly, « bavarderie » (twice, p. 424), « trop vague » (p. 425). Even when Voltaire is in agreement with the idea being expressed, he can show reservations about the form of its expression : « bon ; mais trop long et trop faible » (p. 422), or « bon mais mal écrit » (p. 424).

In the London copy, Voltaire again corrects errors, for example a quotation of the scriptures : « La citation n'est pas juste » (p. 130). On three occasions (all p. 130), the correction takes the form of a rhetorical question, as in : « Peut-on appeler perversité la morale de Jésus-Christ ? » Again, there are criticisms of language and style. « Qu'est-ce que *parler à l'unisson* ? On s'est fait dans ce siècle un style bien étrange » (p. 129). When d'Holbach writes of « le soleil, qui ne tourne point », Voltaire corrects him thus : « Il tourne sur son axe. Il faut dire : qui ne tourne point autour de la terre » (p. 133). Some comments are short and snappy : « qu'importe » (p. 131), or « Exagéré » (p. 131). But other sentences are surprisingly long and well-formed. Correcting a point of fact, for example, Voltaire writes : « Cela n'est pas vrai. Les apôtres se disent envoyés par toute la terre. L'auteur confond continuellement la religion mosaïque et la chrétienne » (p. 131) – three sentences in all. To d'Holbach's comment that Christians use fear of God as a break on immoral behaviour, Voltaire responds with a fully-fledged refutation, in this case two sentences, designed it would seem to be quoted : « Pourquoi ôter aux hommes le frein de la crainte de la divinité⁵⁴ ? Tous les philosophes, excepté les épicuriens, ont dit qu'il faut être juste pour plaire à Dieu » (p. 133).

What are the differences ? There are in total 29 comments in the St Petersburg copy, and 30 in the London copy, so in extent, the two annotations are comparable. In both sets of annotation, Voltaire is critical of the content of the book, and of its linguistic expression. There is furthermore a slight overlap. On p. 60-61, when d'Holbach is speaking of the « tempérament » of Moses and then Christ, Voltaire writes « qu'importe » : at slightly different points in the text, but the same reaction (St Petersburg, p. 426 ; London, p. 131). Still on p. 60, the same sentence attracts comment in both editions. « Enfin, quelle preuve avons-nous de sa [de Moïse] mission, sinon le témoignage de six cens mille Israélites, grossiers et superstitieux, ignorans et crédules [...] » writes d'Holbach. In the St Petersburg copy, Voltaire underlines « témoignage de six cens mille » and writes in the margin : « il semble que six cent mille hommes aient écrit » (p. 426). In the London copy, the riposte is different : « Si

⁵³ See also p. 423, three examples, and p. 431.

⁵⁴ Moland has « Divinité » ; but the BL copy has « divinité ».

l'auteur admet ce témoignage, il se réfute lui-même » (p. 131) : the same idea, but differently expressed. On one occasion only, the same passage about the Christian hell is annotated in the same way (I will return to this).

On the whole, however, it is the differences between the two annotations which are most striking. Even when he comments on the same page in the two books, the reaction is different : thus on p. 67, in the St Petersburg copy Voltaire writes « neuf et fort » against one sentence (p. 427), in the London copy against one sentence Voltaire writes a corrective (« L'effet des miracles de Mahomet fut au moins de convaincre les Arabes qu'il était un homme divin », p. 131). On p. 109, in the St Petersburg copy one passage is marked in the margin (p. 431), in the London copy an entirely different sentence is annotated (p. 132).

150

The two volumes clearly represent two « readings » of the work : there can be no question of the annotation having been copied or adapted from one volume to the other, the differences are simply too large. It is even possible to detect a certain change of emphasis between the two volumes. The London copy has no positive comments of approval at all, and it has some longer, fully-formed sentences. Take d'Holbach's sentence « le fanatisme des chrétiens se nourrit par l'idée révoltante d'un enfer » : in the St Petersburg copy, Voltaire's riposte is brief : « les payens admettaient un enfer éternel » (p. 425) ; the response in the London copy is not dissimilar in sentiment, except that this time the reply is cast in the form of a full sentence : « L'auteur oublie que les autres religions admettaient un enfer longtemps auparavant » (p. 130). We might conjecture that the St Petersburg copy seems to reflect a first reading, while the London copy reflects a second reading, by which time Voltaire's views had become more entrenched. Certainly the writing in the London copy is more rhetorical, more quotable, more... presentable. It seems a reasonable conjecture that the St Petersburg volume was Voltaire's personal copy ; and that the London copy (which Beuchot understandably mistook for Voltaire's personal copy) was deliberately written with a « public » in mind and never formed part of his personal library. This sense of Voltaire writing in a more public voice is strikingly present in the London copy, in a comment on the title-page which conveniently sums up Voltaire's view of the whole work : « Cet ouvrage est plus rempli de déclamation que méthodique. L'auteur se répète et se contredit quelquefois. On dit que c'est l'impiété dévoilée » (p. 129).

Voltaire's thought does not appear to have evolved from one edition to the next ; nor does it seem likely that Voltaire could have « accidentally » annotated the same text twice in the same edition : we cannot of course date the annotations, but these duplicated volumes were all first published late in Voltaire's life, so there can have been no significant passage of time between

one annotation and the other. We can only conclude that Voltaire sometimes composed marginalia with a specific readership in mind, and that he made gifts of his annotated volumes. The Humanists habitually offered copies of their own books to friends⁵⁵ ; but in this case the gift forms part of a strategy of publication, a strategy with which Voltaire had been long familiar. The genre of marginalia is thus a complex one in Voltaire's case, and he seems to have experimented with this genre in just the way he experimented elsewhere. Voltaire is the least autobiographical of writers, and the public/private divide in his work is always a tricky one to negotiate. It seems that in some cases the intended readers are his chosen friends, who are entrusted with a precious copy annotated in his hand. It is hard otherwise to explain the phenomenon of the duplicate copies. Thus in these few cases, the marginalia become Voltairean manuscripts like any other, a part of his campaign after 1770 to combat the growing tide of atheism. When in future we identify other works annotated by Voltaire, we will need to ask if they are genuine items of his personal library which somehow found their way into private hands ; or whether they are works which Voltaire composed, from the outset, as gifts. We certainly cannot always assume that the intended reader of Voltaire's marginalia is Voltaire himself.

55 Dedicating his new collection of metaphors to his friend Pieter Gillis in Antwerp in 1515, Erasmus wrote from Basel that « any loss due to separation in the actual enjoyment of our friendship should be made good, not without interest, by tokens of this literary kind » (quoted in Natalie Zemon Davis, *The Gift in Sixteenth-Century France*, Oxford, Oxford University Press, 2000, p. 59-60).

Publication of Voltaire's marginalia to 1885

1769

Examen de la Nouvelle Histoire de Henri IV. Published (by Voltaire himself, in an edited version), in *L'Évangile du jour*, t. 2, Londres, 1769, p. 1-76 ; and separately. Not in Moland.

1796

Virgil, published by Fontanes. Proved in 1822 to be a fake⁵⁶.

1813

D'Holbach's *Christianisme dévoilé*. Published (extracts only) in *Biographie universelle*, t. 10 (p. 471), art. « Damilaville ».

152

1822

Chastellux, *De la félicité publique. Nouvelle édition augmentée de notes inédites de Voltaire* (Paris, 1822) ed. Renouard. Not in Moland.

1834

Voltaire's *Œuvres complètes*, Beuchot edition, t. 50 : (i) d'Holbach, *Christianisme dévoilé* (in full, for the first time) ; (ii) Nieuwentijt, *Existence de Dieu* ; (iii) d'Holbach, *Le Bon Sens*.

1860

J.-J. Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité* and *Du contrat social*. Published by J.-Édouard Gardet, « Une visite à l'Ermitage », *Bulletin du bibliophile*, 14th series (1860), p. 1519-1543.

1873

Voltaire's *Œuvres complètes*, Édition aux bureaux du « Siècle », t. 9 (p. 67-73) : Le Père Gabriel Daniel, *Observations critiques sur l'Histoire de France de Mézerai*.

⁵⁶ See N. Cronk, « À l'origine de l'étude des *marginalia* de Voltaire : Fontanes et la "Lettre sur quelques notes écrites à la marge d'un exemplaire de Virgile" », *Revue Voltaire*, 5 (2005), p. 311-324.

1879

Voltaire's *Œuvres complètes*, Moland edition (t. 29, p. 411-438) : Le Père Gabriel Daniel, *Observations critiques sur l'Histoire de France de Mézerai*. Reprinted from the Édition aux bureaux du « Siècle ».

1880

Voltaire's *Œuvres complètes*, Moland edition (t. 31) : (i) d'Holbach, *Christianisme dévoilé* (p. 129-133) ; (ii) Nieuwentijt, *Existence de Dieu* (p. 135-150) ; (iii) d'Holbach, *Le Bon Sens* (p. 151-160). Reprinted from the Beuchot edition.

Voltaire's *Œuvres complètes*, Moland edition (t. 32, p. 468-482) : Rousseau, *Discours sur l'origine de l'inégalité et Du contrat social*. Reprinted from Gardet.

1883

Separate publication of Gardet.

1885

Bengesco (t. 2) records known published marginalia.

153

NOTES SUR « NONNOTE »

Olivier Ferret

Université Lyon 2, membre de l'Institut universitaire de France

Comment peut-on lire Nonnotte ? Posée de nos jours, la question peut trahir l'étonnement, sinon la naïveté, d'un Parisien face à des Persans. Elle s'explique surtout par l'efficacité avec laquelle Voltaire s'est employé à construire une image rébarbative – pour tout dire, franchement dissuasive – de Claude-François Nonnotte, à en juger par ce qu'il déclare, entre autres, dans sa correspondance et dans son œuvre : « Il y a dans votre ville un misérable ex-jésuite nommé Nonotte qui, pour augmenter sa portion congrue, a fait un libelle en deux volumes », écrit-il à Leriche le 12 décembre 1766 (D 13731) ; *Les Erreurs de Voltaire*, encore évoquées dans une lettre du 18 janvier 1767 adressée au même (D 13859), émanent assurément d'« un des plus grands génies qu'ait jamais produits la Franche-Comté, Nonotte ». En 1769, dans sa réponse à une lettre fictive, Voltaire écrit à son correspondant anonyme que l'ouvrage n'a pas dû faire la « fortune » de son auteur : « Lisez-le si vous pouvez, vous ne trouverez pas une page qui ne vous fasse douter s'il y a plus d'ignorance que de sottises ». L'auteur d'une autre lettre, adressée « à M. de Voltaire, au sujet de l'ex-jésuite Nonotte », et datée du 7 février 1769, suppose que celui qui prend « les soins généreux de défricher des terres incultes, de bâtir des églises, d'établir des écoles de charité », qui venge « l'innocence opprimée » et qui établit « la petite fille du grand Corneille » n'a « sans doute » pas eu « le loisir de jeter des yeux attentifs sur le libelle du nommé Nonotte¹ ». Le sixième tome du *Corpus des notes marginales de Voltaire*², récemment publié, prouve le contraire. Il importe alors plus que jamais de se déprendre de la fascination que peut exercer le discours voltairien, dans sa capacité de nuisance même, pour se demander, littéralement parlant, « comment » on peut lire Nonnotte, à tout le moins comment, d'après les traces de lecture conservées sur son exemplaire, Voltaire le lit.

1 *Lettre anonyme écrite à M. de Voltaire et la réponse*, dans *Œuvres complètes*, éd. L. Moland (Paris, Garnier, 1877-1885 [par la suite, M]), 52 vol., t. 27, p. 409 et 414.

2 Le tome 6 du *Corpus*, désormais inclus dans les *Œuvres complètes de Voltaire* (Genève et Oxford, Voltaire Foundation, 1967- [par la suite, OCV]), forme le tome 141 (Oxford, 2006).

La question, réduite aux *Erreurs de Voltaire*, aborde superlativement la problématique de la lecture. Dans ces deux volumes qui forment un ensemble de plus de mille pages, Nonnotte s'exerce à un mode de lecture particulier, délibérément polémique, qui contraste avec l'habituelle manière voltairienne : il choisit l'artillerie lourde et une stratégie du pilonnage intensif qui l'amène à parcourir l'œuvre entière, du moins celle que comporte la *Collection complète* qui sort des presses des frères Cramer en 1756³. Cette lecture, qui n'évite pas toujours l'écueil de la répétition, se révèle parfois peu éclairante dans son orientation, en particulier lorsque Nonnotte en appelle, pour apporter la contradiction, à des sources dont la fiabilité a été depuis longtemps contestée, par Voltaire et par d'autres. Elle n'en débusque pas moins, sur un mode que l'on peut juger monomaniacque, le projet « philosophique » de Voltaire – l'adjectif s'entend, sous la plume de Nonnotte, dans une acception péjorative – et constitue à ce titre le témoignage d'une réception antiphilosophique de l'œuvre. L'étude des annotations de Voltaire présente dès lors l'intérêt d'une lecture croisée : lecture d'une lecture, en somme, ou, plus exactement, lecture polémique d'une lecture polémique⁴.

L'observation du *Corpus* fait ainsi apparaître des éléments de tension qui confirment que les deux lectures divergent radicalement. D'une part, le projet de Nonnotte suppose la prise en compte de l'ensemble de l'œuvre avec, cependant, quelques ouvrages de prédilection : si le tome 2, consacré aux « erreurs dogmatiques », prend pour cible une grande diversité de textes (en prose comme en vers), le tome 1, centré sur les « erreurs historiques », porte prioritairement sur l'*Essai sur les mœurs*, secondairement sur *Le Siècle de Louis XIV*, avec quelques incursions ponctuelles dans les *Mélanges*. À cette lecture en extension s'oppose, d'autre part, celle de Voltaire, ponctuelle et sélective. Rapportées au nombre de pages, les traces de lecture sont en effet très rares : trois mentions manuscrites seulement ; quatre passages soulignés et onze matérialisés par des papillons ; dix-huit signets ou rubans dans chaque tome, parfois placés entre des pages déjà repérées autrement. Ce sont donc essentiellement des traces de lecture dites « muettes⁵ », qui ne peuvent

3 *Les Erreurs de Voltaire*, Amsterdam [Paris], 1766, « Discours préliminaire », t. 1, p. xxxi.

4 Contrairement, par exemple, aux annotations portées en marge des ouvrages de Cornelius de Pauw (voir Ch. Mervaud, « Le sinophile et le sinophobe. Voltaire lecteur de Cornelius de Pauw », ici-même, p. 183-203) ou de Platon (voir J. Dagen, « Voltaire lecteur de Platon », ici-même, p. 205-221), qui engagent un débat relatif à l'histoire des idées, on verra que le contenu des notes sur « Nonnote » importe moins que les questions qu'elles soulèvent sur l'annotation elle-même ainsi que sur l'usage que l'on peut faire du *Corpus*.

5 Les spécialistes distinguent en effet les « notes écrites » ou « notes de texte » des « notes muettes » : voir N. Elaguina, « *Corpus des notes marginales de Voltaire* : le projet et sa réalisation », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 19-26, ici n. 5, p. 21.

s'interpréter qu'en relation avec les œuvres de Voltaire. La nature polémique du texte ainsi que l'exemplaire conservé⁶ – la « nouvelle édition » des *Erreurs de Voltaire* qui paraît en 1766⁷ – invitent à prêter attention à l'ouvrage qui lui répond immédiatement : *Les Honnêtetés littéraires*, que Voltaire publie en 1767, comportent d'importants développements sur le « libelle » de Nonnote. Il faut aussi s'intéresser à la *Lettre anonyme* de 1769, citée plus haut. Mais on ne peut pas ignorer non plus que, dès la parution, en 1762, de la première édition des *Erreurs de Voltaire*, Voltaire avait répondu par des *Éclaircissements historiques*, augmentés par des *Additions* que signe Damilaville. Si, comme on le voit, la polémique avec Nonnote s'inscrit dans la durée, dira-t-on qu'il en va de même de la fréquentation, par Voltaire, de l'ouvrage de son adversaire ? Que révèlent ces notes marginales de l'esprit qui dirige la lecture qu'effectue Voltaire ? Sans oblitérer les enseignements positifs que l'on retire à l'étude de la description de l'exemplaire conservé dans la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, l'intérêt du *Corpus* n'est-il pas aussi d'attirer l'attention sur plusieurs zones d'ombre qui tiennent en particulier à son caractère lacunaire ?

LES « ERREURS DE NONNOTE »

La mention écrite au verso du faux-titre de l'exemplaire est éloquente : lisant *Les Erreurs de Voltaire*, ce sont bien les « erreurs de Nonnote⁸ » qu'entend relever Voltaire. La plaisanterie revient dans *Les Honnêtetés littéraires* : Nonnote est « convaincu d'avoir publié ses erreurs sous le nom des erreurs d'un autre⁹ ». À l'instar de cette entrée en matière, plusieurs passages, stigmatisés dans le pamphlet de 1767, ont été marqués à la lecture. Voltaire souligne par exemple l'expression « ignorance chrétienne » dans une phrase prétendument tirée de *l'Essai sur les mœurs*¹⁰ et remarque que « ces mots, *l'ignorance chrétienne*, ne sont dans aucune des éditions de cet ouvrage ». La figure de la réversion est à nouveau employée alors que l'adversaire est pris à partie : « Que dirais-tu si tu trouvais dans un bon livre *l'ignorance de Nonnote* ! mettrais-tu à la place *l'ignorance chrétienne de Nonnote* ? ne t'exposerais-tu pas aux soupçons qu'on aurait que

6 M. P. Alexsév et T. N. Kopréeva, *Bibliothèque de Voltaire. Catalogue des livres*, Moscou, Leningrad, 1961 [par la suite, BV].

7 *Les Erreurs de Voltaire. Nouv. éd., rev., corr., augm., avec la réponse aux Éclaircissements historiques de M. de Voltaire*, Amsterdam [Paris], 1766, 2 vol. ; BV 2579.

8 OCV, t. 141, p. 119 : voir aussi la reproduction du verso du faux-titre et de la page de titre du volume, fig. 9, p. 118.

9 *Les Honnêtetés littéraires etc., etc., etc.*, s.l., 1767, p. 78. Cette édition originale a été prise pour texte de base de l'édition critique à paraître dans la collection des *Œuvres complètes de Voltaire*, OCV, t. 63B.

10 *Les Erreurs de Voltaire*, première partie, chap. 1 (t. 1, p. 2) ; OCV, t. 141, p. 119.

ce Nonotte ex-jésuite est un fort mauvais chrétien, puisqu'il calomnie¹¹ ? ». Nonotte déclare-t-il que « le motif de la condamnation d'Agag fut sa barbare cruauté », que « la conduite de Samuel n'est donc pas aussi détestable que M. de Voltaire voudrait nous le persuader¹² » ? Voltaire, qui a placé un signet à cet endroit, rétorque : « ne fais pas le panégyrique [...] de Samuel qui hacha en morceaux le roi Agag parce qu'il était trop gras ; ce n'est pas là une raison. Vois-tu ? j'aime les rois, je les respecte, je ne veux pas qu'on les mette en hachis ». Il menace, aussi : « les parlements pensent comme moi ; entends-tu, Nonotte¹³ ? ». Ailleurs, il lui fait la leçon :

Tu fais le savant, Nonotte, tu dis à propos de théologie, que l'amiral Drake a découvert la terre d'Yesso¹⁴. Apprends que Drake n'alla jamais au Japon, encore moins à la terre d'Yesso ; apprends qu'il mourut en 1596, en allant à Porto-bello. Apprends que ce fut quarante ans après la mort de Drake que les Hollandais découvrirent les premiers cette terre d'Yesso, en 1644 ; apprends jusqu'au nom du capitaine Martin Jeritson, et de son vaisseau qui s'appelait le Castrécom. Crois-tu donner quelque crédit à ta théologie en faisant le marin ? tu te trompes sur terre et sur mer ; et tu t'applaudis de ton livre, parce que tes fautes sont en deux volumes¹⁵.

Jusque-là, rien que de très banal : dans son propre texte, Voltaire utilise ce qu'il a relevé à la lecture ; lecture maligne, en l'occurrence, puisqu'il faut renvoyer à l'adversaire ses propres « erreurs », donc renvoyer celui qui fait « le savant » à ses chères études. Et dans un ouvrage de l'ampleur des *Erreurs de Voltaire*, il est normal de repérer les passages à charge, c'est-à-dire à exploiter. On observe cependant que de nombreuses pages marquées ne trouvent aucune correspondance dans les œuvres de Voltaire mentionnant Nonotte, même lorsque le sujet aurait pu sembler *a priori* propice aux sarcasmes : les pages sur la bataille de Muret, sur Poggio, sur Zuingle, sur Anne de Boleyn, sur Becker ne sont pas reprises, pas plus que celle sur une réponse mordante faite à l'abbé de Cîteaux ou encore sur la fête de l'âne¹⁶. On remarquera toutefois que c'est probablement le fait de toute lecture dès lors qu'elle est envisagée depuis le texte écrit auquel elle aboutit : tout ce qui a été relevé à la lecture ne fait pas

11 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 79.

12 *Les Erreurs de Voltaire*, seconde partie, chap. 17 (t. 2, p. 142) ; *OCV*, t. 141, p. 121.

13 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 83-84.

14 *Les Erreurs de Voltaire*, seconde partie, chap. 15 (t. 2, p. 129) : passage marqué d'un papillon sur l'exemplaire de Voltaire (*OCV*, t. 141, p. 121).

15 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 96-97.

16 Respectivement, *Les Erreurs de Voltaire*, t. 1, p. 210-212, p. 216, p. 278-281, p. 300-301 ; t. 2, p. 7 ; t. 1, p. 206-207 et p. 178-181 ; *OCV*, t. 141, p. 119-121.

sens ; en tout cas, s'agissant de la mise en œuvre d'une écriture polémique, tout ne fait pas système. On remarquera peut-être aussi que, contrairement à Nonnote, Voltaire ne cherche pas à faire illusion d'exhaustivité : en termes d'économie polémique, quelques exemples bien choisis suffisent, et donner l'impression que la liste pourrait être rallongée à l'envi s'avère plus efficace que prétendre donner la liste complète. Bien qu'il écrive à Blin de Sainmore qu'« il a fallu réfuter ce polisson de théologien » (28 février 1763, D 11049), Voltaire n'entreprind certes pas de réfuter *Les Erreurs de Voltaire*, en tout cas au sens où Nonnote affirme vouloir écrire, dans la première partie de son ouvrage, une « réfutation des erreurs historiques » et, dans la seconde, une « réfutation des erreurs dogmatiques¹⁷ ». Ce serait du reste se placer au niveau de l'adversaire, ce à quoi se refuse Voltaire lorsqu'il déclare, dans la XXII^e Honnêteté : « Mais, mon cher Nonnote, quand tu as fait deux volumes de tes erreurs que tu appelles les erreurs d'un autre, as-tu pensé qu'on perdrait son temps à répondre à toutes tes bévues ? le public s'amuserait-il beaucoup d'un gros livre intitulé *les erreurs de Nonnote* ? Je ne veux te présenter qu'un petit bouquet, mais j'ai peine à choisir les fleurs. Voici en passant quelques fleurs pour Nonnote¹⁸ ».

Cela dit, lorsqu'il est question de Nonnote, ce sont souvent les mêmes « fleurs » qui composent le « bouquet » : entre autres, la donation de Constantin, dans *Les Honnêtetés littéraires*, mais aussi dans un ajout au chapitre 10 de *l'Essai sur les mœurs*¹⁹ ; la confession des laïques, dans *Les Honnêtetés littéraires*, la *Lettre anonyme*, l'article « Confession » des *Questions sur l'Encyclopédie*, le *Fragment sur l'histoire générale*²⁰ ; la polygamie des rois francs dans *Les Honnêtetés littéraires*, la *Lettre anonyme*, l'article « Femme » des *Questions sur l'Encyclopédie*²¹ ; autant d'« erreurs historiques » de Nonnote inlassablement mentionnées, jusque dans la correspondance, comme en témoigne encore la lettre à La Harpe du 19 avril 1772 (D 17702). Nonnote est encore à l'honneur dans l'article « Quisquis » des *Questions sur l'Encyclopédie* ou dans le *Commentaire historique*²², mais pour l'ensemble de son œuvre, en quelque sorte. À la différence d'autres textes pamphlétaires, qui ne donnent lieu qu'à une exploitation étroitement circonscrite dans le temps, la polémique avec Nonnote s'étend en effet sur

17 *Les Erreurs de Voltaire*, « Discours préliminaire », t. 1, p. xxxiv-xxxv.

18 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 90-91.

19 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 87 ; *Essai sur les mœurs*, éd. R. Pomeau, Paris, Garnier, 1963, 2 vol., t. 1, p. 300-302.

20 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 97-101 ; *Lettre anonyme*, M, t. 27, p. 409 ; *Questions sur l'Encyclopédie*, M, t. 18, p. 228-230 ; *Fragment sur l'histoire générale*, M, t. 29, p. 251.

21 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 87-89 ; *Lettre anonyme*, M, t. 27, p. 409 ; *Questions sur l'Encyclopédie*, M, t. 19, p. 100-101.

22 *Questions sur l'Encyclopédie*, M, t. 20, p. 324-325 ; *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de « La Henriade »*, M, t. 1, p. 103.

plusieurs années. Cela tient sans doute au fait que Voltaire est mis en cause en tant qu'historien. Il écrit ainsi à Hénault, le 28 septembre 1768 (D 15228), qu'« en fait d'ouvrages de génie il ne faut jamais répondre aux critiques, attendu qu'on ne peut disputer des goûts » : « Mais en fait d'histoire il faut répondre, parce que lorsqu'on m'accuse d'avoir menti, il faut que je me lave²³ ». Nonnotte ne mérite sans doute pas une réfutation en forme, comme on l'a vu : toutefois, déclarait Voltaire à Damilaville le 9 septembre 1762 (D 10698), « Il est bon de lui donner sur les oreilles ». Cela tient aussi au fait que l'ouvrage de Nonnotte est régulièrement réédité²⁴, et que, quoi qu'en dise Voltaire, ces rééditions sont l'indice qu'il remporte un certain succès²⁵.

C'est en effet la réédition de 1766 qui est conservée dans la bibliothèque de Voltaire, et si elle est dite « augmentée », c'est d'abord parce qu'elle comporte la « réponse » de Nonnotte aux *Éclaircissements historiques* que Voltaire a fait paraître à la suite de la première édition des *Erreurs de Voltaire*. On comprend alors que, dans *Les Honnêtetés littéraires*, il concentre ses attaques sur ce supplément. « Eh bien, parleras-tu encore des bigames et trigames de la première race²⁶ ? », demande-t-il dans la XXII^e Honnêteté. Nonnotte en parle « encore » car il en était déjà question dans la première édition des *Erreurs de Voltaire* ; et Voltaire lui répond « encore » à ce sujet car il l'a déjà fait en relevant, dans les *Éclaircissements historiques*, la IX^e sottise de Nonnotte²⁷, « sur les rois de France bigames ». Mais, entre temps, la « nouvelle édition » des *Erreurs de Voltaire*, en 1766, a exposé la « réponse » de Nonnotte à ce qu'il désigne ironiquement comme une « découverte » en matière historiographique qui « était réservée à M. de Voltaire », « réponse » dont un passage est marqué d'un signet²⁸.

23 Voltaire évoque ensuite la question de l'exarchat de Ravenne, l'une des pommes de discorde avec Nonnotte : voir *Les Honnêtetés littéraires*, p. 84-87.

24 Après la première édition de 1762, l'ouvrage est réédité plusieurs fois en 1766-1767 et en 1770.

25 La correspondance montre que Voltaire est soucieux de connaître l'accueil réservé à l'ouvrage. « Est-il connu à Paris ? », demande-t-il au libraire Lacombe, le 5 décembre 1766 (D 13714) : « serait-on assez sot pour qu'il eût quelque vogue ? ». À Leriche, le 12 décembre (D 13731), à propos de l'auteur : « Je voudrais savoir quel cas on fait de sa personne et de son libelle ».

26 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 87-88.

27 M, t. 24, p. 489. La présentation sous la forme de « sottises » numérotées n'intervient que dans la réédition de ce texte, en 1769, dans la *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire* (Genève, Cramer ; Paris, Panckoucke, 1768-1777, 45 vol., t. 10, p. 485-521), qui comporte alors trente-quatre sottises. La première édition des *Éclaircissements historiques*, dans le tome 8 de la réimpression de l'*Essai sur l'histoire générale*, adopte la forme d'une suite de trente-deux développements flanqués d'un titre : *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire*, Genève, Cramer, 1761-1764, 18 vol., t. 18 (1763), p. 355-400.

28 *Les Erreurs de Voltaire*, « Réponse aux *Éclaircissements historiques* de M. de Voltaire », t. 2, p. 390. Le signet se trouve entre les pages 394 et 395 (OCV, t. 141, p. 125).

Le phénomène n'est pas isolé. Dans la XXII^e Honnêteté toujours, Voltaire interroge encore le « Petit Nonotte » : « rabâcheras-tu toujours les contes de la légion thébaine, et du petit Romanus né bègue dont on ne put arrêter le caquet dès qu'on lui eut coupé la langue²⁹ ? ». Les deux épisodes seront à nouveau évoqués en 1769 dans la *Lettre anonyme* : le premier, presque pour mémoire ; le second, qui, comme tous les récits de martyrs³⁰, comporte des virtualités de narration comique, dans un développement qui tourne au récit bouffon³¹. Mais ils fournissaient déjà, dans les *Éclaircissements historiques*, la matière de la VI^e (« sur la légion thébaine ») et de la IV^e sottise de Nonnote (« sur saint-Romain ») respectivement³², et si Voltaire y revient, c'est que Nonnote a « encore » répondu sur ces deux articles³³. Toutefois, contrairement à ce qui se produisait à propos de la polygamie des rois francs, l'exemplaire de Voltaire ne comporte, en ces endroits, aucune marque de lecture. La structuration de la « Réponse » de Nonnote, qui suit point par point l'ordre des *Éclaircissements historiques* de Voltaire, facilite certes la recherche d'un passage et rend superflu le recours à un signet. Reste que cela n'explique pas pourquoi Voltaire repère l'article « sur les rois de France bigames » et pas les autres. On commence à apercevoir sinon certaines des bizarreries du *Corpus*, du moins certaines des questions sans réponses qu'il soulève. Ce ne sont pas les seules.

LES LACUNES DU CORPUS

Les passages marqués à la lecture alimentent donc, sans grande surprise, la réponse de Voltaire à Nonnote qui est en particulier mise en œuvre, peu après la publication de la « nouvelle édition » des *Erreurs de Voltaire*, dans *Les Honnêtetés littéraires*. Même s'il ne contient que quelques « fleurs » choisies pour l'occasion, le texte affiche les marques rhétoriques de la réponse qui passent notamment par l'interpellation de l'adversaire et par le retournement contre lui de ses propres accusations, « erreurs de Nonnote » contre « erreurs de Voltaire³⁴ ». Du reste,

29 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 81.

30 On songe évidemment aux différentes versions des aventures du cabaretier Théodote : voir P. Réat, « La bouffonnerie voltairienne : une leçon de tolérance ? », dans M. Cornaton (dir.), *La Tolérance au risque de l'histoire, de Voltaire à nos jours*, Paris, 1995, p. 199-204.

31 *Lettre anonyme*, M, t. 27, p. 409-412.

32 M, t. 24, p. 487-488 et 485-486.

33 *Les Erreurs de Voltaire*, t. 2, p. 381-383 et 379-380.

34 On observera aussi que, lors des rééditions du *Siècle de Louis XIV*, par exemple, Voltaire corrige certaines des « erreurs historiques » relevées par Nonnote... Je remercie Diego Venturino de m'avoir fourni ce renseignement. L'édition critique, pour les *Œuvres complètes de Voltaire*, de l'*Essai sur les mœurs* permettra d'apprécier ce qu'il en est dans cette autre œuvre historique que Nonnote passe au crible.

l'idée même de réponse est présente dès la première note manuscrite, sur la page de titre : l'ouvrage est qualifié de « livre tres impertinent/dun exjesuite nommé/nonnotte/auquel on a/répondu³⁵ ». La formule n'est toutefois pas sans ambiguïtés : quand a-t-on répondu à Nonnotte et dans quel(s) texte(s) ? On songe immédiatement aux *Honnêtetés littéraires* de 1767, mais l'expression peut tout aussi bien s'appliquer, par exemple, aux *Éclaircissements historiques* de 1763. Et, si l'on se souvient que les *Éclaircissements* sont complétés par les *Additions* que Damilaville envoie à Voltaire en décembre 1762³⁶, Damilaville a objectivement également « répondu » à Nonnotte. On voit que s'il est difficile de faire parler les traces de lecture « muettes », les mentions manuscrites s'avèrent parfois singulièrement complexes. Sans prétendre exposer tous les problèmes que soulève l'analyse du *Corpus*, je voudrais, en prenant quelques exemples, faire état de difficultés liées au caractère lacunaire des informations que livre la description de l'exemplaire de Voltaire.

162

Les ambiguïtés de la formule liminaire l'illustrent, beaucoup d'incertitudes concernent la date de la lecture, par Voltaire, de l'ouvrage de Nonnotte : les (rares) traces de lecture ont-elles été laissées lors d'une unique lecture ou faut-il admettre que Voltaire fréquente à plusieurs reprises les pages de Nonnotte ? La description de certains signets permet de dater la – ou l'une des – lecture(s) de l'ouvrage au moment de sa publication. Des fragments d'un brouillon ont en effet été utilisés pour constituer les signets placés entre les pages 186-187 et 206-207 du tome 1, et entre les pages 6 et 7 du tome 2. Ce qu'il reste du texte – à tout le moins du début – semble renvoyer à deux vers de la scène 3 de l'acte I des *Scythes*, tragédie à laquelle Voltaire travaille en 1766-1767 :

C'est un crime en Médie, ainsi qu'à B[abylone],
[D'oser parler en] homme à l'héritier du trô[ne]³⁷.

Les trois passages qui, en raison de la provenance commune du signet qui les repère, ont dû être relevés lors de la même lecture, ne semblent du reste pas pouvoir être rapprochés par le sens : ils marquent tous des endroits de l'ouvrage qui n'entretiennent pas de rapport notable avec les écrits de Voltaire concernant Nonnotte. Leur lien paraît donc être strictement chronologique. D'autres fragments sont plus difficiles à identifier et surtout à dater (ainsi du billet à

³⁵ *OCV*, t. 141, p. 119.

³⁶ Voltaire « remercie » explicitement Damilaville le 13 décembre [1762] (D 10837) : « J'ai fait sur-le-champ transcrire votre écrit qui m'enchanté autant qu'il m'honore. Je vous envoie le mien qui sera bien honoré d'être à côté du vôtre ».

³⁷ *Les Scythes*, M, t. 6, p. 283. Voir *OCV*, t. 141, n. 87, p. 466. La suite du texte (« [rayé : pour venir] chargé d'un repentir si noble et [...] / pour [...] ») ne se trouve pas dans la pièce.

M^{me} Denis qui sert de signet entre les pages 360 et 361 du tome 2³⁸), pour ne rien dire de l'immense majorité des signets qui ne portent aucune marque susceptible de les distinguer. Dans certains cas, c'est la correspondance avec les textes de Voltaire qui permet d'élaborer des hypothèses – lesquelles ne peuvent cependant pas être validées par des indices matériels. Dans la réponse à son correspondant anonyme, Voltaire proteste contre la « rage de calomnier et de nuire » qui anime Nonnote lorsqu'« il va jusqu'à prétendre qu'en traduisant quelques vers de Sophocle dans la tragédie d'*Edipe* », Voltaire « avai[t] en vue les jésuites » : il renvoie alors à « la page 251 du second volume de ses *Erreurs*³⁹ », marquée en effet par un signet⁴⁰. Comme il s'agit de la seule référence, dans les œuvres impliquant Nonnote, à cette interprétation d'*Edipe*, on pourrait penser que le signet a été placé au moment de la composition de la *Lettre anonyme*, et formuler par conséquent l'hypothèse, sinon d'une autre lecture, du moins d'une autre consultation, en 1769, des *Erreurs de Voltaire*. Il n'est pourtant pas exclu que le signet ait été placé dès la première (et unique) lecture et que le passage relevé n'ait été exploité que plus tard. Dans la même *Lettre anonyme*, le correspondant fictif avoue en effet n'avoir pas été « curieux de lire » l'ouvrage de Nonnote mais avoir vu « par hasard » ce qui se trouve « à la page 424 du tome II, où il est question du droit de confesser des séculiers » : la page étant encore marquée par un signet, un raisonnement identique conduirait à renforcer l'hypothèse d'une consultation en 1769 s'il n'était par ailleurs établi, par le recoupement des textes, que Voltaire a déjà utilisé ce passage dès *Les Honnêtetés littéraires*⁴¹...

Si des incertitudes sont liées aux modalités du déroulement temporel de la lecture de l'ouvrage, d'autres tiennent à l'absence de marque signalant la lecture de passages manifestement consultés. Le problème a surgi à l'examen du paragraphe des *Honnêtetés littéraires* abordant « les contes de la légion thébaine, et du petit Romanus ». Dans cet exemple, le discours résume (« Faut-il encore t'apprendre que... », « Faut-il te redire que... ») le contenu des développements des *Éclaircissements historiques* qui traitent ces questions : on peut à la rigueur penser que l'auteur se réfère moins au passage correspondant de la « Réponse » de Nonnote qu'au souvenir, d'ailleurs assez vague, de ce qu'il a déjà rétorqué. Que penser, en revanche, du paragraphe de la XXII^e Honnêteté consacré au bourg de Livron en Dauphiné ? Aucune marque de lecture ne se trouve, dans l'exemplaire de Voltaire, à l'endroit d'où sont cependant extraites deux citations données dans le texte⁴² ? Et ce, alors même que, deux ans plus tard, le correspondant

38 *OCV*, t. 141, n. 90, p. 467.

39 *Lettre anonyme*, M, t. 27, p. 412.

40 *OCV*, t. 141, p. 122.

41 *Lettre anonyme*, M, t. 27, p. 402 ; *OCV*, t. 141, p. 125 ; *Les Honnêtetés littéraires*, p. 97-101.

42 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 94-96.

anonyme, dans la lettre qu'il adresse à Voltaire, non seulement reprend et amplifie l'argumentation développée dans *Les Honnêtetés littéraires*, mais précise auparavant la pagination précise à laquelle se trouvent les deux citations :

J'ai vu dernièrement un livre intitulé *Erreurs de V.....*, chez un de mes amis. Il est question, me dit-il, dans ce livre, d'une anecdote qui regarde un pays que vous connaissez ; je la cherchai et je lu, page 393, tome I, que l'auteur de ce livre prétend avoir cherché à vérifier les propos tenus par les citoyens de Livron aux troupes qui les assiégeaient, le roi étant au camp sous cette place, cités par vous, monsieur, dans un *Essai sur l'histoire universelle*, et qu'il n'a trouvé nulle part cette anecdote. Il rapporte une réponse faite par Montbrun au roi lui-même, lorsqu'il fut sommé de rendre la place ; et il se félicite, page 439 du tome II, d'en avoir nommé le commandant⁴³.

164

On appréciera les effets de mise en scène – qui est d'abord mise en scène d'une lecture (fictive) de l'ouvrage de Nonnotte – ainsi que l'effet de réel qui est censé résulter du respect d'une orthographe fautive – « je lu » – mais sur lequel Voltaire attire visiblement l'attention par une note en bas de page : « On copie fidèlement le manuscrit avec les fautes d'orthographe »... Le contraste entre le luxe de précision, dans un contexte ouvertement fictif, et l'absence de référence du texte antérieur de Voltaire n'en demeure pas moins troublant. La perplexité s'accroît lorsqu'on remarque qu'en 1763 Voltaire reproduit, à la suite de ses propres *Éclaircissements*, les *Additions* qu'un correspondant bien réel – Damilaville – lui transmet. L'auteur des *Honnêtetés littéraires* le rappelle à Nonnotte : « Sache que c'est M. D'Amilaville [...] qui ayant été indigné de l'insolence et de l'absurdité de ton libelle intitulé *les erreurs* a daigné imprimer ce qu'il en pensait⁴⁴ ». La suite porte sur l'article « De Cromwell », que Damilaville désigne comme la « 4^e fausseté du libelliste » : Nonnotte ne manque pas, dans l'édition de 1766, de produire une « Réponse aux *Additions* », et Voltaire, dans la XXII^e Honnêteté, d'évoquer cette réponse. On pourra toutefois s'étonner qu'aucune trace de lecture ne se trouve à l'endroit de la réponse à l'article sur Cromwell, et qu'en revanche soit repéré par un signet le passage qui a suscité le commentaire premier de Damilaville⁴⁵...

Une dernière série d'incertitudes est liée aux éditions de Nonnotte que Voltaire a pu consulter. L'hypothèque majeure qui pèse sur la connaissance

⁴³ Lettre anonyme, M, t. 27, p. 402.

⁴⁴ *Les Honnêtetés littéraires*, p. 91-92.

⁴⁵ *Les Erreurs de Voltaire*, « Réponse aux *Additions* », t. 2, p. 467-473 ; première partie, chap. 49, t. 1, p. 466-467 ; OCV, t. 141, p. 121.

de la manière dont il lit *Les Erreurs de Voltaire* tient d'abord à l'absence, dans la bibliothèque de Saint-Petersbourg, de la première édition de 1762. À en juger par les références données dans les *Éclaircissements historiques*, Voltaire a manifestement consulté cette édition. La correspondance le confirme : alors même qu'il s'adresse à Damilaville, le 9 septembre 1762 (D 10698), pour « connaître quel est l'auteur d'un libelle intitulé : *Les Erreurs de Voltaire*, imprimé à Avignon », Voltaire connaît suffisamment l'ouvrage pour déclarer que « son livre contient en effet beaucoup d'erreurs » ; « si on lit le libelle », écrit-il à Thieriot le 8 novembre (D 10796), « tout ce qui concerne les faits mérite réponse et elle est faite » – entendons que l'essentiel des *Éclaircissements* est écrit. La correspondance ne permet toutefois pas de savoir dans quelles circonstances l'ouvrage de Nonnote lui est parvenu, et on ignore pour quelles raisons il n'a pas été conservé dans la bibliothèque de Voltaire. Toutes les traces de lecture répertoriées dans le *Corpus* concernent donc la deuxième édition de 1766 : on a vu en particulier que plusieurs références données dans la *Lettre anonyme* renvoient à la pagination de cette édition. Il en va de même, par exemple, de la citation du *Siècle de Louis XIV* produite par Nonnote dans le chapitre 25 de la seconde partie : dans *Les Honnêtetés littéraires*, Voltaire cite la page 224 (du tome 2). On remarque cependant que, dans la section du même ouvrage intitulée « Petite digression », Voltaire cite une autre phrase de Nonnote censée se trouver « dans le second volume des erreurs de Nonotte [...] page 118⁴⁶ » : dans l'édition de 1766, elle se trouve en réalité à la page 108 – et aucune de ces deux pages ne porte de trace de lecture. Simple inadvertance ? C'est possible, même si cette éventuelle coquille n'est corrigée dans aucune des éditions ultérieures. Dans l'édition originale de ces mêmes *Honnêtetés*, l'exemplaire de Nonnote fait en outre l'objet, à deux reprises, d'une description qui retient l'attention en ce qu'elle ne correspond pas strictement à celle de l'exemplaire conservé à Saint-Petersbourg. L'édition du *Corpus* est faussement datée d'Amsterdam pour Paris : il est dit dans la XXII^e Honnêteté qu'un « roi » pourrait « punir légèrement » Nonnote s'il était convaincu « d'avoir mis [à son ouvrage] le titre d'Amsterdam au lieu de celui de Lyon au mépris des ordonnances royales »⁴⁷. Plus loin, la description est encore plus précise ; elle est fournie dans l'extrait de la prétendue « lettre d'un homme en place, écrite de Besançon le 9 janvier 1767 » : « Nonotte et ses associés » ont fait « une seconde édition » du « méchant livre » ; « Le parti jésuitique a fait imprimer

46 *Les Honnêtetés littéraires*, p. 116 et 132.

47 La confusion s'accroît lorsqu'on lit que Voltaire annonce au marquis d'Argence, le 8 décembre 1766 (D 13718), que « le livre du jésuite Nonotte vient d'être réimprimé sous le nom d'Amsterdam », mais que « l'édition est d'Avignon »...

cette édition clandestine à Lyon par les libraires Jaquenod et Rusand au mépris des ordonnances⁴⁸ ». Les deux passages, qui sont modifiés dans les éditions ultérieures, fonctionnent sur le mode de la répétition et de la variation avec surcroît de précision : les détails ne sont pourtant pas inventés puisqu'il existe en effet une édition des *Erreurs de Voltaire*, présentée comme une « 3^e édition, revue, corrigée et considérablement augmentée, avec un avant-propos pour le second tome, et une table des matières », signée « Par M. l'abbé Nonnotte » et datée « À Lyon, chez Jaquenod père et Rusand, libraires, grande rue Mercière, au Soleil, 1767⁴⁹ ». Dire que la citation signalée plus haut se trouve bien, dans cette édition, à la page 118, n'aurait pas grand poids. Il est en revanche plus troublant de lire, parmi les extraits de correspondance donnés dans la *Lettre anonyme*, une remarque, signée Bigex, dénonçant comme une « friponnerie » que Nonnotte ait « donné son édition en deux volumes, sous le titre de troisième édition », et la mention, signée Cramer l'aîné, d'un passage de « l'avant-propos du tome second », lequel n'existe pas dans l'édition de 1766⁵⁰.

L'examen croisé des lectures que Nonnotte et Voltaire effectuent de leurs ouvrages respectifs révèle la mise en œuvre de deux démarches polémiques nettement distinctes. D'un côté, Nonnotte cherche à faire apparaître une cohérence de l'œuvre de Voltaire dont l'argument général emprunte aux topiques de la représentation que, à partir des années 1750, les antiphilosophes construisent des ouvrages dits « philosophiques⁵¹ ». De l'autre, Voltaire n'entend pas réfuter authentiquement Nonnotte : les textes que suscite cette querelle, qui s'étend tout de même sur une dizaine d'années, témoignent d'une écriture réactive ; Voltaire se livre ici encore au jeu du sottisier qui consiste à relever « sottises » et « faussetés » pour opposer des « erreurs » à des « erreurs » et discréditer son adversaire en niant sa capacité à proférer une parole crédible. L'étude des traces de lecture que comporte son exemplaire des *Erreurs de Voltaire* permet d'observer comment, de la lecture à l'écriture, se mettent en place les éléments de la « réponse » qu'il formule, d'entr'apercevoir la genèse des textes prenant à partie Nonnotte, et singulièrement d'une partie substantielle des *Honnêtetés littéraires*.

L'enquête soulève aussi de nombreuses interrogations sans réponses sur le travail de l'écrivain polémiste : pourquoi certains passages ne sont-ils pas

⁴⁸ *Les Honnêtetés littéraires*, p. 78 et 127.

⁴⁹ Un exemplaire en est notamment conservé à la Bibliothèque nationale de France, Z-Beuchot-1599.

⁵⁰ *Lettre anonyme*, M, t. 27, p. 415.

⁵¹ Voir O. Ferret, *La Fureur de nuire : échanges pamphlétaires entre philosophes et antiphilosophes (1750-1770)*, SVEC 2007:03, p. 296-301.

marqués alors qu'ils sont à l'évidence exploités ? Pourquoi surtout l'édition originale de l'ouvrage de Nonnotte ne se trouve-t-elle pas dans la bibliothèque de Voltaire alors même que Voltaire s'en est manifestement servi ? Combien d'éditions, au juste, Voltaire a-t-il eu à sa disposition ? Par le biais de cet exemple singulier, on voit qu'au-delà des méthodes de travail de Voltaire c'est la nature même du *Corpus* et l'histoire de sa constitution qui se trouvent interrogées. Si la publication de l'intégralité du *Corpus des notes marginales de Voltaire* apportera indéniablement des éléments nouveaux qui permettront de mieux comprendre le processus de fabrication de l'œuvre, il faut décidément renoncer à une double illusion d'exhaustivité : l'illusion d'avoir ainsi accès à tout ce que Voltaire a relevé au cours de ses lectures ; celle même d'avoir connaissance de l'ensemble des ouvrages dont il s'est servi. Ce n'est qu'en ayant pleinement conscience de cette double limite que l'on peut espérer, pour reprendre le titre de l'article de Christiane Mervaud, faire un « bon usage des *marginalia*⁵² ».

52 Voir Ch. Mervaud, « Du bon usage des *marginalia* », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 101-127.

VOLTAIRE (NON) LECTEUR DE NIEUWENTIJT :
LE PROBLÈME DES CAUSES FINALES
DANS LA PENSÉE VOLTAIRIENNE

Nicholas Cronk

Voltaire Foundation, Université d'Oxford

Au moment où nous rendons hommage au magnifique travail de M^{me} Natalia Elaguina dans le tome 6 du *Corpus des notes marginales* (dès maintenant incorporé dans *Les Œuvres complètes de Voltaire*, où il devient le tome 141), il pourrait sembler pervers de choisir dans ce volume comme objet d'étude les seuls *marginalia* qui sont déjà connus... Il s'agit des annotations de Voltaire relatives à l'*Existence de Dieu* de Nieuwentijt¹, annotations qui nous sont connues depuis bien longtemps, car elles ont déjà paru dans l'édition de Beuchot. Mais, comme j'essaierai de le montrer ici, les éditions antérieures, et il y en a plusieurs, ne manquent pas d'être problématiques. La présente réédition de ces *marginalia* nous incite donc à regarder de plus près ce commentaire sur Nieuwentijt, qui est riche d'enseignements sur la pensée voltairienne concernant le déisme, et qui en plus pose de façon particulière le problème, récurrent dans l'étude des *marginalia*, de la datation de la lecture, ou des lectures..., de Voltaire.

BEUCHOT ÉDITEUR DES MARGINALIA

Les *marginalia* portant sur Nieuwentijt furent édités pour la première fois en 1834, dans l'édition Beuchot², où ils paraissent à côté d'autres notes marginales sur deux livres de d'Holbach, *Le Christianisme dévoilé* et *Le Bon Sens, ou idées naturelles*. Cet ensemble de trois annotations nous est bien familier, car il fut repris tel quel en 1880 dans le tome 31 de l'édition Moland. Plus récemment, en 1964, Jeroom Vercruyse a réédité ces notes portant sur Nieuwentijt ; son édition, qui présente un texte légèrement plus complet

1 OCV, t. 141 (CN, t. 6), p. 84-116. Voir Bengesco, t. 2, p. 429-430.

2 Édition Beuchot (BnC, 284), t. 50 (BnF, Z-27119).

que celui de l'édition précédente, signale un certain nombre de différences entre l'exemplaire de Saint-Petersbourg et le texte de Beuchot, différences sur lesquelles nous reviendrons³. L'édition de ces mêmes *marginalia* qui vient de paraître dans le tome 6 du *Corpus des notes marginales* constitue donc la troisième, et elle est encore plus complète que celle de 1964⁴.

Reste le statut quelque peu curieux de la première édition publiée en 1834. Dans une note imprimée, Beuchot déclare : « l'exemplaire sur lequel Voltaire avait écrit ses notes, que je publie pour la première fois, est à la bibliothèque de l'Ermitage en Russie. Avril 1834⁵ ». Bengesco nous explique que « les notes de Voltaire ont été transcrites par Beuchot sur un exemplaire de l'édition de 1760⁶ », fait confirmé par la présence à la BnF du volume en question⁷. Mais comment Beuchot aurait-il pu avoir accès à un volume se trouvant à Saint-Petersbourg ? Il ne fit aucun voyage en Russie et ne vit donc jamais la bibliothèque de l'Ermitage où était conservée à l'époque la bibliothèque de Voltaire⁸. Si Beuchot n'a pas pu copier directement le volume annoté par Voltaire, il a forcément eu en main une copie du volume de Saint-Petersbourg (ce qui explique « les défauts de l'édition Beuchot » notés par J. Vercruyse⁹). La solution de cette énigme se trouve dans le volume où Beuchot recopia les notes de Voltaire, sur un petit billet rédigé apparemment de la main de Beuchot : « Les notes marginales aux pages 2, 3, 4, 6, 7 [...] sont de Voltaire. Je les ai reportées d'après une copie prise à la bibliothèque de l'ermitage en russie, où est l'original, le 24 juillet 1823. Auteuil le 30 juillet 1829¹⁰ ». La solution d'une énigme en crée parfois d'autres, et c'est le cas ici : qui fut la personne intrépide qui en 1823 s'aventura jusqu'à la bibliothèque de Voltaire, à une époque où celle-ci n'était

3 J. Vercruyse, « La fortune de Bernard Nieuwentydt en France au XVIII^e siècle et les notes marginales de Voltaire », *SVEC*, 30 (1964), p. 223-246.

4 L'édition nouvelle signale une note (« est cela une raison », p. 100) et deux signets (« énorme sottise les oreilles pour la foi ! », p. 101 ; et « Labia, oris et cunni », p. 103) qui ne sont pas répertoriés dans l'édition de 1964 ; cette dernière édition ne signale pas non plus l'écriture en deux encres distinctes. L'édition Moland donne le texte d'une bandelette de papier (M, t. 31, p. 147, n. 1) qui est absent de l'édition nouvelle.

5 Édition Beuchot, t. 50, p. 543, n. 1 (et cité ensuite par Moland, t. 31, p. 135 ; mais ce dernier omet « Avril 1834 »).

6 Bengesco, t. 2, p. 430. Comparer J. Vercruyse : « Beuchot les recopia [les notes] sur un exemplaire personnel » (« La fortune de Bernard Nieuwentydt », p. 230-231, n. 30).

7 BnF, Rés. Z-Beuchot-1956.

8 Sur Adrien Beuchot (1777-1851), voir la notice dans Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. 2 (1867).

9 J. Vercruyse, « La fortune de Bernard Nieuwentydt », p. 230-231, n. 30.

10 BnF, Rés. Z-Beuchot-1956 ; le billet est collé en face du faux-titre.

pas ouverte au grand public¹¹ ? Était-elle un voyageur français ? Et pourquoi, une fois pénétré dans la bibliothèque, avoir choisi, parmi toutes les richesses, de recopier les annotations de *l'Existence de Dieu* de Nieuwentijt... ? En tout cas, Beuchot connaissait mieux que quiconque le monde des bibliophiles en France ; il dirigeait le *Journal de la librairie* (1811-1849) et il a longtemps été bibliothécaire de la chambre des Députés (1831-1850). Il n'est donc pas surprenant que Beuchot ait eu vite connaissance de l'existence de cette copie d'annotations voltairiennes en circulation et qu'il ait eu dessein d'en faire à son tour une copie. Lorsqu'il publie ces *marginalia* en 1834, il s'agit bel et bien de la toute première publication d'annotations prises directement dans un volume de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg¹².

BERNARD NIEUWENTIJT ET LE FINALISME

Qui était, d'abord, cet auteur hollandais, objet des annotations de Voltaire ? Bernard Nieuwentijt (1654-1718), médecin et mathématicien, était un personnage important dans le domaine de la philosophie naturelle pendant la première période des Lumières néerlandaises¹³. Après des études de médecine à Leyde et à Utrecht, il devint penseur cartésien, mais il finit par rejeter la science cartésienne. À la fin de sa vie, lorsqu'il attaqua Spinoza et les autres auteurs « athées », il était devenu un défenseur fervent de Locke, de Boyle, et de l'empirisme anglais, et il joua un rôle important dans le développement de la pensée newtonienne dans une perspective religieuse¹⁴. De tous ses écrits, celui qui a eu le plus grand retentissement est précisément celui qui intéresse Voltaire : *Het regt gebruik der werelt beschouwingen, ter overtuiging van ongodisten en ongelovigen aangetoont* – littéralement, « Le véritable usage de la contemplation de l'univers pour la conviction des athées et des incrédules » – fut publié en 1715, trois ans avant sa mort. Tout le programme du livre se trouve déjà dans ce titre. Nieuwentijt y défend la révélation divine et prétend que Dieu est révélé

- 11 Un tableau d'Alekseï V. Tyranov, « Vue perspective de la bibliothèque de l'Ermitage », dépeint la bibliothèque de Voltaire telle qu'elle était installée dans la première moitié du XIX^e siècle, à la suite de la restructuration des années 1790 ; le tableau est reproduit dans *Caterina di Russia : l'imperatrice e le arti*, Milan, Electa, 1998, n° 189, p. 211, et dans le catalogue *Catherine la Grande : un art pour l'empire*, Musée des beaux-arts de Montréal et Musée des beaux-arts de l'Ontario, 2005, n° 22, p. 27.
- 12 À propos des autres publications de *marginalia* de Voltaire au XIX^e siècle, voir l'appendice de mon article « Voltaire's *marginalia* : who is the intended readership ? », ici même, p. 137-153.
- 13 Voir l'article sur Nieuwentijt, signé par H. A. M. Snelders, dans Alan Charles Kors (dir.), *Encyclopedia of the Enlightenment*, New York, Oxford University Press, 2003, 4 vol., t. 3, p. 185-186.
- 14 Voir Jean Ehrard, *L'Idée de nature en France dans la première moitié du XVIII^e siècle*, Paris, SEVPEN, 1963, p. 129-130.

dans chaque détail de la nature, position confirmée d'après lui par la science empirique. Cette position théologique, que les Anglais appellent la « physico-théologie », est un argument qui est particulièrement apprécié au XVIII^e siècle en Angleterre et dans les Provinces-Unies¹⁵.

L'argument de Nieuwentijt n'est pas, bien sûr, original : les arguments du finalisme figurent déjà dans Cicéron¹⁶ ; et parmi ses prédécesseurs immédiats on peut compter Fénelon (*Démonstration de l'existence de Dieu par les merveilles de la nature*, 1712) et, en Angleterre, John Ray (*The Wisdom of God manifested in the Works of the Creation*, 1691) et William Derham (*Physico-Theology*, 1713). Dans son étude récente, *Radical Enlightenment*, Jonathan Israel explique pourquoi le renouveau de cette thèse connaît un tel engouement au tournant du siècle :

Dans la lutte contre le radicalisme philosophique, une ligne de défense s'avéra de plus en plus décisive à partir des années 1670 – bien que ce fût en soi une vieille idée –, c'est ce qu'on en vint à appeler l'« argument du dessein ». Cet argument à la fois théologique et philosophique fut adopté avec enthousiasme par les théologiens de toute appartenance comme une base convaincante, susceptible de faire l'objet d'un large consensus, et leur permettant de réconcilier la croyance en un Créateur divin et en la Providence avec les progrès de la science. Il devait même devenir la planche de salut de tous les systèmes théologico-philosophiques qui se disputaient la première place au sein des Lumières modérées. Il joua ainsi un rôle central aussi bien dans l'empirisme de Boyle que dans le newtonisme, le malebranchisme et le système leibnizo-wolffien¹⁷.

Dans ce contexte, l'importance du livre de Nieuwentijt se mesure premièrement dans le fait qu'il s'efforce d'aller plus loin que Newton en s'appuyant sur la science et sur la médecine modernes ; et deuxièmement dans son rayonnement remarquable. Publié en 1715 par Joannes Pauli, il fut réédité en néerlandais jusqu'en 1759¹⁸. L'extrait critique qu'en donnent les *Nouvelles de la République des Lettres* en 1716 fait vite connaître le livre en France¹⁹ ; et une traduction anglaise, par John Chamberlayne, parut à Londres en trois tomes dès 1718-1719, sous le titre *The Religious Philosopher, or The Right Use of Contemplating*

15 Sur la physico-théologie, voir Jonathan I. Israel, *Les Lumières radicales : la philosophie, Spinoza et la naissance de la modernité (1650-1750)*, Paris, Éditions Amsterdam, 2005, p. 510-519.

16 *De natura deorum*, ii.34. Voltaire possède dans sa bibliothèque la traduction de ce texte par l'abbé d'Olivet, en deux exemplaires (BV 773, BV 774) ; ils portent des traces de lecture (CN, t. 2, p. 627-630).

17 J. Israel, *Les Lumières radicales*, p. 510-511.

18 On connaît des éditions néerlandaises datant de 1717, 1720, 1725, 1730, 1740 (« sixième édition »), 1754 (qui s'appelle aussi « sixième édition », Amsterdam, Adrianus Douci), et 1759.

19 J. Ehrard, *L'idée de nature en France*, p. 130.

the Works of the Creator [...] designed for the Conviction of Atheists and Infidels. Cette traduction, qui connut un grand succès et fut maintes fois réimprimée²⁰, fut préfacée par une « Lettre au traducteur » signée par Jean-Théophile Desaguliers, réfugié huguenot à Londres, franc-maçon, champion de Newton et, depuis 1714, *fellow* de la Royal Society – on voit bien ici le réseau dans lequel circule le finalisme scientifique d'un Nieuwentijt²¹. C'est aussi à partir de cette traduction anglaise que fut préparée une version française, par un médecin Pierre Noguez, qui parut à Paris en 1725, sous le titre *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature*. Cette traduction fut réimprimée deux fois, à Amsterdam en 1727, et encore à Amsterdam et Leipzig en 1760. Il y eut aussi une traduction en allemand, par Seguer, qui parut à Jena en 1747. Peu de livres néerlandais ont eu un tel retentissement à l'échelon européen²² et, d'après Jonathan Israel, « Nieuwentijt fut pendant plusieurs décennies l'un des auteurs scientifiques les plus lus en Europe²³ ». Certes *Le Spectacle de la nature* (1732-1750) de l'abbé Pluche connaîtra un énorme succès en France comme œuvre de vulgarisation ; mais il ne faut pas oublier que, dans sa « Préface », Pluche cite Nieuwentijt parmi les sources principales de son livre²⁴. L'abbé Pluche n'a pas du tout les mêmes prétentions philosophiques et scientifiques que Nieuwentijt, ni d'ailleurs son intelligence. On ne s'étonnera donc pas que, dans le *Génie du christianisme*, Chateaubriand ne prononce jamais le nom de Pluche et cite en revanche Nieuwentijt à plusieurs reprises²⁵.

Pour mieux comprendre l'influence que le penseur hollandais a pu exercer sur une certaine pensée déiste, examinons le cas de Jean-Jacques Rousseau. Il a bien

20 Une troisième édition, par exemple, parut 1730, et une cinquième en 1745.

21 Sur Desaguliers, voir Margaret C. Jacob, *The Radical Enlightenment : Pantheists, Freemasons and Republicans*, Londres, 1981, p. 122-123.

22 Sur la réception dans la presse de l'époque, voir J. Verduyck, « La fortune de Bernard Nieuwentijt », p. 223-246.

23 J. Israel, *Les Lumières radicales*, p. 534.

24 « Les ouvrages dont nous nous sommes le plus servis pour nous instruire & pour autoriser nos remarques, sont l'excellente histoire et les mémoires de l'Académie des Sciences, les Transactions philosophiques de la Société de Londres, les Traités de Malpighi, de Rédi, de Willughbi, de Leeuwenhoek, de Grew, de Nieuwentijt, de Derham, &c. » (*Le Spectacle de la nature, ou entretiens sur les particularités de l'histoire naturelle, qui ont paru les plus propres à rendre les Jeunes-Gens curieux, & à leur former l'esprit*, Paris, Vve Estienne et Desaint, 1732-1750, 8 tomes en 9 vol., t. 1, p. xvi).

25 Voir en particulier *Génie du christianisme*, première partie, livre V, chap. 3 : « Le docteur [Nieuwentijt] est savant, sage, judicieux, mais sec » (*Essai sur les révolutions, Génie du christianisme*, éd. M. Regard, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1978, p. 560). Le nom de Nieuwentijt est encore cité en Angleterre dans un sermon victorien de 1842, « The Argument of design equal to nothing, or Nieuwentijt and Paley versus David Hume and Saint Paul » (Bodleian Library, Oxford, G. Pamph. 2795 (5)).

lu Nieuwentijt aux Charmettes, chez M^{me} de Warens, comme il le dit dans son poème « Le Verger de M^{me} de Warens », qui date de 1739 :

Tantôt à la Physique appliquant mes problêmes,
Je me laisse entraîner à l'esprit de sistêmes :
Je tâtonne Descartes et ses égaremens
Sublimes, il est vrai, mais frivoles Romans.
J'abandonne bien-tôt l'Hyppothèse infidelle,
Content d'étudier l'Histoire naturelle.
Là Pline et Nyeuventit m'aidant de leur savoir
M'apprennent à penser, ouvrir les yeux, et voir²⁶.

174

Dans ses divers plans pédagogiques, Rousseau propose la lecture de Nieuwentijt après celle du *Spectacle de la nature*²⁷ ; et dans *Émile*, Rousseau est indigné même que le savant docteur hollandais ne soit pas allé plus loin : « J'ai lu Nieuventit avec surprise, et presque avec scandale. Comment cet homme a-t-il pu vouloir faire un livre des merveilles de la nature qui montrent la sagesse de son Auteur ? Son livre seroit aussi gros que le monde qu'il n'auroit pas épuisé son sujet [...]»²⁸ ». La pensée déiste de Rousseau s'inspire donc explicitement de Nieuwentijt²⁹ ; le cas de Voltaire, comme nous le verrons, est tout autre.

VOLTAIRE ANNOTATEUR DE NIEUWENTIJT

Confrontée à la pensée de Nieuwentijt, la réaction de Voltaire s'annonce donc prometteuse... Voltaire, qui a toujours défendu la thèse d'un « Dieu horloger », devrait normalement prendre inspiration chez ce disciple de Newton, tout comme Jean-Jacques Rousseau... Le commentaire marginal de Voltaire est important, du moins dans son ampleur, et comporte quelque 87 notes. Le livre est long, et les notes sont éparpillées tout au long du volume, avec quand même une concentration sur le « Discours préliminaire », où nous trouvons 35 notes dans l'espace de 46 pages. Mais malgré l'ampleur de ce commentaire, ces *marginalia* restent franchement décevants. En gros la tactique de Voltaire consiste à critiquer certaines prises de position, sans pour autant entrer jamais dans un véritable débat avec Nieuwentijt. Un certain nombre d'observations positives viennent

26 J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1959-1995, 5 vol., t. 2, p. 1128.

27 *Œuvres complètes*, t. 4, p. 30, 50.

28 *Œuvres complètes*, t. 4, p. 580 ; à comparer avec la version du manuscrit Favre, t. 4, p. 223.

29 Voir Jacques Berchtold, « *Le Spectacle de la nature* chez Jean-Jacques Rousseau », dans F. Gevrey, J. Boch et J.-L. Haquette (dir.), *Écrire la nature au XVIII^e siècle : autour de l'abbé Pluche*, Paris, PUPS, 2006, p. 275-294.

assurer un certain équilibre : « il en veut a descartes ; et il a raison » (p. 94)³⁰ ; « cet endroit est bon quoy que mal exprimé » (p. 95) ; ou tout simplement « bon » (p. 105, deux fois ; p. 107). Mais la très grande majorité des remarques sont critiques, écrites d'un ton irascible et atrabilaire. « Tu fais toujours dieu a ton image. Tu veux que dieu soit comme un bourguemestre. Pouvons nous honorer Dieu ? » (p. 84) – allusion évidente au fait que Nieuwentijt était bourgmestre de la petite ville de Purmerend. Ou encore, à propos des fables païennes, « cela est faux et ridicule. Les fables des poetes netaient pas la relligion. Les anciens enseignerent la morale la plus severe » (p. 87 ; voir cahier hors texte en couleur, p. III). Parfois Voltaire reprend son auteur pour le corriger au niveau des idées : « Spinosa reconait une intelligence supreme universelle necessaire. Mais il la joint a la matiere. Il ne reconait dans ces deux modes quune seule substance qui est Dieu » (p. 91). Parfois il se sert de l'occasion pour ressortir une expression bien rôdée : « Le hazard est un mot vide de sens » (p. 88). Mais la plupart du temps son commentaire est plutôt de l'ordre de l'insulte : « verbiage » (p. 87 ; voir cahier hors texte en couleur, p. III et *passim*), « obscur et faux » (p. 92), « tres mauvais raisonnement » (p. 93), « verbiage et fausseté » (p. 93), « faux » (p. 109), « tres douteux » (p. 109), « ridicule » (p. 115), « quel verbiage quel manque de methode que d'ennui ! » (p. 100), « ah tu as raison enfin. mais ta raison est bien bavarde » (p. 95 ; voir cahier hors texte en couleur, p. IV). Et même : « Ce bavard donnerait envie detre athee, si on pouvait letre » (p. 101). Amusant, certes, mais pas vraiment argumenté. Devant cet exposé pédant et pointilleux de quelque 900 pages des arguments finalistes, Voltaire ne trouve pas mieux que de se moquer du style ou de certaines prises de position d'après lui un peu prétentieuses... Pour J. Vercruysse, Voltaire est « parmi ceux qui, tout en étant d'accord sur le fond déistrique de l'ouvrage, n'approuvent guère la manière selon laquelle les arguments sont présentés³¹ ». Certes Voltaire n'approuve pas le style du médecin néerlandais ; mais il faut dire aussi que Voltaire refuse absolument de s'engager avec lui sur le plan des arguments. Voici que le déiste Voltaire refuse de dialoguer avec un des théoriciens majeurs du déisme du premier tiers du siècle. Les *marginalia* sur Nieuwentijt sont décevants, certes ; mais plus que cela, ils posent problème.

³⁰ Les références renvoient à *OCV*, t. 141 (2006).

³¹ J. Vercruysse, *Voltaire et la Hollande, SVEC*, 46 (1966), p. 103. Comparer : « Un Nieuwentydt trouve difficilement grâce à ses yeux, parce que la façon dont il développe ses arguments le heurte, car il a horreur du verbiage. Mais le fond de son argumentation rejoint cependant sa propre "conception mécanique du cosmos" » (p. 183).

L'interprétation des *marginalia* de Voltaire repose très souvent, et c'est le cas ici, sur une question de datation, problème prévu très tôt par Sam Taylor³². Pour mieux apprécier l'apport de certains *marginalia*, nous aurions besoin de pouvoir dater la lecture, ou les lectures, de Voltaire. La bibliothèque de Voltaire telle que nous la connaissons est essentiellement la bibliothèque des Délices et de Ferney, et nous ne pouvons pas savoir dans quelle mesure Voltaire acheta certains volumes plus d'une fois, ni dans quelle mesure certaines annotations ne reflètent qu'une relecture tardive (et peut-être atypique ?). Dans le cas actuel, les *marginalia* de Voltaire sur *L'Existence de Dieu* portent sur l'édition in-quarto de 1760, c'est-à-dire la dernière réédition du livre, publiée à une époque où apparemment les thèses de Nieuwentijt n'étaient plus au cœur des débats, surtout hors des Pays-Bas. Quand Voltaire a-t-il lu Nieuwentijt pour la première fois ? A-t-il possédé et annoté des éditions de *L'Existence de Dieu* antérieures à celle de 1760 ? Faute du témoignage de ces volumes, on rêve évidemment d'une lettre qui fixerait avec précision une première lecture, telle celle-ci, adressée au marquis de Villeville : « Je viens de lire un nouveau livre de l'*Existence de Dieu* par un *Bullet* » (D 15189, 26 août 1768). Rien de tel pour Nieuwentijt.

Il est évident que Voltaire s'intéresse tôt aux arguments du finalisme ; même le sceptique Bayle aurait été sensible à cet argument³³. Plus précisément, on devrait dire peut-être que Voltaire s'intéresse tôt à l'*idée* des causes finales, sans jamais se mêler trop des arguments précis. De façon générale, Voltaire partage avec Nieuwentijt ce que René Pomeau appelle « une conception mécanicienne du *cosmos*³⁴ » : le *Traité de métaphysique* met en avant cet argument et expose, dans le deuxième chapitre, la notion du Dieu horloger, en s'appuyant sur le *Traité de l'existence et des attributs de Dieu* de Clarke³⁵. Le même thème reparait plus tard, par exemple dans *Le Philosophe ignorant* (1766) : « Rien n'ébranle en moi cet axiome, tout ouvrage démontre un ouvrier³⁶ ». Norman Torrey affirma, mais

32 « There appear to be real problems [...]. One is the difficulty of asserting the date at which any given work was read, a point which would make a considerable difference, shall we say, to the assessment of the value of Voltaire's comments on Rousseau's works. Another vital point is whether the text now in the Voltaire library is the original copy read by him, or a replacement copy, a second edition purchased of an important work, by a writer keen to pick out the innovations in that particular revision rather than the intrinsic qualities of the work in general » (Samuel S. B. Taylor, « Voltaire's marginalia : a preview of the forthcoming edition », *SVEC*, 135 (1975), p. 167-180, à la p. 176).

33 E. Labrousse, *Pierre Bayle*, La Haye, Nijhoff, 1963-1964, 2 vol., t. 2, p. 163-164.

34 R. Pomeau, *La Religion de Voltaire*, nouv. éd., Paris, Nizet, 1969, p. 409.

35 Voir *Traité de métaphysique*, éd. W. H. Barber, *OCV*, t. 14 (1989), p. 425-427.

36 *Le Philosophe ignorant*, éd. R. Mortier, *OCV*, t. 62 (1987), p. 49 ; voir aussi le chap. 23, « Un seul artisan suprême », p. 55-57.

sans plus fournir de témoignages, que Nieuwentijt était à ranger, avec Newton et Hartzoecker, parmi les penseurs ayant exercé une influence importante dans la formation du déisme voltairien³⁷ ; et J. Vercruysse a raison de se montrer sceptique à l'égard de cette affirmation³⁸. Si R. Pomeau ne cite jamais le nom de Nieuwentijt dans *La Religion de Voltaire*, c'est bien parce que son étude porte exclusivement sur la pensée de Voltaire, et que Voltaire lui-même ne cite jamais dans ses écrits à propos du « Dieu horloger » le nom du médecin hollandais.

Mais c'est quand nous situons la pensée de Voltaire dans le contexte plus large du mouvement contemporain des idées que nous comprenons à quel point cette pensée est curieuse et individuelle. Après avoir parlé de l'importance de Nieuwentijt en France, J. Ehrard fait tout de suite la liaison avec la pensée voltairienne : « Ce n'est donc pas Voltaire qui a le premier découvert à ses concitoyens le parti qu'on pouvait tirer du newtonisme en faveur de la religion naturelle, voire de la religion révélée [...] »³⁹. Comment expliquer donc que le déiste Voltaire ne cite jamais Nieuwentijt de façon explicite avant les années 1770 ? Il semble inconcevable que Voltaire n'ait pas été familier avec Nieuwentijt au moment d'écrire son propre *Traité de métaphysique*, par exemple. Nous trouvons dans la bibliothèque de Voltaire la *Théologie physique ou Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu*, de William Derham, publiée pour la première fois en français en 1726, et que Voltaire possède dans une édition de 1730 (BV 988)⁴⁰. Pourquoi ne trouvons-nous pas dans cette même bibliothèque, à côté de Derham, le livre de Nieuwentijt dans l'édition de 1725 ? Dès sa publication en France, le livre de Nieuwentijt avait été chaleureusement salué dans les pages du *Journal de Trévoux*, qui publia un compte rendu d'une bonne trentaine de pages⁴¹, et l'on peut se demander si Voltaire n'avait pas ses raisons de rester méfiant vis-à-vis d'un penseur si bien accueilli par les jésuites. Quoi qu'il en soit, pendant la première moitié du siècle, lorsque Nieuwentijt connut ses heures de gloire, Voltaire garda à son égard un silence profond, on pourrait dire éloquent.

Tandis que, dans les Provinces-Unies, les thèses de Nieuwentijt dominèrent longtemps les discussions des Lumières néerlandaises⁴², en France le finalisme de Nieuwenijt vint rapidement à être contesté, et cela dès les années 1740. Diderot fait allusion à Nieuwentijt dans ses *Pensées philosophiques* (1746), dans

37 Norman L. Torrey, *The Spirit of Voltaire*, New York, Columbia University Press, 1938, p. 231.

38 J. Vercruysse, *Voltaire et la Hollande*, p. 104.

39 J. Ehrard, *L'Idée de nature en France*, p. 130.

40 CN, t. 3, p. 79, montre des signes de lecture.

41 *Journal de Trévoux*, avril 1726, p. 605-639.

42 Voir J. Israel, *The Dutch Republic : its rise, greatness and fall, 1477-1806*, Oxford, 1995, p. 1041-1042.

la pensée XVIII : « Ce n'est pas de la main du Métaphysicien que sont partis les grands coups que l'Athéisme a reçus [...]. Ce n'est que dans les ouvrages de Newton, de Muschenbroek, d'Hartzoeker, & de Nieuwentijt qu'on a trouvé des preuves satisfaisantes de l'existence d'un Être souverainement intelligent. Grâce aux travaux de ces grands Hommes, le monde n'est plus un Dieu : c'est une machine qui a ses roues, ses cordes, ses poulies, ses ressorts & ses poids⁴³ ». Ce passage, qui a provoqué maints commentaires, n'est pas simple à interpréter. Que Diderot soit un déiste sincère, ou qu'il soit un athée qui ironise sur les arguments du finalisme, comme je le soupçonne, cela ne change rien au fait que le nom de Nieuwentijt entre nécessairement dans tout débat de ce genre. Formey, dans ses *Pensées raisonnables opposées aux pensées philosophiques* (1749), souligne la faiblesse des arguments de Diderot en ce qui concerne le finalisme (sans bien sûr soupçonner la présence de l'ironie), et il ne manque pas de citer Nieuwentijt à son tour⁴⁴. Dans *L'Homme-Machine* (1747, daté de 1748), La Mettrie conteste les arguments du finalisme, en citant et Diderot... et Nieuwentijt⁴⁵. En soi, rien de nouveau ici : ils avaient été mis en cause en France dès le XVII^e siècle, notamment par le médecin Guillaume Lamy qui, dans ses *Discours anatomiques* (1675), avait contesté la philosophie finaliste de Galen qui dominait à l'époque la Faculté de médecine à Paris⁴⁶. Mais il est intéressant de noter que le nom de Nieuwentijt revient dans le discours de ceux, en France, qui s'opposent au déisme : le nom du médecin hollandais est celui du penseur déiste par excellence qu'il convient d'attaquer. Et dans tous ces débats autour de la physico-théologie, Voltaire ne semble prendre aucun rôle ; son déisme est décidément un déisme exceptionnel dans tous les sens.

Reste le témoignage incontestable du commentaire marginal sur l'édition de 1760. Nous ne pouvons pas savoir dans quelle mesure Voltaire a lu Nieuwentijt avant cette date, car nous ne disposons d'aucun indice ; tout ce que nous savons avec certitude, c'est que, à part les *marginalia* eux-mêmes, les deux seules allusions explicites à Nieuwentijt dans ses écrits sont très tardives, et remontent aux années 1770. Dans le *Prix de la justice et de l'humanité* (1777), Voltaire parle de la nécessité de réfuter le *Système de la nature* ; l'antidote aux vers de Lucrèce, dit-il, « est tout prêt dans les démonstrations de Clarke, dans Derham, dans

43 *Pensées philosophiques*, éd. R. Niklaus, Genève, Droz, 1965, p. 12-13.

44 J. H. S. Formey, *Pensées raisonnables opposés aux pensées philosophiques*, Berlin, Voss, 1749, p. 66-69.

45 La Mettrie, *L'Homme-Machine*, éd. P.-L. Assoun, Paris, Denoël, 1981, p. 184-185 ; voir aussi la critique de l'abbé Pluche, *Le Spectacle de la nature*, p. 145.

46 Voir La Mettrie, *L'Homme-Machine*, p. 262, n. 100. Voir aussi Alan Charles Kors, « Monsters and the Problem of Naturalism in French Thought », *Eighteenth-Century Life*, 21/2 (Mai 1997), p. 23-47.

Nieuwentyt même⁴⁷ » ; tandis que dans l'*Histoire de Jenni* (1775), c'est Birton qui croit au *Système de la nature* et qui donc attaque Nieuwentijt : « Voudriez-vous que je disse, avec ce bavard impertinent de Nieuwentyt, que “Dieu nous a donné des oreilles pour avoir la foi, parce que la foi vient par oui-dire” ? Non, non, je ne croirai point à des charlatans qui ont vendu cher leurs drogues à des imbéciles⁴⁸ ». Ce passage, qui montre bien les réticences de Voltaire à l'égard de Nieuwentijt, est à mettre en liaison directe avec la lecture de notre docteur néerlandais, car contre le passage en question il y a un signet « énorme sot[tise] les oreilles p[our] la foi ! » (p. 101). Il est à noter que ces deux allusions explicites à Nieuwentijt, les seules dans toute l'œuvre de Voltaire, paraissent dans un contexte où il est question de la réfutation du matérialisme du *Système de la nature*, c'est-à-dire du combat qui a préoccupé le patriarche de Ferney plus que tout autre dans les années 1770. Tout semblerait suggérer donc, même si l'on ne peut le prouver absolument, que les *marginalia* portant sur Nieuwentijt datent des années 1770⁴⁹.

UNE COMPOSITION EN DEUX TEMPS... ET EN DEUX COULEURS

Ces *marginalia* présentent un autre intérêt assez particulier, car il s'avère qu'ils sont rédigés en deux encres distinctes, soit à l'encre noire, soit à l'encre brune. C'est, sauf erreur, une particularité de ces *marginalia* (et un détail que les éditions précédentes ont manqué de signaler). Dans l'édition procurée par Natalia Elaguina, les notes à l'encre brune sont mises entre astérisques, ce qui nous permet de comparer les deux couches d'écriture. C'est ainsi qu'à la page 3 (cahier hors texte en couleur, p. III), « Cela est faux... » est à l'encre noire, et « verbiage » à l'encre brune. Voltaire a donc dû lire la page au moins deux fois, la plume à la main. Il y a en tout 49 notes rédigées à l'encre noire, 34 à l'encre brune, et 4 notes dans les deux encres. Ces quatre notes en deux couleurs,

47 M, t. 30, p. 561.

48 M, t. 21, p. 554.

49 D'autres indices possibles pour la datation de ces *marginalia* se trouvent dans des parallèles entre deux des remarques marginales sur Nieuwentijt et des phrases qui refont surface dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, dans les articles « Atomes » (1770) et « Philosophe » (1771) : voir OCV, t. 141, p. 104, p. 107, et p. 465, n. 80 et 81. La mention du livre de Nieuwentijt dans une lettre (D 15189) datant de 1768 (voir OCV, t. 141, p. 464, n. 75) ne prouve pas que Voltaire vient de le relire à cette date-là. L'abbé Jean-Baptiste Bullet publie en 1768 un livre dont l'argument et le titre même rappelaient le livre de Nieuwentijt : *L'Existence de Dieu démontrée par les merveilles de la nature ; ouvrage où après avoir mis dans le plus grand jour les preuves de l'existence et des perfections de Dieu, que l'univers présente, on répond à quelques philosophes de nos jours qui ont taché de les affaiblir* (Paris, Valade et Delalain, 1768 ; réimprimé en 1779 et en 1819). Voltaire possède le livre de Bullet (BV 575), auquel il ne daigne accorder qu'une seule note marginale (CN, t. 1, p. 613).

rédigées donc en deux temps, sont particulièrement précieuses pour une étude de l'écriture des *marginalia*. Prenons, par exemple, une phrase à la page 14 (cahier hors texte en couleur, p. IV) : la première moitié, « Ah tu as raison enfin », est écrite à l'encre noire et la suite, « mais ta raison est bien bavarde », à l'encre brune ; nous en déduisons que tout ce qui est écrit en noir représente la première couche de composition, et que les notes à l'encre brune correspondent à une deuxième lecture. Dans le cas des notes en deux couleurs, il paraît que Voltaire, lors d'une deuxième ou troisième lecture, a fait des ajouts et des compléments aux notes déjà existantes. La distinction de ces deux couches n'est sûrement pas voulue par Voltaire ; il s'agit selon toute probabilité d'une erreur dans la fabrication de l'encre qui a fait que l'encre noire de la deuxième couche de composition s'est embrunie en quelque sorte. L'existence des quatre notes bicolores fournit un témoignage intéressant sur la composition des *marginalia*. Mais nous constatons que, dans le cas actuel au moins, l'argument n'évolue pas, comme on aurait pu le penser ou l'espérer, entre les deux lectures : les ajouts et les compléments de Voltaire ne font que renforcer et souligner les arguments de la première lecture.

Reste que cette rédaction en deux couleurs et en deux temps est lourde de conséquences pour notre interprétation d'autres séries de *marginalia*. Voltaire annote et parfois il ré-annote. Ses annotations vont de pair avec ses lectures, et lorsque nous essayons de construire des arguments à partir d'un ensemble de *marginalia*, il faut toujours garder en tête la possibilité d'une écriture en plusieurs étapes : les *marginalia* peuvent parfois ne pas constituer le bel ensemble pour lequel on serait tenté de les prendre... Le problème de datation posé par l'étude des *marginalia* est, nous l'avons vu, complexe. Et il est encore plus difficile de dater cette écriture marginale lorsque nous tenons compte du fait que les *marginalia* d'un livre sont parfois un amalgame de plusieurs lectures, peut-être échelonnées dans le temps.

Notre visiteur anonyme qui en 1823 eut accès à la bibliothèque de l'Ermitage et qui choisit de prendre copie des annotations de Nieuwentijt espérait sans doute avoir un accès privilégié à la pensée voltairienne. Il a dû être déçu. La lecture de Nieuwentijt que traduisent ces annotations n'éclaire pas la genèse de la philosophie du finalisme chez Voltaire, comme on était en droit de s'y attendre. Nous ne savons toujours pas dans quelle mesure Voltaire a lu, et compris, Nieuwentijt dans les années 1720 et 1730, à l'époque où ses idées avaient un retentissement européen ; et nous pouvons simplement constater que si Voltaire voit en Nieuwentijt un allié, c'est avec la plus grande réticence, car il n'a aucune sympathie pour sa façon d'argumenter, même s'il est d'accord avec lui sur la question de fond.

Mais ces *marginalia* ont un autre intérêt, car ils font apparaître la pensée déiste de Voltaire sous une lumière inattendue. Les travaux actuels de J. Israel sur la pensée des Lumières distinguent deux courants parallèles : d'un côté la pensée radicale, issue de Spinoza, et de l'autre, une pensée plus modérée, issue de Locke et de Newton, et qui voulait faire obstacle à l'athéisme latent du courant radical⁵⁰. Cette interprétation, qui met en cause l'interprétation traditionnelle de l'émergence au XVIII^e siècle d'un seul courant de pensée « philosophique », nous incite à examiner de plus près le phénomène du déisme voltairien dans son contexte. « On peut être très bon philosophe et croire en Dieu. Les athées n'ont jamais répondu à cette difficulté, qu'une horloge prouve un horloger » : ainsi s'exprime Voltaire, dans une lettre au marquis de Villeville (D 15189). En soi, il n'y a rien ici qui surprend, si ce n'est la date de la lettre – le 26 août 1768. L'opinion de Voltaire concernant le finalisme n'a guère évolué depuis un demi-siècle⁵¹ ; et pendant ce temps, la synthèse des idées héritées de Locke et de Newton décrite par J. Israel était devenue fortement contestée⁵². De même, ce qui frappe dans son commentaire sur Nieuwentijt est moins ce que Voltaire écrit que le fait même qu'il se donne la peine d'annoter aussi complètement une édition de 1760, à un moment où les arguments fondamentaux du médecin néerlandais étaient mis en cause en France depuis longtemps. Voltaire revient à Nieuwentijt (et peut-être le lit de près pour la première fois...) après 1760, et très probablement après 1770, quand il se trouve sur la défensive contre un matérialisme qui gagne en visibilité, et quand il se sent obligé de défendre, coûte que coûte, le déisme. Ces annotations de Nieuwentijt nous apprennent peu ou rien sur la constitution de la pensée finaliste chez Voltaire, certes ; mais elles témoignent du fait que sa pensée dans ce domaine n'a pas du tout évolué, et elles éclairent la stratégie défensive de Voltaire dans son combat contre les matérialistes.

50 Cette étude des Lumières prendra la forme d'une trilogie : après le premier (*Radical enlightenment : philosophy and the making of modernity, 1650-1750*, Oxford, Oxford University Press, 2001, traduit en français) et le deuxième volume (*Enlightenment Contested : philosophy, modernity, and the emancipation of man, 1670-1752*, Oxford, Oxford University Press, 2006), un troisième volume est à paraître.

51 Dans la même lettre (D 15189), Voltaire met ensemble les trois noms de Swammerdam, Nieuwentijt et Derham, tous des noms du même cru.

52 *Enlightenment Contested*, p. 762-780.

LE SINOPHILE ET LE SINOPHOBE.
VOLTAIRE LECTEUR DE CORNELIUS DE PAUW

Christiane Mervaud
Université de Rouen

En 1773 paraissent à Berlin des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, du chanoine Cornelius de Pauw (1739-1799). Cet érudit, oncle du baron Anarchasis Cloots, suscita, par son goût des paradoxes, maintes controverses¹. Voltaire avait déjà lu et apprécié les compilations de ce savant qui avait publié en 1770 des *Recherches philosophiques sur les Américains, ou Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de l'espèce humaine* (t. 1-3, Londres, 1770)². Voltaire, dont la Bibliothèque « chinoise » est bien fournie, ne cesse d'acquérir de nouvelles publications³. La liste de ses achats depuis 1770 le prouve : Joseph-Marie Amiot, *Art militaire des chinois...*, traduit en français par le P. Amiot, rev. et publ. par M. Deguignes (Paris, Didot, 1772 ; BV 63) ; *Mémoires concernant l'histoire, les sciences et les arts, les mœurs et usages des chinois*, par des missionnaires de Pékin (Paris, 1776-1777 ; BV 64) ; *Le Chou-King, un des livres sacrés des Chinois...*, par feu le P. Gaubil, rev. et corr. par M. de Guignes, avec un Discours préliminaire par de Prémare et une notice de l'Y-King par C. de Visdelou (Paris, 1770 ; BV 764) ; *Lettre de Pékin, sur le génie de la langue chinoise* de Pierre-Martial Cibot (Bruxelles, 1773 ; BV 770) ; *Éloge de la ville de Moukden*, poème composé par Kien-Long, empereur régnant, trad. par le P. Amiot et publ. par M. de Guignes (Paris, 1770 ; BV 1783) et *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois* (Berlin, 1773) de Cornelius de

- 1 Cornelius de Pauw est cité par la recherche voltairiste, mais peu analysé. Il figure dans la Bibliographie de *The French Image of China Before and After Voltaire* de Basil Guy (SVEC, 21, 1963). Shun-Ching Song a relevé tous les passages qui font référence à son livre dans les Œuvres de Voltaire (*Voltaire et la Chine*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1989), mais son propos ne visait pas à prendre la mesure de l'intérêt de l'ouvrage de Cornelius de Pauw pour l'étude de la pensée de Voltaire.
- 2 BV 2673, OCV, t. 141 (2006), p. 234-246. Il a lu avec beaucoup d'intérêt une Dissertation critique d'Antoine-Joseph Pernetty suivie de la Réponse de C. de Pauw (D 16748, 6 novembre 1770).
- 3 Voir la liste établie d'après le *Catalogue* de sa bibliothèque par Shun-Ching Song : *Voltaire et la Chine*, p. 255-259.

Pauw. Presque tous ses ouvrages portent des traces de lecture⁴. Celles des deux tomes de Cornelius de Pauw, que la récente publication du tome 141 des *Ceuvres complètes* vient de révéler, sont particulièrement copieuses, car le sujet l'intéresse au plus haut point⁵.

Depuis longtemps, Voltaire a pris parti contre la thèse d'une origine égyptienne de la civilisation chinoise qui avait le mérite, pour l'Occident chrétien, de proposer une solution satisfaisante à l'irritant problème de la chronologie chinoise contrecarrant la chronologie biblique. Ainsi ces Chinois, dont les Annales proclamaient l'ancienneté, pouvaient-ils être réintégrés dans l'univers des Saintes Écritures. Formulée au xvii^e siècle par le P. Athanase Kircher de la Compagnie de Jésus (1602-1680), cette théorie fut reprise par l'évêque d'Avranches, Pierre-Daniel Huet (1630-1721), puis par l'académicien Dortous de Mairan. Dans la Bibliothèque de Voltaire figurent les *Lettres de M. de Mairan au R.P. Parennin, contenant diverses questions sur la Chine* (Paris, 1759 ; BV 2274) et le tome XXVI des *Lettres édifiantes et curieuses* reproduit la Lettre du R.P. Parennin contestant cette théorie⁶. Voltaire réagit lorsque Joseph de Guignes, un savant estimé, lit dans l'Assemblée publique de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres le 14 novembre 1758 un *Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne*. Publié en 1759, ce Mémoire figure dans la Bibliothèque de Voltaire avec l'indication « Guignes sur les Chinois » (BV 706 ; CN, t. 4, p. 257). Après avoir rappelé que le savant Huet et Dortous de Mairan étaient partisans de cette théorie (p. 7), Joseph de Guignes prétendait que les caractères chinois dérivait des hiéroglyphes et que les Égyptiens étaient venus à la Chine après Ménès, soit vers l'an 1122 avant Jésus-Christ (p. 77). Voltaire écrira à d'Argental que « le système de M. Guignes [lui] a paru du plus énorme ridicule » (D 9372), mais il fit grand bruit, car l'enjeu était d'importance. En conclusion du « Précis » de son Mémoire, Joseph de Guignes l'exposait en toute clarté. Que devient alors la chronologie chinoise qui mettait à mal celle de la Bible et dont les incrédules faisaient grand cas ? Que devient aussi « cette sagesse prématurée et cette supériorité en toute chose qu'on accorde aux Chinois ? », « Tout cela disparaît », affirme Joseph de Guignes, « et il ne reste qu'un fait simple : c'est que les anciens sauvages de la Chine, ainsi que ceux de la Grèce, ont été policés par les Égyptiens, mais qu'ils l'ont été plus tard parce que la Chine est plus éloignée de l'Égypte que la Grèce » (p. 78-79). La science vient donc au secours de la Bible et les incrédules perdent l'un de leurs arguments majeurs.

4 Amiot, CN, t. 1, p. 94 ; *Mémoires*, CN, t. 1, p. 94-96 ; *Chou-King*, CN, t. 2, p. 621. Pour tous les renvois au *Corpus des notes marginales* paru de 1979 à 1994 (Akademie Verlag, Berlin) avant ce sixième tome (OCV, t. 141), nous renverrons par le sigle CN suivi de l'indication du tome et de la page.

5 OCV, t. 141, p. 246-274.

6 Voltaire a annoté cette lettre (CN, t. 4, p. 350).

Voltaire se fait fort de terrasser Joseph de Guignes en le ridiculisant. Dans la « Préface historique et critique » qui précède l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, Voltaire s'égayait dès 1759 du comparatisme naïf de cet orientaliste : « Les Égyptiens dans leurs fêtes allumaient des chandelles ; les Chinois ont des lanternes ; donc on ne peut douter que les Chinois ne soient une colonie d'Égypte⁷ ». Il se livrait à des facéties linguistiques sur l'empereur Ki qui est évidemment le roi Atoës, en changeant k en a et i en toës, exemple effectivement cité par de Guignes, mais après force explications. Michel-Ange-André Le Roux Deshauterayes, auteur d'une Dissertation réfutant de Guignes, *Doutes sur la dissertation de M. de Guignes* (Paris, 1759 ; BV 959), raconte à Voltaire comment Needham s'est converti à cette théorie en voyant à Turin un buste d'Isis (D 10246). D'où de nouvelles bouffonneries dans l'« Exorde » de *La Défense de mon oncle*, où de manière toute mécanique, l'empereur Yu devient Ménès en changeant nès en u et mé en y⁸. Pour Voltaire la question avait été réglée par ces plaisanteries ; elle revient à l'ordre du jour avec ce copieux ouvrage de Cornelius de Pauw qu'il s'empresse de lire.

Pendant plus de 700 pages, Cornelius de Pauw démontre, sans omettre le moindre argument, qu'il n'y a rien de commun entre l'Égypte et la Chine, du point de vue des mœurs et des arts (ce sont les deux premières parties de son ouvrage) ainsi que du point de vue religieux ou politique (ce sont les deux dernières parties de son livre). L'ouvrage n'est qu'un long parallèle traitant de la condition des femmes et de l'état de la population, du régime diététique, de l'état de la peinture et de la sculpture, de la chimie, de l'état de l'architecture, de la religion, du gouvernement. Cornelius de Pauw réfute Joseph de Guignes et ses épigones, dont John Needham, mais il a d'autres visées. Il les affiche dès son « Discours préliminaire ». Il entend mettre en cause l'enthousiasme de l'Europe à l'égard des Chinois qu'il veut peindre tels qu'ils sont réellement :

On ne verra point ici les Chinois dépeints suivant les idées du vulgaire, mais suivant les faits. Et il faut convenir qu'ils perdent infiniment à être jugés de cette manière-là. Les vrais savants se sont aperçus depuis longtemps que la réputation de ces Asiatiques était principalement fondée sur l'enthousiasme répandu en Europe par la voix des missionnaires, dont l'esprit se familiarise aisément avec le merveilleux. Cependant, au lieu de revenir de tant d'erreurs, de tant de préjugés, quelques écrivains ont encore renchéri sur les éloges qu'on a cru devoir donner aux Chinois, sans qu'on ait jamais bien examiné s'ils le méritaient. (t. I, p. v)⁹.

7 *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, éd. critique par M. Mervaud, OCV, t. 46 (1999), p. 392.

8 *La Défense de mon oncle*, éd. critique par J.-M. Moureaux, OCV, t. 64 (1984), p. 195.

9 Nous renverrons à l'ouvrage de Cornelius de Pauw (Berlin, 1773) en indiquant dans le texte la référence au tome et à la page.

Cornelius de Paw prétend substituer des faits à des rêveries inconsistantes et, par l'usage de l'esprit critique, il entend détruire des fables, celles qui ont germé dans l'imagination de savants européens, celles qui ont pollué les relations de voyage. Autant qu'à Joseph de Guignes, il s'en prend aux *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères, par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus*, recueillies et publiées par Ch. Le Gobien, J.-B. Du Halde, L. Patouillet, N. Maréchal (1707-1776) et à la *Description géographique, historique, chronologique, politique et physique de l'Empire de la Chine et de la Tartarie chinoise* du Père Du Halde (La Haye, 1736). Or ce sont les sources de Voltaire tributaire de la tradition jésuitique. Comme F. Moureau le remarque à juste titre, De Pauw, sujet du roi de Prusse et protestant, n'a aucune sympathie pour la Compagnie de Jésus : « L'habileté de son argumentation consistait à mettre les esprits éclairés sinophiles en présence de leurs contradictions : le modèle chinois qu'ils proposaient à l'admiration de l'Europe était une fabrication des ennemis les plus déclarés, selon lui, de la modernité, du progrès et de la liberté de penser¹⁰ ». Or, en 1773, cette mise en cause des jésuites ne pouvait laisser indifférent. Pendant la seconde moitié du siècle les Révérends Pères avaient été chassés de la Chine par l'empereur Kien-Long et le bref du Pape Clément XIV *Dominus ac redemptor* du 21 juillet 1773 avait dissous leur ordre. En une telle conjoncture, l'ouvrage de Cornelius de Pauw ne passe pas inaperçu. Les *Mémoires secrets*, le 18 octobre 1773, signalent ce livre qui « renverse toutes les opinions reçues » : « Ce qu'il dit principalement des Chinois est frappant. Il représente cette nation que les voyageurs, et les économistes depuis peu, nous donnaient comme le modèle parfait d'un peuple sage, agricole, politique, humain, civilisé, religieux, comme brute, paresseux, barbare, inepte, idolâtre¹¹ ».

Voltaire se trouve confronté à un ouvrage dont il approuve des idées directrices, celle de l'ancienneté de l'histoire chinoise, celle d'une spécificité de la culture chinoise, mais qui se donne pour but avoué de détruire le mythe chinois dont il a été un ardent propagateur. Sinophile, il lit attentivement les 732 pages d'un sinophobe, consignait maintes remarques dans les marges de son exemplaire. Le sixième tome du *Corpus des notes marginales* enregistre des réactions qui n'eurent rien d'éphémère. La présence ou l'absence de ses traces de lecture éclairent ses réponses à Cornelius de Pauw dans deux de ses œuvres de vieillesse, le *Fragment sur l'histoire générale*, paru à la fin de 1773 à la suite des *Fragments historiques sur l'Inde et sur le général Lally*, et les *Lettres chinoises, indiennes et tartares à M. Pauw par un bénédictin* de 1776.

10 F. Moureau, « Itinéraires jésuites en Chine ou les Lumières naissent à l'Est », *SVEC* 2003 : 01, p. 437-454, ici p. 442.

11 *Mémoires secrets*, t. 7, 18 octobre 1773.

Voltaire est dans sa quatre-vingtième année lorsqu'il prend connaissance de ces *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois* qui mettent à mal le modèle chinois que, depuis des lustres, il n'a de cesse de promouvoir¹². Bien que son nom ni aucune de ses œuvres ne soient jamais cités, Voltaire se sent mis en cause indirectement ; Cornelius de Pauw, dès sa Préface, s'en prenait seulement à l'auteur de l'*Histoire philosophique et politique des établissements des Européens aux deux Indes* pour avoir dit que l'esclavage était inconnu en Chine (t. I, p. v). Voltaire saisit fort bien la portée de cet ouvrage prolixe, systématique, écrit avec lourdeur, mais rempli de faits qui laissent à penser. Contrairement à toute attente, il ne réagit pas de manière polémique. C'est Étienne de La Boetie qui, dans *L'Europe chinoise*, cloue au pilori ces « prétendues recherches philosophiques » qui veulent ridiculiser la Chine. C'est lui qui attaque cet « ignare hollandais », ironise sur ses sottises assurant qu'il s'est ridiculisé lui-même¹³. Les deux tomes de l'exemplaire de Voltaire sont hérissés de signets portant des notes de sa main, des premières aux dernières pages de l'ouvrage¹⁴. Force passages ont été soulignés. Voltaire relève des faits, prend des notes, mais il n'assène aucun jugement. Il se permet une seule fois de faire part d'une opinion personnelle. Encore le fait-il fort poliment et avec modération. Dans la seconde partie des *Recherches philosophiques*, consacrées à « l'état de la peinture et de la sculpture chez les Égyptiens, les Chinois et tous les Orientaux en général », Cornelius de Pauw accuse le Père Lecomte d'une indulgence qui trahit la vérité. Dans ses *Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine* (Amsterdam, 1697), le Père Lecomte remarque incidemment que les Chinois n'ont pas « approfondi les principes de la perspective ». Cornelius de Pauw le reprend vertement : il faut dire que les Chinois n'ont aucune idée de la perspective, que dans leurs paysages, il n'y a « ni point de vue ni lointain », ce qui, selon lui, prouve l'infériorité des arts de l'Extrême-Orient. Or Voltaire, dans la marge, remarque posément : « vous dénigrez un peu trop les Chinois, ils ont du bon » (OCV, t. 141, p. 259). Alors que ses réactions d'humeur sont monnaie courante, on ne trouve donc aucune vivacité d'écriture à l'égard de cet ouvrage de compilation qui doit

12 Sur Voltaire et la Chine voir Virgile Pinot, *La Chine et la formation de l'esprit philosophique en France. 1640-1740*, Paris, 1932 ; René Étienne de La Boetie, *Les Jésuites en Chine (1552-1773), la querelle des rites*, Paris, 1966 et *L'Europe chinoise*, Paris, 1988-1989 ; Basil Guy, *The French image of China*, ouvr. cité ; H. Meng, *Voltaire et la Chine* (thèse soutenue à la Sorbonne, 1988) et, du même auteur, l'article « Chine », *Dictionnaire général de Voltaire*, Paris, Champion, 2003 ; « Le Confucianisme relu et réécrit par Voltaire dans son combat : "écraser l'Infâme" », *Voltaire et ses combats*, éd. par U. Kölvig et Ch. Mervaud, Oxford, 1997, t. 1, p. 657-665 ; Shun-Ching Song, *Voltaire et la Chine*, ouvr. cit. ; voir aussi *Voltaire et la Chine*, Institut et Musée Voltaire, Genève, 5 mai-4 octobre 2003, éd. Cristel, 2003.

13 R. Étienne de La Boetie, *De la sinophilie à la sinophobie*, Paris, 1989, p. 377.

14 Voir l'illustration 16 dans OCV, t. 141, p. 247.

le choquer sur bien des points. Voltaire ne s'est pas laissé rebuter par des maladresses de style ni par la monotonie de la composition. Car, faute d'être en mesure de comparer deux civilisations fort éloignées, Cornelius de Pauw se contente de juxtaposer, à propos de chaque thème qu'il aborde, deux exposés, l'un sur l'Égypte, l'autre sur la Chine, laissant à son lecteur le soin d'en tirer les conséquences. Il ne brille pas par le génie de la synthèse, se montre incapable de mettre en valeur son apport dans une conclusion. Il se contente d'écrire : « J'ai entrepris cet ouvrage pour faire voir que jamais deux peuples n'ont eu moins de conformité que les Égyptiens et les Chinois, et je crois l'avoir démontré jusqu'à l'évidence ; de sorte que je termine ici mes recherches » (t. II, p. 363). Voltaire a adopté une attitude strictement utilitariste. Il sait qu'il peut tirer parti de ces développements longs et prolixes, mais nourris de références. Il le dit à Frédéric II le 21 décembre 1775 : « Je trouve ce M. Pauw un très habile homme, plein d'esprit et d'imagination, un peu systématique à la vérité, mais avec lequel on peut s'amuser et s'instruire » (D 19806).

À première vue, on croirait que Voltaire s'est instruit également sur l'Égypte et sur la Chine. Le nombre de notes ou de passages soulignés est à peu près équivalent. Cette approche quantitative est trompeuse. Voltaire, dont on sait l'incompréhension à l'égard de l'Égypte, ne révisé nullement ses idées, même si on peut détecter, occasionnellement, dans les œuvres de sa vieillesse des échos de sa lecture des *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, par exemple dans l'ajout de l'article « Viande, viande défendue, viande dangereuse » dans l'édition de 1774 des *Questions sur l'Encyclopédie*¹⁵. Des notes marginales, des passages soulignés sont restés sans postérité, Voltaire se montrant très intéressé par des détails sur l'embaumement et par le culte du scarabée¹⁶. En revanche, ses notes marginales sur la Chine ont été utilisées ; il se réfère aussi à des passages ne comportant aucune trace de lecture, mais dont il se souvient. Le livre de Cornelius de Pauw a valeur d'intertexte pour les argumentations des articles II, III, IV sur la Chine du *Fragment sur l'histoire générale* composé de seize articles et des Lettres III, IV, V, VI, VII des *Lettres chinoises*. L'écart entre l'utilisation des notes marginales sur l'ouvrage de Cornelius de Pauw, selon qu'elles traitent de la Chine ou de l'Égypte, doit être souligné : d'une part, la lecture de centaines de pages sur l'Égypte n'a laissé dans la mémoire de Voltaire que des détails ; d'autre part, la lecture des pages sur la Chine a suscité maintes explications et justifications ; elle se prolonge dans des œuvres, elle conduit à des

15 M, t. 20, p. 576. Cet article évoque la doctrine pythagoricienne de l'abstinence des viandes que Voltaire a commentée dans *OCV*, t. 141, p. 253.

16 Voir *OCV*, t. 141, p. 266, un signet mis aux pages 233-234 du tome I concernant l'art d'embaumer les corps et, p. 270-271, une note marginale sur les scarabées.

mises au point. Toute note marginale, si intéressante soit-elle comme réaction spontanée, n'a évidemment pas les mêmes répercussions. Le relevé des traces de lecture sur cet ouvrage de Cornélius de Paw le prouve de manière criante.

Voltaire, bien loin de faire la fine bouche comme certains critiques modernes, et plus particulièrement René Étiemble, sur les compilations de Cornelius de Pauw, le considère comme « un vrai savant¹⁷ ». Comment de Pauw a-t-il su imposer respect à Voltaire, ce qui n'était pas évident ? Sans doute parce qu'il veut pourfendre des fables : « Quant à moi », écrit-il, « je ne me rebute point de citer des faits et d'en indiquer les conséquences parce que cette méthode suffit pour dissiper toutes les exagérations depuis Marc Paul [Marco Polo] jusqu'au Père Bouvet » (t. I, p. 222-223). Voltaire marque d'un signet les pages où se trouve cette déclaration (*OCV*, t. 141, p. 272). Cornelius de Pauw relate l'aventure singulière arrivée à Needham et à un professeur de langue chinoise qui ont pris des hiéroglyphes pour des caractères chinois. Voltaire a souligné ce passage qui confirmait ses propres vues (p. 249). Il se moque des illusions qui naissent des systèmes : « Dès qu'on eût adopté si aveuglément en Europe le ridicule système sur l'origine des Chinois qu'on faisait venir de l'Égypte, on crut voir dans les statues égyptiennes une physionomie chinoise ; et par une illusion dont il n'y a point d'exemple, on crut reconnaître encore les visages de la Chine dans les momies » et Voltaire marque ce texte d'un trait dans la marge (p. 258). Critique à l'égard des fables des têtes à systèmes, Cornelius de Pauw l'est également à l'égard des récits des voyageurs et des missionnaires.

Cornelius de Pauw se montre bon connaisseur des écrits des jésuites, mais ne s'intéresse guère à leurs démêlés avec la cour de Rome qui avaient pourtant défrayé la chronique, comme si les enjeux théologiques, philosophiques et historiques de la « querelle des rites » lui paraissaient appartenir au passé. Il cite en général ses sources et donne ainsi des gages de sérieux. Voltaire a tenu compte de l'immense travail de documentation qu'avait supposé l'écriture de cet ouvrage pesant et compact. Mais il n'est pas dupe de sa prétendue objectivité, de la soumission aux faits maintes fois proclamée, car il constate que ces faits sont mis en perspective en fonction des choix de l'auteur ; il est sensible au ton critique qui règne dans tout le livre. Voltaire remarque que « M. de Pauw, auteur des *Recherches philosophiques* ne fait pas des réflexions indulgentes », qu'il « méprise » ou « condamne¹⁸ ». Il laisse entendre qu'il n'est pas exempt de parti pris. Trois ans plus tard, en 1776, il propose donc une conciliation, fondée de part et d'autre sur des concessions : « Peut-être, monsieur, avez-vous trop méprisé cette antique nation ; peut-être l'ai-je trop exaltée : ne

¹⁷ *Fragment sur l'histoire générale*, M, t. 29, p. 228.

¹⁸ Voir M, t. 29, p. 229.

pourrions-nous pas nous rapprocher¹⁹ ? ». Il semble prêcher la vertu du juste milieu, citation d'Horace à l'appui, « *Virtus est medium vitiorum et utrimque reductum* » (*Hor. Lib. I, ep. xviii, v. 9*). Si Voltaire se montre prêt à rabattre de son enthousiasme, il attend de son interlocuteur qu'il fasse quelque peu amende honorable. Il n'est pas décidé à céder sur ce qu'il estime essentiel et il fixe lui-même les limites de ce qu'il pourrait accepter : « Vous avez vaillamment combattu ceux qui ont voulu faire passer ces Égyptiens pour les pères des Chinois : *laudo vos*. Mais si vous regardez encore les Chinois avec mépris, *in hoc non laudo* ». Point de reddition de sa part, point de campagne lancée contre l'adversaire. Voltaire tente la voie d'un dialogue sur la Chine et les Chinois qu'il mènera selon des modalités différentes, d'abord, en 1773, dans le *Fragment sur l'histoire générale*, sous le coup d'une première lecture, ensuite, avec plus de distance, dans ses *Lettres chinoises* en 1776. Dans la première œuvre, il se défend, se justifie, souligne des points faibles de l'ouvrage de Cornelius de Pauw, élude certaines de ses assertions embarrassantes, mais ses articles sont de l'ordre d'une réponse aux *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*. Dans le second ouvrage, il expose ses doutes sur des questions générales concernant la Chine. Il les adresse à M. de Pauw dont l'ouvrage, dans tous ses détails, est moins présent à son esprit, mais il en profite pour dresser un bilan philosophique de la question chinoise telle qu'elle lui apparaît en cette fin du XVIII^e siècle où à l'engouement ont succédé maintes critiques. On verra donc comment ses impressions de lecture et ses notes de lecture le conduisent à discuter certains points et à refuser la discussion sur d'autres, ce qui permet d'apprécier la marge étroite de ses concessions et la pérennité d'un mythe chinois dans son œuvre.

Il lui est relativement facile de répondre à ce qu'il juge, dans une lettre à d'Argental (D 19110), comme des « conjectures hasardées » de Cornelius de Paw ; en revanche, il élude tout débat de fond sur un certain nombre d'assertions. En 1773, Voltaire ironise sur les « profondes recherches » qu'allègue Cornelius de Pauw pour reconnaître l'ancienneté des peuples de l'Asie et il affirme : « nous ne sommes point enthousiastes des lieux et des temps antiques²⁰ », défendant en quelque sorte son honneur d'historien. D'ailleurs l'article I du *Fragment sur l'histoire générale*, intitulé « Qu'il faut se défier de tous les monuments anciens », dénonce les fables et rappelle son dessein principal : étudier « l'esprit des hommes ». Mais il n'en reste pas à des généralités et entreprend de réfuter maintes critiques. Celles-ci pouvaient se prêter à une remise en cause du regard que les Européens portaient sur ce peuple au miroir duquel on les avait invités à se juger.

¹⁹ *Lettres chinoises*, lettre IV, M, t. 29, p. 471.

²⁰ *Fragment sur l'histoire générale*, M, t. 29, p. 228.

La première trace de lecture dans l'exemplaire conservé à Saint-Petersbourg des *Recherches philosophiques* porte sur la première page du « Discours préliminaire » de Cornelius de Paw où s'exprime un mépris tout occidental à l'égard du retard chinois en matière d'almanach (*OCV*, t. 141, p. 246). Celui-ci rappelle qu'il leur arrive de faire, « par une fausse intercalation, une année de treize mois ». Quelques pages plus loin, il se moque de ceux qui ont cru qu'un tel peuple ait écrit ses Annales l'astrolabe à la main. Or Voltaire avait vanté l'astronomie chinoise dans l'*Essai sur les mœurs*, déclaré que les Chinois avaient observé « une conjonction de Saturne, Jupiter, Mars, Mercure et Vénus » sous l'empereur Yao, soit 2257 ans avant Jésus-Christ, qu'ils observaient les éclipses, se servaient d'instruments astronomiques²¹. Il n'ignore pas la contribution des missionnaires à l'astronomie chinoise qui fut l'un de leurs moyens d'acquiescer la faveur impériale. Mais tandis que Cornelius de Paw condamne, Voltaire, dans ses *Lettres chinoises*, une fois de plus s'étonne de ce contraste entre « leurs grands progrès anciens et leur ignorance présente », explique cette stagnation par leur respect pour leurs ancêtres : c'est « une paralysie qui les empêchait de marcher dans la carrière des sciences²² ». D'emblée, Voltaire a pris la mesure de l'esprit de dénigrement qui anime Cornelius de Paw s'irritant des illusions propagées par des missionnaires et relayées par les philosophes. Aussi se montre-t-il attentif à des attaques disséminées dans l'ouvrage et auxquelles il répond en les regroupant dans les articles II et III du *Fragment sur l'histoire générale*.

Voltaire avait souligné, dans maints écrits antérieurs, les apports de la civilisation chinoise, en particulier dans l'*Essai sur les mœurs*, considéré comme l'apogée de sa sinophilie²³. Il avait dressé dans le chapitre 1 de cet ouvrage un impressionnant bilan des découvertes et inventions chinoises : le papier, la poudre, utilisée uniquement de manière pacifique, la boussole, l'imprimerie, le quadriges, la soie, la porcelaine, l'usage des cloches, la connaissance des propriétés du triangle rectangle²⁴. Cornelius de Paw les conteste. Dans son exemplaire, Voltaire marque d'un trait dans la marge un passage du tome I des *Recherches philosophiques* concernant « les ténèbres » qui enveloppent chez eux « l'histoire des arts et des métiers » qu'ils n'ont jamais écrite « avec vérité et candeur de sorte qu'on ne peut distinguer clairement les découvertes, que

21 *Essai sur les mœurs*, éd. R. Pomeau, Paris, Garnier, 1963, t. 1, p. 207, 214. Sur l'astronomie, voir Shun-Ching Song (*Voltaire et la Chine*, p. 179-182), qui donne des précisions sur le calendrier chinois.

22 M, t. 29, p. 470. Voltaire répète, sous une autre forme, ce qu'il a déjà écrit sur les progrès rapides de l'Occident opposés à l'immobilisme chinois. Comme au temps de l'*Essai sur les mœurs*, il s'étonne.

23 C'est la thèse que soutient Basil Guy.

24 *Essai sur les mœurs*, t. 1, p. 206-218.

les Chinois ont faites, d'avec celles qu'ils ont empruntées aux Indiens » (*OCV*, t. 141, p. 260). Ce serait donc un peuple imitateur et non inventeur, assertion que Voltaire ne laisse pas sans réplique.

Cornelius de Pauw suggère qu'ils ont emprunté à l'Inde la méthode d'imprimer le coton avec des moules, ce qui met en cause l'invention de l'imprimerie dans l'empire du Milieu : « Et de là il n'y a qu'une distance infiniment petite, ou pour mieux dire nulle, à la méthode d'imprimer des livres avec des moules. Rien n'est plus indigne que la manière dont les Chinois tergiversent et se contredisent, lorsqu'on veut qu'ils s'expliquent sur la véritable époque de l'invention de l'imprimerie ». Voltaire souligne ce passage (*OCV*, t. 141, p. 260). Il répond longuement à cette allégation dans le *Fragment sur l'histoire générale* : « Nous crûmes, sur la foi des voyageurs et des missionnaires de toute espèce, tous d'accord ensemble, que les Chinois inventèrent l'imprimerie environ deux mille ans avant qu'on l'imitât dans la basse Allemagne ». Dans son plaidoyer, il rappelle qu'on a d'abord gravé des planches de bois en Allemagne comme en Chine et qu'on ne parvint qu'après force tâtonnements à l'invention des caractères mobiles. Puis il met l'accent sur les avantages de la méthode chinoise pour la correction des fautes²⁵.

192

Voltaire défend pied à pied les inventions chinoises, à l'exception de la poudre à canon que Cornelius de Pauw attribuait aux Tibétains (t. I, p. 257). Voltaire préfère batailler sur des inventions plus pacifiques, sur le progrès des arts, sur les commodités de la vie. Il se fait péremptoire au sujet du verre, se montrant choqué lorsque Cornelius de Paw affirme que les Chinois n'ont encore que des fenêtres en papier ; ce dernier prétendait que les Égyptiens sont de tous les anciens peuples connus ceux qui ont le mieux travaillé le verre (*OCV*, t. 141, p. 265). Scandalisé par une remarque que pourtant il n'a point soulignée dans le tome II des *Recherches philosophiques*, Voltaire affirme que les Chinois ont connu le verre avant les Occidentaux²⁶. Même mépris de Cornelius de Pauw à l'égard des porcelaines chinoises, les plus belles sont japonaises selon lui (t. I, p. 254).

L'architecture chinoise fait l'objet d'une section dans le tome II des *Recherches philosophiques* de Cornelius de Pauw imperméable à tout ce qui est étranger ou qui lui paraît étrange. Persuadé de la supériorité des Occidentaux, il affirme que les Chinois n'ont aucun sens du beau puisqu'ils représentent Bouddha comme un hydropique (t. I, p. 242) et il méprise ouvertement les « magots chinois » (t. I, p. 250). Voltaire lui fait sentir qu'il ne veut rien voir au-delà de son clocher, soulignant son manque d'ouverture d'esprit, son manque de

25 M, t. 29, p. 228. Shun-Ching Song fait remarquer que Voltaire ignore que la Chine a connu les caractères mobiles. Sur ce sujet, voir R. Étiemble, « Qui a inventé l'imprimerie : Gutenberg ou les Chinois? », *Connaissons-nous la Chine ?*, Paris, Gallimard, coll. « Idées », 1964, p. 31-41.

26 M, t. 29, p. 228. La remarque de C. de Pauw se trouve t. II, p. 41.

disponibilité et il dispense un petit cours sur la relativité du Beau en l'invitant à lire son article des *Questions sur l'Encyclopédie* où il a évoqué la beauté du palais d'été²⁷. Il a emprunté au Père Attiret, peintre au service de l'Empereur de Chine, dans le tome XXVII des *Lettres édifiantes et curieuses*, cette description qu'il avait remarquée²⁸. La discussion se fait ironique à propos des tours vernissées à neuf étages, sculptées, ornées de clochettes que dénigre Cornelius de Pauw (t. II, p. 34) ; Voltaire plaisante, rappelle que le grand prêtre juif avait des cloches au bas de sa robe et que nous en mettons au cou de nos vaches ; « peut-être qu'un carillon aux étages d'une tour serait assez plaisant²⁹ ». Voltaire se montre incisif en ce qui concerne l'urbanisation chinoise critiquée parce que les villes sont composées de maisons basses ; de même, il se fait le défenseur de la manière de construire les ponts, tous passages qui n'ont pas été soulignés dans son exemplaire, mais qu'il cite de mémoire (t. II, p. 34). Il répond à ces critiques dans le *Fragment sur l'histoire générale*. Il compare les avantages et les désavantages des deux styles de construction : « Si l'on préfère le danger du feu, et l'impossibilité de l'éteindre quand il prend au faite d'un logis, à la facilité de s'en sauver quand la maison n'a qu'un étage ; si les embarras, les incommodités, la puanteur qui résultent de sept étages établis les uns sur les autres, sont plus agréables que les avantages attachés aux maisons basses, nous ne nous y opposons pas ». Même escarmouche à propos des ponts : Voltaire rappelle que sur les canaux d'Amsterdam et de Rotterdam, on voit « cent ponts-levis qu'il faut lever et baisser plusieurs fois par jour et par nuit³⁰ ».

Tandis que de Pauw s'acharne sur tout ce qui a séduit ses contemporains, sur les pagodes ou sur les magots³¹, Voltaire se montre sensible aux réalisations grandioses de l'empire du Milieu. Il rappelle que les Chinois ont construit l'une des merveilles du monde, la grande muraille, et qu'ils ont fait creuser le grand canal de cent soixante de nos grandes lieues³². Il lui paraît mesquin que, dans l'espoir de rabaisser la Chine, on allègue « une prétendue muraille de trente lieues, que ce prétendu Sésostris fit élever pour empêcher les voleurs arabes de venir piller son pays ». En effet, il avait mis un signet au début du tome II des *Recherches philosophiques* où se trouve la « Carte de la grande muraille de l'Égypte ancienne » (*OCV*, t. 141, p. 268) et il avait remarqué un passage traitant de cette question (p. 269).

27 M, t. 17, p. 558-559.

28 Voir *CN*, t. 5, p. 352.

29 M, t. 29, p. 229.

30 M, t. 29, p. 229.

31 R. Marchal, « Pyramides et pagodes. Un mythe des Lumières : la Chine colonie égyptienne », *Travaux de littérature. Architectes et architecture dans la littérature française*, XII (1999), p. 137-147.

32 M, t. 29, p. 230.

La confrontation de Cornelius de Paw et de Voltaire oppose deux lectures d'une même documentation. Tandis que l'un cherche systématiquement à prendre le contre-pied de relations qu'il juge idéalisées, l'autre accueille avec intérêt et sympathie tout ce qu'il entraperçoit d'un monde qui présente à ses yeux l'énorme avantage de remettre en cause les fondements philosophiques et religieux de la société chrétienne traditionnelle et impose la vision d'une civilisation radicalement autre. L'Extrême-Orient est « l'étrange absolu³³ », Voltaire le comprend et en tire profit, car la Chine permet de rendre relatif ce que l'on croyait absolu. Or l'entreprise de dénigrement de Cornelius de Pauw, qui ne se limitait pas à la critique des réalisations chinoises, mais englobait le fonctionnement de la société dans son ensemble et mettait en cause la vulgate d'une sagesse chinoise, incite Voltaire à des mises au point capitales.

194

De nombreux sinophiles, Voltaire tout le premier, regrettaient que les Chinois n'aient pas su porter les sciences et les techniques au même degré que les Occidentaux. Mais tous insistaient sur l'héritage précieux que cette civilisation léguait à l'humanité dans le domaine de la politique et de la morale. Or Cornelius de Pauw mène la charge dès les premières pages de son livre sur ce sujet sensible alors que les Chinois avaient été mis au service de la lutte contre l'intolérance, que leur sagesse avait été brandie contre l'Infâme, que des portraits idylliques de leurs empereurs, de leurs mandarins, des intellectuels philosophes promus au rang de conseillers du prince, avaient cours. Le chanoine de Xanten annonce qu'il va dire des vérités pénibles sur ce peuple présenté comme un modèle. Sa méthode consiste à accumuler des faits, à entrer dans le détail de la vie quotidienne, donc à braquer la lumière sur des réalités déplaisantes, voire sordides, au lieu de se complaire dans des utopies.

Aux discours généraux et généreux se substituent des coupes dans la vie de tous les jours des Chinois, marquée par des cruautés à l'égard des plus faibles, les femmes, les enfants, les esclaves. Dès les premières pages de son ouvrage, Cornelius de Pauw consacre une section à la condition des femmes dans un système polygame et à l'état de la population, dénonçant les meurtres des enfants que l'on voit commettre tous les jours, « la fureur de châtrer des milliers de garçons par an », la coutume d'écraser les pieds des filles pour mieux les tenir en esclavage car il n'accorde aucun crédit à la thèse voulant que les Chinoises naissent avec des pieds mal formés. Il évoque ces bébés exposés dans les rues, surtout des filles, ces tombereaux dans lesquels on les jette tous les matins, insistant sur l'horreur de ces scènes : « il arrive souvent que les chiens, et surtout les cochons, mangent ces enfants encore vivants », précisant qu'en

33 Formule de F. Moureau, « Itinéraires jésuites en Chine », p. 430.

un laps de trois ans les jésuites assurent avoir compté 9702 enfants destinés à la voirie (t. I, p. 61). Voltaire, lisant ces pages, commente un passage sur la polygamie, sur le droit d'associer à la première épouse des concubines, sur les lois empêchant le mariage pour des raisons de consanguinité (*OCV*, t. 141, p. 250) ; il relève que l'empereur Dioclétien défend aux pères de vendre leurs enfants, alors que Constantin le permet et ajoute en note : « chinois les jettent » (p. 251). Cornelius de Pauw remarquait que la législation chinoise autorisait l'infanticide : « Ou les accoucheuses y étouffent les enfants dans un bassin d'eau chaude, et se font payer pour cette exécution, ou on les jette dans la rivière après leur avoir lié au dos une courge vide ; de sorte qu'ils flottent encore longtemps avant que d'expirer » (t. I, p. 60). À ces visions affreuses, Voltaire répond dans le *Fragment sur l'histoire générale* en s'efforçant de minimiser l'ampleur de ces crimes et, de manière singulière, il prétend les utiliser comme argument en faveur de la polygamie : « Si, dans la Chine, plusieurs femmes de la lie du peuple exposent leurs enfants, dans la crainte de ne pouvoir les nourrir, c'est peut-être encore une preuve en faveur de la polygamie : car si ces femmes avaient été belles, si elles avaient pu entrer dans quelque sérail, leurs enfants auraient été élevés avec des soins paternels³⁴ ». La faiblesse de l'argumentation étonne : les bébés des femmes laides et pauvres seraient donc irrémédiablement condamnés, à moins que les femmes laides et pauvres n'aient pas le droit de procréer. C'est sans doute faire à Voltaire un mauvais procès, mais il prête le flanc à la critique en voulant s'opposer aux assertions de Cornelius de Pauw. Car Voltaire, qui a fait si souvent l'éloge de la piété filiale en Chine, n'ignorait pas ce déplorable moyen de se débarrasser des filles. Le Père Dentrecolles dans les *Lettres édifiantes et curieuses* expliquait ces abandons d'enfants par la misère et Voltaire, en 1773, en accuse seulement « quelques femmes de la lie du peuple³⁵ ». Dans le *Nouveau plan de l'histoire de l'esprit humain* paru en 1745 dans le *Mercur de France*, il avait réagi en ces termes :

Depuis l'an 1637 avant J.-C. tous les pauvres vieillards sont nourris dans ce vaste empire aux dépens du trésor public. Mais comment concilier cette admirable police établie en faveur de la vieillesse avec la négligence que le peuple chinois a pour l'enfance ? On dit qu'il n'est point chez eux de maison d'orphelins et que rien n'est plus commun que des enfants abandonnés. S'il en est ainsi, leur gouvernement, beaucoup plus parfait que le nôtre à certains égards, est en d'autres fort inférieur, et presque tout est en contradiction à la Chine comme parmi les autres peuples³⁶.

34 M, t. 29, p. 231.

35 CN, t. 5, p. 343.

36 Texte cité dans le « Choix de variantes », éd. Pomeau, t. 1, p. 848.

Ce texte n'apparaît point dans les éditions ultérieures de l'*Essai sur les mœurs* où, dans le chapitre 155, « État de l'Asie », Voltaire remarque que Londres n'a d'hôpitaux pour les enfants trouvés que depuis quelques années et que les conquérants tartares auraient dû les prendre en charge et leur faire peupler des déserts³⁷. Voltaire, dans le *Fragment sur l'histoire générale*, ne répond pas aux autres dénonciations des horreurs de la société chinoise sur lesquelles Cornelius de Pauw insistait. Il fait une rapide allusion aux eunuques, ne dit mot du supplice des pieds bandés. Tout au plus concède-t-il que les lois sont imparfaites à la Chine « puisque ce sont des hommes qui les exécutent ».

En fait, Voltaire se montre plus disert sur des atrocités lointaines que sur celles qui sont actuelles. Il discute longuement un témoignage évoqué par Cornelius de Pauw (t. II, p. 25), celui des *Anciennes relations des Indes et de la Chine*, traduites par Eusèbe Renaudot, sur des cas d'anthropophagie lors d'une grande famine en Chine. Il rappelle que tous les peuples ont été capables de semblables abominations³⁸. Dans le chapitre 2 de l'*Essai sur les mœurs*, Voltaire avait pris à partie Eusèbe Renaudot l'accusant d'avoir calomnié les Chinois³⁹. Cet oratorien, dont il reconnaît dans le « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV* qu'il était très savant⁴⁰, avait dans la Préface et dans les notes de ces *Anciennes relations* souligné la fausseté des allégations des missionnaires jésuites et avait fait suivre sa traduction de quatre Dissertations dénigrant les Chinois. Voltaire ne laisse pas passer l'occasion de réfuter, dans la mesure du possible, ses adversaires. Il maintient que les Chinois sont un grand peuple dont nous devrions méditer certaines leçons au lieu d'étaler des misères ou horreurs communes à l'humanité tout entière.

Voltaire s'est donc efforcé de désamorcer maintes critiques, mais il entend ne rien céder sur les éléments constitutifs de son mythe chinois. Comment avoir le front de nous ériger en contempteurs des Chinois alors que « nous avons passé des mers inconnues pour nous rendre maîtres de leurs trésors, sous prétexte de gouverner leurs âmes⁴¹ ». Il faut leur rendre justice et il s'y emploie. Répondre ponctuellement aux critiques de Cornelius de Pauw comme il l'a fait ne suffit pas. C'est se limiter à des répliques sur des points précis sans prendre en compte ce qui est essentiel dans l'apport de la civilisation chinoise.

37 *Essai sur les mœurs*, t. 2, p. 399.

38 M, t. 29, p. 234-235.

39 *Essai sur les mœurs*, t. 1, p. 219.

40 *Œuvres historiques*, éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957, p. 1198.

41 M, t. 29, p. 232.

Les *Recherches philosophiques* peuvent nourrir une sinophobie montante⁴² et les allégations du chanoine restent à l'horizon de sa pensée. Aussi, trois ans plus tard, va-t-il prendre de la hauteur dans des *Lettres chinoises, indiennes et tartares* à M. Pauw par un bénédictin.

L'ouvrage comprend douze lettres dont les huit premières sont consacrées à la Chine qui se taille la part du lion. L'auteur de ces Lettres, un bénédictin, à la suite d'une discussion sur le poème de l'empereur Kien-Long, l'*Éloge de la ville de Moukden, poème chinois composé par l'empereur Kien-Long*, traduit en français par le P. Amiot, consulte un bénédictin célèbre dom Ruinart, puis se décide à faire part de ses doutes à Cornelius de Pauw. Ainsi se mêlent, dans cette mise en scène, fiction et réalité. La traduction du poème de l'empereur Kien-Long figure dans la Bibliothèque de Voltaire (BV 1783) ; il a annoté cet ouvrage qui lui a inspiré son *Épître au roi de la Chine*⁴³. Dom Ruinart (1657-1709), dont Voltaire reconnaît dans le « Catalogue des écrivains » du *Siècle de Louis XIV* qu'il a été « au nombre des savants hommes du temps », a souvent été la cible de ses plaisanteries⁴⁴. Voltaire a lu attentivement *Les Véritables actes des martyrs, recueillis, revus et corrigés sur plusieurs anciens manuscrits* (BV 3052) et il se gausse des faux miracles qui y sont rapportés. Selon un procédé éprouvé pour mettre les rieurs de son côté, dans la lettre II, l'auteur de ces lettres dialogue avec un ecclésiastique caricatural. Voltaire fait jouer à dom Ruinart un rôle ridicule et lui fait tenir des raisonnements qui, sous une apparence de logique, sont absurdes. Dom Ruinart défend la légende chinoise selon laquelle une vierge céleste, après avoir mangé un fruit rouge, devint mère d'un fils céleste dont descend l'empereur en prétendant qu'il est absolument égal, « pour la conduite de la vie qu'une chose soit vraie, ou qu'elle passe pour vraie ». C'est l'occasion, pour Voltaire, de rappeler une fois encore l'histoire des sept pucelles d'Ancyre, dont la plus jeune avait soixante-dix ans et qui furent condamnées à être violées, puis d'évoquer le démon Asmodée, Édith, femme de Loth changée en statue de sel et enfin de disserter sur la progéniture d'un certain nombre de vierges dans différentes civilisations. Cette vaste introduction proclamant que « la partie la plus philosophique de l'histoire est de faire connaître les sottises des hommes⁴⁵ », conduit l'auteur à entreprendre une enquête sur la Chine pour laquelle les

42 Voir les travaux de R. Étiemble, un chapitre de l'ouvrage de Basil Guy et l'article « Chine » par Maria Caira-Principato, *Dictionnaire européen des Lumières*, dirigé par M. Delon, Paris, PUF, 1997.

43 *CN*, t. 4, p. 644-646 ; *M*, t. 10, p. 412-421 (poème accompagné de force notes).

44 *Œuvres historiques*, p. 1201.

45 *M*, t. 29, p. 459. Voltaire avait mis en note « vierge/mère » alors que ce poème faisait allusion à cette légende (*CN*, t. 4, p. 644).

compétences de M. de Pauw sont nécessaires. Les sept lettres qui vont suivre lui sont dédiées : toutes commencent ou se terminent par une adresse explicite à Cornelius de Pauw appelé à juger, à répondre à des difficultés ou à reconnaître qu'il a été trop sévère à l'égard des Chinois. En réalité, l'ouvrage de Cornelius de Pauw n'est guère sollicité, il sert de prétexte à une mise en perspective des convictions de Voltaire, réaffirmées envers et contre tous.

Ces sept lettres portent sur la religion et sur le gouvernement en Chine. Une fois de plus, Voltaire attaque ceux qui accusent les Chinois d'athéisme. Il a maintes fois célébré l'admirable déisme des lettrés qu'il faut distinguer des superstitions de la populace⁴⁶. Dans sa lettre III, son argumentation s'appuie sur l'*Éloge de la ville de Moukden* dont il cite plusieurs passages, ceux d'ailleurs qu'il avait remarqués dans son exemplaire⁴⁷ et qui lui paraissent prouver la validité de sa thèse. Or l'existence ou non d'une société athée ne fait pas partie des préoccupations de Cornelius de Pauw. Ce dernier ne se posait pas la question ; il estimait que les Chinois avaient fait un mauvais choix en adoptant le culte de Fo ; il évoquait rapidement la secte de Lao Kium ; il affirmait que les lettrés ne raisonnaient point de métaphysique ; il relevait des superstitions répandues dans le peuple : la table des sorts servant à la divination, l'importance accordée au nombre 9 (t. II, p. 191, 204-205). Ces critiques n'entament point le système voltairien fondé sur la distinction entre le peuple et les élites. Voltaire ne prend pas sérieusement en compte les remarques des *Recherches philosophiques* ni, de manière générale, des objections qui pourraient lui être faites. Mais il refuse que soit écornée l'image idéale de l'empereur grand pontife sacrifiant au Tien, au souverain du Ciel et de la Terre. Il ne dit qu'un mot de la croyance en un breuvage d'immortalité, cause de la mort de plusieurs empereurs, un témoignage qu'il avait souligné dans son exemplaire (*OCV*, t. 141, p. 267, et signet p. 346-347) et qui mettait à mal l'image des empereurs parfaits déistes. La lecture de Cornelius de Pauw ne lui a pas révélé cette recherche du secret de l'immortalité en Chine. Dans l'*Essai sur les mœurs*, il faisait état de cette « étrange opinion⁴⁸ ». Il l'évoque rapidement dans la lettre XI, « Sur le grand lama et la métempsychose », où il se moque de la croyance des Tibétains en un homme immortel⁴⁹.

Il reste aussi persuadé de l'immense tolérance des Chinois, rappelant que nous avons voulu les convertir et nous approprier leurs richesses. La lettre IV, qui critique vertement la *Sina illustrata* du Père Kircher, traite de

46 Voir, dans l'ouvrage de Shun-Ching Song, le chapitre sur la religion qui relève toutes les occurrences dans l'œuvre de Voltaire concernant la situation religieuse en Chine.

47 Voir M, t. 29, p. 462 et CN, t. 4, p. 645.

48 *Essai sur les mœurs*, chap. 155, t. 2, p. 396-397.

49 M, t. 29, p. 489.

l'ancien christianisme en Chine. Comme dans l'*Essai sur les mœurs*, Voltaire évoque l'implantation du nestorianisme, l'arrivée d'Olopuën sous le règne de l'empereur Tang Taizong⁵⁰. La lettre VI, une fois de plus, fait le récit des disputes des Révérends Pères jésuites en Chine⁵¹, et la lettre VIII narre sur un ton plaisant comment le R.P. Gozzani rend visite à une communauté juive réduite à « une douzaine de gueux qui vendaient des haillons⁵² ». Que Voltaire s'efforce de prouver que le christianisme est entré tardivement en Chine pour y donner le triste spectacle de ses divisions, qu'il réfléchisse sur les missions et soutienne que ces prédicateurs furent « chassés avec bonté » par un sage, Young-tching, n'est que la reprise de thèses déjà soutenues. Elles n'ont que peu de relations directes avec les visées de l'ouvrage de Cornelius de Pauw auquel ces *Lettres chinoises* sont adressées. Tout au plus, celui-ci prétendait-il que les Chinois n'avaient cessé de « gêner de plus en plus les Européens et de prendre de plus en plus de précautions à leur égard » (t. II, p. 261), mais il ne s'intéressait pas à leur pratique d'évangélisation.

En revanche, Voltaire lui répond à propos de sa sévère mise en cause de Confucius qui aurait prêché « la soumission aveugle aux caprices du Prince » : « il ne condamne ni le pouvoir paternel dégénéré en tyrannie, ni la servitude personnelle, ni l'usage de vendre ses propres enfants, ni la polygamie, ni la clôture des femmes » (t. I, p. 228-229). Confucius fait partie du panthéon voltairien. Voltaire endosse le rôle de son défenseur, citant des maximes du seul « théologien » à n'avoir dit d'injures à personne⁵³. De l'*Essai sur les mœurs* au *Philosophe ignorant*, Voltaire se montre fasciné par Confucius dont il se plaît à rapporter des sentences qu'il adapte, les développant, réduisant ou combinant, par exemple dans l'article « Philosophe » du *Dictionnaire philosophique*⁵⁴. Ce faisant, Voltaire plaide la cause du pouvoir paternel, « la loi la plus sacrée de la nature⁵⁵ ».

Voltaire maintient une sorte d'excellence de principe du gouvernement chinois, où un roi qui veut le bonheur de ses sujets est assisté par « treize mille six cents magistrats, divisés en différentes cours, toutes subordonnées à six cours supérieures, lesquelles sont elles-mêmes sous l'inspection d'une cour suprême ».

50 M, t. 29, p. 463-468 et *Essai sur les mœurs*, chap. 2, t. 1, p. 225.

51 M, t. 29, p. 471-474 et maints textes dont *Le Siècle de Louis XIV* qui consacre son chapitre 39 aux « Disputes sur les cérémonies chinoises. Comment ces querelles contribuèrent à faire proscrire le christianisme à la Chine ».

52 M, t. 29, p. 476-479. Voir *Essai sur les mœurs*, t. 1, p. 226.

53 M, t. 29, p. 469-470.

54 *Essai sur les mœurs*, t. 1, p. 219-220 ; *Le Philosophe ignorant*, éd. R. Mortier, OCV, t. 62 (1987), p. 91 ; *Dictionnaire philosophique*, éd. sous la direction de Ch. Mervaud, OCV, t. 36 (1994), p. 435-437.

55 M, t. 29, p. 461.

Or aucune de ces cours ne peut faire exécuter un citoyen sans que le procès ait été examiné trois fois en présence du souverain⁵⁶. Voltaire avait déjà exalté la prudence des lois chinoises dans la section XI, « De l'exécution des arrêts », du *Commentaire sur le livre Des délits et des peines* et, dans l'*Essai sur les mœurs*, il faisait de grands éloges d'une législation qui, non seulement sanctionne les fautes, mais récompense les mérites⁵⁷. Fort de ces certitudes, Voltaire, qui fait état de son « vif enthousiasme », ne se donne pas la peine de réfuter ou même de relever maintes assertions de Cornelius de Pauw sur le despotisme en Chine. En 1777 encore, il ferraillera à ce sujet dans son *Commentaire sur l'Esprit des Lois*⁵⁸. Or Cornelius de Pauw apportait force correctifs aux visions idylliques sur le gouvernement chinois et sur l'administration de la justice. Il s'y était employé dans le dernier chapitre de son ouvrage (t. II, p. 332-356) : la Chine est gouvernée par le fouet et le bâton ; des ambitions dynastiques se règlent dans le sang ou par le poison ; personne, dans cet empire despotique, n'a même le droit de regarder l'empereur ; la corruption règne et le tableau, fait par un auteur chinois et traduit par le P. Hervieu, de déprédations inconcevables dans cet empire était cité ; la loi punit toute la famille et confisque ses biens à cause du délit de l'un de ses membres ; les tortures, en particulier le supplice des mille couteaux, sont atroces ; on a tué ou enterré vivants des ouvriers, des femmes, des esclaves lorsque des souverains étaient inhumés⁵⁹. Voltaire avait déjà évoqué, dans l'*Essai sur les mœurs*, ces hommes égorgés sur le tombeau de Gengis Khan, et peint ces mœurs tartares qui s'opposent aux mœurs chinoises⁶⁰. Les Chinois, en raison de leur « douceur », sont subjugués par les Tartares, mais leur sagesse va convertir leurs conquérants.

Car Voltaire soutient que cette nation est foncièrement « morale⁶¹ ». Il veut croire que dans l'empire de ces pacifiques Chinois, l'agriculture est honorée, même si on lui répète que les mandarins méprisent les paysans, qu'ils se laissent pousser les ongles pour se distinguer des travailleurs manuels et que la cérémonie du labourage par l'empereur en personne n'est qu'un vain rite⁶². Il n'est pas décidé à sacrifier cette scène hautement emblématique qu'il avait relevée dans les *Lettres édifiantes*⁶³ et dont la formulation la plus complète se trouve dans

56 M, t. 29, p. 468.

57 M, t. 25, p. 556-557 ; *Essai sur les mœurs*, t. 1, p. 217 ; voir aussi *La Philosophie de l'histoire*, éd. J. H. Brumfitt, OCV, t. 59 (1969), p. 157.

58 M, t. 30, p. 431.

59 Voltaire a remarqué ce passage en marquant d'un signet p. 30-31 le tome II qui relate cette funeste coutume (OCV, t. 141, p. 269).

60 *Essai sur les mœurs*, chap. 60, t. 1, p. 611.

61 M, t. 29, p. 470.

62 *Recherches philosophiques*, t. I, p. 54 ; t. II, p. 284, 347.

63 CN, t. 5, p. 346.

l'article « Agriculture » des *Questions sur l'Encyclopédie*⁶⁴. Sans doute prétend-il par-là répondre aux vives critiques concernant la situation réelle de la Chine rurale et de ses paysans, le fléau des famines qui sévit dans l'empire du Milieu. Il accepte que l'on déplore le dédain des lettrés à l'égard des commerçants et que l'on juge sévèrement la friponnerie des marchands qui se font ainsi payer leur humiliation⁶⁵, parce que ces points ne mettent pas fondamentalement en cause le modèle chinois. Voltaire élude donc un certain nombre de critiques qui apportaient des démentis à tout ce qu'il encensait, à tort ou à raison, depuis des décennies⁶⁶. Il se contente de réaffirmer avec force ce qui lui paraît essentiel.

Voltaire, tout en s'adressant à Cornelius de Pauw comme à une autorité en la matière, s'efforce en fait de jeter un certain discrédit sur son ouvrage. Avec une fausse naïveté cinglante, il affirme ne pas douter que son interlocuteur n'ait été longtemps à la Chine. L'argument aurait pu, à juste titre, être retourné contre lui. Frédéric II, qui prétend rester neutre entre les thèses opposées de Cornelius de Pauw et de Voltaire, remarque non sans malice, dans sa lettre du 10 janvier 1776 : « L'empereur de la Chine ne se doute certainement pas que sa nation va être jugée en dernier ressort en Europe, et que des personnes qui n'ont jamais mis le pied à Pékin, décideront de la réputation de son empire » (D 19854). On ne pouvait mieux dire. Cette amorce de dialogue sur la Chine, par ouvrages interposés, entre ceux qui n'y sont point allés, ne porte en fait que sur leur interprétation des écrits des voyageurs, et surtout sur ceux des missionnaires. La discussion se réduit à la confrontation de deux lectures d'un corpus qui, dans sa majeure partie, est sensiblement identique. D'une part, chez Voltaire, un désir d'ouverture au monde, une fascination pour un immense empire échappant à l'orbite européenne, le goût de l'ailleurs, la conviction qu'une utopie peut être mise au service d'un progrès de la société française qu'il voudrait ardemment réformer. D'autre part, chez son adversaire, le désir de ne point s'en laisser conter, l'affirmation de la supériorité de l'Occident, la tendance à accumuler des critiques, certaines bien fondées, d'autres qui le sont moins, afin de miner des constructions grandioses dont les fondements ne sont guère solides. Dialogue de sourds assurément entre Voltaire qui a besoin de

64 M, t. 17, p. 86-89 : date, assemblée, déroulement de la cérémonie, explication symbolique, philosophique et politique de ce rite.

65 M, t. 29, p. 474.

66 L'ouvrage, maintes fois cité, de Shun-Ching Song permet de redresser certaines erreurs de Voltaire. Par exemple, Voltaire a eu tort de dire dans l'*Essai sur les mœurs* qu'en Chine « on n'a jamais imaginé que la sûreté du trône exigeât de tuer ou d'aveugler ses frères et ses neveux » (t. 1, p. 410). L'historien cite maints exemples d'usurpation (p. 92) qui donnent raison aux accusations de Cornelius de Pauw sur ce point.

grandeur et Cornelius de Pauw qui œuvre dans le domaine d'une mesquinerie démythifiante et provocante.

Il est des sinophobies de principe, comme celle qui s'exprime par la bouche de Saint-Preux dans *La Nouvelle Héloïse* :

J'ai vu de près ce peuple célèbre et n'ai plus été surpris de le trouver esclave. Autant de fois conquis qu'attaqué, il fut toujours la proie aux premiers venus, et le sera jusqu'à la fin des siècles. Je l'ai trouvé digne de son sort, n'ayant pas même le courage d'en gémir. Lettré, lâche, hypocrite, et charlatan ; parlant beaucoup pour ne rien dire ; plein d'esprit sans aucun génie, abondant en signes et stérile en idées ; poli, complimenteur, adroit, fourbe et fripon ; qui met tous les devoirs de l'étiquette, toute la morale, en simagrées et ne connaît d'autre humanité que les salutations et les révérences⁶⁷.

202 Cornelius de Pauw ne formulait pas de jugement aussi systématique ni aussi péremptoire, donc susceptible de nourrir une polémique. Il faisait preuve de bon sens en réfutant la thèse de l'origine égyptienne des Chinois et se présentait en historien soumis aux faits et s'interdisant toute rêverie ou extrapolation. Il contraignait Voltaire à adopter une posture défensive, ce qui fut fait dans le *Fragment sur l'histoire générale* et de manière plus distanciée dans les *Lettres chinoises, indiennes et tartares*. Mais cette défense ne réussit pas à emporter la conviction. Elle prouve plutôt son obstination à persévérer dans la création d'un mythe philosophique. Frédéric II le lui laisse clairement entendre.

Selon le roi de Prusse, Cornelius de Pauw fut flatté parce que les *Lettres chinoises* lui étaient adressées : « il croit qu'il ne diffère de vos opinions sur les Chinois que de quelques nuances », mais le roi s'est chargé de lui faire perdre ses illusions. Il lui a remontré que le patriarche de Ferney fait un usage pédagogique de son mythe chinois afin d'inciter les Welches à se réformer. Le chanoine répond que la Chine est « rongée par des abus intolérables » (D 20055, 8 avril 1776). Le malin monarque prétend ne point prendre parti, mais s'il veut bien rire des anecdotes rapportées par le bénédictin, auteur des *Lettres chinoises*, il se range à l'avis du chanoine de Xanten sur les horreurs qui se perpétuent dans l'empire du Milieu : « Ce qui révolte le plus contre cette nation, c'est l'usage barbare d'exposer les enfants, c'est la friponnerie invétérée dans ce peuple, ce sont les supplices plus atroces que ceux dont on ne se sert encore que trop en Europe ». Dans le post-scriptum de sa lettre, il rapporte une anecdote : un mandarin est arrivé à La Haye ; il passe pour être fort ignorant et l'abbé de Pauw triomphe. Frédéric lui a fait remarquer que sur la population de la Chine,

67 *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, éd. H. Coulet et B. Guyon, *Œuvres complètes*, t. 2, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1961, p. 414.

il y a un certain nombre d'imbéciles, mais avec une certaine acuité, il souligne lucidement que Voltaire, même lorsqu'il fait l'effort d'écouter une voix qui le perturbe, réaffirme ses propres certitudes. Aussi le roi réduit-il la dispute à cette question : « est-il permis d'employer des mensonges officieux pour parvenir à de bonnes fins ? ». C'était de sa part mettre l'accent sur les gauchissements que la lutte philosophique ferait subir à la vérité la plus stricte. À trente-cinq ans de distance, Frédéric renouait avec la discussion qu'il avait eue avec Voltaire sur les incompatibilités entre propagande philosophique et vérité historique⁶⁸. Voltaire renonce à persuader le sceptique monarque qui prétend d'ailleurs ne s'intéresser qu'à l'Europe (D 20078). Dans deux ouvrages de vieillesse, il a ferrillé vaillamment pour ses chers Chinois. Sa lecture de Cornelius de Paw, dont le *Corpus des notes marginales* permet de mesurer le sérieux, n'a point entamé l'un des thèmes-clés de son imaginaire politico-religieux.

68 Le débat portait en 1738 sur Pierre le Grand : voir Ch. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II. Une dramaturgie des Lumières*, SVEC, 234 (1985), p. 38-39.

VOLTAIRE LECTEUR DE PLATON

Jean Dagen

Université Paris-Sorbonne

Au sixième volume du *Corpus des notes marginales de Voltaire*¹, la rubrique « Plato » occupe 109 pages (p. 337 à 445). Cinq éditions d'œuvres de Platon y sont répertoriées, que je cite selon l'ordre du volume :

— 1. *Les Œuvres de Platon, traduites en français, avec des remarques et la Vie de ce philosophe, avec l'exposition des principaux dogmes de sa philosophie*, 2 vol., Amsterdam, 1700. L'auteur de la traduction de la *Vie de Platon* et des commentaires est le célèbre philologue André Dacier. J'ai pu travailler sur l'édition probablement originale de cet ouvrage, parue en 1699, « À Paris, chez Jean Anisson, Directeur de l'Imprimerie Royale ». Cette première édition est à tous égards supérieure à celle qui appartient à Voltaire, souvent fautive : le lecteur de cette dernière, M^{me} du Châtelet sans doute, se montre si attentif qu'il corrige les fautes d'impression que ne comportait pas l'originale. Il est évidemment important de lire la traduction et les commentaires d'André Dacier en continu, d'évaluer ainsi le choix des extraits².

— 2. *Divini Platonis Opera omnia, Marsilio Ficino interprete [...]*, Lugduni, 1567. Voltaire a, semble-t-il beaucoup fréquenté ce Platon en latin³ vers 1765 : on reviendra sur ce point. Les dialogues annotés sont : *Banquet*, *Phèdre*, *Timée*, *Épinomis*.

— 3. *Dialogues de Platon*, par le traducteur de la *République* [Jean-Nicolas Grou], 2 vol., Amsterdam, 1770.

— 4. *Loix de Platon*, par le traducteur de la *République* [Jean-Nicolas Grou], 2 vol., Amsterdam, 1769.

— 5. *La République de Platon ; ou du juste et de l'injuste*, trad. par Mr. de La Pillonnière, Londres, 1726. Cette traduction est remarquable par

¹ *Corpus des notes marginales de Voltaire*, OCV, t. 141 (2006).

² L'édition de 1699 comporte un « Discours sur Platon » de 52 pages, une *Vie de Platon* de 230 pages, un « Argument ou Abrégé de chaque dialogue », des notes de bas de page. Les dialogues retenus par Dacier sont : dans le premier volume, *Le Premier Alcibiade*, *Le Second Alcibiade*, *Le Théagès*, *L'Eutyphron* ; dans le second volume, *L'Apologie de Socrate*, *Le Criton*, *Le Phédon*, *Le Lachès*, *Le Protagoras*, *Les Rivaux*.

³ Voir OCV, t. 141, p. 505, n. 419.

son infidélité et ses partis pris : La Pillonnière résume à sa façon certaines pages, coupe les échanges, substitue à la lettre du texte le sens qui lui convient. En dépit des libertés de transcription qu'il se permet, Dacier est beaucoup plus rigoureux.

J'ai estimé nécessaire de vérifier l'exactitude des traductions, celles de Dacier et des traducteurs du XVIII^e siècle d'abord, mais également celles de l'édition des Belles Lettres, confrontées aux récentes traductions de la collection Garnier-Flammarion (lesquelles sont accompagnées d'introductions et de commentaires généreux) et surtout au texte grec⁴. Notons qu'André Dacier ne se préoccupe pas de distinguer les dialogues authentiques des suspects et des apocryphes, ce qui n'est pas sans de graves inconvénients que les contemporains et Voltaire en particulier ne semblent pas mesurer.

VOLTAIRE ET LA LITTÉRATURE GRECQUE

206

Voltaire n'avait, semble-t-il, qu'une connaissance limitée de la langue et de la littérature grecques. Dans l'article « Antiquité grecque » du *Dictionnaire général de Voltaire*, Édith Flammarion précise que, si « le savoir grec que Voltaire acquit chez les jésuites ne pouvait être que superficiel⁵ », sa curiosité et, par exemple, sa réflexion sur l'histoire, sur les formes littéraires, sur les morales des Anciens, l'avaient poussé à diversifier ses connaissances de façon à donner matière à un examen critique. Ainsi que le confirment les *marginalia*, plutôt que de recourir directement aux originaux grecs il préfère consulter les traductions, les versions et commentaires en latin notamment : ainsi l'édition de Marsile Ficini.

Il y a tout lieu de penser qu'Émilie du Châtelet était l'helléniste du couple. C'est elle, en effet, si l'on s'en remet au décryptage des écritures proposé par Natalia Elaguina – et la nature des commentaires marginaux paraît confirmer l'authentification –, qui lit et glose les deux volumes de Dacier. Elle rédige l'essentiel des annotations des deux volumes de 1700, sur les introductions et notes de Dacier autant que sur les textes du philosophe. Dans les 95 pages que le volume des *Œuvres complètes* consacre à cette édition, cinq remarques sont de la main de Voltaire⁶, et elles sont sommaires. Quelques remarques, une quinzaine⁷, sont d'un scripteur non identifié, quelqu'un qui connaît le grec au point de corriger Dacier d'après Platon, quelqu'un qui n'hésite pas à s'exprimer à la première personne (« et moi je dis... », p. 392) : on est tenté de reconnaître Voltaire dans le vocabulaire

4 Les références sont naturellement données d'après la numérotation en vigueur, correspondant à la pagination de l'édition de Henri Estienne.

5 *Dictionnaire général de Voltaire*, R. Trousson et J. Vercauteren (dir.), Paris, Champion, 2003, p. 56.

6 OCV, t. 141, p. 350, 365, 367, 406 et 425.

7 OCV, t. 141, p. 384, 390, 395, 399, 403, etc.

et le ton de ces interventions (sinon dans l'écriture), ce qui conduirait à accroître sensiblement sa part dans le commentaire des volumes de Dacier.

L'essentiel des remarques n'en serait pas moins le fait de M^{me} du Châtelet. Elles sont assez abondantes pour justifier une analyse particulière qui préciserait les options philosophiques personnelles de l'amie de Voltaire. Relevons le plus significatif : qu'il s'agisse de traduire ou d'interpréter, le souci extrême d'exactitude et de justesse ; la qualité de l'information qui permet de reprendre Dacier (par exemple, p. 340 et 341) ; la netteté d'interventions (« M. Dacier s'est apparemment trompé », p. 346) appuyées de références au contexte du dialogue ou à des témoins et historiens, comme Aristophane et Diogène Laërce. M^{me} du Châtelet, surtout, conteste la logique de Dacier : « équivoque », « conséquence sophistique », « rêveries », note-t-elle (p. 371, 372, 396). Elle stigmatise tout manquement à l'art de démontrer (« c'est ce qu'il faudrait prouver », p. 397), détaille les raisons qu'elle oppose aux preuves de l'existence de l'âme dans le *Phédon* (p. 400). Une telle attitude d'esprit libère le jugement et autorise une adhésion franchement déclarée à certaines des propositions de Platon. Émilie retient avec plaisir une preuve de la dualité du corps et de l'âme (p. 372), regarde comme « admirable » que, dans *Le Second Alcibiade*, Socrate affirme que les dieux distinguent les âmes humaines d'après leur sens du juste et non en récompense de prières, dons ou sacrifices (p. 374-375). Séduite, elle résiste au nom de la logique, mais est capable d'avouer au sujet de l'*Apologie* : « je n'ai rien lu qui me plaise autant que cette apologie, c'est là ce qu'on peut appeler l'éloquence des choses et de la vérité » (p. 395). Volonté de comprendre, de retenir, d'assimiler tout ce qui mérite d'être compris, retenu, assimilé : une pareille honnêteté intellectuelle, un tel goût des idées et de la pensée pure, c'est ce que révèle également, selon W. H. Barber⁸, son interprétation des thèses leibniziennes. En face de Platon comme en face de Leibniz, Voltaire, moins compréhensif, joue sa propre pensée, et M^{me} du Châtelet pouvait lui procurer assez de raisons de résister⁹.

Il reste difficile d'apprécier la part que prit M^{me} du Châtelet dans l'initiation de Voltaire à la philosophie de Platon. La note 375 (p. 500-502) du sixième volume du *Corpus des notes marginales* rappelle les principales occurrences de Platon dans les œuvres de Voltaire, s'appuyant notamment sur les travaux d'Edith Philips, reprenant les conclusions de R. Galliani¹⁰. Il pourrait ne pas être inutile d'apporter quelques précisions, de considérer que le jugement de

8 W. H. Barber, *Leibniz in France from Arnauld to Voltaire*, Oxford, Clarendon Press, 1955, *passim*.

9 Voir W. H. Barber, *Leibniz in France*, p. 191.

10 E. Philips, « Madame du Châtelet, Voltaire and Plato », *The Romanic Review*, 33 (1942), p. 250-263 ; R. Galliani, « La date de composition du *Songé de Platon* de Voltaire », *SVEC*, 219 (1983), p. 37-57.

Voltaire sur Platon est moins uniforme et tranché qu'il n'apparaît : il pourrait paraître légitime d'apercevoir, au-delà des formules polémiques, les signes d'une évolution. La question de l'évolution est posée par l'article de R. Galliani. Afin de pouvoir, contre l'opinion de Jacques Van den Heuvel, dater le *Songe* des années 1750-1752, R. Galliani entreprend de reconstruire le réseau d'influences et de sources auxquelles Voltaire aurait dû recourir pour composer cette espèce de conte d'à peine trois pages. Beaucoup d'ingéniosité dépensée sans grand profit¹¹ : parce que les trois allusions que comporte le *Songe* à trois dialogues bien connus (*Banquet*, *Timée*, *Phédon*) sont fort banales ; parce que l'essentiel du « conte » porte sur l'imperfection relative du monde fabriqué par Démogorgon et qu'il est impossible de ne pas voir combien le diagnostic ressemble à celui de Babouc dans *Le Monde comme il va*¹² ; enfin et surtout, R. Galliani fait comme si, pour connaître les thèmes majeurs de la philosophie de Platon, il fallait accéder à des sources érudites : Voltaire n'avait-il pas lu Bayle, le chapitre XII par exemple de la *Réponse aux questions d'un Provincial*¹³ où la critique des preuves de l'immortalité de l'âme avancées dans le *Phédon* renvoie au *Songe de Scipion* de Cicéron, d'après Macrobe, et à Lactance ; ou bien tel passage du même Bayle commentant Thomassin et sa *Méthode d'enseigner et d'étudier chrétiennement et solidement les belles-lettres ou la philosophie* ? Ignorait-il le *Parallèle de Platon et d'Aristote* du Père Rapin ? Enfin le premier Moreri venu en dit assez pour donner matière au *Songe de Platon*.

On ne saurait pour autant contester le rôle de M^{me} du Châtelet : ses commentaires de Dacier furent sûrement utiles à Voltaire, qui ne se contentait vraisemblablement pas de lire la *Vie de Platon* et la traduction des dialogues par-dessus son épaule. Il n'en est pas moins vrai que l'attitude de Voltaire envers Platon est à cette époque principalement, presque exclusivement polémique.

LA VERSION CHRISTIANISÉE DE PLATON

Avec quelle imperturbable assurance le xvii^e et le xviii^e siècles français lisent dans les dialogues de Platon l'équivalent ou l'annonce de la théologie chrétienne ! Dacier en administre dans son *Discours sur Platon* la meilleure démonstration. Son premier paragraphe est pour refuser la dignité de philosophe aux physiciens, aux alchimistes et surtout à ces « libertins, qui par une prétendue force d'esprit, qui n'est au fond que faiblesse et qu'ignorance, vivent en bêtes plutôt qu'en

11 Christiane Mervaud (« Un génie voltairien : Démogorgon », *RHLF*, n° 6 (1995), p. 1017-1022) a raison de ne pas vouloir revenir sur la controverse de la datation.

12 Les années 1746-1747 sont celles où Voltaire met au point des textes qu'il va publier au début des années 1750 : voir la Préface de Nicholas Cronk dans *OCV*, t. 30B (2004), p. xvii-xxiv.

13 Bayle, *Œuvres diverses*, La Haye, Husson et Johnson, 1727-1731, 4 vol. in-folio, t. 3, p. 519.

hommes. » La philosophie, « c'est la science de Dieu » et la morale qui s'en déduit. Il ne faut lire les « Païens » que pour y retrouver ce qui y subsiste ou ce qui s'y préfigure de cette théologie et de cette morale. Or de leur permanence Platon témoigne mieux qu'un autre, il est un de ces philosophes que « Dieu suscite [...] pour commencer à éclairer les gentils, et les principes de l'Évangile sont enseignés dans Athènes ». Dans la *République*, on lit l'annonce du destin tragique de Jésus. Platon « donne une loi qui dans ses principaux chefs est entièrement conforme à la tradition des Hébreux et aux règles de Moïse et des Prophètes ». Mieux encore : « Platon ne se contente pas de rendre témoignage à la religion naturelle et à la loi judaïque, il rend aussi en quelque façon hommage à la religion chrétienne en perçant par une lumière surnaturelle une partie des ombres et des figures qui la cachaient... ».

Question : « On demande sur cela de quelle manière les livres de Moïse et ceux des prophètes avaient pu parvenir à la connaissance de Platon. » Réponse vraisemblable : l'histoire et les textes juifs s'étaient conservés en Égypte où Pythagore en recueillit l'esprit qu'il transmit par ses disciples à Socrate et Platon. Dacier n'exclut pas que des Grecs aient pu lire en Égypte les originaux de l'Ancien Testament. Objection : Platon ne paraît pas toujours fidèle à la tradition des prophètes. Réponse : il y a en effet des erreurs dans Platon, mais il sème dans ses dialogues des arguments propres à réparer ses erreurs, il fait entrevoir la nécessité de renouveler les grandes vérités, ce qui s'accomplit avec la Révélation. Conséquence : il faut restituer la vérité de Platon en levant les incertitudes et les obscurités qui la masquent dans ses dialogues, ce qui revient à en faire émerger la théologie chrétienne, à identifier dans le platonisme, c'est-à-dire dans « le paganisme le plus éclairé », la seule religion qui vaille, « le seul vaisseau dans lequel on ne peut jamais périr ». Dacier se met donc en position de soutenir à la fois les deux thèses en apparence contradictoires qui ont pu diviser les exégètes chrétiens de la pensée antique et ont marqué la politique de l'Église : d'une part, il est pertinent de condamner les philosophes païens, puisqu'ils professent de fait des doctrines erronées ; d'autre part, il est pertinent de reconnaître chez ces philosophes ce qui se perpétue de la tradition juive, puisqu'ils exigent ainsi, malgré eux, la parole évangélique. Situés au cœur d'une histoire qui les enveloppe, les penseurs antiques, héritiers des prophètes et quasiment prophètes eux-mêmes (Dacier hésite à peine à qualifier Platon de prophète, comme on l'a fait de Virgile), ne peuvent être exclus d'une indispensable continuité providentielle.

La bonne foi de Dacier est aveuglante. Elle suffit à expliquer l'acharnement que met Voltaire et qu'il veut qu'on mette à s'évader, au nom de la critique et de l'histoire, d'une conception aussi parfaitement close et bénéficiant d'une telle emprise sur les cerveaux contemporains. Cet art de tenir l'histoire captive

de croyances si absolues qu'elles savent digérer toute déviance et effacer toute contradiction, on sait que Voltaire le tient pour mensonger et dangereux. C'est en regard des conséquences de cet exclusivisme judéo-chrétien que se comprend bien son premier jugement sur Platon. Le philosophe grec apparaît d'abord à ses yeux comme le modèle intellectuel de la métaphysique chrétienne. Voltaire ne cesse de refaire l'histoire de la transition de Platon aux néo-platoniciens et aux premiers auteurs de la doctrine du christianisme : il donne l'impression de ne pouvoir faire abstraction de cette responsabilité, pourtant factice, que Dacier et ses semblables imputent à Platon, s'interdisant un accès direct à la pensée du maître de l'Académie. On croirait qu'il s'interdit de lire véritablement les dialogues et de participer au mouvement propre de leur dialectique.

210

Telle n'est pas l'attitude de M^{me} du Châtelet qui entend rencontrer Platon à travers Dacier et en dépit de son parti pris. Elle corrige la traduction pour rejoindre la pensée du Grec. Elle ne prend pas pour argent comptant la morale de ces païens supposés « éclairés », en fait « habillés à la chrétienne gratis par Mr. Dacier » (p. 337), elle récuse un « Platon janséniste » (p. 338). Elle reproche à Dacier d'interpréter sans citer ses sources (p. 342), de travestir un jugement de Cicéron (p. 346), de métamorphoser littéralement les démons en anges (p. 351, 365), de donner à croire « que Platon ait jamais connu la création proprement dite » (p. 355). Quand Dacier christianise l'âme du monde de Platon afin d'y reconnaître son Dieu, M^{me} du Châtelet objecte que la thèse platonicienne serait plutôt de type spinoziste (p. 357). Elle nie qu'on puisse substituer « résurrection » à « métempsycose » (p. 361), refuse de prêter à Platon l'idée de « trinité », qu'il ne pouvait au demeurant emprunter aux Hébreux qui ne la connaissaient pas (p. 367-368). Devant une de ces transpositions de vocabulaire dont use insidieusement Dacier, elle s'exclame : « des excommuniés dans Athènes ! » (p. 395). Elle ne consent pas à rendre le texte arbitrairement énigmatique, à jouer donc avec le traducteur le jeu d'une herméneutique fallacieuse (p. 374). Tout le réseau d'équivalences, que tisse, innocemment sans doute, Dacier et qu'il n'a pas inventé, est dénoncé comme déguisant une pensée qui vaut d'être connue pour ce qu'elle est.

L'étonnant est que cette christianisation de l'œuvre de Platon ait pu paraître vraisemblable à Voltaire. Le polémiste, il est vrai, avait besoin de la thèse. Reste qu'il fut un temps réellement convaincu que se trouvait dans Platon le modèle du rapport Père-Fils, tel que le christianisme le valide et l'exalte : il admit que les mots mêmes figuraient dans le *Timée* quand le Démiurge façonne les âmes¹⁴. Dans *Dieu et les hommes* (1769), il reprend l'essentiel de ses critiques, mettant l'accent sur les « sophismes éblouissants » du métaphysicien,

14 *Timée*, 41-42, éd. A. Rivaud, Paris, Les Belles Lettres, 1925, p. 156-158.

s'amusant à voir proliférer dans les dialogues des figures différentes de la Trinité, image schématique sur laquelle il suffirait de plaquer des noms chrétiens¹⁵ : mais on note qu'il s'intéresse surtout à la captation de l'idée platonicienne par la théologie – « c'est là le grand nœud » –, le dogme chrétien, peu à peu élaboré, aménageant un thème platonicien qui n'avait que le tort d'être obscur. La vivacité de l'attaque, portée en fait contre la religion, laisse apercevoir un jugement plus complexe sur les thèses de Platon, analogue à celui qu'il formule dans les *Notebooks* : « Le fils du bon, la parfaite image du père. On a cru qu'il entendait le Christ, il entendait le soleil¹⁶ ». « On a cru » : ce « on » pourrait bien être un Voltaire de jadis qui aujourd'hui se corrige. Observons que le Voltaire qui écrit *Tout en Dieu* (1769) et les *Lettres de Memmius à Cicéron* (1771) compare lui aussi Dieu à un soleil : signes d'une évolution ?

RETOUR SUR PLATON

L'examen des *marginalia*, non plus dans l'édition Dacier, mais dans les quatre autres éditions retenues, me paraît autoriser l'hypothèse que voici : Voltaire revient à Platon à une époque tardive, alors qu'il est septuagénaire. C'est l'époque où il se tourne de nouveau vers les philosophes classiques, anciens et modernes, pour leur demander passionnément des réponses aux questions qu'il sait n'avoir pas traitées à son entière satisfaction et qu'il continue de sentir essentielles, c'est-à-dire métaphysiques. Revenir à Platon ne signifie pas se faire platonicien, pas plus que revenir à Malebranche ne signifie se faire malebranchiste, encore qu'à les relire ces penseurs puissent susciter l'adhésion. Ainsi dans les *Lettres de Memmius à Cicéron* : « Je dis avec Platon (sans adopter ses autres principes)¹⁷ ».

Il semble vraisemblable que Voltaire ait relu vers et après 1765 certains dialogues, choisis parce qu'ils touchaient à des sujets alors tenus pour cruciaux et qui n'avaient vraiment jamais cessé de l'être dans son esprit. Voici quelques arguments propres à étayer cette chronologie. Dans *La Philosophie de l'histoire*, Voltaire se montre moins sévère et mieux informé à l'égard du fondateur de la métaphysique : « Je ne sais si Platon n'est pas le premier qui ait parlé d'un être purement spirituel. » Il ajoute, remarque de poids : « C'est là, peut-être, un des plus grands efforts de l'intelligence humaine¹⁸ ». Certes le Grec est comme « tous les philosophes » inintelligible – lieu commun du registre polémique – : « quel succès [de comique] aurait Platon s'il paraissait aujourd'hui dans une

15 *Dieu et les hommes*, chap. 38, éd. R. Mortier, OCV, t. 69 (1994), p. 458-464.

16 *Notebooks* (II), OCV, t. 82 (1968), p. 594.

17 *Lettres de Memmius à Cicéron*, lettre III, M, t. 28, p. 440.

18 *La Philosophie de l'histoire*, dans *Essai sur les mœurs*, éd. R. Pomeau, Paris, Garnier, 1963, 2 vol., t. 1, p. 12.

compagnie de gens de bon sens, et s'il leur disait ces belles paroles qui sont dans son *Timée*¹⁹ » ; et de citer un passage de la traduction latine commentée par Marsile Ficin, passage souligné²⁰ et, en effet, sibyllin. Mais on lit à la suite : « ce galimatias du bon Platon n'empêche pas qu'il n'y ait de temps en temps de très belles idées dans ses ouvrages²¹ ». L'Avant-Propos de l'*Essai sur les mœurs*, dans une addition de 1769, renvoie, René Pomeau le note, à une passage de l'édition Ficin marqué d'un signet²². Autres symptômes d'un intérêt renouvelé pour Platon : celui-ci apparaît dans des articles du *Dictionnaire philosophique* où il n'était pas cité en 1764, et dans des articles nouveaux. L'exemple le plus frappant est fourni par l'article « Aristote » (on y reviendra) qui comporte un parallèle d'Aristote et de Platon, avec citation du *Phédon*. Même chose pour l'article « Sophiste », pour « Prophéties » qui donne pour prophétique un extrait de la *République*, pour « Trinité » qui exploite le *Timée* comme *Dieu et les hommes*²³.

212

Peut-être est-il plus probant encore que les vues de Platon viennent désormais renforcer les articles « Beau », « Bien » (y sont expressément mis en cause, en 1770, le rôle dévolu par Platon à Dieu dans la formation du monde et l'exercice de sa puissance), « Chaîne des êtres créés » (une variante de 1770 tempère l'admiration qu'inspirait ce thème platonicien). Ces variantes, ces additions attestent une familiarité accrue de Voltaire avec les dialogues. Ne discernons-nous pas de cette familiarité récente un effet peu contestable dans les exemples qui suivent ? Pour que Voltaire s'y attardât, il fallait que la traduction des *Lois* (1769) de Jean-Nicolas Grou, sinon celle de la *République* de M. de la Pillonnière, répondît à sa curiosité du moment. On peut raisonner de la même façon à propos des emprunts que l'article « Platon », publié en 1765 dans les *Nouveaux Mélanges*, fait à l'ouvrage de Marsile Ficin : la section première de ce long texte est essentiellement composée des passages signalés dans les *marginalia* ; Voltaire se contente de les traduire du latin, ainsi que le long extrait de l'*Epinomis* sur les huit vertus²⁴. Cet article retient d'autant plus l'attention qu'il propose une de ces perspectives historiques que Voltaire va souvent adopter dans ses écrits des quinze dernières années. Il passe ici de Platon aux philosophes de l'île, barbare quand fleurissait Athènes,

19 *La Philosophie de l'histoire*, t. 1, p. 93. Le passage cité est *Timée*, 35a-c.

20 *OCV*, t. 141, p. 433 et n. 423.

21 *La Philosophie de l'histoire*, t. 1, p. 94.

22 *Essai sur les mœurs*, t. 1, p. 202 et n. 2 ; *OCV*, t. 141, p. 433, et *Timée*, 30b-c. La Terre y est comparée à un grand animal dont les montagnes seraient le squelette.

23 Voir ci-dessus, n. 15.

24 Voir *Scitote octo in caelo esse virtutes*, etc., dans *OCV*, t. 141, p. 435. Le traducteur des Belles Lettres rend le grec « *dunameis* » par « puissances » (986a). Voir l'article « Platon », M, t. 20, p. 224-227.

des Cassitérides, les Clarke, Newton, Locke, venus traiter à leur façon les thèmes inaugurés par le penseur grec. De semblables revues transversales de l'histoire de la philosophie sont esquissées dans *Le Philosophe ignorant* (1766), *Dieu et les hommes*, *LA, B, C*, les *Dialogues d'Évhémère*. Afin de nourrir son enquête tardive, Voltaire puise dans ses acquis récents, dans ses lectures de ces philosophes antiques qu'il avouait, des années auparavant, mal connaître.

Platon est pris en considération en raison de ses idées sur Dieu et la formation du monde (*Timée*), sur l'origine et l'évolution des sociétés et les régimes politiques (*République*, *Lois*), sur les causes du mal et les vertus des âmes capables de s'élever à l'essence de l'intelligible (*Phédon*, surtout). Ces préoccupations correspondent, on s'en aperçoit sans peine, aux extraits des *marginalia* retenus et annotés dans les dix à quinze dernières années de la vie de Voltaire. La thématique qu'alors il privilégie oblige Voltaire à mettre Platon au rang qui convient. Il le voit en créateur ou inventeur d'idées neuves qui fondent un modèle de spiritualité sans équivalent, dût-il être ensuite détourné. On rencontre Platon en législateur exemplaire dans une *Épître à l'impératrice de Russie* de 1771. Le *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens* (1769) compare au Dieu de Moïse le Dieu de Platon, à l'avantage évidemment du monologue admirable que Voltaire compose d'après les propos rapportés dans le *Timée* (41a-d) ; en note, ce commentaire : « Avouons avec Cicéron que ce morceau de Platon est sublime et qu'il demande grâce pour le galimatias dont il a inondé ses ouvrages. Quoi de plus beau que le grand Être créant des êtres immortels comme lui, qui sont ses ministres et qui arrangent tout ce qui est périssable ? Quoi de plus beau qu'un Dieu qui ne peut communiquer que l'immortalité ? Ce qui est mortel ne paraît pas digne de lui²⁵ ». Platon, la chose est claire, a le mérite de conforter Voltaire dans la conception qu'il professe alors et dans son mépris du texte biblique.

LOGIQUE ET DIALECTIQUE

Autant que les incompatibilités de fond, les notes marginales manifestent l'inappétence de Voltaire envers la dialectique. Ainsi quand Socrate (*Phédon*, 70c-d) entend démontrer la survie et par conséquent l'immortalité de l'âme. Son argumentation repose sur une loi des contraires, approuvée par Cébès dans toutes ses conséquences, selon laquelle « c'est une nécessité absolue que les

²⁵ *Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens*, éd. J.-M. Moureaux, OCV, t. 71B (2005), p. 271, n. (5).

choses qui ont leur contraire ne naissent que de ce contraire²⁶ », comme le grand du petit, le beau du laid, le juste de l'injuste, et *vice versa* en raison du principe de circularité qui, par compensation mutuelle, empêche le processus d'aboutir au néant. Cette dialectique des contraires rejoint l'hypothèse héritée des poètes et de la tradition : s'il est vrai que les âmes reviennent de là-bas (où elles vont après la mort) pour « ici même renaître de ceux qui sont morts », il faut admettre qu'elles continuent de vivre là-bas séparées des corps, que les vivants naissent donc des morts par l'attribution à un corps vacant d'une âme ou d'une portion d'âme en attente, en quelque sorte, de destination. Dacier propose de 71d cette traduction : « Dites-nous donc de votre côté la combinaison de la vie et de la mort, ne dites-vous pas que la mort est le contraire de la vie ? » ; en regard, Voltaire écrit : « quel impertinent galimatias²⁷ ». Il n'accepte évidemment pas l'extension de la loi des contraires : généralisée au fil d'un raisonnement tout formel, elle permettrait de tenir pour valable quand il s'agit de propositions ontologiques, de réalités en soi, ce qui semble justifié quand on ne manie que des idées et compare des valeurs ou des qualités. On voit que lorsque Voltaire accuse Platon de donner pour argumentation du « galimatias », il le fait au nom d'une épistémologie rationnelle, l'ironie expéditive traduisant l'exigence logique d'un empiriste²⁸. Notons qu'il revient sur le sujet dans *Dieu et les hommes*, ce qui renforce la vraisemblance de notre hypothèse chronologique²⁹.

Essayons maintenant de comprendre la réaction de Voltaire devant un texte du *Timée* (28a-b). Dans l'édition Ficin, il commence ainsi : *Quando igitur opifex in operis alicujus constructione ad id quod eodem modo se habet semper aspicit [...]*³⁰. Voici la traduction d'Albert Rivaud : « Toutes les fois donc que l'ouvrier, les yeux sans cesse fixés sur ce qui est identique, se sert d'un tel modèle, toutes les fois qu'il s'efforce d'en réaliser dans son œuvre la forme et les propriétés, tout ce qu'il produit de cette façon est nécessairement beau³¹ ». Voltaire écrit dans la marge de Ficin : « entend qui peut ». Ce qui lui paraît incompréhensible, c'est que la distinction entre ce qui est né, nécessairement instable et impur, et ce qui n'est pas né, seul parfait et totalement intelligible, repose sur l'existence

26 Passage coché et commenté par M^{me} du Châtelet, voir *OCV*, t. 141, p. 405.

27 *OCV*, t. 141, p. 406.

28 Pour juger de la difficulté que les commentateurs de Platon éprouvent à justifier l'extension analogique de la loi des contraires à des réalités irréductibles, il faut lire les pages que, dans l'introduction du *Phédon* (Paris, GF-Flammarion, 1991, p. 87-97), Monique Dixsaut consacre à la démonstration de Socrate : elle peut concevoir, avec lui, « qu'être vivant et être mort ne doivent pas être pensés comme des états absolus », que l'âme habite des êtres qui sont plus ou moins vivants, ou plus ou moins morts, qu'en conséquence elle-même ne meurt jamais (p. 91-92).

29 Voir *OCV*, t. 141, p. 504-505, n. 410.

30 *OCV*, t. 141, p. 433.

31 *Timée*, p. 140.

de formes ou modèles éternels, que donc la création du Monde, dont Timée va dire (29a-b) qu'il est conçu d'après un modèle éternel, suppose que Dieu compromette sa nature absolue dans la fabrication d'une réalité composite, faite de matière et soumise au devenir, à moins qu'il ne délègue son pouvoir à un démiurge (*dèmiourgos* ou *opifex*) dont l'existence et la nature deviennent à l'évidence problématiques³². Il suffit de lire les derniers essais et dialogues philosophiques de Voltaire pour sentir à quel point l'a préoccupé l'idée qu'un Dieu souverainement bon a créé un monde si manifestement imparfait, dans lequel la créature humaine se trouve sans cesse confrontée au mal. Il ne pouvait apercevoir dans le récit métaphysique de Timée qu'élucubrations incohérentes.

Non seulement Voltaire résiste à la dialectique, savamment élaborée, des dialogues platoniciens, mais il se cabre violemment quand il discerne les enjeux de ces constructions abstraites. À ces protestations se mesure la portée du jugement maintes fois répété : Platon est « le raisonneur ». Sa correspondance reprend le leitmotiv à l'encontre de ce Platon qui « raisonnait et déraisonnait dans le beau pays de la Grèce³³ ». L'article « Platon », déjà cité, donne la mesure de l'irritation de Voltaire, cette irritation se convertît-elle en plaisanterie. C'est l'avenir de la métaphysique et par contagion celui de la théologie que discrédite, par exemple, la théorie des quatre éléments, ainsi condensée : « La terre est fondée sur un triangle équilatère, l'eau sur un triangle rectangle, l'air sur un scalène, et le feu sur un isocèle³⁴ ». Cela vaut à Platon d'être logé « aux petites-maisons [pour avoir] si puissamment raisonné ». Les additions de l'article « Aristote », cité ci-dessus, confirment le retour tardif sur Platon et font saisir l'intention profonde de Voltaire. Portant sur la logique, la première section oppose celle d'Aristote – « qui rendit un grand service à l'esprit humain » – à celle, défaillante, de Platon. Il revient sur la dialectique des contraires du *Phédon*, se demandant « comment démêler cet épouvantable galimatias qui fascinait les esprits ». Le raisonnement est louche, Voltaire explique pourquoi : « Il n'y a pas un mot dans votre argument », dit-il à Platon, « qui ait la moindre justesse ». Et il désosse le discours de Socrate, pour relever équivoques et enchaînements « captieux », les marques d'une « rhétorique » toute factice. Quand, dans le même article, il loue la rhétorique d'Aristote, c'est qu'il la voit nourrie d'une connaissance effective, concrète et empirique, des objets examinés.

Platon, comme on sait, préconise dans ses dialogues un mouvement ascendant de l'esprit qui, se détachant des convictions et intérêts des participants, tend à déceler l'objet réel que nécessairement se propose toute intelligence, dès lors

³² Voir les remarques d'Albert Rivaud sur « le Dieu de Platon dans le *Timée* » (*Timée*, p. 36-38).

³³ D 16319, 28 avril 1770.

³⁴ M, t. 20, p. 227.

qu'elle consent à participer honnêtement à la recherche du meilleur, renouvelée de dialogue en dialogue. L'itinéraire conduisant à la connaissance des Formes répond à des exigences essentielles que l'âme ne porte en elle que pour procéder elle-même du Bien ou de Dieu, selon des textes déjà cités du *Timée*. « Chaque fois que l'interlocuteur admet une *exigence essentielle* (expressément dispensée de toute preuve, de tout "argument") il y a vision, prise de contact avec la réalité [des Formes, puis du Bien], encore que le dialogue écrit soit obligé de la traduire en formules, de la conceptualiser, si l'on préfère. L'intuition éclaire et soutient la dialectique à tous ses niveaux³⁵ ». Le double mouvement de la dialectique platonicienne, la vision des Formes et l'intuition du « bien tel qu'il est » (*République*, 505-506) qui la justifient, doivent paraître inacceptables au philosophe qui raisonne sur les données de l'expérience et se montre on ne peut plus sourcilieux quand sont en cause le strict respect de la langue, la propriété des termes, la clarté de la phrase et la logique du texte, cette dernière étant décisive quand le français se substitue au grec. La dialectique de Platon ne se distingue pas, aux yeux de Voltaire, de la rhétorique des sophistes : toutes deux témoignent d'une même maladie de l'esprit, que dénoncent aussi les *Dernières remarques sur les « Pensées » de M. Pascal*³⁶, et que devait guérir une méthode cartésienne bien comprise, celle de Fontenelle en somme.

L'art de raisonner et la pratique corrélatrice de la langue, en bref le style de Platon, excitent la méfiance permanente de Voltaire. À aucun moment il ne se laisse persuader que la dialectique est la science suprême, comme le prétend le *Philèbe*³⁷ ; il ne saurait davantage accepter que cette science soit regardée comme suprême en tant qu'elle diffère des sciences de la nature. Ainsi se rend-il ou se sent-il incapable d'accéder à l'intelligence du texte et de la pensée de Platon. Pourquoi donc se remettre à la lecture de quelques-uns des dialogues de Platon aux environs de ses soixante-dix ans ?

Les annotations marginales ne permettent pas de saisir vraiment les raisons de ce retour vers Platon, de cette espèce d'obstination à explorer des textes qu'il a maintes fois condamnés. Des écrits voltairiens de la fin des années 1760 et des années 1770, qui ont été ci-dessus brièvement évoqués, répondent de manière suffisamment explicite. Alors qu'il demande un dernier secours à Locke, Spinoza

35 Victor Goldschmidt, *Platonisme et pensée contemporaine*, Paris, Vrin, 1990, p. 43-44. Les analyses de V. Goldschmidt, notamment les pages sur « La connaissance des formes » (p. 41 et suiv.) et sur « Le culte spirituel » (p. 91 et suiv.), éclairent parfaitement l'incompatibilité des modes de penser propres à Platon et à Voltaire.

36 M, t. 31, p. 1-40.

37 *Philèbe*, 57e-59d (traduit par Louis Guillermit dans *Platon par lui-même*, Combas, Éd. de l'Éclat, 1989, p. 166-168).

ou Malebranche, à d'autres aussi qui ne peuvent figurer entre les métaphysiciens, pourquoi Voltaire se serait-il privé de ce que Platon, galimatias à part, pouvait lui apporter ? Il ne renonce pas facilement à ses refrains de polémiste, à dénoncer la responsabilité de Platon dans la construction de la théologie chrétienne, plus précisément catholique, mais il emprunte ou compare les vérités ou hypothèses équivalentes à celles qu'il croit devoir conserver ou corriger. Rappelons cet aveu des *Lettres de Memmius à Cicéron* (lettre III) : « Je dis avec Platon (sans adopter ses autres principes) : Tu crois que j'ai de l'intelligence, parce que tu vois de l'ordre dans mes actions, des rapports et une fin ; il y en a mille fois plus dans l'arrangement de ce monde : juge donc que ce monde est arrangé par une intelligence suprême³⁸ ». Platon propose de Dieu et de son rapport avec le monde créé une conception qui n'est pas sans analogie avec celles que Voltaire s'attache à décrire dans les derniers textes philosophiques déjà cités comme contemporains des derniers *marginalia*. Sans doute s'agit-il de donner une forme ultime à une idée dont il ne sait comment s'accommoder sans pouvoir ou vouloir, pour des raisons morales et politiques surtout, se dispenser : l'idée de Dieu, beaucoup plus problématique chez Voltaire qu'on ne semble en général consentir à le voir. Il faut bien prendre en compte la thèse de Platon, autant qu'elle reste rationnelle : ne fut-il pas en quelque sorte l'inventeur d'un Dieu philosophique et n'en offrit-il pas le modèle aux tenants de cette longue culture que Voltaire rassemble sous ses yeux ? Et puisque, après tout – le philosophe de Ferney peut aller jusqu'à cette concession extrême –, les dogmes chrétiens ne sont chez Platon que pour des lecteurs de mauvaise foi, ne doit-il pas utiliser ce Platon, par endroits pré-voltairien, pour mettre un terme à l'histoire d'une métaphysique dont il fut largement coupable (ou seulement responsable) ? Toute cette histoire viendrait, avec le consentement paradoxal de son fondateur, se fondre et disparaître dans la prose ironique d'un philosophe des Lumières : un philosophe qui n'écrirait, sommairement il est vrai, l'histoire de la philosophie qu'afin de lui signifier son congé.

38 M, t. 28, p. 440.

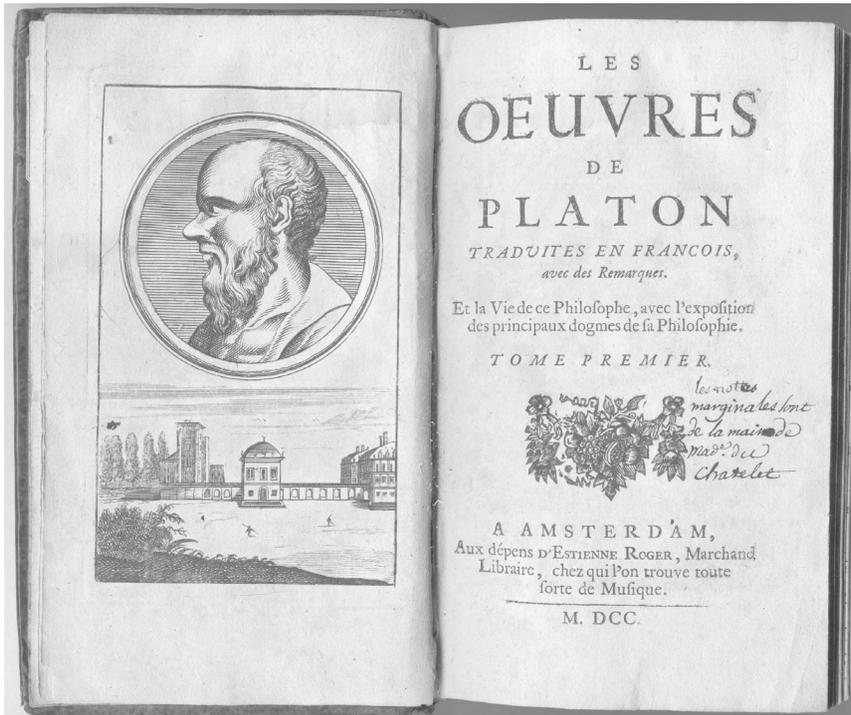
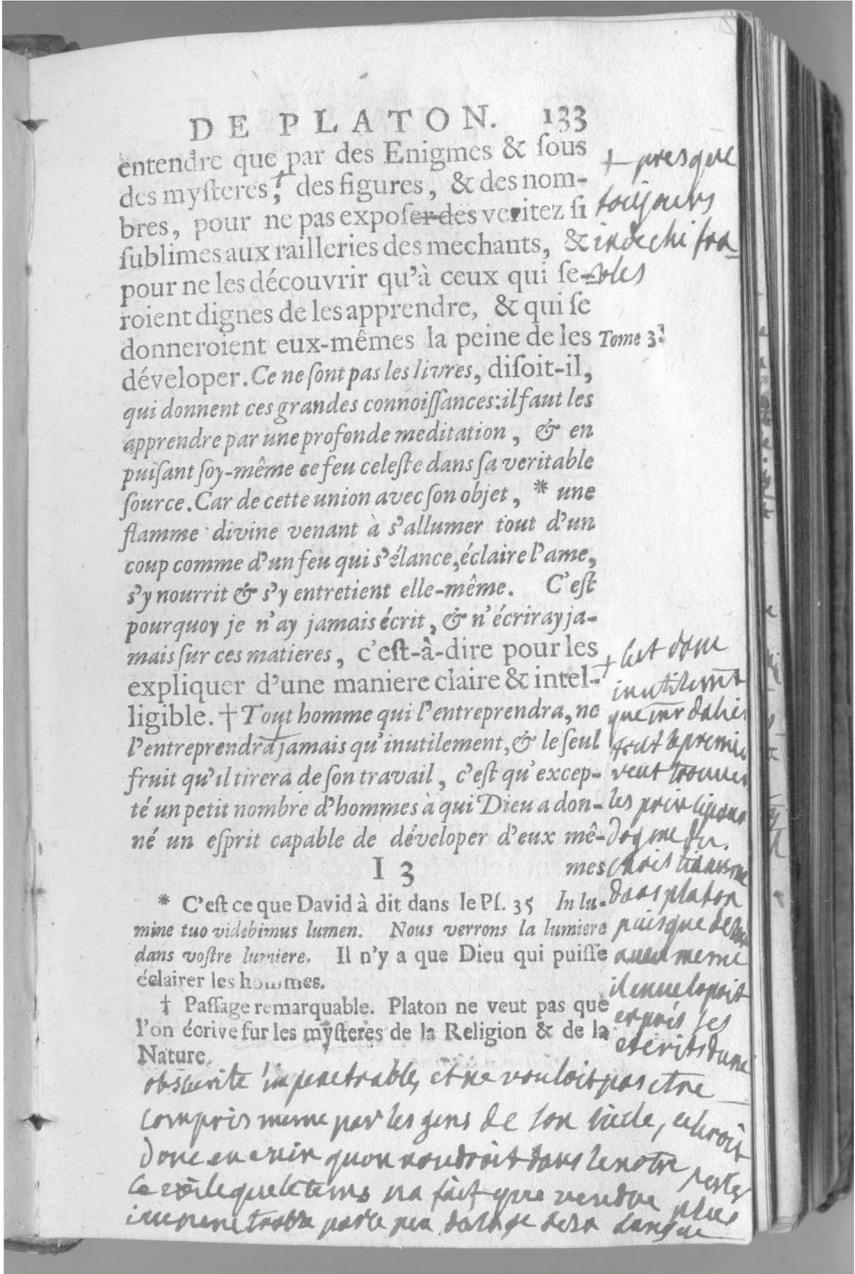


Figure 1. *Les Œuvres de Platon, traduites en français*, Amsterdam, 1700, 2 vol. (BV 2750), t. 1, page de titre. Note de Voltaire (?) et de Wagnière



DE PLATON. 133

entendre que par des Enigmes & sous
 des mysteres † des figures, & des nom- *+ presque*
 bres, pour ne pas exposer des veritez si *soignés*
 sublimes aux railleries des mechants, & *indéchiffrables*
 pour ne les découvrir qu'à ceux qui se- *bles*
 roient dignes de les apprendre, & qui se
 donneroient eux-mêmes la peine de les *Tome 3*
 développer. *Ce ne sont pas les livres, disoit-il,*
qui donnent ces grandes connoissances: il faut les
apprendre par une profonde meditation, & en
puissant soy-même se feu celeste dans sa veritable
*source. Car de cette union avec son objet, * une*
flamme divine venant à s'allumer tout d'un
coup comme d'un feu qui s'élance, éclaire l'ame,
s'y nourrit & s'y entretient elle-même. C'est
pourquoy je n'ay jamais écrit, & n'écriray ja-
mais sur ces matieres, c'est-à-dire pour les
 expliquer d'une maniere claire & intel- *+ est d'une*
 lisible. † *inutilement*
 Tout homme qui l'entreprendra, ne *que par d'avis*
 l'entreprendra jamais qu'inutilement, & le seul *peut à peine*
 fruit qu'il tirera de son travail, c'est qu'excepté *trouver*
 un petit nombre d'hommes à qui Dieu a don- *les principes*
 né un esprit capable de développer d'eux mê- *mes*

I 3

* C'est ce que David a dit dans le Pl. 35 *In lu. dans platon*
 mine tuo vidēbimus lumen. Nous verrons la lumiere *puisque de la*
 dans vostre lumiere. Il n'y a que Dieu qui puisse *quel meme*
 éclairer les hommes.

† Passage remarquable. Platon ne veut pas que *il envelopoit*
 l'on écrive sur les mysteres de la Religion & de la *et puis les*
 Nature. *écrivit d'une*
obscure
et ne vouloit pas être
compris meme par les gens de son siècle, etroit
donc en vain qu'on voudroit sans le noter
la chose que l'on n'a fait que rendre plus
incompréhensible par ce que l'on a dit de la

Figure 3. Les Œuvres de Platon, traduites en français, Amsterdam, 1700, 2 vol. (BV 2750), t. 1, p. 133. Notes de M^{me} du Châtelet en marge de « La Vie de Platon »

mes ces vérités célestes, il donnera aux uns du mépris pour elles, & remplira les autres d'une vaine & temeraire confiance, comme s'ils sçavoient des choses merveilleses qu'ils ne sçavent pourtant pas.

Cette methode cause souvent de grandes obscuritez dans les écrits de ce philosophe qui a même pris soin de les augmenter, en se servant exprés de certains termes qui signifient des choses contraires. Voilà pourquoy il ne sçauroit plaire aux jeunes gens qui n'ont pas encore assez de jugement pour connoître la beauté & la solidité de ses dialogues, ni aux hommes faits qui n'ont pas fait les études nécessaires avant que d'entreprendre cette lecture, & qui ne sont pas même capables de réfléchir & de méditer. Aussi Antiphane un des amis de Platon, comparoit en riant ses écrits à une ville où les paroles se gelloient en l'air dès qu'elles estoient prononcées, & l'esté suivant quand elles venoient à estre échauffées & fonduës par les rayons du Soleil, les habitans entendoient ce qui avoit esté dit l'hiver, car les discours de Platon pour estre entendus doivent estre échauffez, & comme fon-

et le jeu de connoissance que nous avons dus de la philosophie ancienne.

Figure 4. Les Œuvres de Platon, traduites en français, Amsterdam, 1700, 2 vol. (BV 2750),

t. 1, p. 134. Notes de M^{me} du Châtelet en marge de « La Vie de Platon »

Varia

EPISTOLARY ILLUSIONS :
VOLTAIRE, *PAMÉLA*, AND LA METTRIE¹

Jonathan Mallinson
Trinity College, Oxford

The text we have come to know as *Paméla* is the re-writing of letters Voltaire originally sent to M^{me} Denis during his years in Prussia, and which he refashioned into an unpublished, unpublishable satire against Frédéric². It depicts and juxtaposes a duplicitous king and a vulnerable writer, who is both abused and disabused in the course of the text. The very status of this work as literary, one might almost say fictional, has been established on the basis of painstaking comparison by A. Magnan of these letters with others, written to other correspondents during the same period – not to M^{me} Denis, unfortunately, since these, with very few exceptions, have not survived ; this analysis has revealed inconsistencies, illogicalities, anachronisms only explicable if the letters were in fact re-written after Voltaire had left Prussia³. Similar comparison allows us also, however, to explore further the art of this text, to uncover not just the differences of fact between the *Paméla* letters and the « real » ones, but also to examine the nature, purpose, significance of those differences ; it allows us, too, to consider the relationship of this text with the original letters themselves, to compare Voltaire the epistolary satirist and Voltaire the correspondent.

- 1 A shortened version of this article was given in 2006 at the ASECS conference in Montreal, on a panel organised by the late J. Patrick Lee. I dedicate these reflections to the memory of a much missed scholar, colleague and friend.
- 2 I shall refer to this work as *Paméla*, notwithstanding the recent preference for the title *Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, originally used by Wagnière to describe the (incomplete) manuscript of the work, now kept in the Russian National Library, St-Petersburg. Cf. A. Magnan's edition, cited below, or J. Goldzink, *Voltaire, Écrits autobiographiques* (Paris, Flammarion, 2006). Some arguments for retaining Voltaire's own coded name for the text are set out in J. Mallinson, « What's in a name ? Reflections on Voltaire's *Paméla* », *Eighteenth-Century Fiction*, 18:2 (2006), p. 157-168.
- 3 See particularly A. Magnan, *Dossier Voltaire en Prusse (1750-1753)*, SVEC, 244 (1986) ; and, more recently, *L'Affaire Paméla. Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin* (Paris, Paris-Méditerranée, 2004).

This is a huge subject, and what follows is just a single sounding into these depths, one example of Voltaire's representation of an event in *Paméla* which is manifestly rooted in the real world, but which is clearly re-written and modified in his later text. The example concerns the death of La Mettrie, which took place on the 11 November 1751 in circumstances which cried out for a satirical treatment: La Mettrie died from over-eating; he had been summoned in his capacity as a doctor to treat the ailing French ambassador, Tyrconnell, but indulged himself rather too much at the famed table of the ambassador's wife. In a letter to the duc de Richelieu, dated 13 November 1751 (D 4605), Voltaire gives this account of events:

Ce La Mettrie, cet homme-machine, ce jeune médecin, cette vigoureuse santé, cette folle imagination, tout cela vient de mourir pour avoir mangé par vanité tout un pâté de faisan aux truffes.

226 and in a letter of the same date (D 4604) to d'Argental, he notes:

Aviez-vous entendu parler d'un médecin nommé La Mettrie? brave athée, gourmand célèbre, ennemi des médecins, jeune, vigoureux, brillant, regorgeant de santé? Il va secourir mylord Tirconel qui se mourait. Notre Irlandais lui fait manger tout un pâté de faisan et le malade tue son médecin.

We can see in these two brief accounts Voltaire's characteristic sense of the absurd, of poetic justice. It is the doctor who dies at the hands of the sick man, and the invalid who lives; it is the man bursting with health who dies, and who dies out of greed and vanity: it is not just in his fiction that Voltaire's keen eye for life's ironies is apparent. Not much is made of the incident, however. In the letter to d'Argental, it is mentioned almost as an afterthought, after he has discussed his revision of *Rome sauvée* and M^{me} Denis's visit to Fontainebleau. In the letter to Richelieu, he comments on other pathetic ironies associated with the death, but does not dwell on them:

La Mettrie est mort précisément de la même maladie dont le roi réchappa si heureusement en 1744. Il laisse à Berlin une maîtresse éplorée qui malheureusement n'est pas jolie, et à Paris des enfants qui meurent de faim.

This incident is also narrated in *Paméla*, in a letter dated 14 November 1751, but here the account is much more detailed, and it is set in a quite different context. The whole letter has a single theme, that of illness, and before Voltaire mentions La Mettrie's death, he evokes the sickness of other members at court (and the related sense of unease). His list culminates in his account of the departure of Chazot, a former major in Frédéric's army, who had quarrelled

with the king and feigned illness in order to leave the court. It is in this context that the real death of La Mettrie is situated :

[...] le major Chazot, qui a dû vous rendre une lettre, il s'était emmailloté la tête et avait feint une grosse maladie pour avoir permission d'aller à Paris. Il se porte bien celui-là, et si bien qu'il ne reviendra plus. Il avait pris son parti depuis longtemps ; mais notre fou de La Mettrie n'a point fait semblant ; il vient de prendre le parti de mourir. Notre médecin est crevé à la fleur de son âge, brillant, frais, alerte, respirant la santé et la joie, et se flattant d'enterrer tous ses malades et tous les médecins ; une indigestion l'a emporté.

Je ne reviens point de mon étonnement. Milord Tyrconnell envoie prier La Mettrie de venir le voir pour le guérir ou pour l'amuser. Le roi a bien de la peine à lâcher son lecteur qui le fait rire, et avec qui il joue. La Mettrie part, arrive chez son malade dans le temps que madame Tyrconnell se met à table, il mange et boit, et parle, et rit plus que tous les convives ; quand il en a jusqu'au menton, on apporte un pâté d'aigle déguisé en faisan, qu'on avait envoyé du Nord, bien farci de mauvais lard, de hachis de porc et de gingembre ; mon homme mange tout le pâté, et meurt le lendemain chez milord Tyrconnell, assisté de deux médecins dont il s'était moqué. Voilà une grande époque dans l'histoire des gourmands.

Il y a actuellement une grande dispute pour savoir s'il est mort en chrétien ou en médecin. Le fait est qu'il pria milord Tyrconnell de le faire enterrer dans son jardin. Les bienséances n'ont pas permis qu'on eût égard à son testament. Son corps, enflé et gros comme un tonneau, a été porté, bon gré mal gré, dans l'église catholique où il est tout étonné d'être. Ma chère enfant, les chênes tombent, et les roseaux demeurent⁴.

Voltaire's gift for comic narrative is immediately apparent here. Although he was clearly not a witness to the incident, he narrates it as if he had been present at every stage of the philosopher's rather banal demise ; each detail is recounted and recreated in the dramatic present, dominated by verbs, as if he were describing a comic mechanism which, once set in motion, simply cannot be stopped until it has run its course. In this re-writing, the incident is turned into a revealing fable, with more than a passing reference to La Fontaine, so often present in Voltaire's writings⁵. The concluding moral, a modern variant of « Le Chêne et

4 A. Magnan, *L'Affaire Paméla*, p. 90. All subsequent references are to this edition of the text, abbreviated to AM followed by the letter number.

5 For a discussion of this frequent intertext, see N. Cronk, « Reading La Fontaine and writing literary history in the eighteenth century : the problem of Voltaire », *The Shape of change : essays in Early Modern Literature and La Fontaine in Honor of David Lee Rubin*, ed. A. L. Birberick and R. Ganim, Faux Titre 223, Amsterdam, Rodopi, 2002, p. 287-314.

le roseau », gives this short tale all the universal significance of a classical fable, told by a *moraliste* : life is unpredictable, and those who seem the most healthy may in fact be the most vulnerable. But, as is so often the case in La Fontaine's fables, the ostensible moral is not the only one, nor yet the principal one of the story which it appears to illustrate. In this particular case, La Mettrie recalls not so much the mighty oak as the over-ambitious and deeply foolish « grenouille qui se veut faire aussi grosse que le bœuf » ; just as the hapless frog « s'enfla si bien qu'il creva », eating and exploding in one seamless movement, La Mettrie « mange tout le pâté, et meurt le lendemain » ; if the frog began his adventure with a body « qui n'était pas gros[se] en tout comme un œuf », La Mettrie finishes his with a body « enflé et gros comme un tonneau ». Voltaire's ear for the musicality of phrases adds to the impression of inevitability : La Mettrie « mange [...] et il meurt », the process is quite natural and inevitable, and the victim is foolish for not realising it.

228

But Voltaire's re-writing of this incident does not just give him the opportunity to turn a real incident into a comic fable ; it has further implications. One of the most striking characteristics of the later account is its much more detailed evocation of the circumstances, and indeed of the food which kill La Mettrie. In the original letters, Voltaire mentions merely a « pâté de faisan », or a « pâté de faisan aux truffes » ; in *Paméla*, the details are much fuller : « [...] un pâté d'aigle déguisé en faisan, qu'on avait envoyé du Nord, bien farci de mauvais lard, de hachis de porc et de gingembre ». In his recent edition of this text, A. Magnan notes that no recipes for eagle, however prepared, are recorded in cookery books of the eighteenth century ; he wonders if this curious pâté, made of eagle sent from the North, might not suggest, at a metaphorical level, the king himself, whom Voltaire regularly refers to as the « Salomon du nord », or the « aigle de Prusse⁶ ». This observation is very revealing, and it deserves to be taken further.

Voltaire refers to Frédéric as the « Salomon du nord » or « le roi du nord » on four occasions in *Paméla*⁷. One such occurrence comes just three letters earlier in the collection, in a letter dated 2 September 1751 ; this letter is significant because it also evokes La Mettrie, and in quite particular circumstances. Voltaire describes La Mettrie as a man of deep contradictions : although he is clearly a « bon viveur », and appears to embody health and happiness at court, Voltaire suggests beneath this surface a fundamental melancholy ; he is not what he seems to be :

6 *L'Affaire Paméla*, p. 179.

7 AM 1 (juillet 1750) ; AM 24 (2 septembre 1751) ; AM 42 (18 décembre 1752) ; AM 43 (13 janvier 1753). There is one reference to the king's eagle insignia, AM 40 (15 octobre 1752).

Cet homme si gai, et qui passe pour rire de tout, pleure quelquefois comme un enfant d'être ici. [...] En vérité, il ne faut jurer de rien sur l'apparence.

La Mettrie, dans ses préfaces, vante son extrême félicité d'être auprès d'un grand roi qui lui lit quelquefois ses vers, et en secret il pleure avec moi. Il voudrait s'en retourner à pied [...]

Apparent joy can conceal profound despair, just as it will prove to be a short step from the appearance of energetic good health to the reality of death by indigestion ; the contradictory state of La Mettrie at Frédéric's court anticipates then, in a very real way, his fate at the table of Tyrconnell. An irresistibly delicious pâté turns out to be much less satisfying than he had originally thought ; beneath the meal which kills, one may indeed sense the spectre of the king, who makes La Mettrie's life a misery.

However, in the course of this same letter, Voltaire suggests a further parallel, not now between the king and the pâté, but between La Mettrie and Voltaire. The account of La Mettrie's secret melancholy serves as the prelude to one of the best known moments in these re-written letters to M^{me} Denis, the discovery by Voltaire of a dark underside to Frédéric's attitude to him. In the very sentence which depicts La Mettrie's despondency, Voltaire switches subject to himself ; like the other transitions, this, too, is swift and seemingly natural : « Il voudrait s'en retourner à pied ; mais moi ! pourquoi suis-je ici ? » At this point in the letter, Voltaire recalls how La Mettrie tells him of a remark made about Voltaire by the king which suggests the cynical, exploitative side to Frédéric's nature ; the remark would become celebrated, even if its authenticity cannot be proven – it is not mentioned anywhere in his other correspondence, although it does recur in the *Mémoires*, and, interestingly, it picks up again the metaphor of food to represent an act of aggression : « J'aurai besoin de lui encore un an, tout au plus ; on presse l'orange, et on en jette l'écorce. » In this re-written letter, Voltaire evokes his astonishment and dismay that a king whom he believes to be so enlightened, a kindred spirit, can appear so manipulative and hypocritical. He concludes that one can be sure of nothing, that one must never trust appearances. Voltaire's own professed contentment at court is completely deflated by this revelation ; what had seemed so promising now seems much more dangerous, and joy gives way to doubt and disillusion :

Un roi qui a gagné des batailles et des provinces, un roi du Nord qui fait des vers en notre langue, un roi enfin que je n'avais pas cherché, et qui me disait qu'il m'aimait ! pourquoi m'aurait-il fait tant d'avances ? je m'y perds ; je n'y conçois rien. J'ai fait ce que j'ai pu pour ne point croire La Mettrie.

Je ne sais pourtant.

He is led in the course of this letter to suspect the language of the king, and to view with suspicion any appearance of kindness or generosity. The parallel is clear. Viewed from this perspective, the death of the carefree philosopher reflects the fate which the disabused Voltaire, rewriting this incident in the winter of 1753-1754, knows awaited him : a promise of happiness cannot ward off acts of hostility. This premonition is not apparent in his original accounts of the death ; but with the benefit of hindsight, he can lend a new, tragic resonance to this seemingly banal, and comic event ; he can transform the real into the metaphorical, and a letter about La Mettrie into a reflection on himself.

The relationship between these two letters about La Mettrie is underlined by another linking motif. In the earlier letter, Voltaire thinks about the duplicitous nature of Frédéric's language, and recalls his treatment of another figure at court, the artist Antoine Pesne :

230

En relisant ses vers, je suis tombé sur une épître à un peintre nommé Pesne, qui est à lui ; en voici les premiers vers :

Quel spectacle étonnant vient de frapper mes yeux !

Cher Pesne, ton pinceau te place au rang des dieux.

Ce Pesne est un homme qu'il ne regarde pas. Cependant *c'est le cher Pesne, c'est un dieu*. Il pourrait bien en être autant de moi ; c'est-à-dire, pas grand chose.

The king's words have no meaning ; they promise much, but signify nothing. In the later letter, Voltaire recalls this incident. As he reflects on the moral of La Mettrie's death, he moves again swiftly to consider his own situation. He remembers a poem written by Frédéric, which attributes immortal fame to the divine Voltaire ; but he is no longer deceived by such a display of admiration :

Ma chère enfant, les chênes tombent, et les roseaux demeurent. Le roi a fait pour moi une ode pour m'exhorter à vieillir et à mourir. J'ai bien corrigé son ode, et je ne m'en porte pas mieux⁸. Il me traite vraiment de *divin*, comme le peintre Pesne. Nous savons ce que ces mots-là signifient.

Voltaire sees himself here as a dupe, deceived by words which have no meaning ; his fate is tragic, like that of La Fontaine's « chêne », but also farcical, like that of the « grenouille ».

What then, does this comparison tell us ? It reveals a good deal about Voltaire's eye for satirical detail in *Paméla*, and his taste for comic drama ; it suggests an ability to lend incidents from his past a metaphorical force, to transform

⁸ « J'ai bien corrigé [...] porte pas mieux », present in both Kehl and Besterman, is omitted from A. Magnan's edition.

experience into a kind of pathetic fallacy, but viewed with detached irony ; and it suggests something, too, of the very particular relationship with his reader, M^{me} Denis, of course, in the first instance, and then the faceless readers of posterity. There is a kind of complicity here with his reader, as he leaves hints about the way language can be misleading, duplicitous, double : « Nous savons ce que ces mots-là signifient ». What is true of Frédéric the king, is true of Voltaire the writer ; in both cases, words do not mean quite what they appear to mean. References to Frédéric hidden in the shape of the pâté which kills the doctor philosopher are there for the delight of his reader, another dimension to the merciless attack which is *Paméla*. Just as Voltaire has learned to read between the lines of regal discourse, so too the reader must not take the writer's words at face value ; other meanings may hide beneath the surface. The lesson to be learned from La Mettrie's fate is a lesson to be learned too by the reader : « en vérité, il ne faut jurer de rien sur l'apparence ».

But Voltaire's creative exploitation of La Mettrie's wretched fate in Prussia may be explored further in the actual correspondence. In the *Paméla* letter dated 2 September 1751, Voltaire evokes the role of Richelieu in La Mettrie's attempts to return to Paris :

Vous y trouverez une lettre de La Mettrie pour M. le maréchal de Richelieu. Il implore sa protection. Tout lecteur qu'il est du roi de Prusse, il brûle de retourner en France. Cet homme si gai, et qui passe pour rire de tout, pleure quelquefois comme un enfant d'être ici. Il me conjure d'engager M. de Richelieu à lui obtenir sa grâce.

The letter in question is D 4206, actually dated by Besterman 31 August 1750, but which A. Magnan convincingly re-dates as September 1751⁹. At the end of this letter, in a postscript, Voltaire makes this plea to Richelieu :

Je n'ai point à Potsdam les rogatons de La Mettrie. J'aurai l'honneur de vous les envoyer avec l'*Histoire de Brandebourg* [...]. Le volume est trop gros pour en charger le courrier. Cela vaut un peu mieux que les folies incohérentes de La Mettrie. Au reste, il demande s'il peut revenir en France, s'il peut passer une année sans être recherché. Il prétend que quand on y a passé une année, on peut y rester toute sa vie. Je vous supplie, monseigneur, de vouloir bien me mander si *le vin de Hongrie se gâte sur mer* ; s'il ne se gâte pas, La Mettrie partira ; s'il se gâte, La Mettrie restera. Il ne vous en coûtera qu'un mot pour décider de sa fortune.

⁹ See *Dossier*, p. 154-155.

Immediately striking about this plea on behalf of La Mettrie is that it comes at the end of a letter on a quite different subject. A. Magnan describes it as « une des plus importantes que Voltaire ait écrites de Prusse » (p. 154), and comments on its « amplitude biographique », equalled only by his later *Mémoires*. The letter was written at a time when Voltaire was himself clearly contemplating a return to France ; to do so, he needs the support of M^{me} de Pompadour. In a letter spanning nearly six pages in the Besterman edition, and which Voltaire calls a *volume*, he gives an account of his recent life, characterised at all stages by persecution : his good name was poisoned by the queen and by Boyer while at the court at Lunéville¹⁰, and he was the victim of plots when he returned to Paris¹¹. The letter ends with a plea to Richelieu that he should court the favour of M^{me} de Pompadour on his behalf. The one positive dimension, it seems, is his life at the court of Prussia, where all is well : « Que faut-il de plus à mon âge ? et quelle retraite plus honorable et plus douce peut-on imaginer sur la terre ? » The idea of a return to France nevertheless dominates the letter ; it is not a question of whether he wishes to do so, but whether it is safe :

Mais vous m'avouerez qu'il faut au moins être moralement sûr d'être bien reçu dans sa patrie pour faire un tel sacrifice. Je n'ai achevé *Le Siècle de Louis XIV* que pour me préparer les voies en méritant l'estime des honnêtes gens¹².

Stress falls on the conditions which might await him in France, and the contrast of this uncertain future with the tranquillity he enjoys in Prussia :

Je vous ai exposé ma situation, mes raisons, ma fortune et mes désirs. Ces désirs seront toujours de vous faire ma cour, de vivre avec mes amis ; mais, en vérité, serait-il prudent de revenir en France dans les circonstances où je suis, et de quitter une vie honorable et tranquille pour m'exposer à des humiliations et à des orages ?

10 « La reine s'imagina que nous étions les confidents du goût du roi Stanislas pour madame de Boufflers, que nous l'entraînions dans l'irréligion pour lui ôter ses remords. Jugez de là quelles impressions elle a données de moi à monsieur le dauphin et à ses filles. Le théâtin Boyer a donné encore de moi à monsieur le dauphin et à madame la dauphine des idées plus funestes ».

11 « Je restai en butte à des ennemis toujours acharnés. La place d'historiographe n'était qu'un vain titre ; je voulus la rendre réelle en travaillant à l'histoire de la guerre de 1741 ; mais, malgré mes travaux, Moncrif eut ses entrées chez le roi, et moi je ne les eus pas ».

12 He makes a similar point later : « Vous me rendez sans doute assez de justice, vous êtes assez au fait de tout, pour ne pas trouver mauvais que je ne vienne en France que quand je saurai comment une histoire qui intéresse tous les ordres de l'état, la religion, le gouvernement, aura été reçue ».

The juxtaposition of enthusiastic praise of Prussia, and evident eagerness to return to France sets up a suggestive tension in the letter. Emphasis remains clearly on Voltaire's sensitivity to the dangers of persecution in France, but what emerges between the lines of this letter is a sense of his restlessness at Frédéric's court; behind a desire to return to France lies, discreet, implicit, a desire to leave Prussia. We are obviously not yet at the time of the major struggles with Maupertuis and the king, but damage has already been done both to Voltaire's reputation and to his relationship with Frédéric by the Hirschel affair, and the quarrel with d'Arnaud. And when he evokes Frédéric in this letter, it is in a way which is often double-edged. Amid positive comments, for instance, we might detect a brief allusion to the Hirschel affair, a shadow on the surface, even though it is immediately dispelled:

Au reste, le roi de Prusse m'a tenu parole, et a été même au-delà de ce qu'il m'a promis. J'ai eu un petit moment de bouderie; mais l'explication a bientôt tout raccommodé.

His account of the reasons for accepting Frédéric's *pension* conspicuously omits to evoke his own sense of honour at the award, and when he does so, it is in the context of a clumsy denial that shame may attach to his acceptance of it; he even goes so far as to situate his departure from Prussia in a definite, rather than hypothetical future, clearly and unequivocally envisaged:

Il fallait bien que j'acceptasse une pension du roi, parce que les autres en ont, parce que les déplacements coûtent cher, parce que, lorsque je la rendrai, il y aura beaucoup plus de noblesse à la remettre que de honte à la recevoir, s'il peut être honteux de recevoir une pension d'un grand roi qui en fait à tant de princes¹³.

And when he alludes to Frédéric's letter to him of 23 August 1750, the letter which will become such a significant leitmotif in *Paméla*, he combines explicit praise of the king's generosity, so clearly contrasted with the indifference and hostility of the French, with an implied hint of uncertainty about the future, of vulnerability, even of menace; Voltaire seeks to fix the king in a particular mould, to restrict his power, in order to affirm the writer's own:

13 Elsewhere, he uses the conditional tense, but the intensity of the expressed wish is quite striking: « J'abandonnerais volontiers et les clefs d'or, et les croix et les vingt mille francs que vous me reprochez, pension si rare en France; j'abandonnerais tout pour avoir l'honneur de vivre avec vous, et pour retrouver ma nièce et mes amis. Il y a vingt ans que je vous ai dit que ma passion était d'achever auprès de vous ma vie » (D 4206).

Le roi de Prusse me traite aussi bien qu'on me traitait mal chez moi. Il me promet de me faire passer le reste de ma vie heureusement. Il m'écrit même une lettre que ma nièce a entre les mains, lettre qui lui ferait tort dans la postérité s'il manquait à sa parole¹⁴.

Viewed from this perspective, it is all the more striking that in this same letter Voltaire makes one of his rare explicit references to a form of coded writing which will allow messages to be conveyed by means of seemingly innocent or inconsequential statements. He urges Richelieu to inform his niece of M^{me} de Pompadour's response to his plea :

Ma nièce viendra recevoir vos ordres ; elle a avec moi un petit chiffre d'autant plus indéchiffrable qu'il n'a point du tout l'air de mystère. Elle m'instruira avec sûreté de vos volontés.

234

What he outlines as a strategy for future letters is being enacted in this very one ; beneath an apparent meaning there is a hidden sense, beneath explicit despair with France, there is an implicit disillusionment with Prussia.

It is in this context that the reference to *La Mettrie* at the end of the letter takes on an additional significance. Parallels between the letter itself and this postscript are striking at a number of levels, as Voltaire takes his reader through an identical course. The same basic question is asked : is it safe to return¹⁵ ? ; in both, there is a reference to the crucial role of Richelieu, who holds their destiny in his hands¹⁶ ; and in both, most significant of all, there is an invitation to make a coded reply¹⁷. It may appear to be no more than an afterthought, a literal postscript, but it effectively reinforces the urgency of Voltaire's appeal ; the passion of his request « Je vous supplie, monseigneur » is quite striking on behalf of an author whose work he dismisses as « rogatons » and « folies incohérentes ». A change of name there may be, but a change of

14 One might even detect a veiled reference to the king's imputed homosexuality, a theme which will become explicit in *Paméla*. He admits that the court is no place for M^{me} Denis : « Ma nièce veut bien alors venir passer auprès de moi une partie du temps qui me reste à vivre. Je lui fais assurer une pension de quatre mille livres, payables à Paris après ma mort, par le roi. Mais m'apercevant que la vie de Potsdam, qui me plaît beaucoup, désespérerait une femme, je consens à me priver de ma nièce[...] », and he notes a few lines later that « la vie philosophique de Potsdam est aussi heureuse que singulière ».

15 For *La Mettrie* : « [...] il demande s'il peut revenir en France, s'il peut y passer une année sans être recherché » ; and for Voltaire : « Comment serai-je donc traité si je reviens ? ».

16 For Voltaire : « Enfin, je mets ma destinée entre vos mains » ; and for *La Mettrie* : « Il ne vous en coûtera qu'un mot pour décider de sa fortune » (D 4206).

17 « Je vous supplie, monseigneur, de vouloir bien me mander si *le vin de Hongrie se gâte sur mer* ; s'il ne se gâte pas, *La Mettrie* partira ; s'il se gâte, *La Mettrie* restera ».

subject there is not, and La Mettrie's fate, and desire, double for Voltaire's own. It is this paradox, precisely, which will characterise Voltaire's representation of La Mettrie in *Paméla*; the appearance of joy and contentment conceals something more pathetic:

La Mettrie, dans ses préfaces, vante son extrême félicité d'être auprès d'un grand roi qui lui lit quelquefois ses vers, et en secret il pleure avec moi. Il voudrait s'en retourner à pied; mais moi!... pourquoi suis-je ici?

Study of this one example tells us little about Voltaire's actual attitude to La Mettrie, but it does suggest something about his means of writing. Voltaire does not invent the figure of La Mettrie, his misery at court, his death, but he exploits this raw material for different purposes in his writings. This art of disguise is, needless to say, one of Voltaire's preferred strategies as a writer and satirist; it is at the heart of his *Lettres philosophiques*, it is implied in his *Siècle de Louis XIV*: praise can imply criticism, France can represent Prussia, and when he talks about La Mettrie, he may be talking about himself. It is all the more ironic, therefore, that in the year following his death, he will seek to use La Mettrie again, this time to conceal his authorship of the *Sermon des cinquante*; in this one last way, he brings the two of them together, even as he protests that they are completely different. Voltaire is living a life through the medium of another, creating another smokescreen, and yet aware of the truth; in D 4900, he expresses his irritation to M^{me} de Bentinck:

On vient de me dire une étrange chose qui redouble mon dégoût pour Berlin. La Mettrie avait fait une espèce de sermon philosophique dont je crois qu'il avait tiré quelques exemplaires. J'apprends que cet ouvrage court imprimé et manuscrit, et qu'on a le front de me l'imputer. Cette calomnie pourrait me perdre dans l'Europe et surtout en France¹⁸.

But the presence of La Mettrie in both the fictional *Paméla* correspondence, and the authentic letter to Richelieu, reveals, and is symptomatic of, a deeper and more complex similarity between the two bodies of text. Like *Paméla*, his letter to Richelieu attempts to rewrite the past, to shape events into a coherent narrative; like *Paméla*, it offers the self-portrait of a victim, « un objet de jalousie pour tous ceux qui se mêlent d'écrire, et un objet de persécution pour les dévots », and just as the epistolary form of *Paméla* implies for this account a truth which is founded in authenticity, he claims in this letter, too, to be telling

¹⁸ This letter is dated 10-15 June in *Voltaire et sa « grande amie »*. *Correspondance complète de Voltaire et de M^{me} Bentinck (1740-1778)*, éd. F. Deloffre et J. Cormier, Oxford, Voltaire Foundation, Vif, 2003, p. 119.

it as it is : « [...] puisque vous avez daigné entrer avec tant de bonté dans ma situation, je crois remplir un devoir en vous rendant un compte fidèle de tout. » Truth and artifice blend in this « authentic » narrative, which is no less designed to persuade than his later satire. In his conclusion, Voltaire presents the way he would like the episode in Prussia to be seen : this official version of the past will, he hopes, create the future ; by putting it into words, he can make it real :

J'aurai sacrifié quelque temps à la cour d'un grand roi à la nécessité d'amortir l'envie ; je donnerai le reste à l'amitié, si pourtant ce reste peut encore être quelque chose [...].

236

How he writes the present, in this letter, may determine how he lives the future. In *Paméla*, the unpublishable rewriting, he cannot hope for the same effect ; but if it does not shape his own future, it is clearly designed to determine and fix his image for posterity. This kind of *mémoire*, of re-writing, some might say revisionism, is a way of life for Voltaire ; it is the characteristic of many letters written during his stay in Prussia. One might even go so far as to say that *Paméla* does not distort, or contradict, the past in its re-writing, but that it actually unlocks certain meanings which lie hidden, through fear, through caution, through bravado in a number of his other letters ; its own codes throw light on those to be found in his correspondence¹⁹. Ironically, paradoxically, it is only through a work which can never be published that Voltaire can really ever tell the truth as he sees it.

It is not ultimately a question, though, of what is or is not accurate ; what links the two texts is the rhetorical strategies at work in them. This comparative analysis invites us not just to read *Paméla* as a text, but also, to some extent, to do the same with the apparently real letters, which in their own way are as textual, created, rhetorical as the re-written ones ; they, too, create their illusions. To do so, perversely, is to narrow the gap once again between the *Paméla* letters and the actual correspondence, even as it has been opened up, painstakingly, crucially, in order to discover this new satirical text. But if critics were deceived for two hundred years by the illusion that these epistolary texts

¹⁹ Interestingly, elements of the positive portrayal of the court which is part of the surface meaning of this letter to Richelieu, and of many others written at the same time : « Je jouis d'une liberté entière, je jouis surtout de mon temps ; je ne suis gêné en rien. [...] Les soupers avec le roi sont très agréables ; je m'y amuse : cela tient l'esprit en haleine. La conversation est souvent très instructive et nourrit l'âme. » are incorporated and re-written in the celebrated *Paméla* letter dated 6 November 1750, AM 13 : « [...] les soupers du roi sont délicieux ; on y parle raison, esprit, science ; la liberté y règne : il est l'âme de tout cela ; point de mauvaise humeur, point de nuage, du moins point d'orages. Ma vie est libre et occupée ; mais ... mais ... ».

were all the same, we must be careful now not to create another illusion that they are fundamentally different. If Voltaire is to us now very clearly rewriting the past in his Prussian letters to M^{me} Denis, creating from the raw material of actual events, the means to convey a particular image of himself, then the same could equally well be said of the letters actually written during these years. In the one as in the other, the writer is ultimately the re-writer, and the past is constantly being re-shaped to suit the needs of the present²⁰. To read *Paméla* tells us much about Voltaire both at the time of writing and during his years in Prussia ; it tells us much about his art as a satirist. But it may open up insights, too, into his art as a writer of letters : the distinction between fiction and truth, just as that between La Mettrie's joy and despair, or between his good health and his sudden death, is not quite as great as we might think.

²⁰ For a full analysis of this aspect of Voltaire's letters, see Ch. Cave's doctoral thesis, « La représentation de soi dans la correspondance de Voltaire », to be published in *SVEC*.

DE LA SENSATION À LA SUPERSTITION :
ÉLÉMENTS POUR UNE HISTOIRE DE L'ESPRIT HUMAIN
DANS QUELQUES ARTICLES DU
DICTIONNAIRE PHILOSOPHIQUE DE VOLTAIRE

Gerhardt Stenger
Université de Nantes

Du *Traité de métaphysique* (1734-1737) aux *Dialogues d'Évhémère* (1777), Voltaire n'a cessé de comparer l'homme et l'animal, tantôt pour les rapprocher, tantôt au contraire pour souligner leurs différences. À première vue, un éléphant semble être plus raisonnable qu'un « nègre », mais après des observations plus fouillées, l'espèce humaine apparaît nettement supérieure à tous les animaux rencontrés¹. L'inspecteur sans préjugés venu de Mars ou de Jupiter ne peut cependant ajouter foi à l'enseignement d'un homme d'Église qui prétend que tous les hommes descendent d'un même père (p. 422), ni à celui de certains philosophes qui veulent le persuader que « l'homme est entièrement différent des autres animaux » en ce qu'il est doté d'une « âme spirituelle et immortelle » (p. 452). Pas plus que les animaux, les hommes ne descendent d'un couple unique. Face aux différentes races humaines et animales, l'observateur impartial conclut « que ce sont des espèces différentes d'un même genre² », et si la notion d'âme a un sens, elle désigne « quelque chose de commun entre l'animal appelé homme et celui qu'on nomme *bête* » (p. 454). La différence entre l'homme et l'animal est purement physiologique, elle réside dans « la puissance de sentir et d'avoir des idées dans des degrés différents, proportionnés à leurs organes » (p. 452). Les hommes ne sont pas séparés des animaux par une frontière infranchissable ; chaque race ou variété occupe un échelon sur une échelle qui va de l'organisation la plus rudimentaire au « composé³ » le plus complexe :

1 Voir le *Traité de métaphysique*, éd. W. H. Barber, *OCV*, t. 14 (1989), p. 420-421.

2 *OCV*, t. 14, p. 451. Frappé par la diversité des races humaines, Voltaire n'admet cependant pas les spéculations de Buffon ou de Maupertuis suggérant qu'une évolution naturelle ait pu produire des types différents ; il soutient au contraire la théorie polygéniste selon laquelle les hommes ne dérivent pas tous d'une même souche : les « nègres » et les Blancs sont trop dissemblables pour avoir des ancêtres communs.

3 L'expression figure dans l'article « Songes » du *Dictionnaire philosophique*. Toutes nos références renvoient à l'édition dirigée par Ch. Mervaud, *OCV*, t. 35-36 (1994).

« je vois des hommes qui me paraissent supérieurs à ces nègres, comme ces nègres le sont aux singes, et comme les singes le sont aux huîtres et aux autres animaux de cette espèce⁴ ».

Cette position, qui place Voltaire dans l'entourage des matérialistes, se retrouve dans maints endroits du *Dictionnaire philosophique*. Dans l'article « Amour », il compare la sexualité de l'homme et de l'animal ; si le chien, peint dans ses rapports avec l'homme, incarne la fidélité et le dévouement⁵, les hommes, quant à eux, ne sont que des « animaux à deux pieds sans plumes⁶ ». Ce sont là quelques idées-forces qui « innervent » l'ouvrage, selon l'heureuse expression de José-Michel Moureaux, et invitent le lecteur attentif à « découvrir les rapports par lesquels elles peuvent converger, s'unir ou s'opposer⁷ ». Il est vrai que par sa forme même, un dictionnaire n'exige pas de lien logique d'un article à l'autre. Mais dans le cas du *Dictionnaire philosophique*, le « désordre » de l'ouvrage est parfois trompeur. Voltaire s'amuse de l'irrationalité de l'alphabet par la juxtaposition d'articles se succédant apparemment sans ordre logique : « tout y est d'une cohérence et d'une convergence dont elle[s] tire[nt] une force singulière, mais sagement dissimulée sous les apparences du décousu⁸ ». Afin d'aider son lecteur à se retrouver dans le puzzle, Voltaire a parfois glissé des renvois, à la manière de l'*Encyclopédie*, dans ses articles⁹ ; quelquefois il a disposé ceux-ci de manière à former un ensemble, comme les articles consacrés à l'amour¹⁰. Nous essayerons, dans les pages qui suivent, de montrer qu'on peut retrouver cette cohérence secrète derrière l'apparent décousu de l'ordre alphabétique dans les six articles qui commencent par la lettre S. Cette série d'articles – que nous appellerons « corpus S » faute de mieux – présente les deux principaux volets de l'anthropologie voltairienne, fondée sur la conviction de l'unité matérielle de l'homme : la nature et les progrès de l'esprit humain.

4 *Traité de métaphysique*, OCV, t. 14, p. 452.

5 Voir l'article « Bêtes », OCV, t. 35, p. 412-413.

6 Article « Gloire », OCV, t. 36, p. 175.

7 J.-M. Moureaux, « Ordre et désordre dans le *Dictionnaire philosophique* », *Dix-huitième siècle*, 12 (1980), p. 382. Voir aussi l'étude de Béatrice Didier, « Le paradoxe de la "Raison par alphabet" », dans U. Kölvig et Ch. Mervaud (dir.), *Voltaire et ses combats*. Actes du congrès international Oxford-Paris, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, t. 1, p. 351-364.

8 J.-M. Moureaux, « Ordre et désordre », p. 382.

9 Voir la liste non exhaustive dans l'article de J.-M. Moureaux, p. 382-383.

10 Voir notre étude sur « Amour et sensualisme dans le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire », dans Thierry Belleguic et Éric Van der Schueren (dir.), *De la sympathie sous l'Ancien Régime : discours, savoirs, société*, Québec/Paris, Presses de l'Université Laval/L'Harmattan, coll. « République des Lettres », à paraître.

Malgré les sarcasmes de Voltaire à l'encontre de la métaphysique en général et des métaphysiciens en particulier, le « philosophe ignorant » n'est pas un pur sceptique : s'il y a beaucoup de choses « que nous sommes condamnés à ignorer », il estime qu'il y en a d'autres « que nous pouvons un peu connaître¹¹ ». Le début de l'article « Secte » prolonge et approfondit l'article « Certitude » dans lequel Voltaire admet des vérités de base comme celle de son existence, de son sentiment, et des démonstrations mathématiques – les articles « Corps » et « Matière » y ajoutent la certitude de l'existence des choses extérieures. Dans l'article « Secte », Voltaire précise même que toute science fondée sur les mathématiques peut prétendre à énoncer des certitudes :

Il n'y a point de secte en géométrie ; on ne dit point un euclidien, un archimédien.
[...] La partie de l'astronomie qui détermine le cours des astres et le retour des éclipses, étant une fois connue il n'y a plus de dispute chez les astronomes.
On ne dit point en Angleterre, Je suis newtonien, je suis lockien, halleyen [...] ¹².

Les vérités mathématiques sont évidentes, il est impossible de les contester. Les vérités scientifiques, en revanche, doivent d'abord combattre l'erreur, mais le vrai finit par l'emporter sur le faux lorsque le doute n'est plus possible¹³. On aura remarqué que le nom du philosophe Locke s'est glissé entre ceux des savants Newton et Halley. Aidé du « flambeau de la physique¹⁴ », Locke a prouvé par *a* plus *b* que l'innéisme cartésien était une absurdité : « S'il y a quelque chose de démontré hors des mathématiques, c'est qu'il n'y a point d'idées innées dans l'homme¹⁵ ». Il est vrai que Descartes défendait l'innéité de l'idée de Dieu en l'homme, « la marque de l'ouvrier empreinte sur son ouvrage¹⁶ », à quoi s'ajoutaient certains axiomes, notions communes ou vérités éternelles, « premières semences des pensées utiles¹⁷ », mais il s'était toujours défendu contre une caricature de sa doctrine qui tendait à faire des notions

11 *Le Philosophe ignorant*, éd. R. Mortier, OCV, t. 62 (1987), p. 40.

12 OCV, t. 36, p. 518-519.

13 On devine sans peine qu'un fait scientifique accède au rang de vérité lorsqu'il peut s'exprimer en langage mathématique.

14 *Lettres philosophiques*, XIII, dans *Lettres philosophiques. Derniers écrits sur Dieu*, éd. G. Stenger, Paris, GF, 2006, p. 132.

15 *Traité de métaphysique*, OCV, t. 14, p. 441.

16 Voir la *Troisième méditation*, dans *Œuvres philosophiques* [désormais OPh], éd. F. Alquié, Paris, Bordas, 1988-1992, t. II, p. 453.

17 On lit « *prima cogitationum utilium semina* » dans les *Règles pour la direction de l'esprit* (*Œuvres complètes*, éd. Adam-Tannery, Paris, Vrin, 1996, t. X, p. 373). Dans la sixième partie du *Discours de la méthode*, Descartes explique qu'il a tiré ses principes « de certaines semences de vérités qui sont naturellement en nos âmes » (OPh, t. I, p. 636).

innées un trésor préétabli de toute la connaissance¹⁸. Aussi n'est-ce pas tant Descartes qui est visé par Voltaire que les « quelques cartésiens en France¹⁹ » réunis dans « une faculté de théologie » – la Sorbonne – qui a commencé par proscrire la philosophie de Descartes avant de l'adopter afin de s'opposer à Locke, parce qu'« il fallait bien qu'un Anglais eût tort²⁰ ». Le même Locke montrait d'ailleurs fort bien que les professeurs de l'École avaient tout avantage à soutenir la thèse qu'il y a des principes innés, car elle leur permettait d'asseoir leur autorité, argument dont Voltaire se souviendra dans l'article « Bornes de l'esprit humain » :

242

Et ce n'était pas un mince avantage pour ceux qui affectaient d'être maîtres et professeurs d'imposer pour principe des *principes* que les principes ne doivent pas être mis en question. Car cette thèse des principes innés, une fois établie, impose aux ouailles de recevoir certains dogmes comme tels, ce qui revient à leur ôter l'usage de leurs propres raison et jugement et à les obliger à y croire et à les accepter aveuglément sans autre examen. Cette attitude de croyance aveugle permet de les gouverner plus facilement et de les rendre utiles à certaines personnes qui ont l'art et la charge de leur donner des principes et de les guider. Et ce n'est pas un mince pouvoir qui est ainsi conféré à un homme sur les autres que de lui donner l'autorité de dictateur des principes, de maître en vérités insoupçonnables, et de faire avaler à autrui comme principe inné ce qui peut servir aux fins de celui qui l'enseigne²¹.

À l'instar de Locke, Voltaire montre dans le « corpus S » que la critique de l'innéisme cartésien est inséparable de celle des autorités, des maîtres à penser. Nous ne possédons de connaissance qu'autant que nous usons de notre propre esprit, alors que les gardiens de l'orthodoxie philosophique et religieuse cherchent à prévenir tout libre examen : « Tout ce que certains tyrans des âmes désirent, c'est que les hommes qu'ils enseignent, aient l'esprit faux²² ». L'empirisme n'est pas une école de philosophie parmi d'autres, on n'est pas lockéen, newtonien ou halleyen comme on est scotiste ou thomiste, car « quiconque a lu, ne peut refuser son consentement aux vérités enseignées par ces trois grands hommes²³ ». Le philosophe anglais n'a pas seulement mené son

18 On sait par ailleurs que Locke n'avait pas vraiment Descartes pour interlocuteur dans le livre I de l'*Essai*. La critique de Locke vise plutôt des « innéistes » comme Herbert of Cherbury ou certains platoniciens de Cambridge comme Henry More et Ralph Cudworth.

19 *Dictionnaire philosophique*, article « Secte », OCV, t. 36, p. 519.

20 Article « Sensation », OCV, t. 36, p. 529.

21 Locke, *Essai sur l'entendement humain* [désormais *Essai*], livres I et II. Traduction, préface, notes et index par Jean-Michel Vienne, Paris, Vrin, 2001, p. 144 (I, 4, 24).

22 *Dictionnaire philosophique*, article « Esprit faux », OCV, t. 36, p. 63.

23 Article « Secte », OCV, t. 36, p. 519.

combat contre les idées innées pour montrer que toute la connaissance vient de l'expérience ; il a aussi voulu montrer qu'il n'y a pas de principes dont on ne puisse demander la justification.

S'inspirant de la démarche de Locke, Voltaire combat l'innéisme en soulevant le problème de l'origine des rêves. D'où viennent les songes ? Sont-ils le produit nécessaire de notre « machine » ou bien l'âme spirituelle les génère-t-elle « à l'abri des mouvements produits sur les organes des sens qui engendrent à d'autres moments des idées très fortes et très vives²⁴ » ? Voltaire tient avec Locke que cette dernière explication est absurde, car l'âme pure, au moment où elle s'est retirée de toute communication avec le corps et pense par elle-même, produit des idées bizarres et incohérentes : « Quoi, c'est dans le temps où cette âme est le moins troublée, qu'il y a plus de trouble dans toutes ses imaginations ! elle est en liberté, et elle est folle²⁵ ! ». Reste la première hypothèse : si « les organes seuls produisent les rêves de la nuit », il est inutile de faire intervenir une substance spirituelle pour expliquer l'origine de nos « idées du jour ». Le rêve manifeste la nature matérielle de la pensée, il est un argument philosophique en faveur du matérialisme.

Dans l'article « Songes », Voltaire ne se prononce pas pour l'une ou l'autre hypothèse. Fidèle à sa méthode, il se contente d'opposer deux ou plusieurs systèmes : au lecteur d'en éliminer les moins probables. Le lecteur averti peut cependant trouver un indice de la véritable pensée de Voltaire dans l'emploi subtil du vocabulaire. Selon Pierre-Alain Cahné, le mot « songe » garde encore, au XVIII^e siècle, des traces d'un emploi faisant référence à une communication du divin à l'homme tandis que le mot « rêve » n'a alors qu'une acception purement physique²⁶. Comme Diderot qui, dans sa fameuse trilogie philosophique, a adopté pour désigner le songe philosophique de son ami D'Alembert le terme de « rêve », Voltaire emploie systématiquement les mots « rêve » et « rêver » dans la première moitié de l'article « Songes », à l'exception du passage qui envisage, de manière hypothétique, la théorie spiritualiste : « on ne serait jamais bon philosophe qu'en songe²⁷ ». En revanche, le mot « songe » s'impose dans la deuxième partie de l'article, consacrée exclusivement à la dimension prémonitoire de nos rêves.

Il convient, pour compléter le tableau, d'étudier d'autres textes relatifs aux songes où la polémique contre l'innéisme cède la place à une explication nettement matérialiste du phénomène onirique. Dans une lettre datée du

²⁴ Locke, *Essai*, p. 364 (II, 19, 4).

²⁵ *Dictionnaire philosophique*, article « Songes », *OCV*, t. 36, p. 533.

²⁶ Voir P.-A. Cahné, « Rêve et songe. Lexique et idéologie », *Revue des Sciences humaines*, t. 82, n° 211 (1988), p. 196.

²⁷ *OCV*, t. 36, p. 533.

20 juin 1764, Voltaire adresse aux auteurs de la *Gazette littéraire* des réflexions sur les songes qui, tout en reprenant le début de l'article du *Dictionnaire*, insistent davantage sur le caractère rationnel, voire raisonnable des rêves : « J'ai connu des avocats qui plaidaient en songe, des mathématiciens qui cherchaient à résoudre des problèmes, des poètes qui faisaient des vers. J'en ai fait moi-même qui étaient assez passables, et je les ai retenus²⁸ ». L'article « Somnambules et Songes » des *Questions sur l'Encyclopédie* est encore plus explicite. Voltaire y rapporte le cas d'un homme qui se levait en dormant, s'habillait, faisait la révérence, dansait le menuet, puis se déshabillait, se recouchait et continuait de dormir. « S'est-il passé autre chose, lui demande-t-il, dans votre machine pendant ce rêve si puissant sur vous, que ce qui se passe tous les jours dans votre machine éveillée ? » La leçon est claire : l'homme n'agit pas plus librement en veillant qu'en dormant, il n'est pas plus libre de se donner des idées que de faire battre son cœur ou courir son sang dans ses artères et ses veines, ce que Voltaire illustre par l'exemple d'un séminariste obsédé par ses désirs sexuels :

[...] lorsque en sortant de vêpres vous vous êtes renfermé dans votre cellule pour méditer, vous n'aviez nul dessein de vous occuper de votre voisine ; cependant son image s'est peinte à vous quand vous n'y pensiez pas ; votre imagination s'est allumée sans que vous ayez songé à un éteignoir ; vous savez ce qui s'en est ensuivi. Vous avez éprouvé la même aventure pendant votre sommeil²⁹.

Provoqué par une manipulation volontaire ou survenant à la suite d'un rêve érotique, la jouissance sexuelle n'est pas le résultat d'une action libre. Dans l'un et l'autre cas, l'homme n'est pas un « animal agent » mais une « machine », un « pur automate ». C'est ainsi que les observations cliniques du rêve nous renseignent sur le fonctionnement du cerveau : « Quel est l'homme, s'écrie Voltaire, qui, dès qu'il rentre en lui-même, ne sente qu'il est une marionnette de la Providence ? Je pense ; mais puis-je me donner une pensée ? Hélas ! si je pensais par moi-même, je saurais quelle idée j'aurais dans un moment. Personne ne le sait ». Voltaire compare alors la spontanéité involontaire de la pensée éveillée à celle du rêve : « La preuve que nous ne nous donnons aucune idée, c'est que nous en recevons dans nos rêves, et certainement ce n'est ni notre volonté ni notre attention qui nous fait penser en songe. Il y a des poètes qui font des vers en dormant, des géomètres qui mesurent des triangles. Tout nous prouve qu'il y a une puissance qui agit en nous sans nous consulter³⁰ ».

²⁸ La *Lettre* est intégrée dans l'article « Somnambules et Songes » des *Questions sur l'Encyclopédie*. Nous citons d'après l'édition Moland des *Œuvres complètes de Voltaire* [désormais M], t. 20, p. 432.

²⁹ Article « Somnambule et Songes », M, t. 20, p. 432.

³⁰ *De l'âme*, M, t. 29, p. 338.

La réflexion voltairienne sur le mécanisme des songes aboutit non seulement au rejet de la théorie des idées innées mais plus généralement à la négation de l'âme spirituelle conçue comme siège de la pensée et disposant de ses idées à son gré – du moins dans l'état de veille³¹. L'article « Sensation » attaque le dualisme cartésiano-chrétien par un autre biais. Il est absurde de penser, estime Voltaire, que Dieu, qui a donné aux animaux la sensibilité, c'est-à-dire la faculté d'éprouver des sensations par l'intermédiaire des sens, et aux hommes la sensibilité et la pensée, ne conserve que cette dernière après la mort. Nous avons tort de valoriser la seule faculté de raisonner car le sentiment, que nous avons en commun avec les animaux, est « tout aussi merveilleux » que la pensée : « que mille animaux meurent sous vos yeux, vous n'êtes point inquiets de ce que deviendra leur faculté de sentir, quoique cette faculté soit l'ouvrage de l'Être des êtres ; vous les regardez comme des machines de la nature nées pour périr et pour faire place à d'autres³² ». Voltaire s'en prend à la hiérarchie établie par l'homme entre lui-même et les animaux, entre l'esprit et le corps. La toute-puissance divine se manifeste également dans chaque atome de l'univers : « un pouvoir divin éclate dans la sensation du dernier des insectes comme dans le cerveau de Newton ». *Jupiter est quodcumque vides, quodcumque moveris*, « Jupiter est tout ce que tu vois, tout ce que tu éprouves » : ce vers célèbre, d'inspiration stoïcienne³³, ne figure pas dans le *Dictionnaire philosophique* mais apparaît de nombreuses fois dans les dernières œuvres de Voltaire³⁴. Devant

31 Contrairement à ce que Locke et Voltaire laissent entendre, Descartes n'a pas prétendu que, pendant le rêve, l'âme était comme séparée du corps, bien au contraire. L'article 21 des *Passions de l'âme* montre clairement que le rêve ne prend pas sa source dans l'âme mais a comme cause première un dérèglement passager de la machine corporelle : « Entre les perceptions qui sont causées par le corps, la plupart dépendent des nerfs ; mais il y en a aussi quelques-unes qui n'en dépendent point, et qu'on nomme des imaginations, ainsi que celles dont je viens de parler, desquelles néanmoins elles diffèrent en ce que notre volonté ne s'emploie point à les former, ce qui fait qu'elles ne peuvent être mises au nombre des actions de l'âme, et elles ne procèdent que de ce que les esprits [animaux] étant diversement agités, et rencontrant les traces de diverses impressions qui ont précédé dans le cerveau, ils y prennent leur cours fortuitement par certains pores plutôt que par d'autres. Telles sont les illusions de nos songes » (*OPh*, t. III, p. 968-969). Et qu'en est-il du libre-arbitre du sujet qui dort ? La lettre à Élisabeth du 1^{er} septembre 1645 semble admettre une contrainte exercée par le sommeil et le rêve : « souvent l'indisposition qui est dans le corps, empêche que la volonté ne soit libre. Comme il arrive aussi quand nous dormons ; car le plus philosophe du monde ne saurait s'empêcher d'avoir de mauvais songes, lorsque son tempérament l'y dispose » (*OPh*, t. III, p. 600).

32 *OCV*, t. 36, p. 528-529.

33 Il est tiré de *La Pharsale* de Lucain, livre IX, v. 580. Voir Jean Deprun, « *Jupiter est tout ce que tu vois* : Note sur la fortune d'un vers "matérialiste" à l'âge classique », dans B. Fink et G. Stenger (dir.), *Être matérialiste à l'âge des Lumières. Hommage offert à Roland Desné*, Paris, PUF, 1999, p. 109-116.

34 Voir J. Deprun, « *Jupiter est tout ce que tu vois* », p. 113.

l'immensité divine, le cerveau de Newton ne pèse pas plus lourd que la sensation du dernier insecte, et l'idée d'une autre vie après la mort est tout simplement prétentieuse : « Quel besoin l'auteur de tout ce qui est, aurait-il de conserver des propriétés dont le sujet est détruit ? Il vaudrait autant dire que le pouvoir de la plante nommée sensitive, de retirer ses feuilles vers ses branches, subsiste encore quand la plante n'est plus³⁵ ».

Voltaire s'emploie à détruire avec un malin plaisir la frontière traditionnelle entre l'homme et l'animal. Pendant qu'ils rêvent, le chien est à la chasse et le poète fait des vers³⁶. Si l'homme n'est donc qu'un être de nature, un animal parmi d'autres, il est cependant doué de facultés exceptionnelles comme la raison, que Voltaire appelle « sens commun » dans l'article du même nom. Cette dénomination est inhabituelle mais s'explique pour au moins deux raisons : premièrement, parce qu'elle permet d'insérer l'article dans le « corpus S », où il n'aurait pas sa place sous un autre titre ; deuxièmement, parce que les deux mots qui composent cette expression définissent exactement la raison telle que Voltaire la conçoit. Qu'est-ce que le sens commun ? un principe d'intelligence commun à tous les hommes, et qui prend son origine dans la sensation.

246

Nous sommes maintenant arrivés au cœur de l'anthropologie voltairienne. Locke avait en quelque sorte scientifiquement prouvé que les idées innées étaient une chimère. Il faut par conséquent revenir au vieil axiome selon lequel toutes les idées nous viennent par les sens, y compris les évidences mathématiques : « Toutes les facultés du monde n'empêcheront jamais les philosophes de voir que nous commençons par sentir³⁷ ». Toute idée que l'esprit n'a jamais aperçue n'a jamais été dans l'esprit ; et toute idée qui est dans l'esprit, ou est une perception actuelle, ou bien, ayant été aperçue, elle peut redevenir une perception actuelle par le moyen de la mémoire³⁸ qui n'est qu'une « sensation continuée ». Voltaire souscrit pleinement au sensualisme de Condillac³⁹ tout en rejetant le fondement spiritualiste du *Traité des sensations* : l'hypothèse lockéenne selon laquelle la matière pourrait être capable de penser⁴⁰ accède dès 1734 au rang de probabilité

35 *Dictionnaire philosophique*, article « Sensation », OCV, t. 36, p. 529.

36 Voir l'article « Songes », OCV, t. 36, p. 532.

37 Article « Sensation », OCV, t. 36, p. 530.

38 Cf. Locke, *Essai*, p. 169-183 (II, 1, 9-21).

39 « La sensation enveloppe toutes nos facultés, dit un grand philosophe » (article « Sensation », OCV, t. 36, p. 530). Dans le *Traité des sensations* (I, 7, 3) cité par Voltaire, on lit en réalité : « la sensation enveloppe toutes les facultés de l'âme ». On sait que Condillac, contrairement à Voltaire, n'a jamais mis en doute l'existence d'une âme spirituelle.

40 Voir *Lettres philosophiques*, XIII : « Il vient enfin à considérer l'étendue ou plutôt le néant des connaissances humaines. C'est dans ce chapitre qu'il ose avancer modestement ces paroles : *Nous ne serons jamais peut-être capables de connaître si un être purement matériel pense ou non* » (p. 133).

sinon de certitude. Reste un problème de taille : la sensation, comment se transforme-t-elle en idée ? Par quel miracle un phénomène matériel comme un son ou un objet devient-il image dans le cerveau⁴¹ ? « Nous le recevons, et comment le recevons-nous ? On sait assez qu'il n'y a aucun rapport entre l'air battu, et des paroles qu'on me chante, et l'impression que ces paroles font dans mon cerveau⁴² ». Voltaire a toujours refusé d'apporter une réponse précise à ce problème, car « demander comment nous pensons et comment nous sentons, comment nos mouvements obéissent à notre volonté, c'est demander le secret du Créateur⁴³ ». Mais qu'est-ce que nous apprend l'expérience ? Face à un objet sensible externe⁴⁴, nos organes des sens, véritables « portes de l'entendement⁴⁵ », éprouvent des *sensations*, c'est-à-dire des impressions sensorielles, sans que notre volonté y prenne aucune part : « nous sentons toujours malgré nous, et jamais parce que nous le voulons » (p. 528). Une fois transmise au cerveau par l'intermédiaire des nerfs, la sensation devient à la fois *sentiment*, source de plaisir ou de douleur corporels, et *idée* spirituelle, matériau de l'esprit, mais leur unité nous échappe : « par quelle mécanique inconcevable le sentiment est-il dans tout mon corps, et la pensée dans ma seule tête ? » (p. 531). La raison n'est pas un sens comme les autres : la faculté de penser ne se réduit pas, comme le voulait Helvétius, à une sensation⁴⁶, elle n'est pas non plus le produit de la combinaison des molécules. Sentir et penser sont deux facultés différentes, que ni le spiritualisme ni le matérialisme athée ne réussissent à expliquer de manière satisfaisante. Contre les tenants de l'âme spirituelle et ceux qui postulent que « ce sont des atomes qui pensent en nous⁴⁷ », Voltaire élargit l'hypothèse de Locke dans le sens que Dieu a donné à la matière la puissance de penser et de sentir, puis affirme avec Malebranche que l'homme est pénétré par Dieu à son insu, qu'il est « animé par Dieu même » plutôt que par « ce petit être subalterne » qu'on appelle âme⁴⁸. Après avoir rapproché l'homme de l'animal en montrant qu'aucune différence essentielle ne traçait entre eux de frontière irréductible, Voltaire proclame maintenant que la spécificité du genre

41 Dans l'article « Idée », Voltaire précise qu'une idée est « une image qui se peint dans mon cerveau » (OCV, t. 36, p. 201).

42 Article « Sensation », OCV, t. 36, p. 528.

43 *Traité de métaphysique*, OCV, t. 14, p. 442-443.

44 Nous empruntons ce terme à Locke, *Essai*, p. 164 (II, 1, 2).

45 Article « Sensation », OCV, t. 36, p. 529.

46 « Toutes les opérations de l'esprit se réduisent à sentir. C'est ce principe qui seul nous explique comment il se peut que ce soit à nos sens que nous devons nos idées, et que ce ne soit cependant pas, comme l'expérience le prouve, à l'extrême perfection de ces mêmes sens que nous devons la plus ou moins grande étendue de notre esprit » (Helvétius, *De l'homme*, Paris, Fayard, 1989, t. I, p. 142).

47 *Dictionnaire philosophique*, article « Âme », OCV, t. 35, p. 306.

48 Article « Catéchisme chinois », OCV, t. 35, p. 453.

humain réside dans cette faculté de penser que l'homme a en commun avec ses congénères à l'exclusion des animaux.

Ce n'est qu'au prix d'une distorsion de sa véritable signification que Voltaire traduit le terme latin *sensus communis* par le mot « humanité »⁴⁹. Cependant son intention est claire : la raison ou « sens commun » est la seule faculté qui soit commune à tous les hommes, et aux hommes seulement. Certes, les bêtes perçoivent des images comme les hommes, les combinent même dans leur cerveau si elles en sont pourvues⁵⁰ mais sont incapables de les transformer en idées abstraites : l'animal le plus évolué est dénué de sens commun, c'est-à-dire de raison, signe distinctif de l'*humanité*.

248

L'article « Sens commun » occupe une place stratégique à l'intérieur du « corpus S » en ce qu'il porte également sur la nature et les progrès de la raison humaine. L'expression *sensus communis*, déclare Voltaire, n'est pas innocente : « les hommes quand ils inventèrent ce mot faisaient l'aveu que rien n'entrerait dans l'âme que par les sens⁵¹ ». En même temps, il ne manque pas de souligner la double signification de cette locution. À côté de son acception dévalorisante, désignant le plus bas degré de la raison, elle renvoie aussi au « bon sens », à la saine raison chère à Voltaire... et à Descartes. On se souvient comment l'auteur du *Discours de la méthode* avait défini le bon sens comme la « puissance de bien juger, et distinguer le vrai d'avec le faux⁵² ». Comme Voltaire, il le situait entre la stupidité, c'est-à-dire l'absence de raison, et l'esprit, évoquant « un homme de médiocre esprit, mais duquel le jugement n'est perverti par aucune fausse créance, et qui possède toute la raison selon la pureté de sa nature⁵³ ». Ayant clairement posé l'égalité de la raison chez tous les hommes, Descartes passa à une question cruciale : si la raison est égale en chacun, comment se fait-il que certains se trompent et d'autres pas ? Ce n'est pas en raisonnant, répondit-il, que nous nous trompons, c'est quand nous cessons de raisonner. D'où la conclusion : « ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien⁵⁴ ».

Voltaire, quant à lui, s'interroge non seulement sur les obstacles qui empêchent les hommes de bien raisonner mais pose une autre question, cruciale à ses yeux : comment se fait-il que des hommes sensés ajoutent si facilement foi à certaines absurdités religieuses ou métaphysiques ? Alors que Descartes

49 Article « Sens commun », *OCV*, t. 36, p. 525.

50 Voir l'article « Bêtes », *OCV*, t. 35, p. 414.

51 *OCV*, t. 36, p. 525.

52 *Oph*, t. I, p. 568.

53 *La recherche de la Vérité par la lumière naturelle*, *Oph*, t. II, p. 1108.

54 *Discours de la méthode*, *Oph*, t. I, p. 568.

incriminait l'absence de méthode efficace et sûre pour bien conduire sa raison, Voltaire remonte jusqu'à la matière pensante, au cerveau, susceptible d'être altéré dans son fonctionnement, et ceci pour des raisons d'ordre physiologique ou psychologique. Un homme atteint d'une pathologie cérébrale déraisonne parce qu'il est frappé de folie : « Un fou est un malade dont le cerveau pâtit, comme le goutteux est un malade qui souffre aux pieds et aux mains [...]. On a la goutte au cerveau comme aux pieds⁵⁵ ». Mais c'est la perte du sens commun, une « maladie » d'origine psychologique affectant non pas le cerveau mais l'esprit, qui retient plus particulièrement l'attention de Voltaire. Après avoir souligné que l'homme se distinguait des animaux par le « rayon de la Divinité qu'on appelle raison⁵⁶ », il lui reste à montrer comment et pourquoi la « raison commencée » est souvent freinée dans ses progrès.

Un premier élément de réponse se trouve dans l'article « Religion »⁵⁷. Les religions, estime Voltaire, sont nées dans une nature foncièrement hostile qui a obligé les hommes à chercher la sécurité. À l'instar des faibles qui se sont mis sous la protection des forts, les villages se sont mis sous celle d'un dieu tutélaire, imaginé et nommé sur le modèle du chef : « C'est là le progrès de notre faible entendement ; chaque bourgade sentait sa faiblesse, et le besoin qu'elle avait d'un fort protecteur. Elle imaginait cet être tutélaire et terrible résidant dans la forêt voisine, ou sur la montagne, ou dans une nuée. Elle n'en imaginait qu'un seul, parce que la bourgade n'avait qu'un chef à la guerre⁵⁸ ». Les hommes ayant créé Dieu à leur image, ils se sont convaincus qu'il existait une relation directe entre eux et leur divinité⁵⁹, à l'exemple de celle qui existe entre un maître et ses sujets. Cette première erreur a ouvert la porte à toutes les superstitions. D'abord on est passé du monothéisme au polythéisme, puis on croyait entendre la voix des dieux, notamment dans les songes⁶⁰ ; enfin, les hommes crurent pouvoir intervenir auprès de leurs dieux en observant certains rites, pratiques ou cérémonies, des plus anodins aux plus atroces⁶¹.

À l'instar de Malebranche et de Fontenelle, Voltaire estime que l'apparition de la superstition, fille de la crédulité et de l'ignorance qui régnaient dans les temps les plus reculés, est un phénomène naturel ; la croyance en un Être

55 *Dictionnaire philosophique*, article « Folie », *OCV*, t. 36, p. 130-131.

56 Article « Égalité », *OCV*, t. 36, p. 42.

57 Voir aussi la deuxième des *Homélies prononcées à Londres en 1765* (1767).

58 *OCV*, t. 36, p. 475.

59 Dans l'article « Religion », Voltaire défend, contre « un des plus profonds métaphysiciens de nos jours », l'idée que les humains ont commencé par reconnaître un seul Être suprême avant de croire à plusieurs dieux (p. 471-476).

60 « Les songes ont toujours été un grand objet de superstition ; rien n'était plus naturel » (article « Songes », *OCV*, t. 36, p. 534).

61 Voir l'article « Superstition I ».

suprême, « formateur, rémunérateur et vengeur », sera plus tard le fruit de la « raison cultivée »⁶². S'y ajoute le goût immodéré de la nature humaine pour le merveilleux et les fables : « L'amour du merveilleux, et l'envie d'entendre et de dire des choses extraordinaires, a perverti le sens commun dans tous les temps » (p. 114). Plus malins et fripons que le reste des membres de leur communauté, les fakirs, les bonzes et autres talapoins, véritables « sangsues du peuple »⁶³, ne manquent pas de tirer profit de cette propension de l'homme pour l'extraordinaire afin de mieux imposer leur voix. Favorisée par l'imposture des prêtres, parée des prestiges de la déraison sacerdotale, la superstition primitive produit de fausses croyances et des dogmes ; en éloignant l'homme de la simple raison elle devient une véritable « maladie de l'esprit »⁶⁴ qui finit par gagner à différents degrés tous les peuples de l'humanité. Après avoir longtemps triomphé sans partage, elle vient d'amorcer son recul en Europe où le rapport de force semble lentement s'inverser au profit de la raison : « C'est la force qui soutenait toutes ces lois auxquelles se soumettait la superstition des peuples ; et ce n'est qu'avec le temps que la raison fit abolir ces honteuses vexations, dans le temps qu'elle en laissait subsister tant d'autres » (p. 543). Grâce à l'apport de la Réforme au progrès de l'esprit humain, le mouvement incessant de la raison a changé les mœurs en Europe. La superstition sera-t-elle éradiquée un jour ? Voltaire concède que l'humanité n'en guérit que difficilement : contrairement à l'erreur, la superstition est une *maladie* qu'il faut traiter avec circonspection : combattre la superstition, c'est vouloir « faire la ponction à un hydropique, qui peut mourir dans l'opération » (p. 544)⁶⁵.

Si la superstition n'est à l'origine qu'une simple maladie de l'esprit qu'elle empêche de raisonner sainement, elle peut aller jusqu'à affecter le *cerveau* quand elle devient le partage de l'enthousiaste et du fanatique : « Celui qui a des extases, des visions, qui prend des songes pour des réalités, et ses imaginations pour des prophéties, est un enthousiaste ; celui qui soutient sa folie par le meurtre, est un fanatique⁶⁶ ». L'enthousiasme, précise Voltaire dans l'article du même nom,

62 *La Philosophie de l'histoire*, dans *Essai sur les mœurs*, éd. R. Pomeau, Paris, Garnier, 1963, t. 1, p. 13.

63 *Dictionnaire philosophique*, article « Athée II », *OCV*, t. 35, p. 391.

64 Article « Superstition II », *OCV*, t. 36, p. 541.

65 Dans les *Idées de La Mothe Le Vayer* (1766), Voltaire est plus explicite : « Ne faut-il pas alors en user avec elle comme un médecin habile traite une maladie chronique ? Il ne prétend pas la guérir d'abord ; il risquerait de jeter son malade dans une crise mortelle. Il attaque le mal par degrés ; il diminue les symptômes. Le malade ne retrouve pas une santé parfaite, mais il vit dans un état tolérable à l'aide d'un régime sage. C'est ainsi que la maladie de la superstition est traitée aujourd'hui en Angleterre et dans tout le Nord par de très grands princes, par leurs ministres, et par les premiers de la nation » (M, t. 23, p. 490-491).

66 *Dictionnaire philosophique*, article « Fanatisme », *OCV*, t. 36, p. 105.

désigne non seulement l'approbation, mais également des états émotifs qui vont de la sensibilité à la rage en passant par la passion, la démence et la fureur. Dans tous les cas, il s'agit d'une « émotion d'entrailles », d'une « agitation intérieure » qui affecte les nerfs, les intestins, le cœur, et bien sûr le cerveau. L'enthousiasme a les mêmes effets que l'alcool : « Celui qui dans l'ivresse voit les objets doubles est alors privé de sa raison ; l'enthousiasme est précisément comme le vin. Il peut exciter tant de tumulte dans les vaisseaux sanguins, et de si violentes vibrations dans les nerfs, que la raison en est tout à fait détruite ». Certes, le désordre du cerveau est provoqué par des processus purement physiologiques, mais contrairement à la folie, la « maladie de l'enthousiasme » est purement psychologique ; il existe même, note Voltaire, un enthousiasme tempéré par la raison qui fait les grands poètes⁶⁷.

Le superstitieux et l'enthousiaste ne sont pas dangereux tant qu'ils ne sont pas gagnés par le fanatisme, autre « maladie » du cerveau, et de loin la plus néfaste : « Le superstitieux est gouverné par le fanatique, et le devient⁶⁸ ». Tandis que l'enthousiasme agit comme une drogue sur le corps entier, le fanatisme attaque le cerveau comme une tumeur, et quand « le fanatisme a gangrené un cerveau, la maladie est presque incurable⁶⁹ ». Nourri de superstition, le fanatique est prêt à tout pour faire triompher sa foi : « Le fanatisme est à la superstition, ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère. [...] Ces gens-là sont persuadés que l'esprit saint qui les pénètre, est au-dessus des lois, que leur enthousiasme est la seule loi qu'ils doivent entendre » (p. 105 et 110). Souvent, constate Voltaire, le degré de fanatisme est en proportion directe de l'absurdité et de l'extravagance d'une croyance ; plus elle choque le sens commun, plus elle s'impose aux fanatiques de tout bord : « Ce que ma secte enseigne est obscur, dit un fanatique : et c'est en vertu de cette obscurité qu'il la faut croire ; car elle dit elle-même qu'elle est pleine d'obscurités⁷⁰ ».

On conçoit sans peine qu'un peuple ignorant et facilement manipulable succombe aux fanatiques et autres « tyrans mercenaires des âmes » animés de la volonté sournoise d'éteindre toute réflexion ; on conçoit aussi que des « esprits faibles », révoltés par leurs fourberies, en viennent à « nier le Dieu que ces monstres déshonorent⁷¹ ». Ce qu'on conçoit moins, c'est que des hommes d'esprit et de raison acceptent de souscrire sans sourciller aux pires

67 Voir *OCV*, t. 36, p. 58-60.

68 Article « Superstition II », *OCV*, t. 36, p. 539.

69 Article « Fanatisme », *OCV*, t. 36, p. 108.

70 Article « Secte », *OCV*, t. 36, p. 523. « Je n'y comprends rien assurément », avoue Voltaire au sujet de la Trinité ; « personne n'y a jamais rien compris ; et c'est la raison pour laquelle on s'est égorgé » (article « Arius », *OCV*, t. 35, p. 370).

71 Article « Athée II », *OCV*, t. 35, p. 391.

absurdités professées par les chefs de secte : « Cet Arabe qui sera d'ailleurs un bon calculateur, un savant chimiste, un astronome exact, croira cependant que Mahomet a mis la moitié de la lune dans sa manche⁷² ». D'une édition à l'autre du *Dictionnaire philosophique*, et notamment dans le « corpus S », Voltaire affine son analyse des mobiles de la foi, c'est-à-dire de la croyance irraisonnée en « ce qui semble faux à notre entendement⁷³ ».

En 1764, les articles « Sensation » et « Songes » du « corpus S » avaient repris de manière plus concise la thématique développée dans « Âme », « Matière » et « Idée » ; quant à l'article « Superstition I », consacré au pardon des crimes, il faisait directement suite à l'article « Songes » dont la deuxième partie rejetait la croyance en l'oniromancie. À partir de la troisième édition du *Dictionnaire*, Voltaire se met à étoffer cet assemblage un peu hétéroclite. Les nouveaux articles « Secte », « Sens commun » et « Superstition II » essaient de répondre à deux questions : pourquoi les hommes passent-ils si facilement du sens commun à la superstition ? Comment un homme de science peut-il renoncer au sens commun ? La réécriture complète de l'article « Salomon », consacré tout entier aux multiples incohérences, invraisemblances et contradictions qui émaillent la légende du troisième roi des Hébreux, est peut-être le témoin de cette problématique nouvelle.

252

Dans la première version de 1764, Voltaire conteste d'abord le mythe des fabuleuses richesses de Salomon, puis met en doute la paternité des écrits que l'Ancien Testament lui attribue. Le récit biblique n'offense pas les lois de la physique comme le font le Déluge ou la fameuse lune dans la manche de Mahomet ; il énonce – ce qui est pire encore – des faits parfaitement contradictoires avec la réalité observée : « Les Paralipomènes assurent que le melk David son père lui laissa environ vingt milliards de notre monnaie au cours de ce jour, selon la supputation la plus modeste. Il n'y a pas tant d'argent comptant dans toute la terre⁷⁴ ». Dans la troisième édition, Voltaire commence par établir un inventaire très complet des nombreuses absurdités rapportées dans la Bible au sujet du roi des juifs. Hormis une intervention miraculeuse dont il n'est pas fait mention dans la Bible, il est tout à fait impossible que Salomon ait mis sur pied une armée de trois cent trente mille hommes dans un pays qui, peu de temps auparavant, manquait cruellement d'ouvriers en fer. « Jamais », commente Voltaire, « le sultan des Turcs n'a eu de si nombreuses armées ; il y avait là de quoi conquérir la terre. Ces contradictions semblent exclure tout raisonnement » (p. 502-503). Dans l'article « Secte », Voltaire oppose à l'histoire

72 Article « Sens commun », *OCV*, t. 36, p. 526.

73 Article « Foi II », *OCV*, t. 36, p. 125.

74 Article « Salomon », *OCV*, t. 36, p. 500.

fabuleuse de Salomon les actes de la Tour de Londres recueillis par Rymer où l'on ne trouve « ni contradictions, ni absurdités, ni prodiges, rien qui révolte la raison, rien, par conséquent, que des sectaires s'efforcent de soutenir ou de renverser par des raisonnements absurdes⁷⁵ ».

La deuxième partie de l'article « Salomon » est consacrée aux œuvres littéraires attribuées au roi des Hébreux. Dans la version de 1764, Voltaire se contente d'avancer des raisons philologiques pour refuser à Salomon la paternité des Proverbes, de l'Ecclésiaste et du Cantique des cantiques. Dans la version remaniée, Voltaire multiplie les formules du type « peut-on se persuader », « il n'est pas naturel » ou « il est bien plus vraisemblable » (p. 506-510) destinées à faire appel au bon sens du lecteur : ne faut-il pas avoir perdu le sens commun, insinue-t-il, quand on attribue au fameux roi des juifs « un recueil de maximes triviales, basses, incohérentes, sans goût, sans choix et sans dessein » (p. 506), ou cet autre ouvrage impie qu'est l'Ecclésiaste, dont le véritable auteur est visiblement « un matérialiste [...] à la fois sensuel et dégoûté » (p. 509) ?

Les richesses et la sagesse légendaires de Salomon peuvent facilement impressionner un esprit prévenu, mais qu'en est-il d'un Newton, qui traduisit l'Apocalypse⁷⁶, et de tous ces hommes de science éminents, et en même temps chrétiens ou musulmans dévots ? Par quel « étrange renversement d'esprit⁷⁷ » un homme raisonnable, un savant ou un mathématicien croient-ils contre l'évidence « cent choses ou visiblement abominables ou mathématiquement impossibles⁷⁸ » ? Le peuple est crédule et superstitieux, pas le philosophe ou le savant. Voltaire est convaincu qu'un homme sensé *ne peut pas* croire des choses contradictoires et impossibles : « il dit cela est impossible, mais cela est vrai ; je crois ce que je ne crois pas⁷⁹ ». Un savant comme Newton ne souffrait d'aucune maladie cérébrale, il était parfaitement capable de bien conduire son esprit dans les mathématiques, la chimie ou l'astronomie ; s'il a accepté sans broncher les absurdités les plus palpables, c'est que son esprit était devenu faux en matière de foi, « comme il arrive quelquefois que le gourmet le plus fin peut avoir le goût dépravé sur une espèce particulière de nourriture » (p. 526). Contrairement aux vrais malades du cerveau, les « esprits faux » ne souffrent d'aucun trouble physiologique, mais leurs raisonnements n'en sont pas moins fous que ceux des autres.

La raison de cette aliénation ? C'est la peur qui dissuade des hommes de bon sens de se servir de leur entendement (voir p. 526-527). Intimidés par

⁷⁵ *OCV*, t. 36, p. 519.

⁷⁶ Voir l'article « Esprit faux », *OCV*, t. 36, p. 63.

⁷⁷ Article « Sens commun », *OCV*, t. 36, p. 526.

⁷⁸ Article « Athée II », *OCV*, t. 35, p. 392.

⁷⁹ Article « Sens commun », *OCV*, t. 36, p. 527.

les prêtres, ils « soumettent leur entendement, ils tremblent d'examiner [parce qu']ils ne veulent être ni empalés, ni brûlés⁸⁰ ». Dans l'article « Secte », Voltaire dénonce l'apologiste Houtteville, auteur d'un livre intitulé *La Religion chrétienne prouvée par les faits*, dans lequel il s'efforçait de « prouver » et de « démontrer » les croyances les plus absurdes comme s'il s'agissait de vérités géométriques irréfutables. Fanatique ou esprit faux ? Plus prosaïquement, l'ambition du zélé auteur était, selon Voltaire, d'obtenir une rente de cinquante mille livres en imposant le silence aux incrédules qui « oser[ont] nier tous ces faits évidents⁸¹ ». Si Voltaire a tant combattu les Houtteville et autres défenseurs patentés de l'orthodoxie religieuse, c'est parce qu'ils continuaient à produire des esprits faux pendant qu'il s'employait à apprendre aux hommes à faire usage de leur raison.

254

Notre promenade à travers un corpus délimité du *Dictionnaire philosophique*, agrémentée de quelques excursions dans d'autres articles, est terminée. L'habileté de l'auteur évoquée dans l'introduction semble bien s'être confirmée : défiant l'irrationalité de la succession purement fortuite de l'ordre alphabétique, Voltaire a réussi à fabriquer ce que Diderot appelait un « ordre sourd » à l'intérieur d'un désordre apparent. En l'espace de six courts articles, Voltaire a tout dit, et ce qu'il nous dit est d'une étonnante modernité : l'homme n'est pas un être à part ; ce qui le distingue des animaux, ce n'est pas une âme immortelle – comme le veut le spiritualisme cartésiano-chrétien – mais la faculté, donnée au cerveau par Dieu, de combiner les idées qui lui sont fournies par les sens. Il n'est pas exagéré de dire que Voltaire a anticipé sur ce « nouveau matérialisme » prôné par certains philosophes et hommes de science selon lesquels « l'homme n'est, *du point de vue de la science à tout le moins*, qu'un être de nature, un animal parmi d'autres ». Les facultés exceptionnelles qui le distinguent de l'animal n'étant que des différences, « il n'y aurait nul motif à y voir aujourd'hui, après tous les progrès scientifiques accomplis en ce siècle, quoi que ce soit qui puisse être tenu pour “sur-naturel”, au sens propre : situé au-delà de la nature, *transcendant* par rapport au monde matériel. [...] En continuité avec le règne animal, pleinement inséré dans le monde naturel du vivant, il n'apparaîtrait plus comme un temple abritant une âme éternelle et sacrée⁸² ». Quant aux imposteurs qui cherchent à abrutir les hommes en leur enseignant des absurdités, point n'est besoin d'aller bien loin pour constater que le patriarche de Ferney, s'il revenait aujourd'hui, pourrait immédiatement reprendre sa tâche.

80 Article « Foi II », *OCV*, t. 36, p. 126.

81 *OCV*, t. 36, p. 522.

82 Luc Ferry et Jean-Didier Vincent, *Qu'est-ce que l'homme ? Sur les fondamentaux de la biologie et de la philosophie*, Paris, Odile Jacob, 2000, p. 10-11.

UNE ANECDOTE DE VOLTAIRE SUR CATHERINE I^{RE} DE RUSSIE :
HISTOIRE OU FICTION ?

Michel Mervaud

Université de Rouen

Dans l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, Voltaire rapporte, d'après le manuscrit « curieux » d'un homme qui était alors au service du tsar, une singulière anecdote : la rencontre inattendue de Catherine, l'épouse de Pierre le Grand, et de son frère Skavronski, perdu de vue depuis de longues années¹. Ce récit frappe par sa longueur, inhabituelle dans l'ouvrage. On le remarque d'autant plus que les autres anecdotes, généralement brèves, sont assez peu nombreuses : une vingtaine, dans un livre qui, outre une « Préface historique et critique », comporte trente-six chapitres.

Moins de la moitié de ces anecdotes concernent le tsar. Elles n'ont trait qu'à son action publique. Voltaire avait prévenu Ivan Chouvalov qu'il ne parlerait pas de la vie privée de Pierre, pour éviter de dévoiler des traits ou des épisodes déplaisants, et aussi parce que toute vérité n'est pas bonne à dire : l'historien ne doit rapporter de la vie privée des grands hommes que ce qui a une incidence sur leur vie publique. On sait d'ailleurs que Voltaire développe ce même point de vue dans l'article « Histoire » de l'*Encyclopédie*. Par ailleurs, il s'attache dans sa « Préface historique et critique » à dénoncer les anecdotes sur le tsar qu'on pourrait appeler « péjoratives² » : il note avec raison que Pierre, contrairement à ce qu'affirment certains auteurs, y compris lui-même dans les *Anecdotes sur le czar Pierre le Grand*, ne s'est jamais déclaré « patriarche », et a encore moins « officié pontificalement ».

Aussi Voltaire a-t-il éliminé de son *Histoire de l'empire de Russie* les anecdotes sans signification comme la liaison de Pierre avec une actrice de Londres, ou l'histoire déplaisante du tsar coupant les têtes des streltsy révoltés, qui

1 *Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, éd. critique par Michel Mervaud, OCV, t. 46-47 (1999) ; ici t. 46, p. 753-757. Nos références entre parenthèses renvoient à cette édition.

2 OCV, t. 46, p. 401-410. Sur l'« usage très péjoratif » du terme d'anecdote que fait assez souvent Voltaire, voir Catherine Volpilhac-Auger, « L'historien et ses masques : Voltaire théoricien de l'anecdote », *Elseneur*, 19 (2004), p. 215-216.

figuraient dans ses *Anecdotes sur le czar Pierre le Grand*, publiées en 1748. Il ne retient que les anecdotes qui valorisent Pierre le Grand, y compris celle, erronée, selon laquelle il aurait vaincu sa peur de l'eau (p. 553). Il loue ce tsar moderne qui coupe les barbes et les habits trop longs (p. 611-612). Il rappelle l'hommage qu'il aurait rendu à ses « maîtres » suédois dans le métier des armes (p. 689). Il salue sa conduite après la prise de Narva, lorsqu'il arrête « le pillage et le massacre » auxquels se livrent les Russes, et dépose à l'hôtel de ville son épée teinte du sang de deux de ses soldats qui n'obéissaient pas à ses ordres et qu'il a tués pour sauver la vie des habitants de la ville (p. 649). Lorsque Pierre passe par Brême lors de son second voyage en Europe, une illumination forme les mots « Notre libérateur vient nous voir » (p. 791). Pierre prêche d'exemple : l'anecdote du tsar charpentier figure en bonne place dans l'ouvrage de Voltaire ; quand on creuse des canaux, Pierre se met parfois « à la tête des travailleurs » et transporte lui-même la terre (p. 873). Cette brouette emblématique entraîne tout un peuple. Ses ingénieurs marchent « dans tout l'empire » pour lever des cartes (p. 875).

On ne s'étonne donc pas de voir après la mort du tsar un prédicateur du nom de Platon embrasser sa statue et dire dans son discours célébrant une victoire navale des Russes en 1770 : « C'est toi qui as remporté cette victoire, c'est toi qui as construit parmi nous le premier vaisseau... » (p. 385-386). Pourtant, à côté de cet « exemple du sublime », Voltaire a tout de même rapporté une anecdote qui semble le contredire : après avoir noté le « chagrin domestique » de Pierre à la fin de sa vie, allusion discrète à une possible liaison de son épouse Catherine, il conte l'anecdote de la glace de Venise qu'il cassa dans sa colère en refusant à sa femme la grâce de sa dame d'atour, sœur de l'amant présumé qui sera exécuté (p. 933-935). Mais, dans l'ensemble, ses anecdotes, y compris celles sur Pierre le Grand, non seulement sont vraies ou vraisemblables, mais s'opposent à celles que Voltaire considère comme inutiles³. Si « c'est à l'anecdote qu'on reconnaît le bon historien⁴ », on serait tenté de dire que Voltaire, avec son Pierre le Grand, a écrit un bon livre d'histoire. Mais il y a l'anecdote sur Skavronski, dans le chapitre 3 de la seconde partie.

Certes, elle est belle, et bien racontée. Elle fait partie des anecdotes « valorisantes » de l'ouvrage. Selon ce récit, quelques années après le mariage solennel de l'impératrice Catherine (célébré en 1712), dans un cabaret de Courlande, l'envoyé du roi Auguste de Pologne aurait entendu les étranges

3 Sur la conception de l'anecdote chez Voltaire lorsqu'il commence à écrire *l'Histoire de l'empire de Russie*, voir sa correspondance : D 7336, D 7349, D 7412. Sur les différentes acceptions du terme dans ses œuvres, voir M. Mervaud, « Les *Anecdotes sur le czar Pierre le Grand* de Voltaire : genèse, sources, forme littéraire », *SVEC*, 341 (1996), p. 109-112.

4 C. Volpilhac-Auger, « L'historien et ses masques », p. 226.

propos d'un homme qui paraissait dans la misère et à qui on faisait un accueil insultant. Cet inconnu disait qu'on ne le traiterait pas ainsi s'il pouvait être présenté au tsar. L'envoyé de Pologne interrogea cet homme et crut voir dans ses traits quelque ressemblance avec ceux de l'impératrice. De retour à Dresde, il écrivit à un de ses amis de Pétersbourg pour lui conter cette singulière rencontre. La lettre tomba entre les mains du tsar. Ce dernier donna l'ordre au prince Repnine, gouverneur de Riga, de faire rechercher cet homme. On le retrouva, et l'on découvrit qu'il s'appelait Charles Skavronski, qu'il était le fils d'un gentilhomme lituanien mort à la guerre et qu'il avait laissé deux enfants en bas âge, un garçon et une fille. Charles savait seulement que sa sœur, dont il était séparé depuis sa plus tendre enfance, avait été prise à Marienbourg en 1704, et qu'il la croyait auprès de Menchikov. Obéissant aux ordres reçus, Repnine fit conduire Skavronski à Riga, puis à Pétersbourg, sous prétexte d'un délit dont on l'accusait.

À Pétersbourg, on mena Skavronski chez un maître d'hôtel de Pierre le Grand nommé Shepleff. Celui-ci tira des renseignements de Skavronski et lui dit qu'il obtiendrait justice s'il présentait une requête au tsar. Le lendemain, Pierre le Grand alla dîner chez Shepleff, questionna Skavronski et fut convaincu qu'il était le frère de Catherine. Aussi proposa-t-il à sa femme d'aller le lendemain dîner avec lui chez Shepleff. Après le dîner, il fit venir Skavronski et l'interrogea de nouveau en présence de Catherine. À la fin, il dit à sa femme : « Cet homme est ton frère ; allons, Charles, baise la main de l'Impératrice, et embrasse ta sœur ». Catherine tomba en défaillance, et, lorsqu'elle eut repris ses sens, le tsar lui dit : « Ce gentilhomme est mon beau-frère ; s'il a du mérite, nous en ferons quelque chose ; s'il n'en a point, nous n'en ferons rien ».

Voltaire ajoute que, selon l'auteur du manuscrit, Skavronski resta longtemps chez Shepleff, reçut une pension considérable et vécut très retiré. Et il observe que le récit de cette aventure « servit seulement à découvrir la naissance de Catherine ». Skavronski étant gentilhomme, comme Voltaire le note à deux reprises, il s'ensuit que sa sœur, que l'on croyait d'obscure extraction et sur laquelle couraient les bruits les plus divers, était également d'origine noble.

Or, cette version fut contestée par le chevalier d'Éon. Celui-ci écrit en 1774 : « M. de Voltaire cite pour garant de ce qu'il avance un manuscrit dont il est seul dépositaire. Nul moyen plus propre, je l'avoue, pour accréditer la flatterie, mais qui ne peut séduire un historien que guide seule la vérité⁵ ». Pour Éon de Beaumont, en effet, Catherine était la fille d'un paysan.

5 Éon de Beaumont, *Histoire impartiale...*, Amsterdam, 1774, t. VI, p. 18.

L'Anglais William Coxe, qui séjourna en Russie en 1778-1779, mit aussi en doute le récit de Voltaire. Dans une longue remarque de son *Voyage en Pologne, Russie, Suède, Danemarck*, il écrit :

Voltaire dans son histoire de Pierre le Grand a passé légèrement sur les premières aventures de Catherine. Il ne fait aucune mention de tout ce qui pouvoit n'être pas propre à l'illustrer ; il ne vouloit pas déplaire à l'impératrice Elisabeth qui l'avoit chargé d'écrire cette histoire, & il alla même plus loin ; car pour lui faire sa cour, il adopte une histoire très romanesque & très merveilleuse fondée sur un manuscrit curieux d'un homme au service du Czar (manuscrit que lui seul a vu, & dont il ne nomme pas l'auteur) & d'après lequel il se trouve que Catherine est la fille d'un bon gentilhomme Lithuanien, nommé *Scavronski*.

Il est vrai que l'impératrice Elisabeth reconnoissoit ces Scavronski pour ses parents et accorda des grâces à plusieurs d'entr'eux, mais le fait avancé par Voltaire est d'ailleurs contredit formellement par un témoignage de grand poids. C'est celui de Bassewitz qui aida Menzikof à placer Catherine sur le trône, & qui affirme positivement que pendant la vie de son époux elle ne produisit jamais aucun de ses parents ; qu'après la mort de Pierre il parut un homme à la cour qui se disoit frère de Catherine, & se nommoit le comte Hendricoff ; qu'il vécut dans l'obscurité pendant les règnes de Pierre II & d'Anne, & qu'Elisabeth fit son fils chambellan⁶.

Il paroît évident que si Catherine avoit eu une origine noble, ce secret auroit été découvert & divulgué pendant la vie de Pierre, & que cet empereur auroit appris volontiers ce secret, lui qui n'osa mener l'impératrice avec lui à Paris, comme il le souhaitoit, dans la crainte, dit Bassewitz, des rebuts qu'il craignoit pour elle, vu l'obscurité de sa naissance & la délicatesse française⁷, etc.⁸

Plus directement, en publiant en 1853 le manuscrit attribué à Villebois, officier de marine en Russie, dont un chapitre rapporte l'anecdote sur Skavronski, Théophile Hallez prétend que Voltaire a été chargé de rendre crédible la version selon laquelle Pierre aurait fait descendre Catherine d'une famille noble de Pologne. Hallez ajoute qu'il ne doute pas que Voltaire n'ait eu sous les yeux ce manuscrit, et, bien qu'il avoue ignorer par quel concours

6 Voir Henning Friedrich Bassewitz, *Éclaircissements sur plusieurs faits arrivés sous le règne de Pierre le Grand...*, dans Anton Friedrich Büsching, *Magazin für die neue Historie und Geographie*, Halle, 1775, t. IX, p. 295. Bassewitz a écrit « comte Henricoff ».

7 « Il ne voulut pas l'exposer, dit-on, aux rebuts qu'il craignoit pour elle, vu l'obscurité de sa naissance, de la délicatesse française » (Bassewitz, *Éclaircissements...*, p. 316).

8 W. Coxe, *Voyage en Pologne, Russie, Suède, Danemarck, etc.*, trad. de l'anglais par P. H. Mallet, Genève, 1787, t. II, p. 115-116. Passages soulignés par l'auteur.

de circonstances il a pu en avoir connaissance, affirme qu'il n'a pas craint « d'y intercaler quelques mots qui devaient servir à accréditer l'opinion qu'on l'avait chargé de propager⁹ ».

Pour flatter la cour de Russie, Voltaire aurait-il manipulé une source ? Ou bien, contrairement aux allégations d'Éon, de Coxe et d'Hallez, a-t-il fidèlement reproduit ce texte ? Pour trancher, il faudrait retrouver le manuscrit qu'il a eu entre les mains.

Or, il existe un manuscrit qui retrace la querelle de cabaret à laquelle fait allusion Voltaire. Voici sa version des faits :

Un paysan valet d'Écurie dans une auberge de la Curlande étant yvre, et ayant pris querelle avec d'autres gens de sa sorte aussi yvres que luy, un Envoyé extraordinaire de Pologne qui en repassant de Moskovie à Dresde s'étoit arrêté dans cette auberge y fut témoin de cette querelle, et entendit un de ces yvrognés qui en jurant contre les autres marmottoit entre ses dents que, s'il vouloit dire un seul mot, il avoit des parents assés puissans pour les faire repentir de leur insolence. Ce Ministre surpris du discours de cet yvrogne s'informe de son nom et de ce qu'il peut être, on lui répond qu'il est un paysan Polonnois valet d'Ecurie dans la Maison, et qu'il s'appelle Charles* Skoworonsky.

* Lisés Carles¹⁰.

D'après ce manuscrit, Skavronski est donc un paysan polonais. L'auteur dit à la fin que Catherine a été « un peu mortifiée et humiliée » d'apprendre qu'elle était d'aussi humble origine. Et il ajoute qu'elle aurait préféré l'apprendre d'une autre manière. Ni ce manuscrit, ni sa copie de la BnF (ms. fr. 14637), ne disent que Skavronski est le fils d'un gentilhomme lituanien. Ou bien donc ce manuscrit est la source de Voltaire, et il faut admettre qu'il l'a manipulée, ou bien il a disposé d'un autre manuscrit, que nous ne connaissons pas.

- 9 *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la cour de Russie (d'après un manuscrit de Villebois)* par Théophile Hallez, Paris, 1853, p. 216. L'anecdote sur Skavronski se trouve au chapitre 6, p. 122-128.
- 10 *Anecdotes ou abrégé de la vie de Catherine*, ms 2-4, p. 48-49, *Mémoires pour l'Histoire de Russie par Voltaire*, t. II, d'après l'*Inventaire des manuscrits de Saint-Pétersbourg* (Bibliothèque de Voltaire). Je remercie M^{me} Natalia Elaguina d'avoir bien voulu recopier ce passage. La copie qui se trouve à la BnF (ms. fr. 14637, p. 110-111) ne présente le plus souvent que des variantes d'orthographe et de ponctuation. La variante la plus importante est : « en repassant de *Moscou* à Dresde ». L'exemplaire de la Bibliothèque de Voltaire est incomplet : il ne comprend que les chapitres 4, 5 et 6, ce dernier rapportant l'anecdote sur Skavronski ; il y manque les chapitres sur Eudoxie et sur Menchikov ; celui de la BnF est complet, ainsi qu'un autre manuscrit, dit manuscrit de Nancy, se trouvant à la Bibliothèque nationale de Russie depuis 1853 (R. Minzloff, *Pierre le Grand dans la littérature étrangère*, Saint-Pétersbourg, 1872, p. 148-150).

Il y a en tout cas un ouvrage, publié à Londres en 1780, qui semble confirmer le récit de Voltaire. Dans cet ouvrage, intitulé *Anecdotes secrètes de la Cour du Czar Pierre le Grand et de Catherine son Épouse, traduites d'un manuscrit russe, confié à Mr. de Voltaire peu de temps avant sa mort*, où le récit de la querelle entre valets d'écurie est rapporté dans des termes semblables à ceux du manuscrit cité plus haut, on répond à l'envoyé du roi de Pologne, à propos de Charles Skavronski, que « l'on croyait que son père étoit un gentilhomme de Lithuanie, mort trop tôt pour le malheur de ce misérable, & d'une sœur qu'il avoit perdue de vue depuis longtems¹¹ ».

Toutefois, le manuscrit « russe » à la base de ce récit ne peut pas être la source de Voltaire, puisqu'on le lui a confié *peu de temps avant sa mort*, et non vers 1759, à l'époque où il écrivait l'*Histoire de l'empire de Russie*. À moins de supposer que le titre de l'ouvrage de 1780 est erroné, ce qui est peu probable¹². Selon Minzloff, ce manuscrit russe n'a jamais existé¹³. Par ailleurs, dans cette édition de 1780, il y a plusieurs références à Voltaire !

260

Par rapport au manuscrit de Saint-Petersbourg et de la BnF, et au texte publié par Hallez, il y a des variantes qui pourraient laisser supposer que Voltaire a disposé d'une autre source, inconnue. D'après le manuscrit, c'est dans le cabaret de Courlande (et non à son retour à Dresde) que l'envoyé de Pologne écrit à son ami de Pétersbourg¹⁴. C'est aussi dès cette scène à l'auberge que Skavronski dévoile son nom, et non, comme l'écrit Voltaire, lorsqu'il est découvert par un homme de confiance du prince Repnine. Le maître d'hôtel de Pierre le Grand se nomme Chapilof (ou Chapelow dans l'édition de 1780), et non Shepleff. Selon Voltaire, l'auteur du manuscrit « dit que Skavronski resta longtemps chez Shepleff, qu'on lui assigna une pension considérable, et qu'il vécut très retiré ». Or, on lit seulement dans le manuscrit qu'« on ordonna à Skoworonski de rester dans la maison où il se trouvait et on l'assura qu'il n'y manquerait de rien¹⁵ ».

11 *Anecdotes secrètes de la Cour du Czar Pierre le Grand et de Catherine son Épouse, traduites d'un manuscrit russe, confié à Mr. de Voltaire peu de temps avant sa mort*, Londres, 1780, p. 87.

12 La Préface assure aussi que ces Mémoires ont été « confiés trop tard à ce génie supérieur » [Voltaire] et qu'« un heureux hasard les a fait passer des mains mourantes de Monsieur de Voltaire dans celles d'un éditeur[...] » (*Anecdotes secrètes*, p. VII-VIII).

13 R. Minzloff, *Pierre le Grand dans la littérature étrangère*, p. 147.

14 BnF, ms. fr. 14637, p. 111. Les *Anecdotes secrètes* ne donnent aucune précision à ce sujet.

15 BnF, ms. fr. 14637, p. 117. Autres variantes : dans l'anecdote qu'il rapporte, Voltaire situe la rencontre de Catherine et de son frère « quelques années » après le mariage [solennel] de l'impératrice. Or, d'après le manuscrit, elle se serait produite « trois mois après son couronnement » (BnF, ms. fr. 14637, p. 110). Dans les *Anecdotes secrètes*, il n'est pas précisé à quel moment se situe cette rencontre. Le couronnement ayant eu lieu le 15 novembre 1723, si l'on suit le manuscrit, l'événement se serait déroulé en février 1724. Quant au mariage, il fut célébré publiquement le 19 février/1^{er} mars 1712. La rencontre avec Skavronski se situerait donc, non « quelques années » plus tard, comme l'écrit Voltaire, mais douze ans après ! Bien entendu, Voltaire a pu mal lire, confondre mariage et couronnement...

Ces variantes n'excluent pas, bien entendu, que le manuscrit en question soit la source de Voltaire, et qu'il l'ait manipulée sur plusieurs points, le principal portant sur l'origine de Catherine.

Reste donc à savoir dans quelles circonstances et à quelle date il en aurait eu communication. Selon Minzloff, ce serait Frédéric II qui aurait fait parvenir ces mémoires à Voltaire, vers 1740¹⁶. Or, rien ne permet d'étayer cette hypothèse. On sait seulement que Frédéric avait envoyé les *Considérations sur l'état de la Russie sous Pierre I^{er}* de Vockerodt en 1737.

Quel était, enfin, l'auteur du manuscrit dont a pu s'inspirer Voltaire pour son anecdote sur Skavronski ? Pour Minzloff, ce ne peut être Villebois. Simple marin bas breton enrôlé par Pierre le Grand, devenu amiral et personnage important, il était resté inculte et incapable d'écrire des mémoires. Minzloff relève aussi des inexactitudes que n'aurait pu commettre un témoin oculaire¹⁷. D'après une mention figurant sur le manuscrit de Nancy, il estime que son auteur est Campredon, ministre de France en Russie, en collaboration avec son agent le colonel Siquier, qui était aussi un espion au service de la Suède¹⁸.

Des interrogations demeurent si l'on compare les manuscrits que nous connaissons et l'édition de 1780 à la version de Voltaire. Elles nous inclineraient à supposer que Voltaire a disposé d'un manuscrit inconnu. En effet :

1. Dans l'édition de 1780, comme dans les autres versions connues, l'envoyé du roi de Pologne apprend dès l'auberge le nom de Skavronski (et non après enquête, selon Voltaire).
2. Le nom du maître d'hôtel est Chapelow, ce qui est plus proche du Chapilov des autres versions que du Shepleff de Voltaire.
3. Bien qu'il atteste l'origine noble de Skavronski, l'auteur insiste encore plus que dans les autres textes sur l'humiliation ressentie par Catherine (p. 86 et 99).
4. Pas plus qu'ailleurs, il n'est dit dans cette édition que Skavronski reçut une pension « considérable¹⁹ » et fut fait comte, comme l'affirme Voltaire.

16 R. Minzloff, *Pierre le Grand dans la littérature étrangère*, p. 152-153. Selon Minzloff, avant la publication d'Hallez, il y aurait eu quatre éditions de ce manuscrit : 1. *Anecdotes du règne de Pierre premier dit le Grand*, s.l., 1745. 2. *Anecdotes secrètes de la Cour du Czar Pierre le Grand et de Catherine son Epouse...*, Londres, 1780. 3. *Considérations sur l'état de la Russie sous Pierre le Grand*, Berlin, 1791. 4. *Revue rétrospective ou Bibliothèque historique*, 3^e série, Paris, 1838, t. I, p. 351-380 et t. II, p. 5-40, d'après un manuscrit appartenant au prince Labanov. Les *Anecdotes du règne de Pierre premier* ont été attribuées à d'Allainval, ce que conteste Minzloff ; quant aux *Considérations*, il s'agit du texte de Vockerodt dont le manuscrit a été envoyé par Frédéric de Prusse à Voltaire en 1737. L'anecdote sur Skavronski ne se trouve que dans l'une de ces éditions, celle de 1780, puis dans celle de Hallez.

17 R. Minzloff, *Pierre le Grand dans la littérature étrangère*, p. 143.

18 R. Minzloff, *Pierre le Grand dans la littérature étrangère*, p. 151.

19 Il est dit seulement que l'empereur lui assigna « une maison et des pensions » (p. 98).

Dans ses autres œuvres, Voltaire donne à Catherine une humble origine. Dans l'*Histoire de Charles XII, roi de Suède*, la future impératrice est la fille d'une « pauvre paysanne », qui n'a jamais connu son père²⁰. Dans les *Anecdotes sur le czar Pierre le Grand*, Voltaire note simplement qu'elle était « orpheline née dans le village de Ringen²¹ ». Cette version était confirmée par un autre endroit du manuscrit publié par Hallez, et selon lequel Catherine avait pour parents des paysans fugitifs de Pologne²². On pourra alléguer que Voltaire avait à sa disposition d'autres mémoires contradictoires sur l'origine de Catherine : selon le ms. 3-4 de Saint-Petersbourg, elle était fille d'« une espèce de fermier » de la Livonie polonaise (f. 103r) ; le ms. 5-24 affirmait en revanche qu'elle était « issue d'une famille noble de Lithuanie » et que son père « possédait une petite terre », mais que la guerre avait dévasté la maison et la terre (f. 102r). De toute façon, les « informations » figurant dans toutes sortes d'ouvrages, tels que ceux de Rousset de Missy, ou de Nordberg²³, pouvaient laisser perplexe. Ce qui est sûr, c'est que, quelle que soit son origine, Catherine avait incontestablement du mérite, et Voltaire le souligne à plusieurs reprises. Avait-il besoin, dans l'*Histoire de l'empire de Russie*, d'en faire la sœur d'un gentilhomme ? Que ce fût pour flatter la cour de Russie ou pour donner à son héroïne un statut digne d'une épouse de Pierre le Grand, cette version « noble » contraste étonnamment avec la manière brutale dont Voltaire s'exprime sur elle en privé²⁴. On sait qu'il ne se prive pas de manipuler ses sources quand il le juge nécessaire²⁵. Pourquoi ne l'aurait-il pas fait une fois de plus à propos de la rencontre de Catherine et de son frère ? S'il n'a pas tout simplement recopié un manuscrit, tout ce qu'on peut espérer à sa décharge, c'est qu'il a pris ce parti, non pour être

20 *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, éd. critique par G. von Proschwitz, OCV, t. 4 (1996), p. 408-409.

21 *Anecdotes sur le czar Pierre le Grand*, OCV, t. 46, p. 71.

22 Th. Hallez, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la cour de Russie*, chap. 4, p. 73. Cette version est cohérente avec l'anecdote sur Skavronski, rapportée au chapitre 6.

23 Selon Rousset de Missy, Catherine était de « très basse naissance » (*Mémoires du règne de Catherine, impératrice et souveraine de toute la Russie*, La Haye, 1728, p. 11 ; BV 3047 : trad. anglaise, Londres, 1728). Pour Nordberg, elle avait été « servante d'auberge à Reval » (*Histoire de Charles XII*, La Haye, 1742-1748, t. II, p. 440-441, note b) ; un signet de Voltaire comporte la note suivante : « anecdote sur l'impératrice Catherine », OCV, t. 141, p. 113. Sur les origines de Catherine, les historiens en sont réduits à des conjectures. Elle était née « dans la famille la plus pauvre » d'une ville courlandaise, écrit Ustrjalov (*Russkaïa istoria*, Saint-Petersbourg, 1838, t. 3, p. 188). En fait, comme le pense Robert K. Massie, le plus probable est qu'elle était la fille du paysan lituanien Skavronski, installé dans la province suédoise de Livonie, et qu'elle était née dans le village de Ringen, près de Dorpat (*Pierre le Grand*, trad. par Denise Meunier, Paris, Fayard, 1985, p. 352).

24 Voltaire, d'après les mémoires de Whitworth, la considère comme une « putain » dans une lettre à George Keate du 27 juillet 1759 (D 8405).

25 Voir OCV, t. 46, p. 168-169.

« aux ordres » de Pétersbourg, mais pour conformer son œuvre à son dessein général, qui était de voir « Pierre en Grand », et pourquoi pas l'impératrice ? Cette version de l'origine de Catherine ne serait alors qu'un des avatars des faits historiques vus par Voltaire. Elle s'inscrirait dans les nécessaires contraintes que le « mythistorien²⁶ » imposait à son histoire « philosophique ».

Toutefois, il n'est pas exclu que Voltaire ait reçu de Russie, outre le ms. 5-24 cité plus haut, qui donne à Catherine une noble origine, un mémoire spécialement destiné à étayer cette thèse. Voltaire n'avait-il pas sollicité lui-même de l'Académie de Saint-Pétersbourg qu'on lui envoie « tout ce qui pourra rendre son mariage [de Pierre] et la nomination de sa femme à l'empire plus respectable aux nations²⁷ » ? Le manuscrit « curieux » d'un homme au service du tsar ne serait alors qu'une fiction.

Le récit de Voltaire prend place dans un chapitre dont le titre, significatif comme tous les autres, est le suivant : « Mariage du czarovitz, et déclaration solennelle du mariage de Pierre avec Catherine, qui reconnaît son frère ». D'emblée, on le voit, la rencontre avec Skavronski est mise sur le même plan que le mariage de Catherine, déclaré « plus solennellement » que celui du tsarévitch (p. 751). Les deux événements, relatés longuement l'un et l'autre, sont placés sous le signe du destin : « La fortune [...], qui avait élevé l'impératrice Catherine de l'abaissement, de la calamité, au plus haut degré d'élévation, la servit encore singulièrement quelques années après la solennité de son mariage », écrit Voltaire (p. 753), avant de rapporter la rencontre avec Skavronski, qui du simple statut d'anecdote s'élève à celui de petit roman.

Dans le chapitre XII de la première partie de l'*Histoire de l'empire de Russie*, Catherine était évoquée une première fois à l'occasion de la prise de Narva par les Suédois. Une « jeune Livonienne » était au nombre des captives. Elle « devint depuis la souveraine de ceux qui l'avaient prise ». Voltaire y soulignait déjà son destin d'exception : « On avait vu auparavant des citoyennes sur le trône [...] ; mais qu'une étrangère prise dans les ruines d'une ville saccagée soit devenue la souveraine absolue de l'empire où elle fut amenée captive, c'est ce que la fortune et le mérite n'ont fait voir que cette fois dans les annales du monde » (p. 632-633).

Or, la rencontre avec le frère, au lieu de confirmer ce que l'ascension sociale de Catherine a d'unique, risque paradoxalement de la dévaloriser. C'est ce que rapporte le manuscrit dans ses différentes versions. Catherine redoute ces retrouvailles. Lorsqu'elle est mise en présence de Skavronski, en qui elle voit un

26 G. Gusdorf (*L'Avènement des sciences humaines au siècle des Lumières*, Paris, 1973, p. 375) juge que chez Voltaire le « mythistorien » l'emporte sur l'historien.

27 *Particularités sur lesquelles M. de Voltaire souhaite d'être instruit*, question n° 5, OCV, t. 47, appendice VI, p. 1194-1195.

paysan, elle regarde en « changeant de couleur » et en bégayant²⁸, et, apprenant que cet homme est son frère, elle devient « plus pâle que son linge » et « tombe en défaillance²⁹ ». Le manuscrit ajoute, on l'a vu, qu'elle fut « un peu mortifiée et humiliée de cette reconnaissance³⁰ ».

Voltaire relate que Skavronski était venu « vêtu des mêmes habits qu'il avait portés dans le voyage, le czar ne voulant point qu'il parût dans un autre état que celui auquel sa mauvaise fortune l'avait accoutumé ». Autrement dit, l'impératrice a toutes les chances de se croire en présence d'un paysan ou d'un homme d'humble origine. Voltaire précise également que, selon l'auteur du manuscrit, Catherine « tomba en défaillance » après que le tsar lui eut révélé que Skavronski était son frère.

264

Mais à ce coup de théâtre, dans la version de Voltaire, s'en ajoute un autre. Pierre aurait dit à Catherine lorsqu'elle eut repris ses sens : « Il n'y a là rien que de simple ; ce gentilhomme est mon beau-frère : s'il a du mérite, nous en ferons quelque chose ; s'il n'en a point, nous n'en ferons rien³¹ ». Dans l'anecdote rapportée par le manuscrit, il n'y a qu'un suspense, lié à l'identité de l'inconnu ; dans l'anecdote de Voltaire, il y en a deux : la découverte du frère, et la révélation de son origine noble.

Tout en insistant sur le mérite de Catherine, Voltaire souligne la « grandeur » et la « simplicité » du discours de Pierre. Grandeur « très peu commune³² ». Certes. Mais il y aurait eu encore plus de « grandeur » chez le tsar si le frère de l'impératrice, conformément aux manuscrits, eût été un paysan.

Signe du destin, cette rencontre est aussi emblématique de la récompense dans une Russie qui sous le règne de Pierre devient le pays du mérite personnel. Valorisante pour Catherine, dont l'origine noble est ainsi attestée, la rencontre l'est aussi pour Pierre, qui d'une part reconnaît avec simplicité un beau-frère de petite noblesse, et d'autre part met l'accent une fois de plus sur le mérite personnel. L'anecdote, ici, confirme le caractère du tsar, suggéré par quelques autres anecdotes brièvement rapportées.

28 BnF, ms. fr 14637 (microfilm 8242, p. 116). *Anecdotes secrètes de la Cour du Czar Pierre le Grand et de Catherine son Épouse*, p. 96.

29 BnF, microfilm 8242, p. 116, et Th. Hallez, *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la cour de Russie*, p. 127. *Anecdotes secrètes* : « pâle et interdite, perdit connaissance » (p. 97).

30 BnF, microfilm 8242, p. 118. *Anecdotes secrètes* : « intérieurement humiliée » (p. 99).

31 *OCV*, t. 47, p. 755. Dans le manuscrit de la BnF, Pierre dit : « Quel si grand mal y a-t-il donc dans cette aventure. Eh bien c'est mon beau-frère, s'il est homme de bien et qu'il ait quelque talent, nous en ferons quelque chose de grand » (ms. fr. 14637, microfilm 8242, p. 117). Dans l'édition de Hallez, on lit : « Eh bien ! c'est mon beau-frère ; s'il est homme de probité et qu'il ait de l'intelligence, nous en ferons quelque chose... » (*Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la cour de Russie*, p. 128).

32 *OCV*, t. 47, p. 755.

Toutefois, l'essentiel n'est pas cette rencontre du frère et de la sœur, mais le destin hors norme de la « jeune Livonienne ». Voltaire le dit : « Cette reconnaissance, toute singulière qu'elle paraît, n'est pas si extraordinaire que l'élévation de Catherine : l'une et l'autre sont une preuve frappante de la destinée... » (p. 757).

Il y a chez Voltaire un goût évident pour les destins exceptionnels, mais aussi pour les vies bouleversées. Dans *Candide*, on connaît les malheurs de la Vieille : de haute noblesse, fille d'un pape et de la princesse Palestrina, elle subit les pires outrages, est meurtrie dans sa chair, et se retrouve au bas de l'échelle sociale. Pour les destins russes, on comparera la réussite spectaculaire de Marthe Skavronskaja, partie de rien, et qui deviendra Catherine I^{re}, à l'échec d'illustres victimes : le pitoyable Pierre III, le tsar assassiné, ou surtout le malheureux Ivan VI, empereur à huit semaines, détrôné à quinze mois, emprisonné le reste de sa vie et tué à 24 ans.

Voltaire ne s'interroge pas sur l'authenticité de son récit, même si des détails sont inexacts. L'auteur du manuscrit ne paraît pas avoir « débité de merveilleux », puisque son manuscrit n'était pas destiné à voir le jour. Voltaire laisse « au peu de personnes qui peuvent être instruites de ces détails à démêler ce qui est vrai dans cette aventure, et ce qui peut y avoir été ajouté ». Même s'il se trompe sur quelques circonstances, « le fond paraît très vrai » (p. 756). Ce ne sera pas l'avis de l'historien G. F. Müller, son censeur de l'Académie des sciences de Pétersbourg, qui, tout en admettant que Skavronski était le fils d'un pauvre gentilhomme lituanien, déclarera que tout le récit de Voltaire était dénué de fondement³³.

Quoi qu'il en soit, la fonction du récit est ici limpide. Dans l'*Histoire de l'empire de Russie*, qui ne sacrifie pas au pittoresque, l'anecdote sur la rencontre du frère et de la sœur, morceau de bravoure émouvant et valorisant pour Catherine, constitue une sorte de conte moral dont la source et la véracité restent pour nous enveloppées de mystère.

33 E. F. Chmourlo, *Voltaire et son œuvre « Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand »*, Prague, 1929, p. 437-438.

LE « MANUSCRIT CLANDESTIN » DE LA CORRESPONDANCE
ENTRE VOLTAIRE ET FRÉDÉRIC II (1758)
ITINÉRAIRE D'UNE COPIE ET CONTRAINTE ÉDITORIALE

Daniel Droixhe
Université de Liège

Bruno Demoulin a publié en 2003 dans les *Cahiers Voltaire* des « Documents inédits sur un manuscrit clandestin de la correspondance entre Voltaire et Frédéric II (1758)¹ ». La pièce principale de ces documents est constituée d'une lettre du 29 juillet 1758 écrite par Jacques-Abraham Durand d'Aubigny, ministre plénipotentiaire de France pour la principauté de Liège, à l'abbé de Bernis, secrétaire d'État. Ce courrier, retrouvé aux Archives du Ministère français des Affaires étrangères, avait été publié dès le XIX^e siècle et fut repris par Th. Besterman dans la correspondance du philosophe². Il n'est pas inutile d'en rappeler les lignes suivantes.

[...] Je ne dois point négliger de vous dire qu'il est venu dans cette ville un nommé Vaugé, employé des vivres de L'armée du Roy, lequel est actuellement à Cologne ; qu'il y a fait voir un manuscrit qui pourroit faire six volumes in 12 d'impression, contenant les Lettres particulières du Roy de Prusse à m. de Voltaire, et les réponses de ce dernier. La personne qui a parcouru ce manuscrit, et qui est en état d'en juger, m'a dit qu'il contenoit des choses précieuses sur les affaires générales, et qu'elle en avoit offert mille louis ; qu'ayant Demandé à celui, qui L'avoit par où, et comment il se L'étoit procuré, qu'il Luy avoit dit que, m. de Voltaire, confiant à mad^e Du Chatelet, toutes les lettres qu'il Recevoit du Roy de Prusse, et Les Réponses qu'il y faisoit, cette Dame en tiroit des copies ; que c'était ces copies qui Luy avoient été vendües après sa mort par un de ses valets de Chambre qui les avoit enlevées pour Lors.

¹ *Cahiers Voltaire. Revue annuelle de la Société Voltaire*, 2 (2003), p. 109-112. Je remercie vivement Madame Christiane Mervaud de la relecture du présent article.

² *Correspondance politique de Liège*, Paris, Archives du Ministère des Affaires étrangères, vol. 52, f. 257-257b ; L. H. S. [?], « La correspondance de Voltaire », *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 20 mai 1895, col. 524-525 ; Voltaire, *Correspondance*, D 7808.

Dans son livre sur *Voltaire et Frédéric II*³, Christiane Mervaud a mis en évidence la possession d'un tel recueil par le « nommé Vaugé », ou plus exactement Vauger. Besterman l'identifie avec Jean Vauger, « qui mourut à Paris en 1764 et qui était “entrepreneur des armées de France en Espagne” ». Celui-ci écrit dès le mois d'août 1755 à Jean-Nicolas Douville, conseiller du roi au présidial d'Abbeville, qu'il détient « ce qu'on peut appeler un véritable trésor » (D 6429). Il a rassemblé de nombreuses pièces de Voltaire « inconnues au public », qui forment « 6 petits volumes ». Il précise : « Ce que j'ai de plus précieux c'est le commerce suivi entre le roi de Prusse et notre poète ». Cette lettre figure dans les archives de Suard, lequel ajoute qu'à la mort de Vauger, l'ami d'Argental « parvint à arrêter la correspondance du roi de Prusse », « qu'il avait distraite de la succession ».

Dans sa lettre de 1755, le collectionneur écrivait : « Je ne puis vous envoyer la liste des pièces que j'ai de m. de Voltaire » : « elle serait trop longue à faire ». Il s'y résolut néanmoins : on sait que Besterman a reproduit sous l'appendice D 161 de la correspondance les *Listes des écrits de Voltaire établies par Vauger, 1757-1785*⁴. On y remarque, parmi une première série de pièces, de nombreux morceaux adressés à M^{me} du Châtelet, ce qui rend vraisemblable l'origine du recueil fédéricien tel qu'il fut présenté à Liège en 1758. S. Menant, à propos de la pièce intitulée *À M^{me} la marquise du Châtelet, faisant une collation sur une montagne*, émet l'hypothèse selon laquelle le recueil auquel renvoie cette liste serait identique à celui dont Grimm fait état lorsqu'il publie en 1761 dans la *Correspondance littéraire* des pièces adressées à la marquise⁵.

Si l'on suit le scénario mentionné par Vauger à Liège, le « valet de chambre » incriminé est certainement Louis Lafond. À la demande de M^{me} Denis, le commissaire de Rochebrune et d'Hémery perquisitionnèrent en avril 1751 chez ce Toulousain « de cinquante ans ou environ », « cy devant Valet de chambre de deffunte Madame la Marquise du Chastelet de Lomont » (D. app. 109). Ils y découvrirent un « manuscrit Infolio couvert d'un carton Intitulé sur le premier feuillet recto Lettres du Prince royal de Prusse à m. de Voltaire avec toutes les réponses ledit manuscrit contenant trois cent soixante cinq pages écrites avec une table qui se trouve ensuite ». Tout ceci paraît corroborer le récit de Vauger en ce qui concerne l'origine du recueil « clandestin ». Mais Lafond déclare, lors de la visite de la police, que « ledit Manuscrit » lui a « été presté par le sieur de Longchamps », autre personnage proche de Voltaire,

3 Ch. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II. Une dramaturgie des Lumières, 1736-1778*, SVEC, 234 (1985), p. 503.

4 T. 18, p. 505-509.

5 OCV, t. 14, p. 514-516.

puisqu'il fut, écrit M^{me} Denis, son valet et « copiste ordinaire » (D 4449). Le jour même de la visite à Lafond, Rochebrune et d'Hémery se transportent donc chez Sébastien Longchamps, « âgé de trente trois ans », « Marchand de Cartes de géographie ». Dans sa boutique de la rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la « place des Victoires », ils trouveront des manuscrits de la *Rome sauvée*. Longchamps confirmera les dires de son aîné dans une lettre adressée un an plus tard au philosophe pour le supplier de pardonner un « égarement » dans lequel l'avaient entraîné les « conseils pernicieux » du comparse qui lui a fait perdre son « innocence » (D 4854). Il y proteste qu'il n'a soustrait aucun livre de la bibliothèque de Voltaire à Paris, et ajoute :

J'avois seulement porté chez Lafond un manuscrit contenant un recueil de Lettres du Roy de Prusse que nous Lisions ensemble, dont on n'a point tiré de copie, n'y fait aucun usage et qui a été remis à m^{de} votre nièce après la visitte qu'on a fait chez luy et chez moi...

Bref, le « manuscrit clandestin » présenté à Liège devait plutôt provenir directement de la bibliothèque de Voltaire, bien que son « copiste ordinaire » prétende encore, dans la lettre de repentir : « J'ay réparé ma faute autant qu'il étoit possible de le faire en brûlant toutes les copies que j'avois tiré de vos ouvrages, et dont je n'avois fait aucun usage... ». Ces protestations répétées sont peu convaincantes, chez un professionnel de la reproduction.

Quant à Vauger, il pouvait, en 1758, ne plus avoir une idée très nette de la manière dont on s'était procuré en 1751 la correspondance fédéricienne. En tout état de cause, les précieux procès-verbaux de Rochebrune et d'Hémery apportent le témoignage d'un in-folio de « trois cent soixante cinq pages » qui était bien de nature à alimenter les « six volumes in 12 » prévus par Vauger. Celui-ci, par sa fonction, avait des contacts avec le pays de Liège, qui, en dépit de sa traditionnelle neutralité, servait d'entrepôt et de lieu de ravitaillement aux armées françaises engagées dans la guerre de Sept Ans. La question qui se pose maintenant est double. Quelle pouvait donc être la personne qui, à Liège, « a parcouru ce manuscrit » et « qui est en état d'en juger » ? Et pourquoi, malgré la proposition d'en offrir « mille louis » en raison des « choses prétieuses » qu'il contenait, le marché n'a-t-il apparemment pas été conclu ?

Deux personnalités se distinguant à Liège dans le monde littéraire et le marché du livre, en 1758, paraissent susceptibles d'avoir apporté un avis d'expert. La première domine la production typographique et montre des ressources, à la fois intellectuelles et financières, autorisant l'acquisition d'un manuscrit inédit de Voltaire. Jean-François Bassompierre, écrit B. Demoulin, s'était jusqu'alors intéressé « avec modestie » à « l'édition voltairienne avant de se lancer dans ce

domaine avec plus d'audace à partir de 1759 ». C'est ne guère tenir compte des entreprises clandestines que tendent à lui imputer les recherches récentes de bibliographie matérielle, d'une part, et les témoignages ou suppositions de la police parisienne elle-même. N'a-t-on pas proposé d'attribuer à l'imprimeur de la rue Neuvice la contrefaçon de l'*École de la volupté* de La Mettrie, voire l'original du *Code de la nature* de Morelly, avant l'époque envisagée ici⁶? Bassompierre aurait-il négligé de reproduire un texte du roi des philosophes ? Mais par ailleurs, aurait-il, en cas d'achat du recueil proposé par Vauger, laissé dormir un tel « trésor » sans l'imprimer ? Ce n'était pas le genre de la maison.

L'autre personnalité qu'a pu solliciter Vauger est évidemment Pierre Rousseau, qui publiait à Liège depuis janvier 1756 le *Journal encyclopédique*⁷. Un élément décisif indique que Rousseau fut en tout cas informé de l'offre de Vauger – et suggère qu'il fut « la personne qui a parcouru ce manuscrit, et qui est en état d'en juger ». L'information communiquée par Durand d'Aubigny date du 29 juillet. Le numéro du 1^{er} juillet du *Journal encyclopédique* publiait trois lettres inédites de Voltaire accompagnées d'une note⁸.

270

Tout ce qui sort de la plume de M. Voltaire est si précieux, que nous croirons toujours servir utilement le public, quand nous lui présenterons quelque morceau échappé à cet illustre Ecrivain. Cet heureux génie qu'il a reçu de la nature, laisse sur tous les objets qu'il traite, quelques traces du feu divin qui l'anime.

La suite insistait sur le fait que l'œuvre de Voltaire ne se limitait pas aux « nombreux ouvrages qu'il a donnés au public, et où il sembleroit qu'est renfermé tout l'esprit qu'un mortel peut avoir ». L'auteur ne bornait pas son « génie », en particulier, à cette « multitude de monumens historiques, qui joints à ceux dont il nous a déjà enrichis, feront douter aux siècles à venir si les François doivent le céder aux Grecs et aux Latins dans le genre historique ». Ces ouvrages « ne sont pas, à beaucoup près, tous ceux qu'il a enfantés » : « Nous savons de bonne main qu'on pourroit faire un recueil de 6 volumes de diverses pieces tant en prose qu'en vers qui ont coulé de la veine féconde de cet illustre Auteur ». Et le journaliste d'offrir aux lecteurs ces trois lettres, « qui

6 Voir P.-P. Gossiaux, *Les Lumières dans les Pays-Bas autrichiens et la principauté de Liège. Catalogue de l'exposition*, Bruxelles, Bibl. royale Albert I^{er}, 1983, p. 118-120 ; D. Droixhe, « Voici un livre qu'on dit imprimé à Liège : *Le Code de la nature* de Morelly », *RHLF*, 96/5, 1996, p. 943-965 ; *Id.*, *Une histoire des Lumières au pays de Liège. Livre, idées, société*, Éditions de l'Université de Liège, sous presse.

7 Cf. R. Mortier, « Le siècle des Lumières aux pays de Liège, de Namur et de Hainaut », dans R. Lejeune et J. Stiennon (dir.), *La Wallonie. Le pays et les hommes. Lettres - arts - culture*, Bruxelles, La Renaissance du livre, 1978, t. II, p. 75-101.

8 *Journal encyclopédique*, 1758, V, 1, 1^{er} juillet, p. 113 sqq.

par leur style léger et aisé décèlent aux connoisseurs leur véritable auteur », « en attendant qu'il nous tombe sous la main quelqu'un de ces écrits ». Il est clair que les « 6 volumes » évoqués ici renvoient aux « 6 petits volumes » dont Vauger faisait état en 1755 auprès du conseiller Douville et aux « six volumes in 12 » que « pourrait faire » le manuscrit proposé à Liège. Celui-ci se présente comme voué à la correspondance avec le roi de Prusse, mais cette dernière est donnée, en 1755, comme la partie la « plus précieuse » du recueil et le *Journal* mentionne dans le même sens – quelque peu élargi – « diverses pièces tant en prose qu'en vers ».

Comment ne pas imaginer que les trois lettres publiées par Pierre Rousseau constituent en quelque sorte un échantillon de ce qui lui était soumis ? Deux d'entre elles offrent du reste un rapport avec le roi de Prusse. Un courrier adressé au marquis d'Adhémar, que l'on suppose daté de février 1758, tend à maintenir ou restaurer les meilleures relations possibles avec le souverain, à travers celles que Voltaire entretient avec sa sœur, la margrave de Bayreuth, à la cour de laquelle le marquis fait office de grand-maître (D 7836). Cette lettre mêle en effet prose et vers. Une autre, datée du 8 janvier, évoquait l'état des rapports entre Voltaire et Frédéric à l'intention de Claude-Étienne Darget, familier du roi et « ancien compagnon de Potsdam » (D 7565). L'échange s'inscrit donc dans l'histoire des variations du sentiment dont Ch. Mervaud a si vivement raconté la chronique⁹. Celui qui, à Liège, avait apprécié un document jugé contenir « des choses précieuses sur les affaires générales » ne s'était pas trompé, puisque la lettre à Darget, par ses considérations sur le déroulement de la guerre, embarrassera Voltaire au point qu'il adressera au « journaliste encyclopédique » qui l'a publiée une verte remontrance, bientôt tempérée par la nécessité de se concilier le pouvoir médiatique que représente le périodique liégeois.

Une information précise a pu décider Pierre Rousseau à renoncer à la transaction proposée par Vauger. En écrivant à l'abbé de Bernis, Durand d'Aubigny proposait à celui-ci de se porter acquéreur. Mais à l'abbé répondit le 22 août, ainsi que nous l'apprend Besterman : « Comme je ne crois pas que la correspondance du roi de Prusse avec M. de Voltaire soit assez intéressante pour donner mille louis d'or du manuscrit, nous croyons devoir le laisser à la personne qui veut remettre cette somme ». Cette « personne » était en contact régulier avec Durand d'Aubigny, qui, joignant à ses fonctions celles d'informateur littéraire, envoyait très ponctuellement le *Journal encyclopédique* aux autorités de Paris, comme le montre sa correspondance conservée aux archives de la

⁹ Voir, pour d'autres détails sur ces lettres et leur édition, notre « Voltaire et les débuts du *Journal encyclopédique*. Une collaboration médiatique sous contrôle », à paraître.

Bastille. Estimé d'un côté insuffisamment « intéressant », le recueil de Vauger – qu'il promenait de ville en ville depuis des années en en demandant assez cher – pouvait en outre s'avérer frauduleux. Voltaire avait mis Pierre Rousseau en garde contre ce type de manuscrit, quand parut le *Porte-feuille trouvé*, compilation publiée en 1757 sous la fausse adresse de Genève. L'ouvrage offrait en deux volumes une compilation de textes de Voltaire mêlés à d'autres de Regnard, Crébillon, Fontenelle, Boudier, etc. Pierre Rousseau en donna un compte rendu, avec extraits, dans la livraison de mars 1757, mais Voltaire, sans doute informé peu auparavant de l'intention du « journaliste encyclopédique », lui écrivait le 24 février (D 7172) :

À l'égard de ce *portefeuille trouvé* c'est une rapsodie qu'un libraire affamé nommé Duchene vend à Paris sous mon nom. C'est un nouveau brigandage de la librairie. On me mande que les trois quarts de ce recueil sont composez de pieces aux quelles je n'ay nulle part, et que le reste est pillé des éditions de mes ouvrages et entièrement défiguré.

272

Fallait-il irriter davantage le philosophe en prenant le risque de publier, même sous l'anonymat, le recueil Vauger ? La réaction de Voltaire à la publication de la lettre à Darget (D 7565) rappelait de manière cuisante Pierre Rousseau à la réserve. Mieux valait abandonner ce genre d'entreprise à une tête brûlée comme Bassompierre, lequel procurait précisément, dès 1757, une contrefaçon du *Porte-feuille trouvé* que le catalogue Voltaire de la Bibliothèque nationale de France donne comme se présentant sous une « adresse factice », celle de « Genève, les Libraires associés » (n° 393). L'ornementation typographique en atteste sans aucun doute possible l'origine liégeoise¹⁰.

Cette contrefaçon ajoute peut-être à l'histoire du « manuscrit perdu » un élément relevant de la politique éditoriale. Bassompierre y renonce à reproduire la correspondance de Voltaire, se bornant pour l'essentiel à l'œuvre poétique. Il ne faisait en somme que suivre en cela son original. Celui-ci donne la *Lettre à Mr. de la Roque*, 1736 parce qu'elle comporte un morceau qui transpose légèrement un passage du *Temple du goût*¹¹. D'une lettre de Voltaire à Jean-Marie-François du Parc, marquis de Locmaria, datée de Bruxelles du 17 juillet 1741, le *Porte-feuille* garde les *Vers pour mettre au bas du portrait de Monsieur de Maupertuis*¹². Bassompierre ira jusqu'à négliger deux lettres à Frédéric II qui figuraient dans son modèle, lequel en fournit l'édition originale, ainsi que

10 Voir « La contrefaçon Bassompierre du voltairien *Porte-feuille trouvé* (1757) : description bibliographique et ornementation », à paraître.

11 D 1009, n. 1 ; orig. t. I, p. 26-27 ; éd. Bass., p. 17-18.

12 D 2513. On notera que la lettre entière paraît dans l'édition de Kehl (t. 53, p. 388-389), selon Besterman.

le note Ch. Mervaud. Le philosophe ne se définit-il pas d'abord, ainsi que l'écrivait Vauger dans sa lettre au conseiller Douville, comme « notre poète » ? Aussi a-t-on soin, ici et là, de préciser que le « trésor » dérobé aux copies de la marquise du Châtelet ou au secrétaire de Voltaire mêle prose et vers.

Bassompierre sera-t-il davantage sensible à la valeur propre de la correspondance quand il contrefera de 1760 à 1763 les *Ceuvres mêlées du philosophe de Sans-Souci*¹³ ? Il y reproduira de nombreux échanges entre le roi de Prusse et Voltaire, parus dans l'édition officielle des œuvres de Frédéric, en 1760. De manière significative, le préfacier des *Ceuvres* écrivait au tome II :

Les lettres de Mr. de Voltaire, que j'ai ajoutées à la fin, expliquent plusieurs circonstances qui entrent dans l'Histoire du Génie sublime auquel elles sont adressées. C'est pourquoi je n'ai point fait difficulté de les y annexer, dans l'espérance qu'elles seront lues avec plaisir.

Ces lignes seront reprises au tome III de la contrefaçon liégeoise.

Une dernière raison, plus prosaïque, a pu incliner Pierre Rousseau à renoncer à la publication du manuscrit. Sa capacité de production paraît quelque peu limitée, si l'on en juge par les éditions clandestines que lui attribue à juste titre Garrigues de Froment dans son *Éloge historique du Journal encyclopédique* :

[...] vous avez employé votre Imprimerie à réimprimer l'*Esprit*, le *Candide*, satire très-dangereuse contre la sagesse de la Providence divine ; les *Lectures amusantes, ou Mœurs du siècle* ; l'*Histoire des Grecs ou de ceux qui redressent la fortune dans le Jeu* ; le *Tableau du siècle* ; *Paraphrase de M. de Voltaire sur l'Écclésiaste* ; le *Jugement du tribunal de l'Inconfiance*, et autres petites brochures ou feuilles volantes¹⁴.

Les *Lectures amusantes*, qui contiennent *Zadig* et *Le Monde comme il va*, parues en 1759 sous l'adresse de « Dessaint », semblent en effet sortir des presses du journal, comme le *Jugement du tribunal de l'Inconfiance* à propos de l'attentat contre le roi de Portugal, paru sous l'adresse de « Londres » la même année, ou l'*Histoire des Grecs* d'Ange Goudar en 1758, sous l'adresse de « Nourse » et du Liégeois Dessain¹⁵. Il s'agit là d'impressions de dimensions réduites. Pierre Rousseau fait appel au Liégeois Kints quand l'actualité le pousse à faire exécuter

13 « Une contrefaçon liégeoise des *Ceuvres du philosophe de Sans-Souci* », dans R. Bach, R. Desné, G. Hassler (dir.), *Formen der Aufklärung und ihrer Rezeption-Festschrift zum 70. Geburtstag v. Ulrich Ricken*, Tübingen, Stauffenburg Verlag, 1999, p. 161-189.

14 Paris, l'Imprimeur, 1760, p. 41.

15 J. Vercruysse, « Quelques éditions liégeoises de Voltaire peu connues », *Livres et Lumières au pays de Liège*, Liège, Desoer, 1980, p. 173-188 ; D. Droixhe, « Signatures clandestines et autres essais sur les contrefaçons de Liège et de Maastricht au XVIII^e siècle », *SVEC* 2001:10, p. 49-198.

en sous-traitance une contrefaçon De l'*Esprit*¹⁶. Le matériel typographique, monopolisé par le *Journal*, a aussi ses raisons que l'enthousiasme philosophique ne peut connaître, quand celui-ci s'arrime à une tâche de propagande aussi absorbante – pour l'esprit comme pour la casse.

16 D. Smith, *Bibliography of the writings of Helvétius*, Ferney-Voltaire, 2001, p. 141-146.

INGÉRENCE CENSORIALE ET IMBROGLIO ÉDITORIAL.
LA CENSURE DE LA CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE
DANS LES ÉDITIONS IN-8° ET IN-12 DE KEHL

Christophe Paillard
Ferney-Voltaire

Si l'histoire de l'édition de Kehl reste à écrire, un chapitre devra être consacré aux tribulations politiques de cette folle aventure matériellement dirigée par Beaumarchais et littérairement par Condorcet, Ruault et Decroix. Des considérations stratégiques déterminent certains éléments structurels de la première édition posthume des *Œuvres complètes*¹, dont l'architecture a durablement conditionné notre représentation du corpus voltairien. Pouvait-il en aller autrement ? Les éditeurs butaient sur de puissants intérêts². L'hostilité de Louis XVI et des parlements condamna la Société typographique et littéraire, dont Beaumarchais était l'unique actionnaire, à trouver refuge dans une petite ville du pays de Bade, séparée de Strasbourg par le Rhin, avec pour conséquences les tracasseries du margrave et les difficultés pour l'équipe éditoriale, restée à Paris, à gérer l'imprimerie³, à corriger les épreuves et à contrôler le travail de protes qui ne maîtrisaient pas toujours le français. Vive fut également l'hostilité de l'Église qui menaça presque d'excommunier les souscripteurs. Mais de tous les adversaires que rencontra l'édition de Kehl, les puissances étrangères opposèrent les obstacles les plus redoutables.

La publication de la correspondance de Voltaire avec les souverains exposait Beaumarchais aux foudres de deux puissants monarques, Frédéric II de Prusse et l'impératrice de toutes les Russies, Catherine II. Il était hors de question de priver les *Œuvres complètes* de leur pièce d'apparat. De quels secrets d'État, de quelles confidences et de quelles compromissions la *Correspondance des souverains* ne devait-elle pas fourmiller ? Les missions diplomatiques du patriarche, ses démêlés avec les autocrates et ses demandes de protection offraient aux lecteurs

1 *Œuvres complètes de Voltaire*, 70 vol., Kehl [désormais Kehl], 1784-1789 [1790].

2 R. L. Dawson, *Confiscations at Customs : banned books and the French booktrade during the last years of the Ancien régime*, SVEC 2006:07, p. 67-73.

3 Voir J. Vercruyse, « L'imprimerie de la Société littéraire et typographique de Kehl en 1782. La relation d'Anisson-Duperron ; Beaumarchais éditeur de Voltaire », *LIAS*, XIII (1986), p. 165-233.

un piquant objet de curiosité. Beaumarchais savait que cette publication susciterait l'opprobre des têtes couronnées. Aussi prit-il le parti de la dissimuler jusqu'au dernier moment et de la reléguer à la fin de la collection. À Karlsruhe les autorités badoises prétendirent censurer en mars 1786 l'échange de Voltaire et de Frédéric II, retrancher des passages et supprimer des lettres de l'un ou l'autre correspondant⁴. N'en faisant qu'à leur tête, les éditeurs résistèrent à ces pressions auxquelles ils ne cédèrent que lorsque cela les arrangeait ou, comme l'écrit Christiane Mervaud, « lorsqu'était en jeu la renommée française » en « supprimant les injures sur le gouvernement ou la lâcheté des Français⁵ ». Paradoxalement, la censure de la correspondance de Voltaire et de la « Grande Catherine » a été moins étudiée. Carence surprenante : les oukases de l'impératrice n'ont-ils pas humilié les éditeurs de Kehl en les soumettant à la seule mutilation dont leur œuvre ait jamais eu à pâtir⁶ ? Comment expliquer que l'édition qui surmonta triomphalement l'opposition de Louis XVI, de l'Église et de la cour badoise soit passée sous les fourches caudines d'une puissance certes redoutable, mais très éloignée de Paris et de Kehl ? Lourde de conséquences éditoriales jusqu'à nos jours, cette censure constitue le cas emblématique d'ingérence politique dans la constitution du corpus voltairien.

LE TÉMOIGNAGE DE BARBIER

Résumons l'état de la recherche. Dans son *Supplément à la Correspondance littéraire*, Antoine-Alexandre Barbier révélait en 1814 un fait tenu secret depuis près de trente ans. Catherine II censura le soixante-septième volume in-8° de l'édition de Kehl en imposant à Beaumarchais de cartonner onze passages de ses lettres à Voltaire. Déplorant le mutisme du père de la *Correspondance littéraire*, Friedrich Melchior Grimm, que la tsarine avait chargé de cette odieuse « commission », le savant bibliographe entendait faire toute lumière sur cette affaire. Une « personne aussi distinguée par ses connaissances littéraires que par ses dignités » lui aurait communiqué « le volume même qui a servi pour la désignation des cartons ». Cet exemplaire, qui ne semble pas nous être parvenu, portait sur le premier « plat » une note de la main de Beaumarchais :

4 Le manuscrit 207/104 de Karlsruhe, daté du 17 mars 1786 et signé par Edelsheim, inventorie tous les passages de la correspondance de Voltaire et de Frédéric II devant être retranchés de l'édition de Kehl.

5 Ch. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II. Une dramaturgie des Lumières, 1736-1778*, SVEC, 234 (1985), p. 541. Des seize lettres sur lesquelles portait la censure d'Edelsheim, les éditeurs de Kehl n'en ont corrigé que deux par une sorte de patriotisme avant la lettre. Par-delà les rectifications de langue ou de style, ils ont surtout « corrigé les textes de leur propre chef » d'après des « mobiles très variés » (p. 541-543).

6 Le problème de l'autocensure des éditeurs ne sera pas abordé ici.

Ce volume paraphé par le baron de Grimm, chargé de réclamer auprès du roi Louis XVI, de la part de l'impératrice de Russie, les cartons qu'elle désirait que l'on fit dans ses Lettres à Voltaire, est celui qui a été envoyé à Pétersbourg, et après que les phrases à retrancher ont été soulignées par l'impératrice elle-même, a été renvoyé ici, où M. de Montmorin⁷ exigea, au nom du roi, que tous les endroits soulignés par Sa Majesté l'Impératrice, et paraphés par son ministre Grimm, fussent cartonnés, et les cartons retranchés renvoyés à l'impératrice qui paierait les frais de tout. Rien n'a été payé par elle.

Ce témoignage livre quatre informations dont la première constituait un secret de polichinelle. Les cercles éditoriaux de Paris connaissaient depuis longtemps cette censure, Beaumarchais, Condorcet, Ruault et Decroix s'étant chargés de propager la rumeur. Plus décisive était la deuxième révélation : Barbier restituait *in extenso* les onze passages censurés d'après la pagination du soixante-septième volume. Tout éditeur après 1814 était donc en mesure de rétablir le texte authentique. Le troisième enseignement porte sur les modalités de la censure : censure *a priori*, réalisée sur les épreuves à l'aide de cartons et imposée aux éditeurs par le ministre des Affaires étrangères de Louis XVI à la demande de la tsarine. La quatrième révélation érigeait une sorte de mat de cocagne bibliographique. Ayant échappé à la censure, un « petit nombre d'exemplaires de la collection des Œuvres de Voltaire », probablement de l'édition in-8° en 70 volumes puisque Barbier ne dit mot de l'édition in-12 en 92 volumes, n'auraient pas été cartonnés, rarissimes ouvrages détenus par « quelques curieux⁸ ».

Si chacun de ces points reste à établir, le témoignage de Barbier n'est généralement connu que par la médiation des *Supercheries littéraires* de Quérard, qui l'enjolive sans le citer et sans apporter aucun élément nouveau⁹. Ignorant apparemment le *Supplément*, la *Bibliographie* de Bengesco cite copieusement Quérard pour restituer les passages supprimés¹⁰. Bengesco ajoutait au dossier un élément dont la véracité reste à établir : « les cartons de l'édition in-8° n'ayant point été payés par l'impératrice, on ne fit point de cartons pour l'édition en

7 Armand-Marc, comte de Montmorin Saint-Hérem (1745-1792), qui succéda à Vergennes à la tête des Affaires étrangères le 14 février 1787.

8 A.-A. Barbier, *Supplément à la Correspondance littéraire de MM. Grimm et Diderot*, Paris, 1814, p. 407-412.

9 J.-M. Quérard, *Les Supercheries littéraires dévoilées*, éd. Daffis, Paris, G.-P. Maisonneuve et Laros, t. 1, p. 656-658. Quérard dégrade la source de Barbier en paraphrasant Beaumarchais.

10 G. Bengesco, *Voltaire. Bibliographie de ses œuvres*, 4 vol., Paris, Librairie Académique Perrin, 1882-1885 (rééd. Kraus Reprint, Nendeln/Liechtenstein, 1977) [désormais Bengesco], n° 2082, t. 3, p. 262-266. Cf. t. 4, p. 121, où Bengesco restitue partiellement la citation de Beaumarchais en s'appuyant sur l'édition Fournier des *Œuvres complètes* de Beaumarchais.

quatre-vingt-douze volumes in-12, où l'on trouve par conséquent les passages supprimés dans l'édition in-8^o¹¹ ».

En résumé, la tsarine aurait personnellement, à une date inconnue, manié les ciseaux d'Anastasia pour retrancher onze passages de ses lettres à Voltaire ; les éditeurs de Kehl se seraient exécutés de mauvaise grâce, et ils ont exercé une forme de résistance en arrachant aux griffes de la censure quelques exemplaires in-8° et la totalité de l'édition in-12. Tel est l'état de la recherche qui soulève trois questions. Nous ne connaissons cette censure que par ouï-dire. Le recours aux sources permet-il de confirmer, d'infirmer ou de préciser le témoignage de Barbier, dont dérivent Quérard et Bengesco ? Quelles sont par ailleurs les motivations et les modalités de cette censure ? D'un point de vue bibliographique, enfin, l'existence de rares exemplaires in-8° non cartonnés et l'absence des cartons dans tous les exemplaires de l'édition in-12 sont-elles avérées ?

VOLTAIRE ET CATHERINE : UNE CORRESPONDANCE POLITIQUE

Avant même la mort de Voltaire, les autorités françaises s'étaient alarmées de la publication de la *Correspondance des souverains*. Elles s'inquiétaient particulièrement du commerce épistolaire avec Frédéric et Catherine. Si l'échange avec la tsarine, opposée à Louis XV sur le théâtre européen, avait vivement déplu à Paris¹², le gouvernement s'attendait à un esclandre du roi de Prusse. Frédéric ne devait-il pas redouter une vengeance posthume de la « barbarie iroquoise de Francfort » (D 5706) ? Peu après son accession au trône, Louis XVI mit sur pied une procédure secrète de saisie des papiers de Voltaire. En juillet 1774, son ministre Bertin ordonnait de saisir *post mortem* « tous les ouvrages, Manuscrits et autres papiers écrits de la main du S[ieur] de Voltaire ou de quelqu'autre que ce soit, qui pourroient Concerner les Roys, Princes et autres Souverains, leur Cour, leurs Ministres, ou le Gouvernement de leurs États, et en particulier la Cour et le Gouvernement de France, ainsy que les Lettres et Correspondances avec les d[its]

11 Bengesco, t. 4, p. 121, n. 2. P. Bonnefon (« Une correspondance inédite de Grimm avec Wagnière », *RHLF*, 1896, p. 481-535) attribue à Bengesco le mérite de cette découverte (p. 523). En réalité, le fait était connu des meilleurs éditeurs de Voltaire. Dans l'édition Baudouin des *Œuvres complètes*, Louis Du Bois remarquait en 1831 : « C'est à partir de cette lettre que se trouvaient les cartons dont l'impératrice avait exigé le placement dans l'édition de Kehl, et que Beaumarchais ne fit mettre que dans les exemplaires in-8° » (t. 90, p. 213, note : c'est nous qui soulignons).

12 Selon la duchesse de Choiseul, il n'est « rien de plus choquant que son enthousiasme pour l'impératrice de Russie » ; « il souille sa plume de l'éloge de cette infâme ! » (D 14226). On croit déceler dans certains billets de Hennin la réprobation des cercles diplomatiques (D 15171 et D 16737). M^{me} Denis ne mit-elle pas son oncle en garde (D 15537) ? D'Alembert désavoue l'échange de son ami avec Catau (voir notamment D 18145, D 18299, D 18339, D 18824).

Rois, Princes et Ministres [...]»¹³. Au cœur des inquiétudes gouvernementales se tenait la *Correspondance des souverains*, bruissant, craignait-on, de confidences et plaisanteries compromettantes. Diplomate avisé, Hennin mit en garde Bertin contre les inconvénients de cette procédure. Familier de Ferney, le résident de France à Genève reconnaissait l'importance des manuscrits :

je suis convaincu que les papiers de M. de Voltaire renfermeront une infinité de choses intéressantes [...]. Parmi ces papiers importants, je compte d'abord les Lettres du Roy de Prusse, de l'Imp[ératri]ce de Russie et de quelques autres souverains et les Réponses de M. de Voltaire s'il en garde des minutes¹⁴.

Prétendant avoir lu « un grand nombre » de ces lettres, il y avait trouvé « bien des mensonges et des folies », les monarques se rendant coupables de « démarches peu louables » envers la France. Hennin confirmait ainsi les soupçons de Bertin : de tous les papiers de Ferney, la *Correspondance des souverains* était la pierre d'achoppement de la diplomatie française. Affirmant avoir le même but que Louis XVI – « soustraire » ces papiers « aux yeux du public » –, il critiquait les moyens mis en œuvre, les jugeant contre-productifs. Quelle ne sera la fureur de Frédéric et de Catherine quand ils apprendront que le gouvernement s'est emparé de leur correspondance privée ! Ce scandale fédérera autour de la mémoire de Voltaire une cabale dont ils prendront machiavéliquement la tête :

En ayant l'air de remordre cette idole dans le tombeau, on risque d'exciter l'enthousiasme autour du nom d'un homme qui n'aura plus d'envieux, et de former un corps des gens que leur orgueil et leur paresse tient jusqu'à présent isolés. Le r[oi] de Prusse, la Czarine et quelques autres princes se mettroient alors manifestement à la tête de cette société antichrétienne, elle prendroit l'essor sous leur protection, et qui sçait s'il n'en résulterait pas de grands maux¹⁵.

13 D 19033. Cf. D 19025, D 19031, D 19037-19040, D 19089, D 19155, D 19164 et D 19657.

14 Il en gardait. Wagnière témoigne que Voltaire n'établit de minutes que des lettres « dont il pourrait avoir besoin dans la suite, pour des raisons particulières d'intérêt ou de politique » (S. Longchamp et J.-L. Wagnière, *Mémoires sur Voltaire*, 2 vol., Paris, 1826, t. 2, p. 3). La vente de 26 lettres autographes à Sotheby's le 30 mai 2006 (catalogue de la *Bibliothèque du baron Alain de Rothschild*, 24 mai 2006) confirme que sa correspondance avec Catau relève de la catégorie « politique ». Ces textes lui servaient à la fois de *brouillons* (l'écriture élaborée des lettres aux souverains tranche sur le style spontané et les ratures des lettres familières) et de *minutes* (pour faire sa cour, il fallait garder en mémoire la moindre allusion, d'autant que les délais d'acheminement du courrier en Russie imposaient une période de deux mois entre l'envoi d'une lettre et la réception de la réponse).

15 D 19164, Hennin à Bertin, 27 octobre 1774. Bertin lui avait confié la principale inquiétude du roi : trouver dans les papiers de Voltaire « quelque écrit chéri, sous le nom de *testament* ou autrement et qui ne fût destiné à paraître qu'après sa mort » (D 19089). Répondant qu'on ne trouvera guère de manuscrit digne d'être imprimé, Hennin, qui semble ignorer la présence à Ferney des *Mémoires* antifrédériciens, confirmait que l'enjeu politique des papiers portait sur la *Correspondance des souverains*.

La procédure secrète fut annulée en 1777¹⁶ sans qu'on sache pourquoi ; les conseils d'Hennin y furent peut-être pour quelque chose. Conscients de la surveillance gouvernementale, les héritiers de Voltaire s'inquiétaient des pressions de Berlin. Aussi M^{me} Denis mit-elle en garde en juillet 1778 Wagnière revenu à Ferney pour trier les papiers de feu son maître : « Vous sentez, mon cher Wagnière, combien il est important qu'aucun de ces papiers ne transpire. Quoiqu'il n'y en ait pas d'important, le gouvernement a les yeux dessus ; il y en a qui peuvent intéresser le Roi de Prusse¹⁷ ».

Contre toute attente, la foudre ne frappa pas de Berlin mais de Saint-Pétersbourg. Le choc surprit : jamais l'ombre d'un nuage n'avait troublé l'idyllique relation épistolaire de Voltaire et de sa « Catau ». Nicolas Ruault, « blanchisseur » de la *Correspondance des souverains*, le constatait justement : « cette correspondance se passe des deux parts en compliments ; ces deux esprits jouent au volant à qui mieux mieux¹⁸ ». Mais la raison d'État devait prévaloir sur cette illusion d'un commerce exquis. Si l'échange de Voltaire et de Frédéric II participe de la littérature et de la philosophie, celui du « vieux malade de Ferney » et de la « Sémiramis du nord » relève au premier chef d'une *correspondance politique*¹⁹. M. Mervaud résume heureusement cette différence : « Voltaire écrivait à Frédéric. Il écrit pour Catherine II²⁰ ». Politique, cette correspondance l'est dès son origine, la tsarine cherchant un soutien idéologique pour légitimer un règne ébranlé par le renversement et la mort de Pierre III²¹. Elle l'est essentiellement par son objet principal, les enjeux de la politique russe et de leur mise en scène internationale. Elle l'est également dans sa forme,

280

16 Voir D 20624 et D 20635.

17 M^{me} Denis à Jean-Louis Wagnière, 22 juillet 1778, Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière ou les deux morts de Voltaire*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2005 [désormais, Ch. Paillard], p. 145.

18 Nicolas Ruault à Brice Ruault, 24 juin 1783, *Gazette d'un Parisien sous la Révolution*, éd. A. Vassal, Paris, Librairie Académique Perrin, 1976 [désormais *Gazette*], p. 24.

19 M. Mervaud, notice « Catherine II », dans R. Trousson et J. Vercauteren (dir.), *Dictionnaire général de Voltaire*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 180-184 : « contrairement aux échanges épistolaires avec Frédéric, la correspondance de Voltaire avec Catherine se caractérise par la rareté des discussions littéraires ou philosophiques » ; elle « relève plus de la stratégie que de l'aventure intellectuelle ». Cf. A. Lortholary, *Les « Philosophes » du XVIII^e siècle et la Russie : le mirage russe en France au XVIII^e siècle*, Paris, Boivin, 1951 [désormais, A. Lortholary], p. 87 : « Le trait le plus curieux peut-être de cette correspondance, c'est le peu de place qu'y tiennent les questions littéraires (que l'on compare avec les lettres qu'échangent Voltaire et Frédéric I). L'objet de Catherine est différent ». C. H. Wilberger (*Voltaire's Russia : window on the East, SVEC*, 164, 1976, p. 157) constate que les deux épistoliers ne s'approchent du champ littéraire que lors de la discussion des pièces de théâtre représentées à l'Institut Smolny.

20 M. Mervaud, article « Catherine II », p. 184.

21 Selon la duchesse de Choiseul, la tsarine « a eu l'esprit de sentir qu'elle avait besoin de la protection des gens de lettres. Elle s'est flattée que leurs bas éloges couvriraient d'un voile impénétrable aux yeux de ses contemporains et de la postérité les forfaits dont elle a étonné l'univers et révolté l'humanité » (D 14226).

interdisant toute expression spontanée de la subjectivité ; il n'y est question que de construire deux images complémentaires, le portrait du patriarche illuminant l'icône de la Russie en patrie des Lumières. Politique, ce commerce l'est aussi par la guerre psychologique qu'il conduit, Catherine II souhaitant que ses lettres, acheminées par la poste ordinaire, soient interceptées par les autorités françaises²². En pleine guerre contre la Turquie, elle entendait démoraliser Versailles en rendant publiques ses victoires, en révélant sa connaissance du prétendu « Secret du roi » et en donnant l'image d'une souveraine opulente, achetant à travers l'Europe diamants et collections de tableaux²³. Politique, la correspondance l'est enfin par le jeu d'intérêts qu'elle implique, reposant sur une économie dans laquelle la tsarine accorde faveurs, protections et subsides au thuriféraire qui se charge en retour de célébrer littérairement sa gloire.

On a souvent prétendu que le patriarche, berné par Catherine, aurait succombé aux charmes du « mirage russe »²⁴. S'il est indéniable qu'il a parfois péché par aveuglement²⁵, cette interprétation omet de prendre en compte le parti qu'il tirait de ce commerce épistolaire ainsi que les desseins stratégiques de sa correspondance, véritable « champ de manœuvres » dans lequel il « ne prétend point transcrire une vérité » mais construire « de toutes pièces un emblème », celui de Catherine en championne des Lumières²⁶. Loin d'un pantin mû par

- 22 Comme le remarque A. Stroev dans sa récente édition de la correspondance parue après que nous ayons donné cette communication. Le secrétaire de la tsarine, Alexandre Khrapovitski, « donne dans son journal la clé de l'énigme (6 février 1791). Si l'impératrice préfère envoyer par la poste des lettres qui contiennent les descriptions des victoires russes, qui relatent les nouvelles et qui souvent démentent celles des journaux français, c'est... pour qu'elles soient interceptées et copiées en France, par un retournement du fameux cabinet noir. Elle prétendra même que c'est en correspondant ouvertement avec Voltaire qu'elle a préparé et forcé la démission de son ennemi politique, le duc de Choiseul » (*Voltaire. Catherine II. Correspondance 1763-1778*, Paris, Non Lieu, 2006, p. 19). Désinformer l'ennemi en confiant à la poste les prétendus secrets qu'on souhaitait voir interceptés était une pratique courante au siècle des Lumières (S. Karp, *Quand Catherine II achetait la bibliothèque de Voltaire*, Ferney-Voltaire, CIEDS, 1999, p. 9 et n. 22).
- 23 Voir par exemple D 17889, n. 2, et D 17929 : « J'ai acheté en même temps la collection de tableaux de feu M. Crozat, et je suis en marché d'un diamant de la grosseur d'un œuf ». Voltaire feint de s'étonner (D 17557) : « Mais, en conscience, où prenez-vous tout cet argent ? Est-ce que vous auriez pillé le trésor de Moustapha, sans que les gazettes en eussent parlé ? Nos Français sont en pleine paix, et nous n'avons pas le sou ».
- 24 L'expression est de A. Lortholary. *Le Mirage russe au XVIII^e siècle* (éd. S. Karp et L. Wolff, Ferney-Voltaire, 2001) revisite son interprétation.
- 25 Notamment sur le partage de la Pologne qu'il n'avait pas anticipé : « Je fus attrapé comme un sot quand je crus bonnement, avant la guerre des Turcs, que l'impératrice de Russie s'entendait avec le roi de Pologne pour faire rendre justice aux dissidents, et pour établir seulement la liberté de conscience » (D 19340).
- 26 Ch. Mervaud, « Portraits de Catherine II dans la *Correspondance* de Voltaire », dans A. Davidenkoff (dir.), *Catherine II et l'Europe*, Paris, Institut d'Études Slaves, 1997, p. 163-170 (ici, p. 167 et 169).

le fil d'archal, il engagea délibérément sa plume aux côtés de l'impératrice ; il s'en réjouissait, heureux d'ajouter cette carte maîtresse à son « brellan de Rois dans le nord »²⁷. Il rendit à la tsarine un service idéologique, miroir épistolaire réfléchissant d'elle, à travers toute l'Europe, l'image d'une « autocratrice »²⁸ éclairée « qui établit la tolérance et qui fait fleurir les arts » (D 15959). Aux hommages dithyrambiques de son propagandiste dévoué, Catherine II ne trouvait rien à redire ; elle souhaitait même les voir imprimés²⁹. La liberté de ton de ses propres lettres lui avait cependant inspiré des plaisanteries douteuses propres à écailler le reflet lumineux que Voltaire donnait de son action. Ce souci idéologique de préserver son image internationale motive l'opération de censure.

LE SORT DES LETTRES DE « CATAU »

282

De censure, il n'eût jamais été question si Catherine était parvenue à recouvrer ses lettres. Sitôt qu'elle apprit le décès de Voltaire, elle ordonna à son agent parisien et « souffre-douleur », Grimm, d'acquérir la bibliothèque de Ferney. Sans doute entendait-elle renouveler la campagne de propagande qui lui avait si bien réussi lors de l'achat de la collection de Diderot³⁰. Sa véritable motivation était de récupérer ses lettres à Voltaire dont elle déclarait redouter « l'impression comme le feu » : « faites l'achat de sa bibliothèque et de tout ce qui reste de ses papiers, inclusivement mes lettres » ; « surtout ayez soin que mes lettres s'y trouvent, et que rien ne soit détourné de ce qui est réellement intéressant » ; « je vous prie, empêchez que M^{me} Denis ne fasse imprimer mes lettres à son oncle, je vous en prie très sérieusement³¹ ».

M^{me} Denis accepta dès le début du mois d'août 1778 de céder la bibliothèque. Il restait à déterminer les modalités de la transaction. Le 11 août Grimm

27 Sur ce « brellan » à configuration variable qui se transforme parfois en carré, voir D 13934, D 13935, D 18142 (soit, en 1767, Frédéric II de Prusse, Christian VII de Danemark et Stanislas-Auguste Poniatowski, roi de Pologne). Cf. D 17619, Voltaire à d'Argental, 2 mars 1772 : « Ce sont aujourd'hui les rois de Suède, de Danemark, de Prusse, de Pologne et l'impératrice de Russie qui me protègent ».

28 D 19139 et D 20534.

29 Catherine II à Grimm, 25 novembre [6 décembre] 1787 : « il est impertinent que Beaumarchais ait imprimé mes lettres à moi sans ma permission ; mais si ce ne sont que les lettres que Voltaire m'a écrites, je ne m'en soucie point, pourvu que les miennes ne le soient pas ». *Lettres de l'impératrice Catherine II à Grimm (1774-1796)*, éd. I. K. Grot, SRIO, t. 23, Saint-Petersbourg, 1878 [désormais SRIO, t. 23], p. 421. Le 5 novembre 1778, elle écrivait déjà : « à dire la vérité, je ne me soucie pas beaucoup de l'impression des lettres que Voltaire m'a écrites » (p. 110).

30 D 13032 : « Jamais je n'aurais cru que l'achat d'une bibliothèque me attirerait tant de compliments ».

31 Catherine II à Grimm, 21 juin [2 juillet] 1778, 1^{er} [12] octobre et 17 [28] décembre, SRIO, t. 23, p. 94, 103 et 119.

s'enquit auprès de Wagnière de la présence à Ferney des lettres de la tsarine. Le secrétaire lui répondit : « Quant aux manuscrits et aux lettres, tout cela est empaqueté et cacheté [...], pour le tout être remis à madame Denis qui en doit seule disposer. Elle trouvera dans un des paquets toutes les lettres de S[a] M[ajesté] I[mpériale]³² ». La réponse devait inquiéter le « souffre-douleur » : non seulement les lettres de Catherine II n'avaient pas été détruites mais son héritière s'apprêtait à les céder au libraire Charles-Joseph Panckoucke pour qu'il réalise l'édition définitive des *Œuvres complètes* approuvée par Voltaire à la fin de 1777. Nul doute qu'il s'empresserait d'éditer cette sulfureuse correspondance.

Familier de M^{me} Denis, Panckoucke n'ignorait pas l'enjeu de la négociation. Il offrit à la tsarine de lui remettre les manuscrits en sa possession à condition qu'elle souscrive à son édition posthume des *Œuvres complètes* de Voltaire. Il lui suggérait qu'elle jouirait par là de la faculté de recouvrer les originaux de ses lettres et d'interdire leur publication :

Si l'Impératrice m'accorde le paiement d'avance de ces 500 exemplaires, je vous donnerai toutes les sûretés convenables pour la livraison des 500 Exemplaires, et pour témoigner à l'Impératrice ma reconnaissance de ses bontés, je puis le faire d'une manière digne d'elle. Je prends l'engagement le plus solennel de lui remettre la totalité des Manuscrits originaux dont je suis propriétaire. [...] Il y aura des milliers de Lettres qu'on pourra faire imprimer avec la suite du temps, si les hommes deviennent meilleurs, et s'ils cessent de s'effrayer des lumières qu'on veut leur communiquer³³.

La tsarine jugea qu'elle contrôlerait l'éditeur en finançant l'édition. Elle approuva le marché, adressant à Paris une « lettre de crédit de 110 000 livres³⁴ », qui, selon la légende, arriva un jour trop tard³⁵. Le 25 février 1779,

32 Jean-Louis Wagnière à M^{me} Denis, 16 août 1778, Ch. Paillard, p. 175. Les lettres de Catherine formaient le quatrième des vingt paquets de manuscrits (Inventaire du 27 juillet 1778, p. 152).

33 Minute autographe d'une lettre de Charles-Joseph Panckoucke à Grimm, [fin 1778], Oxford, Bodleian Library, MS French d31, f. 22. Grimm adressa cette « requête » à l'impératrice dans laquelle Panckoucke dit de l'édition projetée : « J'ai cru devoir m'adresser au Roi de Prusse et lui demander la permission de l'imprimer dans ses États de Neuf-Châtel, voisins de la France ». En novembre 1778, Panckoucke s'était enquis de la manière protocolaire de s'adresser à Frédéric II (f. 17-18). Il avait donc formé le projet de s'associer à la Société Typographique de Neuchâtel (STN) ou à un autre éditeur de cette ville, plaçant son édition sous les auspices de la cour prussienne. Beaumarchais en décida autrement.

34 Catherine II à Grimm, 5 [16] février 1779, *SRIO*, t. 23, p. 127.

35 Voir la *Lettre de M. Panckoucke à messieurs le président et électeurs de 1791* : B. N. Morton, « Beaumarchais et le prospectus de l'édition de Kehl », *SVEC*, 81 (1971), p. 133-147 (ici, p. 135, n. 2).

Panckoucke avait cédé à Beaumarchais l'ensemble des papiers de Voltaire pour la mirifique somme de 100 000 écus³⁶.

Dès le début, Catherine avait ordonné à Grimm d'exploiter la négociation de la bibliothèque pour dissuader l'héritière de communiquer aux libraires ses lettres à Voltaire. Ses instructions étaient des plus explicites : « Priez très instamment M^{me} Denis de ma part de ne point donner copie de ces lettres, de ne point en permettre l'impression, ni qu'elles soient divulguées en aucune façon. Je n'écris pas assez bien pour cela, quoi qu'en dise M^{me} Denis et ses amis³⁷ ». La non-divulgateion de cette correspondance constituait une des clauses tacites du contrat passé avec l'héritière de Voltaire, réceptive à des pressions qui lui permettaient de vendre à prix d'or la bibliothèque de son oncle.

Le sort des lettres de la « Sémiramis du nord » reste cependant obscur. Que peut-on établir avec certitude ? Nous savons que Catherine, comme d'usage après le décès d'un correspondant, a retourné aux héritiers les lettres du défunt³⁸ afin qu'ils lui restituent ses propres lettres. Nous savons également que M^{me} Denis a remis à Grimm les originaux de l'impératrice³⁹ mais qu'elle en avait pris copie pour son usage privé⁴⁰ sous la forme d'un registre « très exact⁴¹ », qu'il est plausible d'identifier à celui utilisé par Besterman dans ses

36 On n'a pas retrouvé le contrat passé sous seing privé entre les deux hommes. Le 27 novembre 1786, un avenant maintenait le principe de la vente en révisant son montant à la baisse. Beaumarchais paierait en définitive 160 000 livres pour les droits de l'édition, dont il avait déjà acquitté 100 000 et dont le solde serait réglé à Panckoucke sous la forme de « quatre billets de Mr. de Beaumarchais, de quinze milles livres chacun payables à moi ou à mon ordre les 20/30 décembre de chacune des années mille sept cent quatre-vingt-neuf, quatre-vingt-dix, quatre-vingt-onze et quatre-vingt-douze, lesquels acquittés feront solde de tout compte » (IMV, Archives Beaumarchais, AB-109-1, 2 et 3).

37 « Ses amis » : les libraires. Catherine II à Grimm, 30 novembre [11 décembre] 1778, *SRIO*, t. 23, p. 112-113.

38 Catherine II à Grimm, 1^{er} [12] octobre 1778, 17-19 [28-30] octobre, 5 [16] novembre, 19 [30] novembre et 30 novembre [11 décembre] : *SRIO*, t. 23, p. 104, 106, 110-112. La tsarine a fait copier les « lettres patriarcales » avant de les retourner à Paris.

39 Grimm à Catherine II, 1778 : M^{me} Denis « m'a remis un paquet cacheté à ses armes, en me disant qu'il renfermait toutes les lettres dont Votre Majesté avait honoré son oncle » (*Lettres de Grimm à l'impératrice Catherine II*, éd. I. K. Grot, *SRIO*, t. 44, Saint-Petersbourg, 1878 [désormais *SRIO*, t. 44], p. 22). Cf. M^{me} Denis à Nicolas Ruault, 12 juillet 1787 : « J'avais toujours gardé à l'Impératrice de Russie une foi religieuse en lui renvoyant les originaux de mes lettres », P. Bonnefon, « Quelques renseignements nouveaux sur J.-L. Wagnière », *RHLF*, 1897, p. 79 [désormais P. Bonnefon]. Cf. la lettre de Ruault et Beaumarchais à Le Tellier du 27 mars 1784, citée ci-dessous, n. 50.

40 Grimm à Catherine II, « M^{me} Denis dit dans sa lettre qu'elle a gardé copie des lettres de Votre Majesté » (*SRIO*, t. 44, p. 22). Cf. M^{me} Denis à Nicolas Ruault, 12 juillet 1787 (P. Bonnefon, p. 97), où elle prétend qu'elle avait la « permission » de faire copier ces lettres.

41 Nicolas Ruault à Brice Ruault, 25 janvier 1788, *Gazette*, p. 103-104.

deux éditions de la *Correspondance*⁴². Nous savons enfin que les rédacteurs de Kehl ont pu consulter ce registre pour établir le texte du soixante-septième volume⁴³. Par-delà ces certitudes, les ambiguïtés du rôle de M^{me} Denis sont difficiles à dissiper : comment expliquer que les lettres qu'elle s'était moralement engagée à ne pas divulguer aient été publiées ? Elle s'accorde avec les éditeurs sur une version des faits qui a le mérite de préserver son innocence : Panckoucke et la Société typographique et littéraire auraient abusé sa confiance et imprimé ces pièces contre son gré. Dans une lettre ostensible à Ruault de juillet 1787, elle se dédouane de toute responsabilité quant à l'imminente publication des lettres :

Il me semble qu'on a fait une grande indiscretion de les avoir mises au jour sans la permission de cette souveraine, et, quoiqu'elles soient écrites comme aurait pu faire le meilleur écrivain de France et qu'elles ne puissent que lui faire beaucoup d'honneur, je crains bien qu'elle n'en soit fâchée. Ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'y ai nulle part. J'étais mourante et je ne pouvais plus retourner à Ferney pour aller chercher les papiers de mon oncle. Je ne sais à qui m'en prendre, mais il faut bien que j'aie essayé quelque infidélité⁴⁴.

En réalité, M^{me} Denis n'était nullement à l'agonie... Claire est l'allusion à l'« infidélité » de « Ferney ». En août 1778, l'héritière de Voltaire avait autorisé Panckoucke à prendre livraison des manuscrits restés à Ferney. Venant d'apprendre la vente de la bibliothèque à l'impératrice, « Panckoucke est inquiet de la manière dont nous ferons venir nos papiers, il veut les aller chercher lui-même [...], vous les lui donnerez mais surtout qu'il⁴⁵ soit bien cacheté pour qu'il ne puisse l'ouvrir », ordonna-t-elle à Wagnière⁴⁶. Aussi pouvait-elle accuser à l'envi le libraire de friponnerie, sans doute avec son consentement : il aurait détourné diverses pièces à l'occasion du voyage. Telle est la version que donne Nicolas Ruault à son frère Brice.

Je n'omettrai pas de vous faire savoir que j'ai vu jeudi dernier Madame Denis [...]. Elle s'est mise de très mauvaise humeur quand je lui ai dit [...] que l'on imprimait maintenant la correspondance du Roi de Prusse. J'ai été obligé pour l'apaiser de lui faire entendre que c'était un recueil d'anciennes lettres du temps qu'il était prince royal, que l'on avait rassemblées de toutes parts. Mais elle n'a pas été dupe de ma réponse. Je suis sûre m'a-t-elle dit, que c'est ce fripon de

42 Le registre « Th.B, FC », conservé à l'Institut et Musée Voltaire de Genève (IMV) sous la cote MS-37.

43 Nicolas Ruault à Brice Ruault, 25 janvier 1788, *Gazette*, p. 103-104.

44 M^{me} Denis à Nicolas Ruault, 12 juillet 1787, P. Bonnefon, p. 86.

45 Phrase mal construite : le pronom ne renvoie à aucun nom, désignant sans doute l'ensemble des manuscrits.

46 M^{me} Denis à Wagnière, lettre du 11 août 1778 et billet du même jour, Ch. Paillard, p. 164 et 165.

Panckoucke qui vous a donné toute cette collection copiée sur les originaux qu'il a apportés de Ferney et qu'il avait promis de me rendre sans y toucher... Il est très vrai, mon cher ami, que M. Panckoucke les a fait copier chez lui, et c'est à mon sens une des plus belles actions qu'il ait faites de sa vie secrète. S'il n'eût pas fait cette *friponnerie-là*, jamais le public lettré n'eût connu ce charmant recueil. Il en a fait autant pour l'impératrice de Russie. La vieille nièce ne le sait pas encore⁴⁷.

Panckoucke aurait mystifié M^{me} Denis en prenant à son insu copie des lettres des souverains. Cette version est-elle fondée ? L'accusation de l'héritière serait plausible s'il n'était avéré qu'elle a autorisé les rédacteurs à consulter son registre des lettres de Catherine. Decroix témoigne en 1786 qu'elle leur communiquait les lettres de Frédéric, et plus de trente ans plus tard, il avouera à Beuchot que l'édition de Kehl lui devait une part de la *Correspondance des souverains*⁴⁸. Sa lettre ostensible à Ruault témoigne qu'elle s'était accordée avec les libraires sur une version des faits l'exonérant de toute responsabilité à l'égard de Saint-Pétersbourg. Il semble établi qu'elle est à l'origine de cette fuite⁴⁹, que ce soit par naïveté, par intérêt ou par sympathie pour le projet des *Œuvres complètes*.

« FAIRE NOTRE AFFAIRE EN SILENCE » OU COMMENT PUBLIER LA CORRESPONDANCE DES SOUVERAINS

L'héritière et les éditeurs avaient subi de vives pressions. Il durent remettre aux émissaires des monarques les originaux des lettres et jurer leurs grands dieux qu'ils n'en publieraient pas de copies. Tançant leur agent à Kehl, Ruault et Beaumarchais écrivaient en 1784 :

Dans la réponse que vous avez faite au *monstre gris* vous vous êtes trop hasardé de dire que l'on avait des *copies* des principales lettres du Roi de Prusse et de l'Impératrice de Russie. L'un et l'autre ignoraient que l'on eût des copies de leurs lettres. On a dit à leurs ministres à Paris, en leur rendant les originaux de leurs maîtres, que l'on n'avait point fait de copie. Ils peuvent apprendre par la voix

⁴⁷ Nicolas Ruault à Brice Ruault, 14 janvier 1786, *Gazette*, p. 66.

⁴⁸ Jacques-Joseph-Marie Decroix à Nicolas Ruault, 15 mars 1786, BnF, n.a.fr. 13139, f. 345, et Decroix à Beuchot, 19 septembre 1819 : « On voit que beaucoup de ces lettres [de ou à Frédéric II] manquent dans l'édition de Kehl, où l'on ne put faire usage que des minutes ou copies communiquées par M^{me} Denis » (BnF, n.a.fr. 25135, f. 53).

⁴⁹ Thèse suggérée par P. Bonnefon, p. 87-88, et positivement affirmée par C. de Larivière, *La France et la Russie au XVIII^e siècle*, Paris, 1909 (rééd. Genève, Slatkine Reprints, 1970), p. 159-194. Catherine II jugeait M^{me} Denis coupable (22 février [4 mars] 1788, *SRIO*, t. 23, p. 438) mais l'absolvait au vu de son grand âge.

publique, qu'il en existe. Cela est très délicat envers des souverains. Il eut mieux valu laisser le *monstre gris* dans son erreur, et faire notre affaire en silence⁵⁰.

Les éditeurs de Kehl s'étaient promis de passer outre à l'opposition de Saint-Pétersbourg. S'accordant à tenir secrètes les copies des lettres de la tsarine, ils s'avancèrent masqués pour faire leur « affaire en silence ». Cette conspiration détermine plusieurs aspects du *Prospectus* et des avertissements. Beaumarchais n'a jamais annoncé la publication de la *Correspondance des souverains* qui lui aurait pourtant assuré une excellente publicité. Première expression publique de la Société littéraire et typographique, l'*Avis aux Personnes qui ont des Écrits particuliers, des Pièces fugitives ou des Lettres de M. de Voltaire* de 1780 s'engage à restituer aux correspondants de Voltaire les lettres qu'ils lui avaient adressées⁵¹. L'édition de Kehl ne devait donc intégrer que la seule correspondance active, annonce propre, entre autres usages, à rasséréner la tsarine. Le *Prospectus* de janvier 1781 manifeste la même prudence. Il esquisse la distinction de la *Correspondance générale* et des *Correspondances particulières* sans annoncer que celles-ci incluraient la *Correspondance des souverains*. Cette distinction est essentielle : à la différence de la *Correspondance générale*, les *Correspondances particulières* intègrent la correspondance passive, et donc les lettres des monarques. Comme le notent A. Brown et A. Magnan, « la bipartition formelle [...] entre “masse des lettres” rangée chronologiquement et “correspondances suivies” détachées “sur des objets particuliers”, masquait le projet encore inavouable de publier les lettres des souverains, qui ne sera jamais officiellement déclaré et ne sera réalisé qu'à la fin du processus, à la faveur de l'agitation pré-révolutionnaire⁵² ». L'*Avis* du 5 mars 1784 se contente d'annoncer la parution d'une vague et innocente « Correspondance littéraire⁵³ ». Entre autres finalités, les avis et manifestes de la Société typographique et littéraire devaient endormir la vigilance des

50 Nicolas Ruault et Beaumarchais à Le Tellier, 27 mars 1784, G. et M. von Proschwitz, *Beaumarchais et le Courier de l'Europe*, SVEC, 273-274 (1990) [désormais G. et M. von Proschwitz], t. 2, p. 806. Proschwitz n'a pu identifier ce « monstre gris », s'interrogeant sur son identité : « serait-ce Frédéric II de Prusse ? ». À moins qu'il ne s'agisse du margrave et de ses censeurs ?

51 G. et M. von Proschwitz, p. 568-569 : « Loin de les joindre à celles de l'Auteur & de les publier dans l'édition qu'elle prépare, cette Société croit devoir offrir aux Personnes qui ont déposé leurs sentiments dans le sein de M. de Voltaire, de leur rendre leurs lettres afin qu'il n'en puisse être fait, dans aucun tems, un usage contraire à leur volonté ».

52 A. Brown et A. Magnan, « Aux origines de l'édition de Kehl. Le *Plan* Decroix-Panckoucke de 1777 », *Cahiers Voltaire*, 4 (2005), p. 83-124 (ici, p. 111, n. 116). Decroix aurait préféré que l'on fusionne chronologiquement les lettres (Decroix à Ruault, 7 et 29 juillet 1782, BnF, n.a.fr. 13139, f. 243-246).

53 G. et M. von Proschwitz, p. 791-794.

souverains. La conspiration éditoriale explique enfin certains aspects de l'architecture des *Œuvres complètes*, qui ne ressortit pas exclusivement à des motifs littéraires. La relégation de la correspondance à la fin des *Œuvres* s'imposait aux éditeurs : il fallait se donner le temps de rassembler un nombre considérable de lettres éparpillées à travers l'Europe⁵⁴. N'aurait-il pas dès lors été logique de faire apparaître la *Correspondance générale* après celle des souverains et de D'Alembert, déjà constituée en un corpus cohérent ? Il n'est pas anodin que les éditeurs aient rejeté les pièces politiquement sensibles à la fin de la collection. La correspondance avec Frédéric, Catherine et D'Alembert forme respectivement les tomes 64-66, 67 et 68-69 de l'édition in-8°, le soixante-dixième se composant des *Mémoires*, le plus brûlant des textes antifrédériciens de Voltaire, et de la *Vie de Voltaire* par Condorcet. Or, les éditeurs avaient envisagé de ne pas publier la correspondance avec D'Alembert : ces lettres « sont écrites avec tant de liberté, qu'on n'ose les comprendre dans la collection générale. Je crois vous avoir déjà dit qu'il serait prudent de les publier séparément à une époque éloignée, dans 2 ou 3 ans, lorsque les éditions seront épuisées ou vendues soit en gros soit en détail⁵⁵ ». Elles furent réintégrées *in extremis* dans la collection grâce à la tempête politique provoquée par « la convocation des États généraux⁵⁶ ». On sait par ailleurs que le soixante-dixième volume est sorti en avril ou mai 1790, Condorcet réécrivant la *Vie de Voltaire* pour tenir compte de la Révolution⁵⁷. Dans cette perspective, le soixante-septième volume aurait pu être le dernier de la collection et Catherine II a d'ailleurs tenté d'en interdire la publication. Des raisons politiques rendent donc partiellement compte de l'ordonnancement des volumes. Les éditeurs ont sagement différé la publication des brûlots pour ne pas compromettre le sort de la collection.

54 Au sujet de cette relégation, Decroix écrivait à Beuchot le 30 septembre 1817 : « cela était alors forcé, parce que ce délai servait à compléter cette p[art]ie presque entièrement neuve » (BnF, n.a.fr. 25135, f. 15).

55 Nicolas Ruault à La Hogue, 12 mai 1787, G. et M. von Proschwitz, p. 972.

56 A. Magnan, « Une lettre oubliée de Beaumarchais sur l'édition de Kehl et sur la genèse de *Candide* », dans M. Delon et C. Seth (dir.), *Voltaire et l'Europe. Hommage à Christiane Mervaud*, Oxford, 2000, p. 307-319 (p. 314, n. 18).

57 Un des signes les plus manifestes de la présence de la Révolution au cœur de la *Vie de Voltaire* est la note qui réhabilite Jean-George Lefranc de Pompignan : il « vient d'effacer, par une conduite noble et patriotique, les taches que ses délations épiscopales avaient répandues sur sa vie » (Kehl, t. 70, p. 162). L'évêque de Vienne avait pris le 22 juin 1789 la tête des cent quarante-neuf membres du clergé réunis au tiers état ; président de l'Assemblée constituante puis ministre de Louis XVI, il ne démissionna pas après la constitution civile du clergé.

Si les éditeurs « faisaient leur affaire en silence », comment leur conspiration fut-elle éventée ? Grimm s'attendait à une manœuvre de Beaumarchais. Dès 1783 il savait que « Figaro » avait mis la main sur les copies de certaines lettres de la tsarine⁵⁸. D'après les éditeurs de Kehl, M^{me} Denis aurait vendu la mèche en 1787. S'étant engagée envers la tsarine à ne pas communiquer les lettres, elle se dédouana en annonçant à Grimm l'imminence de leur publication. Telle est la version de Nicolas Ruault :

Nous étions le mieux du monde ensemble lorsque dernièrement j'ai eu besoin de compléter les lettres de l'impératrice de Russie sur une copie très exacte qu'elle a en forme de registre ; elle me l'a sur-le-champ communiquée de bonne grâce et j'ai vu qu'il nous manquait une douzaine de ces lettres. Revenez, me dit-elle, dans 4 jours et vous les copierez avec moi. Ensuite elle [...] me demande pour trois ou quatre jours les bonnes feuilles imprimées du volume des lettres de l'impératrice. Je pris sur moi de les lui prêter sans en rien dire à l'éditeur principal [Beaumarchais]. Je retourne le 4^e jour chercher ces feuilles et copier les lettres qui me manquaient. Quel fut mon étonnement lorsque j'appris de la bouche même de cette femme que les feuilles imprimées étaient en route pour Saint-Pétersbourg ; qu'elle avait prié Mr. Grimm de les faire parvenir à l'impératrice, afin de lui donner connaissance de l'impression de ce recueil et d'avoir son approbation pour le publier. Eh ! Madame lui dis-je, de quoi vous êtes-vous mêlée ? Tout ceci ne vous regarde point ; vous n'y êtes pour rien. Vous me jetez dans un embarras horrible. M. de Beaumarchais ignore que je vous ai prêté les feuilles. Je vais dans l'instant lui dire ce que j'ai fait avec vous et ce que vous avez fait avec moi. M^{me} Denis m'avoua qu'elle craignait beaucoup l'impératrice de Russie et que si Catherine II s'irritait de la publicité de ses lettres, toute sa colère retomberait sur la nièce de Voltaire qui est censée avoir livré, vendu ou donné les manuscrits.

Ruault ajoute que Beaumarchais « attend avec inquiétude la décision de l'autocratrice⁵⁹ ».

Que penser d'une version trop belle pour n'être pas romancée ? Nicolas Ruault écrit cette lettre à son frère Brice plus d'un mois et demi après que Grimm a rendu compte à Catherine II de la publication de ses lettres dans les épreuves

58 Catherine II à Grimm, 20 septembre [1^{er} octobre] 1783, *SRIO*, t. 23, p. 284 : « Je suis bien fâchée de ce que Figaro soit en possession de mes lettres à Voltaire ; par la copie de celle que vous m'avez envoyée je vois que je faisais très mal d'écrire à Voltaire, car, bien loin d'être passable, je la trouve très vulgairement écrite, et souhaite de tout mon cœur que rien de ces lettres n'entre dans l'impression du seigneur Figaro ».

59 Nicolas Ruault à Brice Ruault, 25 janvier 1788, *Gazette*, p. 103-104.

du soixante-septième volume de l'édition de Kehl. On ne saurait exclure que M^{me} Denis, qui « craignait beaucoup l'impératrice », ait soit orchestré ce détournement avec les éditeurs, soit pris l'initiative de remettre le volume au « souffre-douleur » de la tsarine pour s'exonérer de tout reproche. Frappante est la difficulté qu'il y a à accorder ce récit avec la lettre ostensible citée plus haut, où elle niait catégoriquement avoir donné communication aux éditeurs des lettres de l'impératrice : elle leur remet ici son « registre » pour qu'ils complètent leur édition.

290

Le 11 décembre 1787, Grimm rendait compte de la situation à la tsarine : « j'attends aussi les ordres suprêmes de mon auguste Souveraine au sujet de sa correspondance avec M. de Voltaire que j'ai lue en caractères moulés avec le plus grand plaisir ». Grimm avait diligenté une enquête. À ses accusations, Beaumarchais répondit en guise de plaidoyer *pro domo* : « Je n'ai aucun tort ; je suis négociant ; j'ai acheté et je vends. Prenez-vous en à ceux qui m'ont vendu », manière élégante d'incriminer M^{me} Denis et Panckoucke. Il s'affirmait cependant prêt à déférer aux « ordres souverains de l'impératrice » et à différer toute publication jusqu'à réception de ses oukases. Elle désirera supprimer le volume ? Qu'à cela ne tienne : on le supprimera. Préférera-t-elle des cartons ? On « en fera partout où ils sont exigés ». « Voilà les accents de Figaro auxquels j'ajoute qu'immédiatement après qu'il aura promis la suppression, le volume paraîtra dans quelque coin de France ou d'Allemagne⁶⁰ ». Aussi recommandait-il instamment la solution des cartons : « Si avant de permettre la publication, Votre Majesté m'ordonne de lui envoyer les passages qui me paraîtraient susceptibles de suppression, je le ferai et l'on attendra la décision de l'immortelle [...]»⁶¹. À ce stade Grimm se contente d'informer l'impératrice de la situation et de lui conseiller une stratégie. Le 8 janvier 1788, Catherine II s'accrochait au fol espoir d'interdire la publication :

faites en sorte, je vous prie, que Figaro ne publie aucune de mes lettres, et à cet effet achetez tout ce qu'il y a d'imprimé de ce tome, et jetez-le tout entier au feu ; mais faites en sorte que ce vilain homme n'en garde pas un exemplaire, afin qu'après l'avoir vendu à moi, il ne le réimprime derechef ; car ce coquin est capable de tout⁶².

60 Soupçon légitime ! Confronté aux censeurs du margrave, les éditeurs eurent l'idée d'imprimer « la Correspondance en Hollande ou à Genève » (Decroix à Ruault, 3 avril 1786) ou de n'éditer que les lettres politiquement anodines et de réserver les autres pour un « supplément que l'on donnerait quand et où bon semblerait » (27 mai 1786 : lettres citées par Bengesco, t. 4, p. 120-121).

61 Grimm à Catherine II, 30 novembre [11 décembre] 1787, *SRIO*, t. 44, p. 363.

62 Catherine II à Grimm, 28 décembre 1787 [8 janvier 1788], *SRIO*, t. 23, p. 436.

Grimm s'était entre-temps adressé au ministre français des affaires étrangères, le comte de Montmorin, pour qu'ils marquent ensemble sur un exemplaire du soixante-septième volume les textes devant être retranchés⁶³. Ce témoignage est décisif : contrairement à ce qu'a prétendu Beaumarchais, ce n'est pas l'impératrice en personne qui a désigné les passages censurés mais son homme de confiance travaillant de concert avec le chef de la diplomatie française. La censure ne sert pas exclusivement les intérêts de Catherine II mais ceux de la relation franco-russe. Versailles et Saint-Pétersbourg s'accordent à ne pas jeter de l'huile sur le feu de rapports belliqueux mais en voie d'apaisement : en ce début de 1788 ils s'apprêtent à signer un traité de commerce. Il n'est d'ailleurs pas certain que Grimm et Montmorin aient travaillé sur le volume de M^{me} Denis ; ils ont pu exiger des éditeurs la communication d'un exemplaire relié. Il ne fait en revanche aucun doute que le livre corrigé par leurs soins fut adressé à la tsarine, qui se rallia la mort dans l'âme à la solution des cartons :

je désirerais beaucoup que mes lettres ne parussent pas, parce qu'elles ne méritent pas assurément l'impression ; mais comme la chose est faite et s'il est impossible d'en empêcher la publication, faites en sorte que les passages marqués par vous et par M. de Montmorin soient effacés, et au reste on fera de Figaro et de son impertinence tout ce que vous voudrez.

Elle allait jusqu'à menacer Beaumarchais de ses foudres : « Mais au moins empêchez-le d'avoir l'impudence de m'envoyer un exemplaire de mes lettres, imprimées contre mon gré ; sinon je serai obligée de demander qu'il soit puni comme il le mérite »... La Grande Catherine prétend n'avoir pas « ouvert le livre⁶⁴ », s'étant déchargée de ce soin sur son favori, le comte Mamonov⁶⁵ ; elle le retourna⁶⁶ sans rien modifier aux suppressions suggérées par Grimm et Montmorin.

En haut lieu, on se doutait que Figaro et son équipe ne s'exécuteraient pas de gaieté de cœur ni sans malice. On prétendit établir des mesures de strict contrôle. Grimm exigea que les feuilles remplacées par les cartons lui soient remises déchirées afin qu'il rende compte à l'impératrice du bon accomplissement de sa mission. Figaro avait plus d'un tour dans son sac. Espiègles, les éditeurs résistèrent à la censure en préservant le texte authentique dans de rares exemplaires. En témoigne la lettre de Nicolas Ruault du 26 mai 1788 :

63 Catherine II à Grimm, 22 février [4 mars] 1788, *SRIO*, t. 23, p. 438.

64 Catherine II à Grimm, 22 février [4 mars] 1788, *SRIO*, t. 23, p. 438.

65 C. de Larivière identifie « l'habit rouge » dont il est question dans cette lettre au favori de la tsarine dans les années 1780 (*La France et la Russie au XVIII^e siècle*, p. 179, n. 1).

66 Catherine II à Grimm, 25 avril [6 mai] 1788 : « Vous aurez reçu par le dernier courrier ce que je vous ai mandé sur la correspondance avec Voltaire que Figaro a fait imprimer ; je vous ai renvoyé le volume lu par M. de Montmorin [...] », *SRIO*, t. 23, p. 447.

L'autocrate de toutes les Russies nous a fait donner de ses nouvelles par M. de Montmorin. Ce que nous avons espéré de cette main impériale est arrivé ; force cartons à faire dans ce volume, elle a marqué seize pages à déchirer et à refaire ; 10 lignes d'un côté, 6 de l'autre, jusqu'à des mots que l'on supprime⁶⁷. Il faut s'y résoudre mon cher philosophe. [...] Son agent Grimm veut qu'on lui remette les feuilles déchirées pour prouver à sa dame et commandante qu'il a bien fait exécuter ses ordres. On lui en donnera des déchirées et ce qu'on voudra. Grimm ne sait et ne saura point le nombre de nos exemplaires. Il nous sera facile d'en garder quelques-uns sans déchirure pour nos bons amis⁶⁸.

Ce témoignage accrédite l'idée que les rares exemplaires non censurés de l'édition in-8° signalés par Barbier n'ont pas échappé par inadvertance aux cartons mais à dessein et comme par volonté de défier les ciseaux d'Anastasie.

Catherine II n'aurait pas respecté ses engagements de régler le prix des cartons. S'y était-elle d'ailleurs jamais engagée ? Nous n'en avons aucune preuve. S'adressant en 1791 au prince Nicolaï Iousouпов, Beaumarchais feignait de s'en plaindre : « Quoi qu'il en soit, mon Prince, on m'a dit que c'était ce malheureux *Tarare* qui avait empêché la plus magnifique des Reines de me faire justice sur les sacrifices d'argent que j'ai faits pour lui plaire, en réimprimant 412 mille pages dans toutes mes Éditions de *Voltaire*⁶⁹, pour faire des cartons à ses lettres. Lettres, soit dit entre nous deux, qui lui font plus d'honneur que toutes les couronnes du monde. C'est 15 mille francs que je perds, l'état desquels j'avais prié Mr. de Grimm et le Prince de Nassau, mon ami, de mettre sous les yeux de l'impératrice. Quelqu'un m'a répondu : *on ne lui parlera point de vous*. J'en suis donc pour mon zèle, et pour mes 412 mille pages changées [...]»⁷⁰.

LES ONZE PASSAGES CENSURÉS

Quels sont les objets et les enjeux de la censure ? Le « blanchisseur » de la *Correspondance des souverains* s'était hasardé à un pronostic : « Pour moi je devine d'avance les endroits qui seront effacés par la main impériale, il y a

67 Ces données semblent fantaisistes, raison supplémentaire pour ne pas prendre les lettres de Nicolas Ruault à son frère au pied de la lettre. Nous n'avons pas connaissance de cartons composés pour remplacer de simples « mots » du soixante-septième volume et les onze passages censurés ont entraîné la suppression de vingt pages. Les archives de Ruault restent « à exploiter » (A. Brown et A. Magnan, « Aux origines de l'édition de Kehl », p. 89, n. 21).

68 Nicolas Ruault à Brice Ruault, 28 mai 1788, *Gazette*, p. 112-113.

69 « Toutes mes Éditions » : Beaumarchais sous-entend donc qu'il a fait cartonner l'in-8° comme l'in-12...

70 Beaumarchais au prince Nicolaï Iousouпов, 12 novembre 1791, G. et M. von Proschwitz, p. 1111. Ces données statistiques restent à vérifier.

quelques petits mots sur le roi de Prusse, sur Louis XV qu'elle ne laissera pas subsister⁷¹ ». Nicolas Ruault se trompait partiellement. En 1788, Grimm et Montmorin n'avaient que faire de Frédéric II ; ils s'intéressèrent exclusivement à la relation franco-russe et à l'image internationale de l'impératrice.

Les onze suppressions signalées par Barbier portent sur neuf lettres écrites entre le 20 octobre 1770 et le 18 janvier 1774. Deux suppressions se rapportent à la religion. Quand Frédéric II aimait à jouer l'esprit fort, Catherine entendait inspirer une piété tout orthodoxe⁷². Elle s'était cependant laissée aller à deux railleries anticléricales qui n'échappèrent pas à la vigilance de Grimm. Les neuf autres suppressions se rapportent à l'antagonisme franco-russe des années 1768-1774, qu'on a pu qualifier de « lutte diplomatique, mêlée de faits de guerre indirects⁷³ ». Depuis la guerre de Sept Ans, la France ne songeait qu'à prendre sa revanche sur l'Angleterre. Il lui fallait assurer ses arrières en contenant la Russie aussi loin que possible à l'est⁷⁴. L'habile et agressive politique d'expansion territoriale de la Grande Catherine lui donna du fil à retordre⁷⁵. Pour tenter de la contrer, la diplomatie secrète de Louis XV s'appuya sur trois alliés traditionnels : la Pologne, la Turquie et la Suède. Avec l'élection du roi Stanislas Poniatowski, marionnette de la tsarine, et la Diète de 1768, la Pologne était passée sous protectorat russe. Les Confédérés de Bar, militants catholiques de l'indépendance polonaise, prirent les armes contre Stanislas et la Russie. Le « Secret du Roi » envoya clandestinement des officiers d'abord dirigés par Dumouriez puis, en 1771, par le baron « de Vioménil⁷⁶ », pour encadrer et soutenir leur action. Après s'être illustrés par la prise du château de Cracovie le 2 février 1772, huit de ces Français, commandés

71 Nicolas Ruault à Brice Ruault, 25 janvier 1788, *Gazette*, p. 104.

72 « À la cour de Catherine on ne traitait pas la religion légèrement », selon le mot de La Harpe cité par N. Struve, « Catherine II et la religion », dans A. Davidenkoff (dir.), *Catherine II et l'Europe*, p. 174.

73 *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, t. 1-21, Paris, 1884-1998 (en cours) [désormais *Recueil*], t. 9, Paris, Alcan, 1890, p. 264.

74 J. Hardman et M. Price, *Louis XVI and the comte de Vergennes : correspondance 1774-1787*, *SVEC*, 364 (1998), p. 120-144.

75 M. Heller, *Histoire de la Russie et de son empire*, trad. A. Coldefy-Faucard, Paris, Flammarion, 2005, p. 573 : « durant les trois cents ans d'existence de la dynastie Romanov, l'Empire de Russie s'agrandit à la vitesse de cent quarante kilomètres carrés par jour. Par leurs dimensions, les conquêtes territoriales de Catherine II surpassent celles de Pierre le Grand. L'accroissement de la population est plus important encore. En 1762, la Russie compte dix-neuf millions d'habitants ; en 1796, elle en abritera trente-six millions ».

76 Antoine-Charles du Houx, baron de Vioménil (1728-1792). Voir les *Lettres particulières du baron de Vioménil (officier général envoyé par la France pour diriger les opérations militaires des Confédérés) sur les affaires de Pologne en 1771 & 1772* [...], Paris, 1808. D'après la *Correspondance secrète inédite de Louis XV* (éd. E. Boutaric, Paris, Plon, 1866, t. 1, p. 156), le « Livre rouge » de la diplomatie secrète répertorie 64 000 livres de dépenses en 1771 et 42 261 en 1772 pour la « mission de M. de Vioménil ».

par M. de Choisy, durent se rendre aux troupes de la tsarine⁷⁷ qui refusa, dans un premier temps, de les libérer et qu'elle menaça même de déporter en Sibérie⁷⁸. Cette affaire envenima les relations franco-russes. L'insurrection des Confédérés de Bar fit long feu, défaite conduisant au premier partage de la Pologne en 1772. Pour ouvrir un second front, la France avait invité la Turquie à déclarer la guerre à la Russie le 6 octobre 1768. L'ambassadeur de France auprès de la Sublime Porte, le « chevalier de Saint-Priest⁷⁹ », engagea au service du sultan Mustafa III le « baron » François « de Tott », diplomate confirmé, officier de renseignement et artillerie improvisé⁸⁰. Remarquable réorganisateur de l'artillerie ottomane, Tott fortifia les Dardanelles menacées par la flotte russe ; il fit fondre force canons sur la base, prétend-il, des indications de l'*Encyclopédie*⁸¹. Malgré ce soutien militaire, l'empire ottoman dut signer le 21 juillet 1774 l'humiliant traité de Kutchuk-Kainardji, qui se tient aux origines de la « Question d'Orient ». La diplomatie française connut son seul succès sur le terrain de Suède. Catherine prétendait perpétuer

- 77 Commandés par Choisy, les hommes de Vioménil s'emparèrent de la forteresse de l'ancienne capitale polonaise en passant par un « trou de latrines ». Le siège des forces russes les accula à la reddition le 26 avril. Voir A. de Badereau, « Les archives du baron de Vioménil », *Bulletin de l'Académie François Bourdon*, janvier 2004, n° 5, p. 8-11 (<https://www.afbourdon.com/conferences-publications/nos-publications/bulletin-de-lacademie-francois-bourdon/bulletin-de-lacademie-francois-bourdon-05/?hilite=%27Bulletin%27%2C%272004%27>) et *Histoire des révolutions de Pologne*, Varsovie [Paris], 1778, 2 vol., t. 2, p. 195. Ce fait d'armes inspira à Voltaire des sarcasmes sur un officier entré « par un trou comme un blaireau dans Cracovie » : « Cela me paraît le comble de l'absurdité, du ridicule et de l'injustice » (D 17627).
- 78 Voir la liste des « huit » prisonniers (sept seulement sont nommés), « tous officiers de la légion de Lorraine », communiquée à D'Alembert en octobre 1772 (C. Henry, éd., *Œuvres et correspondances inédites de D'Alembert*, Paris, 1887, p. 248-250). Le « Choix » qui y figure désigne « Choisy » (A. Lortholary, *Les « Philosophes » du XVIII^e siècle et la Russie*, p. 367, n. 8), sur le sort duquel Voltaire était resté dans l'incertitude (D 17915).
- 79 François-Emmanuel Guignard (1735-1821), chevalier puis comte de Saint-Priest, ambassadeur de France à Constantinople (1768-1784), où il succéda à Vergennes. Il entra en fonction juste après que Vergennes a convaincu le sultan de déclarer les hostilités : voir Saint-Priest, *Mémoires*, éd. N. Mietton, Paris, Mercure de France, 2006, p. 121.
- 80 Fils d'un officier hongrois entré dans la carrière diplomatique française, le baron François de Tott (1733-1793) fut chargé par Saint-Priest d'assister l'armée ottomane dans la guerre contre la Russie. Ce « Robinson des négociateurs » (*Correspondance littéraire*, novembre 1784) était apprécié par le sultan. Voir F. de Tott, *Mémoires du baron de Tott sur les Turcs et les Tartares, Maestricht, 1785*, éd. F. Tóth, Paris, H. Champion, et Genève, Slatkine, 2004 ; *Deux Voyages au temps de Louis XVI, 1777-1780. La mission du baron de Tott en Égypte en 1777-1778 et le Journal de bord de l'Hermione en 1780*, éd. J.-P. Bois, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2005 ; C. C. de Peyssonnel, *Lettres de M. de Peyssonnel, ancien consul à Smyrne, contenant quelques observations relatives aux mémoires qui ont paru sous le nom de Baron de Tott*, Amsterdam, 1785. Tott avait fourni à Voltaire des renseignements sur la Turquie (D 14125, D 14137, D 20281, D 20311).
- 81 *Mémoires du baron de Tott*, p. 284-286. Tott passe sous silence l'action des « officiers d'artillerie » français placés sous ses ordres, s'attribuant « quasiment tous les succès des progrès dans l'artillerie turque » (p. 36).

l'état d'anarchie de ce pays déchiré par l'affrontement de deux partis affublés de « noms bizarres⁸² », les « Chapeaux », francophiles et favorables à la restauration de l'autorité monarchique, et les « Bonnets », russophiles qui prétendaient maintenir la couronne sous la coupe de la Diète⁸³. Avec force subsides, Versailles incita Gustave III à prendre le pouvoir par le coup d'État du 19 août 1772. Réduisant les Bonnets à quia, le roi établit un gouvernement absolutiste.

Le traitement épistolaire de ces trois enjeux se laisse deviner. L'idéologie tsariste travestit son expansionnisme en mission civilisatrice. L'invasion de la Pologne vise à défendre la tolérance et la liberté contre le fanatisme catholique ; la guerre russo-turque est le combat des Lumières contre la barbarie ; et Catherine II ne condamne le coup d'État de Suède que par exécration de l'absolutisme. De son côté, Voltaire porte aux nues la « triomphatrice de l'empire ottoman, et pacificatrice de la Pologne » (D 15664). Il approuve la répression des « confédérés polaqes » (D 17594), qui sont « les esclaves et les satellites de Rome théologienne⁸⁴ ». L'armée russe aurait inventé l'ingérence humanitaire, étant « la première de cette espèce depuis que la terre existe, une armée de paix, qui ne sert qu'à protéger les droits des citoyens et à faire trembler les persécuteurs⁸⁵ ». Il réprovoe également l'intervention de Vioménil⁸⁶ et de ses « don quichottes Welches », insistant très mollement auprès de la tsarine pour obtenir leur libération⁸⁷. Il applaudit par-dessus tout à la guerre contre Mustafa III, « gros cochon » (D 15487, D 16215, D 17191), « gros bœuf » (D 17073) et « tyran imbécile » (D 16012). Ses sarcasmes n'épargnent pas le « chevalier de Saint-Priest » (D 18505 et D 18605) ni le baron de Tott, « welche au service de la sublime porte » (D 18929) et putatif « premier canonnier de l'univers⁸⁸ ». Voltaire feint même un extravagant projet de « croisade⁸⁹ », invitant Catherine II à s'allier aux Habsbourg pour libérer l'Europe du joug

82 Selon le mot de Marianne Molander Beyer : Comte de Creutz, *La Suède et les Lumières. Lettres de France d'un Ambassadeur à son Roi (1771-1783)*, Paris, Michel de Maule, 2006, [désormais M. Molander Beyer], p. xxxii.

83 M. Molander Beyer, p. xxxviii : « Les Chapeaux représentaient les intérêts de la bureaucratie et de la noblesse, alors que les Bonnets soutenaient les revendications des ordres roturiers contre l'aristocratie et celles du peuple contre les détenteurs des charges publiques ». Cf. G. von Proschwitz, *Catherine II et Gustave III*, [Stockholm], National Museum, 1998, p. 14-17.

84 Voltaire, *Discours aux Confédérés catholiques de Kamienieck en Pologne*, M, t. 27, p. 75.

85 Voltaire, *Sermon*, M, t. 26, p. 582. Cf. D 14187 : Catherine « fait marcher cinquante mille hommes en Pologne pour établir la tolérance et la liberté de conscience ».

86 D 17408, D 17429, D 17539, D 17627, D 17635, D 17762.

87 D 17635, D 17762, D 17844. Cf. D 18326 : « Je me borne à rire quand je lis dans votre lettre que vous voulez les garder quelque temps dans vos états pour qu'ils enseignent les belles manières dans vos provinces ».

88 D 17165 ; voir aussi D 16774, D 16997, D 17008, D 17165, D 18605, D 18831.

89 D 15487, D 15664, D 15865, D 16774, D 16984, D 17993, D 18509, D 18605.

ottoman. Fait-il preuve d'aveuglement dans sa ferveur laudative ? On l'a prétendu : « Quoi que fasse, quoi que dise Catherine, Voltaire inlassablement pendant quinze ans dira amen⁹⁰ ». Ce n'est pas exact. Outre que cette lecture omet de prendre en compte les avantages symboliques et réels qu'il retirait du service idéologique délibérément rendu à celle dont il construisait l'image rayonnante, il est au moins un sujet sur lequel il se détache d'elle et qui prouve que son engagement n'est pas dicté par la flagornerie. Au risque de déplaire à sa chère « Catau », il approuve le coup d'État de Gustave III⁹¹. Par-delà l'intérêt qu'il avait à renouveler les figures de son « brellan de rois » dans le Nord, sa défense de la couronne suédoise découle des deux principes de sa politique, l'antichristianisme et le despotisme éclairé (ou plus exactement, « un monarchisme qui ne fait grâce qu'à très peu de monarques : à ceux qui furent les agents actifs, et hors série, du progrès⁹² »). Aux yeux de Voltaire, Gustave III a le triple bonheur de n'être point catholique, de restaurer au nom des Lumières l'autorité monarchique et d'imposer silence aux parlements réactionnaires. Le service idéologique dont le patriarche s'est chargé n'implique pas servilité mais cohérence et fidélité à certains idéaux.

Voici les onze suppressions signalées par Barbier d'après la pagination du soixante-septième volume de l'édition in-8° de Kehl. Nous indiquons le numéro d'ordre de chaque lettre dans l'édition définitive de la *Correspondance* par Besterman (suivi, entre parenthèses, de la référence des lettres auxquelles répond Catherine) et son numéro dans l'édition de Kehl. Les dates, exprimées dans le calendrier grégorien (« nouveau style »), sont celles arrêtées par Besterman. Nous reportons en outre les notes de l'édition Beuchot des *Œuvres complètes* de Voltaire. Le texte de Kehl diffère par endroits de celui établi par Besterman.

Suppression n°1

D 16714 (D 16660) / Kehl 60 / 20 octobre 1770

Kehl, p. 117. Après la douzième ligne, « Je ne parle point des Vénitiens ; je trouve qu'il n'y a que le Pape et le Roi de Sardaigne qui aient du mérite en Italie⁹³ ».

90 M. Colin, « À propos de la correspondance entre Catherine II et Voltaire », *Rousseau et Voltaire en 1978*, Genève-Paris, Slatkine, 1981, p. 178-210 (ici, p. 190).

91 Voltaire condamne mollement le putsch de Gustave III dans ses lettres à Catherine (D 17993 ; cf. D 18115, où il dissuade l'impératrice de s'aventurer en Scandinavie). Dans d'autres lettres, il l'approuve chaleureusement (notamment D 17914, D 17915, D 17924).

92 R. Pomeau, *Politique de Voltaire*, Paris, Armand Colin, 3^e éd., 1994, p. 42.

93 Depuis le traité d'Aix-la-Chapelle, l'Italie était passée sous la tutelle de la France et de l'Autriche. Vienne et Versailles s'accordant à brider la « Sardaigne » (*Recueil*, t. 1, p. 483), Catherine éprouve une sympathie naturelle pour cette cour. Sa défense du « Pape » desservait en outre la cause russe auprès des amis de Voltaire.

Suppression n° 2

D 17482 (D 17391) / Kehl 98 / 29 novembre 1771

Kehl, p. 208. Après ces mots de la première ligne, *Maître de Damas*, « Mais quelle honte pour vos compatriotes, pour cette noblesse française, si remplie d'honneur, de courage et de générosité, de se trouver parmi les bandits de Pologne⁹⁴, qui font serment, devant des images miraculeuses, d'assassiner leur Roi⁹⁵, quand ils ne savent pas combattre ! Si, après ce coup, M. de Viomenil et ses compagnons⁹⁶ ne quittent pas ces gens-là, que faudra-t-il en penser ? »

Suppression n° 3

D 17690 (D 17594, D 17627) / Kehl 109 / 10 avril 1772

Kehl, p. 233. À la moitié de la seizième ligne, « J'en ai un aussi [un remède] pour les petits maîtres sans aveu, qui abandonnent Paris pour venir servir de précepteurs à des brigands⁹⁷. Ce dernier remède vient en Sibérie⁹⁸ ; ils le prendront sur les lieux ; ces secrets sont efficaces et ne sont point d'un charlatan ».

Suppression n° 4

D 17690 (D 17594, D 17627) / Kehl 109 / 10 avril 1772

Kehl, p. 234, ligne 21, « Elle [l'impératrice Théodosa⁹⁹] les baisait [les images], c'est ce que je ne fais pas ; il pensa lui en arriver malheur ».

94 Les confédérés de Bar.

95 Les confédérés avaient juré de mettre à mort Stanislas Poniatowski. L'attentat du 3 novembre 1771 échoua de justesse (voir notamment D 17475, n. 3 ; D 17476 ; D 17487-8 ; D 17493 ; D 17519). Le « serment » qu'ils ont prêté devant la Vierge noire de Czestochowa (D 17774, D 17844, D 17894) inspira l'article « Superstition » des *Questions sur l'Encyclopédie* ; « l'Église de Notre-Dame-de-Czenstochowa » donna le modèle du « temple de Gortine » des *Lois de Minos*, dont « le grand prêtre est l'Évêque de Cracovie » (D 17774).

96 La tsarine affiche sa parfaite connaissance du prétendu « Secret » de Louis XV. Vioménil venait de succéder à Dumouriez à la tête des officiers français encadrant les Confédérés de Bar.

97 Les « bandits de Pologne », qui se transforment en « brigands », marquent de l'irritation croissante de Catherine. Les officiers français ayant pris le château de Cracovie ne se rendront aux troupes russes que le 26 avril ; la tsarine anticipe leur châtement.

98 Catherine II menace de déporter les officiers français. Voltaire alerta le duc de Richelieu pour lui proposer, sans succès, ses bons offices (D 17763, D 17798).

99 Note de Beuchot : « Cette veuve de l'empereur Théophile [...] entreprit, non sans danger, mais avec succès, de renverser le parti puissant des iconoclastes qu'avait soutenu son mari, et de rétablir le culte des images [...] ». Railler Théodosa au pays des icônes revenait à passer pour iconoclaste.

Suppression n°5

D 17694 (D 17635) / Kehl 110 / 14 avril 1772

Kehl, p. 236, ligne 3, après ces mots, *nous sommes très éloignés, je vous l'avoue, de faire des religieuses*, « et de les rendre étiques à force de brailler la nuit à l'église, comme cela se pratique à Saint-Cyr¹⁰⁰ ».

Suppression n°6

D 17694 (D 17635) / Kehl 110 / 14 avril 1772

Kehl, p. 237, après la quatorzième ligne, « N'ayez pas peur, Monsieur ; vos Parisiens qui sont à Cracovie, ne me feront pas grand mal ; ils jouent une mauvaise farce, qui finira comme les comédies italiennes¹⁰¹ ».

Suppression n°7

D 17929 (D 17872) / Kehl 116 / 23 septembre 1772

298

Kehl, p. 249, après la vingt et unième ligne, « À propos que dites-vous de la révolution de Suède¹⁰² ? Voilà une nation qui perd en moins d'un quart d'heure sa forme de gouvernement et sa liberté ; les états¹⁰³ entourés de troupes et de canons ont délibéré vingt minutes sur cinquante-sept points, qu'ils ont signés comme de raison. Je ne sais si cette violence est douce, mais je vous garantis la Suède sans liberté, et son Roi aussi despotique que celui de France¹⁰⁴ ; et cela deux mois après que le souverain et la nation s'étaient jurés réciproquement la stricte conservation de leurs droits ».

100 Institution fondée par M^{me} de Maintenon pour l'éducation des filles des nobles ruinés ou morts sous le drapeau. Ce passage constitue la seconde censure pour motif religieux. Elle s'accommode en outre d'une raillerie sur la France et la religion catholique.

101 Note de Beuchot qu'il devait à « feu Decroix » : « Des coups de bâton ». L'heure de la victoire russe est imminente au siège de Cracovie (voir ci-dessus, n. 77). Après la déportation en Sibérie, Catherine II menace de brimades les hommes de Vioménil. Le ministère français demanda à D'Alembert d'intercéder auprès de la tsarine (Catherine II à Grimm, 8 [19] mai 1774, *SRIO*, t. 23, p. 303). En fait de clémence, elle répondit que les prisonniers français « jouissent de leur propre aveu d'un état supportable » (D 18062, n. 2). Voltaire remit la lettre à D'Alembert (D 18118). Cette réponse ne lui donna pas satisfaction ; il s'adressa de nouveau à l'impératrice pour réclamer la « délivrance » de ses compatriotes (D 18145, D 18155, D 18182, D 18299, D 18339, D 18473) sans plus de succès. Catherine refusa de délivrer ces « boute-feux qui soufflaient la discorde partout où ils se présentaient » (C. Henry, éd., *Œuvres et correspondances inédites de D'Alembert*, p. 261). Malgré les assurances de la tsarine, D'Alembert savait par Choisy que les « Prisonniers français [...] ont été traités indignement » (D 18811).

102 Note de Beuchot : « par cette révolution, qui est du 19 août 1772, toute l'autorité rentra dans les mains du roi, comme depuis Gustave-Adolphe jusqu'à Charles XI. Le parti des bonnets, ou du sénat, perdit toute sa puissance [...] ».

103 La Diète, qui tenait la couronne sous tutelle.

104 Des onze textes supprimés, ce passage est le plus injurieux pour Louis XV.

Suppression n° 8

D 18062 (D 17993) / Kehl 120 / 3 décembre 1772

Kehl, p. 257, après la quinzième ligne, « C'est le roi de Suède qui donnera lieu au moyen de raccourcir votre voyage, s'il s'empare de la Norvège¹⁰⁵, comme on le débite. La guerre pourrait bien devenir générale par cette escapade politique¹⁰⁶. Si la France n'a pas d'argent, l'Espagne en a suffisamment, et il faut avouer qu'il n'y a rien de plus commode qu'un autre paye pour nous ».

Suppression n° 9

D 18559 (D 18505, D 18509) / Kehl 129 / 22 septembre 1773

Kehl, p. 280, à la fin de la page, après ces mots, *Je n'oserais citer le seigneur Moustapha, mon ennemi et le vôtre*, « Parce que M. de Saint-Priest¹⁰⁷, qui a vécu à Paris, et qui par conséquent a de l'esprit comme quatre, prétend qu'il en a prodigieusement ».

Suppression n° 10

D 18559 (D 18505, D 18509) / Kehl 129 / 22 septembre 1773

Kehl, p. 281. Après la huitième ligne, « Je l'emploierai volontiers [la belle harangue]¹⁰⁸, mais je sais d'avance que la dame¹⁰⁹ à qui vous voulez que je

105 La Norvège subissait alors la domination du Danemark, pays allié à la Russie et « ennemi "naturel", quasi héréditaire de la Suède » (M. Molander Beyer, p. lvi).

106 Les risques d'embrassement de l'Europe du nord après le coup d'État étaient réels. Gustave III avait ordonné des « démonstrations militaires » pour tenir en respect le Danemark (p. xLvi). Cf. G. von Proschwitz, *Catherine II et Gustave III*, p. 15 : Louis XV « a notifié à Catherine II son intention de venir en aide à la Suède dans l'éventualité d'une agression russe. Et pour montrer qu'il ne plaisantait pas, le roi de France avait réuni à Dunkerque des troupes d'infanterie ». La Russie était trop occupée en Pologne et en Turquie pour intervenir sur le théâtre suédois.

107 Saint-Priest écrit dans ses *Mémoires* : « j'avais été autrefois pour [la tsarine] un objet d'aversion. C'était lors de la guerre des Turcs qui commença en 1768 et finit en 1774. Catherine était alors en grande correspondance avec Voltaire, et on trouve dans ses lettres imprimées deux ou trois traits épigrammatiques sur moi » (p. 295). Sur ces « traits épigrammatiques », voir D 18467, D 18559, D 18762 ; cf. D 18505 et D 18605. Catherine changea d'avis à l'égard de Saint-Priest. En prenant une part active à la signature de la convention de Constantinople du 8 janvier 1784 par laquelle la Turquie céda la Crimée à la Russie, il était rentré en grâce auprès de la tsarine qui lui décerna le cordon de l'ordre de Saint-André (*Recueil*, t. 9, p. 375-376 ; Saint-Priest, *Mémoires*, p. 15-16 et 295). En 1788, Catherine II avait intérêt à ce que ne subsiste aucun vestige de son animosité de 1773.

108 Le 12 août 1772, Voltaire avait composé un « discours » pour inviter Marie-Thérèse à s'allier à Catherine II contre la Turquie (D 18509). Il savait sans doute que ce projet était chimérique, l'Autriche s'inquiétant de l'expansion de la Russie en Europe orientale et méridionale. Voir les instructions données au baron de Breteuil en 1774 : « Cet empire [ottoman] non seulement n'est plus un objet commun de crainte et de jalousie, mais la maison d'Autriche doit s'intéresser à sa conservation, si elle veut empêcher la Russie d'acquiescer à une prépondérance qui la mettrait elle-même en danger » (*Recueil*, t. 1, p. 458).

109 Note de Beuchot : « Marie-Thérèse » d'Autriche.

l'adresse a un chérubin indomptable¹¹⁰, assis sur le trépied de la politique, et qui, par sa lenteur et par l'obscurité de ses oracles, détruirait l'effet des plus belles harangues du monde, quelque grandes que fussent les vérités qu'elles pussent contenir. D'ailleurs il y a des gens qui n'aiment que ce qu'ils ont inventé, et qui sacrifient tout aux idées reçues ».

Suppression n° 11

D 18762 (D 18605) / Kehl 134 / 18 janvier 1774

Kehl, p. 287, après la onzième ligne, « Malgré les conseils de M. de Saint-Priest et les instructions du chevalier Tott, qui se tuera à force de fondre des canons¹¹¹ et d'exercer des canonniers. Il a beau être vêtu de caftans et d'hermines¹¹², l'artillerie turque n'en sera pas meilleure et mieux servie¹¹³ ; mais toutes ces choses sont des enfantillages auxquels on donne beaucoup plus d'importance qu'ils ne méritent. Je ne sais où j'ai lu que ces tours d'esprit sont naturels aux Welches ».

300

Versailles accueillit avec complaisance les pressions de la tsarine. En 1788, l'heure était à l'apaisement. Désavouant la diplomatie secrète de Louis XV, Louis XVI s'était rapproché de Saint-Pétersbourg, incitant la Turquie à la modération, et il s'apprêtait à signer un traité de commerce avec la Russie. Imposer à Beaumarchais les quatre volontés de la Grande Catherine revenait à obliger celle-ci à moindre coût en rappelant à celui-là la force de l'autorité royale. Quant à Montmorin, il n'était pas mécontent d'une censure attirant l'attention du roi sur les méthodes les plus douteuses de Vergennes, son prédécesseur aux Affaires étrangères¹¹⁴.

IMBROGLIO ÉDITORIAL : LES CONSÉQUENCES TEXTUELLES ET BIBLIOGRAPHIQUES DE LA CENSURE

Les onze suppressions ont triplement entamé la cohérence du corpus épistolaire de Kehl, compromettant la typographie, la textualité et l'intertextualité. Les

¹¹⁰ Note de Beuchot : « le prince de Kaunitz ».

¹¹¹ Lors de son premier essai, Tott aurait fondu « vingt pièces de canon » en un jour (*Mémoires du baron de Tott*, p. 285).

¹¹² Investi de responsabilités par Mustafa III, Tott devait arborer le « vêtement » turc symbolisant sa charge ; le grand vizir l'avait cependant dispensé de le porter en campagne (*Mémoires du baron de Tott*, p. 271).

¹¹³ Tott fit preuve d'une grande efficacité, créant un corps d'artillerie à tir rapide (les « Diligents » ou *sûratchis*) qui visait à moderniser la « mentalité militaire turque » (*Mémoires du baron de Tott*, p. 21 et 290-298). Ses exploits firent « beaucoup de bruit en Europe à travers les médias contemporains » (p. 21).

¹¹⁴ Initié au Secret du Roi, Vergennes était ambassadeur à Istanbul quand la Turquie déclara la guerre à la Russie et à Stockholm lors de la révolution de Gustave III ; il connaissait la Pologne.

ouvriers durent composer les cartons dans l'urgence, réalisant une version inférieure à l'original. La suppression n° 8 affecte la page 257, dont le verso contient le début de la lettre D 18059 de Voltaire. Les typographes ont commis une coquille, laissant passer « Glorinde » au lieu de « Clorinde ». La deuxième mutilation affecte la cohérence textuelle : les textes supprimés altèrent l'esprit de la lettre. La suppression n° 7 est suivie d'un paragraphe d'une phrase : « Le père Adam ne trouve-t-il pas que voilà bien des consciences en danger ? ». Cette question rhétorique portait sur les risques d'embrasement de l'Europe du nord après le coup d'État de Gustave III. La suppression la rapporte à un paragraphe évoquant le premier partage de la Pologne : « Nous n'avons point trouvé d'autre moyen de garantir nos frontières des incursions des prétendus Confédérés commandés par des officiers français, que de les étendre ». La page remaniée laisse entendre que Catherine condamnerait le dépeçage de la Pologne. Cette ingérence inepte témoigne de l'imbécillité d'une censure à courte vue. La troisième ingérence porte atteinte à la cohérence du corpus épistolaire. La censure laisse subsister les réponses de Voltaire aux textes supprimés. Aux allusions aux officiers français de Cracovie, Voltaire répond : « Nos extravagants de chevaliers errants qui ont couru sans mission vers la zone glaciale combattre pour le *liberum veto*, méritent assurément toute votre indignation » (D 17762), phrase qui laissait soupçonner l'existence d'une lettre perdue ou censurée¹¹⁵. La suppression n° 7 pose un problème identique, interdisant de comprendre la réponse de Voltaire du 2 novembre 1772 (D 17993). Le pire se produit dans D 18115, qui, dans l'édition de Kehl, s'ouvre sur une réponse à la suppression n° 9 : « Je serais bien fâché qu'on ne fût pas philosophe vers la Norvège. Cette équipée me paraîtrait fort prématurée¹¹⁶ », phrase inintelligible sans le texte supprimé. La censure aboutit à une véritable mutilation textuelle.

Dans le long terme, l'ingérence impériale provoqua un imbroglie éditorial dont les conséquences sont perceptibles jusqu'à Moland et Besterman¹¹⁷. L'étude de

115 La censure allemande (voir ci-dessus, n. 4 et 5) fit preuve de plus d'habileté et de cohérence : elle voulut supprimer les réponses de Voltaire aux passages supprimés des lettres du « Grand Frédéric » (voir Ch. Mervaud, *Voltaire et Frédéric II*, p. 525-526 et p. 541-543). Le problème est de savoir pourquoi les éditeurs ne s'y sont pas pliés. Est-ce parce que le roi de Prusse n'a pas exercé de pression diplomatique directe sur Versailles ? Nombre de ses lettres à Voltaire avaient été publiées du vivant de celui-ci (p. 522-525), ce qui n'était pas le cas de l'échange du « vieux malade » et de « Catau ».

116 Le problème se pose également en réponse à la suppression n° 9 : « il faut que M. de Saint-Priest ait bien raison et que Moustapha ait un esprit bien supérieur, puisqu'il a su engager les meilleurs chrétiens du monde dans ses intérêts, et réunir à la fois en sa faveur les Français et les Allemands » (D 18605).

117 Cette étude bibliographique a été principalement conduite à l'Institut et Musée Voltaire de Genève. Elle n'aurait pu voir le jour sans l'aimable accueil et les conseils du conservateur, M. François Jacob, et de la bibliothécaire, M^{me} Catherine Walser.

l'édition in-8° de Kehl confirme le témoignage de Barbier. Mat de cocagne de la bibliographie voltairienne, de rares exemplaires de l'édition in-8° sont vierges de toute censure. L'Institut et Musée Voltaire en conserve un sous la cote A1785/1. Large de marges, ce superbe spécimen de la deuxième impression est tiré sur très grand papier vélin, la plus luxueuse des catégories de papiers de la fabrique de Kehl. Ruault ayant confié à son frère que les éditeurs réservaient ces livres à leurs « bons amis », on peut s'attendre à les découvrir parmi les exemplaires prestigieux plutôt que parmi ceux tirés sur papier bis ou sur papier ordinaire. C'est le seul de ce type que nous ayons identifié ; les six autres consultés comportent tous les fatales suppressions¹¹⁸. Dans l'édition in-8°, la présence des cartons constitue la règle, dont l'absence est l'extravagante et luxueuse exception.

302

L'édition in-12 de Kehl réserve une surprise de taille. Bengesco jugeait que les éditeurs, par vengeance, dépit, ou esprit d'économie, avaient sciemment omis d'intégrer les cartons dans cette édition populaire qui devrait par conséquent être vierge de toute censure. Quelle n'a pas été notre surprise de constater qu'un exemplaire des *Délices*¹¹⁹ intègre toutes les suppressions dictées par Grimm et Montmorin ! Il ne s'agit pas d'une perle rare : deux exemplaires consultés depuis lors sont également censurés. Comment rendre compte de cette trouvaille bibliographique ? Peut-être Beaumarchais a-t-il dû prouver à Grimm qu'il s'était plié aux exigences de la tsarine dans l'édition populaire comme dans l'édition de luxe. S'il est donc avéré que la censure constitue la règle de l'édition in-8°, seule une étude statistique pourrait déterminer si elle relève pour l'in-12 de l'ordinaire, de l'extraordinaire ou d'une répartition moins contrastée. En vérité les *Œuvres complètes* sont des *œuvres complexes*. Aux deux formats, aux deux tomes, aux deux impressions, aux diverses recompositions et aux cinq papiers qui contribuent à faire de l'édition de Kehl un monstre bibliographique, il convient d'ajouter désormais, pour chacun des formats, la présence ou l'absence des textes censurés.

Méconnues sont les contrefaçons contemporaines de Kehl, dont aucune ne semble avoir subi l'outrage de la censure. Rare et peu étudiée est l'édition

118 A.-A. Barbier, *Supplément à la Correspondance littéraire de MM. Grimm et Diderot*, p. 403 : « On ne trouve que dans un petit nombre d'exemplaires de la collection des *Œuvres* de Voltaire, les endroits soulignés dans le présent volume par l'Impératrice de Russie ; quelques curieux en ont eu des copies ; il s'en trouvait un dans la belle bibliothèque laissée par M. Matheus Lestevenon », ambassadeur des Pays-Bas en France. Depuis notre communication du 16 juin 2006, A. Stroev a identifié un autre exemplaire non censuré, celui de Nicolas Ruault, conservé à la Bibliothèque nationale de France (Rés. P-Z-2799), qui porte sur le faux titre une note de la main du propriétaire : « Cet exemplaire n'est point cartonné ; il n'en existe que deux non mutilés par l'impératrice elle-même : le sien et celui-ci ». (*Voltaire. Catherine II*, p. 28, n. 88). Ruault exagère la rareté de son exemplaire : avec le sien, celui annoté par Beaumarchais et celui conservé aux *Délices*, on compte plus de deux volumes non censurés.

119 Genève, IMV, A1785/4.

Ettinger de Gotha, contrefaçon in-8° enrichie d'une centaine de lettres inédites. L'exemplaire de référence n'est pas censuré. Dans l'édition in-12 dont le frontispice porte tantôt l'adresse de Lyon, La Mollière, tantôt Bâle, Tourneissen, tantôt les Deux Ponts, Sanson et Compagnie¹²⁰, les onze passages supprimés de Kehl sont présents d'après les trois exemplaires que nous avons pu consulter à l'IMV. Cette contrefaçon reproduit l'in-12 non censurée. Il est possible qu'elle ait été entreprise par les éditeurs de Kehl eux-mêmes. Dans une lettre inédite du 27 février 1780, Beaumarchais faisait part à Le Tellier d'une proposition que venait de lui adresser Panckoucke de retour de Lyon : « Demain je vous parlerai d'une offre qu'on m'a faite relativement aux contrefacteurs quoi qu'elle doive vous sembler suspecte en vous disant qu'elle vient de Pank... Elle m'a paru à moi mériter la plus grande *attention*. Je l'attends par écrit pour vous la faire parvenir¹²¹ ». Le lendemain, Beaumarchais exposait cette « offre ». Pour ne pas être condamné à « glaner dans sa propre moisson » et pour couper l'herbe sous le pied des contrefacteurs, Panckoucke suggérait de s'associer à des libraires, probablement lyonnais, pour leur confier le tirage d'un nombre déterminé d'exemplaires des *Ceuvres complètes*¹²².

120 Bengesco (t. 4, p. 147) cite cette édition d'après Beuchot qui fait état de trois adresses (Bâle, Deux-Ponts et Hambourg), auxquelles il faut ajouter celle de « Lyon ». Si nous n'avons consulté aucun exemplaire prétendument de « Hambourg », les trois exemplaires consultés obéissent à la même composition typographique aux erreurs près ; il s'agit donc d'une seule et même édition.

121 Genève, IMV, AB-III-56.

122 Voir Genève, IMV, AB-III-57, où Beaumarchais rapporte son dialogue avec Panckoucke : « Je reprends ma lettre que j'ai laissée à la proposition que Pank... m'a faite. Il arrive de Lyon. On s'y apprête à accaparer tous les libraires de l'Europe aussi tôt que notre prospectus paraîtra, pour une contrefaçon in-8° à bon marché, qui sera promise pour 3 mois après notre livraison générale. Certes nous n'avons ni droit ni moyen de nous y opposer ; car il y a grande apparence que cela se fera hors le Royaume. Mais qui nous empêchera, ai-je dit, de le faire nous-mêmes ? Personne ; mais tout le monde sera accaparé, tous les marchés seront faits, avant que vous y songiez ; Il n'y aura plus moyen de réparer ce tort ; parce que votre édition lâchée, la contrefaçon est au premier occupant, et tout étant arrêté d'avance, on vous enlèvera le fruit qui vous appartient. Que faudrait-il faire ? Un sous-fermage pour la contrefaçon qui se donnerait à 3-10^f au public et 50^s aux libraires ; le nombre de 4000 ne pouvant satisfaire à tout, on ne vous saura nul mauvais gré d'avoir promis une édition plus commune que la vôtre – cela se peut ; mais nous ne pouvons y songer que notre souscription ne soit remplie – Mais pendant ce temps-là vous allez être devancé par un accaparement général, dès que votre prospectus va paraître – Mais un pareil marché connu ferait le col à notre édition in-8° de Baskerville – cela peut y nuire un peu ; mais le bénéfice de l'autre dédommagera et par-delà. Vous pouvez faire tel marché qui vous assurera un très grand bénéfice sans aucune avance. Mais si vous en manquez le moment, d'autres sont prêts à le faire. Et le mal pour vous sera que l'accaparement de tous les pays étant fait d'avance vous ne trouveriez plus qu'à glaner dans votre propre moisson. Il suffit peut-être que je vous en parle pour que Mr. Le Tellier vous en dissuade. Mais si vous ne voulez pas que je vous en débarrasse, choisissez un autre agent ; car il est très important pour vous de prévenir la perte que l'on vous garde. On tirera au nombre que vous voudrez : on fera les avances ».

Des éditions des *Œuvres complètes* parues après le *Supplément* de Barbier, on serait en droit d'attendre qu'elles restituent le texte censuré. Tel n'est pas le cas. Cette épreuve nous offre un critère de distinction des bons et des mauvais éditeurs. Dans l'immense ramification des *Œuvres complètes*, toutes les possibilités se sont réalisées à commencer par les éditeurs qui, inconscients des suppressions, reproduisent le texte censuré. Tel est le sort des pitoyables Palissot, Desoer, Plancher et Touquet. Le deuxième cas de figure est celui des éditeurs qui restituent le texte en commettant des erreurs. Dans la suppression n° 8, Lefèvre et Déterville érotisent inconsciemment la correspondance du « vieux malade de Ferney » et de sa « Catau » en évoquant « notre voyage » au lieu de « votre voyage ». Le troisième cas est celui de la plupart des éditeurs qui restituent fidèlement le texte censuré sans indiquer les passages supprimés, politique suivie, entre autres, par l'excellent Beuchot. Le quatrième cas est incarné par ceux qui signalent en note chacune des suppressions pour attirer l'attention du lecteur sur le caractère politiquement sensible des textes censurés. Cette ligne éditoriale fut établie par Louis Du Bois dans l'édition Perroneau et reprise par Esneaux, puis par la première édition Baudouin. Plus surprenants sont les deux derniers cas de figure. Le cinquième est celui des éditeurs qui restituent *partiellement* le texte censuré, quand ils n'aggravent pas la censure. La grande édition in-4° entreprise par Cramer et achevée sous la Révolution par le libraire Bastien omet curieusement de rétablir les deux premiers passages avant de restituer les neuf autres : sans doute Bastien n'a-t-il pris connaissance que tardivement de la censure. Il est excusable : son édition est antérieure au *Supplément* de Barbier. Mais que penser de Moland, édition de référence avant l'achèvement des *Œuvres complètes* d'Oxford ? Moland provoque une véritable régression textuelle : il ne rétablit que neuf des onze suppressions, laissant subsister la cinquième et la neuvième. Son texte est donc, sur ce point, très inférieur à celui de Beuchot. Animé d'une louable intention, il édita les lettres de Catherine sur la base d'une collection russe de documents historiques¹²³ sans prendre conscience que ce recueil avait lui-même subi la censure. Comble du ridicule, il produit dans la suppression n° 9 un texte plus mutilé encore que celui de Kehl parce que privé de cinquante mots supplémentaires... N'y a-t-il pas là de quoi relativiser notre foi au progrès éditorial ? Le sixième cas de figure est celui des éditeurs qui, suivant la ligne de Louis Du Bois, mentionnent en note les suppressions sans le faire systématiquement. L'édition Besterman de la *Correspondance définitive* répond à ce schéma : ses notes textuelles

123 Selon Besterman, « the holograph drafts of most of the empress's letter are in the Moscow collection mentioned above ; they were printed, and Moland most unfortunately adopted these texts, which often differ widely from the letters as received by Voltaire ».

omettent de signaler quatre des onze passages censurés. La récente édition de la correspondance de Voltaire et de Catherine II obéit au même schéma : elle n'indique pas la suppression n° 3¹²⁴.

Signalons quelques éditions dignes d'intérêt. Après le *Supplément* de Barbier, Lefèvre et Déterville furent les premiers à rétablir le texte censuré. Ils faisaient de cette restitution un argument commercial : « La Correspondance avec l'impératrice de Russie, Catherine II, avait été altérée et tronquée en divers endroits par des considérations de haute politique qui ne subsistent plus : nous avons rétabli le texte dans toute sa pureté primitive¹²⁵ ». Sous la Restauration, la promesse d'un texte véridique tenait lieu d'argument de vente en donnant au lecteur l'illusion d'entrer dans les arcanes de la « haute politique ». En fait de « pureté primitive », nous avons vu que cette édition établit une leçon fautive... Beuchot collabora à l'édition Perroneau qui, malgré ses défauts, comporte de réelles qualités textuelles. Rectifiant l'erreur de Lefèvre et Déterville, elle est la première à signaler en note les passages supprimés. Elle fit aussi de cette restitution un argument de vente. Le premier tome de la *Correspondance des souverains* cite Barbier pour remarquer : « Très peu de personnes possédaient les onze fragments supprimés, qui étaient alors offensants pour plusieurs princes, pour la France, et quelques-uns de ses personnages puissants. Nous n'avons pas cru devoir, comme nos prédécesseurs, nous borner à les rétablir ; nous les avons aussi indiqués, afin d'éviter la peine de les chercher à ceux de nos lecteurs qui pourront juger de l'importance de ces cartons, et apprécier les motifs de l'impératrice¹²⁶ ». Cette édition mérite mieux que le jugement de Bengesco qui louait les seuls volumes établis par Beuchot. Signalons enfin l'édition « du Siècle » dont l'annotation est éclairante même si cet éditeur militant substitue trop souvent au commentaire érudit de Beuchot des notes indignées. L'allusion aux « comédies italiennes » de la suppression n° 6 lui inspire cette protestation : « Autre plaisanterie infâme. En faisant allusion aux coups de bâton des farces italiennes, Catherine veut dire que les Français, s'ils sont faits prisonniers, recevront le knout en Sibérie ».

L'ingérence impériale dans le corpus de Kehl confirme la *nature politique* du commerce épistolaire de Voltaire et de Catherine. Leur échange visait à promouvoir l'icône de la Russie en terre d'asile des Lumières. Toute allusion contrariant ce modèle devait être supprimée, à commencer par la déportation

124 Voltaire, *Catherine II*, p. 246. Il est vrai que l'éditeur a choisi de « ne pas évoquer systématiquement les coupures opérées par les éditeurs de Kehl » (p. 29).

125 Voltaire, *Œuvres complètes*, 42 vol., éd. Lefèvre et Déterville, Paris, 1820, t. 1, p. VIII.

126 Voltaire, *Œuvres complètes*, 56 vol., éd. Perroneau, Paris, 1821, t. 40, p. VII-VIII.

en Sibérie des officiers français capturés en Pologne. La censure ne visait pas à protéger un secret d'État mais à préserver une image internationale à l'édification de laquelle la tsarine avait travaillé avec brio.

Quelle leçon retenir de ce fragment d'une histoire de Kehl sinon que politique et édition font mauvais ménage ? Sur le versant politique, la censure fit preuve d'inefficacité : plusieurs volumes in-8° ou in-12 et la totalité des contrefaçons lui ont échappé. Il est vrai que la tsarine avait rêvé d'interdire totalement la publication de ses lettres. Elle éprouva une déconvenue, devant se contenter du pis-aller des cartons. À l'aube de 1789, le prétendu absolutisme français faisait preuve de plus de tolérance et de « libéralisme » que le « despotisme éclairé » de Saint-Petersbourg ou de la Prusse après Frédéric II. Tout en interdisant la publication des *Ceuvres complètes* de Voltaire, Versailles en tolérait la diffusion en France¹²⁷. Sur le versant éditorial, la censure a causé un véritable chaos dont il n'est pas certain que nous soyons sortis. Au début de la Restauration plusieurs libraires établirent sans le savoir un texte mutilé. D'autres étaient mieux avertis : s'appuyant sur Barbier, ils ne se privèrent pas de faire savoir à leurs lecteurs qu'ils restituaient les lettres authentiques. Après le début des années 1820, il fallait être un piètre éditeur pour donner au public un texte censuré. Le souvenir de Barbier s'estompant au fil des ans, la mémoire de la censure s'affaiblit tellement que Moland, éditeur de référence avant Besterman, rétablit un texte mutilé.

L'histoire de l'édition de Kehl est souvent décrite comme une *aventure*¹²⁸ – aventure éditoriale de 70 ou 92 volumes avec son gigantesque lot de manuscrits à collationner, de variantes à établir et de lettres à dater ; aventure humaine marquée par les dissensions des éditeurs sur le plan de la collection, le titre des œuvres, les textes à retenir ou à écarter ; aventure financière audacieuse et mal gérée par Beaumarchais. Mais Kehl est surtout une aventure littéraire et politique, acte de résistance d'éditeurs ligüés contre toutes les puissances qui prétendaient interdire à Voltaire de faire retentir sa puissante voix d'outre-tombe.

127 Voir Bengesco, t. 4, p. 122, n. 1 : le directeur général de la censure tolérait l'entrée en France des deux éditions, in-8° et in-12, à condition qu'elles ne fussent pas annoncées dans la presse ni exposées dans les étalages. Cf. R. L. Dawson, *Confiscations at customs*.

128 F. Bessire, « Beaumarchais éditeur de Voltaire », *RHLF*, 2000, n° 4, p. 1125-1138.

Éditions de référence

- K¹⁻⁶ : Kehl, in-8, 1784 ou 1785, t. 67. IMV, A1784/1 et A1785/1 ; BnF ; et trois exemplaires de collections particulières [Bengesco, 2142 ; BnF, 167 ou 173].
- K⁷ : Kehl, in-8, t. 67. IMV, A1785/2.
- k¹⁻³ : Kehl, in-12, 1785 [1788 ?], t. 88. IMV, A1785/3 [Bengesco, 2142 ; BnF, 189-191].
- k⁴⁻⁵ : Kehl, in-12, 1785 [1788 ?] t. 88. IMV, A1785/4 et BnF, Z-25113 [Bengesco, 2142 ; BnF, 189-191].
- G : Gotha, Ettinguer, 1788, t. 55 [Bengesco, 2143 ; BnF, 194].
- Ly¹⁻³ : Lyon, J.-B. Delamolliere, in-12, 1792, t. 78, IMV, A1791/1 ; Bâle, Thourneissen, in-12, 1792, t. 78, IMV, A1791/2 ; Aux Deux Ponts, chez Sanson et Compagnie, in-12, 1792, t. 78, IMV, 1791/3 [Bengesco, 2144 ; BnF, 197-198].
- Ba : édition Cramer in-4 devenue Bastien, t. 34, 1796 [Bengesco, 2137 ; BnF, 141].
- Pa : Palissot, t. 54 [Bengesco, 2183 ; BnF, 356].
- D : Desoer, 1817, t. 12 [Bengesco, 2145 ; BnF, 199].
- L : Lefèvre et Déterville, 1818, t. 40 [Bengesco, 2148 ; BnF, 219].
- Pl : Plancher, 1820, t. 41 [Bengesco, 2146 ; BnF, 215].
- Pe : Perroneau, 1821, t. 42 [Bengesco, 2147 ; BnF, 208].
- R : Renouard, 1821, t. 58 [Bengesco, 2149 ; BnF, 221].
- Le : Lequien, 1822, t. 53 [Bengesco, 2150 ; BnF, 229].
- E : J. Esneaux-Rosa, 1823, t. 50 [Bengesco, 2152 ; BnF, 235].
- T : Touquet-Garnery, 1821, t. 71 [Bengesco, 2153 ; BnF, 241].
- Du : P. Dupont, 1824, t. 53, IMV, A1823/1 et A1823/2 [Bengesco, 2154 ; BnF, 247].
- Ba : Baudouin frères, 1831, t. 90 (suppression n° 1), t. 91 (suppressions n° 2-7), t. 92 (suppressions n° 8-10) et t. 93 (suppression n° 11) [Bengesco, 2156 ; BnF, 259].
- Bau : Baudouin frères, 1828, t. 74 [Bengesco, 2159 et BnF, 263].
- Di : J. Didot aîné, 1827, t. 4 [Bengesco, 2157 ; BnF, 275].
- V : Verdière, 1827, t. 3 [Bengesco, 2158 ; BnF, 277].
- Wo : Wodon, 1828, t. 95 (suppressions n° 1-7) et t. 96 (suppressions n° 8-11) [Bengesco, 2161].
- Baud : édition Baudouin, 1829, t. 73 [Bengesco, 2165 ; BnF, 266].
- Be : Beuchot, 1832, t. 66 (suppression n° 1), t. 67 (suppressions n° 2-7) et t. 68 (corrections n° 8-11) [Bengesco, 2163 ; BnF, 284].

F¹⁻³ : Furne, 1835, t. 10 [Bengesco, 2172 ; BnF, 300] ; A. Houssiaux, 1853, t. 10 [Bengesco, 2172 et 2174 ; BnF, 304] ; Didot, 1863, t. 10 [Bengesco, 2176 ; BnF, 305].

S : édition du « Siècle », 1869, t. 7 [Bengesco, 2178 ; BnF, 316].

M : Moland, 1882, t. 47 (suppressions n° 1-2) et t. 48 (suppressions n° 3-11) [Bengesco, 2179 ; BnF, 321].

BestD : édition définitive de la *Correspondance* par Th. Besterman.

St : édition de la *Correspondance* de Voltaire et de Catherine II par A. Stroev, 2006.

308

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
K ¹⁻⁶	n117	n208	n233	n234	n236	n237	n249	n257	n280	n281	n287
K ⁷	o117	o208	o233	o234	o236	o237	o249	o257	o280	o281	o287
k ¹⁻³	n143	n251	n282	n283	n285	n287	n302	n311	n338	n339	n347
k ⁴⁻⁵	o143	o251	o282	o284	o285	o287	o301	o311	o339	o339	o347
G	o117	o208	o233	o234	o236	o237	o249	o257	o280	o281	o287
Ly ¹⁻³	o117 ¹²⁹	o205	o231	o232	o233	o235	o246	o254	o276	o277	o283
Ba	n343	n396	o411	o412	o413	o413	o413	o425	o439	o439	o443
Pa	n120	n207	n233	n234	n235	n236	n248	n255	n277	n277	n283
D	n763	n805	n817	n817	n818	n818	n824	n827	n838	n838	n840
L	o572	o642	o662	o663	o664	o666	o675	o681	o698	o699	o703
Pl	n434	n476	n488	n489	n489	n490	n495	n499	n509	n510	n512
Pe	o322	o396	o418	o419	o420	o421	o431	o437	o456	o457	o462
R	o100	o176	o198	o199	o200	o201	o211	o218	o237	o238	o243
Le	o106	o187	o210	o211	o212	o213	o224	o231	o252	o252	o258
E	o380	o453	o474	o475	o476	o477	o487	o493	o512	o513	o518
T	n109	n191	n214	n215	n216	n217	n228	n235	n255	n256	n261
Du	o114	o199	o223	o224	o226	o227	o238	o245	o267	o269	o274
Ba	o213	o189	o306	o307	o312	o314	o446	o57	o401	o402	o10
Bau	o518	o592	o613	o614	o615	o616	o626	o632	o651	o652	o657
Di	o4534	o4548	o4552	o4552	o4552	o4552	o4554	o4555	o4559	o4559	o4560
V	o669	o685	o689	o689	o690	o690	o692	o693	o697	o697	o698
Wo	o110	o194	o218	o218	o220	o221	o232	o8	o29	o29	o35
Baud	o518	o592	o613	o614	o615	o616	o626	o632	o651	o652	o657

129 La vraie page 117 puisque, dans les trois exemplaires, la page 123 est également paginée 117.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Be	0443	0298	0399	0400	0404	0406	0526	047	0334	0334	0418
F¹⁻³	0424	0448	0455	0456	0456	0456	0459	0462	0468	0468	0469
S	0270	0285	0289	0289	0289	0290	0292	0293	0297	0297	0298
M	0219	0555	056	056	n61	062	0169	0227	0469	0469	n543
BestD	oui	oui	oui	oui	oui	oui	non	oui	non	non	non
St	oui	oui	non	oui							

Abréviations :

n (absence du texte censuré) ;

o (présence du texte censuré) ;

oui ou non (indication ou non-indication en note des passages censurés).

Les chiffres renvoient à la pagination du volume concerné.

Six cas de figure éditoriaux après Barbier (1814) :

1. Éditions qui établissent un texte censuré : Palissot, Desoer, Plancher, Touquet.
2. Éditions qui restituent partiellement le texte censuré : Bastien, Moland (!).
3. Éditions qui restituent le texte censuré avec des erreurs : Lefèvre-Déterville.
4. Éditions qui restituent correctement le texte censuré sans l'indiquer en note :
Beuchot, Avenel...
5. Éditions qui restituent correctement le texte censuré en l'indiquant en note :
Perroneau, Esneaux, 1^{re} édition Baudouin...
6. Éditions qui restituent correctement le texte censuré en l'indiquant partiellement en note : Besterman.

Inédits et documents

QUELQUES LETTRES AUTOUR
DU THÉÂTRE DE VOLTAIRE

Christiane Mervaud
Université de Rouen

Christophe Paillard
Ferney-Voltaire

On sait quelle place le théâtre occupa dans la vie de Voltaire. On l'appréhende dans les six tomes de l'édition Moland consacrés à ses pièces, à travers maints témoignages d'époque sur son goût d'un jeu dramatique enflammé, dans sa correspondance où des milliers de lettres vibrent de l'excitation des spectacles imaginés et enregistrent ses calculs et repentirs d'auteur ou ses campagnes de promotion. Auteur prolifique, il s'efforce d'occuper le devant de la scène française depuis le triomphe d'*Œdipe* en 1718 jusqu'à l'apothéose d'*Irène* en 1778 ; il broche tragédie sur tragédie, les conçoit dans l'enthousiasme, les rapetasse sans se lasser, discute ferme avec ses amis chargés du « tripot ». Briller sur scène à Paris, c'est, pendant bien des années, ne plus être exilé, c'est fournir au public des moments de communion culturelle, d'émotion collective. Mais Voltaire a besoin également de théâtre à proximité de chez lui ou chez lui : aux Délices, il a fait construire « un petit théâtre » ; on joue au château de Ferney, puis à 82 ans, ce théâtre étant désaffecté, il fait aménager une salle de spectacle dans un magasin au centre du village.

Les cinq lettres que nous présentons ont toutes trait, de près ou de loin, à cette activité théâtrale de Voltaire dont elles éclairent quelques moments : en 1753, alors qu'il est en Prusse et brûle de s'en échapper ; en 1755, après la visite du grand acteur Lekain aux Délices ; en 1762, à Ferney, alors que la saison théâtrale bat son plein ; en 1776 enfin, lorsque Lekain revient encore une fois à Ferney. Deux d'entre elles sont inédites : une lettre de M^{me} Denis à Lekain du 27 juillet 1755 ; une lettre de Philibert Cramer à Audibert du 15 août 1762. Les trois autres sont partiellement inédites ; elles étaient connues jusqu'alors par des résumés ou des extraits d'après des catalogues de vente : une lettre de M^{me} Denis au duc de Richelieu du 8 février 1753 ; une lettre de M^{me} Denis à Lekain du

12 mai 1755 ; une lettre de Lekain au comte d'Argental du 2 août 1776. Leur place a été réservée et un aperçu de leur contenu figure dans l'édition Besterman de la *Correspondance* : D 4790 ; D 6268 ; D 20239. Nous en fournissons la version complète et authentique d'après les manuscrits conservés aux « Délices » de l'Institut et Musée Voltaire (IMV) de Genève¹.

Trois de ces lettres sont écrites par M^{me} Denis, la première, le 8 février 1753, alors qu'elle est chargée des intérêts de son oncle à Paris ; les autres, le 12 mai et le 27 juillet 1755, des Délices, après la première visite de Lekain. Il y est question, pour l'une de *Rome sauvée*, pour les deux autres de *L'Orphelin de la Chine*.

En février 1753, l'objet principal de la missive de M^{me} Denis n'est pas une reprise éventuelle de la tragédie de son oncle. Elle en appelle à l'autorité du duc de Richelieu, alors en charge de la Comédie, afin qu'il contraigne les Comédiens-Français à jouer sa *Coquette punie*. La personnalité de M^{me} Denis fut jugée sévèrement dès le XVIII^e siècle, à quelques exceptions près. Traditionnellement controversée par la critique qui a souligné ses travers, elle a trouvé récemment un ardent défenseur². Les trois lettres ici présentées ajoutent quelques touches à son portrait. M^{me} Denis raffolait du théâtre. On pourra juger de ses qualités d'impresario de Voltaire, mais également apprécier sa détermination et son obstination lorsque son intérêt direct était en jeu. Dans ses lettres à Lekain, elle se montre favorable, comme Voltaire l'était aussi, aux projets de mise en scène de l'acteur, à ses suggestions concernant le décor et les costumes, Lekain souhaitant étaler sur la scène une certaine pompe.

La lettre inédite de Philibert Cramer à Audibert du 15 août 1762 donne des aperçus sur le théâtre joué à Ferney en 1762 ; il s'agit du point de vue de qui participait, à son corps défendant, à ces représentations. Alors que les lettres de Voltaire, tout comme celles de sa nièce, témoignent d'un réel goût du théâtre, Philibert Cramer fait part de sa lassitude alors qu'il se trouve en service commandé. Recruté pour tenir un rôle, il l'apprend, mais sans enthousiasme. Il était sans doute difficile de résister aux demandes de Voltaire en cette année 1762 où les frères Cramer éditaient les *Commentaires sur Corneille* et *La Pucelle*. M^{me} Denis savait se faire pressante, comme le montre cette lettre à Gabriel Cramer : « Nous avons des habits, mais il nous faut votre personne, il faut une ou deux répétitions, il faut prendre langue [...]. Enfin venez donc, ou je me désespère [...]. Il faudra amener Mr votre frère » (D 10072). Or Philibert

1 Cette étude n'aurait pu voir le jour sans l'aimable concours de M. François Jacob, directeur de l'IMV, que nous remercions chaleureusement.

2 Voir A. Magnan, « Pour Marie-Louise Denis », *Cahiers Voltaire*, 1 (2002), p. 9-38, et du même auteur, l'entrée « Denis, Marie-Louise Mignot (1712-1790) », dans R. Trousson et J. Vercauteren (dir.), *Dictionnaire général de Voltaire*, Paris, Champion, 2003, p. 289-302, avec sensiblement le même texte suivi d'une bibliographie suivant les normes de ce dictionnaire.

Cramer avait déjà, quelques mois auparavant, saisi un prétexte, d'ailleurs fort compréhensible, pour ne point se produire. Le 15 octobre 1761, on devait jouer *Mérope* (D 10069, D 10072). Charlotte Constant écrit le 12 à son mari : « Philibert est allé prier qu'on mît un comédien à sa place » (D 10068, commentaire), parce que Pierre Du Pan était à l'article de la mort : il mourut le 27 octobre. Or pour Voltaire, ce théâtre de société, celui de l'élite, est un noble amusement. Quelle déception s'il avait pu soupçonner qu'au lieu de ravir ses comédiens amateurs, il lui arrivait de les agacer ou de les lasser ! Car tout honnête homme n'avait pas, comme lui, la passion des planches.

Enfin la lettre de Lekain au comte d'Argental du 2 août 1776 évoque encore une fois Ferney. Grâce à l'entregent de M^{me} de Saint-Julien, qui était du voyage, Lekain avait pu obtenir un congé qui lui permettait d'inaugurer le nouveau théâtre que Voltaire s'était avisé de faire aménager 26, Grand'Rue.

Dans ces cinq lettres de 1753 à 1776, une certaine évolution mérite d'être signalée. Si la Comédie-Française garde tout son prestige, les théâtres de société aux Délices, puis au château de Ferney, réservés aux amis et invités, se sont substitués aux théâtres inaccessibles de la capitale pour le vieillard qui aura tant de peine à revenir à Paris ; enfin on joue du Voltaire dans une salle publique à Ferney. Voltaire est très fier de cette dernière réalisation : « c'est le plus joli théâtre de la province », écrit-il à d'Argental le 12 juin 1776 (D 20168). Pour Lekain, la salle est « assez jolie », « mais il s'en faut bien qu'elle soit aussi magnifique que M. de Voltaire se l'imagine : c'est un charmant rien » (D 20245, 5 août 1776, destinataire inconnu). Mais ce « rien » couronnait les efforts de Voltaire pour mettre en valeur Ferney et, sans aucun doute, c'était pour lui un magnifique cadeau fait aux Ferneyens. Le théâtre, pilier de la société, restait à ses yeux un critère de civilisation. Il avait cent fois prôné son utilité morale et ferraillé contre ses détracteurs, le parti dévot, les jansénistes, le faux frère, Jean-Jacques qui dans sa *Lettre à d'Alembert sur les spectacles* prêchait contre le théâtre corrupteur. De *Rome sauvée* en 1753 à *L'Orphelin de la Chine* en 1755, d'*Olympie* en 1762 à *Tancrède* en 1776, voici donc cinq lettres ayant rapport à une immense production dramatique qui mériterait sans doute d'être réévaluée.

UNE LETTRE DE M^{me} DENIS AU DUC DE RICHELIEU, 8 FÉVRIER 1753

« Fondée de pouvoir » de Voltaire pendant son séjour en Prusse (D 4461), où elle avait refusé de le suivre, M^{me} Denis avait eu à conduire maintes tractations d'ordre théâtral. Voltaire entendait bien ne pas se faire oublier de la scène parisienne et comptait sur les représentations de ses pièces pour l'aider à résoudre les nombreuses difficultés nées de son exil. En ce 8 février 1753, alors que la situation de son oncle était particulièrement délicate, M^{me} Denis intervient auprès du duc de Richelieu,

sans doute pour empêcher une reprise de *Rome sauvée* qui ne tiendrait pas compte des dernières corrections de Voltaire, en fait pour obtenir que sa *Coquette punie* soit représentée alors que les comédiens se sont montrés fort réticents. En qualité de premier gentilhomme de la Chambre, le duc de Richelieu (1696-1788) avait organisé les spectacles pour le mariage de la Dauphine et il était toujours en charge de la Comédie en 1753. Il avait soutenu la représentation de *Rome sauvée* en 1752 (D 4779). En ce 8 février 1753, M^{me} Denis s'efforce d'obtenir de lui un acte d'autorité en sa faveur. On savait qu'elle avait fait pression sur le duc de Richelieu³, mais cette lettre inédite permet d'apprécier son style de sollicitrice sans vergogne et ses capacités de négociatrice. On s'interroge donc sur la manière dont elle a conduit maintes tractations, car son oncle l'a chargée pendant son séjour en Prusse et à son retour en Alsace de plusieurs missions à la cour et à la ville. Dans quelle mesure fut-elle responsable de leur succès ou de leur échec ? Dans ce cas précis où son intérêt personnel est en jeu, elle fait preuve de ténacité et de véhémence. Le désir d'être reconnue comme femme auteur au lieu de n'avoir pour titre de gloire que celui de nièce du grand Voltaire explique peut-être le tour passionné de ses demandes, l'insistance des redites, l'ajout d'un post-scriptum qui résume l'argumentation précédente.

M^{me} Denis, outre quelques vers, est l'auteur d'essais dramatiques, d'*Alceste*, une tragédie inachevée, de *Paméla*, une adaptation de Goldoni⁴. Non sans efforts méritoires, elle avait réussi à mettre un point final en 1751 à sa comédie, *La Coquette punie* (D 4543, à Cideville), d'abord intitulée *La Femme à la mode* ou *La petite maîtresse* qui ne sera ni publiée, ni conservée. Elle y travaillait depuis l'été 1747 et, au verso d'un billet de Voltaire, elle avait rédigé cette esquisse de dialogue :

damon

vous ne le croiez pas mais cherchez de vins prétextes
pour vous éloigner de moi
vous me preférez Cleon vous voulez lepouser

clarice

vous ne sauez que trop combien vous me futes chere

damon

mais a me croire helas auriez vous tant de peine
si je vous etais cher non vous ne maimez pas

³ Voir D 4790 et D 5198 qui ne font qu'une seule lettre, comme indiqué ci-dessous ; voir aussi D 4892, sur le même sujet, si du moins cette lettre existe bien.

⁴ Colin Duckworth, « Madame Denis's unpublished *Paméla* : a link between Richardson, Goldoni and Voltaire », *SVEC*, 76 (1970), p. 37-53.

clarice
que ne dites vous vrai je le voudrais hélas

damon
pour quoi donc me desespere lors que je vous adore⁵.

Voltaire l'avait encouragée, mais lorsque sa nièce, intrépide, entend se faire jouer, il fait part de ses craintes à son ami d'Argental auquel il parle à cœur ouvert⁶. Même s'il se dit « tout glorieux d'avoir une nièce qui soit un génie », il se montre conscient des défauts de sa pièce, déplorant « le peu d'unité, le manque d'un dessein arrêté et par conséquent le défaut d'intérêt qui pourrait en résulter⁷ ». Il a suggéré à M^{me} Denis de « consulter ceux qui fréquentent assidûment les spectacles », il a prétendu que « c'était à eux de lui dire si la pièce était attachante, si les caractères étaient bien décidés et bien soutenus, si la coquette était assez coquette, si elle faisait un rôle principal dans les derniers actes, si Géronte, Cleon, Dorsan, étaient des personnages nécessaires, si chacun avait un but déterminé, si la suivante n'était pas un caractère équivoque, s'il y avait dans l'ouvrage de cette force comique nécessaire dans toute pièce dramatique; si la froideur n'était pas à craindre » (D 4940). Que de réticences! Apparemment, M^{me} Denis n'a rien voulu entendre, si du moins on a eu le courage de lui dire que sa pièce risquait d'être un échec. Voltaire prend le parti de se taire (D 4945). Quant au duc de Richelieu, il partageait son manque d'enthousiasme. En octobre 1752, il avait écrit de Montpellier à Voltaire: « J'ai arrangé avant mon départ ce que M^{me} Denis désirait pour faire passer sa pièce, qu'elle a fait raccommo-der, mais je doute, malgré cela, du succès » (D 5047). On ne sait si Richelieu répondit à cette lettre du 8 février oralement ou par écrit. *La Coquette punie* ne sera pas jouée, sans doute au grand soulagement de Voltaire. C'est l'épilogue d'une longue lutte: tandis que l'on tremblait pour elle, M^{me} Denis s'est montrée fort combative. On a pu suivre, grâce en particulier à la correspondance de M^{me} de Graffigny, les épisodes des affrontements de M^{me} Denis avec les comédiens, ses démarches, ses appels au duc de Richelieu et les bons offices de ce dernier⁸. On mesure, dans cette lettre inédite du 8 février 1753, son obstination: même lorsqu'elle se dit « dégoûtée des pièces de théâtre » (D 5142, 8 janvier [1753]), elle reprend courage, revient à la charge, entend s'imposer en ayant recours aux autorités, prompte à saisir tout prétexte pour harceler le duc de Richelieu, prête à braver les comédiens et à risquer des humiliations.

5 D 3596, commentaire.

6 Voir D 4902, 3 juin 1752; D 4940, 11 juillet [1752]; D 4953, 22 juillet 1752.

7 D 4945, 15 juillet [1752], au marquis de Thibouville.

8 Voir l'article bien documenté de Charlotte Simonin et David Smith, « Du nouveau sur M^{me} Denis. Les apports de la correspondance de M^{me} de Graffigny », *Cahiers Voltaire*, 4 (2005), p. 25-56, sur la comédie *La Coquette punie*, p. 39-44.

M^{me} Denis, l.a.s. à Louis-François-Armand Du Plessis, duc de Richelieu, 8 février [1753]. 4^o, 8 p., p. 7-8 bl⁹. Une main inconnue a porté, sous la date, la mention « Lettre de M^{me} Denis, à M. le M^{al} de Richelieu ». Il s'agit de la lettre D 4790, dont Besterman a édité de brefs résumés d'après deux catalogues de vente, et de la lettre D 5198, citée d'après trois catalogues. Elles ne forment en fait qu'une seule et même lettre. Les allusions au refus de Voltaire de suivre le roi à Potsdam certifient le millésime 1753 : il convient donc d'annuler la lettre D 4790.

[p. 1] ce jeudi 8^e fevrier

Je suis bien inquiette Monseigneur de scavoir si M^{me} de Pompadour a fait ce quelle a eue la bonté de me promettre¹⁰. Si vous en avez connoissance je vous serai fort obligée de me le faire dire.

318

j'ai lhonneur de vous envoie une lettre de mon Oncle fort ancienne¹¹. elle m'est arrivée dans un paquet qui m'est venu par des charois et qui a été trois mois en route. j'apprends que les Comediens veulent jouer Rome Sauvée lundi¹², mon Oncle y a fait quel que changemens indispensables et ils sont butés a ne vouloir pas les apprendre. vous verrez par sa lettre quil ne veut pas qu'on joue [p. 2] sa piece amoins quelle ne le soit avec ses corrections. je suis obligée de madresser a vous n'ayant pu obtenir des Comediens ce que mon Oncle souhaite¹³.

9 Pour cette lettre comme pour les suivantes, nous indiquons successivement sa cote dans les fonds de l'IMV et son numéro d'ordre dans la correspondance définitive de Besterman, suivis de sa description physique (« l.a.s. » signifie « lettre autographe signée », les mentions « bl. » et « ad. » désignant respectivement la présence d'une ou de plusieurs pages « blanches » et celle d'une « adresse »).

10 Le 3 mars 1754, Voltaire écrira à d'Argental : « Je ne pouvais deviner qu'en revenant en France sur la parole de M^{me} de Pompadour, sur celle de M. d'Argenson, j'y serais exilé » (D 5706). Le 16 janvier 1753, Voltaire avait demandé à sa nièce, afin d'obtenir le soutien de M^{me} de Pompadour, de lui faire savoir comment le roi de Prusse s'exprimait à son sujet (D 5159). Le 30 août, il répêtera qu'on lui a fait de fausses promesses (D 5496). Mais on n'en a aucune trace.

11 Sans doute la lettre D 5084, 25 novembre 1752, envoyée par la voie d'un correspondant de Strasbourg à l'adresse de M. de La Reynière. Dans un « gros paquet », se trouvait l'*Histoire de la guerre de 1741*. Le 13 avril 1755, Voltaire s'étonne que le duc de Richelieu n'ait jamais reçu le « rogaton de la guerre de 1741 » qu'il a envoyé par l'intermédiaire de M^{me} Denis : « Il faut que le diable s'en soit mêlé » (D 6406). La question reste ouverte.

12 Les comédiens voulaient jouer *Rome sauvée* le 12 février.

13 Le 15 décembre 1752, Voltaire avait demandé à Richelieu d'intervenir pour que *Rome sauvée* fût reprise avec ses corrections (D 5103). Au dos d'une lettre de Voltaire à Richelieu du 16 décembre 1752, M^{me} Denis avait écrit : « On a repris le duc de Foix. Il ne s'agit plus que de jouer *Rome sauvée* suivant l'exemplaire que mon oncle a envoyé de Berlin » (D 5111, commentaire). Voir l'édition de P. LeClerc, *OCV*, t. 31A (1992).

egyptus¹⁴ est tombée a plat les Comediens ont refusé ma piece pour la jouer aussi bien qu'Epicaris mais ils avoient fondés sur egyptus les plus grandes esperences, et cette piece est le comble de la deraison. Epicaris¹⁵ de M^r de ximenes est en comparaison un chef deuvre¹⁶. vous voiez Mon Seigneur combien leur jugement est fautif et le peu de cas qu'on en doit faire.

Lors que M^{me} de grafigni leur lut¹⁷ sa piece¹⁸ ils la refuserent en lui disant quelle etoit injouable et quelle ne seroit pas achevée. elle [p. 3] la mit au pieds de M^r le Comte de Clermon qui ordonna aux Comediens de la jouer en envoyant tous les roles signés de sa main elle a eue avec la reprise trante representations¹⁹. Les Comediens vous diront qu'ils ne mont pas refusés. mais ils m'ont offert de me faire jouer par drouen²⁰ et M^{lle} guean²¹ cette proposition ma parue valoir un refus et j'ai retiré mes roles en prenant la resolution de ne travailler de ma vie, j'avoue Monseigneur que je n'ai pas la force de la tennir. je suis tourmentée dun coté par

- 14 *Egyptus*, pièce de Marmontel représentée une seule fois le 5 février 1753. La démarche de M^{me} Denis auprès de Marmontel, auquel elle aurait demandé de faire part aux comédiens de son consentement à ce que sa pièce soit jouée après *La Coquette punie*, a donc été sans effet. Voir Marmontel, *Correspondance*, éd. J. Renwick, Clermont-Ferrand, 1974, t. 1, p. 31-32.
- 15 *Epicharis ou la mort de Néron* du marquis Auguste-Louis de Ximènes, jouée une seule fois le 2 janvier 1753. M^{me} Denis commente narquoisement : « Le marquis de Chymène a fait une belle culbute » (D 5142).
- 16 Ximènes avait envoyé sa pièce à Voltaire qui l'en remercie (D 4511), y trouvant des vers fort beaux (D 4999). Tel n'est pas l'avis de M^{me} Denis qui la critique vertement : voir J. Vercausse, « Madame Denis et Ximènes ou la nièce aristarque », *SVEC*, 67 (1964), p. 73-90.
- 17 M^{me} Denis avait écrit « envoia », verbe qu'elle ratura pour le remplacer par « lut » porté dans l'interligne.
- 18 *Cénie*, pièce en 5 actes en prose qui eut du succès (D 4165, D 4174). M^{me} Denis s'en montre jalouse : « ou je suis une sottie, ou le public se trompe » (D 4170). Mais elle se réfère à son exemple. Voltaire avait déjà fait le rapprochement, en faisant part de ses appréhensions : « Ma nièce ne se trouve pas dans des circonstances aussi favorables que mesdames Du Bocage et Graffigny. Elle a contre elle des cabales, et de plus, elle est ma nièce » (D 4940). Sur les relations de M^{me} Denis et de M^{me} de Graffigny, voir C. Simonin et D. Smith, « Du nouveau sur M^{me} Denis ».
- 19 Le « Calendrier électronique des spectacles de l'Ancien régime » (<http://cesar.org.uk>) répertorie vingt-cinq représentations de *Cénie* à la Comédie-Française entre le 25 juin et le 12 décembre 1750 et vingt-six autres entre le 22 juin 1754 et janvier 1761. On comprend mieux la jalousie de M^{me} Denis.
- 20 Dans des lettres à Voltaire sur Garrick, Noverre trace un portrait flatteur de Jacques-François Drouin, frère de M^{me} Prévile : « Il remplissait les rôles de valets. Sa taille et sa physionomie étaient faites pour ses rôles : il avait un jeu serré, un débit brillant, un grand sang-froid en apparence, qui étincelait de feu ; ne riant jamais, et faisant rire tout le monde, sans grimace et sans charge ; il était perpétuellement à la scène ; il avait un masque fripon et mobile, qui se ployait et se déployait à la fourberie de ses rôles » (D app. 344, p. 482). Voltaire l'avait proposé pour jouer Hérode (D 3201), mais il ne semble guère apprécier ses talents d'acteur (D 4512, D 4518, D 4541).
- 21 Lisez Guéant. Nièce de M^{me} Quinault-Dufresne, Victoire Guéant mourra en 1758 ; elle avait 25 ans. D'Argental la proposera à Voltaire pour le rôle de Nanine en 1756 (D 6811).

le gout du travail dont je ne puis me deffendre²², et de lauter par la percecution que j'ai essuiée et a la quelle je ne devais pas mattendre. je ne peux pas vous dire a quel point cet etat [p. 4] m'est a charge, j'ai besoin d'être degoutee²³ par le public ou encouragée, enfin je suis un malade qui sent des douleurs violantes quil faut ou tuer ou guerir. Si vous avez pitié de mes maux Monseigneur daignez envoyer par un de vos gens a la Comedie un billet signé de votre main par lequel vous ordonnez qu'on ce mette sur le chant a apprendre la *Coquette punie*²⁴, Si cet ordre pouvoit leur etre donne lundi a lassemblée ils ne prendroient point dautre arrangement. vous serez certainement hobbei si vous le voulez bien resolutement. je scais que plusieurs comediens desirent cet ordre et quil se repantent de m'avoir refusés²⁵. en cas Monseigneur que vous vouliez le donner j'aurai lhonneur de vous envoyer mes roles en vous suppliant de mettre un petit Ordre au bas de chacun deux pour eviter toute tracasseries, car sil ne sont pas distribués comme je le desire je ne reponds de rien et ma piece est a bas²⁶.

320

Mon Oncle est toujours a peu pres dans [la]²⁷ [p. 5] meme situation²⁸. le roy de Prusse est parti pour potsdam le trante²⁹. il lui a fait dire d'y vennir et qu'il aurait

22 Image surprenante que celle de M^{me} Denis éprise de travail. Voltaire soulignait plutôt sa paresse à écrire (voir, par exemple, D 8590 sur « ma grosse et paresseuse nièce » ; cf. D 8038, D 11939, D 17450, D 17601), qu'elle reconnaissait bien volontiers (voir notamment D 4347, D 8229, D 8643, D 8731, D 12597, D 15584, D 17275).

23 Mot raturé et non remplacé.

24 M^{me} Denis se dira victime d'une cabale et elle entend contraindre les acteurs, ce qui n'est sans doute pas un gage de succès, d'autant plus que ce n'est pas la première fois. Elle veut passer en force.

25 Lekain serait-il du nombre ? En janvier 1756, M^{me} Denis le remercie d'avoir toujours fait preuve d'amitié à son égard et elle rappelle les intrigues de Lanoue. Ce dernier aurait fait une lecture détestable de *La Coquette punie*, passant les « jolis détails et les deux meilleures scènes ». Il est l'auteur de *La Coquette corrigée*, qui sera jouée le 23 février 1756, et M^{me} Denis l'accusera de plagiat (D 6700).

26 M^{me} Denis a tout prévu. Elle avait donné le rôle de la coquette à M^{lle} Grandval (d'après D 6700). Celle-ci jouera dans *Nanine* (éd. M.-R. de Labriolle et C. Duckworth, OCV, t. 31B, 1994). M^{lle} Gaussin aurait refusé de se charger d'un rôle pour lequel elle était sollicitée. Voir C. Simonin et D. Smith, « Du nouveau sur M^{me} Denis », p. 43.

27 Texte corrompu.

28 Après la « brûlure » de l'*Akasia* sur les places publiques de Berlin le 24 décembre 1752, Voltaire est déterminé à quitter la Prusse. Le 1^{er} janvier 1753, il renvoie à Frédéric la clef de chambellan et l'Ordre du Mérite ; il s'est mis sous la protection de l'ambassadeur de France, le chevalier de La Touche. Malgré l'intervention de Fredersdorff, mandaté par le roi, il persiste dans sa résolution, suppliant Sa Majesté de « vouloir bien accepter sa démission entière ». Voltaire ne quittera Berlin que le 26 mars 1753 : « Il est plus difficile de sortir d'ici que de la Sibérie » (D 5159). Sa situation est alors celle de la résistance passive. Sur la rupture de Voltaire et de Frédéric, voir R. Pomeau et Ch. Mervaud, *De la cour au jardin*, Oxford, 1994, p. 103-129.

29 Information exacte transmise par Voltaire. Voir H. Droysen, « Tageskalender Friedrichs des Grossen vom 1. Juni 1740 bis 31. März 1763 », *Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte*, XXIX (1916), p. 95-117 (ici p. 132).

toujours son meme appartement pres du sien³⁰. Mon Oncle a repondu qu'il avoit la fievre tous les jours et que des quelle lui donneroit un peu de relache il se rendroit aux Ordres du roy³¹ je souhaite qu'il ait le courage de feindre un raccomodement qui puisse lui rendre sa liberte³² et que M^{me} de Pompadour effectue ce qu'elle m'a promis.

a legard de ma piece faites mon Seigneur tout ce qu'il vous plaira je vous montre mes foiblesses avec confiance j'ai étée indignement traitée, jai le cœur ulceré mais quel que chose que vous descidiez je ne vous en aurai pas moins dobligation mon attachement pour vous et ma [p. 6] reconnoissance ne finiront quavec ma vie.

jai lhonneur detre avec respec, Monseigneur, Votre tres humble et tres obbeissante servante [signé] Denis

Si vous avez egard a toutes mes demandes Monseigneur je vous prie denvoyer sur le chant a la Comedie affin dempecher qu'on ne joue Rome Scauvée lundi³³ sans les changemens, et denvoyer pour moi votre Ordre affin que je ne perde pas le Caresme qui est le temps le plus favorable pour le Spectacle³⁴. les Comediens nont rien actuelement qu'une Comedie nommée lenvieux³⁵ dont ils nattendent

30 Voltaire s'en vante (D 5181, D 5183, D 5190). Heinrich Lehndorff (*Dreissig Jahre am Hofe Friedrichs, aus den Tagebüchern des Reichsgrafen Ernst Ahasverus Heinriche von Lehndorff*, éd. K. E. Schmidt-Lötzen, Gotha, 1907, t. 1, p. 48) le confirme.

31 Voltaire doit se rendre de nuit chez le chevalier de La Touche, ayant dit au roi de Prusse qu'il ne pouvait sortir (D 5155). Voir aussi D 5190; D 5194: « Je ne doute qu'on ne dise à Potsdam que cette fièvre est de commande ».

32 Voltaire devra conquérir de haute lutte un semblant de raccomodement après maints orages et maintes tentatives d'intimidation. Sur ce feint raccomodement, voir D 5229, D 5231 et le commentaire qu'en fera Voltaire dans une lettre au duc de Richelieu (D 5236). Sur l'interprétation de la lettre du roi du 16 mars 1753, voir R. Pomeau et Ch. Mervaud, *De la cour au jardin*, p. 124-129 où est bien signalée (p. 128-129 et n. 174), contrairement à ce qui est affirmé dans les *Cahiers Voltaire*, 4 (2005), p. 49 et n. 178, l'hypothèse du faux formulée par A. Magnan, *Dossier Voltaire en Prusse, SVEC*, 244 (1986), p. 252.

33 Mot ajouté en interligne.

34 Voir P. Larthomas, *Le Théâtre en France au XVIII^e siècle*, Paris, PUF, 1989. La saison théâtrale s'achevait à Pâques. Aussi la période du Carême était-elle prisée dans les théâtres.

35 Pièce difficile à identifier. Il ne s'agit probablement pas de *L'Envieux ou la Critique du philosophe marié* de Destouches, représenté en 1727 et depuis longtemps passé de mode. On connaît aussi *L'Envieux* de Charles-Antoine Coypel, mort en 1752, qui a composé plusieurs comédies dont la plupart ne subsistent qu'en manuscrit (F. Moureau, dir., *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 1995). Il y a enfin *L'Envieux* de Voltaire, comédie en 3 actes, dont la composition remonte aux années de Cirey et qui formait un épisode de la violente querelle l'ayant opposé à Desfontaines. En 1738, Voltaire avait remis le manuscrit de sa pièce à l'abbé de La Marre fort désargenté pour qu'il la fit jouer à son profit (D 1678). Voltaire désirait que *L'Envieux* fût joué au Théâtre français. Madame du Châtelet en

rien. vous me direz que ce n'est pas une raison pour quelle soit mauvaise, mais sen est une du moins pour me jouer.

DEUX LETTRES DE M^{ME} DENIS À LEKAIN, 12 MAI ET 27 JUILLET 1755

Henri-Louis Lekain (1729-1778) fut l'acteur préféré de Voltaire³⁶, assurant avec succès des reprises de ses tragédies, par exemple *Amélie ou le duc de Foix* en 1752, *Hérode et Mariamne* en 1754, et des créations de grands rôles voltairiens : dans *Rome sauvée*, en 1752, il avait interprété Catilina. Voltaire l'avait remarqué en 1750, avait patronné ses débuts à la Comédie-Française où il fut reçu le 21 février 1751 et dont il ne devint sociétaire que le 2 novembre suivant, ayant eu des difficultés à s'imposer. Si Voltaire n'eut jamais l'occasion de le voir jouer à la Comédie-Française, Lekain lui rendit plusieurs fois visite, la première aux Délices en avril 1755.

322

Lorsque Voltaire, le 27 janvier 1755, invite Lekain, lui proposant d'intervenir auprès du duc de Richelieu pour qu'il obtienne un congé, M^{me} Denis a joint ses instances à celles de son oncle : « Venez voir le malade et sa garde, vous serez reçu avec le plus grand plaisir du monde » (D 6111). M^{me} Denis, qui adorait le théâtre, connaissait fort bien Lekain. Pendant le séjour de Voltaire en Prusse, elle avait été en relation avec l'acteur³⁷ et celui-ci n'omet jamais de lui adresser des politesses (voir D 5892). Le 18 mars, de Dijon, Lekain annonce sa visite et Voltaire prend tous les arrangements convenables pour le recevoir (D 6213, 24 mars 1755). Aux Délices, il jouera dans *Zaïre*, représentation qui fera pleurer les calvinistes de Genève (D 6229, D 6231, D 6233). Le 2 avril, il part, emportant les « quatre derniers magots », c'est-à-dire *L'Orphelin de la Chine*. Comme ses maigres revenus l'incitaient à se produire en province, Voltaire le recommande chaleureusement auprès du duc de Richelieu afin qu'il obtienne permission de jouer à Lyon (D 6230). Cette démarche fut couronnée de succès (D 6243). Lekain devait des remerciements à ses hôtes et c'est M^{me} Denis qui répond, le 12 mai, à une lettre de l'acteur qui ne nous est pas parvenue.

déconseilla la publication et la représentation. Le manuscrit fut renvoyé à Cirey (D 1723). Fut-il présenté de nouveau aux comédiens ? Quand et par qui ? On l'ignore. S'il s'agit de cette pièce, le ton de M^{me} Denis est, pour le moins, cavalier. Il semble plus probable que la comédie en question soit celle de Coppel. Voir C. D. Brenner, *A Bibliographical List of Plays in the French Language, 1700-1789*, Berkeley, 1947.

36 Voir l'article de M. Couvreur, « Lekain, Henri-Louis Caïn ou Kaïn, dit », *Dictionnaire général de Voltaire*, p. 712-714. Lekain est l'auteur de *Mémoires*, publiés en 1801.

37 Voir D 4172, 19 juillet que A. Magnan propose de dater de 1752 : *Dossier Voltaire en Prusse*, p. 78 et 148.

M^{me} Denis, l.a.s. à Lekain, Genève, 12 mai [1755]. 4^o, 3 p., ad. p. 4; cachet de cire rouge et cachet postal de « GENEVE ». L'adresse est de la main de Collini. Cette lettre est la D 6268 dont Besterman a publié des extraits d'après quatre catalogues de vente. L'autographe permet de restituer la date qui est bien le 12 mai³⁸. Entre crochets, les passages édités par Besterman.

[p. 1] des delices ce 12 mai par geneve

j'ai reçu votre lettre de lion Monsieur qui ma fait un plaisir extreme. [j'avais appris tous vos succes par la renommée³⁹. Convennez que lion est une ville charmante pleine d'opulence et de gout.

les pavez retentissent de gengiskan tout le monde m'en parle il seroit a souhaiter cependant que la piece fut moins connue afin quelle ait le charme de la nouveauté quand elle paroitra⁴⁰.

je ne conçois pas comment M^r de chymene a pu la lire⁴¹ car vous netes pas fort liez ensemble il est brouillé avec M^{lle} Cleron], et il ne voit M^r d'argental. cependant il me mende qu'il la lue et fait meme des remarques sur l'ouvrage [ce n'est pas que jen sois fâchée au contraire] il est fort de nos amis et je suis bien sur quil sinteresse veritablement a l'ouvrage.

[au reste Mon Oncle ne la trouve point encor dans sa perfection et veut y retravailler beaucoup⁴²]. M^r d'argental lui mende que je veux une scene du mari au 5^{eme} acte et quil n'est pas de cet avis je le crois bien ; car il n'y auroit pas le sens commun [p. 2] je n'ai jamais demendé cette scene au 5^{eme} acte dieu me preserve d'une pareille betise⁴³.

38 La coquille typographique de D 6828, « 21 mai », a été rectifiée ultérieurement (OCV, t. 130, p. 152).

39 Voltaire était en relation épistolaire avec Jean-Robert Tronchin, banquier à Lyon, qui lui fit part du plaisir qu'il avait eu à voir jouer Lekain (d'après D 6245).

40 M^{me} Denis se fait l'écho d'inquiétudes de Voltaire. Il a remis ces quatre actes destinés au comte d'Argental dans un paquet cacheté (D 6261) et s'étonnera d'une fuite probable, le marquis de Ximénès ayant écrit à M^{me} Denis à son sujet (cette lettre n'a pas été retrouvée).

41 Le 4 mai, Voltaire demande à d'Argental si le marquis de Ximénès a assisté à une lecture des quatre actes (D 6261 ; mêmes interrogations dans D 6263).

42 Voltaire le promet à d'Argental lorsque *La Pucelle* ne le fera plus enrager (voir D 6274, D 6284, D 6293, D 6308). Il réécrit les « magots » à partir du 23 juin 1755 (D 6330).

43 À Plombières, Voltaire avait montré une première esquisse en 3 actes de sa pièce qu'il trouve moyen de faire passer à 5 actes (voir D 6137, 6 février [1755]). Le 8 mars, il commente ironiquement la transformation de son Gengis Khan barbare en héros amoureux : « c'est Arlequin poli par l'amour » (D 6200). Il y a bien une « scène du mari » au cinquième acte,

a legard des vers foibles ou des mots repetés qu'ils ont remarqués il n'est pas douteux que mon Oncle les changerea. ce sont de ses petites choses qui ne se font que lors qu'on est contant de louvrage.

vous⁴⁴ etes entré dans nos vues Monsieur au sujet de gengis faites lhabit a votre fantesie⁴⁵ et soiez sure que le tresorier de la Comedie aura ordre de vous le paier. Mon Oncle voudroit bien pouvoir vous marquer son amitié dans des choses plus importantes. nous vous aimons tous les deux comme notre enfant, et nous prenons a vos talens et a tout ce qui vous touche le plus vif interes.

vous me faites grand plaisir de me parler de M^f le Comte dautré⁴⁶, je ne connois guere dhomme qui ait une tournure de conversation aussi agreable et soutenue avec tant desprit. quand vous le verrez je vous prie Monsieur de lui dire combien je suis reconnoissante de son souvenir et assurez le que lors quon la connu on ne peut l'oublier [p. 3] je vous menderai des nouvelles de gengis lors que mon Oncle y travaillera il finit actuelement un autre ouvrage⁴⁷ et ne peut se mettre a celui-ci que dans une couple de mois. [je suis sure que la piece sera

324

sans doute fort différente de celle qui déplaît au comte d'Argental. Idamé, qui refuse l'amour de Gengis Khan, obtient d'avoir une ultime entrevue avec son mari, Zamti (Acte V, scène 4). Les deux époux décident de mourir ensemble (scène 5). Ils sont désarmés par Gengis Khan qui prouve sa grandeur dans la clémence : « Je fus un conquérant, vous m'avez fait un roi » (scène 6). Sur la manière de préparer « la scène du poignard », voir D 6332 et D 6340.

44 Suivent deux mots raturés : « nous aviez ».

45 Fils d'un orfèvre, Lekain a reçu une formation d'artisan. Il avait gardé des aptitudes pour le dessin qu'il mit au service de la mise en scène. Il la voulait spectaculaire. Voltaire s'enthousiasme pour « le dessin de la décoration chinoise » que lui soumet Lekain (D 6294, 4 juin 1755) et paie son costume (D 6359, [27 ou 28 juillet 1755] et D 6463, 6 septembre [1755]). De nombreux documents ont été exposés à Genève en 2003 sur les représentations de *L'Orphelin de la Chine* à la Comédie-Française en 1755 et en 1965, et en Chine en 1990 (*Voltaire et la Chine*, Institut et Musée Voltaire, Genève, 5 mai-4 octobre 2003, Éditions Cristel, 2003).

46 Henri-Jean-Baptiste Fabry de Moncault, comte d'Autrey (9 juin 1723-6 octobre 1777). Voltaire avait bien connu sa mère, Marie-Thérèse Fleuriau, comtesse d'Autrey ; il le rappelle à son fils le 6 septembre 1765 (D 12871). La comtesse d'Autrey avait hérité de la maison de M^{me} de Fontaine-Martel qu'elle loua, en 1742, à Voltaire et M^{me} du Châtelet (D 2563 et D 2585). Voltaire ne partagera pas l'enthousiasme de M^{me} Denis pour le comte d'Autrey lorsque celui-ci, en 1765, s'avisera de combattre les encyclopédistes dans *Le Pyrrhonien raisonnable, ou méthode nouvelle, proposée aux incrédules par M. l'abbé de **** (La Haye, 1765), qui figure dans sa bibliothèque (BV 227). Voltaire déplorera qu'il emploie son esprit à « défendre la plus détestable des causes » (D 12445). Voir l'échange de lettres entre le comte d'Autrey et Voltaire, D 12783, 1^{er} juillet 1765 et D 12871, 6 septembre 1765 : le comte d'Autrey devait effectivement avoir « une tournure de conversation » à la fois agréable et soutenue, mais il optera pour une carrière d'apologiste.

47 Voltaire se consacre à son « essai sur l'histoire générale » : D 6261, au comte d'Argental, 4 mai [1755].

jouée amerveille et que vous et M^{lle} cleron ferez les delices de paris. pour moi je resterai aux miens⁴⁸ et j'attendrai⁴⁹ que la renommée viene m'apprendre ce que je scai deja que vos talens sont aussi precieux que votre caractere est aimable]. ne doutez jamais Monsieur de mon estime et de ma plus inviolable amitié [signé] Denis

[p. 4] [suscription] A Monsieur / Monsieur le Kain / Comédien du Roy / a Paris

La lettre suivante de M^{me} Denis à Lekain est inédite. Elle recommande Collini en partance pour Paris, ce qui permet de la dater. D'après ses mémoires parus sous le titre *Mon séjour auprès de Voltaire*⁵⁰, Cosimo Alessandro Collini, secrétaire de Voltaire depuis 1752, partit de Genève le 27 juillet 1755 (p. 151) en compagnie d'une jeune dame florentine d'une grande beauté. Il séjournera six semaines dans la capitale. Voltaire lui ayant écrit le 29 août 1755 : « Prenez votre provision de plaisir, et revenez quand vous n'aurez rien de mieux à faire » (D 6448), Collini partit de Paris huit ou dix jours après avoir reçu cette lettre (p. 162). Il avait quitté Genève muni de force lettres de recommandation de Voltaire au comte d'Argental (D 6360), à M^{me} de Fontaine (D 6358), à Lekain (D 6350). M^{me} Denis avait écrit également à sa sœur, M^{me} de Fontaine, affirme Collini (p. 152), qui n'a pas signalé ce billet destiné à Lekain. On attendait du secrétaire, entre autres missions, qu'il donnât des nouvelles de la comédie et de la représentation de *L'Orphelin de la Chine*. Il assistera à la première le 20 août, ne disant mot, dans ses mémoires, de Lekain desservi par une voix trop faible : « *L'Orphelin de la Chine* eut deux factions pour et contre ; un parti voulait le faire réussir, un autre voulait le faire tomber. Cet ouvrage fut couronné du plus brillant succès. Mademoiselle Clairon, autant que la pièce, triompha de la cabale. Elle joua le rôle d'Idamé avec tant d'expression et de sensibilité, qu'elle partagea avec Voltaire le triomphe de cette journée. Je me hâtai de rendre compte de ce succès à l'auteur et à madame Denis » (p. 153). Selon M^{me} Denis, Voltaire aurait reçu trente lettres de Paris après la première de cette pièce (D 6443, à Collini). Comme bien d'autres, celle de Collini n'a pas été retrouvée.

MS-CC-11 / D 6357a

M^{me} Denis, l.a.s. à [Lekain], [Les Délices, 27 juillet 1755]. 4°, 2 p., p. 2 bl. Pour l'identification du destinataire et la datation, voir D 6357-D 6359.

48 La lettre est écrite des « Délices », résidence de Voltaire à proximité de Genève.

49 Mot ajouté en interligne.

50 C. A. Collini, *Mon séjour auprès de Voltaire*, Paris, 1807 [désormais *Mon séjour*].

Monsieur

Vous avez sans doute lu la pièce en êtes vous content. pour moi je ne doute pas que vous ne jouiez le rôle comme un ange⁵¹.

nous avons eu ici Fierville⁵² il a un grand respect pour vos talents, et c'est une preuve qu'il a du goût. je ne lui ai rien vu jouer de suite, il m'a paru un fort bon garçon. je vous adresse M^r Colini qui va tout'express à Paris pour vous voir jouer⁵³, je vous prie d'avoir bien soin de lui et de lui faire voir la Comédie la plus souvent que vous pourrez⁵⁴. vos projets de décoration sont charmants⁵⁵ que ne puis je vous aller applaudir et vous dire que j'aurai toujours Monsieur pour vous la plus constante et la plus inviolable amitié [signé] Denis

326

51 La distribution des rôles ne se fera pas sans mal. Lekain revendiquait celui de Gengis Khan que Grandval lui disputait. Voltaire essaya de se tenir en dehors de ces dissensions, laissant le champ libre à d'Argental et au duc de Richelieu (D 6365, D 6366). Il pensait que la voix de Lekain ne portait pas : « il est détestable dans le noble » (D 6377). Sur la distribution des rôles, voir les explications de Voltaire dans D 6414.

52 Le 2 mai 1755, Louis Eugène, prince de Wurtemberg, recommandait Fierville, un acteur attaché à la cour de la margrave de Bayreuth, porteur d'une lettre destinée à Voltaire (D 6260). Fils d'un acteur qui mourut à l'âge de 106 ans (voir D 5601, n. 1 et D app. 344), Fierville fils fit carrière en Allemagne (J.-J. Olivier, *Les Comédiens français dans les cours d'Allemagne*, Paris, 1901-1905, t. 2, p. 58). Le jugement de Voltaire, le 23 juin, était favorable : « J'ai actuellement chez moi le fils de Fierville. Il y a de quoi faire un excellent comédien, et s'il ne veut pas jouer tous les mots, il jouera très bien. Il a de la figure, du sentiment, surtout de la voix, et un amour prodigieux pour ce malheureux métier si méprisé, et si difficile » (D 6320).

53 Le voyage de Collini avait d'autres objets. Le secrétaire devait intervenir afin d'empêcher la publication d'une version altérée de *La Pucelle*, grand sujet de tracas pour son maître : « Je travaillai avec ardeur à l'objet de ma mission. Je vis le président Hénault et M. de Malesherbes, qui avait alors l'inspection de la Librairie » (*Mon séjour*, p. 151). Le 30 juillet 1755, Voltaire incite le comte d'Argental à utiliser ses talents de copiste pour remettre à la marquise de Pompadour une copie « bien musquée » de *L'Orphelin de la Chine* et parfaitement lisible. Or l'écriture de Collini est « agréable » : « Il connaît la pièce. Il doit être las de l'avoir copiée mais si vous voulez avoir la bonté de la lui faire copier chez vous, il prendra volontiers cette peine... » (D 6364). On pense aux plaintes de Collini du 27 novembre 1755 : « Il use tellement mes doigts à force de me faire écrire qu'il n'y a presque plus que mes ongles, qui ne tiennent à rien » (D 6601). Collini eut aussi fort à faire avec un brigandage de librairie dans lequel M^{me} Denis était compromise par l'indélicatesse du marquis de Ximénès, une édition de *l'Histoire de la guerre de 1741* entreprise par le libraire Prieur. « Je rendais compte de mes démarches à madame Denis qui, de son côté, m'écrivait tous les jours », écrit Collini (*Mon séjour*, p. 152). Voir les nombreuses lettres d'explication de M^{me} Denis, D 6436, à Collini ; D 6437, à d'Argental ; D 6440, à Malesherbes, D 6441, à la marquise de Pompadour ; D 6442, à Malesherbes ; D 6443, à Collini ; D 6444, à Michel Lambert ; D 6445, au duc de Richelieu. En septembre, tout semble réparé, grâce à l'intervention de M^{me} de Pompadour ; l'édition subreptice est saisie. M^{me} Denis avoue enfin à son oncle « sa tracasserie avec Chymène » (D 6462).

54 Collini a fréquenté Lekain pendant son séjour parisien (*Mon séjour*, p. 152). Il se plaindra qu'on lui ait fait payer sa place à la comédie (d'après D 6445).

55 L'enthousiasme de M^{me} Denis ne faiblit pas.

Philibert Cramer (1727-1779) avait repris en 1753, avec son frère aîné Gabriel, l'imprimerie Chouet que leur grand-père Jean-Antoine avait achetée en 1693. C'est lui qui s'était rendu à Colmar en 1754 pour proposer à Voltaire d'imprimer ses œuvres. Ce bel homme, si l'on en juge d'après le portrait anonyme reproduit dans *Voltaire chez lui*, fera une jolie carrière à Genève. Il devint en 1764 secrétaire de la justice, puis membre du Petit Conseil, trésorier général⁵⁶. Écrivant à Dominique Audibert, un prospère commerçant protestant, secrétaire de l'Académie de Marseille qui, le premier, avait alerté Voltaire sur l'affaire Calas (voir D 1153) et qui était venu à Ferney au printemps, Philibert Cramer lui donne des nouvelles de Genève et de sa région. Il montre de la répugnance à devoir, une fois encore, participer aux représentations théâtrales organisées par Voltaire en l'honneur de ses visiteurs et qui faisaient pour lui figure de corvée : « j'avais besoin de mener une vie régulière, et voilà qu'il faut jouer la comédie ». Il faut dire que le pauvre Philibert dut en 1762 tenir des rôles de premier plan dans trois pièces représentées sur la scène ferneysiennese⁵⁷, sans compter les répétitions que lui imposait M^{me} Denis et auxquelles il pouvait difficilement se soustraire alors que les Cramer mettaient sous presse *La Pucelle* et les *Commentaires sur Corneille*. La question ne pouvait laisser son correspondant indifférent. Audibert avait quitté précipitamment Ferney fort enrhumé le jour où il devait jouer Antigone dans *Olympie*. Voltaire s'était réjoui d'apprendre que son goût pour la comédie augmentait (D 10516). Qu'en était-il réellement ? Comédiens malgré eux, les acteurs amateurs se comprenaient à demi-mot. En mars 1762, ils avaient joué dans la comédie *Le Droit du seigneur*, Cramer dans le rôle de Dignant, Audibert dans celui de Champagne. En avril, alors que Lekain était à Ferney, on représenta *Alzire* avec Philibert dans le rôle de Don Gusman et Audibert dans celui d'un officier américain. Cramer était donc chargé des rôles importants, peut-être en vertu de son physique avantageux, tandis que Dominique Audibert se contentait de rôles secondaires⁵⁸. Cette lettre manifeste une certaine connivence, fruit peut-être d'une sympathie mutuelle ; mais on remarque que Cramer se montre fort intéressé par les affaires d'Audibert. S'agit-il seulement de sollicitude de sa part ? La rumeur selon laquelle un des navires affrétés par son correspondant pour le commerce de l'indigo aurait été « pris » l'arrache à un long silence épistolaire et le

56 Voir Jean-Daniel Candaux, « Le petit monde genevois de Voltaire », *Voltaire chez lui. Genève et Ferney*, Genève, Skira, 1994, p. 139-140 ; le portrait de Philibert Cramer se trouve p. 139.

57 J.-D. Candaux, « Précisions sur Henri Rieu », dans Ch. Mervaud et S. Menant (dir.), *Le Siècle de Voltaire. Hommage à René Pomeau*, Oxford, Voltaire Foundation, 1987, 2 vol., t. 1, p. 203-243, ici, p. 239-240.

58 Voir *Le Droit du Seigneur*, éd. W. D. Howarth, OCV, t. 50 (1986) et *Alzire*, éd. T. E. D. Braun, OCV, t. 14 (1989).

détermine à prendre la plume malgré la torpeur estivale. Audibert serait-il au bord de la faillite? A-t-il seulement pris le soin de faire assurer son vaisseau? Cramer semble ne donner des nouvelles de Genève et de Ferney que pour s'enquérir de l'état des affaires de son ami protestant, aux intérêts duquel certaines familles genevoises pouvaient être liées.

MS-CC-63 / D 10653a

Philibert Cramer, l.a.s à Dominique Audibert, Genève, 15 août 1762. 4°, 4 p., ad. p. 4. Cachet de cire rouge et cachet postal de « GENEVE » en p. 4. Le destinataire a porté en page 4 une mention de classement, « Philibert Cramer », et la date de réponse, « re[pondu] le 30 aoust 1762 ».

328

[p. 1] J'ai été si malade tout l'été que je n'ai pas trouvé un bon jour pour vous écrire. Vous devez croire mon cher Monsieur que je n'ai pas été le maître de remplir mes devoirs les plus agréables, mon silence avec vous en est une preuve bien assurée. Depuis quelque tems, je suis on ne peut pas plus mal à mon aise, les chaleurs excessives⁵⁹ m'ont accablé, et je ne suis pas beaucoup mieux depuis quelles ont cessé. Je viens d'apprendre qu'on a pris un vaisseau très riche auquel vous êtes fort intéressé⁶⁰. Cette nouvelle en suspendit mes maux, et me donne la force de vous demander ce qui en est. dites le moi je vous prie; j'en suis très inquiet; on parle de sommes si considérables que la fortune la plus brillante en seroit ébranlée. je me flatte qu'il y a beaucoup d'exagération, dans ce qu'on raconte, j'espère aussi que vous avez pris la précaution de faire assurer, et que ce n'est qu'une occasion perdue de gagner beaucoup d'argent. J'en serois fâché, mais j'atens avec bien de l'impatience de savoir que ce n'est que cela. Tirez moi de peine je vous en conjure, et quand vous devriez ne me dire qu'un mot ne faites pas languir mon impatience.

Tout le monde est a la campagne, la ville est deserte, j'y ai passé cependant une partie de l'été; je l'abandonnerai cet automne; et je ferai tous mes efforts pour rétablir ma santé. On attend Mr. de Richelieu⁶¹; j'en suis fort fâché, j'avois besoin de mener une vie régulière, et voila qu'il faut jouer la comédie. Cette

59 Chaleur dont Voltaire ne se plaint qu'une seule fois (D 10630), étant trop occupé par l'affaire Calas durant cet été 1762.

60 La suite de la lettre nous apprend que ce navire transportait une cargaison d'« indigo » dont on se servait alors pour teindre les étoffes en bleu. Marseille commerçait avec les Indes, où pousse l'indigotier. Le commerce de l'indigo se faisait également avec les Antilles. Nous n'avons pu identifier ce vaisseau, qui a peut-être été victime de l'hégémonie maritime anglaise pendant la guerre de Sept Ans.

61 On l'attendra pendant quelques semaines (voir D 10658, 18 août; D 10674, 25 août; D 10695, 8 septembre). Il arrivera le 1^{er} octobre d'après D 10744. Sur les honneurs prévus pour son arrivée, voir D 10713. Il repart le 4 octobre (D 10742).

Olimpie éternelle⁶², nous aprenons Sémiramis⁶³, on m'a donné ces vers que j'apprens par complaisance. [p. 2] Le souvenir de la vie que j'ai mené cet hiver à fernez me fait trembler⁶⁴; j'irai le jour de la pièce, et je reviendrai le lendemain.

Genève foisonnera dérangés. Nous avons Madame D'enville et ses enfans⁶⁵; Mr. de Villars vient occuper Tournai⁶⁶, Mr de Richelieu aux délices; Mad^e d'Harcourt qui ne va pas trop bien nous restera cet hiver selon les apparences⁶⁷. La pauvre Mad^e dalbertas n'est point en état de s'en aller, elle vient de prendre un appartement une année encore⁶⁸. Elle avoit été un peu mieux pendant quelque tems, depuis un mois, je la trouve plus mal. Je ne sais point ce que pense le Docteur, c'est un homme inabordable, qui ne peut pas souffrir qu'on lui parle de ses malades, tant qu'il trouve de la difficulté à les guérir. La résistance dans les maux l'irrite contre les malheureux qui les endurent, alors il attribue tout au moral⁶⁹, et il n'y a pas moiien de l'entendre; je me flate cependant que le temps pourra changer l'assiette de son ami, mais je crains que ce ne soit très long, et en attendant elle se desespère.

- 62 Il était prévu d'en régaler le duc de Richelieu (D 10679). Le 2 décembre 1761, Voltaire, lassé des attermoiements de ses amis parisiens, décide de représenter *Olympie*: « Vous ne voulez pas jouer Cassandre, eh bien, nous allons la jouer nous » (D 10189). On projette de faire venir Lekain (D 10350) et, le 24 mars, Voltaire envoie au duc de Villars une « Relation de ma petite drôlerie », c'est-à-dire de la représentation d'*Olympie* (D 10388) qui fera pleurer les Genevois (D 10394). On la jouera le 23 septembre devant les ducs de la Roche-Guyon et de Villars (D 10723), puis devant le duc de Richelieu.
- 63 Cette tragédie faisait partie du programme des réjouissances, comme M^{me} Denis l'annonçait à Lekain (D 10350). Théodore Tronchin, fort aimable, écrira le 17 septembre: « On va jouer *Olympie* et *Sémiramis* et je ne sais quoi. Ce que je sais bien, c'est qu'on jouera mal » (D 10707). Voltaire jouera le rôle du grand prêtre dans *Sémiramis* (D 10777).
- 64 Si son frère Gabriel joue supérieurement (voir D 10419, D 10388), Philibert manque décidément d'enthousiasme. Voltaire le juge paresseux (D 12312).
- 65 Marie-Louise-Nicole de La Rochefoucault, duchesse d'Anville, arrive à Genève le 23 mai 1762 (D 10466, commentaire). Voltaire avait l'intention de lui offrir les Délices, mais malade, il dut y renoncer (D 10478). Elle loue 200 louis un simple appartement pour trois mois, se trouve logée auprès du temple et entend « détonner des chansons hébraïques ». Elle partit de Genève après le 13 novembre 1762 (D 10789).
- 66 Le duc de Villars remercie Voltaire le 26 mai 1762 de lui avoir proposé son château de Tournai pour son séjour à Genève (D 10472).
- 67 Le comte d'Harcourt avait conduit sa femme à Genève afin qu'elle consulte Tronchin (D 10057, D 10098). La cure ne réussit pas. En 1765, elle suivra le docteur Tronchin à Paris « dans un lit dont elle ne sortira point sur la route » (D 12988).
- 68 Marguerite-Françoise de Montullé, épouse de Jean-Baptiste d'Albertas, premier président des comptes, était traitée par Tronchin. En février 1760, d'après Gabriel Cramer, le « Docteur promet à mme d'Albertas cinq ou six mois de douleur et cinquante ans de bonne santé » (D 8780). Il soigne alors Philibert par des bains froids. M^{me} d'Albertas se portera mieux en novembre 1760 (D 9420). Répit de courte durée.
- 69 Trait de caractère signalé par Ph. Cramer qui peut éclairer les relations de Voltaire et de Théodore Tronchin.

Rousseau dont vous me parlez est à Neufchatel a ce qu'on dit, sous la protection du Roi de Prusse⁷⁰ qui a mandé a Milord Maréchal Gouverneur du Roi de le traiter avec toute sorte de distinction. Ce Roi la ne perd aucune occasion de se montrer supérieur aux autres ; je lui sais grand gré de ce qu'il fait aujourd'hui. Rousseau malade pauvre et persécuté me faisoit hair le genre humain. ses ouvrages font toute ma consolation, et le contrat social a bien augmenté l'idée que j'avois de lui⁷¹.

[p. 3] Que dit-on de la paix⁷²? On nous l'annonce d'Angleterre, de Paris on en parle un peu moins affirmativement⁷³. Il paroît cependant que cela tient a l'empire de l'Espagne. Je crains fort qu'elle n'abandonne pas si tot l'espérance d'envahir le portugal, et que la France ne porte les chaines de l'Espagne⁷⁴ après avoir porté celles de l'Autriche. dites moi ce que vous en savez et dites moi

- 70 Le 19 juin 1762, le Petit Conseil de Genève avait condamné l'*Émile* et le *Contrat social* à être brûlés et son auteur à « être saisi et appréhendé » au « cas qu'il vienne dans la ville » (*Les Confessions*, livre XII, B. Gagnebin et M. Raymond, dir., *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1959, t. 1, p. 590 et n. 5). « Genève et la France » lui étant fermés (p. 592), Rousseau trouva refuge à Môtiers le 10 juillet (p. 1205). Le *Mercur suisse*, édité à Neuchâtel, a publié le réquisitoire de Joly de Fleury contre l'*Émile*. Les pasteurs font condamner l'ouvrage par les autorités locales. Rousseau écrit à milord Georges Keith, gouverneur de la principauté de Neuchâtel, pour lui demander le droit de séjour (*Correspondance complète*, édition R. A. Leigh, Genève, Institut et Musée Voltaire, et Oxford, Voltaire Foundation, lettre 1978). Il apprend avec soulagement que le roi de Prusse lui accorde l'asile sur ses terres (lettre 2047). En août 1762, il prend la décision de ne point aller à Neuchâtel (lettre 2130). En juin 1762, Voltaire croyait que Jean-Jacques était à Amsterdam (D 10526) ; en juillet, il sait qu'il est « dans le pays de Neuchâtel » (D 10998, D 10601, D 10607).
- 71 Remarque intéressante qui témoigne de la popularité de Rousseau à Genève. Cramer aurait difficilement pu manifester un tel enthousiasme en présence de Voltaire qui raillait « Jean-Jacques » et son « contrat insocial ». Cet éloge peut aussi s'expliquer par le souci qu'avait Philibert de complaire à son correspondant, Audibert lui ayant probablement parlé de Rousseau en termes élogieux.
- 72 L'issue de la guerre de Sept Ans est imminente. Après la mort d'Élisabeth, le tsar Pierre III, grand amirateur de Frédéric II, s'est empressé de signer un traité de paix avec la Prusse le 5 mai 1762, puis une alliance militaire le 19 juin. Mais le 9 juillet, Catherine II prend le pouvoir. Elle propose en vain sa médiation pour une paix générale, Frédéric voulant poursuivre la guerre. À la suite d'une activité diplomatique intense, des préliminaires de paix seront signés entre l'Angleterre, la France et l'Espagne le 3 novembre 1762 à Fontainebleau (voir R. Waddington, *La Guerre de Sept Ans*, Paris, 1899-1914, t. 5, p. 360-363). Comme Philibert Cramer, Voltaire est dans l'expectative en septembre 1762 (D 10686).
- 73 Le 14 août, Thiriot écrivait des Délices à Damilaville : « Il y a ici beaucoup d'Anglais tout prêts à vous parier deux contre un que la paix est faite entre l'Angleterre et la France [...] » (D 10649).
- 74 Après avoir adopté une posture neutraliste, l'Espagne s'était alliée à la France par le Pacte de famille du 15 août 1761. Elle déclara la guerre à l'Angleterre le 2 janvier 1762 et tenta d'envahir le Portugal, notamment pour renforcer sa position face à Londres dans des négociations de paix qui s'annonçaient difficiles : la marine anglaise menaçait son commerce et ses positions coloniales à La Havane, prise le 13 août, et aux Philippines.

surtout que cet indigo n'étoit point à vous. C'est la l'objet de ma lettre, et je vous en parlerois toute la journée, si j'écoutois l'intérêt que j[⁷⁵]. Bonjour mon cher Monsieur, aimez moi toujours, je vo[us⁷⁶] en prie, et comptez sur l'attachement le plus inviolable.

Genève 15^e aout [signé] Philibert Cramer

Le pauvre Sauvigni⁷⁷ ne se porte pas trop bien, et vous fait mille amitiés.

[p. 4] [suscription] A Monsieur / Monsieur Audibert / chez Messieurs Tourton et Baur⁷⁸ / à Paris

UNE LETTRE DE HENRI-LOUIS LEKAIN AU COMTE D'ARGENTAL, 2 AOÛT 1776

Voltaire n'eut jamais la possibilité de voir Lekain jouer sur la scène de la Comédie-Française. Lorsqu'il arrive à Paris le 10 février 1778, d'Argental, l'ami de toujours, lui annonce l'affreuse nouvelle : Lekain est mort l'avant-veille. Il avait terminé sa carrière en jouant *Adélaïde du Guesclin* le 24 janvier. Voltaire avait pu juger, à plusieurs reprises, du talent de son « cher Roscius » : en 1755, aux Délices ; en 1762, à Ferney ; en 1772, où il s'est produit à la Châtelaine. En juillet 1776, il vient inaugurer le nouveau théâtre de Ferney.

Car Voltaire, à l'âge de 82 ans, venait de se lancer dans une nouvelle entreprise : doter sa colonie d'un « joli théâtre ». Depuis six ans, celui du château était fermé, transformé d'abord en magnanerie, puis en atelier d'horlogerie. En septembre 1775, Voltaire, qui ne peut se passer d'une scène à proximité – celle de Châtelaine est à deux lieues –, a demandé à Joseph-François Gallier de Saint-Gérard, directeur des spectacles à Dijon, protégé de M^{me} de Saint-Julien, de lui installer un nouveau théâtre. Il avance les fonds : le contrat, passé devant notaire le 7 mai 1776, fait état d'un prêt de 24 000 livres octroyé à Saint-Gérard. Il s'agit de transformer un grand magasin situé sur un terrain du centre du village, acheté à Étienne Perrachon, en salle de spectacle (actuellement 26, Grand'rue)⁷⁹.

75 Verbe restitué : texte corrompu.

76 Lettres restituées : texte corrompu.

77 Personnage difficile à identifier. Louis-Jean Berthier de Sauvigny, intendant général de la généralité de Paris, a rendu visite à Voltaire à Ferney en 1761 (D 10122). Connaissait-il Cramer et Audibert ?

78 Banquiers à Paris : voir la suscription de D 10573, Voltaire à Audibert, 9 juillet 1762, et le post-scriptum de D 10585, Voltaire à Philippe Debrus, 14 juillet 1762.

79 Voir Ariane Girard, « Les théâtres de la région genevoise au temps de Voltaire », *Voltaire chez lui*, p. 98-99 et Bruno Racle, « La Comédie, 26, Grand 'Rue », *Ferney-Voltaire. Pages d'histoire*, Annecy, 1990, p. 152-153.

Pour l'inauguration, le 22 juillet 1776, on sollicita, en faveur de Lekain, un congé exceptionnel de la Comédie-Française obtenu grâce à l'intermédiaire de M^{me} de Saint-Julien qui n'hésita pas à s'adresser à la reine Marie-Antoinette⁸⁰.

332

Lekain vint donc pour huit représentations triomphales à la Châtelaine et à Ferney. Les Suisses furent ravis de la performance du Garrick français (D 20263). Louise-Suzanne Gallatin rapporte au prince de Hesse-Cassel qu'il attira à Ferney un « monde infini » : on compta dans les rues de Ferney un tel encombrement de « deux cents carrosses » que plusieurs « ne purent pas rentrer en ville » (D 20246, 7 août 1776). Mais Voltaire n'a vu que *Tancrede*. Il est mécontent que Lekain ait joué *Gaston et Bayard* de Pierre-Laurent Burette de Belloy, une tragédie ridicule qu'il a annotée sans indulgence⁸¹. Il reproche à Lekain de n'avoir pas fait tout ce qu'il pouvait pour remettre *Olympie* au-devant de la scène en la représentant devant la reine (D 20271). Shakespeare, surtout, est à l'origine de sa mauvaise humeur. Le 19 juillet 1776, jour de l'arrivée de Lekain à Ferney, « le sang pétillait dans [ses] vieilles veines ». Il vient de lire deux volumes d'un « nommé Tourneur », coupable d'un affront fait à la France, qui veut « nous faire regarder Shakespeare comme le seul modèle de la véritable tragédie », comme « le dieu du théâtre ». Il se sent capable de « faire un mauvais coup » (D 20220, à d'Argental). Dans la bibliothèque de Voltaire, on trouve les tomes 1 et 2 de *Shakespeare traduit de l'anglais* par P.-P.-F. Le Tourneur Catuélan et J. Fontaine-Malherbe (Paris, 1776, BV 3162). Il mettra au point sa *Lettre à l'Académie française* tenue prête pour être lue devant cette assemblée le 25 août, jour de la Saint-Louis. Le 30 juillet, Lekain lui a dit que « presque toute la jeunesse de Paris est pour Le Tourneur, que les échafauds et les bordels anglais l'emportent sur le théâtre de Racine et sur les belles scènes de Corneille » (D 20232). Le comte d'Argental, qui recevait alors maintes lettres où Voltaire n'a pas de mots assez durs pour condamner Shakespeare, dut apprécier celle de Lekain évoquant, de manière quelconque peu idyllique, Ferney.

MS-CC-20 / D 20239

Henri-Louis Caïn, dit Lekain, l.a.s. à Charles-Augustin Feriol, comte d'Argental, Ferney, 2 août 1776. 4°, 4 p. Une main inconnue a porté la mention de classement « 34 » en haut à gauche de la p. 1. C'est la lettre D 20239 publiée partiellement par Besterman d'après des catalogues de vente et d'après Jean-Jacques Olivier, *Henri-Louis Le Kain*, Paris, 1907, p. 129. L'autographe permet de restituer les passages manquants ainsi que la disposition du texte.

⁸⁰ Sur ce voyage de Lekain, sur le refus du duc de Duras, sur l'entregent de M^{me} de Saint-Julien, voir D 20243, D 20245, D 20250, D 20253, D 20271, D 20275.

⁸¹ *Corpus des notes marginales*, Berlin, Akademie-Verlag ; Oxford, Voltaire Foundation, 1979, 6 vol. parus, t. 1, p. 272-277.

[p. 1] Ferney, ce⁸² 2. D'auguste 1776.

Monsieur.

Je ne sçais pas⁸³ si les Champs Elisés, tant célébrés par Homère et Virgile, ont quelque chose de plus enchanteur que la terre de Ferney, dans l'état de prospérité où Monsieur de Voltaire l'a mise, et le pays superbe dont ce charmant domaine est environné; ce qu'il y a de sur, c'est que je n'en demanderais pas d'autres à Dieu pour récompense de mès faibles travaux⁸⁴; (si toutes fois un excommunié⁸⁵ pouvait solliciter une grace, de telle nature qu'elle puisse être).

J'ose vous protester, Monsieur, que je suis icy bien moins occupé du plaisir de jouer la Comédie, que je ne suis sensible à celui de voir Monsieur De Voltaire au milieu de sès colons, ne s'occuper uniquement que de leur bien être, et dès moyens d'accroître leur fortune; c'est, en vérité, le plus touchant spectacle, et même le plus intéressant⁸⁶. Enfin, Monsieur, l'on compte aujourd'hui dans le petit Canton de Ferney, treize cent habitante [*sic*] dès deux sexes⁸⁷, toute très occupés⁸⁸, bien logés⁸⁹, [p. 2] bien nourris, vivante en paix, et priant Dieu,

82 Mot manquant en D 20239.

83 Mot manquant en D 20239.

84 Passage cité par Besterman d'après un résumé anglais.

85 En 1776 encore, les Comédiens-Français étaient frappés d'excommunication, les acteurs italiens ayant obtenu, à la demande de Riccoboni, de conserver leurs droits religieux comme en Italie.

86 Tableau de Ferney destiné aux amis les plus chers de Voltaire, mais cet exercice obligé semble refléter un réel enthousiasme de Lekain. Dans une lettre du 5 août, il évoquera encore la mise en valeur du domaine (D 20245). Cette vision du patriarche en 1776 est à mettre en parallèle avec d'autres témoignages, celui de M^{me} Gallatin du 5 juin 1776, sur les transformations de Ferney, celui de M^{me} de Vaines du 24 juin, sur le « spectacle touchant » qu'offre « le dieu du génie, le père de la bienfaisance, l'ami de l'humanité » (D 20152, D 20190). Sur Voltaire seigneur de village, voir la biographie dirigée par R. Pomeau, *Voltaire en son temps*, et l'ouvrage collectif, *Voltaire chez lui*.

87 Selon Paul-Claude Moulou, Voltaire aurait dit : « il n'y avait que 50 habitants dans ce village quand j'y suis venu et il y en a 1200 aujourd'hui » (D 20719). Chiffre corroboré par d'autres témoignages, celui du maire de Ferney-Voltaire, René Lépine, du 19 avril 1790, qui cite le chiffre de 1200 et celui de Morlet de Boisset, un militaire chargé des relevés de la carte du pays de Gex qui évalue en 1779 le nombre des habitants à 15 ou 1600 (A. Malgouverné, « Voltaire et la construction de Ferney », *Cahiers Voltaire*, 2, 2003, p. 55).

88 Sur Voltaire moteur de l'activité économique et la création d'ateliers, voir le chapitre « Les ateliers ferneysiens de Voltaire à nos jours », *Ferney-Voltaire*, p. 201-316.

89 On connaît le mot fameux de Moulou : Voltaire « commande une maison à son maçon, comme un autre commande une paire de souliers à son cordonnier » (D 21610, 8 décembre 1774). M^{me} Gallatin s'émerveille : « Les maisons naissent d'un jour à l'autre, ceux qui n'ont pas été à Ferney depuis trois mois ne le reconnaissent pas à présent » (D 20152, 5 juin 1776). Sur les dépenses immobilières engagées par Voltaire, voir D 20184, D 20376. On se reportera aussi à la section intitulée « Ferney-Voltaire, un village, un bourg, une ville » dans *Ferney-Voltaire*, p. 115-200.

dans leur différente communion⁹⁰, de conserver lès jours de leur fondateur ; leurs vœux sont trop justes pour n'être pas exaucés ; et véritablement, Monsieur de Voltaire jouit de la meilleure santé, en protestant toujours qu'il se meurt, et qu'il n'a pas quarante huit heures à vivre ; il m'assura, le jour même de mon arrivéé au Château, qu'il était bien juste qu'il rendit son dernier soupir dans les bras de celui qui l'avait fait vivre si longtemps, et le surlendemain, il assista à la Représentation de *Tancredè* qui lui fit un plaisir inexprimable⁹¹ ; j'ai saisi ce moment pour lui remettre les notes⁹² dont vous avés bien voulu me charger, mais j'ignore encor s'il en fera quelqu'usage⁹³ ; il vient de faire dès vers à la Reine, qui sont charmants et d'une fraîcheur inconcevable pour son age⁹⁴ ;

je crois qu'ils seront présentés à notre souveraine par M^r. le Maréchal de Duras⁹⁵ ; Telle était au moins son intention, lorsque j'en ay entendû la lecture.

- 90 Cette tolérance de fait établie à Ferney suscite l'admiration, mais reste fragile. Le 3 août 1776, Jean-Gal Pomeret alerte Voltaire : des menaces pèsent sur les protestants dont on voudrait interdire le culte public (D 20240). Une cinquantaine de famille de réformés natifs, fuyant Genève, s'était établie à Ferney. Versoix devait être aussi une cité de tolérance pour laquelle Voltaire avait conçu le projet de faire construire un temple. Mais Monseigneur Biord partira en guerre (R. Pomeau, dir., *Écraser l'Infâme*, Oxford, 1994, p. 422). Sur les paroisses catholique et protestante de Ferney du temps de Voltaire, voir « La religion à Ferney », *Ferney-Voltaire*, p. 57-67, 101-102, et L. Choudin, *Deo erexit Voltaire MDCCLXI. L'Église de Ferney 1760-1826*, Annecy, 1983.
- 91 La représentation a eu lieu le 21 juillet. « J'ai manqué Lekain deux fois » (D 20243).
- 92 Voltaire n'en dit mot dans sa lettre du 27 août 1776 (D 20271) et d'Argental s'en étonne : « elles contiennent mes observations et celles de M. de Thibouville par rapport à des retranchements très nécessaires et très faciles à faire » (D 20275). Il en était question depuis des mois : voir les lettres de d'Argental du 17 mai 1776 (D 20127) et du 4 juin (D 20159). D'Argental suggère de supprimer une petite scène de l'acte III de *Tancredè* et la scène 1 de l'acte IV de *Sémiramis*. Après avoir fait la sourde oreille (D 20139), Voltaire avait promis le 12 juin de s'en occuper lorsque Lekain serait à Ferney (D 20168).
- 93 Voltaire n'a rien dit de ses intentions concernant *Tancredè* à Lekain. Il manifeste de la mauvaise humeur à son égard : il prétend que l'acteur n'aime que les rôles où il écrase les autres, qu'il n'est venu à Ferney que pour gagner de l'argent (D 20271). Le comte d'Argental, dans une lettre à la fois ferme et amicale, défend Lekain (D 20275). En fait, Voltaire est furieux que Lekain ait joué des « antiquailles ». Il a été influencé par des remarques de Jean de Vaines sur l'acteur (voir D 20238 et D 20250).
- 94 Obtenir le congé de Lekain n'avait pas été aisé. D'Argental avait échoué auprès du maréchal de Duras prétextant que la reine avait du plaisir à l'entendre (D 20198). M^{me} de Saint-Julien s'est entremise auprès de la princesse d'Hénin (D 20197). Voltaire a donc envoyé un quatrain à Étienne Guignot de Monconseil, princesse d'Hénin, sur cette « reine si chérie » (D 20205). Il adresse à Lekain des vers célébrant la reine : « On m'a conté que souvent elle-même, / Se dérobant à la grandeur suprême, / Sèche en secret les pleurs des malheureux : / Son moindre charme est, dit-on, d'être belle. / Ah ! laissons-là les héros fabuleux : / Il faut du vrai, ne parlons plus que d'elle (M, t. 10, p. 596).
- 95 Jean-Baptiste de Durfort, duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre du roi, était en charge des spectacles.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous faire parvenir de plus intéressant sur le patriarche de notre Littérature, et le bienfaiteur de l'humanité ;

Le plus bel ornement de sa Colonie serait sans doute [p. 3] sa figure en marbre, posée au milieu de ses jardins, et je ne conçois pas pourquoi messieurs les Encyclopédistes, embarrassés du Lieu où ils en feront l'inauguration, ne nous l'envoient pas à Ferney ; ce serait licurge au milieu dès Spartiates, où bien abraham au milieu de sès enfants⁹⁶.

je n'ai point encor proposé cette idée à madame de S^t. Julien⁹⁷ ; mais j'espère ne pas quitter Ferney sans l'avoir consulté sur ce projet ; je ne puis vous exprimer, monsieur, combien je suis enchanté d'avoir fait mon voyage avec ce philosophe aimable ; il n'était pas possible de me mieux assortir, car elle garde peu le silence, et je suis assés taciturne ; nous sommes arrivés ensemble chés M^r. de Saint Julien à Fontaine Française⁹⁸ ; Chateau superbe, jardins délicieux, Grande Compagnie, excellente chère, pleine liberté, hote aimable, et d'une société qui m'a parû fort douce, voilà tout ce que j'ai trouvé près de la tour dans la quelle henri quatre désseina son plan de bataille⁹⁹ ; de là nous nous sommes acheminés a Besançon où nous ne sommes réstés qu'une demi journée ; j'y ai vù jouer mon fils¹⁰⁰ qui,

96 La statue de Voltaire par Pigalle, non seulement concentra un certain nombre de critiques, mais posait un problème quant au lieu où elle serait exposée. La sculpture resta dans l'atelier de Pigalle où l'on défila pour la voir. Puis elle passa par héritage à Dompierre d'Hornoy qui la donna en 1806 à l'Académie française. Elle sera déposée au Louvre en 1962 (G. Apgar, « Sage comme une image, trois siècles d'iconographie voltairienne », *Nouvelles de l'estampe*, juillet 1994, p. 10-11 ; G. Scherf, « L'iconographie sculptée de Voltaire 1748-1781 », *Voltaire et l'Europe*, Exposition Bibliothèque nationale de France-Monnaie de Paris, éd. présentée par F. Bléchet avec la collaboration de M. C. Germain, Paris, Éditions Complexe, 1994, p. 220-225).

97 Anne, Madeleine, Louise, Charlotte Auguste de la Tour du Pin (1729-1820) avait épousé un receveur du clergé du pays de Gex, François-David Bollioud de Saint-Julien. Sœur du marquis de la Tour-Gouvernet, commandant de Bourgogne depuis 1765, parente de Choiseul, amie du maréchal de Richelieu, cette mondaine à l'esprit solide et aux grandes qualités de cœur avait conquis Voltaire dès sa première visite en 1766. « Papillon-philosophe » ou « Minerve-papillon » y reviendra en juin 1772, en 1775, en 1776. Elle rendit maints services à Voltaire, lui servant d'intermédiaire. Il a rimé deux épîtres en son honneur (M, t. 10, p. 392-393 et 393-394) et plusieurs poèmes (M, t. 10, p. 599). Voir l'entrée qui lui est consacrée par J. Hellegouarc'h dans le *Dictionnaire général de Voltaire*, p. 1083-1084, et A. de Chabrilan, *Une amie de Voltaire, Madame de Saint-Julien*, 1923.

98 M^{me} de Saint-Julien était châtelaine de Fontaine-Française, beau château du XVIII^e siècle proche de Dijon.

99 À un kilomètre de Fontaine-Française se trouve le site de la victoire de Henri IV sur les Espagnols au temps de la Ligue le 5 juin 1595.

100 Lekain a épousé le 28 juillet 1750 la comédienne Christine-Charlotte-Josèphe Sirot qui lui donna deux fils, Bernardin et Louis-Théodore (E. Campardon, *Les Comédiens du roi de la troupe française pendant les deux derniers siècles. Documents inédits recueillis aux Archives nationales*, Paris, H. Champion, 1879, p. 207).

en effet, m'a paru assés mauvais; je n'ay pû rien encor entâmer avec luy sur sés véritables intérêts; c'est une matière que je traiterai plus à [p. 4] fonds, lors de mon retour dans cette ville, où je suis invité par M^r. et M^{de}. de Ségur, à rester trois où quatre jours¹⁰¹; ce qui, vraisemblablement, prolongera mon Retour jusqu'au 27. où 28. de ce mois;

336

j'aurai l'honneur de vous en instruire plus pertinemment lors de mon arrivéé à Besançon; j'oubliais de vous dire que le spectacle de Ferney prend la meilleure tournure possible¹⁰², qu'il s'établit à l'instar des grandes Capitalles du Royaume, car l'on y a volé hier une Tabatiere de la valeur de cinquante Louis; le voleur est un français, et j'en suis bien fâché, et le volé est un genévois fort riche; M^r. de Voltaire à fait arrêter le filou, mais on n'a pas retrouvé la boîte; une nouvelle plus affligeante pour vous¹⁰³, Monsieur, c'est le déplorable état de M^{de}. Denis¹⁰⁴, elle s'affaiblit de jour en jour, et je crains bien que l'oncle ne fasse avant peu l'epitaphe de la nièce¹⁰⁵; on l'étourdit, le plus qu'il est possible, sur son affaissement trop sensible, mais la mélancolie perce à travers de sa gaiété, et tout semble annoncer qu'elle ne survivra pas à son oncle; pour moi, Monsieur, je supporterais volontiers la fatigue de més Représentations si la chaleur excessive ne m'accablait; j'espère pourtant la surmonter, et vous porter, de nouveau, les assurances du profond respect avec le quel je serai, toute ma vie, Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur [signé] Le Kaïn.

Il est des lettres qui, par leur date ou par leur thématique, peuvent prétendre à un statut symbolique et qui autorisent force extrapolations. Tel n'est pas le cas pour ces cinq lettres dans leur ensemble ni pour aucune d'entre elles en particulier. Sans être auréolées d'un prestige particulier, elles ont cependant le

101 Cf. D 20275, d'Argental à Voltaire, 2 [septembre] 1776: Lekain « a accepté trois représentations à Besançon qui lui ont été demandées par M^r et M^e de Ségur avec les instances les plus vives ». Il s'agit de Philippe Henri, marquis de Ségur, maréchal de France et futur ministre de la guerre, qui épousa le 3 février 1749 Anne-Madeleine de Vernon. Au début de son règne, Louis XVI le nomma gouverneur du comté de Bourgogne, dont le siège était à Besançon. « Efficacement secondé par sa femme, qui, s'arrachant au monde brillant de Paris et de Versailles, s'installait à Besançon pendant une partie de l'année », il contribua à animer la vie culturelle de cette cité (Pierre-Marie-Maurice-Henri, marquis de Ségur, *Le Maréchal de Ségur (1724-1801). Ministre de la guerre sous Louis XVI*, Paris, Plon, 1895, p. 194). Voltaire se rendit au chevet de M^{me} Ségur à Paris peu avant sa mort (p. 198-201).

102 Voir la description de cette salle par Lekain (D 20245).

103 D 20239 transcrit à tort: « pour nous tous ».

104 M^{me} Denis renonce à une invitation de Pierre-Michel Hennin, difficile à dater précisément (D 20259) et paraît fort mélancolique: « je crains beaucoup l'air et il faut que je m'accoutume aux privations ». Fin août, elle semble avoir récupéré ses forces (D 20270, D 20274).

105 Passage mal situé en D 20239.

charme discret des correspondances « ordinaires », si l'on veut entendre par là qu'elles s'enracinent dans l'existence quotidienne dont elles portent témoignage comme autant d'éclats de vie.

Trois scripteurs entrent en scène : M^{me} Denis, à Paris en 1753, puis aux Délices en 1755 ; Philibert Cramer, à Genève en 1762, personnalité moins connue des voltairistes que son frère Gabriel ; enfin Lekain en 1776. Leurs destinataires sont respectivement le duc de Richelieu qui avait la haute main sur les spectacles à Paris en 1753 ; Dominique Audibert qui participa occasionnellement aux divertissements théâtraux de Ferney ; Lekain qui vient par deux fois jouer la comédie ; le comte d'Argental, le « cher ange ». Ainsi se dessinent, par petites touches, des portraits de ceux qui ont fréquenté Voltaire. On retiendra la loyauté et l'enthousiasme de Lekain, peut-être son manque de perspicacité s'il n'a pas su détecter en 1776 la mauvaise humeur de Voltaire, à moins que ce dernier lui ait fait bonne figure malgré son mécontentement latent. On retiendra également la distance légèrement ironique de Philibert Cramer à l'égard de Ferney et de ses plaisirs obligatoires, ce qui n'étonne guère de la part d'un admirateur de Rousseau et de son *Contrat social*. Évoquées par eux, des silhouettes fugitives de personnalités de passage à Genève ou à Ferney traversent ces lettres. La Genève du XVIII^e siècle, où se pressent tous ceux qui sont attirés par la réputation du docteur Tronchin, revit grâce à Philibert Cramer. Il dresse l'étonnant portrait d'un Esculape s'irritant contre ses patients qui refusent de guérir : que diable leur *moral* n'y met-il pas plus de bonne volonté ! Lekain ayant fait le voyage en compagnie de M^{me} de Saint-Julien, on apprend que cette « philosophe aimable » est bavarde alors que lui-même est « taciturne ». Son mot d'esprit sur « le spectacle de Ferney » qui s'établit « à l'instar des grandes capitales du royaume, car l'on y a volé hier une tabatière de la valeur de cinquante louis » nous rappelle que le théâtre des Lumières, point de croisement du palais et de la ville, est un milieu interlope où sévissent des escrocs de tout poil, *filous* à la petite semaine ou aventuriers de haut vol. Faits anecdotiques, sans doute, mais qui peuvent en éclairer d'autres.

On retiendra surtout le portrait de M^{me} Denis fait par elle-même dans ses trois lettres. La correspondance de M^{me} de Graffigny la juge sans excessive indulgence, soulignant qu'elle est envieuse, menteuse et indiscrete¹⁰⁶. Les trois textes ici présentés n'imposent pas de démenti flagrant à ces appréciations critiques. M^{me} Denis a la dent dure, dénigrant les pièces d'autres dramaturges qui ont été préférées à la sienne et qui sont susceptibles de lui faire de l'ombre.

106 Voir C. Simonin et D. Smith (« Du nouveau sur M^{me} Denis », p. 29-30) qui remarquent que le seul point commun des deux femmes est leur « haine intense » pour M^{me} du Châtelet. M^{me} de Graffigny ne pense aucun bien de la comédie de M^{me} Denis.

Elle fait preuve de négligence, le marquis de Ximénès a pu lui voler un manuscrit incomplet de l'*Histoire de la guerre de 1741* en 1755, ce qui obligera Voltaire à faire saisir les exemplaires imprimés. Elle évoque cette question à l'occasion de sa lettre de recommandation de Collini, apparemment anodine mais lourde de sens en un temps où elle cache la vérité à son oncle. Elle se montre surtout très effrontée dans ses requêtes en 1753 à propos de *La Coquette punie*. À sa décharge, sans doute faut-il rappeler que les rapports entre auteurs et acteurs étaient souvent tendus au XVIII^e siècle, qu'elle en avait fait l'expérience au sujet des tragédies de son oncle et qu'un malheureux auteur avait tout intérêt à être protégé par les autorités de tutelle.

Sa lettre éclaire les affres d'un auteur en mal de reconnaissance et, de manière implicite, sa sourde jalousie à l'égard d'autres femmes jouissant d'une réelle notoriété : l'une présente, l'autre absente, mais dont le souvenir reste présent, M^{me} de Graffigny qui triomphe injustement selon elle et son ancienne rivale, la divine Émilie, qui a su s'illustrer aux yeux de la postérité et dont Voltaire a célébré les immenses talents. Certes, M^{me} du Châtelet est morte ; certes, M^{me} Denis n'a pas la tête mathématique, mais elle prétend à une gloire qu'elle juge à sa portée, une gloire semblable à celle de M^{me} de Graffigny, celle qui s'acquiert par une comédie qui réussit malgré les préjugés antiféministes et qui attire maintes satisfactions, des éloges, des applaudissements, le plaisir de voir s'incarner sur scène ses personnages et celui de devenir la reine du jour dans les salons. M^{me} Denis a beau craindre le verdict du public, elle veut tenter sa chance et elle croit qu'elle pourra disposer de la claque de Voltaire. Elle restera intimement persuadée que sa pièce était bonne et qu'elle a été victime d'une cabale comme elle le dit clairement à Lekain en janvier 1756 (D 6700). La représentation de *La Coquette punie* était l'occasion rêvée d'assurer sa réputation de femme d'esprit auprès de ses relations, qui étaient aussi celles de son oncle : les d'Argental, Richelieu, les Rouennais, Cideville et l'abbé du Resnel. Elle aurait ainsi pu conquérir l'admiration sans réserve de Voltaire si inquiet et si réticent à l'égard de sa pièce.

La véhémence de M^{me} Denis s'explique par les humiliations que les comédiens lui ont fait subir et dont M^{me} de Graffigny a tenu registre¹⁰⁷, par un besoin de revanche, par un désir d'affirmation d'elle-même. Alors que des mauvaises langues attribuaient ses vers à ses différents amants et glosaient sur le jugement négatif de Voltaire, M^{me} Denis mettait en jeu l'image d'elle-même qu'elle souhaitait imposer au public, mais aussi à Voltaire.

Car toutes ces lettres sont hantées par la présence de Voltaire : en 1753, retenu dans le « château d'Alcine » ; en 1755, maître des Délices qui travaille pour la

¹⁰⁷ Voir C. Simonin et D. Smith, « Du nouveau sur M^{me} Denis », p. 39-44.

scène parisienne avec *L'Orphelin de la Chine* ; en 1762, organisateur d'une saison théâtrale à Ferney ; en 1776, pourvoyeur une fois encore de divertissements théâtraux dans le village de sa création. Ainsi se dessinent, selon le style de chacun des trois épistoliers, Philibert Cramer, Lekain, M^{me} Denis, des instantanés de Voltaire à différentes périodes de sa vie : à l'image détachée et amusée de Cramer qui doit se plier à ses caprices théâtraux succède l'image mythique du vieillard de Ferney dans toute sa gloire que trace Lekain. Celles de la compagne de sa vie, M^{me} Denis, sont plus complexes. Agent de son oncle à Paris, elle se sert de son nom pour se frayer une place dans le monde des spectacles. C'est en qualité de nièce de Voltaire qu'elle peut écrire comme elle le fait au duc de Richelieu, mais paradoxalement sa démarche visait à revendiquer une certaine autonomie en devenant femme de lettres. Tentative avortée : elle sera et restera aux yeux de tous « la nièce de Voltaire ».

DE LA PLUME DE VOLTAIRE AUX PRESSES DES CRAMER.
LE PROBLÈME DE L'AUTO-ANNOTATION

Christophe Paillard
Ferney-Voltaire

Voltaire forgea et fit passer dans l'usage le verbe « marginer » qu'il défendait contre son ami et confrère académicien, l'abbé d'Olivet, puriste répugnant par principe aux néologismes. « Au reste, mon cher maître, condamnez-moi si vous voulez sur *inconvenance* et *marginer* ; j'aime ces deux mots qui sont expressifs, et qui nous sauvent d'une circonlocution¹ ». On ne s'étonnera pas que Voltaire ait commis ce néologisme pour désigner une de ses pratiques les plus originales d'écriture. Convient-il pour autant d'accorder le même statut aux différents fruits de son annotation ?

Dans la troisième édition de son bref supplément à la bibliographie de Bengesco, Theodore Besterman signalait un exemplaire des *Œuvres* de Voltaire, conservé à l'Institut et Musée Voltaire de Genève² (IMV) et riche de « quelques notes » des mains de l'auteur et de son secrétaire Wagnière³. L'annonce n'a pas retenu l'attention d'une « voltairie » pourtant éprise de *marginalia* et suspendue à l'achèvement de la publication du *Corpus des notes marginales*⁴. Ce désintérêt n'a rien pour nous surprendre. Dans l'échelle voltairiste des valeurs, les « auto-notes » – entendons par là, pour éviter une circonlocution, les notes manuscrites de Voltaire sur ses propres ouvrages – jouissent d'un moindre prestige que les notes sur tout autre auteur qu'il a lu plume en main. Si flagrant est leur désaveu

- 1 D 12211, Voltaire à Pierre-Joseph Thoulier d'Olivet, 27 novembre 1764. La première attestation de ce mot sous sa plume semble être de 1738 : cf. D 1489, Voltaire à Thiriot, 1^{er} mai 1738. On s'étonne que Besterman ait prétendu que Voltaire a employé pour la première fois ce mot en 1761 (D 12211, n. 4) alors qu'il avait constaté l'occurrence du néologisme dès 1738 (D 1489, n. 4).
- 2 Nos remerciements s'adressent une fois de plus à l'IMV sans lequel cette étude n'aurait été possible, et tout particulièrement à M. François Jacob, à M^{me} Catherine Walser et à M. Flavio Borda di Agua.
- 3 Th. Besterman, « Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco », *SVEC*, 64 (1968), p. 142 (3^e édition). *Ibid.*, 4^e édition, *SVEC*, 111 (1973), p. 210.
- 4 *Corpus des notes marginales de Voltaire*, Berlin, Akademie-Verlag, puis Oxford, Voltaire Foundation, 1978, 6 vol. parus (ci-après, *CN*).

que le *Corpus des notes marginales* les a exclues du champ de la publication, identifiant les *marginalia* aux seules notes de Voltaire sur autrui⁵. D'après cette axiologie, rien n'est plus opposé que les deux types d'écriture : les raisons qui valorisent l'une sont précisément celles qui déprécient l'autre.

On glorifie les notes marginales en vertu d'un postulat implicite, l'identité du destinataire et du destinataire qui garantirait « la sincérité spontanée des *marginalia*, réputés être toujours le type d'une écriture sans apprêt ni masque, un moyen privilégié et sûr d'accéder enfin au "vrai Voltaire"⁶ ». Écrivant pour soi-même sur les ouvrages d'autrui, Voltaire mettrait à nu, sinon son cœur, du moins ses pensées, ses réactions spontanées à ses lectures et ses jugements sur les œuvres et leurs auteurs, qui diffèrent souvent de ses appréciations publiques. L'identité du scripteur et du lecteur garantirait la franchise d'une expression émancipée des impératifs de la mise en scène et de l'orchestration de soi. Les auto-notes se réduisent au contraire à un banal travail de révision de l'œuvre imprimé. Telle est la raison alléguée par les artisans du *Corpus des notes marginales* pour les exclure du projet : « on a renoncé à la publication des notes de Voltaire sur ses propres œuvres, parce qu'au fond elles étaient non pas de véritables signes de lecture, mais les traces du travail de l'auteur en train de revoir et de corriger ses propres textes⁷ ». L'auto-annotation impliquerait toujours la différenciation du destinataire et du destinataire principal, le lecteur, par la médiation d'un destinataire premier, le libraire auquel les corrections sont adressées en vue d'une nouvelle édition. Réfléchie comme l'est toute tâche de révision, cette écriture serait essentiellement dépourvue de spontanéité. Et quand le *Corpus des notes marginales* abonde en renseignements sur les lectures et les sources de documentation du patriarche, l'auto-annotation ne nous apprendrait rien que nous ne sachions, les révisions, corrections et additions qu'elle véhicule ayant été intégrées au corpus.

342

5 CN, t. 1, p. 28, n. 4. Par « *marginalia* », nous entendons désormais toute annotation manuscrite de Voltaire sur un ouvrage ; hors citation, les « notes marginales » seront prises au sens du CN, c'est-à-dire des notes manuscrites de Voltaire sur tout autre auteur.

6 J.-M. Moureaux, « Le *Corpus des notes marginales* », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 8. L'idée de la sincérité des notes marginales comme modalité privilégiée d'accès au « vrai Voltaire » est le postulat du *Corpus des notes marginales* : voir CN, t. 1, p. 28 et n. 6, ainsi que L. L. Albina, « Les notes marginales de Voltaire en marge des livres de sa bibliothèque personnelle », *Bulletin du bibliophile*, 2 (1993), p. 393-404 (article réédité dans la *Revue Voltaire*, 3, 2003, p. 9-18).

7 Natalia Elaguina, « *Corpus des notes marginales de Voltaire* », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 19-26 (ici, p. 24). Cf. CN, t. 1, p. 28, n. 4 : les « ouvrages de Voltaire avec ses corrections ne sont pas inclus dans le *Corpus* ». Aussi le récent appel de la *Revue Voltaire* exclut-il du champ de la recension des livres marginés « les ouvrages de Voltaire qui comportent des notes marginales de sa main » : J. Vercausse, « *Marginalia* sur des exemplaires de Voltaire extérieurs à Saint-Petersbourg », *Revue Voltaire*, 6 (2006), p. 359, n. 1.

Le jugement semble catégorique. L'axiologie voltairiste pose les deux genres d'annotation en les opposant comme le digne et l'indigne. La condamnation est-elle sans appel ? À commencer par Jerom Verduyck, plus d'un voltairiste a attiré l'attention des chercheurs sur l'intérêt du Voltaire annoté par lui-même, en signalant l'abondance des variantes d'après le principe : « rien de ce qui concerne Voltaire ne peut être ignoré ou rester caché⁸ ». Plus récemment, le troisième numéro de la *Revue Voltaire* a remarquablement infléchi et renouvelé la recherche en posant pour principe que « les postulats concernant les notes marginales méritent réflexion tout comme le crédit qu'on leur accorde quasi instinctivement⁹ ». La « conviction » de la « sincérité spontanée » des notes de Voltaire sur autrui n'est-elle pas « fondée sur un postulat d'une rigidité contestable et réduisant à une lecture trop "naïve"¹⁰ du *Corpus* ? La réalité infirme l'universalité du principe d'identité du destinataire et du destinataire. Voltaire n'est pas le destinataire exclusif, ni même, en certains cas, le destinataire principal de ses notes marginales. La visite de la bibliothèque représentait un temps fort de la « visite à Ferney », non en raison de la rareté des exemplaires ou de la qualité des reliures mais des apostilles dont ils étaient chargés. Quand Voltaire annotait ses livres dans les années 1760-1770, il n'ignorait pas que ses hôtes privilégiés se délecteraient de les lire. Ne prenait-il pas à témoin ses ouvrages marginés pour démentir la paternité d'une œuvre (D 13737) ? Et quand il annotait un livre emprunté avant de le restituer à son propriétaire, doit-on vraiment croire qu'il était le destinataire principal de cette œuvre d'écriture ? Aussi ne faut-il « pas traiter les notes marginales comme un texte purement privé qui nous laisserait entrer dans la pensée intime de leur auteur [...] »¹¹. Si la recherche a rectifié la *lecture naïve* des notes marginales, il convient d'examiner l'auto-annotation pour vérifier si les postulats qui la déprécient sont justifiés. Entre la plume de Voltaire et les presses des frères Cramer, les auto-notes des Délices n'esquissent-elles pas des chemins tortueux ?

- 8 J. Verduyck, « Quelques vers inédits de Voltaire », *SVEC*, 12 (1960), p. 55-61 (ici, p. 55). Cf. R. Galliani, « Les notes marginales de Voltaire au *Dictionnaire philosophique* », *SVEC*, 161 (1976), p. 7-18 ; C. Seth, « Épaves et trésors cachés : les Voltaire de Cideville », dans M. Delon et C. Seth (dir.), *Voltaire en Europe. Hommage à Christiane Mervaud*, Oxford, 2000, p. 353-362 ; J. Verduyck, « Notes inédites de Voltaire », *Studi francesi*, 20 (1963), p. 258-264 ; J. Verduyck, « Notes sur les imprimés et les manuscrits de la collection Launoit », *SVEC*, 20 (1962), p. 249-259 ; J. Verduyck, « Voltaire correcteur de ses *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parmasse* », *SVEC*, 201 (1982), p. 67-80. La plupart des notes éditées par Caussy (F. Caussy, « Notes inédites de Voltaire : remarques sur les mœurs », *Grande revue*, 17, 1913, p. 433-449) ne sont pas marginales ; elles sont extraites des manuscrits de Saint-Petersbourg.
- 9 Ch. Mervaud, « Du bon usage des *marginalia* », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 101-127 (ici, p. 109).
- 10 J.-M. Moureaux, « Le *Corpus des notes marginales* », p. 8.
- 11 N. Cronk et Ch. Mervaud, « Voltaire annotateur de Boureau-Deslandes : une anecdote relatée par Formey », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 354.

L'exemplaire de la « collection complète des Œuvres » conservé aux Délices comporte seize volumes. Selon Besterman, il aurait été donné en 1769 par Voltaire au procureur Joseph-Marie Balleidier, qui le représenta légalement à Ferney de la fin de 1759 à leur rupture au début de 1774¹² et qui se piquait de littérature à ses heures perdues¹³. Les descendants de l'homme de loi le cédèrent à Besterman avec un lot de lettres de Voltaire¹⁴. À preuve de cette origine, les huit derniers volumes comportent un ex-libris manuscrit de Balleidier sur la page de garde. Tous comportent en outre un ex-libris imprimé de « J. Balleidier », trop récent pour être celui du procureur ; il semble être celui d'un de ses descendants que nous n'avons pu identifier. Ardue est leur description bibliographique. Besterman qualifie ces livres de « dernière édition fragmentaire¹⁵ » des *Œuvres* sortie des presses genevoises des frères Cramer entre 1761 et 1767¹⁶. La réalité est plus complexe. Les seize volumes forment une collection *composite*, et donc *factice*, des *Œuvres*, dont chaque élément, pris séparément, a été répertorié par Bengesco. Des exemplaires dépareillés d'au moins trois éditions différentes des *Œuvres* s'y mêlent à deux volumes de *Mélanges* pour former une collection disparate. L'uniformité de la reliure, d'époque et de facture genevoise, masquerait cette facticité si les pièces de tomaison n'étaient discontinues : les trois premiers volumes sont numérotés de 1 à 3, les volumes 4-8 ne comportent pas de tomaison, et les volumes 9-16 sont désignés comme les tomes 11-18. Gardons-nous d'en conclure que la collection soit dépareillée ou que deux ouvrages aient été égarés : le relieur s'est contenté de reporter au dos du volume les indications du titre. La discontinuité de la tomaison répond à celle des volumes. Nous assignons à chacun une tomaison conventionnelle, correspondant à la cote de l'IMV, en indiquant en outre les mentions du titre, la référence de la bibliographie de Bengesco et, le cas échéant, celle du Catalogue de l'*Œuvre imprimé de Voltaire à la Bibliothèque nationale*. La présence de notes de la main de Voltaire ou de Wagnière est signalée par un astérisque :

12 Don du 8 juillet 1769 (D. app. 316). Leur rupture avait trait aux modalités de la rémunération du procureur : voir D 18741 et D 18756.

13 D 11243, Voltaire à Balleidier, [mai-juin 1763] : « Il faut prendre à Ferney le Jules Cesar de Shakespear et la bibliothèque des têtes ».

14 Voir D 8553, n. 1 : les lettres à Balleidier éditées par Besterman avaient été acquises auprès de ses héritiers.

15 Th. Besterman, « Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco », p. 142.

16 Voir G. Bengesco, *Voltaire. Bibliographie de ses œuvres*, Paris, 4 vol., Librairie Académique Perrin, 1882-1885 (rééd. Kraus Reprint, Nendeln / Liechtenstein, 1977), [ci-après Bengesco], t. 4, p. 60.

Tomes 1*, 2-3 et 6* : « Collection complete des Œuvres de Mr. de Voltaire. Dernière édition », 1764 [Bengesco, t. 4, p. 60¹⁷ ; BnF, 89¹⁸].

Tome 4* : « Collection complete des Œuvres de Mr. de Voltaire, Première édition. Tome cinquième », 1766 [Bengesco, 2133, t. 4, p. 51 ; BnF, 55].

Tome 5* : « Collection complete des Œuvres de Mr. de..... Dernière édition. Tome cinquième. Troisième partie », 1764 [Bengesco, 662¹⁹ et t. 4, p. 61].

Tome 7 : « Nouveaux Melanges Philosophiques, Historiques, critiques, &c. &c. &c. Seconde partie », 1765 [Bengesco, 1898, t. 2, p. 391, et 2212, t. 4, p. 233 ; BnF, 111].

Tome 8 : « Nouveaux Melanges Philosophiques, Historiques, critiques, &c. &c. &c. Quatrième partie », 1767 [Bengesco, 1898, t. 2, p. 391, et 2212, t. 4, p. 233²⁰].

Tomes 9-12, 13*, 14 et 15* : « Collection complete des œuvres de Mr de Voltaire », « tome onzième » à « dix-septième », 1761 [Bengesco 1164, t. 1, p. 332-333, et t. 4, p. 61²¹ ; BnF, 3072].

Tome 16 : « Collection complete des œuvres de Mr de Voltaire. Tome dix-huitième », 1763 [Bengesco 1164, t. 1, p. 332-333, et t. 4, p. 61 ; BnF, 3072] et « Remarques, pour servir de supplément à l'Essay sur l'histoire générale », 1763 [Bengesco, 1690, t. 2, p. 122-123 et t. 1, p. 334, n. 1 ; BnF, 3073].

Les neuf *marginalia* sont présentés en indiquant successivement le titre du texte annoté, la cote, le tome et la pagination de l'IMV, la correspondance dans l'édition Moland (M)²² et, le cas échéant, dans les *Œuvres complètes* en cours de publication à Oxford (OCV).

1. *La Henriade* [IMV A1761/1(1), t. 1, p. 13 ; M, t. 8, p. 22 ; OCV, t. 2, p. 352].

Sous le titre, « *Avant-propos, Composé par un des plus augustes & des plus respectables protecteurs que les lettres ayent eu dans ce siècle, & dont on n'avait vû*

17 Dans sa notice n° 2133 consacrée à l'édition Cramer de 1756, Bengesco évoque brièvement les éditions ultérieures des *Œuvres* sortie des mêmes presses genevoises, dont celles dont « les faux-titres [...] portent : *Collection complète des œuvres de M. de Voltaire. Dernière édition* ».

18 Seul le premier volume de cette *Collection* figure au catalogue de la Bibliothèque nationale de France.

19 Bengesco, t. 1, p. 187. Même exemplaire, même pagination, sauf que la *Voix du sage et du peuple* se trouve à la page 126.

20 Cet exemplaire correspond à la description de Bengesco : « Il existe des exemplaires en 416 pp. également avec le millésime 1767 ».

21 Bengesco remarque : « Notre exemplaire a des faux-titres portant : *Collection complète, etc., Tome onzième, tome douzième, etc., tome dix-huitième* » (t. 4, p. 61).

22 *Œuvres complètes*, éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1885 [ci-après M].

qu'un fragment cité dans la préface de Mr. MARMONTEL », note de Voltaire : « Ce morceau est du Roi de Prusse ».

Œuvre de Frédéric II, l'*Avant-propos* de *La Henriade* parut pour la première fois dans l'édition Cramer des *Œuvres* de 1756 sans autorisation de l'auteur²³ et sans autre mention de son identité que l'élogieuse périphrase d'un sous-titre constamment maintenu par Voltaire. L'édition de Kehl dévoilera en 1784 l'identité de cet *auguste protecteur* des lettres²⁴ en rebaptisant la pièce avec une concision toute voltairienne : « Préface de *La Henriade* par le roi de Prusse²⁵ ». Si l'anonymat de Frédéric était levé dans les cercles littéraires, Voltaire l'a constamment maintenu dans son œuvre imprimé. Nous ne nous trouvons donc pas ici en présence d'un travail de révision mais de l'annotation semi-confidentielle d'un exemplaire destiné à un proche pour préciser un point qui ne pouvait être mis sous presse. Cette note manuscrite n'a pas vocation à être imprimée mais à modifier ponctuellement le statut d'un texte imprimé, en l'occurrence pour le faire passer de l'anonymat à l'attribution.

346

2. *Mélanges*, chapitre 62, « De Julien » [IMV A1761/1(4), t. 4, p. 49 ; M, t. 19, p. 544-545²⁶].

« [*Les Prêtres Payens n'avaient point de dogmes*] ; [*ils ne demandaient que des sacrifices*] ; & ces sacrifices n'étaient point commandés sous des peines rigoureuses]. *Les Prêtres* [*ne formaient point un État dans l'État*]. [*Voilà bien des motifs pour engager un homme du caractère de Julien*] dans un changement d'ailleurs si condamnable », appel de note après ce dernier mot et note de Voltaire : « a nos yeux ».

Cette addition n'a jamais intégré le corpus²⁷. Le texte sera tellement remanié par la suite qu'elle deviendra sans objet, le « changement [...] si condamnable » qu'elle qualifie étant supprimé. Elle constitue une « variante seconde » ou « variante de variante ».

23 *Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford [ci-après OCV], t. 2, p. 88-89. Cf. D 6795, Voltaire à Gabriel et Philibert Cramer, 18 mars 1756.

24 OCV, t. 2, p. 352, n. 1.

25 *Œuvres complètes*, 70 vol., Kehl, 1784-1789 [1790], t. 10, p. 3.

26 Ce texte sera modifié après 1764. On trouvera entre crochets ce qui est passé dans Moland.

27 Voir la *Collection complète des œuvres de Mr. de Voltaire*, Genève, 1770, t. 5, p. 51 (Bengesco, 2133) ; *Collection complète des œuvres de Mr. de Voltaire*, Londres, 1770, t. 30, p. 343 (Bengesco, 2138) ; *Collection complète des œuvres de Mr. de Voltaire*, 1771, t. 15, p. 343 (Bengesco, 2139) ; *Œuvres de Mr. de V****, t. 15, p. 312 (édition in-4° : Bengesco, t. 4, p. 75) ; *Œuvres de Monsieur de V****, Neuchâtel, 1772, t. 30, p. 62 (Bengesco, 2140).

3. *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, chapitre 66^e, « De la chimère du souverain bien » [IMV A1761/1(4), t. 4, p. 211 ; M, t. 17, p. 574].
« *Que veut donc dire la mort de Solon ?* », correction de Voltaire : « [Que veut donc dire l]e [mo]t [de Solon] ? »

Cette regrettable coquille de la « première édition » de la *Collection complète des Œuvres de Mr de Voltaire* de 1764 fut rectifiée dans la « dernière édition » de 1770 et dans les éditions ultérieures²⁸, hormis l'in-4° entreprise par Cramer en 1768²⁹.

4. *Le Préservatif* [IMV A1761/1(5), t. 5, p. 148 ; M, t. 22, p. 371].
« *Le Préservatif* », sous le titre, note de Voltaire : « cet ouvrage n'est point de moi ; il de [*sic*] m^r. / De la Mare ».

Voltaire n'a jamais avoué *Le Préservatif* de 1738, instrument de guerre contre Desfontaines. Ce pamphlet n'est bien évidemment pas de La Marre, jeune homme de lettres désargenté qu'il employait à l'époque de Cirey. Avec M^{me} du Châtelet, il avait caressé l'idée de lui faire endosser la paternité de la comédie *L'Envieux* (1739) et autres libelles tournés contre l'ingrat Desfontaines³⁰. Trente ans plus tard il se souviendra de ce stratagème dans des lettres ostensibles à ses libraires. Gabriel Cramer avait publié *Le Préservatif* dans toutes les éditions, in-8° ou in-4°. Voltaire aimait cet enfant naturel qu'il souhaitait voir réédité sans cependant consentir à en déclarer la paternité. D'où sa lettre ostensible à Cramer du 31 mars 1770 : « Mon cher Gabriel je vous ai demandé mille fois de ne point m'immoler au public. [...] *Le Préservatif* est d'un petit abbé De Lamarre que j'avais recueilli à Cirey. Il le fit en présence de M^{me} la marquise du Châtelet (qu'on a trop tôt perdue) et de M^{me} de Chambonin qui vit encore³¹ ». Six mois plus tôt, Voltaire avait adressé à Panckoucke une lettre comparable : « Je vous avertis seulement que ceux avec qui vous vous êtes associé [les Cramer] ont fourré dans leur éditions in-8° des pauvretés qui ne sont point de moi, comme *Le Préservatif* qui est du petit de Lamare³² ». La quatrième auto-note s'apparente à ces deux lettres dont elle est probablement contemporaine.

28 *Collection complète des œuvres de Mr. de Voltaire. Dernière édition. Tome cinquième* [Bengesco, t. 4, p. 60], *Suite des Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, Genève, 1770, p. 211.

29 *Collection complète des Œuvres de Mr. de V****, Genève, t. 15, 1771, p. 320.

30 Voir D 1678, D 1744 et D 1746. Cf. M^{me} du Châtelet à d'Argental, D 1838, fin janvier 1739 : « Si nous mettons le nom de la Marre ou de d'Arnaud à cette réponse, qu'en dites-vous ? Pour de l'argent, ils feront tout ce que l'on voudra ».

31 D 16267, Voltaire à Gabriel Cramer, 31 mars 1770.

32 D 15929, Voltaire à Charles-Joseph Panckoucke, 29 septembre 1769.

Elle ne relève à l'évidence pas d'un travail de révision. La publication d'une telle dénégation dans les *Œuvres complètes* était exclue, devant logiquement entraîner le retrait du *Préservatif* du corpus, ce que Voltaire ne souhaitait aucunement. L'auto-note fait plutôt figure d'annotation ostensible au sens où l'on parle d'une lettre ostensible ou de la dénégation manuscrite de la paternité d'un texte imprimé. La fonction de cette note s'apparente donc à celle de la première note quoique en sens inverse : elle apporte une précision confidentielle et impossible à publier, en l'occurrence mensongère, sur l'exemplaire destiné à un proche.

5. *Histoire de Charles XII* [IMV A1761/1(6), t. 6, p. 92 ; M, t. 16, p. 157 ; OCV, t. 4, p. 180].

« *Leur religion [celle des Moscovites] était & est encor celle des chrétiens Grecs, mais mêlée de superstitions », note de Wagnière : « * NB Tout ce morceau a été copié mot à mot par le père Barre de S^{te}. geneviève dans son histoire d'Allemagne tome 9 page 15. ce religieux a pris plus de cinquante autres articles de cet ouvrage qu'il a insérés dans son histoire ».

348

En 1768, la grande édition in-quarto des *Œuvres* imprimée à Genève par Cramer fut l'occasion pour Voltaire de régler ses comptes avec le père Joseph Barre, dont l'*Histoire générale d'Allemagne*³³ aurait plagié « plus de deux cent pages³⁴ » de l'*Histoire de Charles XII*. Vers le 7 juillet 1766, Voltaire écrivait à Gabriel Cramer : « Je crois avoir envoyé à M. Gabriel un petit extrait des plagiats du révérend père Barre, moine de S^{te} Geneviève ; cela était joint ou je suis fort trompé aux préfaces de Charles XII » (D 13398). « Voltaire s'est maintes fois plaint de ce plagiat³⁵ », d'autant que le public, inversant la relation de causalité, l'accusait d'être le plagiaire. Aussi accommoda-t-il l'édition de 1768 d'un *Avis* et de neuf piques assassines³⁶, dont cette note semble fournir le prototype. Elle figure mot pour mot, de la main de Wagnière, sur un exemplaire identique de la *Collection complète des œuvres de Mr. de Voltaire* conservé à Saint-Petersbourg³⁷.

33 Le P. J. Barre, *Histoire générale d'Allemagne*, 10 vol., Paris, 1748 (BV 270 ; CN, t. 1, p. 217-219).

34 Selon le dénombrement de Voltaire dans l'*Avis* de l'*Histoire de Charles XII* paru pour la première fois en 1768 (éd. G. von Proschwitz, OCV, t. 4, p. 581).

35 Selon la formule de G. von Proschwitz (OCV, t. 4, p. 581, n. 2), qui indique les références suivantes : « *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs*, XII (1763 ; *Essai*, t. 2, p. 928) ; *Les Honnêtetés littéraires*, XIX (1767, M, t. 26, p. 137-138) ; article "Plagiat", *Questions sur l'Encyclopédie* (1773 ; M, t. 20, p. 223) ».

36 OCV, t. 4, p. 168, note b ; p. 176, note d ; p. 180, note e ; p. 199, note a ; p. 203, note b ; p. 216, note c ; p. 227, note d ; p. 232, note e ; p. 233, note f. La dernière note est particulièrement mordante : « On n'en citera pas davantage [de plagiats du père Barre], c'est trop d'ennui pour l'éditeur ».

37 OCV, t. 4, p. 126.

La première phrase passa dans l'édition in-quarto sous une forme perfectionnée : « Tout ce morceau est copié mot à mot par le génovéfain Barre, dans son Histoire d'Allemagne, t. IX, page 75 et suivantes³⁸ ». La seconde inspira l'hyperbole des « deux cents pages » de l'*Avis*. Il est significatif que Voltaire ait ordonné à Wagnière de reporter cette note et la suivante sur plusieurs exemplaires de ses œuvres.

6. *Histoire de Charles XII* [IMV A1761/1(6), t. 6, p. 100 ; M, t. 16, p. 162 ; OCV, t. 4, p. 191].

« *enfin on a trouvé que ces pays immenses ne contiennent pas plus de quatorze millions d'hommes, c'est-à-dire un peu plus des deux tiers des habitans de la France (*)* », note de Wagnière : « (*) cela fut écrit en 1726. le nombre des habitans a été augmenté depuis par l'affluence des étrangers et par la police ».

Comme la précédente, cette note parut pour la première fois en 1768 sous une forme perfectionnée : « Cela fut écrit en 1727. La population a augmenté depuis, par les conquêtes, par la police, et par le soin d'attirer les étrangers³⁹ ». Voltaire faisait sa cour épistolaire à Catherine II ; l'addition s'explique par le souci d'atténuer l'image sombre qu'il avait donnée de la Russie dans son histoire de Suède autant que par souci d'harmoniser ce passage avec les développements de l'*Histoire de l'empire de Russie sous Pierre le Grand* dont le premier volume est paru en 1759.

7. *Essai sur les mœurs* [IMV A1761/1(13) ; t. 13, p. 21 ; M, t. 12, p. 683 ; *Essai*⁴⁰, t. 2, p. 580].

« *Cette exécution irrita les Protestans au lieu de les intimider. Pressés de tous côtés, abandonnés par le Maréchal de Lesdiguières & par le Maréchal de Bouillon, ils élurent pour leur Général le célèbre Duc Benjamin de Rohan* », note de Voltaire pour corriger le mot rayé : « henri ».

8. *Essai sur les mœurs* [IMV A1761/1(13) ; t. 13, p. 21 ; M, t. 12, p. 683 ; *Essai*, t. 2, p. 580].

Titre marginal : « 1621. *Benjamin de Rohan grand homme* », note de Voltaire pour corriger le mot rayé : « henri ».

Ces deux notes livrent une correction exacte de l'*Essai sur les mœurs*, dont Voltaire n'a jamais fait usage et qui rectifie une erreur ayant échappé à la

38 OCV, t. 4, p. 180, note e.

39 OCV, t. 4, p. 191, note f.

40 Voltaire, *Essai sur les mœurs*, éd. R. Pomeau, Paris, Garnier, 1990 [1963], 2 vol. [ci-après, *Essai*].

vigilance de tous ses éditeurs⁴¹. Dans l'*Essai* comme dans sa correspondance, Voltaire confond constamment Henri, duc de Rohan (1579-1638), et son frère cadet, Benjamin, duc de Soubise (1583-1642)⁴². Sans exclure que la bastonnade de Voltaire, le 1^{er} février 1726, par les « six coupe-jarrets » (D 271) du chevalier Gui Auguste de Rohan-Chabot ait perturbé ses schémas mémoriels quant aux nombreux avatars d'un illustre nom dont il avait eu l'insolence de prédire le déclin, sa confusion tient sans doute à ce que Henri et Benjamin ne faisaient qu'un dans la défense de la cause huguenote. Le 10 mai 1621, l'assemblée de La Rochelle avait nommé le « célèbre duc » de Rohan à la tête du parti protestant ; lui et son frère s'illustrèrent par de nombreux faits d'armes. Si les 7^e et 8^e notes prouvent que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* était conscient, dans les années 1760, d'avoir commis cette erreur, elles représentent une énigme : pourquoi n'a-t-il pas fait passer la correction dans son œuvre imprimé ?

350

9. *Histoire générale* devenue *Précis du siècle de Louis XV* [IMV A1761/1 (16-1-2), t. 15, p. 257 ; M, t. 15, p. 329⁴³].

« Pendant que les anglais portaient leurs armes victorieuses sur tant de mers, & que tout le globe était le théâtre de la guerre, ils en ressentirent enfin les effets dans leur colonie de Madrass. Un homme à la fois négociant & guerrier, nommé la Bourdonnaie, vengea l'honneur du pavillon français au fond de l'Asie. Madrass, ou le fort St. George, sur la côte de Coromandel, est pour l'Angleterre ce que Pondichéri est pour la France. Ces deux villes rivales ne sont qu'à sept ou huit lieues l'une de l'autre... », note en interligne de la main de Wagnière pour corriger les mots rayés par : « vingt ».

Voltaire n'a pas fait d'usage direct de cette correction géographique, qui deviendra sans objet en raison d'un remaniement global du chapitre. Dès 1771 il s'en est vaguement inspiré en remodelant le passage : « Les Anglais ont à quatre-vingt-dix milles de Pondichéri la ville de Madrass dans la province d'Arcate. Cet établissement est pour l'Angleterre ce que Pondichéri est pour la France⁴⁴ ».

41 Comme la « table alphabétique et analytique » établie par Miger pour l'édition Beuchot, la « table générale et analytique » de l'édition Moland comporte une entrée « ROHAN (Benjamin, duc de) » qui ne recense que des références à Henri de Rohan.

42 Voir D 7681, n. 2.

43 Le texte a été tellement remanié qu'on n'y retrouve quasiment rien du texte d'origine.

44 *Collection complète*, 1771, t. 23, p. 160 (voir Bengesco, t. 4, p. 61-62 sur cette réédition du *Précis du siècle de Louis XV* sortie des presses de Cramer). Le texte est passé dans Moland (M, t. 15, p. 329).

Ce jeu de notes soulève trois questions : l'authenticité, la datation et l'intérêt de ces *marginalia* pour l'étude de ce type particulier d'écriture qu'est l'annotation. Posons pour principe que l'authenticité des *marginalia* ne saurait être admise sans question. Ce soupçon n'affecte pas les livres conservés à Saint-Pétersbourg : nous avons la preuve qu'ils proviennent de Ferney. Tout autre volume est problématique. Du vivant du patriarche, les livres apostillés de sa bibliothèque piquaient la curiosité des visiteurs. Les plus roués de ses contemporains n'en ignoraient pas la valeur marchande⁴⁵. Après sa mort, ces livres devinrent des pièces de collection recherchées, atteignant des prix considérables. L'appât du gain a dû aiguiller l'avidité de faussaires ou de libraires indécents. Beuchot n'a-t-il pas débusqué un apocryphe⁴⁶ ? Trois raisons probantes conduisent cependant à admettre l'authenticité de ces *marginalia*. Ces livres étaient détenus par un membre du cercle de Voltaire : nous savons qu'ils étaient présents à Ferney. La seconde raison relève de la graphologie. Si les écritures de Voltaire et de Wagnière sont connues, et donc relativement aisées à imiter, celle de Balleidier est plus confidentielle ; or c'est bien sa main brouillonne et désagréable que l'on reconnaît sur les *ex-libris* manuscrits. La troisième raison tient à l'*Histoire de Charles XII*. Les deux *marginalia* de la main de Wagnière se retrouvent, mot pour mot, dans un exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de Russie et dont le contenu n'a été rendu public qu'en 1996 par l'édition d'Oxford. Un faussaire ne pouvait les inventer.

La difficulté de datation des *marginalia* a souvent été constatée. Celles-ci ne font pas exception. Leur *terminus a quo* est déterminé par les plus anciens volumes annotés, soit les 13^e et 15^e tomes de 1761, et le *terminus ad quem* par la cession des livres de Voltaire à Balleidier le 8 juillet 1769. Le contenu de certaines notes permet d'affiner la datation. Portées sur un exemplaire de l'*Histoire de Charles XII* de 1764, les 5^e et 6^e notes figurent dans l'édition de 1768 sous une forme améliorée⁴⁷. Elles ont donc été rédigées entre ces deux dates. La lettre de Voltaire à Cramer déjà citée (D 13398) précise encore cette datation : la 5^e note est antérieure à l'été 1766. Portée sur un exemplaire des *Mélanges* de 1766, la 4^e note attribuant *Le Préservatif* à La Mare pourrait être contemporaine de 1769 si l'on en juge par la correspondance avec Cramer et Panckoucke citée plus haut.

45 Notamment Grimm, chargé par Catherine II d'acquérir la bibliothèque de Voltaire. Dans sa lettre à François Tronchin du 15 septembre 1778, il affirmait s'être enquis auprès de Wagnière « s'il était vrai que M. de Voltaire a fait des notes marginales à la plupart de ses livres, car une circonstance comme celle-là influencerait considérablement sur le prix » (Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière ou les deux morts de Voltaire*, Saint-Malo, Éditions Cristel, 2005, p. 208).

46 N. Cronk, « À l'origine de l'étude des *marginalia* de Voltaire : Fontanes et la "Lettre sur quelques notes écrites à la marge d'un exemplaire de Virgile" », *Revue Voltaire*, 5 (2005), p. 311-324.

47 OCV, t. 4, p. 127.

Les exemplaires comporteraient donc au moins deux strates d'annotation, fait qui s'accorde bien avec la facticité d'une collection constituée par l'amalgame d'éditions différentes.

Que nous apprennent ces *marginalia* sur les méthodes de travail de Voltaire et sur sa pratique de l'auto-annotation ? D'un échantillon aussi réduit, on se gardera de dégager des conclusions générales. Contentons-nous d'ouvrir une enquête préliminaire sur la nature et les fonctions de l'auto-note, dont certains éléments ne pourront être résolus tant que l'on n'aura pas systématiquement étudié les nombreux ouvrages de Voltaire apostillés par lui-même⁴⁸. De prime abord, les *marginalia* semblent confirmer le postulat disqualifiant ce genre d'écriture, qui relève principalement du travail de *révision*. L'analyse doit cependant être affinée tant ces notes diffèrent par leur nature et par leur intention.

352

La révision manuscrite d'un imprimé se partage schématiquement en *notes de correction* et *notes d'addition*. La correction peut être formelle (rectification d'une coquille typographique) ou matérielle (rectification d'une erreur). Dans sa simplicité, la 3^e note incarne à merveille le premier type ; elle améliore toutes les éditions ultérieures, hormis l'in-quarto de 1768 qui perpétue malencontreusement la coquille. Elle est la seule que Voltaire ait intégrée telle quelle à son œuvre imprimé. Les 7^e, 8^e et 9^e notes relèvent de la correction matérielle quoique de manière différente. Rectifiant la distance de Pondichéry à Madras, la 9^e note ne sera jamais publiée, amendant ponctuellement un texte supprimé par la suite. Cette variante de variante dessine un chemin sans issue. Les 7^e et 8^e notes représentent une véritable énigme. Si elles corrigent justement un texte constamment maintenu en l'état, elles n'ont jamais intégré le corpus. Elles aussi esquissent un chemin qui, éditorialement parlant, « ne mène nulle part ». On spéculera à loisir sur leur destin avorté. Est-ce le fruit d'une intention délibérée ? L'historiographie voltairienne fait peu de cas des détails, l'essentiel consistant pour l'historien à dégager du chaos événementiel les grandes lignes du devenir historique⁴⁹. S'agit-il au contraire d'une pure et simple omission ? La question ne pourra être résolue sans une étude des méthodes de révision de Voltaire. Disposait-il toujours d'un exemplaire maître de la dernière édition autorisée de ses *Œuvres* pour y porter ses corrections ou lui arrivait-il de s'emparer du premier livre qui lui tombait sous la main

48 La bibliothèque de Saint-Petersbourg « comprend en grand nombre des ouvrages de Voltaire lui-même et diverses éditions de ses œuvres complètes dont il se servait pour préparer des nouvelles » (CN, t. 1, p. 28).

49 Voir S. Menant qui affirme le « choix radical » de l'auteur dans son œuvre historique : « sacrifier le détail des événements à la mise en évidence de traits permanents, analyser plutôt l'esprit des sociétés que les accidents de l'histoire », « Préface », *Le Siècle de Louis XIV*, éd. J. Hellegouarc'h et S. Menant, Paris, Le Livre de Poche, 2005, p. 13.

pour l'annoter, quitte à oublier l'existence de ces notes ou à les faire entrer en conflit avec d'autres portées sur un exemplaire différent ? En d'autres termes, la part de désordre inhérente au travail de révision que semblent manifester « Madras » et les « Rohan » est-elle accidentelle ou structurelle dans l'atelier de Ferney ?

Les notes d'addition ressortissent également à plusieurs types. L'exemplaire des *Délices* ne comporte pas d'*addition ordinaire*, intégrée telle quelle au corpus voltairien. Les 1^{re} et 4^e notes relèveraient de cette catégorie si Voltaire en avait fait usage ; or, le respect des convenances lui interdisait d'identifier l'auteur de l'*Avant-propos* de *La Henriade* et il n'entendait pas retrancher *Le Préservatif* du dispositif des *Ceuvres complètes*. La 2^e note fait figure d'*addition sans issue*, dont l'auteur n'a pas fait usage et qui n'a eu par conséquent aucune postérité imprimée. Les 5^e et 6^e notes appartiennent à une autre catégorie que l'on pourrait qualifier d'*additions décisives*, dont l'objet importe tellement à Voltaire qu'il charge Wagnière ou un copiste de les reporter immédiatement sur plusieurs exemplaires des *Ceuvres*, quitte à les réécrire par la suite pour l'éditeur. On pourra s'interroger sur les raisons de cette pratique. En ordonnant de reproduire ces notes sur divers spécimens, Voltaire voulait sans doute s'assurer de leur constante disponibilité à Ferney et garantir qu'elles ne resteraient pas oubliées. Peut-être souhaitait-il également les intégrer d'emblée à son corpus, l'insertion manuscrite modifiant instantanément l'imprimé pour apporter une précision essentielle.

Entre la plume de Ferney et les presses des Cramer, ces notes dessinent des itinéraires tortueux qui témoignent de la complexité du procès de révision. Depuis les raccourcis fulgurants des corrections ordinaires jusqu'aux sentiers détournés des additions décisives ou aux impasses des corrections et additions sans issue, la révision manuscrite de l'œuvre imprimé peut être soit immédiate et adressée comme telle à l'éditeur, soit provisoire et appelée à réécriture, soit non retenue par l'auteur par choix, par négligence ou en vertu d'une réécriture globale du passage annoté. Quand bien même l'auto-annotation se réduirait au travail de révision, son étude révélerait des variantes inconnues et parfois surprenantes : ces notes livrent la preuve que Voltaire était conscient de sa confusion entre Henri de Rohan et Benjamin de Soubise, fait qui n'est pas dénué de pertinence pour l'étude de l'*Essai sur les mœurs*. Si les *marginalia* ne constituent pas une œuvre à proprement parler⁵⁰, elles participent d'une

50 O. Ferret, « Voltaire, lecteur de l'*Encyclopédie* », *Revue Voltaire*, 3 (2003), p. 79-99 (ici, p. 99) : « À tout le moins est-il difficile de leur conférer sans précaution le statut d'œuvre, notamment en l'absence de toute forme de dispositif clairement organisé par lequel Voltaire s'emploie – comme il le fait presque toujours – à prendre en compte et à solliciter son lecteur ».

écriture fragmentaire qui, dans le cas des auto-notes, nous renseigne sur certains aspects des méthodes de réécriture qu'implique la révision.

Dialogue manuscrit de l'auteur avec son œuvre imprimé, l'auto-annotation s'avère plus complexe que l'axiologie voltairiste ne le laissait présager. Aux notes de révision (corrections, suppressions et additions) s'ajoutent d'autres catégories. Il faut à coup sûr compter avec ce type particulier d'auto-note qu'est l'envoi autographe, parfois versifié, comme dans l'exemplaire de *La Henriade* dédicacé à Cideville⁵¹. Plus fascinantes encore sont les notes ostensibles sur les pages de titre qui modifient le titre de l'œuvre pour en démentir la paternité, l'imputer à autrui ou en retracer l'histoire fictive⁵². Les 1^{re} et 4^e notes de l'exemplaire des Délices participent d'une catégorie distincte mais apparentée à la précédente, celle des notes en marge destinées à dénier mensongèrement ou à attribuer véridiquement un texte. Ne doit-on pas en outre admettre des notes de commentaire par lesquelles l'auteur porte un jugement critique sur son œuvre pour la justifier⁵³. Et comment interpréter sa plume lorsqu'il contre-annote un exemplaire de *La Henriade* marginé sans aménité par un lecteur⁵⁴ ? L'auto-annotation manifeste une foisonnante diversité d'attributs et de fonctions.

354

On croit souvent que Voltaire marginait pour lui-même les ouvrages d'autrui et pour autrui ses propres ouvrages. La réalité est plus complexe. Les récents acquis de la recherche ont rectifié la première partie du postulat : les « notes marginales », au sens du *Corpus*, ou notes sur autrui ne constituent pas « un texte purement privé⁵⁵ ». La seconde partie doit également être relativisée. Lorsque Voltaire porte sur un exemplaire de ses œuvres une note sans en

51 C. Seth, « Épaves et trésors cachés », p. 356 et n. 27. Il est significatif que ce type d'auto-note qu'est la dédicace ne figure pas dans l'exemplaire des Délices. Voltaire n'estimait pas assez Balleidier pour lui dédicacer ses *Œuvres* factices.

52 Par exemple le jeu sur *Saül*, tragédie prétendument « traduite de l'anglais » (voir le facsimilé de l'exemplaire marginé de Saint-Pétersbourg dans le *Catalogue de la Bibliothèque de Voltaire*, Moscou-Leningrad, 1961, p. 933). Dans un exemplaire de *L'Évangile de la raison*, la main de Voltaire attribue *Saül* à « Mr. de Vernet, ministre du S^t. evangile » (collection particulière).

53 Jean-Louis Wagnière signale un exemplaire d'*Olympie* dont Voltaire a marginé cinq vers : « Vers détestables, que m^r. d'Argental s'est complu à insérer dans ma pièce suivant sa coutume » (A. Brown, « Wagnière comments on the Kehl edition, 1785 », *SVEC*, 77, 1970, p. 48). Cette note jette un jour nouveau sur l'échange de Voltaire avec d'Argental, dont la protection lui était nécessaire sur la scène parisienne mais dont la prétention à s'ériger en juge de son théâtre et à lui conseiller des améliorations l'irritait au plus haut point... Dans une certaine mesure, les 5^e et 6^e notes des Délices sur *Charles XII* participent de l'annotation de commentaire.

54 Eusèbe Henri Gaullieur, « Lettres et notes inédites de Voltaire sur la *Henriade* », *Athenaeum français*, 12 août 1854, III^e année, n^o 32, p. 753-754, repris par Moland. Le premier annotateur serait Pesme de Saint-Saphorin.

55 N. Cronk et Ch. Mervaud, « Voltaire annotateur de Boureau-Deslandes », p. 354.

faire aucun usage, n'est-il pas matériellement le seul destinataire du texte ? La correction du prénom de l'aîné des Rohan et l'addition au chapitre *De Julien* le suggèrent : l'auto-note peut parfois être une note pour soi-même. Mais le principal enseignement de l'exemplaire des Délices est que l'auto-annotation ne se réduit pas au travail de révision. Les 1^{re} et 4^e notes l'établissent formellement : elles n'ont pas été écrites pour les Cramer ni pour un libraire. Moyen manuscrit de modifier l'imprimé, la 4^e note s'apparente aux lettres ostensibles avec la part de distanciation, de dénégation et de mise en scène qu'elles impliquent. Ne manifeste-t-elle pas les jeux de la rouerie qui font le charme de l'épistolaire chez Voltaire ? Plus complexe qu'on ne le pense, l'auto-annotation ne mérite pas le mépris dont on l'accable souvent. Aussi se prend-on à espérer que les artisans du *Corpus des notes marginales* prolongeront leur entreprise en donnant, avec les auto-notes de Saint-Petersbourg, un supplément à cette œuvre dont on attend impatiemment l'achèvement⁵⁶.

56 Voir R. Galliani, « Les notes marginales de Voltaire au *Dictionnaire philosophique* », p. 7 : « Il est possible cependant que la Bibliothèque Saltykov Ctchédrine publie les corrections se trouvant dans les œuvres séparées de Voltaire à la suite du travail entrepris ».



1. Jean-Baptiste Leprince (1734-1781), Portrait de Mlle Clairon dans le rôle d'Idamé,
huile sur toile, 65,5 x 54 cm

II



2. Simon-Bernard Lenoir (1729-1791), Portrait de Lekain dans le rôle d'Orosmane,
huile sur toile, 77 x 62 cm

contraire, & éviter par-là les cruels remords de ce Juge intérieur qui les condamne. C'est pour cette raison que les aveugles Payens ont attribué à leurs Dieux les mêmes passions que celles qu'ils ressentoient, prétendant que l'ivrognerie, la paillardise, l'adultère, & de pires vices encore leur faisoient plaisir, *cela est faux & ridicule.*

Sans qu'il soit besoin de rechercher d'autres preuves de ce qu'on vient d'avancer, si ceux qui auront été assés mal-heureux pour se forger des raisons qui tendent à effacer dans leurs esprits, la connoissance des attributs de leur Créateur, veulent bien rentrer en eux-mêmes, ils verront que si ce que les Chrétiens appellent la Parole de Dieu, dans laquelle sa volonté est comprise, leur permettoit de donner dans cette vie l'essor libre à leurs passions, & leur promettoit de jouir éternellement de ce plaisir, ils chercheroient avec autant d'empressement des argumens, pour se prouver à eux-mêmes & à tout autre qu'il y a un Dieu, & que la Bible est sa Parole revelée, qu'ils en ont à chercher des raisons pour se persuader, & faire accroire aux autres que cela n'est pas. Car le desir d'être heureux, naît avec l'homme. S'il croit trouver sa béatitude dans la connoissance d'un Dieu, tous ses efforts tendront à y parvenir : Mais s'il s'aperçoit qu'en reconnoissant un Saint Maître, cette Parole l'oblige à renoncer à ses plaisirs criminels, il souhaitera qu'il n'y ait pas un tel Dieu, mais en même tems il dissimulera ses sentimens, afin de ne pas passer pour ce qu'il est véritablement, c'est-à-dire pour un malheureux Athée.

Pour prouver ce que je viens de dire, j'atteste ceux-la mêmes qui ont vécu dans ce facheux état de doute & d'incertitude, & qui ayant suivi leur penchant autant que cela se pouvoit sans craindre ni d'être punis par le juge séculier, ni de perdre leur honneur & leurs biens, sont rentrés depuis dans le bon chemin. Il n'est pas nécessaire de rapporter les témoignages de ceux qui après leur conversion ont fait cet aveu ingenu, quoique cela me seroit fort facile.

Or comme tout cet égarement n'est autre chose qu'une impétuosité qui les entraîne, n'ayant pas la moindre ombre de raison pour fondement, on en ramène plusieurs de cette espèce, lorsqu'il plaît à Dieu, qui est la cause suprême de toutes choses, de benir les moyens dont on s'est servi pour faire cette bonne œuvre. Outre l'avancement en âge qui modère souvent les impétueux transports de la jeunesse, on les a souvent ramenés ces gens-là en leur faisant faire une juste attention sur la sagesse de Dieu, sur sa puissance & sur sa bonté qui se font voir de tant de manieres convainquantes dans la contemplation du monde & dans la direction de toute chose à tous ceux qui ne veulent pas prendre plaisir à s'aveugler. Il faut sur tout leur faire voir leur fragilité, & celle de tous les hommes, & la vanité de tout ce

*les fables des
poetes netaient
pas la religion.
les anciens ensai-
guèrent la morale
la plus severe*

*Préservatif
contre cet a-
mour propre.*

verbuage

3. B. Nieuwentijt, *L'Existence de Dieu*, Amsterdam et Leipzig, 1760 (BV 2576), p. 3.
Notes de Voltaire en marge du « Discours préliminaire », à l'encre noire et à l'encre brune

une chambre, prétendoit avoir prouvé juste qu'elle est mûe par un poids & non par un ressort, parce que le premier lui paroissoit le plus simple.

Enfin cette Philosophie hypothétique est d'autant plus pernicieuse, qu'en diminuant la haute opinion que l'on doit avoir & des Oeuvres du Créateur, & du Créateur lui-même, elle exige nécessairement qu'on s'imagine connoître à fonds toute chose, du moins ce qui se passe de plus important dans la nature; car il faudroit être absolument insensé pour se figurer que quelqu'un pût trouver une Hypothèse capable de rendre raison des Phénomènes qui lui étoient entièrement inconnus; parce qu'un changement dans les Phénomènes, en cause nécessairement aussi un dans l'Hypothèse.

Pour se tirer de cet embarras, il faut plus de travail que ne penseroit peut-être celui qui ne l'a jamais éprouvé, sur tout si nous avons fait quelque progrès dans cette étude. Tous ceux qui en ont fait l'expérience, savent combien il est chagrinant de se voir obligé d'abandonner une Hypothèse qu'on a adoptée & crû vraie pendant beaucoup d'années: Qui nous a coûté tant de nuits d'étude, pour laquelle on a tant écrit, tant médité, tant lu de livres, & par le moyen de laquelle on s'imaginoit être parvenu presque au faite de la Sagesse, ou du moins d'y parvenir bien-tôt. Ceux qui en voudroient voir un exemple, n'ont qu'à lire la Préface ou le livre de l'Anatomie du Cerveau de Mr. *Willisus*.

Pour n'être donc pas séduit par cette manière de ne philosopher que par Hypothèses, il est nécessaire en premier lieu, qu'on ne s'attache pas trop à cette étude spéculative, quelque chatouillement secret qu'elle nous cause par la fertilité de ses suppositions, & par le moyen qu'elle nous donne de mettre notre génie dans tout son beau jour; mais il faut plutôt s'appliquer à des expériences réelles, & qu'on examine les choses dans la Nature même, & non dans les idées de l'homme. Nous découvrirons par-là la petitesse de nos connoissances dans une infinité de rencontres, & cela nous convaincra beaucoup mieux & d'une toute autre manière, de la puissance & de la sagesse de l'adorable Créateur, & nous fera voir aussi combien il y a de différence, entre savoir quelque chose par expérience, & conjecturer quelque chose par supposition.

L'autre expédient pour se mettre à couvert des mauvaises suites de ces sortes d'étude, est de répondre doucement & sans rougir par un *Nescio*, ou je n'en fais rien, lorsqu'on nous questionne sur des choses dont nous n'avons pas une perception suffisamment claire, sans prétendre en vouloir rendre raison par des Hypothèses incertaines ou destituées de preuves, & cela dans la vue de conserver sa réputation. Un tel

Préservatif
contre cette
manière.

*ah tu as raison
Enfin. mais
ta raison est
bien bavarde*

Autre Préser-
vatif.

JEAN-BAPTISTE LEPRINCE, « M^{LLE} CLAIRON DANS LE RÔLE
D'IDAMÉ » ET SIMON-BERNARD LENOIR,
« LEKAIN DANS LE RÔLE D'OROSMANE »,
HUILES SUR TOILE, INSTITUT ET MUSÉE VOLTAIRE, GENÈVE

François Jacob
Institut et Musée Voltaire, Genève

Jean-Baptiste Leprince (1734-1781), *Portrait de M^{lle} Clairon dans le rôle d'Idamé*, huile sur toile, 65,5 x 54 cm.

L'intérêt de ce portrait réside essentiellement dans le costume adopté par la tragédienne pour aborder, en 1755, le rôle d'Idamé, dans *L'Orphelin de la Chine*. On se rappelle en effet qu'elle fut à l'origine, en même temps que son camarade Lekain, d'un bouleversement dans l'agencement des tragédies voltairiennes : il s'agissait de donner plus de naturel à l'expression, en favorisant une adéquation du costume et de la scène décrite. Certes, on ne voit pas bien ce qu'il y a de « chinois » dans le portrait de Leprince : mais l'aigrette, qui a fait le succès de la comédienne, a su conférer à son rôle une identité particulière.

Cette toile est le portrait le plus connu de M^{lle} Clairon, mais aussi le plus controversé : on n'y reconnaît pas vraiment les traits de la célèbre tragédienne. Il a été exposé en 1945 à la galerie Charpentier (« Peintres français ») avant d'être acquis par l'Institut Voltaire de Genève en 2005.

Simon-Bernard Lenoir (1729-1791), *Portrait de Lekain dans le rôle d'Orosmane*, huile sur toile, 77 x 62 cm.

Don de Marcel Bory, ce portrait est l'une des premières acquisitions de l'Institut Voltaire et figure en bonne place dans l'inventaire publié en 1962 par Jennifer Montagu¹. Quoi de plus normal, lorsqu'on se rappelle que le célèbre comédien a interprété Orosmane aux Délices, peu après l'arrivée de Voltaire à Genève ?

L'expression du visage mérite ici d'être relevée : de nombreux commentateurs se sont d'ailleurs attardés sur le regard embué de pleurs et ont suggéré que le peintre avait tenté de saisir le moment clé de l'acte IV scène 2, que symbolise

¹ J. Montagu, « Inventaire des tableaux, sculptures, estampes, etc. de l'Institut et Musée Voltaire », *SVEC*, 20 (1962), p. 223-247.

à lui seul le célèbre hémistiche : « Zaire, vous pleurez ! » Avec le portrait de M^{lle} Clairon par Jean-Baptiste Leprince et celui de Larive dans le rôle de Zamore par un élève de Vien (actuellement en cours de restauration), la galerie des Délices se propose en tout cas de faire revivre, le temps d'une visite, quelques-unes des plus belles heures de la tragédie voltairienne.

Comptes rendus

ŒUVRES COMPLÈTES DE
 VOLTAIRE

Parmi nos parutions récentes figurent le *Corpus des notes marginales 6*, première publication dans la reprise de ce grand projet, et l'édition critique du *Taureau blanc* par René Pomeau.

18A • Œuvres de 1738 (I)

Vie de Monsieur Jean-Baptiste Rousseau, Les Originaux et autres textes

ISBN 978 0 7294 0893 6 • £99 / €155 / \$190

28A • Œuvres de 1742-1745 (I)

La Princesse de Navarre et autres textes

ISBN 978 0 7294 0871 4 • £110 / €170 / \$210

32A • Œuvres de 1750-1752 (I)

Eloge historique de Madame Du Châtelet et autres textes

ISBN 978 0 7294 0842 4 • £99 / €155 / \$190

32B • Œuvres de 1750-1752 (II)

Poème sur la loi naturelle, L'Art de la guerre et autres textes

ISBN 978 0 7294 0843 1 • £105 / €160 / \$205

63C • L'Ingénu

ISBN 978 0 7294 0824 0 • £95 / €145 / \$185

74A • Œuvres de 1772 (I)

Le Taureau blanc et autres textes

ISBN 978 0 7294 0719 9 • £99 / €155 / \$190

74B • Œuvres de 1772 (II)

Epître à Horace et autres textes

ISBN 978 0 7294 0892 9 • £95 / €145 / \$185

141 • Corpus des notes marginales 6: Nadal-Plato

ISBN 978 0 7294 0777 9 • £110 / €170 / \$210

En 2007, la Fondation Voltaire lance la première édition critique des *Questions sur l'Encyclopédie*, et publie, entre autres textes, *L'Envieux*, *Zulime*, les *Lettres à Son Altesse Monseigneur le prince de ****, *Les Honnêtetés littéraires* et *Le Pyrrhonisme de l'histoire*.

VOLTAIRE FOUNDATION • UNIVERSITY OF OXFORD

Tél: +44 (0) 1865 284600 Fax +44 (0) 1865 284610
email@voltaire.ox.ac.uk <http://www.voltaire.ox.ac.uk>

Les Œuvres complètes de Voltaire, t. 30C (*Œuvres de 1746-1748*, III). Oxford, Voltaire Foundation, 2004, xx + 377 p.

Le tome 30C des *Œuvres complètes* de Voltaire présente un ensemble de textes qui pourraient illustrer idéalement la diversité et la fécondité de l'écriture voltairienne : en moins de deux ans paraissent un ouvrage scientifique présenté à une académie italienne, une réfutation d'inspiration philosophique, un portrait de Cromwell, des « anecdotes » qui servent de galop d'essai au futur historien de Louis XIV, plusieurs œuvres ou opuscules suscités par la guerre de Succession d'Autriche, mais aussi de brefs textes qui révèlent le soin avec lequel, conscient de ses devoirs et de ses droits d'auteur, il suit ses propres publications. Néanmoins l'unité de ce volume, mise en valeur par la préface de J. Godden, est forte : c'est d'abord celle de l'historien qui, quinze ans après l'*Histoire de Charles XII, roi de Suède*, s'oriente vers une autre forme d'écriture de l'histoire ; c'est aussi celle d'un homme qui fait corps avec le siècle et qui, historiographe lui-même¹ et confronté à la réalité de la guerre, s'adresse au roi et au public ; désireux d'accroître sa réputation hors de France dans le domaine scientifique avec « les changements arrivés dans notre globe », il réagit aussi à des publications nouvelles (l'*Anti-Lucrèce* de Polignac) comme aux éditions malheureuses de ses propres œuvres : la publication à Dresde chez Walther constitue aussi un dénominateur commun à plusieurs de ces textes. Ce Voltaire conjugue l'histoire au présent, tout en dégageant les perspectives de l'histoire encore à écrire.

Cet ensemble qui ne paraît comporter aucune œuvre majeure est cependant (et paradoxalement) dominé par le *Panégyrique de Louis XV* : « des vérités dites du ton de la flatterie », selon Raynal (p. 250), voilà qui procède en effet d'un curieux retournement, car il s'agit d'un panégyrique « philosophique » publié sous l'anonymat en 1748. Le vainqueur de Fontenoy, qui a mené la France à la paix, est salué comme il se doit ; ce faisant, Voltaire tend au prince un miroir où celui-ci voit exaltée son humanité ; sa générosité n'est pas héroïque et vaine, elle est tout entière tournée vers le bonheur (ou le soulagement) de ses soldats et de ses peuples. Et si la drôle de paix d'Aix-La-Chapelle a laissé des regrets à tous ceux qui auraient souhaité une fin plus glorieuse, le panégyriste, qui s'adresse aux « hommes », aux « peuples », loue une paix « utile » et un roi « vertueux ».

¹ Ne faudrait-il pas une mise au point sur le titre de Voltaire ? Dans ce volume il est uniformément désigné comme « historiographe du roi » (ou *royal historiographer*), et il lui arrive de se désigner ainsi lui-même ; or il apparaît dans nombre de documents tout aussi fiables comme « historiographe de France » ; à supposer que sa pratique historiographique n'ait pas été déterminée par cette définition (encore faudrait-il le prouver), reste à savoir ce que celle-ci impliquait. Cela a tout l'air d'un problème historiographique...

L'œuvre vaut donc infiniment mieux que ne le laisse prévoir son titre. C'est ce que met parfaitement en valeur la riche introduction de Janet Godden et Paul H. Meyer, qui vaut pour tout le volume. On sait ce que représente Janet Godden pour les *Œuvres complètes* : la cheville ouvrière de l'entreprise, discrète et indispensable ; avec l'édition de cet ouvrage elle manifeste, avec son coéditeur, le rôle central qui est le sien, en donnant tout son sens à un texte méconnu et en restituant le contexte historique et idéologique du volume en son entier, marqué par la difficulté du rôle d'historiographe et par l'ambiguïté de ce que représentent aux yeux de Voltaire la guerre et la gloire.

360

Aussi lit-on autrement que s'il était isolé l'*Éloge funèbre des officiers qui sont morts dans la guerre de 1741* (1747), dont R. Nablow, dans une introduction dense et précise, donne également toutes les clés, génériques, morales et idéologiques : avec une oraison funèbre dans les règles de l'art, Voltaire s'oriente vers un patriotisme qui coexiste avec la dénonciation de la guerre. Quant à la *Lettre [...] sur la victoire [de] Laufelt* (1747), sobrement et rigoureusement présentée et annotée par le même éditeur, elle s'inscrit dans la même mouvance ; mais on attirera l'attention sur une autre dimension, qui participe du sens plein de ce poème : son humour, et donc sa virtuosité. Dans cet ouvrage jugé par certains de ses contemporains indigne de l'auteur de *La Henriade*, il est remarquable que Voltaire ait pu faire rire de Crébillon et de Boileau pour évoquer à quelques vers de distance plusieurs jeunes gens morts au combat, avant de conclure sur la paresse des historographes... Les critiques qu'il s'est attirées ne porteraient-elles pas aussi sur de tels changements de registre ?

Ce volume présente d'autres ouvrages qui méritent d'être lus ou relus : ainsi ce *De Cromwell* présenté par M. Waddicor, qui montre avec efficacité comment Voltaire use et abuse de ses sources pour peindre défavorablement l'ennemi des Stuarts, et qui replace cet opuscule dans le corpus voltairien, où le personnage tient une place intéressante mais finalement assez réduite. Il paraît cependant possible de lire *De Cromwell* quelque peu différemment : en effet, si les formules brutales ne manquent pas (« Quand il eut fait couper la tête à son roi légitime [...] »), le portrait pourrait n'être pas entièrement défavorable ; les premières phrases (« On peint Cromwell comme un homme qui a été fourbe toute sa vie. J'ai de la peine à le croire ») ne pourraient-elles résumer l'ambition de l'historien ? Celle-ci serait de dénoncer le *topos* de la dissimulation comme fil conducteur du personnage et de présenter un Cromwell cohérent, qui ne chercha jamais à cacher ses vices : favorisé par les circonstances (« On le chassa de la maison de l'évêque Williams, parce qu'il était puritain ; et voilà l'origine de sa fortune ») comme par ses propres qualités (« Alors ses grands talents pour la guerre se développèrent [...] »), il est loin de l'hypocrite médiocre qu'on veut voir parfois en lui ; en revanche, que de faiblesse chez les soi-disant amis des

Stuarts (« Après sa mort Louis XIV et toute sa cour portèrent le deuil [...] ») ! Certes la conclusion est sans appel : sa vie fut incomparablement moins longue, riche et paisible que celle de Newton (p. 86) – entre l’homme de guerre, le fanatique, et l’homme de science, qui voudrait balancer ? Mais l’historien sait les limites de l’exercice auquel il vient de se livrer – car il s’agit bien d’un exercice, qui montre tout aussi bien que telle anecdote sur Louis XIV à quel point l’analyse d’un caractère peut influencer sur une nation entière. On n’exclura pas qu’il s’agisse aussi d’un moyen de répondre une nouvelle fois à Pascal : « Cromwell allait ravager toute la chrétienté ; la famille royale était perdue, et la sienne à jamais puissante, sans un petit grain de sable qui se mit dans son uretère [...] » (*Pensées*, Brunschvicg, 176) : la pierre de Cromwell et le nez de Cléopâtre sont topiques de la conception moraliste (plutôt que pyrrhoniste) de l’histoire, contre laquelle réagit Voltaire. Il fallait conclure, et la conclusion ne pouvait être que favorable à Newton. Entre-temps, Voltaire a démontré que le personnage méritait plus que des condamnations rapides, et que sa vie privée était à l’image de sa vie publique. On en retiendra peut-être avant tout que la formule « petites causes, grands effets » est à l’opposé de la conception voltairienne de l’histoire.

En revanche, l’Appendice constitué par une addition de Kehl qui compare le Protecteur et son fils laisse perplexe : « [...] Richard Cromwel son fils est mon homme » (p. 87). Autant le portrait précédent était nuancé, autorisant plusieurs lectures, autant celui-ci est grossier ; l’évocation des « inintelligibles absurdités qu’il débitait [dans la chambre des communes] avec tant de confiance devant d’autres fanatiques [...] » contraste avec ce que Voltaire disait de « cette éloquence persuasive avec laquelle il entraîna [...] les parlements. » Ainsi que le remarque l’éditeur, le ton du parallèle est parfaitement voltairien, et à sa suite on conclura à son authenticité ; mais on préférera celui que Voltaire publia.

Avec les *Anecdotes sur Louis XIV*, on aborde un sujet plus central dans l’œuvre de Voltaire, dont il a commencé à rassembler la matière dès 1714. Celles-ci sont publiées à Dresde en 1748 : Nicholas Cronk est mieux placé que quiconque pour montrer à quel point le choix d’un éditeur, en l’occurrence Walther, est lourd de conséquences ; l’enquête est serrée (p. 341-351), car elle doit déjouer les pièges tendus par Voltaire lui-même comme par les éditeurs précédents... Certes, ces *Anecdotes* seront ensuite absorbées par *Le Siècle de Louis XIV* : l’éditeur, Marc Serge Rivière, en relève tous les points de contact. Mais elles n’en constituent pas moins une étape importante dans la formation de Voltaire historien, à commencer par la notion même d’*anecdote*, fort riche comme l’on sait – peut-être trop riche pour apparaître pleinement dans une introduction, même si celle-ci s’étend sur cinquante pages (pour une quinzaine de pages de

texte), qui seraient encore plus intéressantes si elles intégraient des définitions capitales dans l'écriture de l'histoire, d'ordre générique : c'est seulement par rapport à une *histoire particulière* que la notion d'*anecdote* ne prend vraiment de sens, afin d'intégrer la notion de *vie privée*, qui mériterait d'être commentée. L'annotation, on l'a dit, renvoie souvent au *Siècle de Louis XIV* ; elle pose néanmoins la question de ses propres limites : est-il absolument nécessaire d'identifier Lulli ou le duc et la duchesse de Bourgogne (p. 150), ou encore Louis XV (« le roi son successeur », p. 176) ? En revanche, on aimerait savoir en quoi l'inscription « sur la porte Saint-Denis » est « insultante pour les Hollandais », et en quoi consiste celle² de Santeul, « qui sont aux fontaines de la ville » (p. 162). Néanmoins, les renvois aux *Notebooks* comme au *Siècle* et surtout aux différentes sources de Voltaire sont savants et indispensables, et permettent parfaitement de saisir le rôle de ces *Anecdotes* dans le processus de création voltairien.

362

L'éditeur des remarques *Sur l'Anti-Lucrèce de monsieur le cardinal de Polignac*, Adrienne Mason, paraît peu convaincue de la valeur de ces quatre pages ; on suivra volontiers sa démonstration, qui montre finement quel usage fait Voltaire des thèmes « épicuriens » : la publication posthume de *l'Anti-Lucrèce* en 1747 et sa propre édition chez Walther à Dresde lui donnaient en fait l'occasion de prendre ses distances avec l'anti-newtonien Polignac et d'affirmer son idéal philosophique, grâce à une prosopopée fort raisonnable d'Épicure.

Enfin, on en vient au premier titre de ce volume, une dissertation écrite en italien et destinée à l'académie de Bologne (*Saggio intorno ai cambiamenti avvenuti su'l globo della terra*), que Voltaire lui-même traduisit (*Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe* ; les effets de traduction sont soigneusement étudiés³) : étape remarquable dans une stratégie de reconnaissance européenne, ainsi que l'établit l'éditeur, J. Mayer, comme dans la distribution de l'œuvre voltairien : en effet, cet essai date de 1745, mais la substance en est contenue dans deux chapitres ajoutés en 1741 aux *Éléments de la philosophie de Newton* et supprimés en 1748, après la publication française. Ce texte, que l'éditeur met en relation avec plusieurs autres ouvrages consacrés entièrement ou partiellement au même sujet, apparaît tout à fait caractéristique de la manière voltairienne, celle du coupé-collé, illustrée récemment par un colloque à Pise⁴.

² Ou sans doute « celles », comme le veut l'édition de Kehl et la grammaire (l. 329-330).

³ Mais pourquoi dans son introduction (en français) l'éditeur utilise-t-il les noms italiens *Firenze*, *Pisa* ?

⁴ Voir O. Ferret, G. Goggi et C. Volpilhac-Augier (dir.), *Copier/coller. Écriture et réécriture chez Voltaire*, Pise, PLUS, 2007, à paraître.

On pourrait aller plus loin : le thème des « pétrifications qu'on prétend [...] être encore les témoignages [de ces changements] » (pour reprendre le titre français sous sa forme pleine) est un des thèmes favoris, pour ne pas dire une des scies de l'argumentation de Voltaire, qui a toujours refusé l'idée du déluge universel : or celle-ci lui semble dangereusement renforcée par toutes les hypothèses sur les bouleversements géologiques qui auraient fait émerger les montagnes des profondeurs marines ; le débat sur les fossiles qui agite le XVIII^e siècle mériterait d'être approfondi – ainsi que le remarque l'éditeur, la *Dissertation* est rigoureusement contemporaine de l'*Histoire de la Terre* de Buffon (publiée en 1749 mais rédigée dès 1744), qui la contredira de fond en comble ; or Voltaire s'en prend à des théories (celles de Woodward ou Burnet) qui datent d'au moins un demi-siècle. On signalera également qu'il emploie des notions vieillies : le terme de *climat*, au sens de *zone géographique* (p. 203), paraîtra encore plus désuet quand, l'année suivante, Montesquieu aura fait paraître *L'Esprit des lois*. Si l'on situait plus exactement cet essai parmi les théories de la Terre et de l'évolution, sans doute le classerait-on dans les combats d'arrière-garde, sans forcément y voir le reflet d'une attitude socio-intellectuelle (« Il faut au bourgeois épris d'ordre [qu'est Voltaire] un monde statique, où puisse s'établir calmement le progrès humain », p. 14).

Le lecteur souhaiterait également voir éclaircies certaines allusions (« Comme dit le grand Newton... », p. 49), qui parfois constituent il est vrai le désespoir de l'éditeur : « Les philosophes disaient... », « Une foule de gens... » ; même s'il faut voir ici des formules destinées à cautionner l'énoncé sans obligation de le garantir formellement, ne faudrait-il suggérer quelques pistes d'interprétation ? D'autant que la récurrence de certains énoncés permet d'en repérer l'origine : ainsi « un brochet pétrifié sur le Mont-Cenis et un turbot » (p. 49, paragraphe final reprenant le paragraphe initial) et surtout « une ancre de vaisseau sur une montagne de la Suisse » signent la dénonciation de *Telliamed* (où l'on trouvait ces exemples – sous une forme moins pittoresque il est vrai), ce qui révèle l'usage qu'a fait Voltaire du manuscrit de Benoît de Maillet bien avant sa publication en 1748.

Ce volume est donc riche de savoir et de suggestions ; emblématique de l'activité voltairienne comme du travail d'édition des *Œuvres complètes*, il mérite une lecture détaillée et trouve sa place parmi les pièces les plus solides de l'entreprise, tant il justifie la publication d'ouvrages injustement méconnus, qui trouvent ici leur sens et s'éclairent mutuellement.

Catherine Volpilhac-Auger

École normale supérieure de Lettres et sciences humaines (Lyon),

CNRS UMR 5037

Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, édition établie, présentée et annotée par Jacqueline Hellegouarc'h et Sylvain Menant, avec la collaboration de Philippe Bonnichon et Anne-Sophie Barrovecchio, Paris, Le Livre de Poche, 2005, 1215 p.

À chaque édition de ses ouvrages historiques, Voltaire ne perdit jamais l'occasion d'ajouter un détail, de polir une phrase, de remanier un passage ; en général, il rajouta plus qu'il ne retrancha.

Le cas du *Siècle de Louis XIV* est exemplaire. On dénombre au moins sept éditions reconnues ou revues par l'auteur. La première est publiée à Berlin en 1751 sous le nom de Francheville, édition aussitôt rejetée par Voltaire qui la considère comme « informe » ; la seconde est celle de 1753 chez Walther à Dresde ; à partir de 1756, *Le Siècle de Louis XIV* fait désormais partie des *Œuvres* de Voltaire éditées par Cramer : suivent ainsi les éditions de 1761, 1768 et celle dite « encadrée » de 1775, la dernière publiée de son vivant. En 1784, l'édition posthume dénommée Kehl reprend enfin quelques variantes textuelles apportées par Voltaire sur son exemplaire de l'édition encadrée.

364

Depuis le XIX^e siècle, les éditeurs de Voltaire ont considéré l'encadrée de 1775 ou l'édition Kehl comme les choix les plus évidents. René Pomeau, dans les *Œuvres historiques*⁵ a suivi cette tradition philologique, publiant la version Kehl, sans se poser nullement la question de la justifier ; il en ira de même pour Antoine Adam⁶.

Dans leur nouvelle édition de poche du classique voltairien, S. Menant et J. Hellegouarc'h proposent une solution inattendue. En effet, ils choisissent la seconde édition, celle de 1753, jamais republiée en l'état. D'où la surprise pour les habitués des éditions d'Émile Bourgeois (1890) et de René Pomeau, confrontés désormais à un *Siècle de Louis XIV* en 36 chapitres au lieu des 39 canoniques et qui cherchent en vain dans la table des matières le *Catalogue des écrivains célèbres*, ainsi que les autres *Catalogues*, pour les retrouver presque cachés dans un très long dernier chapitre.

Les auteurs invoquent trois arguments pour expliquer leur choix. Tout d'abord, la version 1784 est largement disponible, notamment dans les *Œuvres historiques* de R. Pomeau ; deuxièmement, l'édition de 1753 est la première explicitement reconnue par Voltaire ; en troisième lieu, il s'agit de la seule édition dans laquelle *Le Siècle de Louis XIV* est conçu comme un ouvrage autonome, avant qu'il ne soit intégré dans une histoire universelle qui comprend l'*Essai sur les mœurs* et le *Précis du siècle de Louis XV*.

⁵ Voltaire, *Œuvres historiques*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1957.

⁶ Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, Paris, Garnier-Flammarion, 1966, 2 vol.

Ces arguments suscitent quelques réserves. Le fait que l'édition Kehl de 1784 soit facile d'accès ne saurait justifier, en soi, la publication d'une version précédente ; sans doute, l'édition 1753 a été la première à être reconnue par Voltaire, mais pourquoi la privilégier plutôt que toutes les autres qui ont également reçu son *imprimatur* ? Enfin, comme S. Menant le précise à juste titre dans sa « Préface », « dans la culture contemporaine, c'est à Bossuet [...] que répond directement l'entreprise historique de Voltaire dans son ensemble. Dans cette perspective, *Le Siècle de Louis XIV* doit être lu comme une partie de l'*Histoire générale depuis Charlemagne jusqu'à nos jours* » (p. 12). J'ajouterai que ne disposant pas d'études précises sur la présence de l'édition 1753 dans les bibliothèques de l'époque, on ignore quel rôle elle a pu jouer dans la diffusion de l'ouvrage. Toutefois, compte tenu du flot des nouvelles éditions revues et corrigées publiées à partir de 1756, on peut émettre l'hypothèse que ce rôle fut plus que modeste.

Pourtant, le choix des auteurs reste intrigant. Les réserves que je viens d'évoquer ne signifient nullement qu'il est irrecevable. En effet, il faut prendre en compte à la fois la spécificité de la manière de travailler de Voltaire et les rudes contraintes imposées par une édition de poche, notamment l'absence de toute numérotation des lignes et l'impossibilité de publier la totalité des variantes et de les situer en bas de page. Dans ces conditions, comment permettre au lecteur de se rendre compte aisément de l'époque à laquelle un passage a été rédigé, changé, rajouté ou retranché ? Comment éviter l'interprétation erronée de certains passages, si l'on ne donne pas de manière accessible la date exacte de composition et d'insertion ?

Deux solutions s'offrent : publier la première édition (1753) et rajouter les modifications dans les variantes en fin de volume – système de l'addition – ou bien, publier la dernière édition (1775) et enlever les modifications dans les variantes – système de la soustraction. La seconde solution s'impose lorsqu'on n'est pas soumis aux contraintes éditoriales susdites : le modèle des *Œuvres complètes* de la Fondation Voltaire, qui prend pour texte de base l'édition encadrée de 1775, ne saurait être remis en question. En revanche, dans une édition de poche, fournir le premier état du texte a le mérite d'empêcher tout anachronisme et de pousser le lecteur averti à sa découverte progressive par la consultation des variantes, opportunément signalées par un système de renvois. En l'absence de numérotation des lignes, le système par addition permet une lecture plus aisée que le système par soustraction. Certes, un lecteur naïf ou paresseux risque, faute de se reporter aux variantes, de faire l'impasse sur des passages ou des chapitres entiers absents dans l'édition 1753 ; il risque de ne jamais lire un nombre considérable d'articles du *Catalogue des écrivains célèbres*, eux aussi absents. Toutefois, entre les deux maux, risquer l'anachronisme ou risquer d'ignorer une partie du texte, le second est raisonnablement plus acceptable.

Partant, la solution proposée par S. Menant et J. Hellegouarc’h constitue une nouveauté intéressante dans le panorama de l’édition voltairienne, et pas seulement voltairienne. Elle préserve l’essentiel du texte, le met à l’abri d’un usage immédiat qui ferait l’impasse sur sa chronologie, tout en donnant les variantes fondamentales des éditions ultérieures. Il en résulte une édition moins lisse que celles de R. Pomeau et d’A. Adam, peut-être plus laborieuse à lire mais qui, pour cette raison même, permet au lecteur débutant (ou cultivé mais non-spécialiste) de prendre plus aisément la mesure des tours et détours qui caractérisent l’histoire de l’ouvrage qui s’est formé, justement, par additions successives. En outre, ce premier jet est moins contrôlé que les suivants, la veine militante parfois plus visible, ce qui en accroît l’intérêt. Visant un public différent, elle sera tout à fait compatible avec l’édition critique du *Siècle de Louis XIV*, annoncée par la Fondation Voltaire, mais qui tarde à venir. Une partie conséquente du volume est occupée par les variantes, (p. 1019-1180). Dans les « Appendices », les auteurs publient judicieusement le chapitre sur les « beaux-arts en Europe, du temps de Louis XIV », rédigée par Voltaire pour l’édition 1756 (p. 1006-1015).

Une contrainte éditoriale, peut-on le supposer, oblige les auteurs à limiter la précision chronologique des références aux variantes, ce qui introduit un bémol à l’efficacité du choix de l’édition 1753. En effet, si les variantes par rapport à l’édition 1751 sont toutes prises en compte, y compris les inédits dénichés et publiés par Caussy en 1914, les auteurs précisent que ne pouvant pas « donner le détail des interventions successives de Voltaire », ils se contenteront « en général de la mention “par la suite” » (p. 85). Il devient ainsi parfois difficile de bien saisir à quel moment exact Voltaire a introduit ou modifié un passage. Je citerai un exemple parmi d’autres. Que l’on aille au dernier paragraphe du chapitre 35 de l’édition Menant-Hellegouarc’h (p. 868), consacré aux cérémonies chinoises. Dans les variantes relatives à cette page, les auteurs signalent le remplacement du court passage final de l’édition 1753 par un autre beaucoup plus long : paragraphe « remplacé après 1753 par la conclusion suivante » (p. 1118). Or, « après 1753 » devrait signifier logiquement 1756, mais – vérification faite – cet ajout date de 1761. « Après 1753 » n’est pas faux, mais ce n’est pas assez précis et cela fait perdre une partie de l’utilité de l’information. Si la motivation essentielle justifiant la publication de l’édition 1753 était, comme je le pense, le respect scrupuleux de la datation des variantes et la facilité de leur consultation, ce genre d’imprécision nuit à la concrétisation du projet, sans nuire cependant à la méthode.

Quant à l’ensemble des contributions qui accompagnent le texte voltairien, elles présentent à un public cultivé les caractéristiques du travail voltairien : la « Préface » et le développement sur « La réception du *Siècle de Louis XIV* » par

S. Menant, et l'utile « Histoire de l'ouvrage », par J. Hellegouarc'h, élaborée à partir de la correspondance de Voltaire. On peut signaler également que chaque tome de l'ouvrage est précédé par une ou plusieurs introductions.

Enfin, les notes au texte des deux auteurs, revues et complétées par P. Bonnichon, gardent une neutralité bienvenue, sans commentaires littéraires ou historiques superflus. Elles fournissent des renseignements sur les personnages ou les institutions évoqués par Voltaire, tirés en grande partie du *Dictionnaire du Grand siècle* de F. Bluche et d'autres répertoires historiques du xx^e siècle. Ces notes ainsi conçues sont, certes, fort utiles au lecteur un peu perdu au milieu des généraux de Louis XIV et d'institutions et de mœurs bien révolues, mais elles glissent parfois vers une sorte de comparaison inappropriée entre ce que Voltaire savait et écrivait et une réalité historique prétendument objective (voir la note commentant les dires de Voltaire sur Louis XI : « témoignages intéressants, non tant de la réalité du passé que de l'idée que s'en fait Voltaire », p. 125, mais aussi p. 262). Le but explicite poursuivi par la note, à savoir établir la « véracité » (p. 84) des propos de Voltaire, ne saurait être atteint par cette démarche anachronique, mais supposerait que l'on mesurât les écarts interprétatifs que Voltaire introduit par rapport à la connaissance historique de son époque : il n'y a de véracité historique que par rapport aux sources.

Un dernier mot sur la liste des personnes citées, si importante dans un ouvrage de ce genre. On reste surpris par les omissions que l'on y peut déceler : pas de références, par exemple, à Montesquieu, Fontenelle, Claude Fleury, etc.

Ces difficultés et menues erreurs, ainsi que les quelques apories signalées, sont inévitables dans une telle entreprise. Qu'à cela ne tienne : ce *Siècle de Louis XIV*, par le choix philologique original dont il témoigne, trouve toute sa place dans le renouvellement actuel de l'édition voltairienne et dix-huitiémiste.

Diego Venturino
Université de Metz

Voltaire, *Écrits autobiographiques*, présentation, notes, annexes, chronologie et bibliographie par Jean Goldzink, Paris, GF-Flammarion, 2006, 218 p.

Cette édition rassemble trois écrits de Voltaire longtemps négligés : *Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, œuvre connue aussi sous le titre *Paméla* ; *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même* ; et le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*. Ces textes, bien différents les uns des autres à maints égards, ont un trait en commun : ce sont trois récits dont Voltaire est à la fois l'auteur et le héros.

Le plus énigmatique des trois est sans doute les *Lettres [...] de Berlin*, œuvre qui vient de renaître de la correspondance « authentique » de Voltaire, où elle

demeurait, démembrée et quasiment inaperçue, pendant deux cents ans. Jean Goldzink rend hommage au travail d'André Magnan, « à qui revient après trente ans d'efforts l'honneur ingénieux de la solution (presque ?) finale » (p. 12). Il suit l'édition récente d'A. Magnan en ce qui concerne le choix de titre, affirmant que le texte de Voltaire ne contient « aucune trace d'un rapport à la fable de Paméla » (p. 12). Il met en doute, pourtant, certaines de ses décisions quant à la reconstitution de l'œuvre, mais il ne cherche pas à approfondir ces questions, se limitant à publier les extraits du texte établi par A. Magnan et retenant leur numérotation dans cette édition. On ne peut vraiment envisager une « solution finale » aux problèmes éditoriaux que pose ce texte, à moins d'en découvrir un manuscrit complet, mais on ne laisse pas de regretter l'absence de certaines lettres dans ce recueil, qui appartiennent sans conteste à l'œuvre projetée par Voltaire, et qui révèlent toute la gamme de styles, de tons et d'attitudes qu'il déploie au cours de cet ouvrage : celle qui raconte l'aventure de Montperni, le prêtre et le viatique (29 août 1750), par exemple ; la célèbre lettre des *mais* (6 novembre 1750) ; la lettre qui évoque l'homosexualité du roi (17 novembre 1750) ; ou celle qui critique les démarches de Frédéric dans l'affaire Koenig (1^{er} octobre 1752).

Un des grands atouts du recueil de J. Goldzink est qu'il permet de comparer les différentes techniques narratives de Voltaire. Nous découvrons (une fois de plus) en Voltaire un innovateur, capable d'adapter un genre préexistant à ses propres fins, et nous discernons dans ces textes toute une série d'expériences littéraires : récit épistolaire, mémoire écrit à la première personne, histoire écrite à la troisième personne. Diversité de forme, mais aussi diversité de ton ; celle-ci est particulièrement frappante quand nous considérons la représentation de son séjour en Prusse, évoqué dans les trois textes qui offrent comme autant de variations sur un thème (sinon sur une idée fixe). Dans les *Lettres [...] de Berlin*, écrites en Alsace tout juste après l'avanie de Francfort, nous entendons un Voltaire qui se sent menacé par un roi ingrat et dangereux ; dans les *Mémoires*, écrits à Ferney, le ton est nettement plus serein, détaché, ironique ; et à la fin de sa vie, dans une perspective plus large, ces mêmes événements sont réduits à quelques pages seulement, à un épisode, à un instant, sans signification durable, digne de l'oubli.

Mais que penser de ces tons différents ? Il serait certes tentant d'y voir les effets du vieillissement, les sentiments d'un écrivain qui trouve petit à petit un sens de la perspective ; il ne s'agirait pas de diversité esthétique, mais plutôt d'une maturation morale. Mais le *Commentaire* livre-t-il le dernier mot de l'écrivain, tel qu'en lui-même... ? Ou s'agit-il plutôt, ici comme ailleurs, d'une stratégie rhétorique ? Dire qu'on oublie, ce n'est pas passer sous silence, et il n'est pas sans signification que ce dernier texte, avec son ton calme et conciliateur tout à fait

différent des autres, est aussi, à la différence des autres, le seul qui soit destiné à la publication. J. Goldzink parle, à propos de ce texte, d'une « rectification, d'une mise au point nette et précise des faits » (p. 29). Mais ce qu'il rectifie, ne serait-ce pas plutôt l'image qu'il projette, ou qu'il veut projeter ?

Convient-il, en effet, de ranger ces textes dans la catégorie des écrits *autobiographiques* ? J. Goldzink se pose la question. Manifestement, nous n'avons pas affaire ici à une écriture autobiographique comme celle de Rousseau, dont les premiers essais seront écrits, sinon publiés, entre les *Mémoires* et le *Commentaire historique*. Pour Voltaire, comme le dit si bien J. Goldzink, « écrire sur soi n'est pas se déshabiller en public » (p. 24). Toute réflexion sur soi est d'une certaine manière fictive, certes, et nous n'attendons pas que l'autobiographe réussisse, ni même qu'il cherche, à « dire la chose comme elle est » ; ce n'est pas là le jeu du genre. Mais chez Voltaire la manière de parler de soi est toute particulière : ce n'est pas simplement qu'il ne se déshabille pas, c'est qu'il se déguise, endossant divers habits de héros, de victime, d'observateur détaché et mûr. Il se représente dans ces écrits, mais ce je est un autre, qui a le même nom (de plume) que le sien, mais qui ne révèle rien de sa vie intérieure : Voltaire ne cherche pas à s'analyser, il se crée ; tout en parlant de lui-même, il se cache.

Pour J. Goldzink, ces « incursions [...] dans le récit de soi par soi » constituent « trois brefs moments dans une vie entièrement consacrée à l'art d'écrire » (p. 10), mais ces expériences « autobiographiques », tout innovantes qu'elles sont au niveau esthétique, sont, à d'autres égards, bien moins insolites ; Voltaire n'a de cesse de se mettre en scène dans ses écrits. Nombre de ses lettres écrites de Berlin au cours des démêlés avec Hirschel, ou La Beaumelle, ou Mauvertuis ont cette même fonction de s'approprier le beau rôle ; d'autres, qui donnent l'apparence de confessions privées, sont manifestement destinées à un public plus large ; et la technique du *Commentaire historique* ne fait que développer certaines habitudes de Voltaire épistolier, qui se plaît à parler de lui-même sous toutes sortes de noms codés. Chez Voltaire, le champ de l'auto-écriture est vaste. Mais ce ne sont pas ses propres sentiments qu'il évoque le plus souvent, mais ceux qu'il veut qu'on lui attribue ; à tel point qu'il devient impossible de faire la différence entre rôle et réalité.

Ce recueil nous invite à poser une dernière question : pourquoi, et pour qui, Voltaire parle-t-il de lui-même ? Il y a certes une dimension satirique, qui ne convient pas nécessairement aux normes de l'autobiographie. Si Voltaire ne se déshabille pas dans ces écrits, il cherche visiblement à déshabiller les autres, à les exposer à la vue critique du lecteur. Mais quels sont les rapports entre la dimension satirique et la dimension autobiographique ? Dans quelle mesure ces deux ambitions sont-elles compatibles ? complémentaires ? Pour les *Lettres [...] de Berlin* et les *Mémoires*, qui ne sont pas destinés à la publication du

vivant de leur auteur, l'effet satirique serait tout au plus virtuel, on dirait même thérapeutique. S'agit-il, en fait, d'une sorte de journal intime ? Il parle dans sa note des *Mémoires* datée du 6 novembre 1759 du « ridicule de parler de moi-même à moi-même ». Mais cette idée d'un Voltaire surpris en train de se confier à une page blanche est tout aussi invraisemblable qu'elle est tentante. Voltaire écrit rarement pour lui-même, et ce texte apparemment privé, personnel, s'adresse tout de même à un lecteur impliqué, ou fournit des notes en bas de page pour expliquer une référence. Mais quel public vise-t-il ? Une postérité qui sera convaincue par sa rhétorique ? Sans doute ; et pourtant... Dans le *Commentaire historique*, il rappelle sa réplique cinglante à J.-B. Rousseau, qui lui avait montré son *Ode à la postérité*. « Mon ami », écrit Voltaire, « voilà une lettre qui ne sera jamais reçue à son adresse ». Il n'en est pas ainsi pour ces trois « écrits autobiographiques » ; nous les retrouvons, après bien des années d'oubli. Il nous incombe maintenant de les lire, et de reconnaître pour ce qu'il est le Voltaire que nous y découvrons. Cette belle édition nous donne les moyens de le faire les yeux ouverts.

Jonathan Mallinson
Trinity College, Oxford

Voltaire, *Lettres philosophiques, Derniers écrits sur Dieu (Tout en Dieu : Commentaire sur Malebranche ; Dieu : Réponse au Système de la nature ; Lettres de Memmius à Cicéron ; et Il faut prendre un parti, ou le Principe d'action)*. Présentation, notes, choix de variantes, chronologie, bibliographie et index par Gerhardt Stenger, Paris, GF-Flammarion, 2006, 486 p.

This welcome paperback edition of the *Lettres philosophiques* breaks new ground in three ways. Firstly, it places the text alongside four other late texts much less well known ; secondly, it provides an extended commentary on the texts ; and thirdly, it gives a generous selection of variants for the *Lettres philosophiques*. For all these reasons, this edition supersedes other paperback versions currently available.

The book opens (on p. 9 ! – pages 1-8 seem to have vanished in the production process) with a « Présentation » sub-titled « Voltaire philosophe », and in addition to this fifty-page introduction, there are two further « Notices » on the texts, and over fifty closely printed pages of annotation, presented in the form of endnotes. The inclusion of such a large choice of variants, presented here as footnotes, is another positive feature of this edition. The presentation of variants in the Lanson edition is of course scholarly and full, but somewhat forbidding in consequence ; recent paperback editions have rather tended to minimise the importance of the variants, and a myth has grown up that the work « disappears » after the 1730s. Not so, and the reconfiguration of the work

in the 1739 Ledet edition (both in the published variants, and in Voltaire's own manuscript additions) is well documented here⁷. The *Lettres philosophiques*, as with so many of Voltaire's writings, is a text ever in flux, and this edition makes that point persuasively.

The teaching of Voltaire at university level has been hampered by the limited number of his texts available in affordable editions, so, following on from the recent « GF » editions of Voltaire's theatre and his so-called autobiographical writings, it is excellent to have these four important late texts available in a cheap format⁸. The choice of texts to accompany the *Lettres philosophiques* is an interesting one, and – like any choice – necessarily tendentious. Voltaire, we know, read the *Système de la nature* at the end of May 1770, and three of these four works reflect his increasingly aggressive response to that work, culminating in his final rupture with the d'Holbach party. The choice of texts makes for an interesting juxtaposition, though this last crusade of the 1770s – to defend some form of deism in the face of the increasingly confident exponents of materialist atheism – has little in common with the programme, philosophical or otherwise, of the *Lettres philosophiques*, with its origins in the late 1720s. One might have imagined putting the *Lettres philosophiques* together with other contemporary works, such as the *Traité de métaphysique*, or even perhaps the *Histoire de Charles XII*, begun at the same time. Voltaire's polemical verse remains unknown to most students, and it would also have been interesting to have put alongside the « English letters » such poems as the *Épître à Uranie* and *Le Mondain*. The suggestion here that « les *Lettres philosophiques* sont le premier ouvrage polémique de Voltaire » (p. 11) perhaps underestimates the significance of, for example, the *Épître à Uranie*, and an anthology juxtaposing the early « philosophical » verse with the *Lettres philosophiques* would have the advantage of bringing out the latter work's real originality, as the first polemical work *in prose*.

The choice of texts to accompany the *Lettres philosophiques* is designed of course to focus our interpretation of that text as a « philosophical » work ; but it also creates difficulties of two sorts. Firstly, what does it mean to speak of

7 The variants given under the siglum « 1739 (corr.) » refer to « un exemplaire de la bibliothèque de l'Arsenal [qui] porte des corrections manuscrites » (p. 69) ; in fact the Arsenal has two copies of the four-volume Ledet *Œuvres* (1738-1739) with Voltaire's manuscript corrections, one set sent to d'Argenson (shelfmark Rés 8-BL-34043), and another (shelfmark Rés 8-BL-34042) ; the corrections made in these two sets, though broadly similar, are not identical. There is moreover one significant misreading of these manuscript variants : on p. 229, « la théorie du feu » should read « la théorie du son ».

8 A critical edition of *Il faut prendre un parti*, by P. Casini, appears simultaneously in *OCV*, t. 74B (2006).

« Voltaire philosophe » ? Acknowledging that Voltaire does not measure up to the likes of a Malebranche or a Kant, the editor concludes :

La philosophie pour Voltaire, n'était pas un corps de doctrine digne d'être mesuré à l'aune d'une *philosophia perennis*, mais une action nécessaire au changement du monde, une entreprise de *démystification* dont l'intérêt commence seulement à être pleinement perçu aujourd'hui [...]. Comme Descartes, Marx et quelques autres, Voltaire nous a légué une approche du monde, mais plus prudent qu'eux, il a renoncé à la couler dans un système qu'il savait d'avance condamné. (p. 58)

372

But how does Voltaire bring about this « demystification » ? To explain that, one would need to broaden the discussion to consider questions of literary form and style. And to understand how Voltaire hopes to change the world, one would also need to address issues of communication and readership, including perhaps the notions of the public sphere and public opinion (much discussed in recent literature, but not alluded to here). In 1906, in his brief book on Voltaire, Lanson affirmed that the *Lettres philosophiques* were « la première bombe lancée contre l'Ancien Régime », an interpretation firmly rooted in the context of the Third Republic and the then recent separation of Church and State. This phrase has enjoyed a long and fruitful life (not least as an examination question in English-speaking universities...). It is a tribute to Lanson and to the long shadow cast by his work, that exactly a century later in 2006, the present editor can repeat the selfsame assessment at the start of his own introduction (p. 12). Indeed, the present editor goes further than Lanson, later alluding to the *Système de la nature* as « cette nouvelle bombe lancée contre l'Ancien Régime » (p. 300), thereby suggesting a continuum in purpose from one book to the other, from Voltaire to d'Holbach – is this intended as a provocative rebuttal of Jonathan Israel's recent attempt to describe Voltaire's position in defence of a « moderate Enlightenment »⁹ ?

The second major problem with reading the *Lettres philosophiques* purely in the context of Voltaire as a philosopher is that it risks distorting our view of the integrity of the literary text. Of course the letters on religion and philosophy occupy a predominant position in the work, but Voltaire also treats English politics and society, and there is an important sequence of chapters – generally neglected by critics – on literature and literary institutions. In other words, Voltaire is experimenting with an essay in cultural politics which will convey the dynamism of a entire society, rather as William Temple had done in his *Observations on the United Provinces of the Netherlands* (a work which Voltaire

⁹ Israel's *Radical Enlightenment* (2001), translated as *Les Lumières radicales* (Paris, Éditions Amsterdam, 2005), is a surprising omission from the bibliography.

may well have known), and as Voltaire himself will do later in the *Siècle de Louis XIV*—no surprise then that the expression « le siècle de Louis XIV » occurs for the first time in Voltaire's writings in the *Lettres philosophiques*. To reduce the discussion of the *Lettres philosophiques* exclusively to a discussion of philosophy (in the narrow, English, sense of that word) is to traduce and limit the ambition of the work, and indeed of the word « philosophique ».

A related question concerns the intended readership of this edition. Publishing houses like to pretend that their paperback collections are aimed broadly at the general reading public, but the economic reality is that these editions sell in the main to students, and this edition is clearly targetted at just such a readership. The scholarly apparatus is pedagogic in the best sense of the term, and established scholars and graduate students will find much useful information, especially in the annotation. Undergraduate students, perhaps coming to the *Lettres philosophiques* for the first time, will receive a very firm steer on Voltaire's place in the eighteenth-century history of ideas, but no help at all in thinking about the text as a literary work. There is nothing on issues of language and style (even though the editor quotes the abbé Leblanc, who professed to find most shocking in the *Lettres philosophiques* its « ton de mépris », p. 12) ; nothing on the intermittent and wavering use of an authorial persona, and the consequent varying gap between author and narrator (even though variations on this Lucianic device are a mainstay of Enlightenment philosophical discourse) ; and nothing on literary models (like Addison's *Spectator*), or for that matter anti-models (like the *Lettres persanes*). Lanson's ambition in his great edition of 1909 was to « explain » the work by pinning down as fully as possible the sources which lay behind it : this remains the intellectual ambition of the present edition, concerned as it is with sources rather than with models. That said, this edition is without question the most comprehensive currently available, and it deserves to be widely used, by students and scholars alike.

Nicholas Cronk
Université d'Oxford

Autour de *La Pucelle d'Orléans*

Selon son éditeur Jerom Vercruysse, *La Pucelle* figure « parmi les œuvres les plus célèbres et les plus décriées de Voltaire » ; Didier Masseur remarque qu'« on ne lit plus » cette œuvre, « autrefois connue par cœur¹ » : les antithèses viennent spontanément sous la plume pour qualifier un texte auquel s'attache un durable parfum de scandale, qui est probablement aussi un texte très mal connu. Depuis l'édition critique procurée par J. Vercruysse dans *Les Œuvres complètes de Voltaire*, qui proposait, pour la première fois, une analyse raisonnée du foisonnement des éditions de *La Pucelle* et donnait à lire le texte de l'« encadrée » de 1775 accompagné, selon les principes de la collection, des variantes significatives des éditions antérieures², rares ont en effet été les travaux critiques consacrés à cette œuvre³ que Voltaire retravaille pendant plus de quarante ans. *La Pucelle* méritait donc d'être choisie pour sujet d'étude lors des Journées Voltaire organisées par la Société des études voltairiennes qui se dérouleront en juin 2008. Conformément à l'orientation pluridisciplinaire qui caractérise ces Journées, plusieurs directions de recherche pourront être explorées – et éventuellement croisées – dans les communications qui seront présentées.

- 1 J. Vercruysse, article « *Pucelle d'Orléans (La)* », dans R. Trousson et J. Vercruysse (dir.), *Dictionnaire général de Voltaire*, Paris, Champion, 2003, p. 1007-1011 (p. 1008) ; D. Masseur, article « *Pucelle d'Orléans (La)* », dans J. Goulemot, A. Magnan, D. Masseur, *Inventaire Voltaire*, Paris, Gallimard, 1995, p. 1120-1123 (p. 1120).
- 2 *La Pucelle d'Orléans*, éd. J. Vercruysse, OCV, t. 7 (1970).
- 3 Voir cependant, par ordre chronologique, N. H. Severin, « Voltaire's Saint Joan : a burlesque on saints and chastity », *South central bulletin*, 36 (1976), p. 150-152 ; G. M. Russo, « Sexual roles and religious images in Voltaire's *La Pucelle* », *SVEC*, 171 (1977), p. 31-53 ; W. Calin, « Love and war : comic themes in Voltaire's *Pucelle* », *French forum* [Lexington, Ky.], 2 (1977), p. 34-46 ; M. Lindner, *Voltaire und die Poetik des Epos : Studien zur Erzähltechnik und zur Ironie in « La Pucelle d'Orléans »*, München, Wilhelm Fink Verlag, 1980 ; L. Ferenczi, « La réception de *La Pucelle* (à la fin du XVIII^e siècle-au début du XIX^e siècle », *Neohelicon*, 8, n° 1 (1980-1981), p. 341-351 ; R. A. Nablow, « Was Voltaire influenced by Rabelais in canto v of the *Pucelle* ? », *Romance notes* [Chapel Hill, N.C.], 21 (1980-1981), p. 343-348 ; G. Gronda, « De la satire à la parodie : de Voltaire à Monti – la traduction italienne de *La Pucelle d'Orléans* », *SVEC*, 278 (1990), p. 245-263 ; G.-L. Bérubé, « Le voyage dans *La Henriade* et *La Pucelle*, un outil rhétorique », dans *Transactions of the Eighth International Congress of the Enlightenment / Actes du Huitième Congrès international des Lumières* (Bristol, 21-27 juillet 1991), *SVEC*, 303-305 (1992), 3 vol., *SVEC*, 305, p. 1589-1593 ; J. Tsien, « Voltaire and the Temple of bad taste : a study of *La Pucelle d'Orléans* », *SVEC* 2003:05, p. 287-422.

1. Quoique la question ait été largement traitée dans l'édition de J. Vercruyse, on pourra soulever des problèmes bibliographiques liés à la découverte éventuelle de manuscrits ou d'éditions nouvelles de nature à enrichir la connaissance de son histoire éditoriale, passablement complexe. L'accent pourrait entre autres être mis sur les éditions « pirates » de *La Pucelle*, en particulier celles qui paraissent avant la « Nouvelle édition, corrigée, augmentée et collationnée sur le manuscrit de l'auteur » qui sort des presses des frères Cramer en 1762 : on s'interrogera sur la manière dont elles sont constituées, sur la version du texte qu'elles exploitent et sur les développements scabreux qu'elles intègrent, sur ce que les méthodes de la bibliographie matérielle peuvent apprendre de l'identité de ceux qui en sont les artisans. On peut aussi attendre de ces recherches des éclairages nouveaux sur le mode de diffusion du texte, qui n'est pas sans incidences sur la réception qui en a été faite.

2. Si la présence de tels développements scabreux, que dénonce Voltaire, comme il se doit, n'entre pas pour rien dans la réputation scandaleuse qui entoure le texte, il faudrait en effet revenir sur la réception de *La Pucelle* et sur la constitution de l'image scabreuse qui s'attache à ce texte. En dénonçant en 1762, dans les « dernières éditions » faites par « des barbares », la présence de « vers que le cocher de Vertamont sortant du cabaret pour aller en bonne fortune aurait désavoués », mais au sein d'une « Préface » signée par « don Apuleius Risorius, bénédictin », Voltaire ne renforce-t-il pas, de manière plus ou moins délibérée, cette image, lui qui – ses lecteurs le savent bien – a coutume de désavouer hautement les productions « hardies » qui sortent de sa plume ? C'est peut-être le dispositif même de l'œuvre qui entretient – ou engendre – l'ambiguïté. En faisant lui-même circuler des manuscrits, il est vrai dans un cercle restreint d'initiés, Voltaire n'a-t-il pas lui-même ouvert la boîte de Pandore ? La lecture de la correspondance montre ainsi que Voltaire prend une part active à la diffusion de son œuvre, qu'il développe également des stratégies publicitaires dès lors que, selon son habitude, il accompagne ses envois d'éléments relatifs à la réception de son texte, lesquels ne mettent toutefois pas l'accent sur les mêmes aspects en fonction de celles et ceux auxquels il s'adresse. On voit qu'à partir de l'exemple de *La Pucelle*, ce sont les stratégies de publication qui peuvent être interrogées : comment Voltaire cherche-t-il à garder la main sur la diffusion de son œuvre et à en orienter la réception ? Dans quelles limites y parvient-il, c'est-à-dire aussi dans quelle mesure la maîtrise lui échappe-t-elle ? Il faudrait encore, à partir de l'étude des enseignements à retirer de la presse périodique, des correspondances privées et semi-privées, s'intéresser au public qui a eu accès à *La Pucelle* et à la manière dont ce texte a été effectivement lu – à confronter à la teneur du discours envahissant de l'auteur sur son œuvre.

3. La réputation sulfureuse de *La Pucelle* tient-elle seulement à l'évocation de situations volontiers graveleuses ou doit-elle être reliée à la portée idéologique de l'œuvre ? On sait que *La Pucelle d'Orléans* raconte « sur un mode plutôt burlesque » les « exploits » de « l'une des figures les plus célèbres de l'Histoire nationale, vénérée aussi bien par les laïcs que par les croyants⁴ ». Il faudrait ainsi revenir sur la constitution de la figure historique de Jeanne d'Arc, d'autant moins neutre d'un point de vue idéologique qu'elle est au centre d'un débat historiographique auquel Voltaire lui-même prend part dans son œuvre historique⁵. Il faudrait également s'interroger sur le statut des développements polémiques qui interviennent, dans *La Pucelle*, à la faveur de passages du texte qui peuvent apparaître, par rapport à la continuité narrative du récit, comme des digressions. Si, comme on l'a vu, le dispositif textuel est de nature à engendrer de l'ambiguïté, c'est aussi en raison de la présence d'un texte (en prose) sous un texte (en vers) que marque l'adjonction d'un paratexte éditorial constitué d'une « Préface » et d'une quantité – d'ailleurs croissante, au fil des éditions – de notes en bas de page⁶. Il convient en effet d'examiner la portée de ce texte second : sans aller jusqu'à faire de *La Pucelle* un ouvrage « moral », quel crédit doit-on accorder à la mention, dans la « Préface », des « allégories » contenues dans le « poème » dont « les lecteurs » sont invités à « tirer quelque instruction » ? La tension, mise en scène avec ostentation à propos du *Morgante* de Pulci, entre une lecture « sérieuse » et une lecture « plaisante » – sensible aux « hardiesses trop fortes » auxquelles « s'abandonne » l'auteur – ne doit-elle pas être transposée à l'ouvrage de Voltaire même ? Bref, dans quelle mesure peut-on lire aussi *La Pucelle* comme une œuvre « philosophique » ?

4. L'existence de développements digressifs mais aussi le mode de composition d'un texte qui, dans sa genèse comme dans son histoire éditoriale, procède par adjonction de chants successifs, invitent à s'interroger sur la cohérence d'ensemble d'une « œuvre [...] particulièrement foisonnante en péripéties⁷ ». Un tel texte qui, par l'instauration du double régime du poème et des notes mais aussi par la présence systématique, au début de chaque chant, d'une entrée en matière discursive, orchestre une alternance entre discours et récit, qui, au sein même du récit, fait se côtoyer personnages historiques et personnages

4 J. Vercruysse, article « *Pucelle d'Orléans (La)* », p. 1008.

5 Voir J. Vercruysse, « Jeanne d'Arc au siècle des Lumières », *SVEC*, 90 (1972), p. 1659-1729 ; J. Maurice et D. Couty (dir.), *Images de Jeanne d'Arc*, Paris, PUF, 2000, et, en particulier, F. Bessire, « De l'épopée burlesque à l'Histoire : la Jeanne d'Arc de Voltaire », p. 189-196.

6 Voir F. Bessire, « Du burlesque au philosophique : les notes de *La Pucelle* », dans N. Cronk et Ch. Mervaud (dir.), *Les Notes de Voltaire. Une écriture polyphonique*, *SVEC* 2003:03, p. 270-279.

7 J. Vercruysse, article « *Pucelle d'Orléans (La)* », p. 1007.

fictifs, qui, par la nature même du personnel historique mis en scène, pratique l'anachronisme délibéré, ne ressortit-il pas à une esthétique du mélange⁸ ? Ce qui amène à poser la question du statut générique de *La Pucelle*, définie, dans la « Préface », comme un « poème héroïque ». Quels sont les modèles poétiques convoqués dans l'œuvre, qu'ils soient – ou non – revendiqués dans le texte ou dans le péri-texte, selon les catégories de G. Genette ? Dans quelle mesure convient-il de parler de parodie et de pastiche ? A-t-on affaire à une imitation de genre ou de style ? Quel traitement, surtout, Voltaire leur fait-il subir ? C'est soulever la question du régime selon lequel se nouent les relations intertextuelles, éventuellement transtextuelles : régime sérieux, ludique, satirique ? On s'interrogera ainsi, au sens large, sur les multiples effets de reprise et le détournement des codes génériques et stylistiques. Outre la question du ton spécifique d'une œuvre qui fait un large accueil à la fantaisie et qui ne se ramène pas à ce que l'on a coutume de désigner comme « l'ironie voltairienne », on prêtera attention à la manière de conter qui ne se confond pas avec celle mise en œuvre dans les contes, probablement pas même avec celle que l'on observe dans les contes en vers. C'est pourquoi un intérêt particulier pourrait être porté à l'analyse stylistique de la versification, à distinguer de la pratique de Voltaire dans d'autres œuvres poétiques.

5. D. Masseau conclut sa présentation de *La Pucelle* en signalant qu'elle a été l'œuvre de Voltaire « la plus richement illustrée⁹ ». Le phénomène, que l'on observe dès la première édition imprimée par les Cramer en 1762, est particulièrement remarquable d'un point de vue éditorial, mais aussi en ce qu'il alimente la réflexion sur la réception de *La Pucelle*. On pourra ainsi s'interroger sur l'économie du rapport texte/image qu'induit la présence des illustrations : quels sont les épisodes illustrés ? Ce choix est-il dû au caractère thématiquement frappant de ces épisodes, à la dimension spécialement théâtrale qui est conférée à leur narration ? À quel endroit ces illustrations se trouvent-elles et quelles sont les incidences, du point de vue de la réception, de cet emplacement ? Comment les « scènes » représentées sont-elles composées ? S'agissant des illustrations qui se trouvent dans les éditions dites « autorisées », Voltaire a-t-il pris part au choix de l'artiste qui a illustré son œuvre, à celui de la nature des épisodes retenus et de leur place dans le volume ? En exploitant les acquis théoriques de la sémiologie de l'image, on se demandera notamment dans quelle mesure ces illustrations constituent une lecture à part entière de l'œuvre. L'enquête portera naturellement d'abord sur la série des vingt planches dessinées par Hubert-François Bourguignon, dit Gravelot, qui figure dans l'édition de 1762.

⁸ J. Verduyssen évoque notamment un « plaisant mélange peu historique » (p. 1010).

⁹ D. Masseau, article « *Pucelle d'Orléans (La)* », p. 1122.

Elle pourra aussi porter sur les vingt-sept gravures après la lettre du *Recueil des estampes de la Pucelle d'Orléans qui pourront être reliées dans toutes sortes d'éditions*, « gravées d'après les idées de l'auteur par L. Rake [Drake] », recueil publié « à Londres ». Les incidences des illustrations sur la réception de l'œuvre justifieraient aussi que l'on n'exclue pas du champ de recherche celles qui se trouvent dans les éditions de *La Pucelle* publiées après la mort de Voltaire.

Ces quelques directions de recherche ne prétendent naturellement pas épuiser l'intérêt d'« une œuvre de haute fantaisie mélangeant allègrement les époques », d'« une œuvre de détente, parfois truculente, de combat aussi¹⁰ ». Elles ont pour vocation première de réunir les spécialistes de disciplines diverses autour d'un objet commun paradoxalement très riche et peu étudié. Les propositions de communication sont à adresser, d'ici la fin du mois de mars 2008, à Olivier Ferret (olivier.ferret@univ-lyon2.fr) ou à Christiane Mervaud (139, rue Pierre-Corneille, 76520 Franqueville-Saint-Pierre).

10 J. Vercruysse, article « *Pucelle d'Orléans (La)* », p. 1010.

